



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

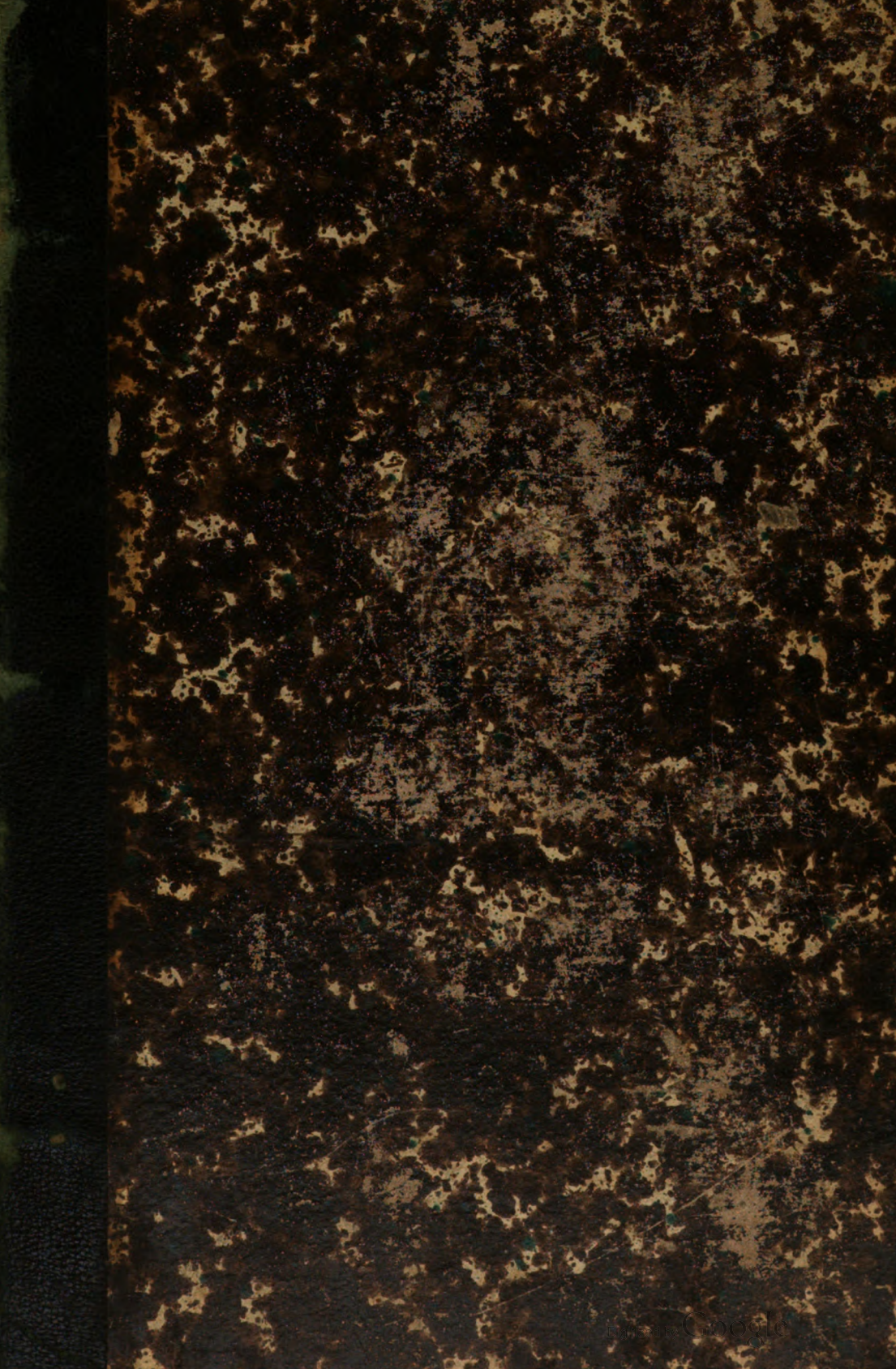
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



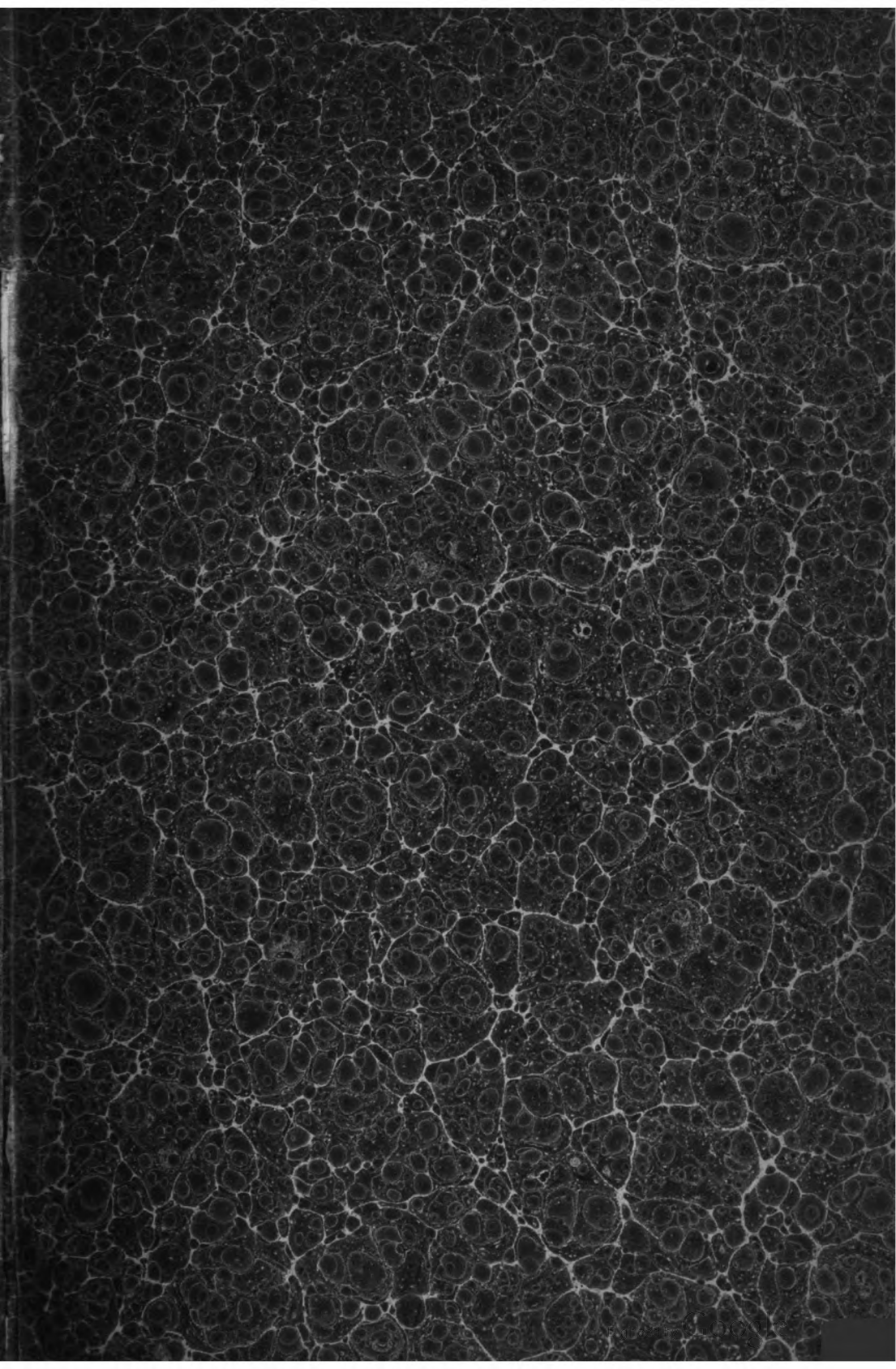
שלום על ישראל



FROM THE INCOME  
OF THE BEQUEST OF  
LEE M.  
FRIEDMAN '93



Harvard College  
Library



PJud 367.463(23)

# L'UNIVERS ISRAËLITE

JOURNAL

DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION

DE S. BLOCH

ולכל בני ישראל היה  
אור במושבתם :  
(*Exode*, X, 23.)

---

Vingt-troisième année

---

PARIS

RUE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 18

---

1868

△  
PJud 367. 463(23)



## TABLE DES MATIÈRES.

### Articles théologiques, littéraires et historiques.

- HISTOIRE DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAËLITES**, par le rabbin Isidore Weil, 22, 63, 114, 234, 259, 441, 490, 541.  
**BOSCH HASCHANA**, par S. Bloch, 58.  
**PHILON D'ALEXANDRIE**. — Compte rendu d'un livre de M. Delaunay, par M. Lévy-Bing, 68.  
**MORALE JUIVE ET MORALE CHRÉTIENNE**, par le rabbin Elie Benamozegh, 74.  
**LES MORTS AU TEMPLE**, par J. Wurmser, 84.  
**DISCOURS DE M. LE GRAND RABBIN D'ORAN**, 108, 163.  
**NICHALAKY**. — Fragment dramatique, par M. le rabbin Jona, 133.  
**ÉTUDE SUR LA RÉVÉLATION**, par le grand rabbin Michel Weill, 152, 203, 250, 296, 346, 393.  
**DE LA SCIENCE CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX**, par le rabbin Jona, 157, 273, 311, 408, 451, 532.  
**BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**, 222.  
**JOSEPH**, par Évariste Carrance, 229.  
**LA CRISE ISRAËLITE EN FRANCE**, par l'abbé Michaud, 264.  
**LE SYNODE ET LES RÉFORMES**, par Nephtaly Bloch, 302, 358, 502.  
**LITTÉRATURE**, 320, 367, 421, 508.  
**L'AUMONE**, par Évariste Carrance, 327.  
**PORTRAITS BIBLIQUES**, par le rabbin Isidore Lœb, 353, 402.  
**LES QUATRE COUPES A LA SOIRÉE DU SÉDER**, par L. Stern, 362.  
**INITIATION RELIGIEUSE DE TROIS JEUNES FILLES**, par le rabbin Isidore Lœb, 445.  
**LETTRE PASTORALE DE M. LE GRAND RABBIN DE BORDEAUX**, 496.  
**SCIENCE ET RELIGION**, par Th. Klein, 537.  
**UN MORCEAU D'HISTOIRE ISRAËLITE**, par Raphaël Blum, 560.  
**UN RABBIN OUBLIÉ DU TEMPS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**, 569.

### Articles divers.

- LETTRES D'ITALIE**, par le rabbin Jona, 12.

TABLE DES MATIÈRES.

- ALEXANDRIE, JAFFA ET JÉRUSALEM EN 1865, par David Delpuget, 17.  
 LA QUESTION MILITAIRE JUIVE. — Polémique dans un journal de Nancy, 28.  
 LES TROUBLES DE CONSTANTINOPLE, 34.  
 ÉCOLE ISRAËLITE D'ARTS ET MÉTIERS DE MULHOUSE, 38.  
 LETTRE DU PRINCE CHARLES DE ROUMANIE A SIR MOSES MONTEFIORE  
 (Supplément au numéro d'octobre 1867).  
 CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE ISRAËLITE A BORDEAUX, 81.  
 LA MISSION DE SIR MOSES MONTEFIORE EN ROUMANIE, 106.  
 ÉLECTIONS CONSISTORIALES. — Lettre de M. Maurice Mayer, 121.  
 RÉORGANISATION DU CULTE ISRAËLITE EN ALGÉRIE, 124.  
 ÉLECTIONS CONSISTORIALES DE PARIS, par M. P. Lunel, 172, 283.  
 INSTRUCTION RELIGIEUSE A NANCY. — Discours de M. May, 174.  
 ÉCOLE ISRAËLITE D'ARTS ET MÉTIERS A ALGER, 176.  
 MISSION EN ABYSSINIE. — Rapports, 179, 278.  
 ASSOCIATION DES OBSERVATEURS DU SABBAT, 181.  
 INAUGURATION D'UN ORATOIRE ISRAËLITE A LA VILLETTE, 183.  
 STATUTS DU COLLÈGE DE RAMSGATE, 211.  
 INAUGURATION DE L'ÉCOLE ISRAËLITE DE BORDEAUX, 219.  
 SECOURS AUX BLESSÉS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE, 223.  
 COMMUNAUTÉ DE LISBONNE, 227.  
 1867. — Revue de l'année, par S. Bloch, 241.  
 SUR LA MORT DU GRAND RABBIN KLEIN, par Raphaël Blum, 281.  
 SÉNAT. — Pétitions relatives au culte israélite, 305, 424.  
 UNE AFFAIRE MORTARA A JÉRUSALEM, 324.  
 L'ÉCOLE ISRAËLITE DE BAGDAD, 326.  
 AFFAIRES ROUMAINES, 370, 413, 458.  
 LE CIMETIÈRE ISRAËLITE DE NANCY, 373.  
 APPEL AUX ISRAËLITES, par M. le grand rabbin du Consistoire central, 374.  
 UNE PERSÉCUTION EN ALSACE. — La créance Cerf-Beer, 418.  
 ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE, 456.  
 COMMUNAUTÉ DE MOSTAGANEM, 464.  
 DÉPENSES DU CULTE ISRAËLITE. — Exercice 1869, 470.  
 UN MARIAGE, 473.  
 ÉTAT DE L'HOPITAL ROTHSCHILD A JÉRUSALEM, 512.  
 L'ÉCOLE DORSCHÉ ZION DE JÉRUSALEM, 514.  
 ALGÉRIE. — Diverses communications, 516.  
 UNE VISITE MINISTÉRIELLE, par M. Carvallo, 518.  
 A NOS LECTEURS, par S. Bloch, 529.  
 COMMUNAUTÉ DE PARIS. — Lettre de M. Maurice Meyer, 539.  
 L'ÉCOLE RABBINIQUE D'EISENSTADT, 548.



## TABLE DES MATIÈRES.

### Nécrologie.

M. Abraham Blocq (de Toul), 83; le rabbin Lœb (de Soultzmat), 84, 129; M. Léopold de Laemmel (de Prague), 94; M. Achille Fould (de Paris), 100; le grand rabbin Rappoport (de Prague), 127; M<sup>me</sup> Emmanuel Lang (de Mulhouse), 127; le rabbin Grumbach (de Lauterbourg), 128; M<sup>me</sup> Gentille Lisbonne (de Nyons), 128; M. Moïse Samuel (de Paris), 128; le grand rabbin Salomon Klein (de Colmar), 145; le grand rabbin Meisel (de Pesth), 193; M. Singer (de Mostaganem), 239; M. Furtado (de Paris), 284; M. Louis-Aron Caen (de Metz), 285; M. Isaac Moyse (de Paris), 329; M. Eliaï ben Z'ria Chouraqui (de Tlemcen), 376; M. Maurice Leven père (de Paris), 378; M. Isaac Leeser (de Philadelphie), 384; M<sup>me</sup> Bertha Stein (de Francfort), 428; le rabbin Lasé Beyersdœrfer (de Guebwiller), 466; M<sup>me</sup> Rosette Dreyfus (de Lauterbourg), 468; M<sup>me</sup> Bloch (de Remiremont), 469; M. Benjamin Ennery (de Paris), 522; M. Moïse Lévy (de Colmar), 522; M. Kullmann (de Mulhouse), 525; le rabbin Lazare Horowitz (de Vienne), 527; Judel Apatow (de Wilna), 575.

### Correspondance.

Lettres de M. J. Kuppenheim, 40; de Jérusalem, 135; de M. le rabbin Wolff, 184; de Bayonne, 423; de M. le grand rabbin Isidor, 471; de M. Téléphe Astruc, 520.

### Bulletin.

1, 49, 97, 193, 237, 289, 385, 433, 481, 533.

### Nouvelles.

41, 90, 138, 185, 237, 283, 329, 377, 425, 474, 521, 570.

### Pagination.

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>, 1 à 48; n<sup>o</sup> 2, 49 à 96; n<sup>o</sup> 3, 97 à 144; n<sup>o</sup> 4, 145 à 192; n<sup>o</sup> 5, 193 à 240; n<sup>o</sup> 6, 241 à 288; n<sup>o</sup> 7, 289 à 336; n<sup>o</sup> 8, 337 à 384; n<sup>o</sup> 9, 385 à 432; n<sup>o</sup> 10, 433 à 480; n<sup>o</sup> 11, 481 à 528; n<sup>o</sup> 12, 529 à 576.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 1<sup>er</sup>. — SEPTEMBRE 1867.

---

### BULLETIN.

« Là (dans l'étude de la philosophie), le jeune homme qui, dans les classes précédentes, avait vécu au milieu des faits et des images, coordonnant les uns, animant les autres, mais restant toujours comme à la surface de la pensée, pénètre au cœur de l'intelligence pour en découvrir le mécanisme mystérieux. Il se cherche lui-même; il trouve Dieu en lui, comme dans l'harmonie des mondes, et, *sous Dieu, la loi morale qui lui impose le joug glorieux du devoir, sans lequel il n'y a de liberté légitime et durable ni pour l'individu ni pour la société.* »

Voilà de vraies et précieuses paroles que S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique a prononcées à la distribution des prix du concours général de 1867.

Voilà aussi ce qui a été dit, de longs siècles avant M. Duruy, par un père de la Synagogue, Rabbi Josué ben Levi : « Il n'est d'homme vraiment libre que celui qui s'occupe de l'étude de la loi, » אִין לִךְ בֶּן חוּרִין אֵלֶּם כִּי שׂוֹמֵם בַּלְמוּד תּוֹרָה (Aboth, VI, 2); et « s'occuper

de l'étude de la loi » voulait dire, chez nos anciens, « accomplir la loi, » ללמד וללמד לשמור ולעשות. Quant au *joug glorieux du devoir*, nos pères l'ont accepté librement au pied du Sinaï, et tout israélite lui rend hommage deux fois par jour — קבלה על מלכות שמים — dans la divine confession du Schema. « Celui qui accepte le joug de la loi sera affranchi du joug des hommes, » כל המקבל עליו על חרות מעבדות, » ממי על מלכות (Ibid., III, 6). Le grand maître de l'Université de France n'a fait que répéter des vérités immortelles enseignées par les docteurs du judaïsme, et qui, reconnues de plus en plus par les nations les plus éclairées, triompheront un jour de toutes les erreurs, de toutes les ténèbres, de toutes les idolâtries.

Au concours général des lycées de Paris et des départements, nos jeunes coreligionnaires ont obtenu d'éclatants succès. Nous ne nous rappelons pas avoir vu un si grand nombre d'élèves israélites remporter des prix et des couronnes dans toutes les branches du haut enseignement. Beaucoup de noms chers à notre communauté ont été proclamés au milieu de cette brillante solennité de la Sorbonne, et applaudis par le Fils de l'Empereur, par les grands dignitaires de l'État, par des princes de l'Église catholique, par des savants célèbres et une foule de gloires de notre pays. Tous ces illustres assistants, en voyant tant de lumières parmi les enfants d'Israël, ont dû répéter ces paroles de l'Écriture : « En vérité, c'est un peuple sage et intelligent ! » רק עם חכם ונבון (Deutéronome, IV, 6) ; le peuple qui supplie trois fois par jour le Seigneur de lui accorder, comme le plus précieux des biens, le don de la sagesse et de l'intelligence — חנני מאד ; le peuple enfin à qui le divin législateur a dit de reconnaître les vérités religieuses — וידעת היום והשבתך אל לבבך (Deutéronome, IV, 39), non de les admettre aveuglément.

Pourtant, ces triomphes de nos jeunes coreligionnaires qui nous remplissent d'orgueil et d'espérances, nous causent aussi des regrets. Nous nous disons : Si ces jeunes gens ont tant de succès sur le domaine des études classiques profanes, ne deviendraient-ils pas, s'ils se livraient à la science sacrée, des lumières en Israël, l'honneur et la bénédiction du judaïsme, les dignes successeurs des grands et immortels docteurs de la Synagogue de France ? Un des nôtres, avec une très-minime portion de science religieuse, a composé un livre qui seul lui a valu une haute position dans l'Université. Que d'œuvres brillantes et méritoires produiraient ceux d'entre nous qui joindraient à de solides études israélites les connaissances apprises dans

les institutions universitaires, et que de belles et glorieuses destinées les attendraient dans le monde et au sein de notre communauté, dans l'État et dans la Synagogue !

Mais comment le désir et l'amour de ces études peuvent-ils venir à nos jeunes coreligionnaires, lorsqu'ils voient que nos propres écrivains ne cessent d'outrager publiquement le judaïsme, de le fouler aux pieds, de lui jeter de la boue ? Nous avons cité dans notre dernier numéro (page 560) les paroles d'une feuille réformiste d'Allemagne qui se prononçait contre l'urgence et même contre la possibilité de toute réforme du culte. Voici maintenant ce qu'elle a dit quinze jours après :

« Dans le judaïsme se trouvent, étroitement serrées les unes contre les autres, une masse de formes contradictoires, empruntées aux races et aux localités les plus diverses, comme dans une vaste boutique de friperie où chaque bouton et chaque fil sont conservés. Voilà un *minhag* français du XIII<sup>e</sup> siècle, et à côté s'étale à l'aise une vieille coutume perse au milieu de lois romaines. L'anachronisme n'est pas un vice dans une boutique de bric-à-brac, et une vieille culotte française dans le style rococo se trouve dans les rapports de voisinage les plus intimes avec les bottes de courrier d'un postillon suédois du temps de Gustave Vasa. Toutes les guenilles et toutes les loques sont soignées avec un égal amour, c'est-à-dire conservées et tenues ensemble. Que sont alors au judaïsme les formes ? Trop peu pour qu'il se donne la peine de les transformer, et trop pour qu'il se les laisse enlever violemment. Elles sont pour lui une vaste mare, composée de divers éléments, et où il ne lui convient pas de fouiller, mais qu'il tient pour un lieu de fermentation où se prépare un engrais fécondant. »

L'abomination réformiste n'a peut-être jamais été poussée aussi loin. Que dirait-on, que dirait même l'auteur des lignes scandaleuses ci-dessus, si un écrivain non israélite se permettait de qualifier l'ensemble de nos antiques traditions et de nos usages sacrés de *fosse de fumier* ; et notre lieu saint, d'*échope de fripiier* ? On crierait à l'intolérance, au fanatisme, à l'oppression ; on voudrait en appeler à tous les tribunaux, faire marcher tous les gendarmes, ouvrir toutes les prisons, pour punir de telles insultes faites à la communauté d'Israël. Ah ! qu'Isaïe pourrait plus que jamais dire au nom du Seigneur : « J'ai élevé des enfants, je les ai placés haut, et ils m'outragent ! »

Dans son numéro du 16 août le même journal publie un article intitulé : *Chronique de l'épidémie sainte*, où il se livre aux plus violentes sorties contre les israélites orthodoxes. Au milieu des invectives les plus grossières on trouve les mots de : « *démence de la cafarderie*,

horrible *peste bovine* qui empoisonne l'atmosphère, *feu infernal du zélotisme, épidémie du bigotisme, chiens muets qui n'aboyaient pas auparavant*, mensonge et hypocrisie, vandalisme et police du ciel, folie furieuse du Hassidisme; cagots, piétistes, fanatiques, hypocrites, canaille habituée à mentir (*Lügengesindel*) venant de l'étranger; culte de Baal du formalisme, idolâtrie, peste de la nouvelle orthodoxie, qui sévit de loin et de près comme le choléra, etc. » Que répondre à ces outrages insensés, inouïs, lancés par un écrivain israélite à d'inouïs coreligionnaires (1) ?

Un autre journal allemand, voué également à la réforme, le *Ben Hanania*, a cependant la bonne foi de publier une correspondance des bords du Rhin dans laquelle on fait les aveux suivants :

« Le parti orthodoxe ne dépasse pas en nombre l'autre parti, mais bien en puissance, et cela par suite de sa grande activité et vivacité. Le parti progressiste se croit sûr de son triomphe et persévère dans son inaction ; le parti orthodoxe est actif et disposé aux sacrifices, comme dans les temps anciens ; il tient prêts de riches dons en argent pour tous les buts religieux. Des entreprises littéraires aussi, servant à la science, sont soutenues comme jadis lorsque des bibliothèques furent créées et des savants entretenus ; tandis que les autres (les progressistes) lisent à peine les organes de leur parti, et, faisant en général seulement des sacrifices pour les buts matériels de la vie, ils en font le moins possible pour les buts spirituels et idéaux de leur religion. Ils édifient de grandes et magnifiques synagogues, mais ne les fréquentent pas ; les synagogues des orthodoxes sont constamment remplies et deviennent trop étroites pour le nombre des visiteurs. Le service divin du parti progressiste est bien réglé et rendu convenable, mais il n'y a pas de recueillement et le cœur n'y prend pas part ; on ne prie ni ne chante, on écoute le sermon par curiosité, ou pour le critiquer, non pour apprendre et s'édifier, non pour l'accueillir en soi et l'y laisser agir. L'entrée à la synagogue et la manière dont on s'y comporte rappellent les visiteurs d'un théâtre ou d'un concert.... Les sociétés littéraires ne se maintiennent qu'avec peine et sont en danger de disparaître ; les entreprises littéraires ne trouvent point de soutien ; pour les institutions charitables et communales, on ne donne que de l'argent, mais on ne leur fait pas de sacrifices personnels, et même l'argent commence à manquer. »

Voilà la réforme peinte par elle-même. Avis au congrès israélite italien qui a manifesté des velléités réformistes (2).

(1) Nous regrettons d'autant plus vivement les fâcheux entraînements de notre confrère d'Allemagne, que par son grand talent il pourrait rendre de précieux services au judaïsme et en devenir une forte colonne.

(2) Le *Ben Hanania*, dans son numéro du 15 avril, publie aussi une correspondance d'Ems-les-Bains, émanée d'un grand rabbin, où le signataire, qui avait reproché dans une lettre précédente aux visiteurs israélites de ce lieu thermal

En présence des manifestations regrettables et contre nature d'une certaine partie de la presse israélite contre nos coreligionnaires et nos coutumes traditionnelles, il n'est pas trop étonnant qu'il y ait depuis quelque temps un triste retour d'intolérance contre les juifs et le judaïsme. Sans parler des persécutions de Jassy et du drame de Galatz, qui rappelle les noyades ordonnées par Pharaon, l'intolérance et les plus mauvaises dispositions envers nos coreligionnaires se font jour jusque dans des livres et des journaux français. On connaît les insinuations fâcheuses d'un nouveau livre de M. Ferdinand Delaunay et dont il sera rendu compte prochainement dans ce Recueil. On n'ignore pas non plus les attaques dirigées contre nous par *le Courrier français*. Mais voilà une des feuilles les plus libérales de notre temps, *l'Opinion nationale*, qui, dans son numéro du 15 août, publie une lettre du père Enfantin, le dieu des phalanstériens, terminant par le curieux *post-scriptum* que voici :

« Au moment où j'allais clore cette lettre, j'apprends un fait bien grave qui ne confirme que trop les regrets que je viens de vous exprimer sur la situation déplorable de la royauté temporelle de l'Église.

« Après dix-huit siècles de christianisme, c'est encore une fois Jésus de Nazareth, roi des juifs, qu'Israël bat de verges et crucifie !

« Mais aussi pourquoi cette Église superbe, fondée et bâtie par le Fils de Dieu, a-t-elle négligé le culte du Seigneur sur la terre, au point de confier à Israël les fonctions primitives du diaconat ?

« Pourquoi a-t-elle accepté qu'il embrassât dans un réseau de fer le domaine de saint Pierre, et qu'il devint maître des routes qui conduisent les fidèles à la demeure du vicairé de Jésus-Christ ?

« Pourquoi leur emprunte-t-elle les subsides de ses malheureuses armées, et la dépense de sa triste cour ? Pourquoi enfin demande-t-elle *crédit* à qui n'a pas sa croyance ? »

Ainsi, parce que des banquiers juifs ont prêté de l'argent soit au pape, qui sans doute n'a pas trouvé crédit auprès de qui a sa croyance, soit au roi d'Italie, pour des besoins urgents de son pays, Jésus de Nazareth, auquel le père Enfantin ne croit point, est encore une fois battu de verges et crucifié par Israël ! Ainsi le grand

d'avoir été si peu nombreux au service divin du sabbat, dit qu'il retire de bon cœur son blâme, parce que les baigneurs avaient voulu assister à l'arrivée des soldats prussiens venant de Coblenze, et ne pouvaient dès lors paraître au temple. Il faut donc rédiger un nouvel article pour notre Orach Haïm, disant que, pour voir les guerriers de M. de Bismark coiffés d'une salade surmontée d'un paratonnerre, les israélites sont dispensés d'assister aux offices divins de la synagogue, *משום שהם נכבדים*.

saint-simonien, l'apôtre de la paix, de l'amour et de la fraternité universelle, excite contre nous, ses frères dans l'humanité, la haine des chrétiens et les passions dangereuses de la foule !

Après les brochures et les journaux, vient la chaire ; elle ne saurait manquer dans ce touchant concert d'imprécations contre les juifs. Dernièrement on a célébré à Vieux-Thann (Haut-Rhin) une fête communale. Or, dans son sermon de dimanche 21 juillet, M. le curé de cette localité a félicité ses paroissiens de leur abstention à la fête, ajoutant qu'on ne voyait sur la place de danse que *des juifs et de la canaille (Lumpengesindel)* ; il disait encore que sans ces gens-là les commissaires eussent été bien à plaindre.

MM. les commissaires, parmi lesquels ne figurait pas un seul israélite, ont, dans une feuille locale, digne organe de M. le curé, repoussé les paroles inconvenantes et outrageantes de son sermon, qui ressemble peu au sermon de la montagne, où le mot *Lumpengesindel* ne se trouve pas une seule fois ; ils ont dit :

« M. le curé devrait d'abord savoir que ce n'est pas en vue d'une spéculation que nous avons pris la fête ; les bénéfices devaient, au contraire, être destinés aux pauvres. — Il n'y a pas eu de bénéfice, nous avons été en perte, mais ceux qui sont à plaindre, ce n'est pas nous, ce sont les pauvres, pour lesquels M. le curé a semblé montrer en cette occasion bien peu d'intérêt.

« Il faut qu'il apprenne aussi qu'il n'est pas dans son droit de jeter l'insulte à la face de gens qui n'ont que le tort d'avoir d'autres croyances que les siennes ; qu'il ne lui est pas permis non plus de calomnier d'une manière aussi infamante d'honorables familles qui ne cherchent dans la danse qu'un plaisir innocent.

« L'opinion publique saura, nous l'espérons, faire justice de pareils méfaits.

« Au surplus, M. le curé a eu tort de féliciter ses paroissiens de leur abstention. S'il croit que c'est à son influence qu'elle est due, il se trompe. La plupart étaient mus par un tout autre motif ; un grand nombre d'entre eux sont allés s'amuser à la fête de Cernay, et de cette manière le diable n'y a rien perdu, au contraire. »

Nous ajouterons que si M. le curé de Vieux-Thann était un vrai ministre de la religion chrétienne, il montrerait plus de respect pour les frères de Jésus et des apôtres, pour les juifs que Dieu a élus pour « son royaume de pontifes et comme une nation sainte, » pour les juifs dont l'Évangile dit : « Le salut vient d'eux. » Mais peut-être M. le curé connaît-il peu l'Ancien et le Nouveau Testament. Le fils de Marie a attiré à lui avec amour les hommes et les femmes les plus misérables par leur position et leur conduite, le rebut de la société, toutes les brebis perdues ; M. le curé se félicite de la non-réussite

d'une fête organisée pour donner du pain aux pauvres, et appelle une partie de son troupeau « canaille et *Lumpengesindel* ! »

Bon et tendre pasteur !

Que les préjugés religieux sont difficiles à vaincre, même dans les esprits les plus élevés ; que la liberté de conscience a de la peine à triompher, même dans les contrées les plus avancées ! Moïse a pu diviser la mer et faire sortir de l'eau d'un rocher ; mais son divin bâton pourrait-il ouvrir les cœurs et y faire entrer l'air et la lumière de la vie nouvelle, en faire jaillir, comme les fleuves sortant de l'Éden, des flots de sentiments humains et fraternels, assurer partout à son peuple, même dans les déserts, la manne de la justice et la source des bénédictions sociales ?

Voilà qu'en Angleterre, le pays du monde le plus vanté pour son respect des croyances religieuses et ses lois libérales, la Chambre des lords a rejeté le bill d'abolition du serment dans les universités, ayant pour objet d'admettre tous les élèves aux privilèges universitaires sans distinction de culte.

Quel encouragement pour toutes les intolérances prussiennes, mecklembourgeoises, marocaines, persanes, romaines et moldo-valaques !

Pendant c'est en Angleterre que les gémissements de nos malheureux frères de Roumanie ont trouvé un puissant écho. Sur l'interpellation de notre illustre coreligionnaire M. David Salomons, lord Stanley, dans la séance de la Chambre des communes du 23 juillet, a promis que le gouvernement anglais ferait tout ce qui dépendrait de lui pour persuader au gouvernement roumain d'empêcher le retour de tels excès (il s'agissait du drame de Galatz). La voix du parlement britannique retentira au loin, comme une protestation de l'humanité outragée et une malédiction du ciel, au cœur des princes faibles et des nations barbares. Hélas ! depuis la mort des israélites roumains précipités dans le Danube, un autre coreligionnaire, retenu en prison et se montrant un instant derrière sa fenêtre barrée de fer, a été tué par une sentinelle, sous prétexte qu'il avait voulu se sauver, en plein jour !

C'est d'Angleterre aussi qu'est parti le grand et magnanime patriarche israélite sir Moses Montefiore, allant au secours de nos frères des principautés danubiennes. Avant son départ de Londres, MM. les grands rabbins Adler et Artom ont appelé sur lui la protection divine, et les fidèles, réunis dans les diverses synagogues, ont



pris une part fervente à ces touchantes prières. En passant à Paris, il a été reçu par l'Empereur avec une rare distinction et la plus gracieuse bienveillance. Ses coreligionnaires, annonçant le *Nouveau Fremdenblatt* de Vienne, lui préparent à Lemberg et à Czernowitz un accueil solennel ; les israélites moldo-valaques veulent le recevoir aux frontières des principautés. En vérité, Israël peut être fier de montrer aux peuples un tel homme, un tel dévouement, une telle abnégation. Dans l'espoir d'adoucir le malheureux sort de ses coreligionnaires, sir Moses Montefiore oublie ses quatre-vingts ans, les faiblesses et les infirmités de son âge, les fatigues de sa vie si laborieuse et les dangers d'un long et pénible voyage ; il n'hésite pas, il ne calcule pas, il repousse toutes les suggestions de la prudence, il ne voit que son frère frappé par l'Égyptien, et il court le défendre au péril de ses propres jours ! Où est encore un pareil homme dans le monde ? Des missionnaires d'autres croyances traversent les mers pour convertir des sauvages à leur foi ; lui va chez des peuples civilisés pour les convertir à la justice et à la loi sociale ; des voyageurs savants et courageux vont à la découverte de pays inconnus ; lui va à la découverte de l'humanité !

Au milieu de l'oppression d'Israël les avertissements du ciel ne manquent pourtant pas aux princes et aux nations.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?  
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir ?

La peste asiatique ravage terriblement les petits États de l'Église. A quoi l'attribuer dans un pays qui devrait mériter toutes les faveurs et toutes les grâces d'en haut ? Il n'y a ni hérétiques, ni liberté de conscience, ni tolérance religieuse, ni progrès social, ni rien de ce qui est condamné par le *Syllabus*, ni aucune trace des abominables institutions et erreurs modernes ; et s'il y a des juifs, ils sont plongés dans les cloaques d'un quartier infect, et on leur enlève dévotement des enfants pour en faire des apostats forcés. D'où viennent alors ces épouvantables châtiments frappant une terre si sainte ? Pharaon, quand le choléra morbus a éclaté chez lui et a fait périr les premiers-nés des Égyptiens, a bien compris ce signe de la justice divine ; il a vu le doigt de Dieu et s'est empressé d'affranchir les Hébreux. Mais le pape, en présence des malheurs de son peuple qui sont cruellement saigner son cœur paternel, son cœur de prêtre et de roi, reste cependant insensible, insébranlable, impitoyable, et dit aux martyrs du Ghetto : *Non possumus!* Il ne voit pas le glaive

flamboyant de l'ange de la mort dirigé sur son pays et le menaçant d'une destruction complète..... Pourquoi ne se place-t-il pas entre les mourants et les vivants, comme Aaron, — un autre souverain pontife, — avec l'encensoir de la justice et de la paix aux mains, pour faire cesser le fléau ?

Livrons-nous à des pensées moins tristes et tournons nos regards vers un ciel plus serein.

A l'occasion de la fête de l'Empereur, une véritable pluie de décorations est tombée sur nos coreligionnaires. Ils ont sans doute, par leurs vertus et leur piété, mérité que le ciel leur appliquât cette promesse de l'Écriture : « Je vous donnerai la pluie *en son temps* » (le 15 août et le 1<sup>er</sup> janvier), וְיָרַד בְּשָׂר אִרְצְכֶם בְּשָׂר. Nous aurons bientôt, si cette bénédiction continue, une nombreuse légion de décorés israélites au milieu de la grande Légion d'honneur universelle, un État dans l'État.

Mentionnons ici deux des distinctions conférées à des coreligionnaires :

L'honorable M. Simon Sée, de Colmar, a été réélu juge suppléant au tribunal civil de cette ville. Ainsi dans cette province du Haut-Rhin, où il existe encore de nombreux et vifs préjugés contre nous, on avait confié cependant à un des nôtres les graves et hautes fonctions de juge, car par sa loyauté, ses lumières et son caractère, il inspirait à tous une grande confiance. Et après qu'il eut rempli ces fonctions pendant deux ans, après qu'on l'eut vu à l'œuvre, on l'a choisi de nouveau et on l'a maintenu à son poste d'honneur, car on a reconnu la consciencieuse droiture, la religieuse équité, la rigoureuse et invincible incorruptibilité qu'il apportait dans cette chose sainte et auguste qui s'appelle la justice et qui est à Dieu. Que nous sommes loin des temps d'Assuérus ! Alors Aman accusait les juifs de ne point observer les lois du pays, et aujourd'hui ils sont chargés de les appliquer !

Voici une autre distinction : le roi de Portugal vient d'accorder la décoration de l'ordre du Christ à M. Léopold Sée, banquier à Paris, pour services rendus à son gouvernement. Le jeune et honorable banquier peut être justement fier de cet honneur qui lui vient de la part du souverain d'un pays où les juifs furent jadis l'objet de cruelles persécutions. Sa Majesté Très-Fidèle, en manifestant sa royale estime pour un des nôtres à cause de ses mérites et de ses services distingués, montre par là ses nobles dispositions à émanci-

per dans ses États les coreligionnaires de M. Léopold Sée. Telle est au moins notre espérance.

Le mois d'Elloul est arrivé et déjà dans nos temples retentit le cor sacré annonçant le prochain jour du Jugement. Pour se préparer à cette comparution devant le tribunal céleste, l'israélite doit, par la pénitence, se réconcilier avec son Dieu, et, par le pardon, avec son frère. Qu'on nous permette de nous livrer à ce dernier acte, ici, publiquement, selon l'antique coutume d'Israël. Nous ne croyons pas avoir fait, dans le cours de l'année 5627, du mal à qui que ce soit; donc nous n'avons à demander pardon à personne. Mais, de notre côté, nous pardonnons sincèrement à tous ceux qui nous ont causé des dommages matériels ou moraux, ou qui nous ont offensé par la parole ou par la presse. Nous pardonnons aussi à ceux de nos confrères du journalisme qui ont commis à notre détriment des plagiats, en empruntant à *l'Univers israélite* des nouvelles et des communications sans le nommer. Ils ne manquent jamais d'indiquer exactement la source de leurs informations, lorsque cette source est une feuille non israélite; mais est-il besoin d'être juste et loyal envers un coreligionnaire? Voici un exemple entre beaucoup :

Le *Nieuw israelietisch Weekblad* d'Amsterdam du 9 août dernier publie un grand nombre d'extraits de notre numéro sans dire où il les a pris. Il fait quelque chose de plus répréhensible et qui montre de tristes habitudes de dissimulation et de déguisement, un parti pris déplorable. Nous avons reproduit un article officiel du *Journal de Monaco*, annonçant qu'un traité d'amitié avait été conclu entre le prince Charles II et l'empereur du Maroc, et que les négociations de ce traité avaient été conduites par M. le chevalier Delpuget. Nous avons ajouté : « Le plénipotentiaire du prince de Monaco dont il est question ici est M. David Delpuget, notre honorable coreligionnaire et collaborateur de Bordeaux, qui vient de faire un voyage de plusieurs mois au Maroc, etc. » Or, la feuille hollandaise désirait reproduire cette nouvelle; mais comment faire pour ne pas nommer *l'Univers israélite*, dont M. Delpuget est qualifié de collaborateur? Simplement en effaçant les mots *et collaborateur* et en laissant seulement subsister « notre coreligionnaire » *onze geloofsgeenoot*, c'est-à-dire en *démarquant* soigneusement la chose qu'on dérobe à autrui. Cela est très-ingénieux et mérite une mention, peut-être non honorable, à l'Exposition universelle, section des Pays-Bas.

Nos docteurs qui ont dit : « Il est défendu de tromper même la pensée d'un païen » אסור לנטב דעה של גוי (Choullin, 94), s'ils vivaient aujourd'hui, éprouveraient peut-être le besoin de dire : אסור לנטב דעה של ישראל « Il n'est pas permis de voler le travail intellectuel d'un confrère. » Mais nous avons annoncé un pardon général, le *Nieuw israëlietisch Weekblad* en profitera ; seulement nous ne lui enverrons plus notre journal, qui est pour lui une cause de tentation et de péché (1).

Préparons-nous donc à célébrer saintement les jours des Selichoth, qui sont si propices pour la réconciliation de l'israélite pécheur avec son Dieu miséricordieux, pour sa rentrée dans la grâce divine ; empressons-nous de profiter de ce mois bienheureux pendant lequel Moïse était sur le Sināï et obtenait le céleste pardon pour les péchés de son peuple. Ce peuple avait oublié Dieu dans l'adoration du veau d'or, tandis que nous, nous l'oublions dans le culte du matérialisme, des préoccupations et des jouissances du monde, et aucun Moïse ne vient briser cette idole qui cause notre décadence spirituelle, la déchéance de notre noblesse glorieuse.

Le premier jour des Selichoth, avons-nous dit ailleurs, Israël se lève comme un seul homme, bien longtemps avant l'aube du jour, pour offrir sur l'autel du Très-Haut le pur sacrifice de son amour et de son adoration. Ces dévotions matinales exercent sur la vie religieuse israélite la plus puissante et la plus heureuse influence. Elles produisent une régénération merveilleuse dans le cœur du croyant, une sanctification dans la maison, une élévation dans la famille, une espérance et une félicité dans l'âme des vieillards, des femmes et des enfants, un céleste ennoblissement de toutes les pensées et de tous les actes. Chacun en Israël, observant ces saintes et vivifiantes traditions, peut se dire : לב טהור ברא לי אלקים ורחו נכון חדש בקרבי « Dieu a créé en moi un cœur pur et a renouvelé en moi un esprit de droiture. » En répétant si souvent tous les matins les sublimes attributs du Seigneur, sa miséricorde, sa longanimité, son indulgence pour le pécheur et le coupable, etc., l'israélite ne peut manquer de devenir lui-même bon envers son frère, charitable envers le pauvre, indulgent pour les fautes de son prochain. Aussi les prières de Selichoth étaient-elles toujours accompagnées d'aumônes, de jeûnes, de péni-

(1) L'éminent rédacteur en chef de *l'Israélite*, par inadvertance sans doute, attribue mainte fois à une autre feuille des nouvelles tirées de *l'Univers israélite*.

tences, de saintes résolutions, de nombreux actes de piété et de bienfaisance, qui préparaient dignement l'israélite au grand jour du Jugement. Heureuse époque de l'année où la force morale, la vie spirituelle, l'ardeur et la lumière de la foi inondent la communauté du Seigneur !

S. BLOCH.

---

## LETTRES D'ITALIE.

### IV

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons terminé notre dernière lettre par quelques mots sur le collège rabbinique de Padoue, mais nous apercevons que ces mots ne suffisent pas pour faire connaître au dehors une institution qui a eu déjà et qui aura peut-être encore tant d'influence sur les destinées du judaïsme italien. Nous croyons donc faire une chose agréable à vos lecteurs en leur donnant quelques brefs renseignements sur son origine et son organisation.

Mais qu'il nous soit permis d'abord de donner place à une juste réclamation.

Un de nos amis de Venise, en nous remerciant de ce que nous avons dit des établissements de cette respectable communauté israélite, nous fait observer que la fondation de ces nobles et utiles institutions est due en grande partie à l'initiative, au zèle et à la charité inépuisable du vénérable grand rabbin de cette ville, M. Abraham Lattes.

Nous nous estimons bien heureux de pouvoir réparer cet oubli involontaire et de rendre la justice due aux mérites distingués de M. le grand rabbin ; d'autant plus que nous avons le bonheur de le connaître personnellement et de pouvoir en conséquence affirmer sans flatterie qu'il est un des rabbins les plus zélés, les plus charitables et les plus modestes de l'Italie. Profondément érudit dans la science du judaïsme, il ne songe jamais à faire parade de ses éminentes qualités. Tout dévoué aux devoirs de son ministère, il n'a d'autre ambition que de faire le bonheur de son troupeau, de l'instruire, d'en soulager les misères et de le rendre meilleur.

Voici maintenant quelques faits, saisis parmi des centaines qu'on

pourrait citer, qui donneront une idée exacte du noble caractère de ce digne ministre de la religion israélite. Nous les avons tirés d'un document presque officiel (1).

Dans ses visites quotidiennes à la maison des indigents, M. le grand rabbin a eu mille occasions de se convaincre d'une vérité dont les riches ne veulent pas toujours se persuader, à savoir que l'amour du travail ne suffit pas toujours pour s'en procurer et pour sauver de l'oisiveté et de la misère; que bien souvent, au contraire, le pauvre le plus nécessiteux, le plus désireux de s'occuper, ne trouve pas de travail, ne trouve aucun moyen de tirer quelque parti de son habileté et de se frayer une route dans le monde. Combien de ces pauvres malheureux y a-t-il dans les grandes villes! Que de jeunes garçons, que de jeunes filles se perdent à jamais dans cette terrible épreuve de la vie! Combien de fois, découragées par les obstacles, fatiguées par la longue attente, désespérées par tant de déceptions, ces pauvres créatures se laissent-elles aller à douter de la Providence divine, à haïr la vertu, à maudire l'honnêteté, et se jettent-elles dans l'abîme du vice, peut-être du crime! M. le grand rabbin, qui a bien souvent essuyé les larmes de ces malheureux et qui a tant de fois pleuré avec eux, M. le grand rabbin a compris que, sans un établissement qui assurât du travail à ceux qui désiraient sincèrement travailler, les autres institutions d'instruction créées avec tant de dépenses n'aboutiraient à rien.

A peine en eut-il conçu le besoin, qu'il se mit avec le plus noble élan à solliciter de la communauté la fondation d'un établissement d'industrie (*Casa d'industria*) où les indigents pussent trouver une occupation stable et utile; et pour encourager les riches à faire à cet effet des sacrifices, il commença par souscrire lui-même, le premier, pour la somme de 2,000 fr. Mais comme les offrandes des israélites, déjà bien chargés par la fondation et le maintien des autres établissements de la communauté, ne suffisaient pas entièrement à ce besoin, M. Lattes recourut au conseil municipal de la ville et en obtint une subvention annuelle capable d'assurer l'existence de l'institution.

Pendant ce n'était pas assez d'avoir une *Maison d'industrie*, il fallait lui procurer, lui assurer continuellement des travaux, chose bien plus difficile à obtenir que sa fondation. Mais l'homme de cœur

(1) Actes et discours d'installation de la nouvelle direction de l'Institut rabbinique lombardo-vénitien de Padoue, etc. Venise, 1853, p. 54 et 55.

ne se décourage pas ; il va frapper à toutes les portes, il va de maison en maison, chez les israélites et chez les chrétiens, à la municipalité, aux administrations civiles et militaires du gouvernement, partout enfin où il espère trouver la matière du travail. Où il faut des cautions, des garanties, il s'en procure, et il ne se repose pas jusqu'à ce qu'il voie son institution fleurir.

Mais, pour estimer dans toute sa valeur le noble caractère de cet homme pieux, il faut le voir pendant le siège de Venise en 1849.

On connaît les actes d'héroïsme accomplis à cette époque par les Vénitiens, et les horreurs d'un siège devenu désormais fameux dans l'histoire. On sait, par conséquent, qu'après une lutte acharnée de plusieurs mois, les assiégés, enfermés dans la ville, étaient entourés de tous côtés par les Autrichiens qui la foudroyaient incessamment avec leurs canons. Pour rendre plus affreuses les souffrances des assiégés, la famine et le choléra vinrent se joindre aux désastres du bombardement. Que de misères épouvantables ! Il n'y avait plus de pain, plus de sûreté dans les maisons ; il était impossible de sortir dans la rue sans être tué ou blessé par les bombes et les grenades, et l'épidémie asiatique faisait des centaines de victimes chaque jour.

Mais le quartier de la ville qui était le plus exposé au feu de l'ennemi et le plus maltraité par le fléau, c'était celui habité par les juifs, appelé *Canaregio*, parce que, bien qu'à cette époque il n'y eût plus de *Ghetto* à Venise, cependant une grande partie de la population israélite, et les pauvres particulièrement, demeuraient encore dans les anciennes habitations, dans le voisinage des temples.

Ici M. le grand rabbin avait sa maison.

En vain les riches, qui demeuraient dans des quartiers plus sains et moins exposés aux bombes des Autrichiens, tâchèrent-ils de l'arracher à ce foyer de périls en lui offrant leurs maisons. En vain les chefs de la communauté vinrent-ils le conjurer de se mettre en sûreté et de ne pas exposer à la mort une vie aussi précieuse que la sienne. M. le grand rabbin répondait toujours : « Ma place, à moi, est auprès de la maison de Dieu et de mon cher troupeau, et si l'Éternel veut que je meure, je mourrai dans le lieu où mon devoir m'appelle. » Et, chose surprenante ! tandis que personne n'osait descendre dans la rue, on voyait cet homme de cœur aller de maison en maison assister les moribonds, apporter des secours aux affamés, consoler les affligés. Voilà le vrai ministre du Très-Haut !

Revenons maintenant au collège rabbinique de Padoue.

Cette noble et très-utile institution, la première de ce genre qu'on ait vue surgir en Europe, a été fondée par les communautés israélites de l'ancien royaume lombardo-vénitien, aux frais desquelles elle est entretenue ; mais elle doit beaucoup aussi aux soins paternels de la maison de Lorraine, qui a montré une véritable sollicitude pour les juifs. Sa politique a pu être discutée, mais ses bienfaits envers les descendants de Jacob sont indiscutables et ne seront jamais oubliés.

Nous avons déjà signalé, dans la dernière lettre, comment l'empereur Joseph II, un des souverains les plus distingués de cette dynastie et un des princes les plus tolérants du monde, fut le premier qui songea à l'émancipation des israélites. Mais il ne se borna pas à accomplir cet acte de justice, il voulut améliorer la condition intellectuelle et morale de ces pauvres *parias* ; il voulut les guérir des maux qu'une longue oppression leur avait apportés, les relever de la boue où le mépris public les avait plongés, et les rendre capables, enfin, de justifier par leur conduite les bontés souveraines, en se montrant citoyens intelligents et dévoués comme les autres. A cet effet, en même temps qu'il publia le fameux décret du 16 mai 1781, il ordonna aux gouverneurs des diverses provinces de l'empire de veiller à ce que *l'instruction religieuse et civile des juifs fût réformée*, de les encourager dans cette nouvelle voie, de les conseiller et de leur donner l'appui du gouvernement.

Lorsque les chefs de la communauté israélite de Trieste vinrent chez le gouverneur de la ville, le comte de Linzendorf, pour le remercier de la faveur impériale et entendre de lui les intentions du monarque, le noble comte leur répondit : « Écrivez à votre coreligionnaire Moïse Mendelsohn, il vous montrera le chemin à prendre. »

Et moyennant les savants conseils du vénérable philosophe allemand et de son ami Herz Wessely, et les encouragements du gouvernement, la communauté de Trieste éleva ses institutions d'instruction à un tel degré de perfection qu'elles ne laissent rien à souhaiter (1).

Les préoccupations politiques survenues en Europe à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci détournèrent des juifs

(1) Nous empruntons ces détails à un livre dont nous nous réservons de parler dans la suite de nos lettres. C'est une oraison funèbre prononcée dans le temple de Trieste, à l'occasion de la mort du professeur S. D. Luzzatto, par M. le professeur Marco Tedeschi, grand rabbin de cette ville. Cette oraison est une biographie détaillée de l'homme célèbre que l'Italie a perdu il y a peu de temps.



l'attention du gouvernement autrichien. Mais en 1820, lorsque tout le monde vivait en paix, l'empereur François 1<sup>er</sup> publia un édit par lequel il ordonna que, dès ce jour (29 janvier), aucune communauté israélite ne pût élire son rabbin que parmi les jeunes gens ayant prouvé, par des documents authentiques et des examens publics, qu'ils avaient étudié la philosophie dans les collèges de l'État, et qu'ils connaissaient à fond l'essence de la *religion israélite*. Dans le même temps, par la voie du gouverneur de Venise, il fit connaître aux communautés israélites du royaume lombard-vénitien son désir de voir les juifs se conformer à l'ordonnance impériale par la fondation d'un établissement qui pourvût aux nouveaux besoins. Les représentants de ces communautés furent appelés à cet effet à Venise par l'ordonnance du 27 mai 1821 ; par celle du 8 novembre 1825 fut arrêtée la fondation de l'institution rabbinique, et le 10 novembre 1829 elle fut inaugurée solennellement.

Le collège devait avoir un conseil d'administration ordinaire chargé de l'observation et de l'exécution du règlement, et un conseil supérieur de surveillance dont les attributions étaient de choisir les membres du premier de ces conseils, de veiller à ce que chacun d'eux fit son devoir, et d'introduire dans le règlement les innovations que l'expérience démontrerait nécessaires.

Faisaient partie du premier conseil : les deux professeurs de l'institution, un directeur, un vice-directeur, un économiste, un trésorier et un secrétaire.

Le second conseil était composé des grands rabbins de Venise, de Mantoue, de Padoue, de Vérone, de Rovigo, et des présidents des administrations de ces communautés.

Mais on sait trop bien que les meilleurs règlements du monde ne servent pas toujours à faire les bonnes institutions. Leur prospérité ou leur décadence dépend très-souvent du choix des personnes appelées à les diriger. Et ce choix fut heureux, très-heureux. En effet, on appela aux fonctions de professeurs du collège deux intelligences des plus distinguées qu'on connût alors en Italie, savoir : M. Lelio Della Torre, pour le Talmud, la théologie rituelle et l'art oratoire, et M. S. D. Luzzatto, pour la philologie hébraïque et chaldéenne, l'exégèse des livres sacrés et la théologie dogmatique et morale.

La renommée éclatante acquise ensuite par ces deux professeurs, par leurs œuvres scientifiques et littéraires, nous dispense de faire l'éloge de leur enseignement.

Le choix des directeurs ne fut pas moins heureux, et pour s'en

persuader il suffit de nommer, pour le premier conseil, feu Gabriel Trieste, un de ces hommes d'autrefois dont on ne saurait dire si la science ou la piété était plus puissante en eux, et qui croyaient avoir infructueusement employé une journée s'ils l'avaient passée sans accomplir quelques bienfaits.

Sous une telle direction et avec de tels professeurs, le collège prospéra dès son origine, et il a donné les meilleurs fruits qu'on en pût espérer.

S. JONA.

---

## ALEXANDRIE, JAFFA ET JÉRUSALEM

EN 1865.

(Suite.)

Comme je l'ai déjà dit, je ne tenais pas à visiter la célèbre mosquée si bien décrite par le père Roger. Les rabbins de Jérusalem en font la défense expresse aux juifs de cette ville et les excommunient s'ils enfreignent cette défense. Certes, une pareille punition ne m'aurait nullement empêché de satisfaire ma curiosité : je dédaigne souverainement ce moyen emprunté à un âge barbare et dont on se rit de nos jours avec juste raison ; mais je tenais à connaître les motifs de cette rigoureuse défense. Je rapporte ici l'explication que voulut bien m'en faire un docte rabbin.

Lors du siège de la sainte cité, les Juifs résistèrent héroïquement pendant trois années consécutives aux puissants efforts de l'armée romaine. Craignant de finir par succomber, ils enfouirent dans de profonds souterrains situés sur le lieu même où est construite la mosquée d'Omar, grand nombre de vases sacrés qui appartenaient au service des sacrificateurs du Saint des saints, espérant les retrouver dans des temps meilleurs ; et dans la supposition que ces saints ornements existent encore aux mêmes endroits, les rabbins ont interdit de fouler une terre qui, d'après eux, renferme ces objets vénérés par les fils d'Israël.

### L

J'ai parlé de la Voie Douleureuse, nommée par les Arabes *Harrat-bab-Hallam*. C'est une longue rue placée à l'occident de la ville ; elle commence à la porte des Troupeaux et vient finir au palais des Pa-

triarches; elle est montueuse, étroite, très-mal pavée, et habitée par des Grecs.

Nous parcourûmes successivement les rues *Harrat-el-Mulsmin* ou rues des Turcs, *Harrat-bab-Hottat* (rue du Temple); nous suivîmes dans toute sa longueur celle de *Harrat-el-Nassara*, qui mène au saint-sépulcre: ce quartier est le plus commerçant de Jérusalem; puis, traversant la rue du Bazar, avec qui nos lecteurs ont déjà fait connaissance, nous gravîmes dix à douze marches, et, continuant notre chemin en prenant des ruelles sans nom, nous vîmes aboutir à *Harrat-el-Youd* ou quartier des juifs.

Toutes ces voies ont à peu près la même physionomie: toujours sales, souvent infectes, quelques-unes pavées de galets. Des magasins, ou plutôt de très-petites chambres prenant le jour par la porte seulement; des marchandises de rebut entassées sans ordre; un Arabe assis à l'orientale, fumant le chibouck ou roulant dans ses doigts les grains d'un chapelet, répondant avec indifférence, avec efforts même à vos questions; nuls cris, nul bruit, nulle animation, un silence sépulcral; de rares passants marchant gravement les yeux baissés, quelques femmes voilées filant comme des ombres, des maisons basses aux fenêtres grillées et ressemblant à des prisons: voilà pour l'intérieur de Jérusalem.

## LI

Le temps était lourd, la chaleur étouffante, notre course avait été longue, nous nous décidâmes à faire une sieste: ces quelques heures de repos prises vers le milieu du jour sont indispensables et très-salutaires sous le ciel oriental.

En arrivant chez Moïse Aaron, où nous entrâmes avant de gagner notre appartement, nous trouvâmes quelques personnes qui y étaient venues à notre intention; parmi elles étaient deux rabbins. Nous eûmes avec eux un très-long entretien sur les misères et les souffrances que supportent nos frères malheureux de la ville sainte avec une admirable résignation; ils venaient nous prier instamment de plaider leur cause à notre retour en Europe. Beaucoup de nos coreligionnaires, nous dirent-ils, meurent littéralement de faim sans se plaindre; les aumônes envoyées de l'extérieur sont non-seulement insuffisantes, mais réparties avec la plus grande partialité, et malheureusement bien souvent détournées de leur pieuse et charitable destination; des rabbins privilégiés formant une coterie puissante en

sont seuls les dispensateurs et se considèrent comme les premiers pauvres.

Ils nous assurèrent qu'il existait à Jérusalem un homme qui exploite en grand et à son profit la charité d'Israël. Cet homme obtient, moyennant une somme convenue, des lettres patentes qui instituent des *chalias*. Ces prétendus intermédiaires du malheur sont expédiés au dehors pour quêter, et le produit des offrandes recueillies est partagé entre ces commis voyageurs d'un nouveau genre et leur chef. Ils reviennent de leurs tournées, à ce qu'ils disent, les mains toujours vides; le peu qu'ils ont obtenu a été absorbé, selon eux, par les frais du voyage.

Les deux rabbins, pour appuyer la véracité des faits dont nos oreilles venaient d'être douloureusement frappées, nous montrèrent à quelques pas de notre habitation une maison valant une cinquantaine de mille francs, nouvellement édifée et appartenant à un de ces faux mandataires de la charité.

Nous apprîmes encore bien des faits scandaleux que nous passerons sous silence, mais je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce qui m'a été dit sur le comité qui dirige la communauté de Jérusalem.

Ce comité est à la fois tracassier et sordide, fait argent de tout, ne respecte rien, pas même la douleur des familles, comme on pourra s'en convaincre par le récit suivant.

Les actes religieux sont taxés, les mariages, les divorces, les enterrements, etc. etc. Rien de plus juste au premier abord, mais ces taxes sont loin d'être réparties d'une manière équitable; elles sont tellement arbitraires, que dans plus d'une occasion les administrés se trouvent dans l'obligation de recourir à l'autorité de leurs consuls, afin d'obtenir des adoucissements. Le comité cède, mais très-difficilement.

Voici ce qui arriva dans l'année 1864 :

Un israélite habitant Jérusalem vint à mourir. Il passait à tort pour riche, il n'était qu'aisé. Sa famille, désirant le faire inhumer d'une manière convenable, fut taxée par le comité à dix mille piastres, (plus de 2,000 francs). Elle se récria sur l'énormité de la somme; en effet, c'était exorbitant, mais le comité avait prononcé. Les parents s'empressèrent de porter leurs doléances au consul anglais, dont le défunt était protégé, afin que ce magistrat interposât son autorité dans ces tristes et douloureux débats. Le consul écrivit au président du comité, en le priant de vouloir bien faire procéder à l'enterrement pour la somme de six mille piastres seulement. Ce dernier répondit

au consul que par déférence pour son caractère on rabattrait deux mille piastres sur les dix mille demandées. Le consul, blessé dans sa dignité et voyant que l'on ne tenait aucun compte de sa prière, écrivit de nouveau pour ordonner d'enterrer le mort, non plus cette fois pour six mille piastres, mais bien pour trois mille. Nouvelle réponse du président : on consent à faire l'inhumation pour six mille piastres, comme l'offrait la première lettre de M. le consul. Ce dernier, pour la dernière fois, répond qu'il exige que l'enterrement soit fait pour dix piastres, déclarant au comité que s'il ne se soumettait pas à cette décision il allait en référer au gouverneur. Cette menace fit son effet, et le sujet anglais fut inhumé au grand désespoir des messieurs du comité. Je cite ce fait parmi une foule d'autres de même nature. C'est triste, mais c'est vrai.

Nos visiteurs prirent congé de nous, non sans nous faire promettre de nouveau de ne pas oublier, lors de notre retour en Occident, de porter à la connaissance de nos frères les misères qui accablent une grande partie des juifs de la ville sainte. Je le leur promis, j'acquiesce aujourd'hui une dette sacrée.

L'heure du *Minha* approchait, on se rendait déjà au *Cotel-maarbit*. Notre ami Aaron ne manquait jamais tous les vendredis d'aller prier au pied du mur sacré, nous l'accompagnâmes. Nous trouvâmes là une foule d'israélites, hommes, femmes, enfants, qui étaient au pieux rendez-vous. Les femmes, assises à terre par groupes de quatre à cinq, chantaient les psaumes de David et des prières composées d'après le rite allemand ; les hommes, debout, étaient appuyés au saint mur la face tournée à l'orient, quelques-uns agenouillés ; beaucoup avaient endossé le *thalet* et posé les *théphilims* ; tous priaient avec ardeur. Ces visages bronzés rayonnaient la foi et la sainte croyance en Dieu. J'ai vu verser des larmes de douleur sur une nationalité perdue depuis dix-huit siècles. Ce spectacle, que l'on ne saurait jamais oublier, me toucha au delà de toute expression ; je m'écriais aussi avec mes frères : « *Thora-moscheh-émet* » et j'embrassais avec bonheur ce marbre vénéré par les fils de Jacob.

Les juifs de Jérusalem affectionnent particulièrement le *Cotel-maarbit*. Ce débris du plus beau temple de l'univers élevé par la créature au Créateur est des plus imposants ; il produit une impression de grandeur et de majesté qui vous remplit d'admiration et de

respect. On se plaît à reconstruire en imagination le splendide monument édifié par le fils de David au Saint des saints, au Dieu fort et jaloux, et l'israélite croyant, en contemplant ce dernier vestige d'un passé glorieux, élève son âme vers le Dieu *Tsébahot* en répétant avec tout Israël : « *Achibénou-adonnay élécha vénachouba hadek yamenou kequedem.* »

Je remarquai peu de *Séphardim* ; les *Aschkénasim*, au contraire, y étaient nombreux ; les premiers passent à Jérusalem pour moins orthodoxes que les seconds. Les juifs espagnols-portugais suivent régulièrement les saint offices, mais montrent moins de zèle pour les intérêts religieux ; ils fréquentent peu les *Midrachs* ; nous devons ajouter que l'on trouve aussi chez eux beaucoup plus de tolérance et absence complète de superstition. *Séphardim* et *Aschkénazim* n'ont guère de rapports entre eux, mais vivent cependant en bonne intelligence.

Les Espagnols-Portugais portent le costume oriental, la longue robe, une courte tunique par-dessus, le turban colossal, et sont chaussés de babouches ; une large ceinture ceint leurs reins. Les docteurs de la loi et les scribes ont une écritoire en cuivre suspendue à leur côté.

Les *Aschkénazim* ont presque tous le costume polonais par eux adopté, mais modifié : une très-longue lévite en drap de couleur foncée qui leur descend jusqu'aux chevilles, une ceinture noire. Ils portent des bottes à hauts talons et sont coiffés d'un chapeau aussi laid que disgracieux ; ce chapeau est remplacé pour les jours de grandes fêtes par un vaste bonnet garni de fourrures qui les fait ressembler à des Cosaques ; une mèche de cheveux frisée retombe sur leurs tempes. Inutile d'ajouter que *Séphardim* et *Aschkénazim* laissent croître leur barbe, ornement rigoureusement exigé à Jérusalem.

Nous assistâmes à la prière du *Mineha*. Plusieurs *kadisch* terminèrent cette station religieuse ; un *chamaz* vint avertir les femmes d'avoir à quitter le saint lieu pour aller allumer les lampes du *schabbat* ; elles n'en tinrent aucun compte, et il fallut une seconde injonction du sacristain israélite pour les décider à quitter la place. L'heure du *harvit* approchait ; nous nous acheminâmes vers la synagogue de notre rite, où nous attendait le respectable M. Raphaël Altaras.

DAVID DELPUGET.

## HISTOIRE

DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE  
CHEZ LES ISRAËLITES (1).

(Suite.)

A la lecture du *Schemâ*, avec sa triple annexe d'actions de grâces, les serviteurs de l'autel joignaient encore, nous dit la Mischnâ, celle du Décalogue. Ici il serait oiseux de rechercher pourquoi la Synagogue a senti le besoin de décréter cette seconde lecture biblique. Le Décalogue n'est-il pas le précis et la quintessence de toute la Loi, le fondement de la morale, la base sur laquelle repose l'économie tout entière du judaïsme? Un tel monument ne pouvait demeurer enfermé dans l'arche d'alliance, ne pouvait faire défaut dans une maison de prière et d'enseignement religieux. Il eût été peu sage, en effet, de composer des prières expresses pour la vulgarisation des grands principes mosaïques, et de ne pas profiter de cette antique, de cette admirable charte où ces mêmes principes, ces mêmes vérités, se trouvent solennellement proclamés par la bouche même de Dieu. Il est donc tout simple qu'elle fût introduite dans les synagogues pour y devenir l'objet d'une lecture publique et quotidienne.

Il arriva pourtant un temps où cette lecture disparut du culte synagogaal de la province et ne se conserva que parmi les prêtres de la métropole. Quelle fut la cause de cette suppression?

Les deux Talmuds ont pris soin de nous le dire : « Il eût été dans les règles, dit celui de Jérusalem, que les provinciaux aussi continuassent à réciter journallement les dix commandements ; mais on était arrivé à une époque où la prudence exigeait qu'on les relevât de ce devoir, car il était à craindre qu'entraînés par les *Minéens* (מנינים), ils n'en vinssent à admettre avec eux que ces commandements seuls ont une force obligatoire et un caractère divin (2). » Ainsi c'était pour enlever à une secte d'hérétiques le misérable argument qu'ils tiraient artificieusement, contre l'autorité de la Loi, de l'honneur exceptionnel

(1) Dans le numéro du mois d'août il s'est glissé deux erreurs. Au lieu de : de *réciter*, lisez : *ou réciter* ; et au lieu de : *Sabbathai Cohen*, ש"ך, lisez : *R. Abraham Abbali*, אב"א.

(2) T. J., *Berach.*, chap. I<sup>er</sup>, בדין דרמא ... ומשני מן אין קודין אורחא משני טעור, רבא. Le Talmud de Babylone, *ibid.*, 12 a, est moins explicite.

assigné dans le culte à la lecture du Décalogue, argument qui, tout misérable qu'il est, aurait pu induire en erreur le gros du peuple, que cette lecture fut entièrement supprimée, encore qu'elle reçût sa consécration de la grande Synagogue. C'était là, pour le dire en passant, la conduite ordinaire de nos grands hommes de l'antiquité. Un usage, une pratique, de si haut et de si loin qu'elle se réclamât, était délaissée dès qu'elle pouvait donner prise aux attaques de nos adversaires. Ils avaient pour devise ces paroles si pleines de sens : *L'abolition est souvent un moyen de conservation*. Mais ces adversaires théologiques, ces *Minim*, avec lesquels il fallait tant compter alors, quels furent-ils ? — Les Hellénistes, disent d'aucuns. Ce n'est pas admissible. Cette horde d'âmes basses et mercenaires qui, pour se faire les bienvenus des Syriens, osaient fléchir le genou devant une idole, pouvaient-ils croire à la divinité du Décalogue, dont le premier mot est une condamnation solennelle de l'idolâtrie ? Les vils suppôts des Jason, des Ménélaüs et les Alcime ne voulaient-ils pas saper jusqu'aux fondements mêmes du mosaïsme, afin d'élever sur ses ruines le culte débauché de Bacchus et d'Aphrodite ? Je n'ai pas besoin de dire que ce n'étaient pas les Samaritains ou les Saducéens, puisque les uns et les autres admettaient le livre entier de la Loi. Ce sont donc, à n'en point douter, les judéo-chrétiens qui sont désignés ici, comme c'est le plus souvent le cas dans le Talmud, sous ce nom générique de *Minim* (1). Tant qu'ils étaient gouvernés par leurs premiers apôtres, les *Nazaréens*, comme on les appelait alors, ne formaient à vrai dire qu'une secte juive, à peu près comme les Esséniens. Mais dès que Saul de Tarse devint, sous le nom de Paul, de persécuteur acharné un adorateur passionné, fanatique de la croix, une grande révolution s'opéra dans le christianisme. Voulant étendre sa mission d'évangélisation à la société païenne tout entière, ce second fondateur de la chrétienté rompit sans façon avec l'ancienne Loi, proclama la déchéance définitive de toutes

(1) On a longtemps cru, et principalement sur la foi d'Élias Levita, que les *Minim* du Talmud désignaient les *Manichéens* ou sectateurs de Manès, mais c'était là une grande erreur. Le mot מין נכר (refuser, rejeter; comp. Jér., XIII, 10), comme מוש' vient de מוש' , et a conséquemment le même sens que le terme chaldéen et arabe כשין, c'est-à-dire celui de *négateur*, de *dissident*. Aussi est-il donné par les talmudistes à tous ceux qui se séparent plus ou moins de leurs doctrines, ici aux Saducéens et Samaritains, là aux hellénistes et libres penseurs, mais le plus souvent encore aux judéo-chrétiens. Comme synonymes, on trouve fréquemment les noms de צדוקים et אפיקורסים.



les formes rituelles et pratiques du mosaïsme, substitua la foi aux œuvres, l'enseignement moral du Christ aux actes de l'ancienne religion, et ne conserva ainsi de toute la Révélation sinaïque que l'essence même de cette révélation, le Décalogue. Les partisans de jour en jour plus nombreux et plus ardents du paulinisme ne se faisaient sans doute pas faute d'exploiter tous les moyens imaginables pour convertir les juifs à la nouvelle doctrine, et comme la place d'honneur occupée par le Décalogue dans la liturgie synagogale pouvait servir merveilleusement leur cause, on le raya des offices, afin d'arracher cette arme à la propagande tumultueuse de ces terribles Minéens, *מִנְיָי הַרְעִיזוּ הַיְיָיִם* (1).

Enfin, pour clore l'office matinal, venaient deux prières proprement dites, deux requêtes auxquelles on donnait les noms d'*Abôdâ* et de *Birkath-Cohanim*. Par la première, on faisait instance à la Divinité pour qu'elle daignât agréer avec bienveillance et amour le sacrifice qu'on venait de déposer sur les marches de son autel, et qui allait être consumé en son honneur par le feu sacré. Par la seconde, on la priait de se montrer toujours propice pour son peuple d'Israël, de répandre sans cesse sur lui les trésors de sa bonté, de sa bénédiction et de son infinie miséricorde, et surtout de ne lui jamais refuser la paix, la paix avec ses dominateurs de la Perse, la paix avec les peuples voisins, la paix avec ses propres frères, la paix, enfin, sans laquelle il ne saurait y avoir ni bonheur domestique ni bien-être social.

Voilà en quoi consistait le service divin que les prêtres d'abord, le peuple ensuite, et en dernier lieu les délégués de ce peuple, célébraient chaque matin dans le temple de Jérusalem et dans toutes les synagogues de la Judée (2). Il avait pour objet, comme on le voit, d'ancrer plus profondément dans les esprits les vérités les plus essen-

(1) Telle est aussi l'opinion de Jean Buxtorf : « Credo intelligi hic *Christianos* qui reliquas leges mosaicas, ceremoniales et esse parte forenses, sublatis dixerunt. » Voir *Synagoga judaica*, p. 202 (édit. de Bâle). — Si, nonobstant la défense, les hommes pieux de nos jours ont encore l'habitude de réciter chaque matin le Décalogue, c'est qu'il faut savoir que cette récitation n'a été défendue par nos sages qu'en tant qu'elle faisait partie du culte public. Voir les *Consultations* de R. Salomon Luria (*מר"ש"ל*), n° 64.

(2) Remarquons ici que les mots de la Mischna, *וּבְרִיכוּ ... אֶת הַדָּבָר*, qui induisent à croire que la prière des prêtres et du peuple se faisait simultanément, doivent être effacés de notre texte. Les anciennes éditions ne portaient point ces deux mots. Voy. R. Salomon ben Adéret, *אריבע שטור*, p. 5 a.

tielles de la religion et de l'histoire, d'attacher Israël à son Dieu par des rapports plus constants, plus étroits et plus spirituels, et d'élever ainsi entre sa religion et l'idolâtrie, surtout le magisme, une sorte de muraille d'airain, de cordon sanitaire, qui en arrêtât la contagion. Eh bien, personne pourra-t-il nous taxer de témérité en affirmant que cette grande œuvre de réforme doit être rapportée à notre grande Synagogue? Je ne le pense pas. Mais s'il est vrai que cet ensemble d'oraisons remonte à une aussi haute origine, est-il vrai aussi que nous les possédons telles qu'elles sont sorties un jour de la main de leurs auteurs? Le lecteur voudra bien nous suivre dans ce nouvel examen.

Nous venons de dire qu'il est impossible de ne pas faire honneur à nos premiers pères de la Synagogue de toutes les prières énumérées par la Mischna de *Thâmîd*; mais ces prières, qui présentement encore forment l'essence de notre office, les siècles nous les ont-ils conservées dans leur type originel, dans leur intégrité primitive? Je dirai d'abord qu'une conservation intégrale à travers tant de siècles serait, dans notre histoire littéraire, un fait des plus extraordinaires, presque une merveille. Pourrait-on citer, en effet, en dehors de nos livres canoniques, des écrits d'une certaine antiquité qui n'aient point reçu leur part plus ou moins grande d'additions ou d'interpolations? Nos anciennes histoires, nos apocryphes, nos deux Talmuds, nos vieux Midraschim, tous ont subi l'influence de mains étrangères, tous portent, tant plus que moins, les marqueteries du temps. Combien à plus forte raison des morceaux, comme des prières publiques, devaient-ils se modifier sous la double influence du temps et des circonstances! Mais nous n'avons pas besoin de nous en tenir à un pur raisonnement, à de simples vraisemblances; le moindre coup d'œil jeté sur cette partie de notre rituel suffit pour nous convaincre qu'elle aussi, qu'elle surtout a subi des changements. Les hommes du grand Synode pouvaient-ils demander, par exemple, à la Divinité « de faire lever sur Sion un nouveau soleil, de ramener Israël dans son ancienne patrie, le culte divin dans le sanctuaire du temple, » eux qui vivaient à Jérusalem dans un temps où la ville sainte fut complètement restaurée et tout le service du sanctuaire rétabli sur son ancien pied (1)? Voilà des intercalations qu'on peut toucher du doigt, qui

(1) Mais tout le peuple d'Israël ne vivait plus à Jérusalem, en Palestine; tous les exilés n'étaient pas revenus de Babylone; beaucoup d'autres se trouvaient

tombent sous l'œil. Sont-ce là toutes? Non, ce sont les moindres. L'œuvre synodale va se montrer à nous, entremêlée de compositions qui s'y sont soudées après coup, pareille à une trame sur laquelle on aurait semé toutes sortes de brochages. Pour procéder avec ordre, nous allons examiner une à une les prières dont il vient d'être question, en commençant par la première, celle dite de *Jotzer-Or*.

Dès le début, j'y trouve, à part le verset tiré des psaumes et qui est une interpolation manifeste, deux passages textuellement extraits du chant de *הַמַּלְאָכִים יוֹדְדָהּ*, c'est-à-dire d'une œuvre relativement moderne. Voilà donc déjà une première annexe, un de ces premiers brochages dont nous parlons. Vient ensuite une pièce dont les mots sont combinés de telle façon que chacune de leurs initiales répond à une autre lettre de l'alphabet. אֵל בְּרִיךְ בְּרוּךְ יִשְׂרָאֵל וְיִשְׂרָאֵל וְיִשְׂרָאֵל וְיִשְׂרָאֵל וְיִשְׂרָאֵל. Tiendrons-nous celle-ci pour une partie intégrante de la formule primitive? Pas davantage. Nos grands hommes de la Synagogue étaient étrangers à ces tours d'adresse, à ces œuvres de fantaisie; tout entiers à leur mission de vulgarisation, ils auraient cru manquer leur but, fausser l'esprit de leur mandat, en s'adonnant à de pareils artifices (1). C'est qu'entre nos rapsodes du moyen âge et les liturgistes du second temple il y a une différence du tout au tout. Autant ceux-là se plaisaient à des jeux d'esprit, à des tours de force, à des agencements artificiels, autant les autres recherchaient la simplicité, l'aisance, le naturel. Ils ne perdaient jamais de vue qu'ils écrivaient pour le peuple et que leur unique étude devait être conséquemment de choisir dans la langue les mots les plus usuels, les plus connus, afin que tout le monde pût les entendre. Aussi, ne voyez-vous dans aucune de leurs compositions le moindre trait qui sente le travail, qui vise à l'effet: ni image pompeuse, ni tour hardi, ni licence poétique, ni surtout des rimes et des constructions alphabétiques. Je ne dis pas qu'il n'eût été beau de voir ces successeurs des écrivains bibliques s'essayer à la lutte contre leurs divins modèles et enrichir la littéra-

dispersés dans des contrées encore plus éloignées. On pouvait donc parfaitement prier pour le retour de tous les enfants d'Israël et leur réunion intégrale, aux trois fêtes, dans le lieu que Dieu a choisi. Les israélites français, par exemple, supplient le Seigneur de faire cesser l'oppression d'Israël, bien qu'eux-mêmes jouissent de la plus heureuse liberté; mais ils prient pour leurs malheureux frères de Rome, de Roumanie, et de tant d'autres pays barbares. S. BLOCH.

(1) Mais les psaumes aussi ont de ces sortes d'artifices alphabétiques, et nous ne croyons pas que David ait pour cela « manqué son but, faussé l'esprit de son mandat. » S. BLOCH.

ture sacrée de quelques hymnes rituels bâtis ou non sur l'alphabet; mais ils étaient de l'avis du sage Homère, dont Horace dit « qu'il ne s'arrêtait jamais sur ce qu'il désespérait d'imiter d'une façon heureuse. »

*Et quæ*

*Desperat tractata nitescere posse, relinquit.*

Nous sommes donc obligé de voir ici encore l'œuvre d'un écrivain postérieur. Nous dirons la même chose de toute cette longue partie qui roule sur le culte rendu par les anges à leur divin Créateur. Non pas que nous voyions, avec MM. Zunz et Landshuth, dans le style de ce morceau des traces nouvelles d'une main étrangère; non, nous n'y apercevons ni de la rime ni aucun arrangement artistique. Y a-t-il, en effet, de l'apparence que les mots *אֲנֹכִים, בְּרוּחִים, גְּבוּרִים, עֲשִׂים*, soient les fragments d'un ancien *piout* abécédaire, ceux de *מִשְׁמָרִים וּמִשְׁמָרִים*, de *פִּיֶּעַל וְעִשָׂה*, les restes mutilés d'une seconde et d'une troisième combinaison de ce genre, et enfin qu'il y ait de la rime et de la versification dans cette enflade d'épithètes données à la Divinité : *בְּעַל מַלְחָמָה וְכוּ' עֲשִׂה וְחִשָׁה, בְּעַל גְּבוּרָה, פִּיֶּעַל גְּבוּרָה*? Je me figure mal une triple et même une simple kyrielle d'adjectifs correspondant aux vingt-deux lettres de l'alphabet, et je ne puis comprendre que l'assonance de quelques substantifs abstraits se terminant par une même affixe puisse être sérieusement prise pour de la rime. Autant vaudrait dire que les mots *הַסִּידִים טוֹבִים, הַסִּידִים, הַסִּידִים* du *Schemoné-Essré* sont les débris d'un ancien ordre alphabétique et que le *אֵין כְּאֵלֵיךְ* est de la haute poésie rimée. Vous riez. Le cas cependant est le même. Aussi n'aurions-nous pas fait mention de cette critique allemande, si, toute singulière qu'elle est, elle n'avait eu la fortune, plus singulière encore, d'avoir été répétée par d'autres écrivains de nos jours. Mais alors sur quoi nous fondons-nous pour dire que cette troisième partie aussi est une pièce intercalaire, une enchâssure faite après coup? Sur sa teneur : la bénédiction de *Jotzer-Or*, avons-nous dit, est une protestation dirigée contre le dualisme aryen et une proclamation de Dieu comme l'unique principe du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres. Quel rapport, je vous prie, cette protestation et cette proclamation ont-elles avec la description qui suit du *char céleste*, avec la manière dont les anges glorifient, exaltent, sanctifient et intronisent leur divin Maître? Vous n'en voyez point, cela est sûr. Mais est-il possible que le grand Synode ait amalgamé ensemble deux choses aussi disparates, aussi étrangères l'une à

l'autre? Donc, à partir de *אין ארץ חיים* jusqu'à *תתברך צורנו*, nous avons devant nous l'œuvre subséquente d'un écrivain qui a voulu consacrer dans une prière les visions mystérieuses d'Isaïe et d'Ézéchiël. Mais pourquoi cet auteur a-t-il choisi pour leur insertion une place en apparence aussi peu convenable? Ce fait, je me l'explique ainsi.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## LA QUESTION MILITAIRE JUIVE.

Une longue et ardente polémique sur les aptitudes militaires du peuple juif s'est engagée dans le *Moniteur de la Meurthe* et a occupé sept numéros de cette feuille.

Ont pris part à cette polémique :

M. Perrot, rédacteur du journal; M. Sylvain May, membre du Consistoire israélite de Nancy; M. Hatzfeld, ancien officier d'artillerie; M. François Jacquot, auteur d'une brochure intitulée : *Recherches historiques sur l'esprit militaire et l'éducation nationale des Hébreux*; M. Lévy-Bing.

M. Jacquot démontre par la Bible et des témoignages historiques, que l'art militaire eut son berceau chez les Hébreux. M. Perrot le conteste et soutient que le génie de la race juive est artistique, littéraire, commercial, industriel, mais nullement guerrier. « On a vu souvent même, dit-il, des officiers du génie ou d'artillerie, appartenant au culte israélite, donner leur démission pour entrer dans le commerce ou l'industrie, témoin M. Hatzfeld. » Il ne cite pas d'autres exemples, ce qu'il aurait dû faire après avoir dit : « On a vu souvent. » M. Hatzfeld, traduit ainsi devant le tribunal de l'opinion publique, répond : « J'ai quitté le service militaire par raison de santé, à la suite d'une grave maladie contractée pendant mon séjour à l'armée d'Orient; » et il produit l'extrait suivant d'une lettre du général Thiry, ancien commandant en chef de l'artillerie à l'armée d'Orient :

« Les services rendus par M. Hatzfeld ont été très-appréciés du général commandant l'artillerie et du général en chef, et lui ont valu la décoration de la Légion d'honneur, celle du Medjidié, et la proposition pour le grade de chef d'escadron.

« C'est par suite de maladie, contractée par les fatigues du service, que cet officier est entré d'abord à l'hôpital, et qu'il a été plus tard évacué en France. »

M. Sylvain May cherche à prouver le goût militaire de nos coreligionnaires par l'intéressante statistique que voici :

« Le chiffre de la population, en France, est de 36 millions ; le chiffre de la population israélite est (en chiffre rond) de 100,000 âmes, soit 1 israélite sur 360 habitants. D'après l'*Annuaire militaire*, l'état-major, l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et le génie, comprennent, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de capitaine inclusivement, 8,260 officiers ; sur ce nombre, *soixante-neuf* appartiennent au culte israélite, soit *trois fois plus* que la proportion de 1 à 360, qui ne donne que le chiffre de 23. Ajoutez à cela que la carrière militaire n'est réellement accessible aux israélites, *pour les officiers*, que depuis la révolution de 1830. »

On lira plus loin l'énergique lettre de M. Lévy-Bing, qui proteste également contre les assertions du rédacteur du *Moniteur de la Meurthe*. Eh bien, quant à nous, nous ne protestons pas !

Nous félicitons nos coreligionnaires s'ils n'ont pas un penchant très-vif pour le métier des armes, pour la profession de tuer son semblable, son frère dans l'humanité, souvent sans savoir pourquoi. Israël a reçu pour bénédiction *la voix de Jacob*, les paroles et les œuvres de paix et de fraternité, tandis que « tu vivras de ton épée » a été dit à Ésaü. Moïse a prononcé ce sublime souhait : « Plût au ciel que tout le peuple de Dieu se composât de prophètes ! » c'est-à-dire d'hommes paisibles et divinement inspirés, enseignant partout la loi sainte de l'amour du prochain et de la charité universelle. Il n'a pas dit : Plût au ciel que tout le peuple se composât de farouches guerriers gagnant des batailles à Sadowa et détruisant, sous des flots de sang, des peuples et des empires florissants. Nos Écritures nous apprennent que l'homme a été créé à l'image de Dieu, à l'image du *Créateur*, non à l'image du démon qui travaille à l'extermination du monde ; et les promesses messianiques annoncées par nos prophètes au genre humain consistent dans la transformation des épées et des lances en instruments aratoires, non dans la découverte de nouveaux fusils à aiguille ou de nouveaux canons capables d'anéantir en un clin d'œil des myriades d'hommes, de porter le feu et le sang, le désespoir et la mort au sein des villes et des campagnes. Nos ancêtres, en sortant de l'Égypte, furent nommés *légions du Seigneur* ; mais ils ne devaient, après la conquête de Canaan, leur légitime héritage, que faire des guerres défensives, des guerres *obligatoires*,

— *תורה ומצוות*.

Nous acceptons avec bonheur le reproche, comme un titre de gloire, comme un titre à l'éternelle gratitude de l'humanité, d'abhorrer la guerre, d'observer fidèlement le commandement divin qui a dit au Sinaï : « Tu ne tueras point. » Comme nous acceptons aussi avec joie la singulière et monstrueuse critique faite par certaines gens qui, ne voyant jamais d'israélites condamnés à mort pour meurtre, disent : Les juifs n'ont pas le courage de tuer. Puisse ce courage nous manquer aujourd'hui et dans toute l'éternité!... Les sages-femmes hébreues ont refusé, au péril de leur vie, d'obéir à Pharaon et de faire périr les petits enfants à leur naissance. Nous n'avons pas dans notre histoire de femme israélite assassinant son amie intime dans la forêt de Fontainebleau.

Ah ! si l'on calomniait les soldats israélites en prétendant qu'ils se conduisent mal sur le champ de bataille ; si *le Moniteur de la Meurthe* avait réellement dit, selon la lettre de M. Lévy-Bing : « Les juifs, bons soldats ? allons donc ! les affaires, les finances, voilà leur élément, ... mais, quand il s'agit de se battre, de payer de sa personne, c'est autre chose ; » alors nous éprouverions une émotion douloureuse et nous repousserions avec toute la force de notre âme et toute l'indignation de la vérité outragée une insinuation si malveillante et si calomnieuse. Mais le journal de Nancy n'a pas dit cela ; il a dit au contraire : « Loin de nous la pensée de refuser le courage à la race hébraïque, » et il cite Tareck, le vainqueur des Visigoths, qui était d'origine israélite, et MM. le général Wolff et le colonel Boris, enfants du département de la Meurthe. Il a raison de faire observer que la Bible elle-même attache peu d'importance à la valeur guerrière des juifs, car la Bible proclame cette grande pensée : « Ni par les armées ni par la force brutale, mais par mon esprit, dit l'Éternel Zébaoth. » Nous avons entendu dire : « Aimez-vous les uns les autres ; » non : massacrez-vous les uns les autres !

Que M. Perrot nous permette cependant de lui présenter une petite observation. Répondant à M. Hatzfeld, il dit (numéro du 31 juillet) : « Nous admettons, non pas la rectification, mais son explication. Le fait avancé est vrai : de capitaine d'artillerie, il est devenu industriel. Nous n'étions pas tenu d'en connaître les motifs. »

Si, monsieur, vous y étiez tenu pour ne pas citer injustement la retraite de M. Hatzfeld à l'appui de votre assertion, que le peu de goût pour l'état militaire se révèle même chez les israélites qui embrassent cette profession. Du moment que notre coreligionnaire a quitté, par force majeure, la carrière militaire où il s'était tant dis-

tingué, sa démission ne prouvait absolument rien contre son amour de cette carrière, et il était aussi illogique de le nommer dans cette discussion que s'il fût mort sur le champ de bataille.

Dans la question qui nous occupe il faut aussi sérieusement tenir compte de graves considérations religieuses. L'état militaire ne blesse en rien la conscience du soldat chrétien. Il peut partout remplir les prescriptions de son Église ; dans les grandes et les petites villes où il est en garnison, il trouve même son culte plus splendide, plus attrayant, mieux fait pour élever son âme et son cœur, que dans son village. S'il est malade, il reçoit tous les secours religieux possibles, et s'il meurt, une tombe chrétienne l'attend. Il a toujours et partout les soins spirituels de l'aumônier de son régiment, des sœurs de charité, etc.

Mais le jeune soldat israélite, en quittant sa famille, ses amis, le lieu de sa naissance, doit aussi dire adieu à sa religion. La nourriture du régiment est contraire à sa loi, il ne peut plus observer le sabbat et les fêtes, ni remplir la plupart de ses devoirs religieux. Il se trouve rarement dans une ville ayant une communauté israélite, une synagogue, un rabbin, pour assister les malades et les mourants ; son cœur éprouve mille privations, mille regrets, mille douleurs. Est-il étonnant alors qu'il sente parfois de l'éloignement pour la profession de soldat, en temps de paix surtout, où la patrie n'a pas besoin de son bras et de son courage ? Sans doute, le grand Sanhédrin a prononcé la dispense des observances religieuses lorsqu'elles sont incompatibles avec le service militaire *obligatoire*. Mais peut-on blâmer celui d'entre nous qui cherche honorablement, légalement, à éviter ce cas de force majeure ?

En terminant nous félicitons sincèrement M. le rédacteur du *Moniteur de la Meurthe* de ces bonnes paroles par lesquelles il finit la discussion :

« Nous ne terminerons pas sans une déclaration de principes en matière religieuse. Dans notre belle France, où la tolérance et la liberté pratique existent à un plus haut degré qu'en aucun autre pays de l'Europe, au sortir de l'église, du temple et de la synagogue, il n'y a plus ni catholiques, ni protestants, ni juifs ; il n'y a que des Français. Et, puisque l'occasion s'en présente, ajoutons qu'en matière de patriotisme et de dévouement au gouvernement de l'Empereur, ces derniers ne le cèdent à personne, si l'on en juge d'après la population israélite du département. »

S. BLOCH.



Voici la lettre de M. Lévy-Bing :

Paris, le 25 juillet 1867.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans *le Moniteur de la Meurthe* du 23 juillet un article critique portant votre signature, et traitant d'une question israélite.

C'est par vous, monsieur, que j'apprends la publication du livre de M. François Jacquot. Je ne puis donc rien dire de ce livre, et ne veux m'occuper que des opinions que vous émettez si allègrement sur le caractère peu militaire des juifs.

Vous citez des noms propres, qui, en effet, ont eu le grand tort de mériter les meilleurs numéros de sortie de l'École polytechnique, et de se voir classés dans l'administration des ponts et chaussées.

Pour être juste, je pourrais vous donner les noms d'élèves israélites ayant été désignés pour les écoles militaires, et je ne sache pas qu'ils aient décliné cet honneur, ni qu'ils aient été moins bons soldats que d'autres.

Mais prenons la question de plus haut. Vous dites : « Avant tout, le génie de ce peuple est commerçant et industriel. » Il est vrai que vous lui accordez aussi celui des arts et de la littérature, mais vous ne voulez pas lui reconnaître « le goût pour l'état militaire. » Le fond de votre article, vous ne le nierez pas, est celui-ci : « Les juifs, bons soldats ? allons donc ! Les affaires, les finances, voilà leur élément. Ils ne sont pas ennemis des arts ; ils aiment parfois les lettres ; mais quand il s'agit de se battre, de payer de sa personne, c'est autre chose. »

Non-seulement vous portez ce jugement contre les israélites de nos jours, mais dans le passé même, vous les reléguez parmi les races efféminées ignorant le véritable courage, qui consiste à faire face au danger, à lutter corps à corps avec l'ennemi injuste qui nous attaque.

Vous parlez des Romains, de « la nation la plus belliqueuse de l'antiquité, » et vous triomphez en plaçant ironiquement chez les Hébreux « le berceau de l'art militaire. » Je vous le demande, monsieur, comme je le demanderai à tout esprit sérieux : — Quelle est la mission essentielle de toute milice, de toute armée ? N'est-ce pas de protéger le pays contre les agressions du dehors ?

Prenons, par exemple, l'armée française, que je ne crains pas d'appeler la première armée du monde. Est-ce pour menacer les peuples voisins qu'elle réorganise et complète ses cadres ? N'est-ce pas plutôt pour parer aux dangers qu'elle redoute ?

Le véritable héroïsme consiste dans la vaillante attitude d'un peuple en face de l'ennemi ; il consiste surtout dans le suprême effort des faibles contre les forts, du petit nombre contre les masses conjurées contre lui.

Ouvrez l'histoire et cherchez un second exemple d'une résistance aussi opiniâtre, aussi admirablement courageuse que celle des Israélites devant les Romains ? Il a fallu neuf années de siège et de luttes continuelles pour triompher de ce petit peuple réduit à toutes les misères de la famine et des mésintelligences intérieures, et voici l'hommage qui lui est rendu par un auteur non suspect, par Tacite, le grand historien romain :

« *Augebat iras, quod soli Judæi non cessissent.*

« *Obstinatio viris feminisque par ; ac si transferre sedes cogentur, major vitæ metus quam mortis.*

« *Hanc adversus urbem gentemque Cæsar Titus.* »

« On s'indignait de ce que les Juifs seuls ne cédaient pas.

« Même obstination chez les hommes que chez les femmes ; et s'il s'agissait de se voir déposséder du pays, on craignait de vivre plutôt que de mourir.

« C'est à une telle ville, à une telle nation, que Titus faisait la guerre. »

Maintenant, monsieur le rédacteur, faut-il compter pour rien tant de vaillants combats d'un petit peuple, né de la veille, se frayant une route au milieu de tant de nations ennemies, pour s'emparer du pays prédestiné ? Il a fallu des prodiges de valeur pour arriver à ce but.

« Guerriers par nécessité ! » dites-vous. Qui donc, je vous prie, n'est pas guerrier par nécessité ? et je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici fait la guerre pour le plaisir de la faire.

Vous ajoutez : « Obligés, dans leurs pérégrinations, tantôt d'attaquer, tantôt de se défendre, ils furent vainqueurs ou vaincus, selon qu'ils observaient la loi de Dieu. »

Que voulez-vous de plus ? et, de nos jours encore, croyez-le bien, monsieur, ce sont les armées inspirées du meilleur esprit religieux qui remportent toujours la victoire.

Israël dispersé, persécuté pendant dix-huit siècles, privé de tous ses droits, traité en paria de la société, a dû forcément se rejeter sur les affaires et faire plier son génie. Mais de là à le transformer en un peuple originairement enclin à l'esprit de trafic, il y a loin.

C'était et c'est encore le peuple de Dieu ; c'était une nation agri-

cole par excellence, sachant faire face aux attaques qui venaient l'assaillir. Son histoire le dispute à toutes les nations de la terre pour le courage civil aussi bien que pour la valeur militaire. C'est là sa gloire ; c'est également la gloire de la religion à laquelle vous appartenez, monsieur !

Pourquoi, dès lors, chercher à amoindrir le judaïsme aussi gravement ? Le calcul est-il bon ?

Voltaire, du moins, était conséquent : voulant atteindre le christianisme, c'est au judaïsme qu'il porta d'abord les coups les plus violents. Je ne pense pas que votre intention soit la même.

Je vous serai très-obligé, monsieur le rédacteur, de vouloir bien donner place à ces lignes dans votre prochain numéro.

Agréez, etc.

L. LÉVY-BING.

## LES TROUBLES DE CONSTANTINOPLE.

(Extrait de *la Turquie*, journal de Constantinople.)

S'il est un peuple malheureux sur la terre, c'est assurément le peuple juif.

Depuis tantôt dix-huit siècles qu'il est éparpillé sur la surface du globe, il n'est pas une persécution, pas une avanie, pas une torture qui ne lui ait été systématiquement infligée.

Son histoire est un long martyrologe ; sa vie une migration perpétuelle dont l'incendie, la ruine et le carnage marquent les douloureuses étapes.

Cependant la révolution de 1789 a frappé de mort les préjugés barbares, et, en proclamant l'égalité parmi tous les hommes, a mis fin à la situation misérable de la nation juive.

Tous les peuples de l'Europe ont suivi cet exemple.

Seuls, quelques fanatiques, la honte de notre siècle et de la civilisation, continuent dans des contrées isolées, malgré la réprobation de la conscience universelle et de leurs propres coreligionnaires plus éclairés, à se faire, entre les mains d'une superstition poltronne, l'instrument des plus odieuses persécutions.

Parmi les fables mises en circulation pour entretenir la haine contre les juifs, la plus absurde, la plus ridicule, si elle n'était pas odieuse, est, sans contredit, celle qui consiste à leur imputer l'em-

ploi du sang d'un enfant chrétien pour la fabrication des pains azymes. Il serait impossible de faire le dénombrement des massacres dont cette superstition a été le signal.

L'enfant perdu n'est qu'égaré, mais, hélas ! son retour au logis est impuissant à réparer les tristes résultats d'une vengeance prématurée !

Les juifs d'Orient expulsés d'Espagne, avaient rencontré dans la tolérance musulmane un refuge contre les supplices de l'inquisition. Plus heureux que leurs frères disséminés dans les autres parties de l'Europe, ils jouissent depuis plusieurs siècles, à l'ombre du croissant, de la plus complète tolérance religieuse. Confondus dans la masse des rayahs, ils peuvent s'occuper en paix de leur commerce.

Plusieurs d'entre eux sont arrivés à la fortune, et occupent une place indisputable dans la considération publique.

Laborieux, industriels, très-inoffensifs de caractère, en minorité d'ailleurs, on ne saurait les accuser de susciter de parti pris des rixes dont les effets ne peuvent que leur être funestes. Leurs torts, lorsqu'ils en ont, sont plus apparents que réels. Ils seraient sans importance, n'étaient un mauvais vouloir systématique à leur endroit et l'exagération orientale, toujours disposée à transformer la mouche en éléphant.

Nous n'avons pas à prendre parti dans le conflit actuel entre les chrétiens et les juifs.

Notre devoir, en enregistrant les faits qui se produisent, est de les abandonner à l'appréciation impartiale de l'opinion publique, et d'engager les personnes sages, à quelque communauté religieuse qu'elles appartiennent, à employer le langage de la raison pour calmer la fermentation populaire et maintenir l'ordre parmi les citoyens.

Le temps des luttes religieuses est passé. D'autres champs sont ouverts à l'activité humaine qui réclament la concours de toutes les forces, de toutes les facultés.

Les juifs ont démontré depuis longtemps, par une aptitude exceptionnelle à tous les travaux d'ordre financier, qu'ils ne le cédaient en rien aux autres peuples. En produisant des hommes comme Léon Gozlan, Halévy, Meyerbeer, Henri Heine, les frères Pereire, Rothschild et Crémieux, ils ont fourni la preuve que le domaine des lettres, des arts, de l'éloquence et de la politique ne leur est pas moins favorable que celui des finances et de l'industrie.

Ici surtout, où l'autorité musulmane accorde à tous ses adminis-

trés la même liberté et la même protection ; sur cette terre prédestinée à opérer le rapprochement de l'Europe et de l'Asie, à fusionner toutes les religions entre elles ; au moment où le sultan est en voyage pour opérer la réconciliation du passé et de l'avenir, des disciples du Prophète avec les descendants des croisés, il est vraiment étrange que des scènes sanglantes comme celles qui ont jeté l'émoi parmi la population juive puissent se produire.

Qu'on n'en doute pas, les mauvais traitements infligés à des juifs, à ceux-là surtout qui vivent loin de Balata et sont ignorants des causes originaires du conflit, auront en Europe un douloureux retentissement.

Les hommes généreux de tous les pays, de tous les partis, de toutes les religions, s'étonneront que les chrétiens d'Orient, dont les plaintes ont si souvent retenti contre *le fanatisme turc*, se fassent à leur tour les persécuteurs des juifs.

Et quand on verra l'impartialité de l'autorité musulmane, son impassibilité au milieu des conflits qui déchirent les sectes rivales, on demeurera convaincu dans les régions gouvernementales, que l'autorité du sultan est nécessaire pour maintenir l'équilibre parmi des éléments dont l'incompatibilité d'humeur se révèle à la moindre occasion, et dont l'avènement au pouvoir aurait pour effet de ressusciter les dissensions intestines comprimées sous la main indispensable des descendants de Mahomet II.

A monsieur le Directeur du journal *la Turquie*.

Péra, le 18 juillet 1867.

Monsieur,

Chaque année, à l'approche des fêtes de Pâques juives et grecques, les israélites étaient en butte aux mauvais traitements de la part de la populace grecque, qui ajoute une foi aveugle à la fable de l'emploi du sang chrétien pour la fabrication des pains azymes.

En 1864, cependant, lorsque les israélites de Smyrne eurent plus que d'habitude à souffrir de cette persécution systématique, Mgr Sophronios, qui siégeait alors sur le trône patriarcal, intervint énergiquement, et publia une encyclique à la suite de laquelle les Pâques ne furent plus troublées jusqu'à ce jour.

Mais si d'une part ce préjugé absurde a été abandonné, il suffit maintenant d'inventer une calomnie quelconque, et, quelque invraisemblable qu'elle soit, elle fournit à une certaine classe de gens amis du désordre l'occasion de fomenter la haine et la discorde entre les chrétiens et les juifs.

Je relaterai deux faits isolés qui jeteront une vive lumière sur les événements

déplorables qui ont eu lieu ces derniers jours et qui tiennent encore en émoi la population israélite de notre ville.

La semaine dernière, lorsque la Sublime Porte reçut le rapport du Serdar Ekrem annonçant la prise de Sphakia en Crète, le bureau de la presse en donna communication aux journaux de la capitale. Le *Journal Israélite*, plus zélé que les autres, fit ce qu'aucune feuille n'avait fait : il publia ce fait d'armes en supplément, et osa appeler ses lecteurs à partager sa joie.

C'était une raison plus que suffisante pour éveiller la susceptibilité de quelques grecs de Péra et Galata, et les conséquences en furent quelques persécutions *partielles* dans Kaviar-Khan, dans le khan de la municipalité, et dans certains quartiers isolés de Péra ; c'est surtout sur les colporteurs et sur les petits décroisseurs, personnes inoffensives s'il en fut, que l'animosité se porta. Les considérait-on, peut-être, comme des lecteurs assidus du *Journal Israélite* ?

Mais aujourd'hui un fait beaucoup plus grave est venu mettre le comble à l'agitation des esprits suscitée par le malencontreux supplément. Voici des détails que je vous garantis exacts.

Un épicier juif de Balata, voulant mettre sa basse-cour à l'abri d'une fouine ou d'une martre qui y faisait de fréquentes incursions, imagina de dresser, en guise d'épouvantail, un mannequin pareil à ceux placés dans les champs de blé, et qui se composent de deux bâtons en croix couverts de quelques hailons.

Les grecs du quartier ne voulurent pas comprendre la chose ainsi ; irrités de ce qu'ils considéraient de la part d'un juif comme une profanation de la croix, ils arrachèrent le mannequin et, aidés de quelques pompiers également grecs, ils firent irruption dans les quartiers habités par les juifs et des scènes sanglantes ne tardèrent pas à s'ensuivre. Ces hauts faits accomplis, la populace se rendit en foule au patriarcat pour réclamer justice.

Le grand rabbin, ému des conséquences que ce conflit pouvait avoir, fit arrêter deux israélites et adressa une lettre à S. S. le patriarche œcuménique pour lui faire le récit détaillé de ce qui s'était passé et pour demander son intervention, qui seule pouvait conjurer les suites graves de cet incident.

S. S. était aux fies, mais à la première nouvelle elle s'empressa de se rendre en ville et ordonna que dans toutes les paroisses les fidèles fussent rappelés à l'ordre et à la concorde par la lecture d'un monitoire émané d'elle. Voilà où en sont les choses.

Le n° 492 du journal grec *l'Armonia*, que je me suis fait traduire, relate les événements que je viens de tracer de la manière suivante :

« Une scène tragique a eu lieu dimanche dernier dans le quartier de Balata et à proximité du couvent du Sinai. Quelques juifs du peuple dont le développement moral laisse à désirer ont fixé devant la porte dudit couvent le simulacre de notre Sauveur. Quelques-uns de nos coreligionnaires de basse condition, irrités de cette démonstration, engagèrent une rixe sérieuse, et malgré l'empressement que la police a mis à terminer cette fâcheuse affaire, il y avait déjà des blessés des deux côtés. Les plus turbulents sont détenus en prison. »

L'inexactitude dans le récit de pareils faits n'est pas faite pour calmer l'effervescence, et il faut regretter certaines publications qui tendent à montrer les choses sous un faux jour et à entretenir les passions populaires.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'intervention active de la police, la persécution des israélites dure encore à l'heure qu'il est dans tous les quartiers de la ville. Partout où ils sont rencontrés, ils sont assaillis et maltraités de la plus odieuse façon.

Les nombreuses arrestations qui ont eu lieu n'ont fait qu'aigrir les esprits, car la populace voudrait voir assurée l'impunité de ses actes de barbarie.

En présence de pareils faits, quel singulier rapprochement n'est-on pas porté à faire, en se rappelant que, tout récemment, les israélites ont donné une preuve si éclatante de tolérance et d'amour du prochain en achetant des cloches pour en faire hommage au patriarcat de Smyrne !

Veuillez agréer, etc.

*Un de vos abonnés.*

---

## ÉCOLE ISRAËLITE D'ARTS ET MÉTIERS DE MULHOUSE.

### Compte rendu de l'exercice 1866.

Au moment où le travail célèbre à l'Exposition universelle ses brillantes victoires, où les plus illustres princes de la terre accourent à Paris pour assister à ses triomphes, à son apothéose, il nous est doux de parler de ce magnifique établissement de Mulhouse où de jeunes israélites se préparent à ajouter aux bienfaits et aux splendeurs du travail, à la bonne renommée d'Israël et au bien-être de la société.

L'école avait commencé, il y a vingt-cinq ans, avec une dizaine d'élèves ; elle en compte aujourd'hui quarante-quatre, livrés à toutes les utiles, souvent aux plus dures professions. Le compte rendu que nous avons sous les yeux leur décerne l'attestation suivante :

« Nos élèves, dans le courant de cette année, nous nous plaignons à le constater, se sont généralement distingués par leur bonne conduite et leur progrès ; le zèle et l'activité qu'ils ont déployés, tant à l'école qu'à l'atelier, ne laissent rien à désirer. Soumis à une discipline rigoureuse, ils se façonnent promptement à toutes les habitudes d'ordre, de propreté, de ponctualité, qualités précieuses pour l'ouvrier. La régularité et la bonté du régime auquel ils sont astreints les fortifient au physique, en même temps qu'un enseignement pratique qui leur est donné tous les soirs leur procure une instruction solide, variée, qui permet de voir en eux des ouvriers distingués. Nous avons également les meilleures nouvelles des élèves qui nous ont quittés durant cette année.

« Parfois, parmi les élèves qui ont terminé leur apprentissage, il en est quelques-uns dont l'éducation incomplète ne laisse pas que de nous inspirer une certaine inquiétude pour l'avenir. Aujourd'hui nous sommes heureux de vous

annoncer qu'aucun de ceux qui nous ont quittés cette année ne se trouve dans cette situation douteuse; tous connaissent parfaitement leur profession et gagnent honorablement leur pain, et nous avons tout lieu d'espérer que, marchant sur les traces de leurs devanciers, ils deviendront un jour des maîtres accomplis. »

Voilà toute une belle et forte génération de travailleurs israélites qui vont ennoblir leur vie par les vertus de l'activité humaine, et répandre autour d'eux de bonnes habitudes, de salutaires exemples, et ces sentiments d'honneur et de courage que donne la confiance en soi, l'indépendance.

« Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » n'est plus une malédiction, mais une bénédiction d'en haut.

Aux témoignages les plus flatteurs que l'école a encore reçus cette année, soit par l'administration supérieure, soit par les autorités les plus compétentes dans la matière, il faut ajouter une médaille que le jury international de l'Exposition universelle lui a décernée dans la classe 90. Cette Exposition montre, du reste, des œuvres remarquables dues à d'anciens élèves de l'établissement de Mulhouse.

Les recettes de l'année 1866 se sont élevées à 21,119 fr. 60 c. (y compris 2,750 fr. d'intérêts du capital placé et 295 fr. de rentes), et les dépenses étaient de 14,240 fr. Les dépenses pour l'entretien de quarante-quatre personnes ne se sont élevées, malgré la cherté des denrées alimentaires, qu'à 13,672 fr. 15 c., environ 311 fr. par personne. Nous avons souvent constaté l'ordre admirable et l'économie merveilleuse qui règnent dans l'établissement. Cette fois nous avons la satisfaction particulière de voir les dépenses pour le culte mentionnées *spécialement* dans l'état des frais. Les livres de prières et les phylactères sont placés immédiatement après le gaz : la religion est une lumière divine.

Les dons et les souscriptions se maintiennent à une hauteur satisfaisante. Encore cette fois l'honorable famille Lantz figure parmi les dons pour 2,355 fr., sans compter les dons en nature et les souscriptions ordinaires; d'autres dons généreux et importants se trouvent également dans les listes. Le gouvernement a accordé une subvention de 300 fr., et l'école figure au budget du département du Haut-Rhin pour la somme de 1,000 fr. et à celui de la ville de Mulhouse pour 800 fr.

L'espace nous manque pour faire connaître toutes les parties du rapport, qui présente un bien vif intérêt. Nous ne pouvons que féliciter ardemment les hommes de bien qui dirigent cette belle institu-



tion avec tant de cœur, de pieuse sollicitude et de nobles sacrifices. Le ciel a béni leur œuvre, qui fait honneur à la communauté juive du Haut-Rhin ; il les bénira eux-mêmes comme aussi tous les hommes dévoués, chrétiens et israélites, qui contribuent si efficacement à la consolidation d'un établissement qui est un véritable temple, où la vie se sanctifie, où l'esprit s'élève et où le judaïsme se fortifie pour l'avenir.

S. BLOCH.

---

## CORRESPONDANCE.

Lyon, le 22 août 1867.

Monsieur le Directeur,

Le numéro d'août de votre estimable feuille s'occupe, avec une bienveillance à laquelle vous avez habitué le Consistoire de Lyon, du compte rendu des travaux de construction du temple de notre communauté qu'il a publié récemment. En appréciant cette publication, vous faites remarquer que M. Hirsch, architecte, a porté à son mémoire d'honoraires des sommes concernant l'installation des appareils d'éclairage, la boiserie de la tribune, de l'orgue, et les draperies, tentures, etc.; vous ajoutez : « Nous sommes étonné qu'un architecte israélite, après avoir reçu une somme *importante* pour son travail, ait encore exigé ces derniers mesquins salaires, qu'il aurait bien pu déposer sur l'autel de son Dieu. »

Permettez au Consistoire qui a su apprécier le désintéressement et le dévouement de l'architecte, et qui, par ces motifs, lui a offert un souvenir, lors de l'inauguration du temple, de rectifier ce qu'il peut y avoir de blessant pour le caractère de M. Hirsch dans les quelques lignes que je viens de citer.

Et d'abord, peut-on avec justice reprocher à un architecte, constructeur d'un temple, de réclamer ses honoraires sur toutes les parties de son travail parce qu'il est israélite ?

Si, selon le proverbe, « le prêtre vit de l'autel, » nous ne voyons pas pourquoi l'architecte ne ferait pas de même. Quel est le fonctionnaire du culte qui abandonne une partie de ses revenus *pour la déposer sur l'autel de son Dieu ?*

Le fonctionnaire touche d'abord son traitement, puis il en dispose à sa guise; qu'il soit généreux ou non, il ne relève que de sa conscience. Il agit d'ailleurs comme le négociant, l'industriel, l'homme de lettres, etc., qui tous recherchent avant tout la rémunération de leur travail. Mais le cas de M. Hirsch est différent : un examen moins superficiel du compte rendu vous aurait prouvé que si l'architecte a compris dans son mémoire d'honoraires trois sommes formant ensemble un chiffre de 341 fr., il a abandonné d'un autre côté une somme de 800 fr. qui a servi à désintéresser son confrère qui avait été chargé avec lui par nos prédécesseurs de préparer les plans et les devis des divers projets qui s'appliquaient au terrain primitivement destiné à recevoir les constructions du nouveau temple. Si on ajoute à ces 800 fr. une somme égale à celle remise à son confrère et à laquelle il avait droit au même titre, on trouve une somme de 1,600 fr. déposée par M. Hirsch sur l'autel de son Dieu.

Au surplus, la somme touchée par M. Hirach pour honoraires paraît importante; mais quand on songe qu'elle porte sur un travail qui embrasse une période de trois années, et qui a nécessité des recherches, des dessins, des écritures sans nombre, on la trouve relativement très-minime.

Le Consistoire espère que votre impartialité vous fera accueillir nos observations, et que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

Je vous en remercie d'avance, et je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du Consistoire israélite de Lyon,  
J. KUPPENHEIM.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

La fête nationale du 15 août a été solennellement célébrée dans le temple-consistorial de Paris et dans tous les temples israélites de France et d'Algérie. Partout une grande affluence de fidèles, sous la direction de MM. les rabbins et des administrateurs du culte, ont appelé les bénédictions divines sur l'Empereur et sur les membres de son auguste famille.

— On lit dans *le Courrier de Tlemcen* (Algérie) :

La fête nationale du 15 août a été célébrée avec pompe par la communauté israélite, réunie en entier dans la grande synagogue, richement décorée et illuminée. Cette solennité était honorée de la présence de MM. le maire, du premier adjoint et de quelques conseillers municipaux. L'autorité militaire était représentée par M. le colonel commandant la place.

Après les prières d'usage en français et en hébreu, les élèves de l'école communale israélite ont chanté deux cantiques qui leur ont mérité l'éloge des autorités.

— Les nominations suivantes, dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, ont été accordées à des israélites :

M. J. Cohen, rédacteur du journal *la France*, a été nommé officier; chevalier depuis 1854.

Ont été nommés chevaliers :

M. A. Cohn, président du Comité de bienfaisance israélite de Paris;

M. Émile Jonas, compositeur, professeur au Conservatoire impérial de musique et de déclamation, directeur du chant au temple

israélite de la rue Lamartine ; il a eu l'honneur de présenter à l'Empereur un rapport sur l'organisation des musiques militaires étrangères ;

M. Jules Cohen, compositeur, inspecteur honoraire de la musique de la chapelle et de la Chambre ;

M. Hayem (Simon), fabricant à Paris, membre du Comité de bienfaisance israélite ;

M. Vidal (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de Besançon ; vingt ans de services ;

M. Cohen, ingénieur ordinaire de première classe ;

M. Lévy, directeur des mines de Saint-Avoid et de l'Hopital (Moselle).

— Les artistes suivants, exposants du salon de 1867, ont obtenu des médailles :

MM. Brandon (Jacob-Émile-Édouard), Lévy (Henri-Léopold), Schreyer (Adolphe), Worms (Jules).

— M. le baron Alphonse de Rothschild a été élu membre du conseil général de Seine-et-Marne, pour le canton de Lagny ;

M. Dreyfus a été élu membre du conseil général des Ardennes, pour le canton de Grandpré ;

M. Seror (Moïse) a été nommé aux mêmes fonctions pour la province d'Alger, et M. Taïeb (Isaac), pour la province de Constantine .

— Les dons suivants ont été faits, pendant le mois d'août, en faveur des institutions israélites de bienfaisance de Paris :

De M. Alfred Soarez, 100 fr. ; M<sup>me</sup> Fano, 300 fr. ; M. E. Altaras, 100 fr. ; M. Alexandre Léon, 150 fr. ; anonyme L., 1,000 fr. ; M. Cahn (A.-Simon), 200 fr. ; M<sup>me</sup> Javal-Halphen, 200 fr. ; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 1,250 fr. ; MM. Goudchaux-Picard père et fils, de Nancy, 200 fr. ; M. Albert Fuld, 100 fr.

— Dons envoyés à Jérusalem :

De M. le rabbin Kahn, de Westhofen, et M. Blum, ministre officiant de Halbronn, 271 fr. ; de M. le grand rabbin Lévy et M. Delpuget, de Bordeaux, 50 fr. ; de M. Alexandre Braun, 5 fr.

— A l'occasion de l'heureuse préservation des jours de LL. MM. les Empereurs de Russie et de France, lors de l'attentat du 6 juin 1867, M. Günzbourg, banquier de Russie, résidant à Paris, a consacré une somme de 40,000 fr. à l'achat d'une rente 3 pour 100 sur l'État français, dont les arrérages doivent être consacrés, conformément à son intention, à l'entretien de quatre bourses d'internes, pour quatre filles d'ouvriers, à l'école primaire supérieure de jeunes filles, sous la dénomination collective de fondation Günzbourg. Chacune de ces bourses sera décernée par l'administration municipale de concert avec l'ambassade de Russie : la première au nom de S. M. l'empereur Alexandre II, la deuxième au nom de S. M. l'empereur Napoléon III, la troisième au nom de S. A. I. le Czarowitz, grand-

duc héritier, enfin la quatrième au nom de S. A. I. le grand-duc Wladimir Alexandrowitch.

A l'occasion du même événement, M. Günzbourg a versé à la caisse de l'administration générale de l'assistance publique une somme de 10 000 fr. pour être distribuée aux pauvres des vingt arrondissements de la ville de Paris. (Moniteur.)

— L'honorable M. Bloqué, ancien président de l'administration du temple de Paris, à qui diverses communes de l'Alsace doivent déjà tant de bienfaits, vient, pour créer des bibliothèques communales, d'accorder 600 volumes à la commune de Niederbronn et 200 volumes à celle de Mertzwiller (Bas-Rhin).

— L'*Alliance israélite universelle* vient de publier son Bulletin du 1<sup>er</sup> semestre 1867. Cinquante-six pages y sont occupées par des documents relatifs à la condition des israélites serbes, documents émanant en majeure partie du gouvernement et du parlement anglais. On y voit de nouveau tout le sérieux et noble zèle que ce gouvernement met à protéger nos coreligionnaires partout où ils sont victimes de l'oppression et de la barbarie.

Le Bulletin, outre les procès-verbaux de sept séances du comité central, contient aussi de nombreuses listes d'adhésions nouvelles venant de tous les pays du monde.

— La distribution des prix aux élèves des écoles consistoriales de Paris (rue des Rosiers) a eu lieu, sous la présidence de M. Albert Cohn, le 27 août.

— Dans la soirée du 19 août, un incendie a éclaté dans la rue des Billettes, n° 44, dans une chambre au troisième étage, donnant sur le passage de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Depuis plusieurs années il existait dans cette maison un oratoire fondé par des israélites polonais et suivant leur rite. Les flammes, passant par les fenêtres, ont consumé le Hechal avec trois Sepharim et une Meguilla. En vain l'officiant est-il accouru prier le capitaine des pompiers de service de lui permettre de pénétrer au lieu du sinistre pour sauver les rouleaux sacrés, — ce qu'il aurait pu faire; la consigne, plus que sévère, n'a pas permis ce sauvetage.

Aucun israélite n'habite cette maison, et nos livres saints sont ainsi abandonnés dans des logements indignes de notre culte au milieu de ce magnifique Paris.

— On lit dans *la Patrie* :

« Nous apprenons que M. Pollonais, directeur-gérant du journal *la France*, vient de se décider, par des raisons tout à fait personnelles, à résigner le poste qu'il occupait à ce journal avec tant de distinction. M. Pollonais sera vivement regretté de tous ses collaborateurs, dont il avait su se faire des amis; nous nous associons à ces regrets. Par l'aménité de ses manières, par la droiture et la justesse de son esprit pratique, M. Pollonais avait acquis dans la presse une

considération générale. Nous nous plaisons à espérer que les qualités de ce solide esprit ne resteront pas inactives et qu'elles trouveront bientôt leur emploi sur un autre théâtre. »

— On nous écrit de Dijon, le 25 juin :

Samedi dernier 22 juin, notre communauté dijonnaise était en grande fête. On savait que M. Alfred Lévy, notre nouveau rabbin, devait adresser une allocution aux fidèles à l'occasion de son installation parmi eux.

Un abord franc et ouvert, un air bon et intelligent, son apparence de jeunesse, et par-dessus tout la bonne renommée qui l'avait précédé, avaient favorablement disposé à son égard notre population israélite.

Le sermon que M. Lévy a prononcé, et qui était impatientement attendu, lui a définitivement concilié toutes les sympathies d'une communauté jadis quelque peu divisée, mais dans laquelle il est appelé à consolider l'esprit d'union et de concorde.

Son sujet était *l'amour du prochain*.

Sachant se mettre à la portée de ses auditeurs, ne visant pas à faire un sermon savant, il a dans une exposition claire, suivie, bien développée, parcouru, comme il l'a dit lui-même, le vaste domaine de la charité.

Dès ses premières paroles les assistants ont reconnu qu'ils avaient comme guide moral et spirituel un esprit d'élite, un talent oratoire digne d'un avenir brillant. Sa parole est animée, sympathique, bien accentuée, sa diction pure et choisie, son geste sobre.

En descendant de la chaire, M. le rabbin a reçu les félicitations de tous les membres de la communauté, disposés à se conformer à ses instructions pastorales.

NARCISSE DREYFUS.

— La Société de *l'Enfance israélite de Bayonne* vient de publier son compte de caisse du 26 février 1865 au 30 juin 1867; les recettes se sont élevées à 1123 fr. 55 c., et les dépenses à 532 fr. 70 c. La Société a des membres *actifs*, des membres *bienfaiteurs* et des membres *donateurs*; parmi ces derniers on nomme S. A. le Prince impérial, M. le baron et M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, sans doute pour avoir offert des lots à la loterie organisée l'année dernière.

— On nous écrit d'Alger :

Rien de nouveau dans le judaïsme algérien; tout marche tranquillement. Nous sommes toujours sans consistoire. Cette situation provisoire, durant depuis si longtemps, n'est certes pas profitable aux intérêts de nos communautés. Les démarches pour sortir de cet état de choses n'ont pas manqué; mais c'est toujours ce décret sur la réorganisation de notre culte en Algérie qui s'élabore et qui retarde le renouvellement de l'administration consistoriale.

— Le *Dictionnaire hébreu-français* de M. Frédéric Lévi a paru. L'auteur a mis tout son zèle, une science linguistique profonde et consciencieuse, pour doter l'étude de la langue sacrée d'un ouvrage accompli.

Nos coreligionnaires, tous les amis du saint idiome sinaïque, voudront, en faisant acquisition de ce bon et indispensable livre, donner à l'auteur une marque de religieuse et fraternelle sympathie pour ses labeurs, ses veilles, ses sacrifices et son mérite.

L'ouvrage, sortant des presses de M. Jouaust, c'est-à-dire imprimé avec une véritable perfection, ne coûte que 6 francs. — S'adresser à M. Frédéric Lévi, rue Bourtibourg, 21, à Paris.

— La communauté israélite de BISCHWILLER (Bas-Rhin) désire engager un ministre officiant pouvant diriger un chœur et donner l'instruction religieuse aux enfants.

Les appointements fixes sont de *douze cents francs*; l'instruction se paye à part.

S'adresser au président de la commission administrative du temple israélite de Bischwiller (Bas-Rhin).

## ITALIE.

Voici un joli canard ultramontain de la plus belle eau :

*Il Buon Pastore*, feuille cléricale, a annoncé dernièrement que le Consistoire israélite de Paris avait fait parvenir au pape une Adresse, dans laquelle il fait des vœux pour la conservation du gouvernement temporel des pontifes romains.

Cette absurdité immense ne peut venir que des articles publiés dans *la Liberté* par M. Mirès, auquel les vénérables rédacteurs du *Buon Pastore* ont sans doute conféré le titre de Consistoire israélite de Paris; pieuse fourberie qui fait toujours bien.

C'est comme cet autre canard qui annonçait l'apparition d'un livre de M. V.-B. Cohen, *rabbin*, dans lequel l'auteur reconnaît Jésus-Christ pour le Messie !

## GRANDE-BRETAGNE.

Sir Moses Montefiore est heureusement arrivé à Bucharest.

Il est accompagné de M. Arthur Cohen, son neveu, du docteur Daniells, son médecin, et de M. le docteur L. Lœwe, l'éminent orientaliste.

On a donc singulièrement exagéré dans une feuille allemande (rapportée par *l'Israélite*), qui donne au noble baronnet une suite de plus de *trente* personnes, comprenant deux capitaines anglais, un colonel belge et un colonel français, que leurs gouvernements lui auraient adjoints pour soutenir ses démarches.

— Lord Lanover, décédé récemment, a laissé un testament où se trouve le remarquable passage suivant :

« Mon convoi funèbre doit être simple et coûter aussi peu que possible; il n'y aura pas d'équipages. Notre reine bien-aimée, à l'occasion des funérailles de sa mère, la duchesse de Kent, a donné l'exemple de la simplicité. D'ailleurs, cet usage n'est pas nouveau; il est admis chez les juifs dès les temps les plus reculés. De longs siècles avant notre reine, une très-grande personnalité, un descendant de la famille royale de David, un homme qui jouissait de l'amitié de l'empereur romain d'alors, Rabbi Jehouda, le prince, le rédacteur de la *Mischna*, donna des instructions analogues pour son tombeau, et Maïmonide,

le grand savant, s'exprima ainsi sur ce sujet : « Les habits de deuil doivent être simples. Il est contraire à la loi d'inhumer quelqu'un en des vêtements de soie ou brodés, pas même un prince d'Israël, car ce sont là des signes de la vanité et des coutumes païennes. »  
(*Jewish Chronicle.*)

## AUTRICHE.

L'empereur François-Joseph a conféré la dignité de baron de l'empire à M. Elie de Morpurgo, président du Llyod autrichien à Trieste.

— M. Maurice Ganz, littérateur israélite, rédacteur du journal politique *le Débat*, a reçu pour ses mérites distingués des lettres de noblesse hongroise.

— Un service funèbre solennel, en l'honneur de l'empereur Maximilien, a été célébré, le 15 juillet, dans la synagogue principale de Trieste. Le discours prononcé dans cette triste cérémonie par M. le grand rabbin Marco Tedeschi a produit la plus vive sensation et a été, sur la demande générale, livré à l'impression.

— Sous le titre de : *les Juifs persécutés*, la *Liberté* du 23 juillet a publié l'article suivant :

M. Kuranda, un des membres les plus éminents de la Chambre des députés de Vienne et ancien rédacteur en chef du journal *l'Ost Deutsche Post*, a reçu hier une dépêche datée d'Orsova, ainsi conçue :

« Les persécutions contre les juifs à Galatz se poursuivent avec acharnement. Hier encore, une dizaine d'individus de religion israélite ont été violemment déportés sur le territoire turc, sous l'inculpation de vagabondage. Les Turcs les ramenèrent le lendemain sur le sol roumain. Les postes roumains s'opposèrent au débarquement de ces individus avec la batonnette. Les malheureux restèrent dix heures dans l'eau ; trois d'entre eux périrent dans les flots, deux devinrent fous à la suite des souffrances endurées. »

Le télégramme terminait en priant M. Kuranda de faire des démarches pour que le gouvernement autrichien intervint en faveur des juifs persécutés. M. Kuranda s'empressa de porter à la connaissance du chancelier d'État la dépêche en question, et nous apprenons que M. de Beust a immédiatement transmis l'ordre au consul d'Autriche à Galatz, M. le chevalier de Cremer, de s'assurer de l'exactitude de ces faits ; puis, si la chose se vérifiait, de protester de la façon la plus énergique, au nom du gouvernement autrichien, contre les excès déplorables dont Galatz vient d'être le théâtre, et d'informer en même temps le gouvernement de Moldo-Valachie que le cabinet de Vienne est fermement résolu à ne reculer devant aucun moyen pour empêcher qu'à l'avenir de semblables excès barbares se produisent, non-seulement contre les juifs de nationalité autrichienne, mais encore contre les juifs en général. — G. MAI.

— Une femme juive de Brody fut poursuivie pour une dette de 300 florins, et on procéda à l'exécution du jugement intervenu. On vendit trois sièges qu'elle possédait dans la synagogue. L'acheteur

étant un paysan chrétien, on pensa qu'il avait fait cette acquisition par spéculation. Mais on fut bien surpris en voyant le paysan avec sa femme et sa fille paraître dans la synagogue et déclarer, après la fin de l'office divin, qu'il avait acheté ces sièges pour pouvoir fréquenter la synagogue les samedis et vendredis soirs.

(*Gazette de Lemberg.*)

— Un journal hongrois rapporte que des gens de la campagne, apercevant un ouvrier compagnon, se baignant dans la Rabeza, en danger imminent de se noyer et criant au secours, l'ont laissé tranquillement mourir, bien qu'ils eussent pu le sauver facilement, parce qu'ils le croyaient.... juif. Le malheureux se noya effectivement, et lorsqu'on tira le cadavre de l'eau, ces cannibales reconnurent que ce n'était pas un juif, mais un chrétien.

#### ALLEMAGNE.

Une société en commandite par actions, avec un capital de 500,000 thalers, a été fondée à Berlin à l'effet de continuer et d'achever l'impression du Talmud, in-8, édité par M. Salomon. (*Israélite.*)

— Dans la nuit du 24 au 25 juillet, un incendie a éclaté dans la synagogue de Cologne et y a produit de grands désastres. Des tapis et des rideaux précieux et des vases sacrés d'un prix élevé sont devenus la proie des flammes; de magnifiques travaux en stuc, les galeries et les belles peintures de l'arche sainte ont tellement souffert qu'il faudra employer beaucoup de temps pour les rétablir. Ce beau temple, un des édifices remarquables de Cologne, sera longtemps fermé aux fidèles. Le dommage est considérable, et on ne sait rien de positif sur les causes du sinistre. Les pompiers ont déclaré que c'était chose touchante de voir avec quelle promptitude et quelle intrépidité les israélites s'étaient efforcés de sauver les rouleaux de la loi.

#### MAROC.

On nous écrit de Gibraltar, le 14 août :

Je ne puis vous donner encore de renseignements complets sur ce qui s'est passé à Tétouan et à Saffi; mais je puis vous assurer que nos pauvres frères ont beaucoup souffert et souffrent encore. La faute n'en est pas à l'empereur du Maroc, qui est un souverain généreux et magnanime; il a beaucoup de sympathie pour les israélites et désire leur bien-être; il ne cesse de les recommander à la bienveillance des pachas des provinces de son empire. Malheureusement les choses s'y passent à peu près comme en Roumanie; les pachas n'obéissent pas fidèlement aux ordres de l'empereur et se conforment plutôt aux sentiments d'un peuple fanatique.

Ce qui est encore plus regrettable, c'est la froideur que les représentants des nations européennes à Tanger montrent à l'égard des



israélites. Ces messieurs ont cependant une très-grande influence sur les pachas et la population, et pourraient remédier au mal dans une large mesure.

— On écrit au *Moniteur* :

« Les désordres qui avaient eu lieu à Tétouan ne se sont pas renouvelés, grâce aux mesures énergiques prises par le nouveau gouverneur. Plusieurs des assassins ont été arrêtés, et les juifs peuvent maintenant sortir de la ville sans craindre d'être inquiétés. »

#### AMÉRIQUE.

Portland. — M<sup>me</sup> Louise Ettling, de cette ville, s'est convertie au judaïsme le 13 juin dernier. Que cette dame n'ait fait cette démarche que par conviction, voilà ce qui résulte des lignes suivantes adressées par elle à une de ses amies :

« Pardonnez-moi de ne pas vous avoir répondu plus tôt. Je voulais d'abord devenir israélite, et je tardais de vous écrire jusqu'à ce que cet heureux jour fût arrivé. Ce matin j'ai été admise dans le judaïsme par M. le rabbin D<sup>r</sup> Isaac Schwab, de cette ville, et maintenant que j'ai reconnu les vérités de cette religion, je me sens bien heureuse et contente. J'étais étonnée de trouver tant de vérités sous une simplicité si frappante. »

Pour toutes les nouvelles diverses :  
S. BLOCH.

---

### ANNONCES.

CALENDRIER A L'USAGE DES ISRAËLITES pour l'année 5628 de la création du monde. — Prix : 50 centimes.

Chez L. Blum, rue de la Verrerie, 4, à Paris.

En vente chez Kaufmann, éditeur, rue Dauphine, 16 :

MORALE JUIVE ET MORALE CHRÉTIENNE. *Examen comparatif, suivi de quelques réflexions sur les principes de l'islamisme*, par E. BENAMOZEGH, rabbin-prédicateur à Livourne. — Ouvrage couronné par l'Alliance israélite universelle. — Prix : 7 fr. 50 c.

Il vient de paraître :

LE JUDAÏSME, SES DOGMES ET SA MISSION. — Première partie. THÉODICÉE. Par MICHEL A. WEILL, grand rabbin.

Prix : 5 francs. Librairie A. Franck, rue Richelieu, 67, Paris.

## L'UNIVERS ISRAËLITE

---

Supplément au numéro d'Octobre 1867

---

S. A. le Prince Charles de Roumanie a adressé à sir Moses Montefiore la lettre suivante :

« Monsieur le baronnet,

« J'ai reçu votre lettre du 24 août dernier, et j'en ai pris connaissance avec un vif intérêt. Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire de vive voix, les vœux que vous formez pour vos coreligionnaires sont déjà accomplis. Les israélites sont l'objet de toute ma sollicitude et de toute celle de mon gouvernement, et je suis bien aise que vous soyez venu en Roumanie pour vous convaincre que la persécution religieuse dont la malveillance a fait tant de bruit n'existe point. S'il est arrivé que des israélites fussent inquiétés, ce sont là des faits isolés dont mon gouvernement n'entend pas assumer la responsabilité.

« Je tiendrai toujours à honneur de faire respecter la liberté religieuse, et je veillerai sans cesse à l'exécution des lois qui protègent les israélites comme tous les autres Roumains dans leur personne et dans leurs biens.

« Veuillez recevoir, monsieur le baronnet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« CHARLES. »



# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

· VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 2. — OCTOBRE 1867.

---

### BULLETIN.

Sir Moses Montefiore a parfaitement réussi dans sa mission en Roumanie. Dès le 31 août, il a fait parvenir au gouvernement britannique un télégramme annonçant que ses efforts en faveur des israélites avaient été couronnés de succès. Il a reçu du gouvernement du prince Charles, dit *le Moniteur*, l'assurance que les intérêts religieux et matériels de ses coreligionnaires seraient scrupuleusement respectés.

Ainsi voilà encore une fois que l'héroïque et sublime dévouement de l'illustre israélite à la cause de ses frères, partout où ils souffrent pour leur foi, a été récompensé par un heureux résultat. Cette fois, nous devons le constater particulièrement, ce dévouement de sir Moses Montefiore a été d'autant plus méritoire, d'autant plus courageux, qu'en Angleterre même les israélites les plus haut placés et le *Board of Deputies* ne voyaient pas d'un œil bien favorable cette entreprise. L'âge avancé du noble champion du judaïsme, les fatigues et les faiblesses inséparables d'une longue et laborieuse carrière

consacrée entièrement à des luttes continuelles pour notre peuple et notre religion, leur faisaient redouter pour lui les suites de ce pénible voyage. D'un autre côté, pouvait-on sérieusement espérer qu'il réussirait, lorsque la puissante intervention personnelle de l'empereur Napoléon III ainsi que celle des gouvernements d'Angleterre et d'Autriche n'ont obtenu qu'un résultat douteux, et n'ont pu faire cesser la persécution de nos coreligionnaires roumains ? A Bucharest même, il semble qu'on n'avait pas une grande confiance dans le succès de la démarche de sir Moses.

Mais aucune considération, aucune crainte, aucun danger n'a pu l'arrêter dans son saint projet. Il voyait ses frères souffrir, il les voyait en proie à tous les monstrueux excès, et son cœur, débordant de tendresse et d'amour pour eux, l'entraîna invinciblement vers les lieux de leur oppression. Devant sa confiance illimitée en Dieu, tous les calculs humains se sont évanouis ; il s'est dit : « Celui qui m'a fait trouver grâce devant le vice-roi d'Égypte, devant le farouche empereur Nicolas et devant le sultan du Maroc, lorsque je vins plaider auprès d'eux la cause des pauvres martyrs de la maison de Jacob, m'aidera aussi à disposer en leur faveur le souverain des Principautés Danubiennes. » דוֹרָא יִכְנֹנִי .

Et le Seigneur l'a récompensé de sa foi.

Il faut dire aussi que le secret des succès de ce grand homme en Israël se trouve, selon nous, dans sa pieuse et extrême modestie. Les plus belles et plus méritoires actions, il les accomplit simplement, sans bruit, sans ostentation, sans se donner en spectacle, sans provoquer et forcer les hommages de la foule. Il efface entièrement sa personne ; tout ce qu'il entreprend, il l'entreprend, avec des sacrifices considérables, en l'honneur de Dieu et de son peuple, et Dieu vient à son secours et envoie ses anges devant lui auprès des plus puissants princes de la terre. Ils l'accueillent et l'écoutent avec respect, parce qu'ils savent que s'il vient intercéder en faveur de leurs sujets israélites, il s'efforce aussi d'agir énergiquement sur ceux-ci, en les exhortant à remplir fidèlement leurs devoirs envers le souverain et le pays, à devenir de plus en plus des membres honorables et utiles de la société au milieu de laquelle ils vivent, à combattre et à faire disparaître tous les défauts qu'ils peuvent avoir contractés pendant de longs siècles de malheurs et de persécutions, à conquérir enfin tous les bons et salutaires progrès de la civilisation moderne, tout en restant attachés à leurs antiques croyances religieuses. Et nos frères écoutent sa voix puissante et paternelle, car il leur prodigue toutes

les généreuses preuves de son affection, et leur montre dans sa propre personne, présentant l'aspect d'un brillant gentilhomme et d'un prince, et dans sa merveilleuse piété qui fait l'admiration du monde entier, comment on peut être un homme civilisé et un vrai fils de Juda, un citoyen de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle et un croyant de Canaan.

Honneur, gloire et bénédiction à ce magnanime israélite dont le nom sera à jamais un des plus purs diamants de notre couronne nationale sinaïque, une des étoiles les plus étincelantes au ciel d'Israël !

---

Les ténèbres seront dissipées par le soleil de la civilisation et de la justice, les ronces et les épines des préjugés et des haines religieuses seront arrachées des cœurs par la culture intellectuelle des peuples, l'intolérance disparaîtra partout, dans les contrées les plus arriérées, les plus barbares, sauf peut-être en Prusse, dans le pays philosophique de Frédéric le Grand.

En voici un nouveau et triste exemple :

Dans les États annexés à la Prusse par suite de la guerre de l'année dernière, les israélites recevaient pour leurs temples, leurs écoles, leurs rabbins, etc., diverses subventions du gouvernement. Depuis l'annexion, ces subventions ont cessé, et même l'enseignement religieux du judaïsme a été supprimé dans le programme des écoles publiques, car le gouvernement prussien ne reconnaît pas le culte israélite. (Il reconnaît toujours les tripots de Hombourg, de Wiesbaden, etc.) Voilà ce que les fusils à aiguilles du roi Guillaume ont valu à nos coreligionnaires de Francfort, de Nassau, de Hesse-Electorale et de Hanovre. Le drapeau français, partout où il a passé, portait aux peuples la liberté de conscience et l'égalité des cultes ; l'aigle prussien leur apporte l'oppression des consciences et des lois d'exclusion. Mais est-ce vraiment un aigle planant sous le soleil et embrassant d'un regard de feu et d'amour toute l'humanité, ou bien une chauve-souris s'échappant d'une sombre chapelle calviniste et voltigeant avec son haleine empoisonnée à travers le monde ?

Lorsque le maréchal Ney occupa Magdebourg en novembre 1806, il reçut la visite de toutes les autorités et les représentants de tous les cultes de la ville. Quand ces derniers lui eurent été présentés, il voulut savoir pourquoi il n'y avait pas de délégués israélites. On lui répondit que Magdebourg jouissait du *privilege* d'exclure les juifs, et qu'il ne demeurait qu'un seul et unique juif dans la ville, toléré

pour des raisons particulières. « Ah ! observa le maréchal, vous parlez d'israélites, la France ne connaît pas de *juifs*, mais seulement des *israélites*. A présent, messieurs, je dois vous faire remarquer que partout où la France porte son sceptre les privilèges n'existent plus, et dès ce moment l'égalité de tous les cultes devant la loi devient aussi un principe établi à Magdebourg. »

Les généraux de Bismark ne tiennent pas le même langage (ils ne parlent pas français !), et cependant ils veulent que les israélites des provinces annexées, humiliés, dépouillés de leurs droits acquis, soient de fidèles et dévoués sujets du gouvernement prussien et prient pour le bonheur et la gloire du roi ! Ne doivent-ils pas, à l'exemple de nos pères assis aux fleuves de Babylone, déposer leurs harpes aux bords du Rhin et du Mein, et dire comme eux : « Comment pouvons-nous entonner les cantiques de l'Éternel sur une terre devenue ennemie ! »

---

Nous sommes à la veille du congrès céleste « où les enfants de Dieu viennent se présenter devant l'Éternel, et Satan aussi parmi eux » (Job, I, 6). Nous n'en pourrions pas parler, attendu que nous ne recevrons probablement aucun procès-verbal de ses séances. Mais disons un mot de quelques congrès sublunaires qui se multiplient comme les fiasco des ballons Nadar. Celui de Genève, dit congrès de la *paix*, et où il se trouva également un fameux Satan, a donné raison à nos observations sur la *question militaire juive*, où nous nous sommes permis de protester contre toute guerre entre les hommes. Nos observations, nous le disons avec bonheur, mais sans orgueil, ont obtenu de nombreuses et hautes approbations. Nous le répétons, nous ne nous trouvons nullement offensé quand on soutient qu'Israël n'est pas une nation guerrière et n'attache pas une grande gloire au métier sanglant des armes. Israël est avant tout un peuple religieux, « un royaume de pontifes. » Mais comme il devait, selon les vues du Seigneur, se trouver dans toutes les conditions politiques et sociales, habiter tous les climats, pourvoir à tous ses besoins, vivre et grandir au milieu de luttes continuelles, bâtir son temple d'une main et repousser l'ennemi de l'autre, il devait aussi connaître toutes les professions, tous les arts, toutes les sciences, et l'emploi des armes, dans une guerre défensive, lui était aussi familier que le maniement de l'instrument gravant sur le diamant les noms des fils de Jacob qui ornaient la poitrine d'Aaron.

Notre Écriture sainte qualifie le Seigneur de Dieu *des armées* et de *guerrier* מַלְחָמָה וְיָרֵא; et le courage militaire a dû être bien grand au milieu de nous, pour que, à l'ouverture d'une campagne, les commandants avaient adressé à leurs troupes une proclamation où il était dit : « Que celui d'entre vous qui est timide et faible de cœur s'en aille et retourne chez lui ! » (Deutéronome, XX, 8.) Quel général en chef d'une armée moderne, même une des plus fameuses par leur bravoure et leur conduite intrépide sur le champ de bataille, oserait publier un pareil ordre du jour, sans craindre de voir une notable partie de ses soldats s'enfuir devant l'ennemi ?

Le même congrès de Genève nous a donné une grande leçon. Garibaldi et quelques autres orateurs, rouges de chemise et de principes, ont parlé contre la religion chrétienne et contre le pape. Là-dessus tumulte énorme, protestations énergiques, affiches sur les murs de la ville et plaintes auprès du gouvernement. Garibaldi a dû partir à la hâte et l'assemblée se dissoudre. Et chez nous, un laïque, un homme tout à fait étranger aux connaissances théologiques et à la vie israélite, a pu se placer impunément devant l'arche du Seigneur, et faire entendre des doctrines hérétiques, contraires aux principes et aux croyances positives et historiques du judaïsme, et personne n'a réclamé, et personne n'a protesté ! Quel Balaam, en voyant ce qui se passe chez nous, voudrait encore dire : « Que tes tentes sont belles, ô Jacob ! » Et ne préférerait-il pas pousser cette sublime exclamation à l'aspect des assemblées chrétiennes, même les moins orthodoxes ?

---

Voici un autre congrès, celui de l'*Association catholique de l'Allemagne*, qui vient de se tenir à Inspruck. Un des orateurs, prêtre tyrolien, a dit : « Nous sommes tous des frères ; nous avons le même père au ciel, la même mère sur la terre : *la sainte Église catholique*. » Un prophète juif, Malachie, comprenait autrement et plus largement la fraternité humaine en disant : « N'avons-nous pas tous un seul père ? un même Dieu ne nous a-t-il pas créés ? » Il prêchait une fraternité *universelle* et n'en excluait pas les hommes et les peuples placés en dehors de la « sainte Synagogue israélite. » Mais le prêtre du *katholische Verein* n'a fait que traduire le fameux dogme de l'intolérance : « Hors de l'Église point de salut. »

Il a dit aussi : « Nos adversaires nous permettraient volontiers de



prier dans un coin ; un christianisme silencieux et caché leur plairait assez. » Que nous avons parmi nous aussi de nombreux israélites haut placés, même des administrateurs et des chefs du culte, qui sont absolument du même avis à l'égard de notre religion et voudraient reléguer la Synagogue et le judaïsme tout entier dans un Ghetto sombre, séparé du monde vivant, loin des regards de la société, inaccessible au soleil !

Un autre orateur, vanté comme une illustration dans le camp ultramontain, M. Greuter, professeur à Inspruck, a eu ce beau mouvement oratoire : « Pourquoi préfère-t-on les bougies aux anciennes chandelles ? parce que les bougies sont plus intolérantes pour les ténèbres. Le gaz est plus intolérant encore, et partout il remplace les autres moyens d'éclairage. Et quant au soleil, etc. Et vous refuseriez au Dieu crucifié, au soleil de nos âmes, le droit d'être intolérant aussi pour les ténèbres qui voudraient s'emparer de nous ! »

Mais, brave homme aux chandelles, le gaz est exclu des temples catholiques, sans doute comme une invention diabolique moderne, l'Église est donc amie des ténèbres ? Et comment osez-vous demander pour votre Dieu le droit de l'intolérance, au lieu de celui de la tolérance, de la miséricorde et de l'amour ? Mais votre *lumineuse* image de bougies, de gaz, de soleil et de lune pourrait aussi bien être appliquée à l'intolérance calviniste, musulmane, chinoise, qu'à l'intolérance catholique. Singulière idée de représenter l'intolérance sous forme de lumière !

Octroyons aussi une mention honorable au congrès de Malines. Là M. de Falloux a brillé de tout son éclat et a prononcé, dans la séance du 3 septembre, un discours d'une gaieté folâtre. En parlant de la facilité qu'ont maintenant, pour se réunir, les prélats des divers pays du monde, il a dit : « Les chemins de fer pourraient être appelés *les bottes de sept lieues du christianisme*. » (Applaudissements.) Pourquoi pas aussi les bottes de sept lieues des hérétiques venant inonder l'Exposition universelle de leurs brochures damnables, et des idolâtres indiens ou japonais exhibant leurs affreuses petites idoles ? « Les instruments matériels (les railways, les bateaux à vapeur, le télégraphe électrique), dit-il, se sentiront fiers de servir à l'accomplissement de tels desseins » (la réunion du prochain concile à Rome). Ne peuvent-ils se sentir aussi fiers de transporter les mahométans à la Mecque pour adorer le prophète, les libres-penseurs et les athées à Genève, pour insulter le christianisme et le pape ?

Voici encore une curieuse image employée par l'orateur catholique. Il a cité la fable de Pygmalion et de Galatée, qui n'a fait de mouvement que lorsque le sculpteur s'est mis à ses genoux et a dit : « Toutes les grandes causes sont comme Galatée : pour s'animer et pour vivre, elles demandent qu'on les aime. » Les graves et chastes archevêques et évêques dont se composait l'assemblée n'ont-ils pas dû rougir et baisser les yeux lorsque leurs regards furent profanés par l'aspect de telles nudités, et leurs saintes oreilles souillées par les chants de la sirène ? M. de Falloux est en vérité l'enfant terrible de l'Église.

Il a appelé M. Dupanloup « le Lamoricière de l'épiscopat. » Pourquoi pas aussi le général Lamoricière « le Dupanloup de l'armée ? »

Ne quittons pas les hautes sphères catholiques sans annoncer, d'après le *Jewish Chronicle*, que le pape a fait remettre au grand rabbin de Rome deux mille francs comme secours aux israélites pauvres atteints du choléra ; le fléau a sévi violemment dans le Ghetto.

C'est bien, très-saint père, c'est fort bien ! Par de tels actes de charité et d'humanité vous montrez que vous êtes réellement le messager de Dieu sur la terre, le représentant de sa miséricorde et de son amour.

---

Nous avons dit dans notre avant-dernier numéro que les notables commerçants de Paris se proposaient d'élire M. Adolphe Israël comme juge au tribunal de commerce de la Seine. Cette nomination a eu lieu en effet et a obtenu la sanction impériale. Notre honorable coreligionnaire, à qui les israélites avaient déjà témoigné leur haute considération en le nommant membre du Consistoire départemental, a donc aussi reçu une marque d'estime, de confiance et de sympathie, plus générale, plus éclatante, par ses concitoyens de tous les cultes, qui l'ont élevé sur un siège de justice où il doit, selon la pensée de Dieu et sa propre conscience, se consacrer à la belle et sainte œuvre de concilier et de rapprocher les hommes en discorde. M. Adolphe Israël remplira dignement sa haute mission et fera honneur au judaïsme par ses lumières, son amour de la paix, sa droiture et ses principes inébranlables. Ce fut un temps heureux dans notre histoire lorsqu'il y avait des juges en Israël.

---

Le tribunal terrestre nous rappelle la haute cour de justice céleste devant laquelle nous allons paraître le 1<sup>er</sup> Tischri. Pussions-nous tous y trouver miséricorde et pardon ! car quel mortel, invoquant ses mérites et ses vertus, oserait demander au Juge suprême l'absolution de ses péchés ? **כי לא על צדקתו אמתו מפילים החטאת לפניך כי על רחמיך ירחיבם.**

Nous souhaitons du fond de notre âme à nos lecteurs et à nos lectrices une bonne, heureuse et joyeuse année. **לְשָׁנָה טוֹבָה וְרַבָּה הַתְּקוּבָה.** Puisse-t-ils obtenir du ciel toutes les prospérités matérielles, toutes les satisfactions du cœur, toutes les jouissances de l'esprit, tous les succès dans le monde qui assurent leur repos et leur bonheur au milieu des hommes, et les élèvent vers Dieu sans épreuves et sans douleurs !

Nous souhaitons aux administrateurs et aux guides spirituels du judaïsme, la force, l'ardeur et le dévouement nécessaires pour remplir fidèlement leur sainte mission, relever la Synagogue de sa pénible situation, de sa triste décadence, et donner au culte du Seigneur, non des embellissements matériels, des marbres, des peintures, des décorations d'or et de pourpre, mais des cœurs et des âmes ; non des illuminations splendides qui éclairent le temple, mais les divines lumières de la foi et de la connaissance religieuse allumées à l'éclair du Sinaï, et conduisant devant l'arche sainte des adorateurs fidèles, convaincus, prêts à vivre et à mourir pour les éternelles vérités israélites.

Nous souhaitons au Consistoire central moins de modestie, moins d'effacement, moins d'abstention dans les grandes questions du judaïsme universel, plus de respect pour la conscience religieuse de nos coreligionnaires, pour les droits, les libertés et l'autonomie des communautés, plus de soucis des intérêts sacrés qui lui sont confiés, plus d'action pour assurer l'avenir et la grandeur de notre culte, plus de désir d'obtenir et de mériter les suffrages de nos frères que des confirmations officielles pour ses actes.

Nous souhaitons au Consistoire de Paris une prochaine reconstitution forte et durable, et un grand rabbin qui sache non-seulement prêcher, mais agir, combattre les abus et les impiétés envahissant même la maison de Dieu, s'inspirer de la parole de feu de nos prophètes pour rappeler aux plus riches et aux plus puissants leurs devoirs, avoir assez de désintéressement et d'indépendance pour n'avoir besoin de ménager personne, défendre à ses vicaires de donner l'instruction religieuse aux élèves israélites dans les institutions où ils

violent sous leurs yeux beaucoup de commandements divins, tout ce qu'ils leur enseignent.... Enfin un grand rabbin qui comprend et suive cette voix du Très-Haut disant à ses envoyés : « Frayez, frayez le chemin, aplanissez la route, enlevez toute cause de chute de la voie de mon peuple ! » סלו סלו פני דרך הרימו מכשול מדרך עמי ».

Nous souhaitons au Consistoire de Marseille le rétablissement d'une concorde parfaite dans son sein et dans le sein de la communauté de Nice, divisée en deux camps ennemis. Quand le monde entier s'assemble dans des congrès de la paix, de la science et de l'industrie, dans des réunions fraternelles catholiques, protestantes, etc.; quand partout il y a entente, rapprochement et harmonie, Israël seul donne le désolant spectacle de la guerre et du déchirement !

Nous souhaitons aux Consistoires de Bordeaux, de Bayonne, de Lyon, de Metz et de Colmar de continuer leur action louable et salutaire dans leurs circonscriptions respectives. Puisse ce dernier Consistoire conserver pendant de longues et heureuses années son pieux et éminent grand rabbin, dont la santé laisse tant à désirer.

Nous souhaitons au Consistoire de Nancy l'établissement d'une école israélite spéciale au chef-lieu consistorial, et un digne remplaçant de l'excellent membre qu'il vient de perdre.

Nous souhaitons au Consistoire de Strasbourg de se réabonner à *l'Univers israélite*, et de nous pardonner l'offense publique que nous a faite monsieur son beau-frère.

Nous souhaitons à nos coreligionnaires en général toutes les divines bénédictions demandées au ciel, le jour du Kippour, par le souverain pontife au moment de sa sortie du Saint des saints, surtout celle-ci : « Puissent les enfants de ton peuple d'Israël n'avoir pas besoin l'un de l'autre ! » שמו שלא יצטרכו עמך ביהו ישראל זה לזה ». Puissent-ils faire tous de brillantes affaires, et que ceux qui opèrent à la hausse comme ceux qui travaillent à la baisse — בישיבה של מעלה — ne se trompent jamais dans leurs calculs ! Qu'ils ramassent tous des fortunes colossales pour acquérir bientôt le pays de nos pères, relever de leurs ruines Sion et Jérusalem, et reconstituer le temple du Seigneur sur la sainte montagne !

Nous nous souhaitons à nous-même la cessation du choléra-morbus du désabonnement, des lettres anonymes, des lettres non affranchies et des lettres chargées.... de sottises. Nous nous souhaitons la précieuse et féconde sympathie de nos lecteurs, leur indulgent pardon si nos travaux leur paraissent trop imparfaits, et un peu plus de santé et de forces pour que nous puissions, avec l'aide de Dieu,

remplir encore pendant quelques années la tâche religieuse à laquelle nous avons consacré notre vie.

S. BLOCH.

---

## ROSCH HASCHANA.

Salut, jour béni et auguste, jour trois fois sacré, plein de grâces et de célestes trésors, choisi par le Seigneur pour notre régénération et notre retour à son sanctuaire. Rosch Haschana ! toi seul tu as la puissance de nous arracher à nos préoccupations dévorantes, à nos luttes et à nos misères de tous les jours, à nos passions et à nos péchés, à nos égarements et à nos ténèbres, pour nous réunir dans la maison paternelle, dans le temple de notre Dieu, à la source de la vie ! Salut, jour consacré à l'Éternel ! כִּי קִדְשׁ הַיּוֹם לְאֵלֵינוּ.

Qui d'entre nous, ayant une âme et un cœur, oserait manquer à ce divin rendez-vous, à ce tendre appel de notre Père ?

Les autres grandes solennités de notre religion sont des fêtes communales, nationales, des anniversaires d'événements historiques israélites. En ces fêtes, à Pesach, à Schabouoth, à Soucchoth, nos frères ont dû se trouver à Jérusalem, au centre du judaïsme, pour y représenter tout le peuple d'Israël dont on célébrait les fastes, les gloires nationales, le passé merveilleux. On les voyait s'acheminer vers la cité sainte en nombres immenses, hommes, femmes et enfants, pour offrir ensemble l'agneau pascal, les prémices, prendre part aux réjouissances de l'illustre cérémonie des eaux — שְׂמֵחָה בֵּית הַשּׁוֹאֵבָה. Ce sont là des fêtes d'un intérêt général, collectif, à la fois religieuses et politiques. On célébrait la liberté le 15 Nisan, l'élection et la nationalité juive le 6 Sivan, sa prospérité territoriale le 15 Tischri, fête de la récolte — חַג הַתְּשׁוּבָה.

Mais Rosch Haschana est une solennité que Dieu, dans sa bonté infinie, a donnée à chacun de nous personnellement, en particulier. Ce n'est pas un anniversaire de faits matériels, historiques, mais un jour de *souvenir* — יוֹם הַזִּכְרוֹן, un jour spirituel consacré à l'amélioration de nos actes et de nos pensées, à la résurrection de notre vie du sein de la mort et de l'abîme, au rétablissement de notre âme dans sa rayonnante hauteur d'où le péché l'a précipitée, à notre réconciliation avec Dieu, dont, fils ingrats et égarés, nous nous sommes tant éloignés. Cette réconciliation, préparée et méritée par notre péni-

tence et nos bonnes résolutions, doit nous inonder de joie et de bonheur; aussi en ce jour Esra disait-il à nos pères qui avaient pleuré leurs fautes et brisé des alliances impures : « Ne vous affligez pas, et ne pleurez pas; allez, mangez et buvez; envoyez des dons à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est saint à notre Dieu; ne vous attristez pas, mais que la joie en l'Éternel soit votre force. » (Néhémie, VIII, 9-10.)

Cette joie en l'Éternel ne peut exister que lorsque nous observons sa loi, inscrite dans le code sacré et gravée dans notre conscience; alors nous sommes unis au Très-Haut de cœur et d'âme, nous vivons en lui *אני לדודי ודודי לי*, et penser à lui, l'adorer et l'aimer, nous fait tressaillir de bonheur. Mais en oubliant les commandements divins, nous devons nécessairement oublier, nier Dieu lui-même, ou son souvenir ne peut que nous remplir de honte et de crainte. Si donc nous voulons ouvrir notre pensée à Dieu, nous devons en faire un sanctuaire digne de sa demeure, transformer notre esprit et même notre corps en un autel où le feu sacré brûle constamment. C'est là, dans cette union avec le Seigneur, dans ce temple que nous lui élevons en nous-mêmes, qu'est notre force, notre refuge, ainsi que nous l'exprimons dans notre prière de Moussaph : « Heureux l'homme qui ne t'oublie pas, le fils d'Adam qui s'appuie sur toi, car ceux qui te recherchent ne chancelleront jamais, ceux qui espèrent en toi n'auront jamais à rougir. » *כי דורשך לעולם לא יכשלו ולא יכלמו לפנך כל החוסיים בך*.

Et en quels temps avons-nous eu plus besoin de ce divin appui, de ce refuge infailible, qu'aujourd'hui? Tout menace et tout chancelle autour de nous, personne n'est sûr de son lendemain, partout on forge des instruments de guerre et de destruction, le calme et la quiétude ont fui tous les cœurs; la plus petite nouvelle, souvent fautive, ébranle et ruine les plus puissantes fortunes; le doute est partout et la confiance nulle part; les principes éternels de justice et de religion sont mis en question; en ce qui nous concerne particulièrement, nous autres israélites, l'oppression et la persécution continuent d'accabler beaucoup de nos frères, au sein de la civilisation la plus avancée, du progrès et de la douceur des mœurs, à l'heure de la fraternisation des peuples dans l'Exposition universelle, les congrès, les confédérations, etc. Où, dans ces secousses et cet ébranlement social, chercher notre protection et notre force, si ce n'est dans notre temple, où nous récitons, pendant le mois d'Elloul, ces paroles

de David : « L'Éternel est ma lumière et mon salut, qui craindrais-je ? L'Éternel est la force de ma vie, de qui aurais-je peur ? Si des méchants me pressent, s'abattent sur mon corps, mes persécuteurs, mes ennemis tomberont. Si tout un camp s'élève contre moi, mon cœur ne tremble point ; si la guerre menace ma vie, alors aussi je suis tranquille. Je ne demande qu'une chose à Dieu, et cela, je le désire ardemment : c'est de demeurer dans la maison de l'Éternel pendant tous les jours de ma vie, c'est de contempler la gloire de Dieu et l'adorer dans son sanctuaire. »

Nous nous présentons, au jour du jugement, devant le tribunal céleste, et, les larmes aux yeux, nous invoquons le souvenir du *sacrifice d'Abraham*, en faveur duquel nous sollicitons notre pardon. Le sacrifice ! tout est là ; le sacrifice est la base de notre foi, l'âme de tous nos mérites, de toutes nos vertus. Ah ! si nous accomplissions fidèlement la loi du sacrifice !

Nous n'ouvririons pas, les jours de sabbath et de fête, nos magasins et nos comptoirs, de peur de léser nos intérêts, et nous ferions volontiers au Seigneur, qui a mille compensations pour les fidèles, le sacrifice de notre gain pendant ces jours sacrés. Nous ne ferions pas embrasser à nos enfants des carrières et des états où l'observation de la religion de nos pères est impossible et où le salut de leur âme est si profondément compromis. Nous ne ferions pas élever nos fils et nos filles dans des institutions où notre culte est absent et où ils violent le repos sabbatique, les lois alimentaires, et oublient même à prier notre Dieu. Nous n'accepterions pas nous-mêmes certaines fonctions publiques dont l'exercice exige l'immolation des plus saints commandements du judaïsme ; nous ferions le sacrifice de notre ambition et de notre orgueil ; nous servirions l'État modestement, fidèlement, de cœur et d'âme, mais dans les limites tracées par nos devoirs spirituels. Nous n'oublierions pas que nous sommes un *peuple de pontifes* qui, même loin du temple et de la terre sainte, a à remplir des obligations particulières, antérieures et supérieures à toutes les conventions sociales. Comment osons-nous réciter tant de fois la *ékada*, rappeler l'héroïque piété d'Abraham, qui, pour obéir à la volonté de Dieu, était sur le point de lui sacrifier son fils unique, tout son bonheur, toute sa joie, toutes ses espérances d'avenir, toutes les splendides promesses divines lui annonçant une postérité immortelle, lorsque nous, nous n'avons pas même la force et le dévouement de lui sacrifier quelques intérêts matériels, et que nous aimons mieux

servir le veau d'or que le Dieu vivant du ciel et de la terre ! Nous immolons aussi nos fils, non sur la montagne de Moria, en holocauste à l'Éternel, mais sur les hauts lieux de l'idolâtrie moderne, des idoles du matérialisme et du sensualisme le plus grossier. Voilà la *ékada* de nos jours... Ah ! que le Très-Haut est bon et généreux à notre égard ! Il se rappelle avec amour les mérites de nos pères, les sacrifices qu'ils ont faits en son honneur, et il a fait dire, par ses prophètes, à Jérusalem, si souvent souillée de péchés et de crimes : « Je me souviens de la piété de ta jeunesse, de l'amour du temps de tes fiançailles, quand tu me suivis dans le désert, dans une terre inculte. » וְכִרְחִי לִךְ חֹסֵד נִעְרָדךְ אֲהַבֵת כְּלֹלְתָךְ לְכַתֵּךְ אַחֲרַי בְּמִדְבַר בְּאַרְץ אֲלֻמֹּתָי. Qu'il est douloureux de nous demander à nous : Suivons-nous Dieu, non dans un désert, mais dans ses splendides sanctuaires, dans ses belles et rayonnantes fêtes qui nous offrent tant de joies, tant de bénédictions, tant d'ineffable bonheur !

Mais nous avons beau nous révolter contre les saintes et éternelles obligations de notre religion, nous avons beau désertier notre communauté, renier notre passé tout entier, nous devons y retourner, nous devons tous les ans comparaitre devant le Juge suprême, rendre compte de notre conduite ; et malheur à nous si nous sommes jugés par défaut ! Dieu ne laissera pas dissoudre l'alliance contractée avec nos pères au Sinaï ; il a dit : « Mon esprit qui repose sur vous et les paroles que j'ai mises dans votre bouche ne vous quitteront pas, ni vous ni vos enfants, ni les enfants de vos enfans, dès à présent jusque dans toute l'éternité. » Israël est le pontife du Seigneur, son caractère sacré est indélébile, l'inscription divine gravée sur son front ne s'effacera jamais. Une voix puissante qui l'appelle, les mystérieux et irrésistibles mouvements de son cœur, les doux souvenirs de son enfance, les suaves cantiques que les anges et sa mère ont chantés auprès de son berceau, attireront toujours l'israélite, au jour de Rosch Haschana, dans la sainte convocation de ses frères, dans le temple de son Dieu ; et s'il en reste éloigné, son âme pleure, son bon génie se voile la face, et ses parents dans la tombe se sentent mourir une seconde fois.

Que de nobles et belles pensées, que de grandes et sublimes croyances naissent en ce jour, comme des fleurs splendides sous le souffle du printemps, dans l'esprit et le cœur de tout vrai israélite ! La lecture de l'épreuve surhumaine subie par Abraham lui inspirera le sentiment de tous les dévouements, la force de tous les sacrifices.



Désormais il mettra au service de son Dieu et de sa foi sa fortune et sa vie.

La conviction que sa conduite est soumise au jugement du suprême Tribunal le rendra bon et modeste envers son prochain, indulgent envers les égarés, charitable envers les malades d'âme et de corps, humain envers les pauvres et les faibles, compatissant envers ceux qui pleurent et qui souffrent, dévoué à ses amis, généreux à ses ennemis.

En entendant les sons du Schofar, qui lui rappellent tant de saintes et divines choses du passé et de l'avenir de son peuple, qui lui apportent tant de souvenirs sacrés et d'avertissements du ciel זכרון תרועה, il ne voudra plus profaner, souiller ses oreilles, en écoutant des paroles impies, des doctrines irréligieuses, des insinuations malveillantes, des calomnies contre son frère, des blasphèmes contre sa foi.

En récitant ces mots de la prière du ותרצה רוקק : « Au Rosch Hachana sera décidé qui vivra et qui mourra, qui périra par le fer ou le feu במי בחרב ומי בחרב », il pensera avec une douleur plus profonde aux sanglantes discordes qui plongent l'humanité dans le deuil et les larmes, et il suppliera avec plus de ferveur le Dieu des armées de faire que tous les hommes, s'unissant dans sa crainte et dans sa loi, s'assemblant sous sa bannière de charité et de miséricorde, « forment une alliance pour remplir sa volonté et réaliser ses pensées d'amour, d'affection et de fraternité. » ויעשו כלם אגודה אחת לעשות רצונך בלבב שלם »

Et sans cette paix messianique des nations, due un jour aux idées et aux croyances israélites, le fidèle ne manquera pas de demander à Dieu, pour la famille d'Israël, la place et le rang qui lui appartient par ses longs combats, ses héroïques efforts, ses sublimes martyres. Il priera avec transport et de toute son âme :

ויעבדך « Seigneur, donne à ton peuple l'honneur, la gloire à ceux qui t'adorent, l'espérance à ceux qui te recherchent, la libre parole à ceux qui se confient en toi. Donne la joie à ton pays, l'allégresse à ta cité, l'élévation à David, ton serviteur, et rallume le flambeau du fils de Jessé, ton oint, bientôt, de nos jours ! »

S. BLOCH.



## HISTOIRE

### DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAËLITES.

(Suite.)

On sait que nos anciens commentateurs, ainsi que la plupart de nos théologiens, frappés de ne pas trouver la création des anges mentionnée dans la Genèse, ont cru la voir dans le *fat lux*, auquel ils donnaient ainsi un sens métaphorique. Telle était l'opinion d'Albo, de Gersonide, d'Isaac Arama et de bien d'autres (1).

C'était aussi celle de plus d'un père de l'Église. Saint Augustin, par exemple, veut également qu'on voie dans ces deux mots une figure qui exprime la création de ces intelligences *enfants de lumière*, et il en donne plusieurs raisons plus ou moins ingénieuses, en se prévalant, comme il dit, de l'obscurité du langage divin, *divini sermonis obscuritas*. Voilà donc la description du culte céleste parfaitement à sa place. Nos premiers pères de la Synagogue chantaient Dieu comme auteur de la lumière matérielle, יוצר אור ובורא רושך; un de ceux qui leur succédaient voulait le chanter aussi comme le principe d'un autre *Or*, des lumières spirituelles, des esprits purs, des *intelligences séparées*, comme disaient les scolastiques, et cela nous a valu notre צורר רושך. C'est à une cause tout à fait semblable que nous devons également la dernière intercalation introduite dans l'ancien texte, le *Or 'haddâsch*, dont il a déjà été question. Le vocable hébreu *Or* ayant, à côté de son acception propre, le sens de splendeur, de gloire, d'illumination divine, on a pris occasion, après la destruction de Jérusalem, de la prière qui porte ce nom, pour placer sous la même rubrique cette autre dans laquelle on demande à Dieu de rendre à la cité détruite son ancienne splendeur, ses beaux jours du passé.

Cette dernière introduction, cependant, n'a pas été admise d'un commun accord. Croyant que cette « nouvelle lumière » qu'on y demande pour la ville sainte désigne cette lumière extraordinaire réservée dès le principe par Dieu, selon nos sages, pour en éclairer

(1) Voyez Albo, *Ikkarim*, II 29; Gersonide, *Mil'hamôth ha-schem*, IV, 2<sup>e</sup> partie; Isaac 'Arama, *Akéda*, p. 3 b et 7 a; Zôhar sur *Berêschith*, p. 16 a.

un jour le monde futur, nombre de Gaonim se sont opposés à cette annexe, par la raison que la bénédiction de *Jotzer ha-meoroth* ne s'applique qu'aux lumières de ce bas monde et non à celles d'outre-tombe. Nos Gaonim avaient tort d'entendre dans ce sens le *Or 'hadasch* ; mais leur résistance trouve sa pleine justification dans cette considération toute simple que le *Jotzer-Or*, étant une pure doxologie, une action de grâces rendue à l'auteur du jour, ne saurait servir de cadre à aucune supplication, à aucune prière proprement dite. C'est ce qu'ont bien senti, à coup sûr, nos anciens docteurs séphardites, puisque ces mots n'ont jamais pu trouver accès dans leur corps de prières (1).

Ces éliminations une fois faites, la formule originelle, synodale, se trouve singulièrement réduite. Elle est tout entière, en effet, dans les quatre lignes qui suivent et qui représentent un texte de quarante-cinq mots : « Sois loué, Éternel, notre Dieu, roi de l'univers, auteur de la lumière, créateur des ténèbres, principe du bien et source de toutes choses. C'est toi qui, par ta miséricorde, éclaires la terre et ses habitants, et qui, par ta bonté, renouvelles tous les jours l'œuvre de la création. Sois loué, Éternel, notre Dieu, pour la magnificence des œuvres de tes mains, et que tous te rendent gloire pour les lumières éclatantes que tu as formées. Sois loué, Éternel, qui as créé les lumières. »

Mais dans quel ordre ces différentes couches sont-elles venues s'agréger successivement à ce noyau primitif ? Cette question, toute difficile qu'elle est, n'a cependant rien d'insoluble. Nous croyons même pouvoir indiquer, sinon l'âge de chacune d'elles, du moins les diverses époques où leur adjonction a dû avoir lieu.

La plus ancienne est incontestablement le morceau renfermant la *sanctification* par les sages, et que nous appelons vulgairement la *Kedouscha*. Déjà le Talmud de Jérusalem en fait mention en propres termes, ainsi qu'il appert du passage suivant : Ben Buta éprouva un jour une extinction de voix pendant qu'il priait *Ophanim* ; aussitôt, R. Abbôn donna l'ordre au remplaçant de continuer là où Ben Buta était resté court. On objecta au rabbin qu'on devait reprendre au commencement de la bénédiction, mais il répondit que puisque la *Kedouscha* a déjà été dite, ce qui suit doit être considéré comme une

(1) Sur cette discussion liturgique, voy. *Hagahôth, Maim.* sur le *סדר תפילות*, n° 4 ; R. Eléazar de Worms, *Rokéa'h*, n° 319 ; *Schibbolé ha-leket*, n° 5, et Rapoport, *Biographie du Kalir*, p. 146.

bénédiction à part (1). Cette partie se trouvait donc déjà incorporée au livre d'office dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Nous pensons être dans le vrai en l'attribuant à R. Jo'hannan ben Saccai et son conseil, et nos raisons, les voici :

Il n'est personne qui ne sache que cet illustre docteur fut l'antagoniste le plus ardent, le plus passionné de la secte hérétique des Saducéens. On n'a qu'à lire le *Meghillath Thaanith* pour voir avec quelle véhémence et quelle verve sarcastique il lutte contre ces adversaires théologiques, réduit à néant leurs audacieuses prétentions et les accule à l'absurde et à l'impossible. Or l'histoire nous apprend qu'une de leurs principales prétentions consistait à nier l'existence des anges et, par suite, la substantialité des apparitions prophétiques (2). A leur gré, les visions mystérieuses et métaphysiques des prophètes ne répondaient à aucune réalité objective, à aucune essence externe ; ce n'étaient que des scènes imaginaires, de la fantasmagorie. En présence d'une doctrine aussi contraire à la lettre du texte et aussi grosse de funestes conséquences, la synagogue rabbanite ne pouvait demeurer impassible, silencieuse. Ne voir dans cette hiérarchie de messagers célestes que des êtres de raison, des entités logiques, n'était-ce pas prêter la main au matérialisme, et cela ne donnait-il pas à craindre que de cette première négation on n'en vint à celle de tout esprit pur, des âmes, et finalement de Dieu lui-même ? Ce fut pour protester contre ces tendances matérialistes que le prince de la Synagogue d'alors, R. Jo'hannan, arrêta, avec l'agrément du synhédrin, qu'il présidait, que désormais on ne louerait plus seulement Dieu comme auteur des lumières dont nous jouissons, mais encore comme créateur de ces lumières invisibles qui brillent loin de nous dans un autre monde et qui forment ce soleil intellectuel dont nous ne sommes que les pâles reflets. « Louange à toi, notre protecteur, notre Roi, notre Sauveur, à toi qui as formé le chœur des saints ; que ton nom soit à jamais glorifié, ô notre Roi, créateur des anges, de ces ministres célestes qui, du plus haut des cieux, proclament d'une voix et en tremblant les paroles du Dieu vivant et Maître de l'univers. »

Le docteur de Jamnia ne se contenta toutefois pas d'une simple protestation contre les témérités saducéennes ; il voulut encore, à cette occasion, initier quelque peu le peuple au mystère de cette

(1) *Berachôth*, 24 b, בן טיטא אשוק בארומים וכו'.

(2) *Actes des apôtres*, XXIII, 8.

science transcendante, de cette *Maassé Markhaba*, comme on l'appelait alors et qu'il possédait à un si puissant degré, le rendre surtout attentif sur le culte que les intelligences célestes vouent à leur divin Maître, afin qu'il pût en prendre exemple pour le sien (1). De là cette longue description de la manière dont ces intelligences rendent hommage à leur Créateur. C'était dire au peuple : Apprenez que vous n'êtes pas les seuls à entonner des louanges au Très-Haut. Ces esprits purs qui se tiennent au haut de l'univers font comme vous et mieux que vous. Voyez avec quelle harmonie, quelle grâce, quelle onction et quelle sainte terreur ils élèvent leurs voix pour célébrer la magnificence et la bonté divines ; voyez, et que ce spectacle vous serve d'exemple et d'enseignement.

Au surplus, ce n'était pas là la seule prière qui vit le jour à Jamnia. Notre office par excellence, le *Schemoné-Essré*, n'a-t-il pas été coordonné et définitivement fixé dans la même ville ? C'est qu'après la chute du Temple et de Jérusalem, cette ville était devenue la métropole du judaïsme, le sanctuaire de la science, le cœur de la vie religieuse, une seconde Jérusalem. La Synagogue et l'École y avaient remplacé le Temple ; les prières, le culte des sacrifices ; les docteurs de la loi avec leur naçi, les ministres de l'autel et le grand prêtre. Ce n'était pas non plus la seule mesure qu'on eût prise pour frapper sur le saducéisme. Les Saducéens niaient l'existence d'un monde à venir (*Olam ha-bo*), et il fut institué que dans toutes nos bénédictions finales on ferait mention expresse de l'un et de l'autre monde *מן העולם ועד העולם*. Les Saducéens n'admettaient point de Providence, d'intervention divine dans les événements sublunaires, et il fut établi que jusque dans nos paroles de salutations, nos compliments et nos vœux, il serait permis de faire intervenir le nom ineffable de cette Providence, *הו' עמכם, יברכך הו'*. Ils rejetaient, enfin, les enseignements de la tradition, et il fut arrêté que ces enseignements seraient mis en relief par des institutions spéciales (2). Une de ces institu-

(1) R. Jo'hanan ben Saccal passe effectivement dans le Talmud pour un des maîtres de la science céleste, un des plus glorieux ancêtres de l'angélogogie. On disait de lui qu'il possédait jusqu'à la langue des anges et des démons, et que la compréhension humaine avait atteint en lui sa dernière période. Voy. *Succa*, 28 a ; *B. Bathra*, 134 a ; surtout *Haghighd*, 14 b. *על זכאי ששירת רובך על מעשתי בריי בן זכאי ששירת רובך על מעשתי בריי*. Voy. encore *ibidem*, 13 a.

(2) *הפרי חוררין ער לעשרה לוי*. Voy. la dernière Mischna de *Berachoth*. De cette façon on comprend bien le rapport des différentes parties de cette Mischna. Nous aurons plus loin à relever dans le Rituel lui-même d'autres parties qui avaient évidemment pour objet de combattre la même hérésie.

tions, de ces mesures prises pour consacrer une doctrine traditionnelle, était, à n'en point douter, la rédaction de notre *Kedouscha*.

Le morceau alphabétique de אַל בְּרִיךְ nous paraît être venu ensuite; mais sa composition est pour sûr postérieure à la clôture du Talmud. Ceci, nous l'inférons non-seulement de ce que dans toute la littérature talmudique on ne trouve pas la moindre trace de cette formule, mais de ce fait qu'on n'y découvre pas encore une seule prière qui ait l'alphabet pour acrostiche. La même manière que nous avons signalée dans les compositions du grand synode, nous la retrouvons absolument dans celles de nos talmudistes; elles portent toutes le sceau de la plus grande simplicité. Mais alors à quelle époque faut-il rattacher cette seconde couche? Cette question ne saurait être résolue que quand nous aurons pu fixer le temps où cette mode d'écrire a commencé de prendre cours. Or, voici ce que nous lisons dans le Midrasch sur le cantique de Salomon. « Tel de vos *poëtanim*, quand il se prend à composer en ordre abécédaire, tantôt épuise cet ordre et tantôt s'arrête au beau milieu; ce n'était pas la manière de Salomon; lui, non-seulement il l'épuisait toujours, mais y ajoutait même cinq nouveaux caractères (1). » Lors donc de la rédaction de ce Midrasch, il existait déjà des morceaux alphabétiques qui valurent à leur auteur le nom de poëte (פּוֹעֵט), et comme ce Midrasch est déjà cité par Raschi et R. Nathan, ce genre de poèmes était donc déjà de mode au X<sup>e</sup> siècle. Mais voici un second fait d'où il résulte qu'il est encore beaucoup plus ancien. Nous savons, en effet, que José ben José, Jannaï, Kalir, Jo'hanan Cohen, et l'auteur de אָתָּה בִּרְנָתָא étaient déjà connus de Saadia et même de ses deux prédécesseurs Mar-Amran et Natronaï, qui vécurent tous deux au IX<sup>e</sup> siècle. Or, comme ces poëtanim ont tous attaché leurs noms à des œuvres alphabétiques, et que tout porte à croire qu'ils n'étaient pas les premiers dans cette voie, celles-là ont donc déjà existé pour le moins au VIII<sup>e</sup> siècle, et c'est là aussi, croyons-nous, l'époque où il faut placer la composition de אַל בְּרִיךְ. Entre celle-ci et la précédente interpolation il se serait donc passé un intervalle de plus de six siècles.

C'est environ vers cette même époque que parut aussi la prière de *Or'hadasch*. L'auteur déjà cité du *Schibbolé ha-leket* nous apprend, en effet, que l'accession de ce nouveau morceau fut un objet de controverse entre Saadia et son successeur R. Scherira, l'un s'étant prononcé pour et l'autre contre elle. Or, comme Saadia florissait

(1) *Mid. Cant.*, p. 3 a, וְדַרְשֵׁן פּוֹעֵטִים כִּי עָבִיד אֱלֹהִים בִּרְנָתָא וְכוּ'.

dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle et que, puisqu'il a été obligé de la défendre, cette prière, apparemment, se trouvait déjà enchâssée dans maint rituel longtemps avant lui, il est clair que son origine date tout au moins du IX<sup>e</sup> siècle.

Reste à connaître l'âge de la dernière addition faite à notre doxologie et commençant par les mots *המלך המרום*. Mais comme cette addition n'est qu'un extrait du chant de *הכל יודך*, nous attendons pour cet examen que nous ayons à faire celui du chant tout entier, pour aborder maintenant notre seconde doxologie, celle de *Ahabâ-Rabbâ*.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## PHILON D'ALEXANDRIE.

*Écrits historiques. Influence, luttés et persécutions des Juifs dans le monde romain, par Ferdinand Delaunay de Fontenay. Librairie Didier et C<sup>o</sup>. 1 vol. in-4<sup>o</sup>.*

Non, certes, nous ne savons pas tout le prix du nom que nous portons ; nous ignorons les trésors cachés dans les annales de notre race, les nombreux actes d'héroïsme et de sacrifice dont notre histoire abonde.

Tous les jours de nouvelles révélations nous sont faites dans ce sens. Cette fois, c'est à une plume non israélite que nous devons ce livre nouveau, qui nous a profondément ému et nous a fait bénir une fois de plus le Dieu de bonté qui nous a fait naître dans l'antique famille.

Et cependant l'auteur de ce livre est un esprit prévenu, imbu de préjugés contre Israël, et dont les paroles justifieraient dans le passé et dans le présent les actes d'injustice et de cruauté dont le monde s'est rendu coupable envers nous.

Par quelle étrange contradiction cet exemple nous est-il donné, d'un homme qui s'en va fouiller dans les profondeurs de l'histoire philosophique pour y trouver une figure juive presque inconnue de la plupart des lecteurs, pour la mettre en lumière, et pour faire éclater aux yeux de tous le caractère, le talent et les vertus d'un fils d'Israël, de même que les actes de courage et d'héroïsme de la nation

juive tout entière, pour rabaisser ensuite cette nation et la vouer en quelque sorte à l'animadversion générale ?

« Ta blessure est profonde et ta meurtrissure est douloureuse ; personne ne prend en main ta cause, personne ne songe à adoucir ton mal, à donner le remède à tant de souffrance. »

Telles sont les paroles du Prophète (Jérémie XXX, 12 et 13), et l'histoire ne les a que trop justifiées. C'est que le martyr séculaire d'Israël est en même temps une expiation et une épreuve : une expiation, car il a péché, cruellement péché ; une épreuve, car c'est une condition du succès.

Providence et liberté, deux termes qui semblent s'exclure, voilà ce qui ressort de l'histoire d'Israël.

Les juifs, peuple de Dieu, étaient des hommes, par conséquent libres. Ils pouvaient, comme d'autres, abuser de cette liberté, et ils l'ont fait. Mais par cet abus ils sont tombés dans le malheur, et c'est par leurs épreuves mêmes, par des épreuves à nulles autres pareilles, que la Providence fait éclater à tous les yeux l'indestructibilité, l'éternelle vitalité de son élu. Et plus tous les détracteurs de ce peuple s'acharnent à lui, rivalisent d'injustice et d'absurdité contre lui, plus ils entrent dans les vues de la Providence, plus ils accomplissent la parole de Dieu que nous avons citée.

Mais le châtement a une fin, et voici aussitôt la promesse :

« Oui, tous ceux qui t'ont dévoré seront dévorés, et tous tes ennemis s'en iront captifs, etc. (Jérémie, 30, 16.) »

Hélas ! nous ne demandons pas que nos adversaires tombent vivants sous la dent cruelle de l'animal féroce, ni qu'ils soient entraînés prisonniers dans les plaines de la Sibérie, mais plutôt nous souhaitons qu'ils soient dévorés de regrets et de remords d'avoir attaqué ceux qu'ils devaient défendre ; nous souhaitons qu'ils deviennent les captifs de leur conscience et de leur tardive clairvoyance.

Sommes-nous injuste envers M. Delaunay ? Avons-nous exagéré son animosité contre les juifs ?

Qu'on en juge.

« Le crime du Golgotha devait s'ajouter à tous les griefs dont la nation juive était déjà chargée aux yeux du genre humain. Depuis près de vingt siècles, le souvenir ineffaçable du gibet de Jésus poursuit comme une malédiction la race d'Israël partout proscrite, partout persécutée, objet d'horreur ou de mépris, et paraissant porter



le poids de son engagement devant le procurateur Pontius : *Que son sang retombe sur nous et sur nos fils !* » (Page 154.)

Racontant les horribles traitements dont les juifs d'Alexandrie furent l'objet sous le proconsulat de Flaccus : les maisons de nos pères saccagées et ruinées ; hommes, femmes, enfants, vieillards, massacrés impitoyablement, traînés sanglants dans les rues ; le sénat juif tout entier brutalement enlevé de son siège, et amené sur les planches d'un théâtre, en présence d'une foule avide de vengeance et de sang ; les nobles vieillards insultés, flagellés, immolés sans pitié, l'auteur, entre autres paroles malveillantes, a le courage de dire : « Israël, subissant la peine du talion, souffrait le supplice et les humiliations du juste mis en croix sur le calvaire cinq années auparavant ; il était, comme lui, battu de verges, livré aux tourments et bafoué dans la personne du roi national. Était-ce le commencement de l'expiation du déicide ? » (Pages 167 et 214).

Du déicide ! Passe encore pour quiconque se place au point de vue du christianisme historique. Mais M. Delaunay n'est pas chrétien ; il est philosophe pur sang, comme on peut en juger par ce qui suit :

« Le catholicisme rapporte, comme le judaïsme, le plan providentiel à son existence propre et à son développement. C'est une nécessité de toute religion révélée. Nous sommes loin, comme on voit, de cette *philosophie de l'histoire*, œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle, honneur du nôtre, qui fera taire tous les fanatismes et s'élançera sur les ailes de la raison vers une Providence nouvelle, justice absolue, amour sans préférence, puissance infinie, agissant non par le caprice et le miracle, mais par l'ordre et la loi. » (Page 272.)

Expiation ! déicide ! quand M. Delaunay ne croit à aucune révélation, ni à la mission providentielle du judaïsme, ni à celle du christianisme, qui sont pour lui autant de systèmes d'oppression, à l'encontre de cette *philosophie de l'histoire* qui fera taire tous les fanatismes ! Nous pouvons nous faire une idée des effets de cette philosophie par les préventions, les préjugés dont notre auteur ne peut se défendre et qui règnent dans tout son livre.

En voici encore quelques échantillons :

« Ces faits, que nous empruntons à Josèphe, montrent qu'il y avait parmi les juifs de Rome autre chose que des colporteurs et des marchands d'allumettes : il y avait aussi des affranchis opulents et usuriers. » (Page 144.)

Cicéron, parlant, lui aussi, des juifs de ce temps-là, dit « qu'on

redoutait leur caractère mutin, leur entente, leur fanatisme redigieux, » mais il ne parle ni d'allumettes, ni de colporteurs, ni d'usuriers.

Mais écoutez ceci. Philon, le héros du livre de M. Delaunay, Philon, dont il ne sait assez vanter le caractère et les sentiments, raconte cette affreuse persécution de Flaccus dont nous parlions tout à l'heure : « On traque les juifs comme des bêtes fauves, on se jette sur leurs maisons désertes pour les piller. Leurs boutiques sont enfoncées, on se partage le butin, comme en temps de guerre; la foule fait main basse sur tout ce qu'elle trouve, le traîne sur la place publique et s'approprie le bien d'autrui. Le pillage causa moins de tort que l'interruption du négoce; le créancier perdait ses gages; le cultivateur, le matelot, le marchand, l'artisan (1), ne pouvaient se livrer à leurs métiers. » (Page 222.)

Eh bien, en présence de ces spectacles cruels, savez-vous ce que notre auteur trouve à dire ?

« Comme partout, comme à toutes les époques et encore maintenant, les juifs exerçaient à Alexandrie le trafic et l'usure. Remarquez le soin, l'insistance avec lesquels l'auteur israélite relève les inconvenients que les désordres eurent pour le négoce : *les créanciers perdaient leurs gages !* Au milieu de pareilles calamités, ne dirait-on pas que ce cri est sorti des entrailles émues d'un usurier ? »

Nous pourrions multiplier les citations des mots *trafic, usure, cupidité, juiverie, etc.*

D'un autre côté, de bonnes paroles échappent parfois à l'auteur. Nous lui pardonnons, d'ailleurs, tant de pages malheureuses en faveur de son intention de faire connaître un écrivain qu'il appelle lui-même le Platon juif, de révéler une fois de plus les cruelles épreuves imposées à nos pères et leur attitude magnanime en présence de leurs ennemis, de leurs bourreaux.

Oui, cette race juive que l'histoire nous montre captive chez les Pharaons il y a quatre mille ans, luttant pendant quinze siècles avec les puissances qui l'entouraient, expulsée de son pays et exilée à Babylone, triomphant miraculeusement d'Antiochus et résistant pendant neuf années au siège des Romains, est la même que nous retrouvons en butte à dix-huit siècles de persécution de la part des chrétiens qu'elle venait d'enfanter.

(1) Il y avait donc autre chose que des marchands d'allumettes, des colporteurs et des usuriers.

Et si cette race, privilégiée entre toutes, est là aujourd'hui, plus nombreuse, plus forte qu'à aucune autre époque, un philosophe, un libre penseur lui-même, ne doit-il pas ouvrir les yeux et chercher le pourquoi d'un tel phénomène ?

L'antiquité voulait détruire les juifs, et l'antiquité est morte.

Le moyen âge voulait détruire les juifs, et le moyen âge est mort.

Dans les temps modernes quelles sont les nations les plus heureuses, les plus florissantes ? Ce sont celles qui aiment, qui favorisent les juifs et leur accordent les droits du citoyen.

Voyez les pays intolérants, hostiles aux israélites, l'Espagne, les États romains et d'autres !

Race privilégiée ! Oui, nous sommes les privilégiés du martyr, comme nous l'avons dit ailleurs ; et si nous allons raconter en abrégé la lutte héroïque de nos ancêtres en face de ce tyran romain qu'on nomme Caligula, quel chrétien, nous ne disons pas seulement quel israélite, quel chrétien ne sera ému de tant de grandeur d'âme, d'une telle foi religieuse, sans lesquelles il n'y aurait plus dans le monde ni juifs ni chrétiens.

Cette lutte et cette incomparable résistance, c'est le livre de M. De-launay qui nous les révèle.

Qui ne connaît l'histoire des empereurs romains, période de la décadence de la Rome païenne : le despotisme le plus farouche, le règne de la luxure, du caprice et de la folie d'un homme disposant de la fortune et de la vie de centaines de millions d'individus privés de tout droit et de toute volonté !

On connaît les abus et les crimes du gouvernement de Tibère, ce premier successeur d'Auguste. Caius, dit Caligula, devait surpasser, et au delà, son aïeul adoptif, et son idée fixe était celle-ci : détrôner les dieux de l'Olympe, prendre la place de Jupiter et se faire adorer comme le seul Dieu, maître du monde.

Pétronius, gouverneur de la Syrie, reçoit l'ordre de faire préparer la statue d'or de Caius, destinée au temple de Jérusalem, et de faire affluer vers cette ville une armée considérable destinée à vaincre toute résistance.

Pétronius hésite ; il n'ose désobéir, sachant qu'on ne lui pardonnerait pas même le retard dans l'exécution des ordres reçus. D'un autre côté, l'entreprise était difficile :

« Pétronius savait que les juifs souffriraient non pas une fois, mais mille fois, s'il était possible, la mort plutôt que de permettre une infraction à leurs lois. » (Page 341.)

Cependant le bruit de la terrible nouvelle se répand dans Jérusalem, et la nation en masse se lève et envahit la Phénécie pour paraître devant le gouverneur. Nous voudrions, pour notre satisfaction, pour la gloire et l'édification de nos coreligionnaires, pour tous nos frères dans l'humanité, oui, nous voudrions reproduire cet appel sans pareil adressé par le peuple juif à Pétrolius étonné, stupéfait. Nous nous contentons d'en donner ce faible extrait, qui est la meilleure réponse à tous ceux qui parlent de la rapacité, de la cupidité d'Israël :

« Nous avons amené avec nous nos femmes, nos enfants, nos familles, pour nous mettre à tes genoux et à ceux de Caius, que tu représentes. Nous n'avons laissé personne au pays, afin que vous nous épargniez tous, ou que vous nous fassiez périr tous ensemble. Nous vous abandonnons nos villes et tous les biens que nos maisons renferment ; nos trésors, nos richesses et ce que nous avons de plus précieux, nous vous l'offrons, et de si bon cœur, qu'il nous semblerait recevoir et non donner. Nous vous demandons en retour une seule grâce, c'est de ne pas faire d'innovation dans le temple ; » etc. (Page 348.)

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur ce livre intéressant à plus d'un point. Mais avant de finir nous tenons à donner une preuve du peu de préparation de la plupart des écrivains qui, en France, traitent des questions juives.

Il s'agit de savoir si Dieu veille sur les affaires humaines ; il s'agit de la Providence que Philon, au milieu même des malheurs de son peuple, ne cesse de glorifier, et M. Delaunay d'ajouter cette note :

« On reconnaît dans ce début la pensée du livre *Contre Flaccus*, qui plus tard se formulera éloquemment sous la plume de Bossuet : *L'homme s'agite et Dieu le mène*. Philon ne se maintient pas longtemps à la hauteur où le place la philosophie ; il en descend presque aussitôt pour s'enfermer dans le cercle du judaïsme. La conception de l'évêque chrétien est plus humanitaire, et en ce sens plus large et plus haute. » (Page 272.)

Nous engageons M. Delaunay à mieux visiter le cercle du judaïsme, et ce qu'il prend pour le trait de génie d'un évêque chrétien, il le trouvera tout formulé dans le livre des Proverbes de Salomon, chap. XVI, verset 9.

Les contradictions abondent comme dans les écrits de tous ceux qui parlent du mosaïsme sans le connaître. Mais il faut dire, pour

notre consolation, que jamais on ne s'est tant occupé des juifs et du judaïsme. C'est là un heureux présage, et les erreurs se corrigeront d'elles-mêmes.

Nous recommandons la lecture de ce livre, écrit de main de maître. Ce n'est que le premier volume d'une série de travaux que l'auteur compte publier sur la vie et les œuvres de l'illustre Philon, l'une des grandes gloires d'Israël.

L. LEVY-BING.

---

## MORALE JUIVE ET MORALE CHRÉTIENNE.

Nous avons déjà annoncé l'important ouvrage que, sous ce titre, M. le rabbin Benamozegh, de Livourne, a publié récemment (1). M. le grand rabbin Klein nous a promis de rendre compte, dans notre journal, de ce livre couronné par l'*Alliance israélite universelle*. En attendant le travail du savant théologien de Colmar, nos lecteurs pourront juger par eux-mêmes du mérite de cette belle publication par l'extrait, pris au hasard dans ce chef-d'œuvre, que nous leur offrons ci-après.

### CHARITÉ.

Nous venons d'écrire le mot *charité*. S'il y a une prétention qui remonte au fondateur même du christianisme, c'est sans contredit celle d'avoir éclipsé l'ancienne Loi, la foi d'Israël, en fait de charité. On n'a qu'à jeter les yeux sur le cinquième chapitre de Matthieu pour s'édifier sur cette supériorité tant vantée depuis. Il est curieux de voir comment les plus chaleureuses protestations contre tout soupçon de vouloir abolir la Loi s'allient, dans Jésus, à la prétention de lui être supérieur; tendance incontestable, et qu'il dissimule à peine sous l'idée d'un perfectionnement. « Ne croyez pas que je sois venu anéantir la Loi ou les Prophètes; je ne suis pas venu les anéantir, mais les accomplir (v. 17). » Cet accomplissement dont il s'arroge la mission, il l'explique en détail dans ce qui va suivre (v. 21). « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point... etc. Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, sans motif, sera punissable par le jugement; et celui qui dira

(1) Chez Kaufmann, éditeur, rue Dauphine, 16, à Paris.

à son frère : Raka, sera punissable par le conseil ; et celui qui l'appellera fou sera punissable par la Géhenne du feu. » Et plus loin (v. 27, 28) : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas d'adultère. Mais moi je vous dis, etc. » C'est cette opposition perpétuelle, établie par Jésus entre les dispositions de la Loi ancienne et celles de la nouvelle alliance, que nous allons prendre pour sujet de notre examen. Ne consiste-t-elle pas en des préceptes destinés à sauvegarder tantôt la vie, tantôt l'honneur, tantôt la propriété du prochain ? Leur violation ne serait-elle pas la plus cruelle atteinte aux plus simples devoirs de la charité ? N'est-il pas juste de voir si le judaïsme est réellement coupable de tant de graves omissions avant de lui demander par quelle loi, par quels conseils, par quelles maximes il a pourvu à l'accomplissement des devoirs positifs de la charité ? Ne faut-il pas plaider la défense, repousser les accusations, avant de faire valoir ses droits, ses titres sérieux à la reconnaissance de l'humanité ? Nous sommes fâché de le dire : ces accusations ne sauraient être plus hautement formelles dans les paroles de Jésus ; le judaïsme ne pouvait être plus directement mis en cause, son honneur ne pouvait être plus compromis. Est-ce à la tradition, est-ce aux Pharisiens seulement qu'on en veut ? Erreur de le croire. Le verset 20, qui semble autoriser ce doute, n'est qu'un leurre jeté à l'ignorance. L'idée d'accomplissement, et par suite d'imperfection, que nous avons déjà fait remarquer, surtout ces paroles sacramentelles : *Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens*, ne permettent en aucune façon de songer aux Pharisiens seuls ; et les textes mêmes de la Bible cités en preuve d'imperfection achèvent de démontrer impossible une interprétation qui a souri parfois à l'apologétique chrétienne. C'est donc, à n'en pas douter, la Bible, Moïse, Dieu lui-même, qui sont en cause, et nous serions tenté de laisser la morale chrétienne se perdre elle-même par cet excès de vanité qui creuse sous ses pieds un abîme, où ses titres, ses droits, sa base unique, doivent à jamais s'engloutir. Cependant l'imputation est tellement hardie, elle contraste si ouvertement avec les faits les plus manifestes, qu'il n'est pas sans importance pour cette question, qui s'agit depuis des siècles entre les deux Églises, de voir de quelle manière on s'y est pris pour accrédi-ter dans le monde des préjugés qui aujourd'hui encore ne sont pas tout à fait dissipés.

Avons-nous besoin de répéter ici ce que nous avons, dès l'abord, eu soin d'établir ? Il y a dans le judaïsme deux choses qu'il faut scrupuleusement distinguer, sous peine d'aboutir à des conclusions

fausses ou injustes. Il y a dans le judaïsme la *loi civile*, qui protège l'honneur, la vie, la propriété du citoyen, et dont l'administration est confiée aux tribunaux. Il y a la *loi morale*, dont les devoirs, mille fois rappelés dans la Bible, trouvent leur place naturelle dans la tradition et dans les enseignements des docteurs. Double loi, qui répond au double caractère du peuple juif, d'un côté à sa politique, de l'autre à sa religion. L'une est mieux représentée par le code de Moïse; l'autre se fait mieux entendre dans les prophètes d'abord, ensuite chez les docteurs. Serait-il équitable de juger la morale juive d'après la loi de Moïse? Autant vaudrait chercher la morale française dans le *Code civil*, ou bien celle des Anglais dans la *Magna Charta*. On n'aurait donc rien conclu contre le judaïsme tant qu'on se bornerait à interroger le seul code de Moïse.

Mais dans ces limites mêmes que la justice nous oblige de reconnaître, Jésus a-t-il raison? Cette infériorité de la loi de Moïse, comparée à sa morale, est-elle bien et solidement établie? Non. S'il y a un point où ces deux parties consécutives de la vie israélite : la *justice* et la *charité*, se soient mutuellement pénétrées, où la dernière ait profondément inspiré les dispositions de sa sœur, où enfin la Loi soit *charitable* par excellence, c'est précisément, il faut le dire, celui que Jésus choisit pour terrain de la lutte, lorsque sa morale va se mesurer avec l'ancienne. Certes, il ne pouvait s'aviser d'un plus mauvais choix. Qu'on en juge.

Vers. 27 : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point d'adultère. » Vers. 28 : *Mais moi je vous dis* que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis en son cœur un adultère avec elle. » Or, il ne faut pas chercher bien loin pour trouver dans le Décalogue même le dixième commandement, qui n'a pour objet que ce désir interdit par Jésus. Est-ce calomnie, est-ce oubli de sa part? Nous ne le croyons pas. Voici, selon nous, le mot de l'énigme. La tradition, tout en conservant sa force entière au commandement ci-dessus, tout en donnant le sens le plus large, le plus absolu à celui du Deutéronome, subordonnait cependant celui de l'Exode (exprimé par un autre verbe) à une condition, afin que le violateur pût être poursuivi en jugement; car jamais les docteurs n'auraient fait de procès aux désirs, aux intentions, aux pensées, et, d'un autre côté, le caractère tout légal du code de Moïse les empêchait de croire qu'il ne fût ici question que d'un simple désir. Quelle était donc cette condition sous laquelle le désir pouvait être poursuivi? C'était celle de l'*exécution*. Alors, mais alors seulement, la loi

humaine aurait droit d'intervenir ; alors seulement il y aurait eu adultère, et non après un simple désir comme Jésus le professe. Voilà l'abus, l'étrange abus que l'Évangile nous offre de l'exégèse pharisaïque. Bien loin d'affaiblir la rigueur de la loi mosaïque, les docteurs ne faisaient que réglementer l'action des tribunaux, qu'établir des limites infranchissables aux lois humaines, que distinguer soigneusement le *for intérieur* où Dieu seul est juge, de l'acte extérieur tombant sous la juridiction des magistrats. — Ont-ils rien ôté par là à la gravité du précepte ? Ont-ils touché à celui du Deutéronome, où le verbe a une tout autre latitude à leurs yeux ? Nullement, et la preuve, c'est leur propre morale, très-sévère contre toute espèce d'impudicité. Regarder une femme avec convoitise, regarder un seul de ses doigts, regarder même ses cheveux, écouter son chant, admirer ses habits, marcher seulement sur ses pas, se plaire à sa conversation, tout cela est, pour les Pharisiens, non certes *adultère*, mais péché et péché grave ; tout cela ne donne encore qu'une faible idée de l'austérité pharisaïque en fait d'impudicité. Y a-t-il rien de plus sévère que ce précepte : *Si ton œil droit te fait broncher, arrache-le et le jettes loin de toi ; car il vaut mieux qu'un de tes membres périsse que si tout ton corps était jeté dans la Géhenne*. Eh bien, avant que ce précepte fût même écrit, avant qu'Origène en eût fait l'étrange application que l'on sait, le judaïsme vénérât dans la personne du chef du pharisaïsme de Rome, *Rabbi Mathia ben Haras*, le héros qui, obsédé par de continuelles tentations, *s'arracha les yeux* pour en être délivré.

N'y eût-il pas d'autres preuves, Jésus lui-même nous en fournirait. Car la plus sanglante accusation que le pharisaïsme ait imaginée contre son ennemi, c'est d'avoir dit un jour de quelque belle Madeleine : « Que cette fille a de beaux yeux ! » (Talmud, Sanhér., f. 107.) Quand on voit dans ce propos une faute très-grave, presque un crime, on est assurément éloigné de toute espèce de relâchement en fait de morale. Une chose nous reste encore à observer : c'est le nom d'*adultère* dont Jésus qualifie même le simple désir. Ce qu'on va lire prouvera qu'oubliant le caractère tout civil, tout politique, du code mosaïque, non-seulement il lui fait un crime de n'avoir pas érigé en loi des préceptes moraux, mais, par un renversement d'idées, par une confusion vraiment déplorable, il met la morale, l'intention, le désir, à la place de la loi, du fait, de l'acte extérieur, il lui en confère le nom, la gravité, le caractère impératif et même la sanction pénale, comme, d'autre part, il absout la véritable *adultère* par une simple



parole : double et grave abus, que les successeurs de Jésus n'ont que trop fidèlement continué.

Il dit en effet (v. 21 et 22) : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point, et qui tuera sera punissable par le jugement; mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère sans cause contre son frère sera punissable par le jugement, et celui qui dira à son frère *Raka* sera punissable par le conseil, et celui qui l'appellera fou sera punissable par la Géhenne du feu. » Avant d'examiner ce qu'il y a d'injuste dans ce reproche, voyons ce qu'il contient de trop ou de trop peu. La colère sans cause est interdite, et la colère motivée le serait-elle moins ! La morale pharisaïque se garde bien de cette restriction, qui permet à chacun de croire sa colère justifiée par des motifs suffisants ; elle ferme la porte à tout prétexte, elle interdit toute colère. Mais qu'est-ce qu'il y a d'excessif dans la sentence de Jésus ? Évidemment c'est l'oubli de la distinction la plus naturelle, celle que le judaïsme, tout théocratie qu'il est, peut-être parce qu'il est la véritable théocratie, n'a pas cessé un instant d'enseigner et de pratiquer : la distinction entre la justice et la charité, entre le code et la morale. Jésus n'en veut rien savoir. Il envoie l'homme qui se met en colère par-devant le jugement, précisément comme l'homicide du verset précédent ; celui qui dit *Raka* à son frère sera puni par le conseil. Où est le code qui voudrait sanctionner de pareilles énormités ? Où est la loi qui voudrait faire un procès à la colère, ou traduire à sa barre celui qui se permettrait d'appeler quelqu'un sot, tête vide, car *Raka* ne signifie pas autre chose ? Est-ce là le crime qu'on reproche à la loi de Moïse ? En vérité, elle peut s'enorgueillir de n'avoir point donné place dans son code à de telles dispositions. Mais ce n'est pas seulement l'excès, l'enflure, le luxe des pénalités qui domine dans ce verset, c'est aussi la confusion. La prison et la Géhenne y sont jetées pêle-mêle, d'une main qui semble plutôt pressée de punir, de renchérir sur l'ancienne justice mosaïque, que guidée par l'équité et la prudence. Pour la colère et l'épithète *Raka*, les tribunaux ; pour celle de fou, la Géhenne. Quelle confusion, quel mélange de religion et de code pénal, de démons et de gendarmes, d'enfer et de prison ! C'est la confusion ultérieure qui pointe déjà à l'horizon ; c'est le premier pas dans le chemin qui mène aux auto-da-fé, aux cachots de l'Inquisition. Enfin Jésus, en tant qu'il envoie aux enfers l'homme qui dit fou à son prochain, ne se trompe pas de juridiction. Mais, arrivé à ce point, ce qu'il faut examiner, c'est si le judaïsme, tout en distinguant ce qui

est du ressort du code, de la justice, de ce qui appartient à la morale, a rien à apprendre, rien à envier de cette éthique qui veut à tout prix être crue *nouvelle*. Eh bien, nous n'hésitons pas à dire qu'il n'en est rien. Sans doute, la condamnation de la colère, comme celle de l'envie, comme celle de la concupiscence, comme celle de l'orgueil, de l'ambition, de l'avarice, ne pouvait trouver place dans le code de Moïse. Ils sont, il est vrai, si bien décriés, si bien condamnés par les exemples de nos grands hommes, par les préceptes généraux d'amour, de charité, de justice, de modération, qu'on ne peut accepter ni aimer la Bible sans haïr toute cette espèce de vices ou de passions. Mais en vain on y en chercherait la condamnation spéciale et expresse; et pourquoi? Parce que, nous le répétons, le Pentateuque n'est que le *code* des Juifs, code civil, politique et rituaire, ennobli sans doute et relevé par l'inspiration, par le souffle religieux, moral, spiritualiste, dogmatique, qui en vivifie toutes les parties, mais enfin ce n'est qu'un code. Où est la source de la morale? Là où commence la tradition. Et où commence la tradition? Un peu en Moïse, un peu plus dans les Prophètes, et enfin elle s'achève, elle s'accomplit, elle trouve son organe naturel dans les Docteurs, les maîtres du peuple. Est-ce que sur ce terrain propre, naturel, dans ces sources spéciales, la morale qui en jaillit est moins pure, moins élevée que dans les Évangiles? Les vices et les fautes en question y sont-ils moins sévèrement condamnés que dans les Évangiles? Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit de la colère. On n'a qu'à relire le chapitre précédent. Mais il n'y a pas jusqu'à ces petites minuties, à ces raffinements de moralité où semble vouloir se réfugier la prééminence évangélique, dont le type et l'origine ne se découvrent dans la plus ancienne morale des Pharisiens. Inutile de dire que la qualification d'*impie*, donnée à un homme, est un motif suffisant d'en appeler aux tribunaux (1); que le seul fait de lever la main sur un autre, même sans le frapper, est qualifié d'impunité et punissable en justice (2); que la colère est assimilée, d'une part, au *suicide*, car, comme dit le Talmud, c'est de l'homme colère que le prophète a dit: « Éloignez-vous de l'homme qui se blesse lui-même par sa colère (3), » et que, d'autre part, elle est mise au rang d'un véritable *homicide* (non justiciable toutefois des tribunaux), si elle va

(1) Talmud: כל חקירא לחבירו רשע וכו'.

(2) *Ibid.*: כל המגביה ידו על חבירו וכו'.

(3) Talmud et Zohar, sect. Tetzavé.

jusqu'à faire rougir par de grossiers reproches l'objet de notre haine, de sorte que « le blanc et le rouge, disent les docteurs, se succèdent sur son visage (1), » fût-ce même à cause d'un grand crime dont il se serait rendu coupable. Mais ce qui est surtout à remarquer, ce qui arrache des mains de la morale chrétienne le sceptre usurpé par elle, c'est que, de tous les crimes les plus graves, les seuls qui fassent exception au grand principe judaïque de la *non-éternité des peines*, les seuls enfin que l'on menace de la damnation éternelle, ce sont trois péchés contre la morale, et, qui plus est, les deux premiers ne sont que l'objet même de ces anathèmes évangéliques. Fût-on le plus grand pécheur du monde, disent les Pharisiens, l'enfer ne nous retiendra pas pour l'éternité; tous verront un jour la lumière du ciel, le paradis. Savez-vous qui ne le verra jamais? Celui qui appelle d'un *mauvais* nom son prochain, celui qui fait rougir son prochain par des propos offensants, et l'adultère (2). Voilà l'éthique de ces Pharisiens formalistes, de ces adorateurs de la lettre, de ces hommes sans cœur, sans âme, sans entrailles, que nous dépeignent les Évangiles. Voilà le moule sur lequel on a calqué le *raka*, le *fou*, envoyés aux galères ou à la Géhenne du feu par la morale évangélique. Est-ce tout? Non. La morale pharisaique a des raffinements; elle connaît de telles délicatesses, elle atteint à des nuances si exquises, qu'on lui opposerait en vain une rivale quelle qu'elle fût. « Mieux vaut pour l'homme se jeter dans une fournaise ardente que de faire rougir son frère en public (3). » Et qui est l'auteur de cette belle maxime? L'homme qui représente le mieux l'école où le christianisme a puisé, comme nous n'avons cessé de le dire, ses dogmes et sa morale: Rabbi Siméon ben Johaï. « Quiconque fera rougir son frère rougira lui-même quand les anges le repousseront de la demeure de l'Éternel (4). » La plus précieuse bénédiction que les Pharisiens donnaient à leurs disciples, c'était: « Plaise à Dieu que tu n'aies jamais à rougir ni ne fasses rougir les autres (5). » Enfin, le plus ancien texte rabbinique ménage à ce délit une place qu'on ne saurait imaginer plus solennelle ni plus imposante, et une sanction qu'on ne saurait concevoir plus terrible: « Celui qui profane les choses saintes, qui méprise les so-

(1) Talmud, Baba Metzia, fol. 58.

(2) Talmud, *ibid.*: הכל יורדים לנהינם ועולים דורין מג' המכנה שם רע לחבירו והמלביין פני חבירו כרבים והבא על א' א' וכי'.

(3) Talmud, Sota, fol. 10.

(4) Masséchet Kalla.

(5) Moéd Katan, fol. 9.

lennités, qui annule l'alliance d'Abraham, notre père, qui donne à la Loi un sens contraire au vrai, *qui fait rougir* (littéralement : pâlir) son prochain en public, *n'aura point part au monde à venir.* » Est-ce Jésus qui parle ? Sont-ce les Évangiles ? Non, ce sont les Pharisiens.

---

## CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE A BORDEAUX.

On lit dans *la Gironde* du 31 août :

Avant-hier soir, dans les salons du Cercle littéraire et artistique, M. Adolphe Crémieux, président de *l'Alliance israélite universelle*, a fait une conférence pour la propagation de cette œuvre à Bordeaux.

Le but de *l'Alliance* se définit par le mot même : il consiste à établir entre les israélites répandus par tout l'univers une solidarité morale et effective qui profite à tous. C'est un but excellemment humanitaire, et les associés comptent dans leurs rangs un nombre assez considérable de sectateurs des cultes dissidents.

Tour à tour éloquent et charmant, M. Crémieux a captivé l'attention de son auditoire pendant plus de deux heures. Les deux idées qui ont relié les parties très-disparates, souvent anecdotiques, de sa causerie, ont été la tolérance et la charité, ce dogme fondamental du judaïsme. L'orateur a vivement intéressé son auditoire en racontant par le menu l'abominable persécution qui vient de s'abattre sur les juifs de Roumanie, et à la cessation de laquelle il a pris une si grande part.

Nos lecteurs connaissent les démarches de l'illustre avocat démocrate près de l'empereur Napoléon, et ses sollicitations émues à l'opinion publique. Voici une lettre inédite qu'il a adressée, le 28 juillet, au prince Charles de Roumanie, et qui a déterminé à coup sûr le renvoi du ministère aujourd'hui remplacé.

(Suit cette lettre, que nous ne pouvons reproduire à cause de son caractère politique, et un *post-scriptum* d'une autre lettre adressée par M. Crémieux, le 16 juillet, au ministre des affaires étrangères de Roumanie ; puis *la Gironde* continue : )

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les braves les plus sympa-

thiques d'une assistance où se coudoyaient les israélites, les catholiques, les protestants et les libres-penseurs, ont salué au passage toutes les généreuses idées si chaleureusement, si noblement rendues par l'éminent conférencier.

Hier, dans les salons de l'hôtel de la Paix, un banquet a été offert à M. Crémieux par les principaux membres de l'*Alliance israélite* de la communauté de Bordeaux et de celle de Bayonne (1).

On lit dans le *Journal du Peuple* du 30 août :

Hier soir, M. Adolphe Crémieux, le célèbre avocat, président de l'*Alliance israélite universelle*, a fait, dans la salle de la Société littéraire et artistique, une conférence sur la tolérance en matière de religion, à propos des mesures barbares prises récemment dans les Principautés danubiennes contre les israélites.

M. Crémieux est d'abord entré dans des considérations générales sur la liberté de conscience, que nous devons aux philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle autant qu'à notre grande Révolution, dont l'avènement fut par eux préparé.

Dans les termes les plus élevés, il a glorifié le travail qui moralise les hommes et qui seul peut établir entre eux une ligne de démarcation. Il a parlé surtout du travail intellectuel auquel nous devons les applications de la vapeur et de la télégraphie ; il a montré que ses coreligionnaires, dans les arts comme dans les sciences et dans toutes les professions libérales, s'étaient montrés dignes de l'égalité à laquelle ils ont été depuis trop peu de temps appelés. Les noms de Meyerbeer, Halévy, Félicien David (2), Franck, Munk, etc., ont été cités comme exemples et vivement applaudis.

Il a narré avec émotion et éloquence les persécutions auxquelles ses coreligionnaires ont été en butte de la part de M. Bratiano, ministre de l'intérieur de Roumanie. Il a énuméré les démarches qu'il a faites auprès du prince régnant de Roumanie, près de Fuad et d'Ali-Pacha, auprès de l'Empereur, qui, immédiatement, intervint personnellement afin d'arrêter l'exécution des mesures barbares

(1) A ce banquet, un discours remarquable a été prononcé par M. Elomir Astruc-Dacosta, président du comité local, et plusieurs charmants toasts ont été portés, notamment un par M. Gersam Léon, de Bayonne. S. B.

(2) Nous ne pensons pas que M. Crémieux ait cité parmi les nôtres le nom de M. Félicien David, qui n'est pas israélite. S. B.

prises par Bratiano; enfin, près de la presse, qui tout entière, en France, n'a eu qu'une voix pour flétrir les persécutions et mettre au ban des nations civilisées ce Bratiano qui, en 1848, parlait au nom de la liberté, de la fraternité et de l'égalité.

M. Crémieux, fréquemment applaudi, a rappelé qu'à l'appel qu'il fit au profit des chrétiens victimes en Syrie du fanatisme musulman, les israélites de tout l'univers répondirent, et qu'il reçut des offrandes du fond de la Chine, du Japon et de l'Inde, et que les israélites donnèrent aux chrétiens de Syrie une somme égale à celle que fournirent tous les chrétiens du monde entier.

Il a fait ressortir cette vertu que nul ne nie à la race juive, la charité : secourable envers son frère en Israël, le juif ne l'est pas moins envers son frère qui souffre, quelle que soit sa foi; et à ses appels à la concorde et à la fraternité, les applaudissements ont encore répondu, prouvant bien à l'orateur que son auditoire était en communauté d'idées et de sentiments avec lui.

M. Crémieux a terminé sa conférence en parlant de la guerre, ce fléau qu'il a stigmatisé énergiquement, et qui devrait lui aussi disparaître à jamais.

Enfin, M. Crémieux, dont nous regrettons de n'avoir pu analyser la conférence ainsi qu'elle le mérite, s'est montré digne de la mission que lui ont confiée ses coreligionnaires, et souvent aussi les chrétiens : prêcher la concorde et la paix entre les hommes que divisent les croyances diverses.

HENRY DEVIER.

## NÉCROLOGIE

### I

Voilà encore un homme de bien, un israélite de cœur, un fidèle et précieux membre de la communauté d'Israël, que le ciel vient de nous enlever. Nous avons à regretter la mort de M. Abraham Blocq, membre du Consistoire israélite de Nancy et du conseil municipal de Toul.

Homme pieux, éclairé, d'un caractère charmant et élevé, toujours prêt à faire le bien, à remplir tous les devoirs, marchant droit devant

Dieu et devant les hommes, Abraham Blocq était l'orgueil et la bénédiction de son excellente famille, l'honneur de sa communauté et de sa circonscription consistoriale, l'objet de la considération générale et de l'amour de tous ses concitoyens, un bienfait pour tout le pays. Sa mort laisse les plus vifs regrets, un vide douloureux dans le judaïsme de la Meurthe et dans la ville de Toul. Sa mémoire sera à tout jamais vénérée et bénie. זכר צדיק לברכה.

## II

Nous avons la triste mission d'enregistrer encore une autre mort qui nous touche de près, parce qu'il s'agit d'un ami d'enfance, d'un camarade d'école, et qui emporte dans la tombe de doux souvenirs des premières années de notre vie. M. Simon Lœb, rabbin de Soultz-matt (Haut-Rhin), vient de mourir à l'âge peu avancé de cinquante-sept ans.

C'était un ministre de Dieu d'une rare et antique piété, rigoureux envers lui-même, bon et indulgent envers les autres; c'était un savant talmudiste, excellent prédicateur, et, sans avoir fait d'études universitaires, il possédait de bonnes connaissances littéraires. Simple et modeste, il vivait de peu, dédaignait les dons, consacrant tout son temps à la prière et à l'étude de la science sacrée, à l'accomplissement des grands devoirs du sacerdoce; il avait gardé jusqu'à sa mort la candeur, la tendresse d'âme et la pure naïveté de l'enfant, ne croyant pas au mal, ne voulant pas y croire. Que de pieuses vertus sont descendues avec lui dans la tombe! On a pleuré à ses funérailles, on pleurera encore davantage quand on sentira de plus en plus son absence. Nous lui demandions souvent des articles pour *l'Univers israélite*; mais, sauf de rares exceptions, son extrême modestie s'y est refusée. Nous n'oublierons pas le souvenir de ce saint homme dont la mort prématurée est une perte sensible pour le judaïsme et le rabbinat français. דיציביה.

S. BLOCH.

## LES MORTS AU TEMPLE.

Le hameau de Jungholtz, dans un des plus beaux sites des Vosges, ne figure pas au nombre des communes de l'empire. Mais le Consistoire israélite du Haut-Rhin le compte cependant au rang

de ses communautés administrées par un délégué, dit Parnesse, ayant sous sa direction en tout quatre pères de famille. Un d'entre eux est boucher et quelque peu aubergiste ; un autre occupe le poste de chantre-bedeau au temple, et fait en dehors de ces fonctions, peu lucratives il est vrai, un petit commerce de moutons et de chèvres, dont il peut vendre une année dans l'autre dix à douze pièces. Mais qu'importe ? Celles qui restent invendues trouvent un pâturage gratuit et excellent sur un vaste terrain dont nous allons parler tout à l'heure. Quant aux deux derniers membres de la communauté, ce sont ma foi des personnages, les grands bonnets de l'endroit, rentés pour le mieux, et dans une position tellement sûre, qu'ils ne craignent aucune concurrence. Ce sont, pour le dire en un mot, les deux fossoyeurs du grand et antique cimetière juif de Jungholtz, où reposent depuis des siècles nombre de générations israélites de toute la haute Alsace.

Si, comme nous l'avons dit, la communauté vivante de Jungholtz est bien minime, celle qui dort dans son Beth-Olam (1) est bien autrement nombreuse. Quelquefois, en nous en retournant le soir après avoir rendu les derniers devoirs à un ami décédé, nous jetions de loin un regard d'adieu sur la colline surmontée des ruines du fier castel des Schauenbourg, et autour de laquelle serpente le champ du repos, avec ses nombreuses lignes blanches de pierres funéraires, qui s'élèvent en amphithéâtre les unes sur les autres ; et, l'esprit fasciné par des légendes d'enfance, il nous semblait voir dans l'ombre du crépuscule toute une multitude de fantômes entr'ouvrir successivement leurs tombes, et, debout dans leurs linceuls, faire leur prière au Dieu des vivants et des morts.

Ces hallucinations involontaires, bien des personnes sceptiques les éprouvent journellement, et nous ne connaissons qu'un homme dont l'âme soit bien cuirassée contre toute émotion de ce genre : c'est le fossoyeur en titre du cimetière, un jeune homme, assez bon vivant malgré ses lugubres fonctions. A en juger par la manière vraiment cavalière dont il fait ses carambolages le soir au café de la ville voisine, on ne croirait certes pas que, dans la journée même, il a lavé et enseveli de ses mains maint cadavre d'une des vingt communautés ayant part au cimetière. Tant il est vrai que lorsqu'on s'habitue à être pendu, la corde ne fait plus mal. Mais fermons cette parenthèse, et passons au récit que nous nous proposons de raconter

(1) *Maison pour l'éternité, cimetière.*



du bon vieux temps, où Jungholtz comptait encore parmi les communautés les plus populeuses et les plus pieuses de l'Alsace. Alors il y avait là plusieurs Bothé-Médroschim (1), une Jeschivo (2) des plus fréquentées, et une Schuhl (3) vaste et richement ornée.

Or, c'était la veille du Kippour (4), il faisait encore jour. Toute la communauté, hommes, femmes et enfants, tous habillés de blanc, était réunie dans la synagogue très-brillamment illuminée. Les lampes ordinaires ainsi que les lustres des fêtes resplendissaient, et cette profusion de lumières était encore augmentée par une infinité de cierges apportés au temple par les fidèles (5). L'office émouvant de Kol-Nidré (6) n'avait pas encore commencé, et cependant un silence solennel régnait dans toute l'assemblée. Tous les assistants, saisis de la sainteté de la fête qui allait s'ouvrir, étaient absorbés dans une dévotion intérieure qui, bien que muette, n'en était que plus fervente, quand tout à coup le marteau du bedeau, frappant trois coups secs sur l'estrade, commanda l'attention. Tous se mirent debout, et, pareil à un vaisseau majestueux qui fend les vagues, ainsi le vénérable rabbi de la communauté, habillé également de son linceul et recouvert de la tête aux pieds d'un Talith (7) à la bordure d'argent, fit son entrée dans le temple, et passa lentement à travers les rangs serrés de son troupeau de fidèles, qui s'inclinaient respectueusement devant lui. Il monta devant le sanctuaire, et après avoir baisé dévotement un pan du rideau sacré, il se retourna et contempla longuement l'assemblée, qui, tout entière, tremblait sous son regard. C'est que Reb-Mosché Bollviller (8) n'était pas un rabbin ordinaire ; sa science religieuse était sans limites, et ses avis casuistiques faisaient autorité partout. Cependant ce n'était pas un zéléteur fanatique. Il était la bonté même pour tous ceux qui imploraient son appui à un titre quelconque. Il savait excuser toute faiblesse humaine, et accueillait en père les cœurs repentants. Mais quant aux Posché

(1) Écoles religieuses.

(2) Séminaire rabbinique.

(3) Synagogue.

(4) Fête du grand jour d'Expiation.

(5) A la fête de Kippour tout fidèle doit faire brûler un cierge, comme symbole de son âme, dont les actions sont jugées en ce jour.

(6) Premier office de Kippour, commençant par les mots Kol-Nidré.

(7) Voile blanc dont les israélites font usage pour réciter leurs prières.

(8) Rabbi Moïse de Bollviller. Les juifs d'avant 1789 n'avaient pas de noms de famille. Ils signaient : un tel fils d'un tel, comme les Arabes de nos jours. Les hommes distingués seuls ajoutaient à leur prénom le nom de leur lieu d'origine.

Iséellim (1) endurcis, gare à eux, s'ils avaient à comparaître par-devant son Beth-Dim (2). Son œil perçant scrutait la pensée dans les replis les plus profonds du cœur du pécheur. Mais qu'y avait-il d'étonnant à cela? C'était un Bal-Kabbala, un Bal-Schem (3); tel était du moins l'avis général de toute la Médina (4) et surtout de ses ouailles.

Notre rabbi donc, debout sur l'estrade sacrée, parcourait des yeux les rangs de son troupeau, et de grosses larmes baignaient sa figure vénérable. Là, il vit des vieillards, cassés par l'âge, portant empreintes sur leurs fronts les marques ineffaçables d'une torture atroce. Plus loin, il remarqua des jeunes gens pleurant, les uns, la perte de leurs mères; les autres, le meurtre de leurs pères. A ses pieds, enfin, il aperçut une foule d'enfants, orphelins en bas âge.

Ah! que les temps alors étaient bien rudes pour Israël, traqué et pourchassé par une populace barbare et fanatique guidée par des chefs cruels. A plusieurs reprises, nos frères payèrent de leur sang le plus pur l'impéritie et les défaites des Croisés. Et quand tout semblait fini, quand les faibles restes du judaïsme se croyaient sauvés définitivement, de nouvelles et plus effroyables persécutions vinrent fondre sur eux, en Allemagne, en Lorraine, en Alsace surtout. Armleder (5) et bien d'autres encore, avec leurs hordes sauvages, immolèrent des milliers de victimes. Dans le cimetière commun de Jungholtz, il en dort un grand nombre, ayant en mains des couteaux au manche noir, la lame vengeresse dressée vers le ciel (6).

Le rabbi, sur sa chaire, n'eut qu'à jeter un coup d'œil par une fenêtre entr'ouverte du temple, et il aperçut leurs tombes isolées, s'éteignant sur la colline. Soudain ses traits vénérables s'illuminèrent

(1) Transgresseurs de la loi.

(2) Tribunal. Avant la Révolution, les rabbins avaient le droit de rendre la justice à leurs coreligionnaires.

(3) Maître en la science mystérieuse dite Kabbala, donnant la clef de tous les miracles, dit-on.

(4) La province.

(5) Ce fut un des plus sauvages Amans du moyen âge. Strasbourg, Colmar, Schlestadt et même Francfort, en un mot tout l'Est israélite apprit à exécuter et à abhorrer son nom.

(6) Tout israélite qui meurt assassiné est enterré dans le même état où on le trouve après sa mort. Le linceul est mis en paquet dans la bière, et dans les deux mains du cadavre on met un couteau au manche noir, et la lame vengeresse dressée en l'air, comme pour en appeler au ciel du forfait commis.

du feu de l'enthousiasme, et d'une voix ferme et grave il commença son discours.

Tel qu'un chirurgien habile qui élargit habilement les bords de la plaie et y répand un baume réparateur, ainsi le pieux prédicateur rappela à grands traits toutes les souffrances, toutes les persécutions subies par Israël depuis son origine comme peuple. « Et jamais, continua le saint rabbi d'une voix énergique, jamais notre nation ne s'abandonna au désespoir. Au milieu des flammes des bûchers, au milieu de toutes les tortures inventées par nos oppresseurs pour nous mettre à l'épreuve, nous n'avons jamais failli à notre foi et à notre Dieu. On peut nous mutiler, on peut briser, tuer notre corps; mais notre âme, bien au-dessus de toutes les misères humaines, s'élèvera radieuse au ciel, en proclamant l'unité de son Créateur, seul et unique Dieu de l'univers. Ah! mes frères, termina le rabbi entraîné par son sujet, si vous veniez à douter un moment de la divinité de notre mission, si vous vous effrayiez un instant de l'avenir humiliant et douloureux qui nous attend, haïs, honnis, sinon écrasés sur toute la terre, alors rappelez-vous ces milliers de martyrs qui dorment là tout près de vous, et dont la vie, comme la mort, fut un témoignage éternel de la vérité de notre foi. S'il leur était permis de se lever de leurs tombes, ces saintes victimes viendraient vous dire unanimement que la douleur corporelle est passagère, tandis que la béatitude céleste est éternelle. »

Le rabbi avait fini de parler, et la vive émotion des auditeurs fit place soudain à un vif et saint effroi : c'est que les rangs des fidèles semblaient s'être épaissis outre mesure par une multitude de nouveaux arrivants, et cependant la porte du temple ne s'était pas ouverte pendant tout le sermon. L'illumination, si brillante quelques temps auparavant, paraissait maintenant toute mate et terne, et ne jetait plus qu'une clarté pâle et vacillante, quoique le nombre des petites flammes tremblotantes des lustres, des lampes et des cierges semblât décuplé et même centuplé.

Sur le point de descendre de la chaire, le rabbi s'aperçut de l'épouvante de son troupeau tout haletant d'angoisse, et lui aussi il remarqua dès lors l'accroissement surnaturel de son auditoire. Oh! c'était un saint et courageux homme que ce rabbi Mosché. Se dressant de toute sa hauteur, il rejeta derrière lui son Talith et ses Tachrichim (1), et commanda à toute l'assistance d'en faire autant.

(1) Linceuls.

Toute la communauté obéit à cette injonction de son pasteur, et après que tous se furent ainsi dépouillés, il resta encore un assez grand nombre de figures immobiles, drapées gravement dans leurs linceuls et Talith. Alors tout le monde comprit que c'étaient là des Meisim (1) qui ne pouvaient quitter leurs vêtements funèbres, et qui, évoqués par les paroles du saint rabbi, étaient venus, à son appel, se mêler, avant l'heure (2), à l'assemblée de leurs confrères vivants. Après une courte et muette invocation, la voix calme et forte du Rav (3) se fit entendre de nouveau : « Au nom du Souverain Maître de la terre et des cieux ! s'écria-t-il en s'adressant du regard et du geste aux blancs fantômes éparpillés dans l'enceinte, au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que vous avez toujours sanctifié, durant votre vie et par votre mort, quittez cette demeure des vivants et retournez au repos de la tombe, afin que nous puissions adorer et servir notre Dieu, ainsi que vous l'avez fait de votre vivant ! »

Le rabbi n'avait pas terminé ces paroles, qu'un frémissement involontaire parcourut toute l'assemblée. On entendit comme un puissant souffle invisible qui fit crépiter et pétiller les milliers de petites flammes du temple. Un seul moment encore régna la pâle et terne clarté des luminaires, et soudain les lampes, les lustres et les cierges brillèrent comme auparavant d'une manière splendide, et la communauté tout entière respira plus librement en remarquant que les blancs fantômes avaient disparu jusqu'au dernier. L'assemblée reprit ses Talith et ses Tachrichim, et l'office commença avec la formule traditionnelle du *Beschivo schel maalo* (4).

*Imité librement de l'Allemand par*

ISAAC WURMSER,  
Instituteur communal.

(1) Des morts.

(2) Une pieuse tradition rapporte qu'immédiatement après chaque office fait par les vivants, les morts arrivent à leur tour au temple pour y faire aussi leurs prières. De là vient l'usage, pratiqué encore aujourd'hui partout, de frapper trois coups à la porte d'un temple fermé avant de l'ouvrir, afin d'inviter au départ les âmes des morts qui pourraient s'y trouver.

(3) Abréviation de Rabbi, ou rabbin. Ce mot désigne plus spécialement un grand rabbin.

(4) C'est une formule permettant de prier en la communauté des pécheurs, des endurcis, des esprits forts, etc. Quoi qu'on en dise, la croyance israélite, dans son orthodoxie même, n'a à recevoir d'aucune autre des leçons de tolérance.

## NOUVELLES DIVERSES.

## INTÉRIEUR.

L'honorable M. Itamar Cohen, attaché à la commission impériale de l'Exposition universelle à cause de sa connaissance de neuf langues, a rendu surtout d'utiles services aux commissaires étrangers, qui ont appelé sur lui l'attention de leurs gouvernements. L'empereur François-Joseph l'a déjà nommé chevalier de l'ordre du Mérite d'Autriche. Grâce à M. Itamar Cohen, la confusion des langues au Champ de Mars a fait place à une entente parfaite entre les peuples.

— On lit dans *le Petit Journal* :

M. Gallès, consul de l'Uruguay à Bordeaux, l'auteur de *l'Ode au Czar*, qui est un vrai chef-d'œuvre homérique, a reçu de l'Académie française un noble témoignage digne de son succès.

Le président de l'Académie a donné des ordres pour que sa poésie fût déposée avec soin dans la bibliothèque de l'Académie.

— Le conseil général de la Marne, dans sa séance solennelle du 28 avril, a décerné à MM. Léopold frères, négociants en grains à Vitry-le-François, une médaille d'argent de première classe, pour constructions agricoles, et principalement pour construction et aménagement de leurs magasins.

Ces dignes coreligionnaires prouvent une fois de plus que les israélites ne s'occupent pas seulement de commerce, de banque et d'industrie, mais qu'ils savent aussi rendre d'excellents services au pays par des travaux sur le domaine de l'agriculture.

— Lors du récent passage de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique à Avignon, M. Valabrègue eut l'heureuse pensée de lui adresser une demande de prix d'instruction religieuse pour les élèves israélites de nos lycées. Son Excellence vient de faire répondre à l'éminent président du Consistoire de Marseille que les prix réclamés seraient désormais accordés aux élèves du Lycée d'Avignon.

(*Famille de Jacob.*) (1)

— Par décret du 2 mars, l'honorable et savant M. Moatti, interprète militaire de première classe à Soukahras (Algérie), a obtenu la naturalisation française. C'est la première naturalisation accordée à un israélite de cette ville.

(1) Ce recueil a aussi l'habitude peu louable de faire des extraits de *l'Univers israélite* sans le nommer. Ainsi dans sa dernière livraison, il nous a emprunté sept nouvelles en en cachant soigneusement la source. Ce n'est pas ainsi qu'on doit agir dans la *Famille de Jacob*, surtout si cette famille a pour chef un rabbin. Le journal israélite d'Amsterdam, à qui nous avons adressé dernièrement un reproche analogue, a eu la bonne foi de reconnaître de suite, publiquement, ses torts. Le rédacteur de la feuille avignonnaise fera-t-il une *widouï* semblable? Ou bien son *Schoutchan Arouch* l'autorise-t-il peut-être à faire de ces sortes de *razzias* sur le bien d'autrui? S. B.

— Un digne israélite de Strasbourg, M. Benjamin Lévi, a consacré la somme de 7,000 fr. pour organiser un oratoire à Baden-Baden, la célèbre ville thermale fréquentée tous les ans par de nombreux coreligionnaires. Il a loué une belle salle pour six ans, et l'a magnifiquement décorée et pourvue de tous les objets nécessaires au culte divin. Il espère que pendant ces six ans on trouvera les moyens de construire une synagogue dans cette ville, où jusqu'à présent un seul israélite, un restaurateur, jouissait du droit de domicile. M. Lévi a non-seulement, dit un correspondant du *Ben Chanania*, satisfait à un pressant besoin religieux, mais il a aussi sauvé l'honneur de ses coreligionnaires, qui exigeait que là où tous les cultes, grec-uni, anglican, catholique et protestant, possèdent, par la munificence de leurs adhérents, des temples magnifiques pour les Russes, les Anglais et les Français, les israélites aussi trouvent une maison où ils puissent prier Dieu selon leurs croyances.

Qui, d'un côté, continue ledit correspondant, connaît les dangers entourant les visiteurs dans les villes d'eaux, avec leurs plaisirs raffinés, et, d'un autre côté, voit les souffrances des malades, saura apprécier la pieuse œuvre du donateur, qui est de nature à sauver les uns et à soulager les douleurs des autres dans une fervente assemblée de prières.

Les autorités locales le surent apprécier ainsi ; elles assistèrent toutes à la solennité d'inauguration organisée par M. Lévi.

— Le conseil général de la Haute-Garonne vient d'élever à 500 fr. la subvention de 300 fr. précédemment votée en faveur de M. Oury, rabbin de Toulouse.

— La Société de bienfaisance de la *Jeunesse israélite de Marseille* vient de publier le compte rendu de sa situation. Ses recettes, pendant l'exercice 1864-1867, étaient de 3,231 fr. 20 c., et ses dépenses de 2,531 fr. 20 c. Au tableau des recettes figure un déficit de 99 fr., résultant des distributions extraordinaires faites pendant le choléra. M. Gustave Mossé, secrétaire de la Société, a terminé son allocution par ces belles paroles :

« Le cœur de l'homme, c'est l'image de Dieu, c'est l'infini ; la charité qui y réside doit être inépuisable. N'y étouffez pas cette belle vertu qui fait son auréole, et laissez-le ouvert aux prières et aux sollicitations des malheureux. Le bonheur que vous en éprouverez sera votre récompense. »

— *L'Impartial algérien*, journal d'Alger, publie le compte rendu d'une réunion préparatoire qui avait eu lieu le 12 septembre, dans le but d'organiser en cette ville une école israélite d'arts et métiers. L'assemblée était présidée par M. Honel, avocat à la Cour, qui fit lecture des statuts provisoires élaborés par lui et devant être l'objet d'une discussion ultérieure. Nous nous proposons de reproduire ce document dans un prochain numéro.

— *La Volonté*, tel est le titre d'un discours fort remarquable prononcé à la distribution des prix du lycée impérial d'Avignon par M. Henri Aron, professeur de rhétorique à ce lycée.

Nous regrettons de manquer d'espace pour analyser ce discours, qui est un véritable *chef-d'œuvre* de style élégant et éloquent, de poétiques images et de pensées profondes. De telles productions sont très-rares ; elles font honneur à leurs auteurs et au culte dans le sein duquel ils ont vu le jour.

— Nous avons sous les yeux le compte rendu du comité de l'hospice-hôpital israélite de Mulhouse sur sa gestion, du 30 juin 1865 au 1<sup>er</sup> juillet 1867. Comme l'école des arts et métiers de la même ville, dont nous avons constaté dernièrement les heureux résultats, cet établissement aussi, qui renferme vingt et un pensionnaires infirmes, jouit de la situation la plus satisfaisante. Les recettes se sont élevées à 30,104 fr. 35 c., et les dépenses à 24,958 fr. 85 c. Cette dépense s'applique à 16,715 journées, dont chacune est revenue à 1.49.

On ne voit pas, au tableau des recettes, de souscriptions annuelles, sauf des allocations de différentes confréries, mais seulement des dons où figurent 12,000 fr. dus à la libéralité de la maison Lantz frères, 615 fr. de M. Joseph Simon, de Paris, 1,000 fr. de M. Lazare Lantz, d'autres sommes plus ou moins importantes, et plusieurs dons en nature, bois, vin, étoffes, vêtements et Bibles. La ville de Mulhouse accorde une allocation de 500 fr.

— Nous avons déjà parlé de la jeune et charmante pianiste M<sup>lle</sup> Sophie Flora Heilbron, âgée seulement de neuf ans, mais possédant déjà un vrai talent. Elle vient de donner, au Cercle international de l'Exposition universelle, devant une société d'élite, un concert qui a eu un grand succès. Le brillant auditoire se livrait à de vifs applaudissements en entendant cette gracieuse enfant exécuter avec une perfection remarquable les morceaux les plus difficiles. Tout le monde, surtout les vrais connaisseurs, prédisent à M<sup>lle</sup> Heilbron un magnifique avenir artistique.

Sa jolie cousine, M<sup>lle</sup> Marie Heilbron (de l'Opéra-Comique), contribuait puissamment au succès de cette fête musicale.

— Dans l'Institution dirigée par M. Jules Rosenfeld la rentrée des classes est fixée cette année au 2 octobre.

#### ITALIE.

*L'Educatore israelita* annonce que S. M. le roi d'Italie a élevé à la dignité de baron M. Émile Vitta, de Casale, pour les nombreux et brillants services qu'il a rendus à sa ville et à son pays, surtout par l'admirable charité qu'il a exercée envers les pauvres pendant les ravages du choléra.

## GRANDE-BRETAGNE.

Jacob Nathan, mort récemment à Plymouth, a laissé aux institutions de bienfaisance et d'enseignement de diverses villes des legs s'élevant à environ 200,000 fr.

— M. Maurice Worms, fils de M<sup>me</sup> Jeanette de Rothschild, fille aînée de Meyer-Anselm de Rothschild, le fondateur de cette célèbre famille, est mort dernièrement à Londres. Il était depuis longtemps établi à Ceylan, où il avait fondé avec son frère d'immenses plantations de café, de vastes établissements agricoles, et acquis une grande fortune. Il a laissé par testament aux synagogues de *Great et Portland-Street* 4,000 livres sterling, et à celle de *West-London* 1,000 livres. Ses frères Salomon et Gabriel, pour honorer sa mémoire, ont distribué 900 livres aux écoles et établissements charitables de Londres. Ils ont envoyé 350 livres aux pauvres de Francfort, 100 livres à ceux de Vienne, 50 livres à ceux de Paris, 150 livres aux indigènes de Ceylan. (*Jewish Chronicle.*)

## AUTRICHE.

Le projet de loi fondamentale concernant les droits généraux des citoyens autrichiens, et qui va être soumis aux délibérations du Reichsrath, contient un article 13 ainsi conçu :

« La liberté complète de conscience et de profession (1) est garantie. La jouissance des droits civils et politiques ne dépend nullement de la religion. Personne ne peut être forcé de prendre part à une fête ou à un acte religieux. »

Ainsi, si cet article est voté et loyalement appliqué, on ne pourra contraindre les israélites d'observer le repos du dimanche et des autres fêtes chrétiennes, ni les soldats israélites d'assister aux offices dans les églises.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

Sir Moses Montefiore, qui, comme on sait, a obtenu du prince Charles et du gouvernement roumain les meilleures garanties relatives aux juifs des Principautés danubiennes, a, d'après la *Presse* de Vienne, pendant son court séjour dans la capitale, conçu le plan, dans une conférence avec le grand rabbin de cette ville, de fonder à ses frais un asile à Londres pour les pauvres professeurs israélites de toutes les contrées de la terre. Le grand rabbin a été chargé de la préparation des détails, ainsi que du projet des statuts.

— On écrit de Pesth à la *Neuzeit* de Vienne, le 9 septembre :

Sa révérence le grand rabbin D<sup>r</sup> Meisel a été surpris aujourd'hui par une très-chère visite. Sir Moses Montefiore, arrivé ici de retour

(1) Nous croyons que *profession* est une faute d'impression ou de traduction, et qu'il faut lire *confession*. S. B.



de son voyage à Bucharest, était ce digne visiteur. Il s'arrêta assez longtemps chez M. le grand rabbin, avec son compagnon le docteur Lœwe. Le doux sentiment d'une bonne action accomplie rayonnait sur le visage de ce noble philanthrope ; il est très-heureux des brillants résultats qu'il a obtenus dans l'intérêt de nos coreligionnaires opprimés dans les pays moldo-valaques. Il nous a informé qu'en général ses succès avaient dépassé toutes ses attentes ; il se propose d'en publier les détails plus tard.

— Le ministre des cultes hongrois convoquera, après les fêtes israélites, qui auront lieu à la fin de septembre, un synode auquel une partie des notabilités juives de la Hongrie seront invitées. Les travaux préparatoires qui s'y rapportent sont déjà commencés. Ce synode sera, dit-on, présidé par le ministre en personne. (*Nouveau Llyod.*)

— La ville de Prague vient de perdre une célébrité israélite. M. le chevalier Léopold de Laemmel, chef d'une maison de banque, est décédé en cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. Par sa puissante influence auprès du gouvernement, le défunt, attaché de cœur et d'âme à ses coreligionnaires, les a souvent protégés contre des mesures intolérantes. On se rappelle surtout qu'il y a trente ans, il fit annuler une décision de l'autorité locale qui voulait faire supprimer l'ancien cimetière de Prague, où reposent d'illustres rabbins et savants. Ses sentiments de charité étaient généralement connus ; les pauvres trouvaient toujours en lui un appui énergique. En 1861, il fut élu par les électeurs de Josephstadt député à la diète de Bohême, mandat dont il se servit honorablement pour disposer les nationaux en faveur des intérêts de ses coreligionnaires. Il fut en même temps cofondateur de la maison d'asile fondée ici par ses parents pour des vieillards indigents.

On lui a fait des funérailles magnifiques, auxquelles assistaient les autorités communales, civiles et militaires, la chambre de commerce, les administrations des chemins de fer, etc. Sur son cercueil étaient posés diverses décorations et les insignes d'officier de chasseurs de la milice citoyenne. Le docteur Stein prononça l'oraison funèbre.

Le défunt a laissé de nombreux et riches legs de bienfaisance, entre autres un capital de 200,000 florins pour la fondation d'une crèche, dédiée au souvenir de sa femme, en faveur des enfants pauvres sans distinction de culte. (*Israélite.*)

— On écrit de Togarasch à la *Gazette de Hermannstadt* :

« Dans une assemblée d'électeurs tenue récemment pour les élections communales, le pasteur P..., de la religion réformée, proposa l'admission des israélites de l'endroit aux élections.

« M. J. B..., pour qui ces derniers n'avaient pas voté lors d'une élection précédente, tout en admettant en principe le droit électoral des juifs, combattit la proposition de M. P... Un tailleur, partisan des vues de M. J. B..., dans le but d'amener la fin de la discussion,

donna son vote en le motivant par ces mots : « Nous n'avons pas besoin de juifs. »

« Un israélite qui se trouvait dans l'assemblée lança au tailleur un regard qui produisit un effet tragi-comique. Le juif, indigné, fit la remarque que l'ennemi de ses coreligionnaires portait dans ce moment le pantalon que lui, israélite, avait donné au tailleur pour y faire des raccommodages : « Voyez-moi donc cet homme-là, s'écrie-t-il, il porte mon pantalon, et il crie qu'on n'a pas besoin de juifs ! »

« L'israélite exigea que son pantalon lui fût rendu sur-le-champ, et le tailleur courut le danger, en pleine session, de devenir *sans culotte*.

« Plus tard, le tailleur fut condamné à payer 8 florins pour l'usage illicite qu'il avait fait du pantalon de l'israélite. »

#### ROUMANIE.

Aux détails que nous avons déjà donnés de l'inauguration de la nouvelle synagogue de Bucharest, le *Ben Chanania* ajoute les renseignements suivants :

« M. Lévy, rédacteur de la *Sperantia*, a prononcé un discours français qui a obtenu l'approbation générale. Le ministre Bratiano ainsi que les consuls autrichien et russe félicitèrent l'orateur et lui firent des invitations. La communauté a fait don à M. Lévy d'une stalle à côté de l'arche sainte d'une valeur de 250 ducats. Toute la cérémonie, où l'officiant M. Weiss se distinguait avec son chœur, a produit une impression très-favorable, ce qui a aussi été constaté avec beaucoup de bienveillance par les feuilles roumaines, particulièrement par M. Rosetti dans le *Romanul*. Les dispositions envers les juifs se sont bien améliorées depuis ; par contre, la situation est toujours fort triste en Moldavie. »

Le discours de M. Lévy, qu'on a eu la bonté de nous faire parvenir, est en effet bien remarquable sous beaucoup de rapports, et mérite les honneurs dont son auteur a été l'objet de la part de la communauté israélite et de la part des représentants des gouvernements local et étrangers.

#### TURQUIE.

Le clergé chrétien de Smyrne se trouve dans les meilleurs rapports avec les représentants des autres confessions. C'est ainsi que récemment l'archevêque grec, accompagné de son clergé, fit une visite au grand rabbin Haïm Palacci. Il fut reçu par le grand rabbin avec tous les honneurs dus à son rang, et l'archevêque annonça que le patriarche grec de Constantinople ferait également une visite au grand

rabbin de cette ville. Cette entente cordiale fut provoquée par la noble conduite des israélites de Smyrne, qui, comme nous l'avons déjà rapporté, firent don à la communauté chrétienne de six cloches pillées en Crète et vendues à Smyrne. (*Jewish Chronicle*.)

— A l'occasion de la fête de l'empereur Napoléon, M. de Barrère, consul de France à Jérusalem, a reçu au consulat la visite des patriarches des diverses communautés chrétiennes et les représentants de la communauté israélite.

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

Dons faits en faveur des institutions charitables de la communauté de Paris pendant le mois de septembre :

De M. Manassé (du Caire), 200 fr.; M. Mocatta (de Londres), 100 fr.; M. Grunberg, 100 fr.; M. Castelnuovo, médecin du roi d'Italie, 100 fr.; M. Albert Cohn, pour conduire à l'Exposition les enfants les plus méritants des écoles, 100 fr.; M. Étienne Albert, 1,000 fr.; M. le caïd Nessim Samama, 2,000 fr.; M. Oury Cahen (de Lille), 200 fr.; M<sup>me</sup> Furtado, 200 fr.; M. Fribourg, 150 fr.; M. Blocq, à la mémoire de feu son père A. Blocq (de Toul), 300 fr.; M. Mayer Hadamard, 300 fr.; M. Fallek, 100 fr.

— Dons faits en faveur de Jérusalem :

De M<sup>me</sup> la baronne Lionel de Rothschild, 200 livres sterling, pour les écoles; à la mémoire de feu M. Blocq (de Toul), 100 fr.; le rabbin Lévy (de Saar-Union), pour le comité hongrois, 50 fr.; M. Oury Cahen (de Lille), 25 fr.; le rabbin Lévy (d'Ingwiller), 20 fr.

## ANNONCES.

VOCABULAIRE HÉBREU-FRANÇAIS d'après les meilleures sources, tant anciennes que modernes, avec toutes les inflexions des substantifs, des adjectifs et des prépositions, les différentes voix des verbes et leurs régimes, par FREDÉRIC LÉVI. — Prix : 6 francs. Chez l'auteur, rue Bourtibourg, 21.

La direction de l'école fondée à Bagdad par l'*Alliance israélite universelle* est vacante. Le traitement du directeur est de 3,500 fr. par an. Les candidats à cette place sont priés de se faire connaître dans le plus bref délai, et d'adresser les pièces à l'appui de leur candidature au secrétariat de l'*Alliance israélite universelle*, 23, rue d'Enghien.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 3. — NOVEMBRE 1867.

---

### BULLETIN.

Les jours *redoutables*, ימיים נוראים, et les jours *d'allégresse*, זמן שמדוריני, sont passés. Israël a puisé une vie nouvelle dans les pratiques saintes et vivifiantes du mois de Tischri, a renouvelé son alliance avec son Dieu, a affirmé de nouveau la foi de ses pères au milieu d'une splendide civilisation, comme il le fit au sein d'une noire barbarie. Qui pourrait mieux prouver l'immortalité du judaïsme que cette ardente, inaltérable et antique piété de nos frères pendant le mois sacré ?

Des hommes habitués à toutes les aisances et toutes les commodités de la vie viennent s'entasser dans une synagogue beaucoup trop petite pour la foule de ses visiteurs ; ils restent là des matinées et des journées entières, pressés dans des stalles étroites, serrés, torturés à droite et à gauche, par devant et par derrière, par de trop nombreux et souvent désagréables voisins ; ils ne peuvent trouver que peu d'attrait dans le chant en le comparant à la musique vocale du dehors ; quant à nos sublimes prières, ils ne les comprennent

pas en majeure partie ; la prédication elle-même est rarement de leur goût. Qui les attire donc si puissamment dans la sainte assemblée ? La conviction d'y trouver la lumière d'en haut, le rafraîchissement et la sanctification de leur existence, la paix et le salut de leur âme, Dieu descendant dans leur cœur et l'inondant d'une clarté céleste. Dans la divine atmosphère du temple, la glace du matérialisme, de l'indifférence et de l'impiété se brise, se fond, et le fleuve spirituel descendant du Sinaï reprend son mouvement dans chacun de nous, coule de nouveau dans les veines de l'israélite, et fait reflourir brillamment sa vie ; et même celui qui se croit insensible, à l'abri de toute émotion, un esprit fort cuirassé contre toute surprise du sentiment religieux, quand il entend les vieux cantiques de notre culte qui lui rappellent tant de grands et merveilleux souvenirs, se sent touché, vaincu, et s'écrie avec le poète allemand : « Ah ! continuez à retentir, doux chants du ciel ; la larme jaillit, la terre m'a retrouvé ! »

O tónet fort ihr süssen Himmelslieder !  
Die Thräne quillt, die Erde hat mich wieder !

Dans les temples de Paris, tout s'est passé d'une manière fort satisfaisante. Les premiers jours de Rosch Haschana, M. Charleville, grand rabbin d'Oran, a prononcé avec succès le discours dont on lira plus loin la première partie. Le jour du Kippour, M. le grand rabbin du Consistoire central a prêché à son tour et a produit une émotion profonde dans la nombreuse assemblée. Les ministres officiants, MM. Naumbourg et Ketten père, ont officié avec leur talent habituel ; on a surtout entendu avec plaisir, dans le chœur, M. Léopold Ketten, dont la voix suave et harmonieuse a charmé tout le monde. Il est bien à désirer que ce jeune artiste soit conservé au service de notre culte et n'aille pas porter dans une enceinte profane ces mélodieux accents qui s'élèvent au ciel dans le sanctuaire.

Au temple des Sephardim, les offices divins ont été célébrés avec l'éclat ordinaire de ce rite, que l'orgue seul, cet instrument anti-israélite, dépare. M. le rabbin Lazard a prononcé, le premier jour des fêtes, un excellent et instructif sermon qui a été écouté avec un vrai recueillement. M. le ministre officiant Dacosta a mérité tous les éloges, ainsi que son chœur dirigé par le savant professeur Émile Jonas.

La foule des fidèles était grande dans les nombreux oratoires de

Paris ; on a beaucoup parlé de celui organisé par les *Enfants de Japhet*, à cause de la richesse de sa décoration et de ses ornements. Un nouvel oratoire a été créé, à la Villette, par la Société de la *Mission d'Israël*, et a été inauguré solennellement, le 27 septembre, par M. le grand rabbin Isidor. Paris s'entoure de plus en plus de sanctuaires israélites : ce sont les forts détachés du judaïsme.

A la fête de Souccoth, il y avait une demi-douzaine de Loulabim au temple de la rue Lamartine. Beaucoup de fidèles en empruntent à leurs voisins, ne sachant pas que pour remplir le commandement divin il faut payer de ses deniers cet objet de notre culte — ולקחום לכבם משלכם. Par contre, il y avait assaut à la porte de la Soucca communale, établie dans la cour, où hommes, femmes et enfants montraient une ardeur incroyable pour y pénétrer, entendre Kidousch, manger un morceau de pain et réciter les bénédictions. Heureux signe de la vivacité du sentiment religieux dans le cœur de nos frères et de nos sœurs ! Malgré les malheurs des temps et les douloureuses blessures que reçoit journellement notre divine religion, Israël montre qu'il mérite encore que « le Miséricordieux relève la Soucca ruinée de David. » ורחמן נרא יקים לנו את סכך דוד הנפלה.

A l'office du matin de Hoschana Rabba, si beau et si touchant dans le temple portugais, M. le grand rabbin du Consistoire central a captivé l'auditoire par un excellent discours, et le lendemain, Schemini-Azereth, M. le grand rabbin d'Oran est venu prêcher et a obtenu de chaleureuses approbations. L'aspect du service divin dans le temple Sephardi, auquel assistait un chrétien octogénaire, propriétaire dans le nord, lui a fait pousser cette vive exclamation : « Ah ! que c'est beau, que c'est admirable ! Quel dommage que je sois si vieux ! »

Pendant tout n'est pas parfait dans ce sanctuaire. Ainsi, par exemple, les sublimes psaumes de David, les Semiroth, y sont récités à haute voix avec une précipitation déplorable ; c'est une véritable profanation des cantiques sacrés. Il est incompréhensible que MM. les rabbins tolèrent un pareil abus. Mille fois mieux vaudrait supprimer la moitié du rituel que de massacrer ainsi des pages merveilles et immortelles.

La sainte campagne du septième mois est donc finie ; les sons du Schofar ont annoncé le triomphe du Dieu d'Israël et le retour de ses enfants dans la maison paternelle, chargés de divins lauriers. Nous avons recommencé la lecture du livre sacré, la proclamation du Créateur du ciel et de la terre — בראשית. Nous sommes déjà arrivés

à la Sidra de Noach, où nous voyons, hélas ! que toute chair a perverti sa voie, que la terre est remplie d'iniquité, le déluge de toutes les passions et de tous les maux envahir l'univers, le corbeau fonctionnant comme envoyé de l'humanité gémissant dans l'arche, la déclaration du Seigneur « que les penchants de l'homme sont mauvais dès son enfance » — *כי יצר לב האדם רע מנעורו* — la vigne plantée par Noé, et dont le fruit cause tant de malheurs dans le monde et réduit souvent l'homme à l'état de brute, l'irrévérence coupable d'un fils envers son père, et enfin la tour de Babel, l'orgueil et l'ambition employant les moyens les plus répréhensibles, souvent les plus honteux, pour s'élever, s'enrichir, se livrer à toutes les grossières jouissances, opprimer et fouler aux pieds les humbles et les pauvres, arracher leur dernière obole à la veuve et à l'orphelin....

Nous publions plus loin une triste et longue notice nécrologique. Nous aurions dû peut-être y parler également de M. Achille Fould, ancien député, plusieurs fois ministre des finances, ministre d'État et de la Maison de l'Empereur, membre du conseil privé, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des beaux-arts, mort le 5 octobre, à l'âge de soixante-sept ans.

Mais cette grande et brillante existence a été obscurcie, vers son déclin, par une tache énorme, par une coupable désertion du judaïsme, dont un frère du défunt, M. Benott Fould, disait un jour en pleine Chambre des députés : « La religion à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. »

On assure que ce sont les excitations incessantes de sa femme, une protestante, qui, abusant d'une grave maladie de M. Fould, est parvenue, il y a quelques années, à l'amener à une abjuration. Autre Dalila qui, au milieu de l'assoupissement physique et moral de son mari, lui a ôté la force de résister. Cependant, malgré cette abjuration, le jour de ses splendides funérailles, dignes d'un prince, des hommes et des femmes du peuple, assistant dans la rue à cette magnifique cérémonie funèbre, se sont écriés : Voilà comment on fait des honneurs à un *juif* !

Voilà un grand principe proclamé une fois de plus par la voix populaire.

En effet, un israélite, malgré tous les baptêmes, tous les serments, toutes les solennelles déclarations, ne peut jamais cesser d'être israélite. Il est né dans la famille d'Israël, il porte sur son corps le signe

indélébile de l'alliance d'Abraham, il ne saurait devenir ni chrétien, ni musulman ; son apostasie ne fait de lui qu'un israélite pécheur, mais ne le détache point de notre communauté, qui doit continuer à remplir envers lui tous les devoirs qui nous sont prescrits envers nos coreligionnaires. Le suicide moral et spirituel est impossible dans le judaïsme. Achille Fould, malgré son passage par l'Église de Luther, est donc resté un des nôtres ; ses œuvres et la gloire de toute sa vie nous appartiennent ; nous avons le droit d'en être fiers. Car voilà une puissante et immense nation catholique qui confie à ce juif ses finances, sa force, sa prospérité, son avenir, toutes les ressources de son existence. Chaque fois qu'il fut appelé au ministère des finances, le commerce de l'empire se releva et la confiance entra dans tous les esprits. Il a assuré de grands et inestimables bienfaits à la France, qu'il a servie avec amour, avec bonheur et un véritable génie. Mais aussi, dans plus d'une occasion, il se montra dévoué à ses coreligionnaires, tandis que beaucoup d'hommes d'entre nous, riches, puissants, haut placés, leur témoignent une antipathie abominable et se montrent même les adversaires déclarés de la religion de leurs pères. Ils n'adoptent pas une autre croyance, mais ils pratiquent le culte de Caïn, celui du fratricide....

---

Nous prions Dieu d'être miséricordieux pour l'âme d'Achille Fould. Il a péché par suite de son union avec une femme étrangère à notre divine religion. Les mariages mixtes ont toujours été funestes à Israël et n'ont jamais produit la paix et la prospérité dans les familles. Le *Ben Chanania* se fait écrire du Gross-Kanizsa (Hongrie) : « Le 20 septembre a eu lieu ici un mariage mixte entre un fiancé chrétien intelligent et une fiancée juive *idem*. Mais comme les vieilles lois d'Autriche déclarent un tel mariage illégal, et que de nouvelles lois reposent encore dans le sein de l'avenir, les deux fiancés résolurent de laisser là leur pays et de se marier à Eisenach (Saxe-Weimar), où le rabbin D<sup>r</sup> Hess procéda à leur union religieuse. Si l'on songe à la fatigue et aux dépenses qu'un voyage en famille pour cette ville occasionne, on trouve que les bénédictions du concordat (qui prohibe les mariages entre juifs et chrétiens) ne doivent pourtant pas être estimées trop haut. Ainsi uni, le jeune couple revint ici, et l'époux, qui est un compositeur de talent, publiera une *polka du mariage mixte (Mischehe-Polka)* qu'il compose en ce moment à l'occasion de cette fête. »



Une pareille mauvaise plaisanterie convient bien à un tel mariage. Nos sages ont dit avec raison : עברה גוררה עברה, « un péché en produit un autre. » La bénédiction nuptiale donnée par le rabbin Hess et la polka composée par le jeune époux vont parfaitement ensemble.

---

Voici encore quelque chose de bien mixte, de singulièrement hétérogène. Dans une des listes de souscription pour les soldats du pape publiées par *l'Univers*, se trouve le nom d'un israélite, M. Alcan, éditeur à Paris ; il a donné 20 fr. pour renforcer les sentinelles de la prison du Ghetto ! Le même *Univers* (du 16 octobre) dit : « Jamais les peuples qui vivent sous la conduite paternelle du pontife-roi n'avaient plus énergiquement montré *que les enfants ne veulent point être arrachés à leur père.* » Il nous semble que les enfants juifs non plus, les petits Mortara et les petits Coën, ne veulent point être arrachés à leurs pères et mères.

La pieuse feuille dit encore : « Le Pérou vient de donner un bel exemple aux États catholiques d'Europe. D'après la nouvelle constitution, aucune autre religion que la religion catholique romaine ne sera autorisée à l'exercice public de son culte. » Ah ! cet exemple serait encore bien plus beau si le Pérou brûlait et massacrait un peu les juifs et les hérétiques !

---

Nous avons dû de nouveau plier bagage, changer de domicile, agiter et troubler notre vie. Nous sommes maintenant installé rue Notre-Dame-de-Lorette, 18, tout près du nouveau grand temple consistorial (1), quartier de la *fusion*, mariage mixte entre Aschkenasim et Sephardim. Nos pauvres meubles, déjà si faibles par l'âge, ont encore reçu des blessures cruelles dans ce déménagement, et mainte table, maint siège, fidèles compagnons et discrets collaborateurs de nos travaux, a perdu une jambe ou un pied et reste estropié pour la vie. Mais la collection de *l'Univers israélite* est restée intacte, semblable à la Thora, — qu'on nous pardonne cette comparaison immodeste, — que nos ancêtres ont sauvée en démé-

(1) Nous espérons pouvoir bientôt donner à nos lecteurs quelques renseignements sur ce nouveau temple construit par M. Aldrophe, le célèbre architecte israélite. On peut être convaincu que, grâce à son immense talent, nous aurons un sanctuaire digne de la grande communauté.

nageant de la Palestine, au triste terme de leur bonheur national, où tout le reste de leurs biens fut brisé, brûlé, anéanti.

Dans la solitude de notre vie nous ne faisons que camper, que passer, et le destin nous impose des marches nombreuses, pénibles, — *מסעות* — comme à nos pères dans le désert. Chaque fois qu'une sombre nuée s'élève à notre horizon, nous devons abattre notre camp et partir...

Et dans notre fuite devant Esaü-proprétaire, chasseur homicide du gibier-locataire, nous nous sommes arrêté dans un lieu où, pour y arriver, il faut monter cent marches ! Et la nuit, malade et rompu de fatigue, nous avons vu dans un songe cet escalier interminable, dont le pied est posé devant la loge du portier et dont la tête atteint les nuages, se transformer en échelle de Jacob où les anges du ciel, sous formes d'innombrables abonnés à la figure souriante et au regard divin, montaient et descendaient. Et la voix du Seigneur se fit entendre ainsi : Tes lecteurs seront nombreux comme les grains de poussière de la terre ; tes écrits se répandront au couchant et au levant, au nord et au midi, et toutes les générations seront bénies par eux. Tu es accablé de peines... mais je serai avec toi et je te garderai partout où tu iras... *והנח אנכי עמך ושמרתיך בכל אשר תלך*.

---

L'événement du mois de Tischri était la lettre pastorale adressée par le grand rabbin du Consistoire central aux israélites français.

C'est un travail littéraire hors ligne, admirable par l'élégance, la pureté et la splendeur du style. C'est une œuvre vraiment classique qui soutient facilement la comparaison avec tout ce qui se produit ailleurs. Puisse le jeune rabinat français prendre la plume de notre premier pasteur pour modèle et pour guide !

M. le grand rabbin commence en ces termes :

« Appelé à la tête du rabinat français par les suffrages de nos frères, nous venons nous entretenir avec vous, chers collègues et coreligionnaires, des intérêts de notre sainte religion, des devoirs qu'elle nous impose à tous, pasteurs et fidèles, des besoins sérieux qu'il importe de satisfaire et des moyens qui semblent les plus efficaces pour y parvenir, enfin du concours mutuel que nous devons nous prêter pour réaliser de légitimes espérances, pour glorifier cette foi israélite que nous chérissons, que nous avons reçue de nos pères, et que nous devons transmettre, grande et honorée, pure et sans tache, à nos enfants. »

Puis il nous donne cette bonne nouvelle qu'il se propose de se

mettre très-souvent en rapport, soit par ses lettres pastorales, soit par ses visites personnelles, avec les communautés françaises dont l'administration spirituelle lui a été confiée.

Vient ensuite, dans un magnifique langage, un éloquent et chaleureux panégyrique de la religion israélite, de sa valeur sociale et morale, de sa grandeur historique et de son utilité universelle. Mais *des besoins nouveaux, réels, sérieux, existent à notre époque*; « il est temps de réveiller les âmes engourdies dans la torpeur de l'indifférence. » Et pour y arriver, M. le grand rabbin veut introduire des améliorations, des formes meilleures dans notre culte public, dont il reconnaît la décadence. Nous avons le regret de ne pas partager cette opinion, cette illusion de notre premier pasteur. Nous avons mille fois montré, comme exemple frappant, les pompeux temples progressistes d'Allemagne, où toutes les réformes, licites et illicites, ont été adoptées : de courtes prières en langue vulgaire, la musique vocale et instrumentale, des chœurs de garçons et de jeunes filles, une prédication brillante, des offices abrégés, réduits à un minimum incroyable, les hommes et les femmes réunis dans la même enceinte, etc.; et ces temples sont vides presque toute l'année, tandis que les synagogues orthodoxes, où l'on a conservé tous les usages traditionnels, sont toujours encombrés de fidèles. Que M. le grand rabbin repousse timidement le mot *réforme* pour ne parler que d'*améliorations, de formes meilleures, etc.*, le résultat de tout changement sera le même en France qu'en Allemagne, c'est-à-dire la désertion de la maison de Dieu par tous ceux dont le cœur est mort pour la religion. L'abolition des coutumes antiques, consacrées par les siècles, ne peut produire que l'affaiblissement du sentiment religieux, la diminution graduelle du respect pour les enseignements et même pour la foi de nos pères. Et si, par des innovations plus ou moins heureuses dans le culte, on parvient à ramener quelques hommes dans le temple, que fera-t-on pour leur faire observer d'autres lois divines bien plus graves que la participation aux offices, par exemple les prescriptions mosaïques alimentaires, le repos du sabbat et des fêtes, la sainteté du foyer domestique, etc.? Quelles réformes adoptera-t-on pour remédier à leur violation? Y a-t-il là aussi des « idées nouvelles » dont il faut tenir compte et des « besoins nouveaux » qu'il faut satisfaire?

M. le grand rabbin rappelle avec raison et conscience que la paix aussi est un besoin, et le premier de tous; que l'union aussi est un devoir, et de tous le plus sacré; que le judaïsme français est resté

épargné du déchirement et du schisme, ces fléaux du judaïsme d'outre Rhin. N'est-ce pas justement parce que le judaïsme français a repoussé jusqu'à ce jour toute tentative réformiste? Qui sait ce qui adviendrait au milieu de nous si les idées exprimées par M. le grand rabbin recevaient leur application et se développaient dans toute leur conséquence? Qui sait si alors encore il pourrait répéter ces belles et consolantes paroles : « La Synagogue française est unie, et elle est forte de son union ; c'est son honneur devant le monde, c'est sa bénédiction devant Dieu. »

La lettre pastorale dit aussi : « A la tête de nos administrations siègent des hommes graves, éclairés, des hommes qui peuvent avoir en matière de rites et d'observances des vues dissidentes, hardies même et impossibles, mais qui n'ont pas la prétention de les faire triompher, parce qu'ils savent que s'ils ont le droit d'exposer leurs opinions, ils n'ont pas celui de les imposer. » Non, monsieur le grand rabbin, pardonnez-nous si nous osons croire qu'ils n'ont pas le droit d'*exposer* leurs opinions anti-israélites devant l'arche sainte, devant la communauté du Seigneur, de profaner le sanctuaire, comme l'a fait, — scandale inouï, — le président du Consistoire central. Quant à ces hommes qui ont, en matière de rites et d'observances, des vues *dissidentes, hardies, impossibles*, c'est-à-dire des vues condamnées par le vrai judaïsme historique et positif, ces hommes-là ne doivent pas siéger à la tête de nos administrations chargées de garder et de protéger les saintes croyances d'Israël. Comment ! ils représentent, devant Dieu et devant les hommes, une religion qu'ils nient et dédaignent ! Leur honneur et leur conscience devraient leur interdire un pareil abus, une pareille comédie.

A côté de ces quelques idées que nous ne saurions partager, il y a dans la lettre pastorale des passages nombreux qui nous ont causé un plaisir extrême ; par exemple celui-ci : « Pourquoi oublions-nous nos devoirs au point de confier nos enfants, souvent dès leur tendre jeunesse, à des mains étrangères, de les placer dans un milieu où rien ne leur parle du Dieu de leurs pères, du culte et des observances de leurs frères, où tout tend, au contraire, à les leur faire oublier, et parfois à les leur faire dédaigner ? »

M. le grand rabbin termine par ces belles et touchantes paroles :

« Frères et sœurs en Israël, un même intérêt religieux nous unit ; ne soyons pas divisés dans notre action ni dans nos tendances ; formons un saint faisceau *אחדות אבות* et ne nous fractionnons pas en tribus séparées, comme le firent nos ancêtres à une époque de funeste mémoire. Qu'au Nord comme

au Midi, tous les israélites de France ne fassent plus qu'une seule famille, et qu'ils unissent leurs efforts pour la glorification de la religion. Avec l'union, mes frères, on fait de grandes choses, et il y a encore parmi nous de grandes choses à faire. Sans doute, la paix règne dans la France israélite, nous l'avons dit; mais ce n'est pas encore l'union intelligente, l'entente active; notre ardeur est individuelle ou passagère; elle se rebute aux moindres obstacles, elle recule devant les difficultés souvent insignifiantes. Pleins de feu pour les intérêts locaux ou pour les besoins du moment, nous restons indifférents aux intérêts généraux, aux besoins de l'avenir. Et cependant nous sommes responsables devant Dieu et la postérité, nous sommes tous solidaires! Les exemples abondent, bornons-nous à un seul. Certaines institutions, comme le séminaire et les écoles préparatoires, réclament notre sollicitude collective; elles appartiennent à tous, elles profitent à tous, il est juste que tous concourent à leur succès, et cependant ces institutions, qui sont le point de départ du véritable progrès, la source d'où jaillit la gloire du judaïsme, sont les plus négligées, les plus délaissées!

« Si nos paroles sont prises à cœur, si chacun se pénètre de ses devoirs, et surtout du sentiment de cette solidarité morale que nous venons d'indiquer, la France israélite sera grande par sa foi comme elle le fut jadis, grande par sa foi comme elle l'est déjà par sa charité et par ses lumières; on y verra reflourir, plus vigoureux que jamais, l'arbre antique de la religion, et nous pourrons nous écrier avec le prophète :

לא עתה יבוש יעקב ולא עתה פניו יהוויר

« Jacob ne sera plus couvert de honte, Israël n'aura plus à rougir. »

S. BLOCH.

---

## LA MISSION DE SIR MOSES MONTEFIORE EN ROUMANIE.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la précieuse lettre que le prince Charles avait adressée à sir Moses Montefiore, sous la date du 18/30 août. Cette lettre, véritable proclamation d'émancipation religieuse et civile de nos coreligionnaires roumains, était une réponse de Son Altesse à la requête suivante du noble baronnet :

Bucharest, 27 août 1867.

*A Sa Hautesse le prince Charles I<sup>er</sup>, prince régnant de Roumanie.*

Plaise à Votre Altesse Sérénissime,

Des rapports ayant circulé en Angleterre et ailleurs, attestant que mes coreligionnaires de Roumanie ont cessé de jouir de cette tran-

quillité et de cette protection auxquelles, grâce au Tout-Puissant et à l'honneur de cette nation, ils avaient été accoutumés depuis plusieurs générations, je pensai que, comme dans d'autres occasions et dans d'autres pays j'avais réussi à rendre la confiance à mes coreligionnaires, je pourrais en Roumanie aussi, dans les circonstances actuelles, leur faire du bien par ma présence. Mais, avant son accomplissement, mon projet reçut la sanction du gouvernement de Sa Majesté britannique et, par l'entremise du gouvernement anglais, l'approbation des gouvernements d'Autriche, de France, d'Italie, de Prusse et de Russie. Maintenant, au nom de mes coreligionnaires d'Angleterre, ma patrie, et au nom de ceux de toutes les parties du monde, je supplie en toute humilité Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien faire avertir toutes les personnes mal disposées de ne point molester les juifs en aucune manière, et de donner des ordres positifs pour que les juifs demeurant dans toutes les parties des Principautés-Unies jouissent d'une entière protection en tout ce qui concerne la sûreté de leurs personnes et de leurs biens. Permettez-moi aussi d'exprimer à Votre Hautesse ma reconnaissance pour les sentiments éclairés de tolérance religieuse dont Elle a toujours donné des preuves dans les questions concernant ses sujets juifs, et d'offrir à Votre Hautesse mes humbles remerciements pour l'honneur personnel qu'Elle m'a conféré en écoutant l'expression de mes craintes pour le bien-être de mes coreligionnaires. Permettez-moi aussi de vous présenter mes vœux sincères pour la santé et le bonheur de Votre Hautesse et la prospérité des Principautés-Unies.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Hautesse, le plus humble et plus obéissant serviteur.

MOSES MONTEFIORE.

---

L'illustre israélite, rapportent les journaux, a fait des dons importants aux établissements de bienfaisance, juifs et chrétiens, de Bucharest.

A son retour à Londres, il a rendu compte à lord Stanley, ministre des affaires étrangères, des résultats de son voyage en Roumanie. Le ministre, dans sa réponse, l'en a vivement félicité et lui a dit que le gouvernement de S. M. la reine avait appris ses succès avec une grande satisfaction.

Un service solennel en actions de grâces a été célébré, dans la synagogue espagnole-portugaise, pour remercier Dieu de l'heureux

retour du pieux et courageux voyageur. Il est entré processionnellement au temple au milieu d'une assemblée considérable de fidèles, et y a été reçu au cri enthousiaste de *barouch haba* ! Le cortège était précédé des grands rabbins Adler et Artom. Ce dernier a prononcé un discours de circonstance fort remarquable ; puis, sir Moses a ouvert l'arche sainte et a récité la bénédiction du גומל. La cérémonie était magnifique ; c'était un véritable jour de fête pour la communauté de Londres.

Les israélites roumains ont fait parvenir à l'infatigable champion du judaïsme une éloquente Adresse de reconnaissance et de félicitation.

---

## DISCOURS

DE M. LE GRAND RABBIN CHARLEVILLE, D'ORAN,

Prononcé au temple consistorial de Paris le premier jour de  
Rosch Haschana 5628 (30 septembre 1867).

אם יחקע שופר בעיר ועם לא יחורר  
Entendrons-nous le son du Schoffar sans  
éprouver une profonde et salutaire émotion ?  
(Prophète Amos, ch. III, v. 6.)

Mes frères,

Il est dans la vie des peuples des époques solennelles, pleines d'anxiété comme un mystère, saintes, consolantes, lumineuses comme une révélation. Qu'un peuple soit la plus jeune des nations, ou que, par la marche des siècles, il en soit l'aînée, le sentiment de sa propre conservation lui conseille de consacrer à ces époques un souvenir religieux afin de se retremper dans la règle qui fait la condition de son existence.

La première de ces époques est celle où un peuple, personnifiant ses idées et ses aspirations dans l'individu, se donne un chef auquel il accorde respect et soumission pour prix de sa gloire et de sa prospérité.

L'époque qui suit est celle où un peuple, passant de l'instinct au sentiment de sa puissance, convaincu que son droit et sa destinée résident dans l'ensemble des forces matérielles et morales dont il se compose, manifeste sa vie réelle par la liberté de penser et d'agir,

ce sang vivifiant des nations, qui en fait des êtres moraux, progressifs, dignes reflets de l'image du Créateur.

Enfin arrive l'époque où un peuple, se connaissant lui-même, ayant la conscience des intérêts et des passions qui luttent dans son sein, cherchant à imiter la nature, qui établit l'harmonie entre les forces hostiles dont l'univers se compose, achève son œuvre en promulguant une législation capable d'amortir les passions funestes et de favoriser les tendances bienfaisantes.

Ces phases successives d'une nation s'annoncent dans tous les pays par une agitation puissante comme les vagues de l'Océan soulevées par un vent orageux, et par un signal d'alarme qui, réveillant les peuples de leur torpeur, leur dit : « Vous allez transformer vos destinées ! »

Ces époques solennelles s'annonçaient dans le pays de nos pères par le son du *schoffar*. C'est ce son si simple et si primitif, répété par tous les échos des collines de Sion, qui trouble l'âme du prophète s'écriant : « N'avez-vous pas entendu le signal ? ne partagez-vous pas mon anxiété ? »

Ah ! l'émotion du prophète est légitime, sa terreur est sainte, car le son du *schoffar* que vous allez entendre n'est pas la proclamation d'une royauté passagère. Exilés de Jérusalem, débris de Sion, il n'y a plus pour nous ni rois d'Israël ni rois de Juda. La souveraineté qui se proclame en ce jour est celle du Roi des rois, qui porte les mondes dans le creux de sa main, et qui pèse les nations dans les plateaux de sa justice. Tremblons donc, c'est cette royauté immense et infinie qui apparaît et que nous avons pu méconnaître ! אם יחזק  
לא יחזק שופר בעיר ועם לא יחזק.

L'émotion du prophète est légitime, sa terreur est sainte. Quelle est la liberté que le son du *schoffar* proclame ? quelles sont les chaînes qu'il nous invite à rompre ? quels sont les esclaves dont il annonce l'affranchissement ? Nous le demandons : Esclaves de nos passions, notre âme n'est pas toujours libre de faire le bien. Semblables à ce mercenaire stigmatisé par l'Écriture, nous repoussons la voix libératrice du jubilé en nous écriant : « J'aime mes maîtres, j'aime mon asservissement, j'aime le joug sous lequel ploie ma conscience religieuse. Heureux et libre dans ma solitude, qu'importent les liens qui entravent la destinée de mes frères ? » Eh bien ! que le son du *schoffar*, nous rappelant que Dieu nous demandera compte de nos œuvres, vienne troubler notre quiétude périlleuse. אם יחזק  
שופר בעיר ועם לא יחזק.



L'émotion du prophète est légitime, sa terreur est sainte. Quelle est la loi que le son du *schoffar* proclame? Est-ce quelque œuvre humaine, variable comme tout ce qui sort des mains de la créature, limitée, comme le sol, par des frontières, mensonge ici, vérité là? Fils des patriarches, qui pendant dix-huit siècles portiez la loi de Dieu sur tous les coins de la terre, qui prouviez que sa volonté ne saurait être limitée ni par l'espace ni par le temps, entendez le son du *schoffar* vous disant : « Qu'avez-vous fait du dépôt sacré, notre gloire et notre orgueil, que la Providence avait confié à notre dévouement? Méconnaissant notre destinée, voudrions-nous enlever à nos pères leurs couronnes immortelles, et à nos enfants leurs plus saintes, leurs plus consolantes espérances? »

אם יחקע שופר בעיר ועם לא יחרדו, « Entendrons-nous le son du *schoffar* sans éprouver une profonde et salutaire émotion? »

La solennité de ce jour nous dit donc ces religieuses paroles : « Adorons Dieu, soyons unis dans l'accomplissement du bien, restons fidèles à la loi divine. »

Pour le développement de ces paroles qui s'adressent à la fois à nos pensées, à nos sentiments et à nos actions, je ne me permettrai pas, mes frères, de réclamer votre indulgence : dans un temple dont tous les échos retentissent ou de la parole sacrée elle-même, ou du développement de cette parole, le recueillement, la bienveillance et la faveur sont assurés à celui qui y vient accomplir un des devoirs les plus saints et les plus importants de son ministère. Cependant, si ma pensée, faible mais fidèle reflet de la lumière qui guide Israël depuis tant de siècles, peut se passer de votre indulgence, ne la refusez pas à la forme sous laquelle elle se manifeste : inspirée à un foyer ardent, sorte de serre chaude de la foi, elle en aura emporté une empreinte trop rigoureuse. Pour elle j'ose demander votre bienveillance. — Je vous demanderai encore, mes frères, de joindre votre prière à ma prière pour que l'Éternel, qui m'a si souvent assisté dans l'exercice pénible de mon ministère, bénisse mes efforts afin que mes paroles fortifient, au milieu de cette assemblée si imposante, l'amour pour son nom, le zèle pour sa loi. Que par mes paroles un seul de mes frères augmente sa valeur morale, et ma conscience sera satisfaite, et ma gratitude sera sans limite pour notre premier pasteur, qui a bien voulu me céder en ce jour sacré l'honneur périlleux pour moi de vous annoncer la parole de Dieu, et ma tâche aura été saintement bénie.

Mes frères, le culte que l'homme rend à Dieu rencontre dans notre cœur deux mobiles, variables selon la constitution de notre nature et selon l'influence que l'éducation et la libre tendance de notre esprit nous auront fait subir.

Éblouis des merveilles de la création, témoins permanents des inépuisables bontés de la Providence qui sans cesse verse la vie sur le monde, sur l'humanité, sur la société et sur l'individu, nous éprouvons pour la Divinité les sentiments qu'un fils éprouve pour sa mère : nous l'aimons.

Pénétrés de la puissance souveraine de Dieu, nous sentant sous sa main comme une argile que l'artiste façonne à volonté, terrifiés par l'éclat de sa grandeur et par ces milliers de messagers invisibles toujours prêts à exécuter la volonté du maître, mesurant avec épouvante la distance qui nous sépare de l'Éternel que nous avons pu offenser par nos pensées, par nos paroles et par nos actions, nous sommes devant Dieu comme le coupable est devant son juge : nous le craignons.

Adorer Dieu, c'est donc le craindre ou l'aimer. Lorsque la notion de la Divinité se révèle à l'homme, son premier mouvement n'est pas l'amour, mais la crainte. La première famille, transgressant le commandement unique que le Créateur lui avait imposé, se cache à la voix du Tout-Puissant qui lui demande compte de son péché. « J'ai « craint, dit Adam, lorsque j'ai entendu ta voix. » Sa religion, c'est la crainte de Dieu. Ce n'est pas là l'expression vraie de la religion, ce n'en est que le commencement *החלה חכמה יראת ה'*. Que d'hommes, mes frères, s'arrêtent là dans leurs sentiments religieux ! Ils se contentent d'une adoration qui prend sa source dans la peur ; souvent même elle n'a d'autre mobile que la crainte d'une punition matérielle ; l'appréhension d'une privation morale n'exercerait sur eux aucune influence salutaire. Ils craignent Dieu qui a la puissance d'entraver leurs actions téméraires, et dont la justice, qui ne laisse point impunis le vice et le mal, pourrait les livrer aux conséquences d'une vie désordonnée ou impie. Certes, cette crainte seule est une garantie morale, parce qu'elle arrête le mal au seuil de la conscience et qu'elle combat les pernicieuses instigations des sentiments pervers. Aussi l'Écriture, connaissant la faiblesse humaine, nous ordonne-t-elle de craindre Dieu *אז ה' אלודך יירא*. Lorsque, séduit par de funestes exemples, ou vaincu par les penchants de votre cœur, vous écoutez la voix séduisante du vice, ou que vous poursuivez la satisfaction d'une haine assouvie, ou que vous contemplez avec un fol

orgueil le désordre que vous avez propagé en méconnaissant les devoirs sacrés de la charité, la justice humaine vous laisse en repos ; le juge, mortel comme vous, ne vous appelle pas à sa barre ; vous êtes à l'abri de sa loi ; et pourquoi donc ne jouissez-vous pas en paix du fruit de vos œuvres ? et pourquoi donc, tout calme que vous paraissiez la veille, tremblez-vous pour le lendemain ? C'est que vous craignez Dieu ; c'est qu'il y a là un témoin invisible de vos actions, de vos sentiments et de vos pensées ; c'est qu'il y a là un juge incorruptible qui lit dans votre cœur et dans votre âme dévoilée. Tandis que vous n'avez pas une heure à vous, pas un souffle de votre existence sur lequel vous puissiez compter, il possède, lui, l'éternité, et une éternité toute-puissante. Méprisez donc, si vous l'osez, et la dignité de l'homme, et ses sentiments les plus nobles, et ses espérances les plus saintes ; dédaignez, si vous le pouvez, la vertu, la science, la sagesse, la religion, l'honneur, tout ce qui forme l'auréole de l'humanité ; que le vice soit votre dogme et le mal votre culte, j'en appelle à vous-même, ne seriez-vous pas la première victime de vos œuvres ? le sentiment d'un Dieu redoutable ne vengerait-il pas le bien et la vertu outragés ? Si vous ne savez pas vous rendre digne d'aimer Dieu, vous le craignez.

La religion, cependant, a pour tâche suprême de nous faire aimer Dieu. Au lever et au coucher du soleil elle nous dit : *ואתברך את ה' אלהיך* : « Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu. » Dieu n'est pas un tyran qui se complait dans l'asservissement de sa créature. Il veut les hommages libres et spontanés des cœurs purs et des intelligences éclairées. La vue même des récompenses infinies et immatérielles ne doit pas être l'unique mobile de notre mérite moral et religieux *אל תיראי מעבדים* « Ne soyez pas à l'égard de Dieu comme des mercenaires qui attendent du maître le salaire de la journée. » Servez Dieu avec dévouement et abnégation, parce que vous êtes des êtres moraux, et que Dieu est la justice, le bien, la vérité suprêmes. Dieu vous a donné un cœur et une âme, le sentiment et la pensée ; il a placé l'homme sur l'échelon le plus élevé de la hiérarchie des êtres créés, parce que le cœur de l'homme est un trésor de sympathie, de délicatesse et de sentiments expansifs ; parce que l'âme humaine est un foyer de lumière capable d'embrasser l'infini et l'éternité. Sans Dieu, source vivifiante de toute bonté, le cœur se dessèche, ne rencontrant dans la société que des affections forcément passagères, que des luttes et des déceptions ; le désespoir serait son partage s'il ne trouvait en Dieu même cet amour gratuit se révélant comme par :

miracle au milieu de nos douleurs les plus profondes, de nos misères les plus accablantes.

Sans Dieu, source de toute lumière, notre âme, destinée à être progressive, c'est-à-dire à se débarrasser de plus en plus des ténèbres qui l'obscurcissent et à s'identifier sans cesse avec les vérités éternelles, notre âme, fatiguée de ses recherches stériles, rebrousse le chemin que le Créateur lui avait tracé, pour s'éteindre dans un matérialisme dégradant : au lieu de s'élever, elle s'abaisserait ; au lieu de monter vers le ciel, elle descendrait vers l'abîme. Dieu est donc à la fois l'aliment immatériel de notre cœur et de notre âme ; il est l'idéal vers lequel nous nous dirigeons dans nos recherches du bien et de la vérité. Or, mes frères, le bien idéal, la vérité suprême, ne sont-ils pas dignes de notre adoration ? Nous faudra-t-il, en échange, une récompense en quelque sorte palpable ?

Loin de moi de vous refuser la juste rémunération de vos œuvres ; Dieu et la religion vous la promettent, soit dans cette vie, soit dans la vie à venir. Mais cette récompense, quoique immatérielle, ne devra pas seule guider les mouvements de votre cœur ni être l'unique mobile des aspirations de votre âme. Le cœur doit aimer Dieu parce qu'il est le bien ; l'âme doit aimer Dieu parce qu'il est la vérité : c'est ainsi que nous devons adorer Dieu, c'est ainsi que les justes l'adorent. Les méchants craignent Dieu, ils redoutent sa justice ; les bons l'aiment et recherchent sa vérité. Les méchants voient en Dieu la royauté de la force et de la toute-puissance ; les bons adorent en Dieu la majesté du bien et du vrai. C'est la personnification de la vérité et du bien suprêmes que nous proclamons en ce jour par ces belles paroles : *וְיִזְכֹּר לִבְנֵי לֵבָרֶךְ בְּאֵמֶת כִּי אֱלֹהִים אֱמֶת* « Éternel ! purifie nos cœurs pour que nous t'adorions avec vérité, toi qui es l'im-  
« muable vérité. »

(La fin au prochain numéro.)



## HISTOIRE

DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE  
CHEZ LES ISRAËLITES (1).

(Suite.)

La formule d'*Ahaba-Rabbâ* n'est pas arrivée non plus jusqu'à nous dans son intégrité primitive. Il y a d'abord la prière pour la réintégration d'Israël dans son ancienne patrie, qui est, ainsi que nous l'avons déjà dit, une intercalation palpable, car, quand même on voudrait soutenir qu'il n'y est question que du retour de ceux qui, même après la restauration de Jérusalem, sont demeurés dans la dispersion, on ne comprendrait jamais comment nos sopherim ont pu jeter au beau milieu d'une action de grâces une requête qui la coupe et l'interrompt tout d'un coup. C'est le cas ou jamais de dire : *Non erat hic locus*. Les mots אבינו האב דרומן jusqu'à בארצה sont une seconde interpolation, et les preuves en sont très-marquantes. Six verbes employés à la file l'un de l'autre pour exprimer la *compréhension* et la *pratique*, c'est là une manière dont vous ne trouvez pas d'exemple dans les écrits authentiques du grand synode, puis tout ce passage fait double emploi avec celui qui le suit immédiatement. A quoi bon demander deux fois à Dieu de nous donner l'intelligence et la volonté nécessaires pour apprendre et accomplir les paroles de la loi ? Mais alors, nous dira-t-on, quelle est en réalité la portée de cette addition, et pourquoi un écrivain postérieur s'est-il avisé un jour d'en grossir le texte ? Un docteur allemand, M. Is. Weiss, pense que c'est là une allusion au second chapitre du Schema, qui ne fut introduit, selon lui, qu'à la suite de l'exclusion du Décalogue qu'il avait pour objet de suppléer (2).

Cette supposition n'est pas plausible. D'abord je nie que le cha-

(1) Dans le numéro du mois dernier, au lieu de : *sanctification par les sages*, lisez : *par les anges* ; au lieu de : *sa dernière période*, lisez : *son dernier période*.

(2) Voir le *Jeschurun*, journal hébreu du Dr Kobak, 1864, p. 47.

Mais si l'on supprime dans cette prière tout ce que l'auteur considère comme des interpolations, il n'en restera que ces quelques mots : אבות רבה אבותנו י"י ; אלדינו חמלה גדולה ויתרה חמלה עלינו ובנו בחרה מכל עם ולשון וכו' ; c'est-à-dire qu'il y aurait trois fois plus d'interpolations que de texte primitif ! S. B.

pitre du Deutéronome ne figure dans l'office que pour tenir lieu du Décalogue, et même cela fût-il, que je ne verrais pas encore dans le passage interpolé une allusion spéciale à ce paragraphe; la vraie explication nous paraît être celle-ci. Dans la formule primitive, on se bornait à demander à Dieu une intelligence capable de pénétrer sa loi et un cœur disposé à y prendre de l'attache. C'était bien pour la loi écrite. Mais outre les prescriptions purement scripturaires, il en est d'autres qui en découlent par induction, qui en sont les conséquences et les corollaires nécessaires; à côté du code sacré il y a aussi ses commentaires; à côté de la loi écrite, la loi orale, la tradition. Ne convenait-il pas aussi de demander à la Divinité de nous accorder la sagesse et la volonté nécessaires pour comprendre, approfondir, enseigner et mettre en pratique ce second ordre de lois également sacrées, également divines? C'est à quoi devait répondre précisément le passage intercalaire de *אבריו תאב וירחמך* (1).

Ceci nous permet en même temps de déterminer, par approximation, l'époque de son insertion. Il date évidemment de cette époque où les académies de Baylone et de la Judée travaillaient à l'envi à l'édification de ce célèbre et gigantesque monument qu'on appelle la littérature talmudique.

Si nous examinons maintenant notre troisième doxologie, nous y surprenons de nouveau une main étrangère, car elle aussi contient, à la fin, une prière pour la rédemption et la réorganisation d'Israël: « Protecteur d'Israël, viens au secours de ton peuple. Délivre, selon ta promesse, Juda et Israël, toi qui es notre sauveur et qui as nom: Éternel Zebaôth, le saint d'Israël. » Voilà donc encore une de ces nombreuses juxtapositions qui portent avec elles leur âge, l'époque désastreuse de la destruction de Jérusalem. Est-elle la seule que nous ayons à relever dans ce morceau? Tant s'en faudrait si nous nous en tenions bonnement à l'opinion de nos ritualistes allemands. A les en croire, la formule synodale aurait été tout juste aussi longue que celle de *lotzer-Or*, car elle aurait consisté également en quarante-cinq mots, savoir: depuis *אמרו שארתי וראו* jusqu'à *והלחך*, puis *גאל ישראל* et *לעולם ועד* שירה החדשה jusqu'à *שירה החדשה*. Tout le reste, le *Émeth*

(1) Voilà pourquoi on y dit: *דברי תורתך* et non simplement *דברי תורה*. Comparez l'introduction de J. Meklenbourg à son commentaire *דברב ודוקבלה*, p. XXIII. Les kabbalistes, tels qu'Isaïe Horwitz, 'Haïm Vital, Juda Lœb Bochawizer, font également une distinction entre les deux prières, en appliquant l'une à la partie *exotérique* de la loi, et l'autre à sa partie *ésotérique* mystérieuse.

*wejatzib*, le *Ezrath*, le *Mi-chamocha*, seraient des formes adventices, d'origine et de date différentes. Les raisons sur lesquelles ils se fondent, les voici : Seize épithètes se succédant à la suite l'une de l'autre et se rapportant à un même sujet n'allaient point au goût épuré et classique de l'école de Néhémie. On trouve dans la formule d'*Ezrath* : 1° des passages textuellement extraits de *Nischmath*, ומבלעדיך ואין לנו וכו' ; 2° les lambeaux d'un ordre alphabétique, בכורך, גאלה וכו' ; enfin, de la rime et de la versification, דרונה, גאלה וכו'.

Nous n'avons garde de souscrire à cette opinion. Qui ne sait, en effet, combien ces preuves sont, je ne dis pas seulement fragiles, mais absolument vaines ? Vous dites qu'il y a dans cette troisième doxologie des extraits de *Nischmath* ; mais qu'est-ce qui vous assure que le contraire n'est pas vrai, que les emprunts ne sont pas le fait de l'auteur du *Nischmath* ? Nous osons même affirmer que c'est cette dernière supposition qui est la vérité, ainsi que l'a très-bien démontré le savant écrivain déjà cité plus haut, M. J. Weiss (1).

Quant à ces prétendus passages abécédaires et rimés, nous avons déjà dit ce qu'il faut en penser. C'est de la pure fantaisie et même de la singularité, car, à ce compte, non-seulement le Rituel, mais la Bible aussi fourmillerait de vers, de rimes et d'essais alphabétiques. Mais je veux bien supposer un instant que la chose ne soit pas aussi improbable que nous l'estimons. Nous aurions donc devant nous une élucubration de la période des Gaonim, puisqu'il est notoire qu'avant cette ère la muse hébraïque n'habillait pas encore ses inspirations en vers et en rimes. Mais alors qu'on nous explique le passage suivant du traité Jérusalémitique de Barachôth : « Il est essentiel qu'on fasse mention, dans *Émeth wejatzib*, de l'exode d'Égypte. Rabbi dit qu'il faut y rappeler la mort des premiers nés et le passage de la mer Rouge, et R. Josué-B.-Lévy estime que la mention de chacun de ces trois faits est indispensable au même degré. » N'est-ce pas là, je le demande, la prière d'*Ezrath* dans son fond et dans son entier ? Vous répondre que l'ancienne forme fut remaniée et refondue par un de nos poètes du moyen âge, ce serait imaginer un biais et vouloir s'échapper par un détour.

La vérité est qu'à la prière finale près, notre doxologie tout entière est une production de la grande synagogue. Pour perpétuer la mémoire de la sortie d'Égypte, nos premiers sopherim, nous l'avons dit, ne croyaient point pouvoir se contenter de la simple mention

(1) *Jeschurun* de la même année, p. 50.





son des êtres imaginaires, des puissances fantastiques ; mais « le Seigneur est un Dieu réel, un Dieu vivant, un Roi éternel (1). »

Dans le même chapitre et dans beaucoup d'autres le prophète oppose à l'inanité des idoles la force redoutable, invincible et toute-puissante de Dieu. Quant à sa bonté et à son amour, Mendelssohn a déjà fait cette judicieuse remarque que le paganisme, considérant sans doute la bonté comme une faiblesse et l'amour comme un aveulement, ne les a jamais imputés à aucune de ses divinités. « Vous ne rencontrez, dit-il, dans toute la mythologie, dans toutes les fables et autres monuments de la religion des païens, le moindre indice que ceux-ci aient reconnu aussi dans une seule de leurs divinités de l'amour et de la miséricorde envers les humains. Dans Homère lui-même, dans cette âme douce et affectueuse, la pensée n'avait pas encore germé que les dieux pouvaient pardonner par amour (2). »

Nous dirons la même chose de la justice divine. Les dieux de la mythologie avaient toutes les passions et toutes les fantaisies des hommes. Ils étaient jaloux, envieux, taquins, capricieux, malins et corruptibles. Or Israël, après avoir proclamé l'unité divine, devait proclamer aussi les attributs distinctifs de cette essence mystérieuse et indivisible, de ce Dieu-Un, afin de s'en bien pénétrer l'âme et de ne jamais oublier combien celui qu'il adore est infiniment au-dessus de tout ce que le polythéisme a pu imaginer de plus grand et de plus puissant. Il devait de plus à son Dieu, qui lui enjoint, dans les deux premières sections du Schema, d'apprendre, d'enseigner et d'accomplir ses volontés ; il lui devait, dis-je, cette protestation que ses volontés lui seront toujours chères, sacrées et inviolables.

Cette double proclamation, l'officiant la répétait en ces termes : « Oui, notre Roi, c'est le Dieu de l'éternité, notre Protecteur, le Rocher de Jacob. Il est éternel et son nom est éternel, son trône

(1) וְהוּא אֱלֹהִים אֶמֶת וְהָא אֱלֹהִים חַיִּים וְמֶלֶךְ עוֹלָם (1), Jér., X, 10. C'est à tort que les traducteurs de notre Rituel, tant français qu'allemands, ont traduit עוֹלָם par *Dieu de l'univers*. Dans la Bible le mot *Olam* n'a d'autre sens que celui d'éternité ou de durée indéfinie. Ils se sont d'ailleurs tous mépris, selon nous, sur la signification de *Emeth Weyatzib*.

Cependant une autorité illustre, Salomon Munk, n'est pas de cet avis. Au commencement de l'introduction du *Guide des Égarés*, il traduit עוֹלָם par « Dieu de l'univers », et dit dans une note que Maïmonide lui-même prête à ces mots ce sens dans plusieurs endroits, quoique dans le passage biblique (Genèse, XXI, 33) ces mots signifient *le Dieu éternel*. Voyez Psaume LXXXIX, 3 : « C'est par la bonté divine que l'univers a été construit. » עוֹלָם הוּסַד יְבִרָתוֹ. S. B.

(2) *Jérusalem*, II<sup>e</sup> partie, p. 161-62.

subsistera, sa royauté et sa fidélité se perpétueront jusqu'à la consommation des siècles. Ses paroles sont des paroles de vie, des paroles immuables, constantes, précieuses pour nos pères, pour nous, pour nos enfants, pour nos derniers descendants et pour toutes les générations d'Israël. De même que pour nos devanciers, la Parole divine sera pour ceux qui viendront après nous une parole éternellement précieuse, une vérité permanente, une loi inébranlable. » Et le peuple de répondre encore : « Oui, c'est toi qui es l'Éternel notre Dieu et le Dieu de nos pères, notre Roi et le Roi de nos ancêtres, notre Libérateur et le Libérateur de nos aïeux, notre Créateur, le Rocher de notre salut, notre Rédempteur et notre Sauveur. Ton nom est de toute éternité, et hormis toi il n'y a point de Dieu. » Après cette profession de foi, l'assemblée tout entière devait rappeler les principaux miracles que ce Rédempteur, ce Sauveur, avait jadis opérés en Égypte, les louanges que Moïse et les enfants d'Israël avaient entonnées en son honneur après leur délivrance, et finir enfin elle-même par une action de grâces adressée à l'auteur de cette merveilleuse délivrance.

Y a-t-il rien en tout cela qui ne puisse être rapporté à notre pieuse et illustre compagnie ? Ce ne sera pas nous qui lui dénierons cette magnifique page de notre Rituel.

Nous ne saurions dire la même chose de la bénédiction de *Rezèh*. Ici tout le monde est d'accord avec le bon sens que cette prière n'a pu être récitée dans sa forme actuelle pendant que le temple était encore debout et Jérusalem libre. Mais quel en fut le type primitif ? Raschi, dans son commentaire talmudique, reproduit deux leçons différentes. D'après l'une, cette prière aurait été d'abord ainsi conçue : « Agrée, ô Éternel notre Dieu, le service de ton peuple Israël, et reçois avec bienveillance leurs oraisons. Sois loué, Éternel, qui accueilles avec bienveillance le service de ton peuple Israël. » L'autre variante portait la finale suivante : « Sois loué, Éternel, toi que seul nous servons et craignons toujours (1). »

Celle-ci est la leçon véritable, authentique. Nous la retrouvons, en effet, non-seulement dans cette formule bien connue que l'on récite toutes les fois que nos cohanim vont prononcer la bénédiction sacerdotale, mais aussi dans plusieurs endroits du Midrasch (2).

Nous la rencontrons même dans deux compositions de R. Elazar-

(1) שאותך לבדך ביראתי נעבוד. Voir Raschi sur *Berach.*, 11 b, et *Yoma*, 68 b.

(2) Voyez, entre autres, le Yalkout sur Samuel, chap. II.

ha-Kalir, ce qui prouve que dans son pays, au VIII<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait pas encore notre finale actuelle, והחזירה שהיה וכו' (1).

Faut-il en conclure que celle-ci n'existait pas encore à cette époque? Point du tout. Je ne connais point de prière qui ait été remaniée, tourmentée de tant de façons que celle de *Rezeh*. Les uns y ont introduit les mots *עבדתי לה' וכו'*; d'autres y faisaient cette addition : *וישכן בציון מדינת יעבדיך בטף*; d'autres enfin y joignaient les mots *והחזירה וכו'* (2).

C'est cette dernière leçon qui a prévalu; mais les deux autres n'ont pas disparu pour cela de notre rite, toutes les trois se trouvant réunies ensemble dans cette oraison concomitante de la bénédiction sacerdotale dont il vient d'être question. Il est plus que probable que Kalir avait devant lui une des deux dernières variantes auxquelles s'adaptait fort bien la finale *לבודך לבודך וכו'* (3).

Reste à examiner l'oraison de *Cim schalom*. Celle-ci est pure de toute altération, de tout mélange; tout ce qu'on pourrait prétendre, c'est qu'à la place de *אני עמו בשלום*, il n'y avait primitivement que les mots *עשרה השלום*, de sorte que l'exception des dix jours pénitentiels aurait été, dans le principe, la règle de toute l'année. Cette opinion, qui est celle de Rapaport, semble trouver sa confirmation dans le Midrasch. « La paix, disent R. Mani et R. Josué, doit être un trésor bien précieux, puisque sa conservation forme l'objet de

(1) Voy. son *Yôzer de Pesrim*, et surtout son piout *אדלגך* qui clôt nos matines de Yom Kippour.

(2) Voir Midrasch-Rabbâ, *Lévitique*, p. 151 b; Yalkut sur *Samuel*, chap. 33.

(3) Nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que notre formule actuelle présente des difficultés. Que signifie, en effet, cette requête que Dieu agréât avec amour les holocaustes d'Israël et leurs prières? Lui offrons-nous donc aujourd'hui des sacrifices? Puis, un de ces deux mots *בציון בארבות*, n'est-il pas de trop? Pour couper court à la première difficulté, certaines éditions, comme celle d'Isaie Horwitz, séparent les mots *אשר ישראל* de *והשלום*, mais c'est là une séparation forcée contre laquelle s'est déjà élevé R. David de Lemberg. Heidenheim traduit : « Les offrandes d'Israël, leurs prières; » c'est ingénieux, mais la lettre ne s'y prête pas. Pour résoudre ces difficultés et posséder la leçon vraie du texte, il faut substituer le mot *מדינתו* à celui de *בארבות*. Cette leçon, que nous avons retrouvée dans deux anciennes éditions de notre Rituel, est recommandée par l'auteur du *Yôzer* et de *יוסף ארמון*.

Il nous semble à nous qu'il n'y a là aucune difficulté; les *holocaustes* d'Israël consistent aujourd'hui dans les jeûnes et les abstinences que nous nous imposons pour obtenir le pardon de nos péchés. Nous disons à Dieu les jours de jeûne : *ידי רצון מלפניך שיהיה מיעוט חלבי ודמי שטמאם דדום פאלו חקרבריו למנדך על גבי המזבח והרצוי*.

toutes nos bénédictions finales. C'est ainsi que les derniers mots de notre office par excellence, le Schemoné Essré, sont : *שְׁמֹנֶה עָשָׂר וְיָחַד* (1). »

Ailleurs (2) : « Toutes nos dix-huit bénédictions se retrouvent, sous une autre forme, dans la prière de 'Hauna... « Et Dieu accordera la victoire à son roi », voilà ce qui répond à notre *שְׁמֹנֶה עָשָׂר וְיָחַד*. Il est bien certain que cette finale était également celle de Kalir, car nous la voyons en toutes lettres dans son piout déjà cité de Iom Kippour. D'un autre côté cependant le siddour de R. Amram porte déjà notre leçon de *שְׁמֹנֶה עָשָׂר וְיָחַד* (3), et comme ce Gáon florissait vers l'époque du Kalir, il en résulterait qu'on employait alors concurremment les deux leçons. Ceci nous paraît être aussi la vérité. La prière de *Cim schalom*, non plus que celle de *Resèh*, n'a pu échapper à la variation, à moins toutefois qu'on ne dise que la citation des Hagahoth n'est pas textuelle.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(La suite au prochain numéro.)

## ÉLECTIONS CONSISTORIALES.

Monsieur le Directeur,

On me demande de toutes parts des renseignements sur le sort de la pétition adressée par de nombreux électeurs à M. Baroche, à l'effet de faire réformer le mode d'élection du grand rabbin de Paris. On m'interroge aussi sur divers autres sujets débattus dans les deux réunions préparatoires qui ont eu lieu au mois de mars dernier, salle Saint-Jean, et dont la solution ne m'appartient pas.

Permettez-moi de répondre ici à ces demandes collectives et diverses.

Les électeurs qui ont voté à l'unanimité la proposition, faite par quelques-uns d'entre eux, de demander au ministre une réforme dans le mode d'élection du grand rabbin de Paris, étaient au nombre de quatre cent douze. Dix-neuf pétitions ont circulé dans Paris et dans les villes qui forment la circonscription consistoriale de la Seine. Elles ont été couvertes de six cent trente-deux signatures. Ces dix-neuf

(1) Midrasch-Rabbâ, Lévitique, p. 132 b.

(2) Yalkout sur Samuel, l. c.

(3) Hagahôth, Malmon., sur le traité de *Taphillâ*, XV, 10.

pétitions ont été adressées à Son Excellence M. le ministre des cultes, dans le courant du mois d'août dernier. Deux exemplaires avaient été préalablement envoyés, l'un au Consistoire départemental, l'autre au Consistoire central, avec prière à celui-ci de vouloir bien user de son influence auprès du ministre pour le rendre favorable.

J'ignore complètement ce qui a été décidé à ce sujet. Le Consistoire central n'a pas encore répondu à l'envoi qu'il a reçu, et je me suis assuré, au ministère des cultes, que le ministre n'avait encore donné aucun ordre relatif à cette grave question.

Il faut remarquer que l'année est bien avancée pour qu'un décret, — si l'autorité veut modifier celui du 29 août 1862 dans le sens invoqué par les électeurs, — puisse paraître avant les élections consistoriales, qui doivent, dit-on, avoir lieu prochainement.

D'autre part, il n'est pas douteux que, en attendant une décision de l'autorité, les deux Consistoires, dans leur sagesse, veuillent consulter officieusement, pour le choix du grand rabbin, une grande partie des électeurs, afin d'assumer une moindre responsabilité et de donner satisfaction par là au vœu unanime de la communauté.

J'ai parlé d'élections consistoriales prochaines : j'ai lieu de croire qu'elles se feront, pour renouveler tout le Consistoire de la Seine, avant le mois de janvier 1868. Le ministre ne veut et ne peut laisser durer plus longtemps l'état de langueur où se traîne notre administration, sans dommage pour nos intérêts religieux. M. Baroche demandera des élections sérieuses, bien faites, et un Consistoire fort.

Ici, je ferai appel à toutes les lumières et à toute la modération des électeurs pour qu'il sorte du scrutin, non pas des tempêtes, mais une administration homogène et honorable. La passion, en matière électorale, n'a jamais produit que du désordre. C'est un élément désorganisateur qui peut fausser le gouvernement de notre communauté et la pousser aux abîmes. Consolidons-la ; donnons-lui, pour la mener droit et la faire monter haut, une administration bien composée, un Consistoire intelligent, formé d'hommes désintéressés et dévoués, et non de membres malsains, qui se feraient de leurs fonctions un marche-pied ou une sinécure. Ajoutons qu'il y a dans le Consistoire actuel plus d'un membre qui mérite d'être réélu.

Quand les candidats à ces fonctions s'offriront au choix des électeurs, on ne manquera pas de leur poser des questions pareilles à celles que j'ai vues surgir aux dernières réunions préparatoires, ou comme celles auxquelles je répons ici. Voici les principales :

La commission administrative du temple doit-elle être rétablie?

Le rabbinat doit-il être réorganisé, et, à côté du rabbin prédicateur, doit-on instituer l'emploi d'un rabbin administrateur?

Le Comité de bienfaisance doit-il être réorganisé?

La liste des pauvres est-elle bien faite et ne doit-on pas changer les distributions d'aumônes?

L'enseignement religieux des israélites dans les lycées est insuffisant; doit-il être réformé?

Que penser de la fusion des rites? Est-elle nécessaire, est-elle possible, etc. ?

Je ne veux pas répondre à tous ces points, qui d'ailleurs entraîneraient des développements sans fin. Chacune de ces questions est grave, et la première surtout a soulevé, dans l'assemblée du 16 mars dernier, des récriminations et des orages qu'on a eu quelque peine à calmer. Qu'il me suffise de faire remarquer que nous sommes à la veille d'avoir trois synagogues, et qu'il y aura, si l'on suit le mode actuel, deux nouveaux agents salariés à nommer aux fonctions d'administrateurs. Cet emploi exige, avant tout, une certaine autorité morale, qu'un salaire ne donne point, ou qu'il amoindrit quelquefois. Je ne veux rien dire de plus.

Je n'ai pas davantage à me prononcer sur la création d'un double rabbinat. Cela peut dépendre du choix qui sera fait pour cette haute fonction. Si on y appelle un homme jeune, qui soit brillant orateur, faible ou novice en matière administrative, rien n'empêcherait de charger un des rabbins adjoints actuels d'administrer à sa place. Au moment où trois temples seront ouverts aux fidèles, la prédication et l'administration pourront-elles se confondre dans la même personne? Je n'ai pas qualité pour conclure.

Je me crois plus autorisé à répondre pour ce qui concerne le Comité de bienfaisance, parce que j'en ai vu de près le mécanisme et les effets.

L'institution est excellente, et je ne saurais assez dire tout le bien qu'elle fait, sous toutes les formes et par tous les moyens. Elle distribue, en chiffres ronds, 200,000 fr. par an, rien que pour la charité et l'assistance. Elle veille sur nos écoles et en provoque le développement sur tous les points. Tout relève d'elle : les inhumations, l'orphelinat de Rothschild, les azymes, le fourneau des pauvres, l'école de la Talmud-Thora, l'école d'apprentissage, etc., et s'il y avait quelque reproche à faire au Comité, ce serait d'embrasser trop, sous peine de mal êtreindre. Mais combien est plus grande la part

du bien qu'il répand autour de lui ! Qu'on envisage ce qu'était, il y a quinze ans, le Comité de bienfaisance, et qu'on lui compare le Comité d'aujourd'hui ! Sans doute, il y a des membres inactifs qui n'assistent que fort peu à ses séances et qui se parent de leur titre sans s'occuper de leur fonction. Il y aura là quelques réformes à introduire ou quelques membres à remplacer. Mais, d'autre part, combien de zèle chez quelques autres, combien de dévouements obscurs et désintéressés, que de bienfaits distribués d'une main sûre, soit par son digne président, toujours sur la brèche, soit par le plus humble de ses collègues !

S'il y a là une réorganisation à tenter, comme le demandent quelques-uns, ce serait de rendre la fonction des membres du Comité incompatible avec celle de membre du Consistoire, hiérarchiquement placé au-dessus de lui : car il n'est guère possible que l'on soit à la fois supérieur et subordonné. Ce cumul ne serait admissible que si le Comité avait une existence propre, issue du suffrage universel. Ce serait alors une institution spéciale, ne relevant que d'elle-même, ce qui n'est point.

Je renvoie à une autre occasion et à une prochaine lettre la solution des autres questions, pour lesquelles ce ne serait pas trop des lumières de beaucoup de nos coreligionnaires. Rien ne presse d'ailleurs. Les élections prochaines nous fourniront, sur tous ces points intéressants, des réponses qui vaudront certainement mieux que les miennes.

Recevez, je vous prie, monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

MAURICE MEYER.

---

## RÉORGANISATION DU CULTE ISRAËLITE EN ALGÉRIE.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la Justice et des Cultes ;

Notre Conseil d'État entendu, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup>. — Il y a en Algérie, pour chacune des trois provinces, un Consistoire israélite, siégeant l'un à Alger, l'autre à Oran, le troisième à Constantine.

**Art. 2.** — Chacun de ces Consistoires est composé de six membres laïques et d'un grand rabbin.

Les Consistoires sont présidés par un des membres laïques, choisi par eux. Ils ne peuvent délibérer qu'au nombre de quatre membres au moins.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

**Art. 3.** — Les grands rabbins et les membres laïques sont nommés par Nous, sur la proposition de notre ministre des Cultes et sur la présentation du Consistoire central.

**Art. 4.** — Les grands rabbins de l'Algérie seront choisis parmi les rabbins français ou indigènes, âgés de trente ans au moins et pourvus du diplôme du second degré rabbinique.

**Art. 5.** — Les membres laïques du Consistoire seront nommés pour huit ans et renouvelés par moitié tous les quatre ans.

**Art. 6.** — Les Consistoires de l'Algérie ont, dans leurs circonscriptions respectives, les attributions que l'ordonnance du 9 novembre 1845 confère au Consistoire algérien, lequel est et demeure supprimé.

**Art. 7.** — Le Consistoire central des israélites de France est l'intermédiaire entre le Gouvernement et les Consistoires de l'Algérie.

Chacun de ces Consistoires sera représenté au sein du Consistoire central par un membre laïque choisi parmi les électeurs résidant à Paris, et agréé par Nous.

**Art. 8.** — Continueront à être observés, dans toutes les dispositions qui ne sont pas contraires au présent décret, les règlements antérieurs spéciaux à l'Algérie.

**Art. 9.** — Notre Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la Justice et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Biarritz, le 16 septembre 1867.

*Signé* : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre secrétaire d'État au département de la Justice  
et des Cultes,

*Signé* : BAROCHE.

Pour ampliation :

Pour le secrétaire général, le directeur de l'administration  
des cultes,

*Signé* : HAMILLE.

Collationné :

Le chef du bureau du secrétariat et des archives,

*Signé* : DEVILLE.



Cette nouvelle organisation du culte israélite en Algérie modifie essentiellement celle créée par l'ordonnance royale du 9 novembre 1845.

L'article 1<sup>er</sup> du décret impérial établit, pour le judaïsme algérien, trois Consistoires départementaux, égaux en pouvoirs et en droits, au lieu d'un Consistoire central et de deux Consistoires provinciaux. Ce seront donc trois circonscriptions de plus attachées aux neuf circonscriptions de France.

Le même article dispose que les Consistoires sont présidés *par un des membres laïques, choisi par eux*.

Les grands rabbins ne peuvent donc ni présider les Consistoires ni prendre part à la nomination des présidents. Une exclusion pareille n'existe pas pour les grands rabbins des Consistoires français.

L'article 3 maintient la non-participation, consacrée par l'ordonnance de 1845, des israélites algériens à la nomination des membres laïques de leurs consistoires. Nous espérons que cette disposition sera bientôt modifiée, attendu qu'un changement important est survenu depuis 1845 dans la situation civile et politique de nos coreligionnaires d'Afrique, et que par la naturalisation française, accessible à tous, ils sont devenus tout à fait nos égaux, aujourd'hui que leurs progrès moraux, leur patriotisme et leurs vertus civiques sont très-remarquables.

L'article 5 fixe à huit ans la durée des fonctions des membres laïques du Consistoire. Cette durée est seulement de six ans pour les Consistoires départementaux de France.

L'article 7 institue trois représentants des Consistoires algériens dans le sein du Consistoire central, mais ne dit pas explicitement si ces représentants sont directement nommés par l'Empereur, comme les grands rabbins et les membres laïques des Consistoires d'Algérie, ou s'il y a une présentation, une élection quelconque. Les mots « *et agréé par Nous* », qui terminent le deuxième paragraphe de cet article, laissent subsister des doutes à cet égard.

L'article 8 maintient toutes les dispositions des règlements antérieurs qui ne sont pas contraires au décret du 16 septembre. Les membres des Consistoires algériens devront donc, au jour de leur installation, continuer à prêter le serment spécial prescrit par l'article 6 de l'ordonnance de 1845, au lieu de la formule du serment général indiquée par la loi du 31 août 1830.

S. BLOCH.

## NÉCROLOGIE

Une immense et irréparable perte vient de frapper le judaïsme universel : l'illustre Salomon L. RAPPAPORT, grand rabbin de Prague, est mort en cette ville, le 16 octobre dernier, à l'âge de soixante-dix-huit ans, après une longue maladie.

La science israélite est plongée dans le deuil, car elle perd en cet éminent maître un de ses plus grands représentants, et les éternelles vérités du judaïsme pleurent en lui un de leurs plus fermes et plus inébranlables défenseurs.

Il imposa un tel respect à tout le monde, que même les plus fougueux adversaires du principe orthodoxe et conservateur de notre religion n'osaient l'attaquer, et ils se prosternaient devant ses vertus, sa piété, l'élévation prodigieuse de son esprit.

Une grande lumière a disparu du ciel israélite. Le saint et immortel docteur fut une des plus pures gloires d'Israël. Hélas ! nos soleils se couchent de plus en plus, et Jacob, arrêté dans sa route, voit la nuit s'épaissir autour de lui et il se couche par terre...

On nous écrit de Mulhouse (Haut-Rhin) :

J'ai à vous annoncer la mort de M<sup>me</sup> EMMANUEL LANG, de Mulhouse, enlevée à la tendre affection de sa famille, à l'ardente sympathie de notre communauté, au respect de toute la ville, le 16 septembre dernier, dans sa soixante-troisième année.

Élevée dans des principes très-religieux, elle les a constamment pratiqués et inculqués à ses enfants, auxquels, en même temps que son pieux exemple, elle a laissé le plus précieux des héritages : une bonne renommée de piété et de vertu.

Tous ceux qui l'ont connue l'aimaient et la regrettent. Son dévouement, sa douceur et sa bonté appelaient sur sa maison les bénédictions du Seigneur. C'était la femme vaillante de la Bible.

— אשר ודיל.

Parmi toutes les qualités qui distinguaient M<sup>me</sup> Lang, l'une se tient dans l'ombre, parce qu'elle la cachait autant que possible,

mais qui ne mérite pourtant pas d'être oubliée : sa charité. Long-temps les affligés et ceux qui sont dans le besoin parleront d'elle avec les larmes aux yeux et la béniront pour les secours qu'elle leur a prodigués.

Sa fin fut belle et digne comme sa vie, et chacun pouvait dire auprès d'elle à son lit de mort : « Puisse ma fin être semblable à la sienne, et puissé-je mourir de la mort des justes ! »

---

M. le grand rabbin du Consistoire central, dans son sermon du jour du Kippour, a annoncé la mort de M. GRUMBACH, rabbin de Lauterbourg.

C'était un pieux et fidèle ministre de Dieu, remplissant consciencieusement et modestement ses devoirs sacrés, oubliant ses intérêts et les soins de sa nombreuse famille pour ne songer qu'à ceux de sa communauté ; c'était un vrai pasteur selon la pensée du Seigneur. Fatigué et épuisé par les labeurs du sacerdoce, il est mort pauvre, laissant à ses dix enfants, pour héritage, l'honneur de son nom, la gloire de sa vie pure et sainte, les bénédictions attachées à ses vertus.

Nous avons aussi à enregistrer la mort d'une femme de bien, M<sup>me</sup> Gentille LISBONNE, décédée à Nyons (Drôme), le 4 octobre, dans sa soixante-seizième année.

Elle a pratiqué saintement la loi divine et humaine et a appris à sa famille, une des plus distinguées du Midi, l'amour et la grandeur de la foi d'Israël. Par ses vertus et ses bonnes œuvres, elle a fait respecter le judaïsme et les juifs au milieu de populations d'autres croyances. Sa maison était un refuge pour les malheureux et un sanctuaire pour le culte du Très-Haut. Que sa mémoire soit bénie !

---

Nous devons ajouter à cette longue et triste revue funèbre l'annonce de la mort, à Paris, de MOÏSE SAMUEL, dont l'extrême piété pouvait être considérée comme un miracle de notre temps.

Originaire de Metz, il habita Bordeaux pendant quarante ans, où il exerça, avec un grand succès, dans les classes les plus élevées de la société, la profession de pédicure, qui lui créa une position sociale fort honorable. Il occupa un rang très-distingué dans la communauté israélite, où il présida pendant douze ans une société de bienfaisance qui lui vota une médaille d'argent.

Fatigué et souffrant d'infirmités, il quitta, en 1863, Bordeaux, où il a laissé les meilleurs souvenirs et les regrets unanimes de toute la ville, pour venir se reposer à Paris et y finir ses jours. Mais ici, comme au chef-lieu de la Gironde, l'exemple de ses belles qualités et de sa piété attira bientôt sur lui l'attention et l'estime de la grande communauté. Très-instruit dans les choses religieuses, ayant aussi fait beaucoup de lectures littéraires, il sut plaire à tout le monde par son esprit vif et sa conversation intéressante. Malgré sa faiblesse et ses souffrances, il visita régulièrement la synagogue dans la plus mauvaise saison. Enfin, nous perdons en lui un israélite selon le cœur du Seigneur, un fidèle et inébranlable représentant des saintes et antiques croyances de nos pères. Que sa mémoire soit bénie !

זכר צדיק לברכה

On nous écrit de Colmar (1) :

Tout le monde a déjà appris en Alsace la mort de M. Lœb, rabbin de Soultzmatt. Les mauvaises nouvelles vont vite. Celle-ci a répandu la douleur sur son chemin, et le deuil d'une famille est devenu en quelques heures un deuil général.

L'histoire de ce malheur n'est pas longue. Mercredi 4 septembre, on a remarqué chez M. Lœb les premiers symptômes d'une fluxion de poitrine. Le mal a fait rapidement des progrès effrayants. Cependant le malade n'en avait point conscience. Jusque vers les derniers moments de sa vie il a refusé de croire aux présages alarmants des médecins. L'inquiétude avec laquelle la communauté entière veillait autour de son lit n'a point troublé sa sérénité. Il n'a pas souffert un seul instant, même à l'heure suprême ; il n'a point lutté contre la mort, qu'il ne craignait pas. Il n'a pas poussé un seul cri ni fait un mouvement ; pas un muscle de sa face n'a tressailli. Ainsi s'exhale, d'après nos docteurs, l'âme du juste, en recevant du Seigneur le baiser d'amour et de paix.

Il est inutile de peindre la douleur de la famille que M. Lœb a élevée et soutenue à force de travail et de dévouement. Ces cris de

(1) Bien que nous ayons déjà publié, dans notre dernier numéro, une notice nécrologique sur le rabbin Simon Lœb ז"ל, nous croyons de notre devoir de donner encore place au présent article pour mieux honorer la mémoire de ce pieux et vertueux ministre de Dieu. Il a fait si peu de bruit pendant sa vie si active et si féconde pour sa communauté, qu'il faut bien parler un peu de lui après que le ciel nous l'a enlevé.

détresse ont trouvé des échos dans tous les cœurs. Pendant trente-trois ans, M. Lœb a été le guide, le conseiller, le confident, l'ami de tous les membres de sa communauté. Il a rempli ses fonctions avec un zèle infatigable. Toujours au chevet des malades, auprès des pauvres et des affligés, il leur apportait les consolations de la religion. Sa parole simple, insinuante et persuasive faisait renaitre la confiance dans les âmes abattues. En 1855, le choléra décima la population de Soultzmatt. Tous ceux qui en avaient les moyens avaient fui en toute hâte devant la contagion. Ceux qui étaient restés semblaient livrés en victimes au terrible fléau. M. Lœb demeura au milieu d'eux pour leur prodiguer ses soins. Sa fermeté et son attitude courageuse rassurèrent tous les esprits, et, en les délivrant de toute inquiétude, préservèrent peut-être plus d'une personne des atteintes d'un mal dont la crainte est un si puissant auxiliaire. M. Lœb s'est acquis à cette époque un nouveau titre à la reconnaissance de sa communauté.

Il a eu le bonheur d'inspirer à plusieurs générations de jeunes gens les sentiments religieux dont il était pénétré. Son enseignement est resté gravé dans les cœurs. Pendant de longues années il a expliqué le Talmud au sein de la famille Lévy, qui s'honore par le culte de la littérature et de la science juives. Un grand nombre de ces élèves sont devenus familiers avec le texte de nos livres sacrés. Quelques-uns d'entre eux ont commencé sous ses auspices les études les plus sérieuses, et, sans parler de son digne fils, qui occupe en ce moment la place de rabbin de Saint-Étienne, il a été le premier maître de M. Marc Lévy, dont le public a pu lire les excellents travaux dans nos journaux israélites, et que le rabinat regrette de ne pas compter parmi ses membres actifs. L'œuvre survit ainsi à l'ouvrier, et lui donne, même sur cette terre, comme une seconde existence.

M. Lœb avait une âme énergique servie par le corps le plus fragile. Ce qu'il a fait pour élever sa nombreuse famille est incroyable. Dans la lutte incessante contre les dures nécessités de la vie, le cœur ne lui a pas failli un instant. Il a été encouragé aussi par ses excellents amis, et, quoique relativement jeune encore, il s'est vu, dans ses dernières années, entouré de la vénération qu'on n'accorde qu'aux vieillards. Sa bonté et sa bonne grâce lui gagnaient les cœurs, son ferme bon sens subjuguait les esprits sans les étonner. Dans l'austère irrégularité de ses traits, dans le sourire qui entr'ouvrait ses lèvres, dans l'azur limpide de ses yeux, on voyait tour à tour l'élévation de

son caractère, sa délicatesse exquise, sa douceur angélique et la candeur divine de son âme.

On lui a rendu justice. De tous les côtés on est accouru pour honorer les restes mortels de cet homme de bien. Que de larmes on a versées sur cette grande infortune, et sur cette belle vie interrompue par ce coup soudain, et sur cette mort à la fois si cruelle et si clémentement, et sur cette veuve abandonnée et cette famille malheureuse ! Comme on a pleuré ! comme tous les fronts étaient baissés, tous les yeux voilés, toutes les consciences troublées ! Colmar, Mulhouse, Hattstatt, Guebviller, Soultz, Reichshoffen et Haguenau se sont associés à ce grand deuil. M. le rabbin Dreyfus, de Mulhouse, auprès duquel se tenaient M. Wurmser, rabbin de Soultz, et M. Weil, rabbin de Hattstatt, a prononcé dans la maison mortuaire l'éloge du défunt devant un auditoire nombreux, auquel s'étaient adjoints le conseil municipal et d'autres notabilités de Soultzmatt, et une foule émue accourue à la hâte des bancs de l'église. Un cortège sans fin, comme on n'en voit pas dans les villages, a suivi le cercueil placé sur un corbillard que la communauté de Dornach avait envoyé à Soultzmatt, et une longue file de voitures l'a suivi jusqu'à Jungholtz, cimetière commun d'une grande partie du Haut-Rhin. Là, M. le rabbin de Pfastadt, beau-frère du défunt, et MM. les rabbins de Soultz et de Bollwiller ont, dans leurs éloquents improvisations, adressé des adieux touchants à leur parent, leur collègue et leur ami. M. le docteur Picard, de Guebviller, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Au moment où la tombe va nous enlever les restes mortels du vénérable rabbin de Soultzmatt, permettez-moi de rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Il y a douze ans, messieurs, pendant la terrible épidémie du choléra qui décima la commune de Soultzmatt, j'eus l'honneur de faire la connaissance de M. Lœb, et je fus à même d'apprécier les nobles qualités du cœur et de l'esprit qui distinguaient ce pasteur israélite.

Tandis qu'un certain nombre de nos coreligionnaires avaient cherché à échapper au danger en se réfugiant dans d'autres communes, il eut le courage de rester à son poste, et porta jour et nuit les consolations de la religion aux malades et aux mourants. Bien des fois je l'ai vu, bravant la contagion, rester pendant des heures entières auprès des malheureux en proie aux angoisses de cette terrible affection, et les moments de loisir que lui laissaient ses visites, il les consacrait à recueillir des secours en faveur des pauvres, pour les préserver des atteintes du fléau.

Ce noble dévouement ne fut couronné par aucune distinction honorifique, comme malheureusement cela arrive souvent. Mais Lœb ne recherchait point

les gloires périssables de ce monde ; il était suffisamment récompensé par la satisfaction d'avoir fait son devoir et par la reconnaissance de ses coreligionnaires et de ses concitoyens.

MM. les rabbins de Pfastadt, de Soultz et de Bollwiller, ses honorables collègues, vous ont retracé les différentes qualités qui le distinguaient dans l'exercice de ses fonctions pastorales ; moi, je me contenterai de vous faire admirer cette vertu, encore assez rare de nos jours, qui porte un père de famille à faire abnégation de sa personne et des siens pour se consacrer tout entier au soulagement de l'humanité souffrante, et affronter le danger des épidémies. Ce champ de bataille est moins glorieux aux yeux du monde, mais non moins périlleux, que celui des luttes fratricides des peuples ; mais souvent le courage le plus vaillant est méconnu et ne reçoit pas les palmes qu'il aurait si justement méritées.

Entouré d'une nombreuse famille, ayant eu le bonheur d'assister aux premiers succès d'un fils qui promet de marcher dignement sur les traces de son père, aimé et respecté par sa communauté et par les membres des autres cultes, Lœb était heureux, rien ne semblait manquer à sa prospérité, et il pouvait espérer de vivre encore pendant plusieurs années.

Mais les décrets de la Providence sont impénétrables et quelquefois empreints d'une rigueur que nous ne pouvons comprendre, mais devant laquelle nous devons humblement nous incliner. Lœb n'était pas d'une constitution vigoureuse, mais une âme énergique se reflétait dans ses yeux, empreints d'ailleurs d'une remarquable douceur et d'une intelligence d'élite. Depuis plusieurs mois il s'était considérablement affaibli, et, craignant sans doute d'effrayer ceux qui l'entouraient, il leur cachait peut-être les souffrances qu'il éprouvait. Il y a quelques jours, une maladie inflammatoire des poumons est venue terrasser brusquement ce corps déjà affaibli, et a rendu impuissantes toutes les ressources de l'art.

La communauté de Soultzmatt perd en Lœb un digne pasteur, et sa famille regrettera éternellement le meilleur des époux et des pères.

Et vous, son fils, monsieur le rabbin de Saint-Etienne, si cruellement frappé dans votre affection, vous avez de graves devoirs à accomplir. Ah ! si votre père est mort avec la sérénité d'âme de l'homme juste, s'il a abandonné sans inquiétude une femme tendrement chérie et de nombreux enfants, c'est qu'il comptait certainement que vous deviendriez pour eux un père dévoué. J'ai la conviction que vous ne faillirez pas à votre tâche, et que vous serez à la hauteur d'une aussi grande mission.

Du haut du ciel, où il reçoit aujourd'hui la récompense due à ses vertus, votre père vous contemple, vous encourage et vous remercie.

Adieu, cher et digne rabbin de Soultzmatt, que la terre vous soit légère ! Adieu !.....

Après ce discours, souvent interrompu par les sanglots de l'orateur et de l'auditoire, la foule s'est écoulée en silence, soulagée par les enseignements de la religion et les douces espérances d'immortalité, consolée des misères, des infortunes, des défaillances, des injustices de ce monde par le spectacle de cette belle vie, si dignement remplie et si noblement appréciée !

## MICHALAKY.

Sous ce titre, M. le rabbin Jona (d'Ivrée) a publié, dans les recueils italiens *Romanziere* et *Pensiero israelitico*, un drame ayant pour but de combattre la vieille et monstrueuse calomnie d'assassinats d'enfants chrétiens par les juifs pour en employer le sang dans la confection du pain azyme.

Cette œuvre a eu un grand succès en Italie. L'auteur a eu, en effet, l'heureuse idée de montrer, sous la forme saisissante du drame, toute l'absurdité de la calomnie en question, les malheurs épouvantables qui en ont été si souvent le résultat, et aussi toute la honte qui rejaillit sur les pays et la société où elle peut se produire. Le spectateur, en la voyant passer sous ses yeux par des images vivantes, par le mouvement et la parole, comme un fantôme sanglant sorti de l'enfer, en est bien plus impressionné et en éprouve plus d'horreur que par un simple récit. On voit un exemple frappant de cette action puissante sur les esprits de la représentation théâtrale d'un fait historique, sur une grande scène de Paris lorsqu'on y donne *le Courrier de Lyon*, qui, bien que joué cinq cents fois, fait toujoursressaillir et pleurer la foule. Il serait vivement à désirer que l'ouvrage de M. le rabbin Jona fût bien traduit en français, enfin qu'il eût une propagation salutaire aussi vaste que possible; cette propagation préviendrait peut-être encore bien des crimes, bien d'odieuses persécutions contre nos frères. Voici un fragment du drame de M. le rabbin Jona.

S. BLOCH.

## ACTE IV.

## SCÈNE PREMIÈRE.

## UNE PRISON.

Jacob et Rachel sont endormis sur la paille de deux côtés opposés de la prison; Tobie, debout, les observe.

TOBIE. Qu'ils dorment tranquillement ! Il semble qu'ils soient sur leur lit sans souci. Voilà l'image vivante de la nation israélite. Toi



aussi, ô pauvre peuple d'Israël ! tu as été, ainsi que ces malheureux, calomnié, persécuté, opprimé, avili et torturé par les tortures les plus raffinées. Mais toi aussi tu n'as jamais perdu le calme de l'innocence. En vain on a essayé de te faire perdre ton chemin ; en vain on a eu recours pour cela aux plus odieux stratagèmes que la perversité humaine puisse inventer. Toi, confiant toujours en Dieu et en l'avenir, tu as toujours marché dans la route que la Providence divine t'avait marquée ; et, insouciant de la fureur de la populace, ainsi que de la perfidie de ceux qui l'avaient excitée contre toi, tu as marché droitement à ton but sans t'épouvanter ni des exils, ni de la hache du bourreau, ni des flammes des auto-da-fé. Tes fils sont tombés par milliers. Mais qu'importe ? Les supplices n'ont pas le pouvoir d'effacer les idées. Le principe a survécu aux tortures. Il viendra un jour où l'humanité, revenant de ses égarements, éclairée sur ses vraies destinées, regrettera avec horreur tes souffrances héroïques. Elle répandra des fleurs sur tes tombeaux. Cependant, avant que l'aurore d'un si beau jour apparaisse à l'horizon, combien d'années faudra-t-il encore ! Que de larmes seront encore répandues ! Que d'innocentes victimes verra-t-on encore tomber sous le couteau du fanatisme ! Et elles, hélas ! furent déjà si nombreuses ! Il n'y a pas de pays dans le monde dont le sol n'ait été arrosé par les pleurs et le sang du pauvre israélite. Il n'y a pas d'endroit sur la terre dont les échos n'aient retenti des soupirs, des gémissements et des sanglots de ces *parias* malheureux qui ne troublent le repos de personne, et qui ne demandent qu'à vivre afin d'envoyer à la postérité le secret de la rédemption universelle enfermé dans ce mot magique : *Unité*.

Unité ! Pensée sublime qui lie le ciel à la terre, et qui d'une contradiction apparente fait naître l'harmonie. Pour toi, les milliers de mondes qui peuplent l'espace infini ne sont que des membres divers d'un même corps, merveilleusement attachés les uns aux autres par un lien mystérieux. Pour toi, les diverses races d'hommes qui habitent la terre et les impulsions nombreuses qui font agir les fils d'Adam ne sont que des cordes variées d'un même instrument. L'humanité est toujours la même tant au pôle qu'à l'équateur, tant au sein de la simplicité primitive qu'au milieu des raffinements des vraies et des fausses civilisations. Partout il y a un seul et même droit, un seul et même devoir. Pour toi, les sens et l'intelligence, la matière et l'esprit, le corps et l'âme, ne sont que deux éléments indispensables à former cette autre *unité*, bien petite si l'on veut, mais

bien étonnante, qu'on appelle *créature humaine*. Malheur à celui qui ose en altérer l'harmonie ! Pour toi, le passé, le présent et l'avenir ne sont que les anneaux d'une même chaîne. Pour toi, le pèlerinage de l'homme sur la terre n'est qu'une des lettres de cet alphabet mystérieux, laquelle, en s'unissant à d'autres lettres, forme un mot sublime qui est le secret de la longue existence de l'âme humaine dans l'espace infini. Pour toi, rien ne se sépare de cette mer des êtres qui répand partout la vie et la forcé, sans jamais périr et produire une fâcheuse dissonance. Pour toi, enfin, l'existence est harmonie, est amour ; mais un amour rationnel, philosophique, transcendant ; un amour en comparaison duquel tous les autres amours portent l'empreinte de l'égoïsme. Même l'amour pieux envers le prochain, même le sublime amour de la patrie ne sont en face de cet amour-ci que comme le pâle reflet de la lumière des planètes en comparaison de la splendeur éclatante du soleil. Il est un amour qui embrasse dans son épanchement le ciel et la terre, Dieu et la nature, l'esprit et la matière, le temps et l'éternité. Combien de fois ai-je désiré, comme l'héroïque Akiba, mourir pour le triomphe d'un si saint principe ! Le moment est arrivé d'accomplir ma tâche. Ne reculons pas. Je voudrais seulement sauver ces malheureux.

---

## CORRESPONDANCE.

(Traduit de l'hébreu.)

Jérusalem, 5 Eloul 5627.

Cher et honoré monsieur S. Bloch,

Après nos vœux de paix et de bonheur, nous vous dirons que jamais nous n'avons eu la pensée de publier quelque chose dans votre écrit périodique dont les éclairs illuminent le monde. Mais, cette fois, nous ne pouvons nous abstenir, car notre bouche est remplie de louanges et de gratitude pour nos frères les enfants d'Israël, miséricordieux fils de miséricordieux, de France et d'Allemagne, qui par leur charité et leurs bienfaits jettent un regard de commisération sur les pauvres de la Terre-Sainte, sur lesquels leurs yeux sont toujours ouverts avec bonté.

Protecteurs de Sion et de Jérusalem, ils ont gravé dans leur cœur

l'amour de Sion et de Jérusalem, qui y brûle comme un feu ardent. Ils ne se taisent ni se reposent quand il s'agit de ces cités saintes. Tous les ans ils envoient de l'argent, de pieuses offrandes aux pauvres de la Palestine, afin de faire vivre beaucoup de la communauté d'Israël, accablés de misère et de disette de tout bien. Et c'est particulièrement notre ami et lumière de nos yeux, l'excellent et bienveillant Joseph Blumenthal, qui s'est sacrifié pour les pauvres de la Terre-Sainte.

Déjà trois fois cet homme de bien est venu de sa ville pour adorer Dieu sur la montagne sacrée, à Jérusalem. Il a vu et connaît la détresse et les besoins pressants des habitants, et il en a eu pitié. Il a constamment la vue sur eux, agit et fait agir, réunit des collectes parmi nos généreux frères les enfants d'Israël pour les distribuer aux pauvres de la Terre-Sainte et rendre ceux-ci à la vie. Nous devons surtout mentionner l'œuvre récente protégée par ce juste, l'école *Doresch Zion*, destinée à enseigner la science sacrée et la civilisation à de dignes jeunes hommes de Sion, dont plusieurs en sont déjà sortis et ont mérité les éloges du monde. Il se trouve aujourd'hui dans cet établissement quarante-deux garçons, fils de pauvres gens ou orphelins, qui ne possèdent pas les moyens de rétribuer un instituteur, et dont un bon nombre n'ont pas même de vêtements. L'école est pour eux un véritable salut; ils y trouvent le repos du corps et l'instruction dans la connaissance divine, l'écriture, l'arithmétique, etc.

Une gratitude particulière est due à l'estimable et honoré M. Moïse Blin, qui a déjà offert deux fois d'habiller les enfants de cette école. Puisse le ciel le récompenser de ses bonnes actions, et puisse sa maison prospérer à tout jamais!

Si nous voulions raconter en détail les mérites de ces hommes de bien, qui aident à vivre tant d'habitants pauvres de la Terre-Sainte, l'espace nous manquerait pour cela. Nous n'avons de force que dans notre bouche — ואך כדאי אלא בדיע — pour prier Dieu de leur accorder l'abondance, la vie, la paix, et le bonheur de voir le rétablissement de Sion et du sanctuaire.

Nous prions tous nos frères les enfants d'Israël que quiconque veut nous envoyer un don et être certain qu'il arrive à sa destination, de le remettre audit M. Joseph Blumenthal; de cette manière l'offrande parviendra sûrement au lieu voulu. Car, malheureusement, il existe aujourd'hui des gens sans loyauté qui reçoivent de l'argent au nom des pauvres de la Terre-Sainte et ne leur en donnent rien. Cha-

on saura distinguer entre un collecteur honorablement connu et un collecteur inconnu. Or, notre ami M. Joseph Blumenthal est bien connu ; chargé par d'illustres bienfaiteurs de distribuer les secours ordinaires qu'ils destinent à la Terre-Sainte, et de réjouir les pauvres, ainsi que de payer les frais de l'école, les traitements des instituteurs, le loyer des bâtiments, etc., il verse aussi tous les mois 100 francs à la caisse *tankouï* — קופת תרומות — et beaucoup de choses semblables. Il s'occupe toujours du bien de son peuple ; il n'en est pas ainsi d'un collecteur inconnu, chez qui tout l'argent recueilli disparaît et ne produit aucune bénédiction. Nous sommes convaincus que nos généreux frères auront égard à notre recommandation, car eux aussi doivent désirer que leurs dons arrivent à bonne destination.

Nous offrons notre vive gratitude à l'illustre docteur de la loi et grand rabbin de Paris, Éliézer Isidor, un des fondateurs de notre école, et à tous les membres de la sainte association, le Comité central, qui veillent aux ruines de Jérusalem et songent constamment au bien de nos frères les habitants de la Terre-Sainte. Et nous, de tous les lieux saints, nous ne cessons de prier pour eux, pour l'abondance de leur prospérité et la paix de leur vie.

Veillez, monsieur, publier en français cette lettre, et puisse le ciel vous en récompenser !

JOSEPH HAÏM PRAGER,  
RAPHAËL ANARON BEN SCHEMON,  
ISAAC BEN BENISCHTI.

---

## AVIS.

### *Le Consistoire de Paris aux électeurs consistoriaux.*

La liste électorale consistoriale a donné lieu, depuis l'époque de la révision générale, à des mutations considérables, à de nombreuses rectifications auxquelles il a été pourvu par un travail long et pénible. Des circulaires et des bulletins ont été envoyés aux électeurs pour les inviter à fournir les renseignements nécessaires, et des employés ont été envoyés au domicile des personnes qui n'ont pas répondu à cet appel, pour recueillir les indications qui les concernent.

Cependant, il reste une lacune considérable résultant des changements de domicile qui ont eu lieu par suite du percement de voies nouvelles et de démolitions. Il n'a pas été possible de suivre la trace des électeurs qui se trouvent dans cette position et qui n'ont pas transmis leur nouvelle demeure à l'admi-

nistration. Le Consistoire les invite donc à faire connaître sans retard à M. Halphen, membre du Consistoire, 68, Chaussée-d'Antin, leur *nouveau domicile*, et à ajouter à cette indication celle de leur *profession* et celle de la *date et du lieu de naissance*.

Le Consistoire sera sans doute appelé prochainement à procéder d'une manière officielle à la révision partielle de la liste électorale. Il doit donc insister près des électeurs pour que ces formalités essentielles ne soient pas négligées.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Par décret impérial en date du 16 septembre 1867, une place de rabbin est créée à Versailles (Seine-et-Oise).

On sait que M. le rabbin Emmanuel Weill remplit provisoirement ces fonctions depuis deux ans, et son action spirituelle a déjà produit les meilleurs résultats dans la communauté de Versailles, qui s'élève de plus en plus à un rang distingué.

— Par arrêté ministériel du 2 octobre, M. Louis Halphen, membre du Consistoire central, a été nommé maire de Saint-Désir-de-Lisieux (Calvados).

— Les dons suivants ont été faits, dans le courant d'octobre, en faveur des institutions charitables de la communauté israélite de Paris :

De M. Fallek, 100 fr.; M. Marx, 125 fr.; M<sup>lle</sup> Mayer, 100 fr.; M<sup>me</sup> Emerique mère, 100 fr.; M. Hollander, 500 fr.; M. Javal Halphen fils et M<sup>me</sup> Raba, 1,000 fr.; MM. A. Dreyfus et Sciama, 600 fr. M. A. Léon, 200 fr.; M. Cahen d'Anvers, 400 fr.; M. De Bloqué, deux obligations de l'emprunt consistorial; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, deux obligations Orléans; M. Joseph Gunzbourg, 500 fr.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 100 fr.

— Dons faits pour la terre sainte :

M. le grand rabbin Cahen, de Marseille (quêtes de la circonscription), 3,079 fr. 30 c.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 200 fr.; M. Cahen d'Anvers, 100 fr.; anonyme, 33 fr. et 33 fr. pour R. Maër; M. Lion (*Mont Sinaï*), 30 fr. 75 c.; M. Schnerb, de Mutzig, 20 fr.

— L'empereur d'Autriche, l'auguste hôte de la France, a accepté une invitation de M. le baron James de Rothschild, qui remplit les fonctions de consul général d'Autriche à Paris.

— L'*exequatur* a été accordé à M. Gersam Léon, agent consulaire des États-Unis d'Amérique à Bayonne.

— Nous apprenons que le comité consistorial de bienfaisance s'occupe sérieusement à obtenir la suppression de la fosse commune pour l'inhumation de nos coreligionnaires pauvres, qui, alors, n'éprouveront plus cette humiliation dans le sein de la mort.

— On nous écrit de Strasbourg :

Dans votre dernier numéro vous consacrez à M. Benjamin Lévi, de notre ville, quelques lignes qui sont pleines de vérité. L'oratoire qu'il a fondé à ses frais à Bade a coûté deux fois autant que la somme indiquée, mais au fond cela revient au même. Cet israélite de bien est un noble cœur. Nul, sans distinction de religion, ne sort affligé de sa maison ; si quelqu'un n'a pas assez pour payer le loyer de sa demeure, il y trouve ce qui lui manque ; si un homme loyal a besoin d'argent pour son commerce, il l'y obtient également, sans même donner sa signature. Enfin je pourrais remplir plusieurs feuilles pour raconter les bonnes actions de ce bienfaisant coreligionnaire. Tous les hivers il consacre une somme d'argent importante pour distribuer du bois aux pauvres. Déjà plusieurs fois il a dégagé les effets mis au mont-de-piété par des israélites indigents ; mais je ne puis dire tout. Plût au ciel que nous eussions beaucoup d'hommes comme lui. Sa puissante charité est une douce consolation pour les infortunés, une bénédiction pour notre communauté, un honneur pour tout Israël. — M. L.

— Nous avons reproché, dans notre dernier numéro, à *la Famille de Jacob*, d'avoir reproduit plusieurs nouvelles de *l'Univers israélite* sans en indiquer la source.

Les loyales et sincères explications que M. le directeur du journal d'Avignon a bien voulu nous donner à cet égard avec l'empressement le plus loquable nous ont parfaitement satisfait.

— Nous avons déjà annoncé les succès remportés au Conservatoire impérial de musique et de déclamation par M. Manoël Cahen, pianiste, fils de l'excellent ministre officiant de Lyon. Son plus jeune fils, Urbain Cahen, a obtenu *dix nominations*, dont trois premiers prix, à la dernière distribution des prix du lycée de Lyon. Nous félicitons cette bonne famille israélite des brillantes dispositions artistiques et scientifiques de ses enfants, et des lourds sacrifices qu'elle fait pour leur faire parcourir des carrières honorables.

— On nous écrit du Haut-Rhin :

Hier, 24 septembre, c'était un jour de fête pour la petite commu-

nauté israélite de Riedvihr, canton d'Andolsheim, laquelle, après avoir eu le malheur de perdre sa synagogue par un incendie, a pu enfin, après bien des sacrifices, célébrer l'inauguration de son temple reconstruit.

Après divers chants parfaitement exécutés par M. Halff, le digne ministre officiant de Bergheim, secondé par ses excellents choristes, M. Wurmsér, rabbin de Riedvihr, résidant à Bergheim, prononça un discours approprié à la circonstance, qui émut vivement l'auditoire. Faisant allusion à un acte honteux de déprédation commis la nuit précédente par des mains inconnues, acte dont toute la population était vraiment indignée, il fit un chaleureux appel à la conciliation, et implora du ciel le pardon pour l'indigne profanateur. Il est à souhaiter pour l'honneur de la communauté que de telles avanies ne se renouvellent plus.

— Les membres de la communauté israélite du Havre ont adressé à M. Alexandre Simon, président du temple de cette ville, la lettre suivante :

« Monsieur,

« Lors de notre dernière réunion, nous avons appris avec une douloureuse surprise votre intention de vous démettre de vos fonctions de président de notre communauté, par suite de votre changement de résidence.

« Nous sommes trop reconnaissants des services que vous n'avez cessé de nous rendre, pour ne pas venir combattre énergiquement une résolution inspirée par des scrupules qui vous honorent, et, faisant appel à votre dévouement et à votre affection pour nous, nous venons vous prier instamment de rester notre président.

« Espérant que ce témoignage spontané de notre vive sympathie, en vous prouvant notre estime profonde pour votre caractère, vous décidera à conserver des fonctions dont vous êtes si digne, nous vous présentons, monsieur, l'assurance de notre haute considération. »

Suivent une trentaine de signatures appartenant aux israélites les plus distingués du Havre et formant la grande majorité de la communauté. Un tel hommage honore dignement l'homme de bien qui en est l'objet, et témoigne hautement de ses mérites et de ses vertus religieuses.

— Le Consistoire de Strasbourg a pris récemment un arrêté dont le premier article est ainsi conçu :

« Il sera procédé, dans chacune des communautés israélites du

Bas-Rhin, à l'élection d'une commission administrative, chargée de gérer les affaires du culte en même temps que celles des institutions de bienfaisance, le tout sous la direction du Consistoire. »

Art. 5. « Sont électeurs les israélites inscrits sur le rôle de répartition des frais d'entretien du culte et autres charges de la communauté. »

Cette mesure est fort libérale et répond bien à ce *considérant* mis en tête de l'arrêté consistorial : « Considérant que, pour assurer la bonne gestion des communautés, il importe que les commissions administratives soient, autant que possible, l'expression fidèle des vœux et des besoins de ces mêmes communautés, etc. »

Malheureusement cette sage pensée, cette mesure libérale, perdent toute leur valeur et sont à peu près annulées par l'article 12, qui dit :

« Les présidents des commissions administratives continueront à être nommés directement par le Consistoire, qui les choisit soit dans le sein de la commission, soit hors de son sein. »

Ainsi les présidents des commissions, qui exercent tant d'influence et pèsent si lourdement dans la balance des délibérations, surtout dans les petites commissions de trois membres (article 2), peuvent être imposés aux communautés qui leur sont antipathiques ! Est-ce ainsi que, selon la lettre du *considérant* ci-dessus rapporté, ils seront « l'expression fidèle des vœux et des besoins des communautés ? »

Le Consistoire central et les Consistoires départementaux élisent eux-mêmes leurs présidents et vice-présidents, pris dans leur sein ; pourquoi le Consistoire de Strasbourg ne suit-il pas cet exemple donné de si haut, et veut-il laisser subsister un régime illibéral, souvent tyrannique, dans les communautés soumises à son administration ? Nous espérons qu'il supprimera l'article 12 de son arrêté.

Le Consistoire a pris à tort pour modèle la loi municipale en ce qui concerne la nomination des maires.

#### ROUMANIE.

M. Antoine Lévy, rédacteur du journal *Sperantia*, à Bucharest, gradué grand rabbin du séminaire israélite de Paris, a été nommé prédicateur de la nouvelle synagogue de Bucharest.

— Plusieurs journaux annoncent que de nouveaux actes d'intolérance, notamment des expulsions de familles israélites, viennent d'être commis dans diverses localités moldaves.



## ÉTATS BARBARESQUES

On lit dans *le Moniteur* :

Nous apprenons que la communauté israélite de Tripoli de Barbarie a obtenu une entière satisfaction pour la violation et l'incendie de la synagogue de Zeliten. Une indemnité de 70,000 piastres a été allouée pour la reconstruction du temple, et des mesures énergiques seront prises en vue de la punition des coupables et de la sécurité des israélites. Ce résultat doit être attribué en grande partie à l'intervention du consulat général de France, auprès duquel les israélites ont trouvé l'appui que leurs coreligionnaires n'ont jamais manqué de trouver auprès des représentants du gouvernement français.

## PALESTINE.

Depuis quelque temps le gouvernement turc montre aux israélites de Jérusalem une plus grande attention. Tous les tribunaux d'ici ont institué un assesseur juif sans l'assentiment duquel aucun jugement n'est rendu contre un des nôtres.

Le nouveau gouverneur, Natif-Pacha, peu de temps après son arrivée, visita le grand rabbin, s'entretint avec lui en langue turque, et s'informa avec beaucoup d'intérêt de la situation des israélites. Il y a vingt ans, un grand rabbin osait à peine adresser la parole au pacha, et il lui était interdit de se présenter dans sa demeure.

(*Havaguid.*)

## ESPAGNE.

On lit dans *l'Israélite*, de Mayence :

Quelle singulière idée les Espagnols de nos jours se font encore des juifs, voilà ce que nous apprenons par l'extrait suivant d'un roman espagnol publié par *l'Athenæum* :

« Le héros de ce roman est M. Stein. Il tombe de faiblesse et mortellement blessé aux portes d'un couvent délabré. Il y est accueilli et soigné, durant sa longue et dangereuse maladie, par Marie et le frère Gabriel. Grâce à leurs soins pleins de sollicitude, il se rétablit, et cela justement le jour où la bonne vieille femme avait tué sa dernière poule et le frère Gabriel cueilli son dernier citron.

« Marie et Gabriel se livrèrent à des réflexions sur l'espèce d'industrie que l'invalidé pouvait bien avoir exercée. Est-ce un soldat? Non, c'est impossible, car tout son bagage consiste en une flûte.

Est-ce un contrebandier? Cela non plus, car, d'après la très-juste remarque de la femme, pour faire le commerce de contrebande, il faut avoir des étoffes, des bijoux ou de l'argent, et il n'en a pas. Soudain l'idée vint à Gabriel de regarder dans les livres allemands du malade; il fit la remarque qu'ils appartenaient à un Hébreu. — Un Hébreu! sainte Vierge! s'écria Marie. Le tiens-tu réellement pour un juif?

« A ce cri, Stein se réveilla, et sa première exclamation fut en allemand: « Dieu! où suis-je? » La vieille femme sauta vite au milieu de la chambre. Frère Gabriel ferma le livre et ouvrit grands les yeux à ce nouveau bruit.

« Quelle langue parle-t-il? Sans doute la langue hébraïque. Que Dieu nous protège! Mais écoute, Gabriel, si c'était un juif, nous aurions dû apercevoir chez lui une queue, comme chez les malins esprits. — Marie, répondit le frère, le prier m'a dit que le conte attribuant des queues aux juifs n'était qu'une folle superstition, attendu qu'ils n'ont absolument rien de commun avec le diable. — Gabriel, répliqua sérieusement la vieille femme, depuis la dernière constitution tout a changé. L'assemblée, qui règne maintenant au nom de la reine, désire que rien n'existe plus selon les vieux usages. C'est aussi cette même assemblée qui ne veut plus que les juifs portent encore des queues, bien qu'ils en portassent depuis la création du monde, absolument comme le diable. Si donc le prier soutient le contraire, c'est qu'il est forcé de parler ainsi, de même qu'on l'a forcé d'appeler la reine *princesse constitutionnelle*. »

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

---

## ANNONCES.

Il vient de paraître :

LE JUDAÏSME, SES DOGMES ET SA MISSION. — Première partie.  
THÉODICÉE. Par MICHEL A. WEILL, grand rabbin.

Prix : 5 francs. Librairie A. Franck, rue Richelieu, 67, Paris.

---

LE PENTATEUQUE, traduit en allemand et commenté par SAMSON-RAPHAËL HIRSCH, rabbin de la communauté israélite de Francfort-

sur-le-Mein. — Première partie, la Genèse, quarante feuilles in-8°.  
— Prix : 10 fr.

Chez l'éditeur *J. Kauffmann*, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne).  
On peut aussi se procurer l'ouvrage par l'entremise de toutes les  
bonnes librairies.

---

La direction de l'école fondée à Bagdad par l'*Alliance israélite universelle* est vacante. Le traitement du directeur est de 3,500 fr. par an. Les candidats à cette place sont priés de se faire connaître dans le plus bref délai, et d'adresser les pièces à l'appui de leur candidature au secrétariat de l'*Alliance israélite universelle*, 23, rue d'Enghien.

---

En vente à la librairie française et étrangère, rue Royale-Saint-Honoré, 23 :

תנ"ך TENACH.

|   |             |
|---|-------------|
| TENACH, in-8°, hébreu, relié . . . . .              | 3 fr. 75 c. |
| — in-12, — . . . . .                                | 2 »         |
| — avec traduction française, 2 vol. reliés. . . . . | 3 75        |
| — avec traduction allemande, 2 vol. . . . .         | 3 75        |
| HUMESCH, hébreu, rel. . . . .                       | 1 »         |
| — avec <i>Haphtorah</i> , rel. . . . .              | 1 »         |
| — avec traduction française, rel. . . . .           | 1 25        |
| — avec traduction allemande, — . . . . .            | 1 25        |
| THILLIM, hébreu, rel., in-32. . . . .               | » 50        |
| — hébreu avec traduction allemande, rel. . . . .    | 1 »         |

---

Le Consistoire israélite de Belgique dispose en ce moment de deux places de ministre officiant pouvant donner l'instruction religieuse et profane, et diriger au besoin le chant synagogal.

Les appointements pour l'une de ces places sont de 1,500 fr. ; pour l'autre, 1,200 fr. Pour la première, il serait utile d'être un titulaire diplômé ; pour la seconde, il faut être *schohet*.

S'adresser au président du Consistoire israélite, à Bruxelles.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 4. — DÉCEMBRE 1867.

**SALOMON KLEIN**

**GRAND RABBIN DE COLMAR.**

« Le départ du juste du lieu de son séjour y laisse une marque : aussi longtemps que le juste habite une ville, il en est la splendeur, le charme et l'ornement ; après son départ, la splendeur, la magnificence et la gloire disparaissent. » מִתּוֹ דֵּוּרָא מִתּוֹ דֵּוּרָא (Raschi à Vayétzé, Genèse, XXVIII, 10).

Celui qui fut l'ornement du judaïsme du Haut-Rhin et de toute la France, on pourrait dire de la famille israélite du monde entier, nous a quittés, et son départ nous plonge dans les larmes, le deuil et les ténèbres..... Quel vide dans notre cœur, quelle ruine dans notre communauté, quel désastre dans notre temple !

La mort des justes, disent nos docteurs, est un aussi grand malheur que l'incendie du sanctuaire de Jérusalem.

Notre vive émotion nous empêche en ce moment de mettre quelque ordre dans nos idées et de répandre sur la tombe du saint pasteur des fleurs au lieu de pleurs amers. Disons, en un seul mot, qu'un coup plus douloureux ne pouvait frapper le judaïsme français. Hélas ! à cause de nos péchés nous n'avons pas mérité de posséder plus longtemps cet homme de Dieu.

כי מפני הרעה נאסף הצדיק.

Salomon Klein naquit à Bischheim (Bas-Rhin) le 14 octobre 1814 ; il n'avait donc, le jour de sa mort, le 10 novembre 1867, que cinquante-trois ans et quelques semaines. Rabbín communal à Biesheim (Haut-Rhin) de 1839 à 1841, à Durmenach de 1841 à 1848, à Rixheim de 1848 à 1850, il fut nommé en 1850 grand rabbin de Colmar, poste qu'il occupait pendant dix-sept ans. Il avait succédé, dans le rabbinat de la haute Alsace, à trois éminents docteurs de la loi : R. Hirsch Katzenellenbogen, R. Simon Cahn, R. Seligmann Goudchaux, d'heureuse mémoire.

Fidèle aux antiques traditions rabbiniques, il avait, lorsque sa santé le lui permettait encore, réuni autour de lui des jeunes gens auxquels il enseigna les sciences religieuses et classiques. Il n'a pas cessé d'écrire et de produire, même au milieu de cruelles souffrances. Le monde savant du judaïsme de France et de l'étranger a apprécié et admiré ses travaux ; son livre *la Vérité sur le Talmud*, entre autres, est un chef-d'œuvre d'érudition théologique et de polémique victorieuse, une réponse triomphante à toutes les erreurs et à toutes les hérésies. Ses hautes pensées s'exprimaient toujours dans un style charmant, gracieux, d'une éloquence chaleureuse et entraînante. Il rappelait bien nos anciens et immortels *sages français* — חכמי צרפת. Sa conversation était spirituelle, instructive, pleine d'éclairs, et son caractère, noble et ferme, était le plus aimable du monde.

Ses principes religieux étaient ce que doivent être ceux de tous les vrais et fidèles pasteurs chargés d'enseigner la loi de Dieu, non de la modifier et de l'interpréter selon leurs caprices et les désirs impies de quelques grands personnages. Encore dans sa lettre insérée dans *l'Univers israélite* (mai 1867) et

relative à un discours prononcé lors de l'installation du grand rabbin du Consistoire central, il a hautement, courageusement, revendiqué les droits et l'autorité de notre divine religion, en repoussant avec la plus puissante énergie les invasions sacrilèges, sur le domaine sacré, de gens sans mission, sans qualité, sans connaissances. Et ces principes inébranlables du grand rabbin Klein, cette doctrine de vérité *אמת ויורה* que le Dieu d'Israël met dans la bouche de ses fidèles pontifes, des hommes sans foi et souvent sans bonne foi ont osé les appeler *fanatisme* !

Sur la tombe du saint et illustre défunt, nous ne voulons pas nous livrer à de justes récriminations contre ceux qui ont peut-être à se reprocher sa longue maladie, ses souffrances indicibles et sa mort, pour l'avoir persécuté, humilié, maltraité officiellement et officieusement. A l'heure qu'il est ils doivent éprouver des remords cuisants, désespérés, tandis que l'âme pure de celui que nous pleurons prie pour eux devant le trône de l'Éternel. Mais que dire de ces hommes sans pudeur et sans loyauté, de ces indignes hypocrites, qui font maintenant son éloge après l'avoir pendant sa vie éclaboussé des plus odieux sarcasmes ?

Qu'on le sache une fois de plus : si Salomon Klein s'est présenté deux fois comme candidat à la place de grand rabbin du Consistoire central, ce n'était pas par orgueil, car il était humble et modeste à l'excès ; ce n'était pas non plus par intérêt, car son désintéressement était incomparable, merveilleux, à notre époque d'adoration du veau d'or. Il pouvait, comme Moïse et comme Samuel, se donner le témoignage public de n'avoir jamais rien demandé à personne, non-seulement par un sentiment d'honneur et d'extrême délicatesse, mais par le désir de garder toute son indépendance, toute sa liberté, de rester le fidèle et incorruptible serviteur de Dieu, non le serviteur et l'obligé des hommes. Aussi cachait-il soigneusement, avec un art remarquable, sa très-précaire position matérielle, qui n'a été connue qu'après sa mort. Si donc il désirait occuper le premier siège rabbinique de notre pays, c'était pour faire plus de bien au milieu de nous, avoir plus d'autorité et de force pour relever le judaïsme français de sa triste décadence, répandre la lumière de la loi divine là où il n'y a maintenant qu'obscurité, ignorance et chaos, et mettre les hommes à leur place, aux genoux de la religion,

non au-dessus d'elle. Voilà ce qu'il voulait avec la noble abnégation d'une âme forte et droite. Et quand il a vu que ses efforts restaient impuissants devant le règne du mal et qu'Israël s'égarait de plus en plus, il a demandé à Dieu de ne plus voir les errements de son peuple..., et, hélas ! Dieu a exaucé sa prière...

Il se passera peut-être des générations nombreuses avant qu'un tel pontife soit rendu à la communauté israélite de France, qui ne l'a pas assez connu et n'a pas aperçu tout l'éclat de ce grand esprit, de cette grande bénédiction marchant au milieu de nous. Il fut peut-être, et par sa piété et par sa science, la dernière lueur de la glorieuse antiquité du judaïsme français. Il fut comme une citadelle imprenable de nos immortelles croyances, un palladium vivant de toutes les grandes vertus israélites. Les hommes lui rendent justice sur sa tombe, et dans les régions de la lumière le Très-Haut l'a couronné du bandeau céleste sur lequel est gravé : קדש ליה, *Saint à l'Éternel !*

Salomon Klein, notre ami, notre collaborateur, nous vous envoyons un salut de paix et d'amour dans votre lumineux séjour parmi les anges, et nous bénirons votre mémoire à tout jamais. והלך לפניך צדקך כבוד ה' יאספק.

S. BOCH.

*Le Glaneur*, journal de Colmar, a publié, dans son numéro du 17 novembre, l'article suivant dû à M. le président du Consistoire du Haut-Rhin :

Mardi dernier ont eu lieu les obsèques du vénérable grand rabbin KLEIN, mort à l'âge de cinquante-trois ans, après vingt-huit années de fonctions rabbiniques.

Toute la ville de Colmar, sans distinction de culte, toute la circonscription consistoriale a voulu payer son tribut d'hommages à la mémoire de ce grand rabbin si regrettable et tant regretté.

L'assistance était considérable et distinguée, et on a remarqué dans le cortège, composé d'environ deux mille personnes, le premier magistrat du département, M. le procureur général et M. le procureur impérial.

**M** le président de la Cour impériale, que des devoirs d'audience ont empêché de se joindre au cortège, en a exprimé ses vifs regrets dans une lettre adressée au Consistoire israélite, dans laquelle cet éminent magistrat a fait un éloge chaleureux de l'illustre défunt, dont il a apprécié les hautes qualités, ainsi que la science étendue qui n'a été surpassée que par sa rare modestie.

On a aussi remarqué dans le cortège **M.** le président du tribunal de commerce, **MM.** les adjoints et tout le conseil municipal (**M.** le maire, que ses fonctions ont empêché d'y assister, en a exprimé ses vifs regrets); **M.** le président du Consistoire protestant avec les pasteurs, **M.** l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, **M.** l'inspecteur d'Académie, **M.** le proviseur du Lycée avec plusieurs professeurs, **M.** le directeur de l'École normale et un grand nombre d'autres fonctionnaires dont les noms n'ont pas été notés.

A la tête du cortège marchaient les matres et les élèves de l'école primaire israélite, les élèves internes israélites du Lycée, conduits par leurs aumôniers.

Les coins du poêle devaient être tenus par les membres du Consistoire israélite; mais comme **M.** le grand rabbin, dans un écrit préparé depuis longtemps, avait exprimé sa volonté d'être enterré sans aucune marque de distinction, et qu'il a même exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé à l'honneur de sa mémoire, le Consistoire a dû respecter cette volonté suprême et renoncer à l'honneur de marcher à côté du cercueil, en prenant sa place derrière les membres de la famille.

Le cercueil était suivi par les quatre fils du défunt; ils étaient accompagnés par **MM.** les grands rabbins de Strasbourg et de Nancy, et par tous les rabbins de la circonscription consistoriale, auxquels étaient venus se joindre **MM.** les rabbins de Lunéville, Phalsbourg, Saverne, Bischheim, Fegersheim et Schelestadt.

**M.** Isidor, grand rabbin du Consistoire central de France, a exprimé dans une lettre très-sympathique ses regrets d'avoir été prévenu trop tard pour pouvoir entreprendre le voyage; il se serait empressé de venir exprimer ses sentiments d'estime et d'admiration pour l'illustre défunt.



Derrière les chefs des administrations de la synagogue, M. Stern, ministre officiant, les présidents des différentes sociétés de bienfaisance, les commissaires administrateurs de toutes les synagogues du ressort et une foule de notabilités d'un grand nombre de localités, notamment de Paris, où l'honorable M. Klein comptait de nombreux amis, parmi lesquels plusieurs membres de l'Académie.

Bien des qualités distinguaient le vénérable grand rabbin : c'était un israélite d'une rare piété ; sévère pour lui, mais tolérant pour les autres, il regardait comme le devoir d'un pasteur sincère et convaincu de n'employer que la persuasion pour recommander l'observance des pratiques religieuses. Ses idées religieuses n'étaient point exclusives ; ses sermons et ses lettres pastorales, qui sont des modèles d'éloquence sacrée, respirent les sentiments d'une charité universelle, d'un amour du prochain qui embrasse l'humanité entière.

M. Klein était un savant distingué, aussi versé dans les sciences et la littérature que dans les connaissances de la religion ; son érudition étonnait tous les savants et n'a été surpassée que par une modestie sans exemple.

Collègue aimé et estimé des membres des différentes commissions dont il faisait partie, et surtout du conseil académique, il laisse partout des regrets sincères ; partout sa mort laisse une place vide qui rendra à son successeur la tâche aussi difficile qu'honorable.

Le désintéressement de M. Klein était proverbial ; jamais, même à l'époque où son traitement n'était que d'une exiguïté blessante pour la dignité d'un pasteur, non, jamais il n'a demandé ni secours, ni subvention ; il a préféré supporter avec résignation les privations inséparables du désintéressement. Aussi M. Klein est-il mort laissant à ses contemporains, comme certains grands hommes de l'antiquité, le soin de pourvoir aux frais de ses funérailles.

M. Klein ne laisse à sa famille aucune succession matérielle, mais il lui laisse un héritage précieux : une réputation admirable ; les nombreuses qualités, les vertus exemplaires qui caractérisaient le savant éminent, le pasteur exemplaire, forment le patrimoine précieux, légué à sa veuve éplorée et à ses douze

enfants, dont plusieurs encore en bas âge. La société doit une réparation à cette famille si digne d'intérêt; elle n'y fera pas défaut.

L. WERTH.

M. le grand rabbin du Consistoire central a prononcé, en l'honneur de Salomon Klein, dans le temple consistorial de Paris, une oraison funèbre des plus touchantes, où il a retracé avec une émotion visible les saintes vertus du défunt. Une foule nombreuse a assisté à cette cérémonie qui a eu lieu lundi 25 novembre. Un hommage pareil lui a été rendu par le corps rabbinique de la France entière.

Le Consistoire de Colmar a pris une pieuse et noble initiative en s'occupant de la position matérielle de la nombreuse famille de feu le grand rabbin. C'est honorer dignement la mémoire de l'homme de Dieu, c'est prouver une fois de plus qu'Israël n'abandonne pas les enfants de ceux qui lui ont consacré leur vie. Le Consistoire de Colmar et tous nos coreligionnaires qui contribuent à la réalisation de son généreux dessein méritent tous les éloges pour cet acte magnanime

S. B.

Au service funèbre qui a été célébré au temple de Colmar, à l'office du soir après les funérailles du grand rabbin, M. le rabbin Wurmser, de Sultz, a récité l'épigramme suivante dont il est l'auteur :

|   |  |
|---|--|
| <p>           אַה! אַתּ דּוֹרְךָ, רַבֵּנִי, רְחוּם הַשָּׁמַיִם;<br/>           מִי יִשְׁמֹר עִינֵי נִצְחָה כְּאַשֶׁר שְׂמַרְתָּ?<br/>           מִי יִגְדֹּר שְׂרָרְךָ עֵקֶה כְּאַשֶׁר נִדְרַתָּ?         </p>    | <p>           בַּת עַמִּי, חֲגִרֵי שָׁמַיִם! הַתְּפַלְשִׁי בְּאַשֶׁר!<br/>           כִּי תִרְאוּ עֵלַי תִּסְתֹּר וְהוֹרִיד קִבְרִי<br/>           שׁוֹר וְגִדּוֹל, אֲהֵא! אֵיךְ שׁוֹכֵל? אֵיךְ סוֹפֵר?         </p> |
| <p>           בְּעֵינַיִךָ צִיִּיתָ לָהּ תְּחַלֵּל דּוֹמֵיחָה;<br/>           אֵךְ אֵיךְ נִחְאֶפֶס אִם עַל עֵינֵי בּוֹכֵיחָה,<br/>           וְיִרְבֵּב בְּבֵת יְהוּדָה תִּפְאַנִּיחָה וְאַנְיָה?         </p>    | <p>           אֵיךְ שׁוֹכֵל בְּשָׂקֶל קוֹדֵשׁ בְּדַעַת יִשְׂרָאֵל?<br/>           אֵיךְ סוֹפֵר תִּסְתֹּר מֵאוֹר בְּשִׁפְחָה בְּרִיחָה,<br/>           כְּמִדּוּחַ גְּבִיחָה עֲרוּכָה בְּכֵל וְשִׁמְדָה?         </p> |
| <p>           זָכַר עוֹלָם תִּפְחָה לָהּ אֲשֶׁר לֹא יִצְרָח;<br/>           מִי דִבְרֵי צְדִיקִים יִתְקַדְּמֵהּ לְמִשְׁמֶרֶת;<br/>           לְמֹו לְקַבּוֹד וְלְתַחֲלֵלָה לְשֵׁם וְלְתִפְאַנִּיחָה.         </p> | <p>           רֹאשׁ גְּלִילֵנוּ עֵלָה לְיִשְׂרָאֵל עֲלִיזוֹתָה,<br/>           וְאַתּ עֲרַחֵה חַיִּיחָה בְּעִזּוּבָה אֶלְמָנָה;<br/>           לְכֹן בְּכֹל מִרְעַל נְשִׂיאֵינוּ נְקוּמֵנוּ קִדְּמָה.         </p>   |

## ÉTUDES SUR LA RÉVÉLATION.

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

לֹא מְרֹאֵשׁ בְּסִתְרֵי דְבָרָיִךְ (טעיה ע"ח ט"ז)

Ce n'est pas en cachette que j'ai parlé dès  
l'origine du monde. (Isaïe, XLVIII, 16.)

D'après la thèse développée dans notre préface générale (1), nous devons aborder maintenant la seconde partie de la théologie dogmatique, passer de la théodicée à la révélation, de la connaissance de Dieu à celle de sa loi, de sa volonté, de ses rapports directs avec l'homme et avec l'humanité. Ce n'est pas à dire que la théodicée envisage Dieu isolément, en dehors du monde, indépendamment de la création, son œuvre. Nos études précédentes ont abouti à des conclusions qui repoussent une pareille hypothèse. Il a été suffisamment démontré que, de quelque côté que nous nous mettions à considérer Dieu, sa nature et son essence restent pour nous l'insondable mystère. Ce que nos efforts doivent tendre à saisir en lui, c'est la cause, c'est le créateur et le conservateur de l'univers, le régulateur des phénomènes cosmogoniques, le directeur de l'existence universelle aussi bien que des êtres individuels, méritant nos hommages, notre adoration, notre amour, par la sagesse et la bonté dont il ne cesse de nous prodiguer les marques éternelles.

## I

Cependant, si Dieu s'était contenté de graver son chiffre en caractères ineffaçables sur la voûte azurée du ciel, sur la croûte terrestre comme sur l'immensité de l'Océan ; si, d'un autre côté, il s'était borné à nous montrer sa puissante empreinte dans la succession des événements, dans la série des révolutions physiques et morales qui ébranlent le monde pour le raffermir, à nous signaler sa présence par ce grain d'intelligence enfermé dans les parois de notre cerveau (2) ; enfin, s'il n'avait pas distingué l'homme de la foule des êtres pour se mettre avec lui en communication directe, la supériorité de ce dernier

(1) Voir la préface de notre Théodicée. — (2) Job, XXXVIII, 36.

dans l'ordre de la création matérielle ne serait rien moins que prouvée, et conséquemment pourrait être contestée.

En tout cas, l'éducation de l'homme eût présenté une lacune considérable. Supérieur à l'animal par la raison et le libre arbitre, il lui serait en quelque sorte inférieur par l'absence d'une loi morale, privé de cette boussole spirituelle qu'il pût suivre avec confiance en naviguant sur la mer de la vie, où les écueils, les tempêtes et les naufrages, ne sont pas moins à craindre que sur les plaines liquides. L'Écriture ne dit-elle pas : « L'homme en naissant n'est qu'un mulet sauvage (1) » ?

La Révélation peut donc être envisagée tout à la fois et comme le complément et comme la conséquence de la théodicée. Elle en est le complément : sans elle, en effet, les grands résultats de la théodicée courraient risque de rester confinés dans les régions spéculatives, accessibles seulement aux penseurs, aux rares esprits d'élite, mais peu abordables aux masses, qui n'ont ni le temps, ni la volonté, ni les moyens de s'aventurer dans ces parages qui côtoient l'infini. C'est elle qui a dressé la divine échelle allant de la terre au ciel, et dont chacun peut gravir les degrés en s'élevant successivement jusqu'au sommet où se tient Dieu lui-même (2). La Loi, objet spécial de la révélation, et dont le sage a dit : « Craindre Dieu et observer sa Loi, voilà tout l'homme (3) », la Loi n'est pas autre chose, en définitive, que la théodicée descendant des hauteurs de la théorie pour s'accommoder à la pratique de la vie, s'insinuer dans l'esprit et dans le cœur des plus humbles, afin de les éclairer d'un rayon d'en haut.

Elle en est aussi la conséquence, et voici comment. Il n'est pas possible que Dieu eût tant agi dans le dessein de se faire connaître à nous, de faire briller à nos yeux, ici sa grandeur et ses perfections souveraines, là ses qualités et ses attributs, s'il n'avait pas sur nous des vues particulières, si nous n'avions pas une tâche à exécuter, une mission à remplir.

Nous pouvons, par un procédé de généralisation, appliquer à l'humanité ce que la tradition nous dit à propos du premier commandement du Décalogue : « Pourquoi, demande-t-on, Dieu s'annonce-t-il comme le libérateur d'Israël esclave en Égypte, et non pas comme créateur du ciel et de la terre ? Par la raison que voici : Dieu tenait à faire savoir à Israël que la délivrance miraculeuse dont il venait d'être l'objet devait suffire pour lui prouver qu'il était destiné

(1) Job, XI, 12. — (2) Genèse, XXVIII, 10. — (3) Ecclési., XII, 13.

« à devenir le peuple de Dieu. Le Seigneur agit en cette circonstance  
 « comme un prince qui, après avoir sauvé l'honneur et la vie à la  
 « fille d'un roi tombée entre les mains des brigands, en fait sa  
 « femme (1). » Eh bien ! puisque Dieu aime à se nommer simulta-  
 nément ordonnateur du ciel, fondateur de la terre et créateur de  
 l'esprit humain (2), c'est que l'homme a pour lui une importance  
 égale à celle des globes qui roulent dans l'espace, c'est qu'il est  
 jaloux de se l'attacher par un lien semblable à celui qui unit le patron  
 au client. Les services que le client rend au patron ne sont-ils pas  
 faits pour donner au premier de nouveaux droits à la bienveillance  
 du maître ? Lors donc qu'il nous prescrit des lois, des commande-  
 ments, des devoirs, de saintes obligations, c'est afin que, fidèlement  
 et religieusement accomplies, celles-ci nous procurent de nouveaux  
 titres aux grâces divines, but suprême que notre raison branlante  
 est impuissante à atteindre.

En un mot, la théodicée nous fait connaître Dieu, mais la révéla-  
 tion nous reçoit et nous établit dans son intimité. De celle-là à celle-ci  
 il y a toute la distance qui sépare le courtisan reçu par le maître  
 avec un cérémonial qui exclut toute familiarité, du serviteur qui jouit  
 de sa confiance et de son commerce intime (3).

## II

Mais, pour que cette révélation atteigne le but qu'elle se propose,  
 devienne la colonne du monde, l'étoile polaire de l'humanité, nous  
 dirigeant sûrement dans ce chemin bordé d'écueils et de précipices,  
 ne faut-il pas qu'elle se différencie de tout ce qui n'est pas elle ? Ne  
 faut-il pas qu'elle porte sur elle son cachet, les signes et les insignes  
 qui la distinguent de la parole ordinaire ? Ne faut-il pas, comme dit  
 Jérémie, que l'on sache, à ne pouvoir s'y tromper, qu'elle est la  
 parole de Dieu (4) ?

Quels sont donc les traits qui la caractérisent, qui l'annoncent,  
 qui la font reconnaître, qui lui donnent les allures du surnaturel,  
 du divin ?

*« Et vera incessu patuit dea? »*

Interrogeons-la, demandons-le-lui à elle-même ; elle ne nous cachera  
 pas ce que nous avons besoin de savoir sur ce grave sujet.

(1) Schemoth Rabba, sect. 27. — (2) Zacharie, XII, 1. — (3) Talmud, Be-  
 rachoth, fol. 34. — (4) Jérémie, XXII, 8.

Avant tout, la révélation se fera remarquer par sa clarté, par cette incomparable faculté de dire les choses sublimes dans un langage simple et presque familier ; elle s'exprimera de façon à être comprise des plus petits comme des plus grands. Rien de mystérieux, ni d'obscur, ni de raffiné ; rien qui ne soit à la portée des plus étroites aussi bien que des plus vastes intelligences. Elle n'affectera ni les énigmes du langage sibyllen ni les mots à double sens des anciens oracles ; on n'aura qu'à lui prêter l'oreille pour la comprendre ; il suffira de l'écouter avec attention pour savoir aussitôt où elle en veut venir. Elle ne laissera planer ni le doute ni l'équivoque sur les principes de conduite et d'action qu'elle est chargée de faire prévaloir. Par la hauteur des vérités qu'elle enseigne, elle accusera sa céleste origine, de même que par la simplicité de l'expression elle assurera l'universalité de son enseignement. Cela devient incontestable quand on sait que la supériorité de Moïse consiste en ce que Dieu lui a parlé *face à face comme un homme qui parlerait à son prochain* (1).

La révélation sera constamment la messagère de Dieu, ne parlant qu'en son nom, ne s'attribuant d'autre autorité que celle d'annoncer sa volonté, faisant tout émaner de cette volonté sainte et ramenant tout à elle, à l'instar des fleuves, qui sortent de l'Océan et qui retournent dans son sein. Elle n'oubliera jamais que son pouvoir n'est qu'une délégation qu'il ne lui est permis ni de dissimuler ni de désavouer. Elle saura qu'en s'éloignant de sa source d'inspiration, sa force s'évanouit et son prestige s'en va en fumée. Elle n'aura d'autre ambition que d'être l'écho fidèle de cette voix toute-puissante qui fait trembler la nature. « Dieu sera toujours avec sa bouche (2), et son nom ineffable fera son auréole (3). »

En sa qualité de parole inspirée, il lui sera permis de puiser à pleines mains dans l'immense réservoir de l'inspiration. Elle sera sobre, pure, d'une transparence sans pareille avec Moïse : c'est ainsi que l'exige la mission spéciale du législateur. Mais elle sera lyrique avec le chantre des Psaumes, gnomique avec le sage auteur des Proverbes, épique, déployant toutes les pompes de l'épopée, avec le fils d'Amoz, élégiaque et plaintive avec le triste Jérémie, allégorique et parabolique avec le sombre Ézéchiël, apocalyptique avec les derniers organes de la prophétie, accents courants de la révélation directe.

(1) Exode, XXX, 11. — (2) Exode, IV, 12 et 15. — (3) Deutér., XXVIII, 10.

Mais, révélation ou vision, poésie ou fiction, prophétie ou parabole, elle constatera son identité par l'unité du but, ne déviant jamais de la route qui lui fut tracée dès l'origine, ne cessant de répandre parmi les hommes la connaissance de Dieu, la moralité et la sainteté. Ce sera l'un de ses triomphes que de savoir s'assimiler toutes les formes de la parole, toutes les nuances du langage; de les rendre avec un naturel que l'art le plus raffiné désespérera d'atteindre; de posséder, non par *le don des langues*, mais quelque chose de mieux encore, le don du langage, la faculté de condenser dans un idiome unique, avec raison nommé la langue sacrée, les qualités disséminées dans tous les autres, et, pour ce motif, prédestiné à servir de type aux manifestations orales de la religion universelle. Oui, pour que la parole de Dieu conquière le monde, il est nécessaire qu'elle fasse vibrer toutes les cordes de l'intelligence. Simple raison, sens commun, sentiment de l'idéal, imagination, enthousiasme, extase, toutes les variétés de la conception et de la pensée, doivent trouver satisfaction dans les discours qui ont la prétention de traduire le verbe divin; rien de ce qui est de nature à remuer l'une des fibres de la personnalité humaine ne doit lui rester étranger. « J'ai multiplié les formes de la vision, j'ai laissé libre cours à l'imagination des prophètes, » dit Dieu à Osée (1).

Est-ce tout? Non: une dernière condition, qui sera la sanction de toutes celles que nous venons d'énumérer, s'impose à la révélation. Il faut qu'elle suffise à toutes les situations, qu'elle soit de force à faire face à toutes les éventualités. Elle se fera comprendre de la génération contemporaine comme de la postérité la plus reculée; elle portera en elle la double garantie de la stabilité et du progrès; la fixité et la netteté de ses enseignements ne nuiront pas à leur élasticité. Comme Dieu, dont elle est le souffle, « elle sera avec les premiers et aussi avec les derniers » (2); comme le soleil, dont les rayons bienfaisants vivifient les jours, les années et les siècles, elle nourrira de sa substance les époques et la succession des cycles. Elle saura se mettre au diapason le plus élevé, à la hauteur de tous les temps, à l'unisson de toutes les évolutions de l'esprit humain. Pleine de sève, d'une vitalité sans fin, elle ne connaîtra ni les infirmités de la vieillesse ni l'épuisement de la décrépitude (3); mesurant ses communications à la capacité des intelligences, elle sera en tout temps *l'Égérie* de l'humanité; elle n'abandonnera jamais le gouver-

(1) Osée, XII, 11. — (2) Isaïe, XLI, 4. — (3) Isaïe, XLVI, 4.

nement du monde spirituel. C'est de la révélation ainsi comprise que le prophète dit encore : « Mon esprit qui t'inspire et les paroles que j'ai déposées dans ta bouche ne te quitteront ni dans le présent ni dans le plus lointain avenir, jusqu'à l'éternité (1). »

Ces considérations, puisées dans le constant et multiple témoignage de l'Écriture sainte, nous dispensent d'insister sur l'*actualité* des études auxquelles nous allons nous livrer. Cette actualité s'affirme par cela seul que la révélation existe. Espérerait-on s'en passer grâce à ce que l'on appelle l'émancipation de la raison ? Le XIX<sup>e</sup> siècle serait mal venu d'afficher cette prétention, lui, enfant du XVIII<sup>e</sup> siècle, témoin pour ainsi dire oculaire des fautes et des écarts auxquels cette fausse émancipation s'est laissé entraîner ; lui qui pourrait s'appliquer ces paroles de Jérémie : « Nos pères ont péché, et nous subissons les conséquences de leurs désordres (2). » Nous l'avons dit, et nous croyons devoir le répéter : les générations présentes, malgré leur antipathie pour la foi antique, à laquelle elles tiennent à substituer la foi raisonnée, sont avides de religion, avides de se désaltérer aux sources de la vie sainte et du salut. Il ne saurait, par conséquent, leur être indifférent d'étudier un exposé consciencieux de la révélation biblique, confiée à l'éternelle garde du judaïsme, et dans laquelle « toute chair pourra reconnaître que c'est la bouche de l'Éternel qui parle (3) ».

MICHEL A. WEILL.

---

## DE LA SCIENCE

### CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX.

---

#### INTRODUCTION.

Aujourd'hui, la science est le patrimoine de l'humanité tout entière. La presse, les chemins de fer, la télégraphie électrique, les relations commerciales très-étendues, et surtout ces expositions universelles dont la France vient de nous donner un modèle si parfait, ont réalisé en partie les visions de nos prophètes, en associant toutes les nations

(1) Isaïe, LIX, 21. — (2) Lament., V, 7. — (3) Isaïe, XL, 5.



de la terre pour former une seule famille. Une découverte faite sur les bords de la Seine retentit aussitôt non-seulement sur les rives du Pô, du Rhin et de la Tamise, mais aussi sur celles bien plus lointaines du Nil, du Gange et du Mississipi. La trompette de la renommée la publie avec éclat. Les journaux en saisissent la notice et l'envoient sur les ailes des fils électriques d'un bout du monde à l'autre, avec la rapidité de la foudre ; et voilà aussitôt des milliers de savants s'empresse à l'étudier, à la développer, à la perfectionner, à en tirer toutes les applications possibles. Aujourd'hui donc, ce serait une folie de parler de la science d'un tel peuple et d'un tel autre. Il y a bien des savants français, italiens, allemands, anglais, etc., mais pas une science particulière à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, à l'Angleterre ou à d'autres nations du monde. Désormais la science est la même partout. Elle est universelle.

Cependant il n'en était pas ainsi dans les temps reculés, au commencement de l'histoire. Alors les barrières naturelles et les entraves artificielles qui s'élevaient entre les diverses nations de la terre laissaient souvent bien peu de communications entre un peuple et ses voisins mêmes.

Il est vrai qu'il y a des nations, telles que les Grecs, les Romains et les Carthaginois, dont la civilisation est due entièrement à leurs rapports avec d'autres peuples déjà policés et instruits. Mais il y en a d'autres aussi, à l'aube même des temps historiques, que nous trouvons déjà parfaitement civilisés et en possession de systèmes complets de sciences avancées, sans qu'on puisse établir pour cela que ce fût le produit d'émigrations, de conquêtes, de rapports commerciaux ou de communications quelconques avec des étrangers. Tels sont, par exemple, les anciens Éthiopiens, les Indiens primitifs, les Chinois, les Mexicains avant la découverte du nouveau monde, les Péruviens, et bien d'autres.

La science, d'ailleurs, n'était pas alors populaire comme aujourd'hui. Au contraire, elle était réservée à un nombre très-borné de savants, qui s'étudiaient avec le plus grand soin à la dérober aux yeux profanes du vulgaire, à la soustraire même à leurs recherches. Ils ne l'enseignaient qu'aux intelligences supérieures, et encore avec maintes précautions. Ce qu'ils laissaient voir au dehors n'était que l'écorce de la science. Pour la connaître telle qu'elle était vraiment, il aurait fallu pénétrer dans les retraites les plus cachées des temples où on initiait à ses mystères les adeptes les plus chéris.

On voit par cela qu'alors la science ne pouvait être la même par-

tout. Elle était plus ou moins développée, selon que les nations parmi lesquelles elle était cultivée conservaient plus ou moins exactement les traditions primitives du genre humain ; selon la puissance intellectuelle des diverses races, selon le climat enfin et les divers moyens dont elles disposaient. De façon qu'on peut bien dire, sans crainte de se tromper, que chaque peuple avait sa science à lui, ainsi qu'il avait ses croyances religieuses, ses institutions politiques, ses mœurs et son langage. Tant que l'état de la science, non moins que les mœurs, la religion et la langue, constituait la physionomie caractéristique des nations, il était en quelque sorte l'instrument avec lequel on pouvait mesurer le degré de leur civilisation.

Mais comment se fait-il, dira-t-on, qu'au milieu de peuples tout à fait divers d'origine, éloignés les uns des autres par plusieurs siècles et par de longs espaces de terrain, on trouve quelquefois presque les mêmes principes, les mêmes institutions, le même procédé dans leur développement, et encore, sauf peu de différences, presque aussi les mêmes mœurs, lorsqu'on est sûr qu'entre ces peuples il n'y a eu aucun rapport ?

C'est une question qui fait bien souvent tourner la tête à ces philosophes qui, en niant la vérité des anciennes et vénérables traditions du genre humain, voudraient faire croire que les hommes (*singes*, disent-ils, à leur origine et ensuite perfectionnés) soient sortis en même temps, comme les champignons en automne, de plusieurs endroits de la terre, ici blancs, là noirs, ailleurs gris, roux, jaunes, selon la nature du sol et du climat. Pour trouver une solution à cette question, ces messieurs sont forcés de recourir à des conjectures invraisemblables, à des historiettes, à des romans les uns plus drôles que les autres, soit sur des déplacements imaginaires du terrain, soit sur des vicissitudes chimériques des peuples. Mais pour ceux qui admettent les traditions bibliques, rien de plus naturel à résoudre que cette question-là.

Le genre humain a une seule et même origine. Les nations ne se sont pas séparées les unes des autres en état de barbarie. Le berceau de la race primitive fut aussi le berceau d'une civilisation très-avancée. La construction de l'arche de Noé (1) et de la superbe tour de Babel

(1) On a raconté des merveilles de la construction du navire anglais le *Great Eastern* (jadis *Leviatan*), le navire le plus colossal de nos jours, qui a une longueur de 147 mètres, une largeur de 25 mètres et une profondeur de 18 mètres. L'arche de Noé, qui ne pouvait être qu'un navire, avait des proportions non moins gigantesques. La Bible nous enseigne à cet effet qu'elle avait une

prouve bien cela assez clairement. Or, chaque peuple a porté avec lui une partie des connaissances de cette civilisation. Les uns, comme les sauvages d'Amérique, les auront obscurcies ou altérées, ou même perdues, tandis que les autres les auront augmentées, selon les vicissitudes particulières de chacun d'eux. Quelque chose en resta chez tous.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que les facultés de l'âme humaine sont les mêmes partout. Elles peuvent bien être modifiées par le climat dans la manière plus ou moins vive de se traduire en action ; elles peuvent bien, jusqu'à un certain point, être influencées par les croyances religieuses ; elles peuvent aussi être plus ou moins développées selon le type des diverses races. Mais pour ce qui forme leur essence, elles ne changent pas. Elles sont les mêmes, nous le répétons, d'un bout du monde à l'autre. Partout elles sont subordonnées aux mêmes lois et aux mêmes limites. Partout elles aspirent au même but, à *connaître* et à *posséder*. Partout, sauf bien peu d'exceptions, elles suivent le même procédé dans leur développement graduel. Or donc, on ne doit pas s'étonner si, sous l'influence des mêmes conditions extérieures, on est quelquefois parvenu aux mêmes conclusions et aux mêmes résultats ; on ne doit pas s'étonner, par conséquent, que les Chinois, par exemple, aient leurs hiéroglyphes aussi bien que les Égyptiens ; que les Mexicains et les Péruviens connaissent aussi bien ou mieux que les habitants des bords du Nil l'art de faire des momies ; qu'ils aient des notions parfaites sur les phases de la lune, et qu'ils possèdent à un haut degré les arts de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Les mêmes besoins sous des climats semblables ont produit les mêmes phénomènes, ainsi que deux hommes d'un même tempérament, sous l'empire de la même passion, agissent d'une manière tout à fait identique.

longueur de 300 *ama* sur 50 de largeur et 30 de hauteur, c'est-à-dire de profondeur, parce qu'il est impossible à un bâtiment quelconque de nager sur les eaux, et bien moins de résister au choc des ondes en fureur, si la plus grande partie du poids se trouve au-dessous de la surface des eaux. Or, si nous convertissons ces mesures anciennes en d'autres équivalentes du système métrique (en suivant la maxime talmudique *סלם אמה ברו ששה סודרים וכל סוף ארבע אצבעות* *סלם אמה ברו ששה סודרים וכל סוף ארבע אצבעות*, c'est-à-dire un demi-mètre), nous aurons pour l'arche les mesures suivantes : longueur 150 mètres, largeur 25, profondeur 15. De façon qu'elle était plus longue de 3 mètres que le *Great Eastern* ; elle en avait la même largeur, seulement elle était moins profonde de 3 mètres. Voyons combien de siècles l'intelligence humaine a dû travailler avant d'arriver à reproduire les chefs-d'œuvre de nos ancêtres avant le déluge !

En partant de ces considérations, nous n'hésitons point à soutenir que les anciens Hébreux avaient, eux aussi, une science à eux, comme plusieurs autres peuples de l'antiquité; science qui peut-être a été modifiée en quelques parties soit par le voisinage des Phéniciens, soit par le long séjour des Juifs en Égypte et en Babylone, mais qui toutefois n'était ni la science des Égyptiens ni celle des Assyriens (1). Les mêmes traditions qui avaient maintenu dans leur pureté primitive les croyances religieuses des fils de Jacob pendant l'esclavage égyptien, les mêmes traditions, dis-je, ont peut-être préservé aussi l'intégrité de leur science (2).

C'est ce que nous tâcherons de démontrer en présentant à nos lecteurs un échantillon des connaissances possédées par les anciens Hébreux dans quelques-unes des sciences les plus importantes. Nous verrons ainsi combien est injuste l'accusation qu'on ne manque pas de nous lancer toutes les fois qu'on parle de la science de Moïse, à savoir que ce grand homme ne fut autre chose qu'un élève, distingué si on veut, mais toujours un élève, des savants prêtres de Thèbes. Moïse fut bien initié aux mystères de la science des Égyptiens, mais il la regarda avec l'œil du philosophe, non avec l'aveuglement d'un disciple. Il l'étudia comme Daniel étudiait celle des Chaldéens, c'est-à-dire avec cet examen critique qui lui faisait rejeter ce qu'elle avait

(1) Si on doit en croire l'historien Josèphe, ce serait Abraham qui aurait enseigné la science du calcul et l'astronomie aux prêtres de l'Égypte (Voy. Flavius, *Antiquités judaïques*, liv. I, chap. 16).

(2) Combien est touchante à ce sujet la vision du buisson du Sinaï, qui brûlait, mais ne se consumait pas! Qu'elle est riche de sublimes enseignements! Voilà dans ce simple buisson l'image fidèle, le symbole exact de la vie des Hébreux en Égypte. Toutes les autres races qui sont venues s'établir dans cette contrée se sont fondues aussitôt avec les naturels du pays. Elles y furent absorbées, anéanties comme un petit buisson par la flamme d'une fournaise. La civilisation égyptienne était un feu qui dévorait tout ce qui s'approchait d'elle de trop près. Les Hébreux seuls n'en furent pas atteints. Moïse s'en étonna, et, après avoir réfléchi sur la singularité du phénomène, il se demanda pourquoi ce feu qui a tout brûlé autour de lui, tout dévoré, tout détruit, n'a rien pu contre les descendants d'Israël (מִי־כֵן לֹא יִבְרַח וְיִסְתָּר). Mais l'Éternel ne tarda pas à lui en montrer la cause. Cette cause demeurait dans la solidité indestructible des doctrines d'Abraham, pratiquées soigneusement par Isaac et Jacob et passées en héritage à leurs enfants; doctrines qui, avec leur splendeur incomparable, éclipsaient la faible lueur des institutions égyptiennes tant vantées pour leur sagesse dans le monde. Moïse examina aussitôt ces doctrines de ses ancêtres, il en pesa la valeur, il en aperçut l'origine, il vit même le Dieu qui les avait enseignées, et il en resta tellement ébloui, qu'il dut fermer pour ainsi dire les yeux de l'intelligence pour ne pouvoir en supporter l'éclat. וַיִּסְתֵּר מִשְׁתֵּי עֵינָיו כִּי יֵרָא מְאֹד בְּאֵל וְדַלְקִים.

de moins exact, de moins vrai, d'imaginaire, de fantastique. Moïse, quels que fussent les principes reçus par lui dans sa jeunesse, Moïse, dans son âge viril, se montra toujours le restaurateur des doctrines d'Abraham (1) plutôt qu'un adepte de la science étrangère. Oui, il se montra toujours le disciple de ce saint patriarche qui fut le plus fidèle gardien, l'observateur le plus scrupuleux des enseignements appris à l'école de Sem et de Heber, c'est-à-dire des anciennes traditions du genre humain; de ce saint patriarche, dis-je, à l'égard duquel on a dit que, par sa foi et ses doctrines, le monde moral et intellectuel fut nouvellement créé, ainsi que le monde physique par le souffle de la bouche de l'Éternel (2).

Cependant, en soutenant que les anciens Hébreux avaient une science à eux aussi bien que plusieurs autres peuples, nous ne prétendons pas affirmer en même temps que cette science eût une perfection absolue et que nos ancêtres surpassaient les autres nations en fait de connaissances naturelles, comme ils les surpassaient toutes en fait de principes métaphysiques et moraux. Nous parlons ici simplement de la science et non de la religion. Il ne faut pas confondre deux ordres d'idées toujours distingués l'un de l'autre et par leur origine et par leur but. Le premier a son fondement dans la nature, et le second dans le surnaturel. L'un est le fruit de l'observation et de l'expérience, tandis que l'autre est une révélation bienfaisante de Dieu.

D'ailleurs, chaque nation a sa supériorité relative et une mission particulière à accomplir dans le monde, ainsi que chaque individu. La supériorité, la vraie supériorité de la nation israélite consistait dans la parfaite connaissance soit de l'existence d'un ordre surnaturel qui régit le naturel, soit des vrais principes moraux qui ont régénéré le monde; et sa tâche à lui, c'était de conserver soigneusement ces principes, de les répandre et de les faire prévaloir dans la vie individuelle et sociale. De sorte que l'étude des sciences positives n'était pas, chez les Israélites anciens, le but principal de la vie et des travaux de leurs savants, ainsi que chez les Grecs et les autres gentils de l'antiquité, qui, privés du secours des anciennes

(1) Luzzatto, *Lessioni di Teologia Dogmatica*. Trieste, 1863. *Introduzione*, p. 1.

(2) On sait que les savants talmudistes ont renforcé cette vérité en l'appuyant, selon leur coutume, au texte biblique par un ingénieux jeu de mots. La Genèse dit: **אלה תולדות השמים והארץ בתבואם**. En se servant des mêmes lettres des deux mots **הַבְּרָאָה** et **אֲבֵרָהּ**, ils ont ajouté: **אל תקרי הַבְּרָאָה אלא אֲבֵרָהּ**.

traditions et du bienfait de la révélation, se devaient tourmenter journellement l'esprit afin de trouver la cause primaire de tant de phénomènes qui attireraient leur attention. Pour les Israélites il n'y avait pas besoin de pareilles recherches. Ils connaissaient parfaitement l'Auteur de l'univers, de son harmonie, de ses productions, de ses merveilles (1). L'étude de la nature n'était pour eux qu'un moyen d'en admirer l'artisan inimitable et d'élever l'âme à Dieu (2). Toutefois, les anciens Hébreux eurent leurs savants naturalistes dont la Bible nous a conservé les noms de Étan, Héman, Chalcol, Dardah et du roi Salomon (I Rois, v, 41), qui surpassait tous ses contemporains (3); et ils eurent une science à eux qui, quelle qu'elle fût, n'était pas empruntée aux nations voisines, ainsi qu'on nous l'a fréquemment reproché. C'est ce que nous tâcherons de démontrer.

S. JONA.

---

## DISCOURS

DE M. LE GRAND RABBIN CHARLEVILLE, D'ORAN,

Prononcé au temple consistorial de Paris le premier jour de  
Rosh Haschana 5628 (30 septembre 1867).

(Suite et fin.)

Mes Frères,

L'adoration de Dieu inspirée par notre amour pour le bien et la vérité prouve sa supériorité immédiate par là, qu'elle écarte ces branches parasites sous lesquelles l'arbre de la religion s'étiole et se détériore : le fanatisme et la superstition.

La religion nous dit d'être bienveillant envers nos frères, et nous, en son nom sacré, nous opprimerions nos frères ! Dieu nous dit : Je suis le bien, la bonté suprême, j'ai imprimé sur la face de tout homme l'empreinte de mon immortalité, le reflet de ma pensée, et

(1) שאר מרום עיניכם וראו מי ברא אלה ומחציה במספר וגו'.

(2) כי אראת שמך מעשי אצבעותיך וגו' ה' ארומי מה וגו'.

(3) On veut que les célèbres traités d'Aristote par lesquels ce philosophe est devenu si fameux ne fussent que les livres de Salomon, emportés de Jérusalem par le savant Grec lorsqu'il alla dans cette ville en conquérant avec son disciple Alexandre le Grand.

vous, vous feriez souffrir cet homme en mon nom, usurpant mon autorité et abusant des dons que je vous ai répartis, parce que son intelligence ne ressemble pas à la vôtre! והייתו אלילים אתי « Usurperais-je la place de Dieu? » a dit le patriarche. Appartient-il à l'homme de juger, de condamner la pensée d'un autre homme? Dieu lui-même, disent nos sages, ne demande compte à sa créature que des mauvaises actions; quant aux pensées, Dieu ne pèse dans la balance de sa justice que les bonnes, les vertueuses, les saintes volontés. החשובה טובה. מחשבתה טובה. Ceux qui voient en Dieu un être irrité, dont ils veulent apaiser la colère par des victimes expiatoires, croyant racheter l'impureté de leurs œuvres par le zèle outré d'une piété factice, pourraient seuls tomber dans cet excès religieux; eux seuls s'empareraient de cette arme redoutable, le fanatisme, qui transforme la religion, née douce, limpide comme le ciel, charitable comme la Providence, en une passion malfaisante et subversive. L'homme qui voit en Dieu l'idéal du bien leur dira avec le prophète : עשה משפט וצדקה נבחר לך מברו. « Dieu ne vous demande point de sacrifices, Dieu veut que vous soyez bons, purs et vertueux. » Au contraire du fanatisme, qui répand au dehors son action funeste, et qui trouve l'arène de ses exploits toujours trop étroite, la *superstition* se concentre dans l'individu, qui méconnaît l'attribut essentiel de Dieu, d'être la vérité. La superstition trouble la conscience en lui insinuant que l'homme ne saurait complaire à Dieu que par une accumulation d'actes souvent réprouvés par la religion elle-même.

Pourquoi l'Éternel a-t-il des paroles si sévères et des punitions si redoutables pour l'idolâtrie? Parce qu'elle est une superstition et qu'elle fausse le caractère essentiel de Dieu : la vérité.

Le grand travail du judaïsme est de raffermir en nous ce dogme consolant : Dieu est la vérité, דת אלילים אמת, et ce dogme consolant : Dieu est le bien, כי טוב דת.

Par sa bonté, Dieu agit envers sa créature avec miséricorde, et nous, en l'imitant dans la mesure de nos forces, nous répandrons sur nos frères des trésors de charité et de consolations. Lorsque Israël est souillé de péchés, quand il méconnaît son Créateur, quand il méprise sa loi, Dieu fait abstraction du présent, il tire le voile sur l'état dégradant et indigne d'un peuple de Dieu, pour ne se souvenir que du jeune âge d'Israël, où il était le fils bien-aimé de l'Éternel, afin de justifier sa grâce et sa protection. זכרתי לך חסד נעוריך.

Nous aussi, oublions les blessures dont notre cœur peut porter les

traces, pour ne conserver que le souvenir des bonnes œuvres que chacun de nous a pu accomplir envers nous-mêmes, envers nos frères, envers quelque membre de la grande famille humaine.

Lorsque Dieu est irrité contre toute une génération, lorsque l'égoïsme du cœur et l'abrutissement de la pensée semblent appeler toute sa sévérité sur une race dégénérée, que fait l'Éternel? Il se souvient des bonnes œuvres des patriarches. *והזכיר את ברייתו יצחק ואף את ברייתו אברהם אבינו*

Nous aussi, s'il était nécessaire, faisons remonter les droits de nos frères à notre amour, à notre sympathie, aux époques où nous nous appartenions tous par les liens du sang, des épreuves, du martyre. Imitons l'Éternel, soyons ingénieux dans l'accomplissement du bien.

D'ailleurs, ce titre de frère en croyance et en espérance ne serait-il pas suffisant à notre dévouement, à notre amour? Pour le justifier, est-il nécessaire de remonter les âges et d'arriver au temps mémorable où l'Éternel nous lança à travers l'espace, afin de nous conduire d'épreuves en épreuves vers la sublime destinée réservée à l'humanité entière, et qui est encore une énigme pour elle? Est-il nécessaire de vous rappeler le jour où nous jurâmes mutuellement fidélité, union, bienveillance, protection? *בריתו בריח שיצטור חסד זה עם זה*

Dès l'origine de leur nationalité, toutes les familles d'Israël étaient unies par une alliance fraternelle et indissoluble, qui restera toujours le gage de leur paix et de leur prospérité. Quand Israël y porte atteinte, il est menacé dans son repos et dans sa liberté; quand il y reste fidèle, il est respecté, il est heureux. Toute notre histoire n'est qu'une alternative de succès et de revers exclusivement dépendante de nos sentiments de mutuelle bienveillance. Pourquoi, se demande le Talmud, la captivité de Babylone, fruit de la désobéissance d'Israël, n'a-t-elle duré que soixante-dix ans, et la seconde captivité paraît-elle être sans fin? C'est que le premier exil était l'expiation des offenses d'Israël envers Dieu, et le second exil est celle des offenses envers le prochain. Dieu peut pardonner, il est le maître; un sincère repentir amène le coupable vers son Créateur. En offensant Dieu, vous nuisez à la pureté et à la sainteté de votre âme; mais Dieu lui-même est hors de vos atteintes, il est loin de vous parce que vous vous éloignez de lui; le repentir, vous rapprochant de l'Éternel, pourra donc être votre réhabilitation. Mais quand votre cœur reste indifférent à la souffrance de votre frère, ou que par vos actes et vos paroles vous augmentez son affliction, l'expia-



tion devra être sévère. Dieu lui-même ne pourrait vous pardonner, parce qu'il ne saurait usurper les droits de la créature qu'il a sanctifiée par l'aurole de son immortalité. La réhabilitation ne saurait éclater que par un redoublement de zèle et de charité; alors seulement, humilié devant Dieu et éprouvant la souffrance de votre frère dans votre propre cœur, vous pourrez attirer sur vous la clémence et la miséricorde de l'Éternel.

Oui, l'union de sentiments et de pensées était dans tous les temps la condition de notre prospérité. Quand le fanatisme nous avait choisis pour but de ses flèches envenimées, que serions-nous devenus si nous avons rompu avec nos frères? Nous n'aurions été qu'un grain de sable emporté par un vent orageux, et non pas cet arbre séculaire qui étend ses racines sur toute l'étendue du monde.

Quand Dieu nous permet de jouir de la paix, cette confraternité intime, quand la religion ne nous l'ordonnerait pas, serait encore notre premier devoir, pour prouver à la société ce qu'il y a de vivace et de bienfaisant dans le sentiment israélite, que nous comprenons la valeur de ce mot : un coreligionnaire ; que le titre de frère n'est pas un vain mot, qu'il trouve de l'écho dans notre cœur : car, si ce nom de frère en religion, en foi, en espérance, ne remue en nous nul sentiment de bienveillance et de sympathie, vous ne connaîtrez pas davantage les sentiments de patriotisme et d'humanité ; votre cœur serait mort à toute affection noble, généreuse, désintéressée. La main, en se plaçant sur votre poitrine, ne rencontrerait aucune fibre que la religion et la morale ne se hâteraient de répudier.

Comprenez-vous bien ce qu'est pour nous un israélite? Un israélite, mais n'est-il pas la chair de notre chair, les os de nos os, depuis quarante siècles? Un israélite, mais n'avons-nous pas été délivrés ensemble par la main toute-puissante du Créateur? Un israélite, mais n'avons-nous pas construit ensemble le premier sanctuaire de l'Éternel? Un israélite, mais n'avons-nous pas été sacrés ensemble au pied du Sinaï? Un israélite, mais n'avons-nous pas porté ensemble sur tous les coins de la terre le tribut de nos larmes, de nos angoisses, de notre long martyre? Un israélite, mais n'est-ce pas son sang qui coule dans nos veines? N'est-ce pas l'âme de tout Israël qui est dans l'âme de chacun de nous? Et vous n'auriez pour lui aucun sentiment de sympathie et d'amour! Ne me parlez donc pas de votre dévouement à la patrie et à l'humanité. Mensonge, hypocrisie! Quand on n'aime pas sa famille, on n'aime pas davantage la société.

C'est que les sentiments nobles se tiennent étroitement unis dans

notre cœur; quand l'un d'eux s'efface, tous s'affaiblissent, et insensiblement s'évanouissent et meurent. De même, lorsque vous ranimez une noble fibre de votre cœur, la vie y revient, vos sentiments assoupis se réveilleront pour déverser sur le monde des trésors d'affection, de bienveillance et de fraternité. Car le bien n'est point exclusif, la charité n'a point de domicile : ils appartiennent à tous, comme le Dieu que nous adorons est le Dieu de tous. Nos sentiments du bien et de la charité sont d'ailleurs les signes par lesquels on nous reconnaît pour les adorateurs du vrai Dieu. Si vous vous contentiez de l'accomplissement en quelque sorte matériel de la loi en négligeant les devoirs du cœur, vous ne seriez que superstitieux. La religion vraie serait loin de vous, vous renieriez vos pères et leur foi, vous renieriez Abraham, dont la généreuse hospitalité a laissé dans le souvenir de l'humanité des traces ineffaçables; vous renieriez Isaac, merveilleux exemple de l'amour de la paix; vous renieriez Jacob, modèle de douceur et d'aménité. En ce jour nous invoquons l'alliance que l'Éternel avait contractée avec les patriarches. ב' א' ח' זוכר הבריה.

Imitons-les donc, afin de hâter par nos œuvres l'accomplissement des promesses faites à nos pères, promesses qui se résument dans le triomphe du Dieu de bonté, du Dieu de vérité.

Mes frères, nous devons adorer Dieu, accomplir le bien. Qui nous guidera dans ce double pèlerinage à travers l'humanité, à travers l'éternité? C'est la loi dont nous sommes les dépositaires. Fidèles à la loi, nous resterons maîtres de notre cœur; en entravant les funestes entraînements, et en l'épanouissant par l'accomplissement du bien, nous possédons la pureté de la conscience et de la pensée, éclairées toutes deux par la lumière de la révélation, et averties à toute heure par la parole infaillible de l'Éternel, si elle s'égarait, si elle se trompait.

Comment accomplit-elle cette œuvre de moralisation? En nous communiquant ce dogme et ce culte éclairé en harmonie avec les facultés intellectuelles dont le Créateur a doté l'humanité.

En effet, l'homme connaît un être plus élevé que lui, plus parfait de sainteté, d'amour et d'action, le type de tout bien, de tout ordre et de toute perfection. Il le reconnaît infini, immense, éternel, dont la bonté et la lumière égalent l'immensité et l'éternité. Il croit fermement à l'existence de cet être, il y a foi, et cette foi remplit l'âme d'une ardeur qui l'élève au-dessus de l'atmosphère bornée de l'orgueil, de la vanité et de l'égoïsme, et qui la porte à produire le bien

et le beau. C'est alors que l'homme est sur une voie de perfection, parce qu'il aspire vers Dieu ; qu'il est vertueux, parce qu'il contemple Dieu ; qu'il est heureux, parce qu'il aime Dieu, c'est-à-dire cet esprit d'amour et d'harmonie qui a conçu et enfanté les mondes, qui y fait circuler la vie, qui fait régner l'ordre dans toute la hiérarchie des existences, depuis l'insecte, pour lequel une goutte d'eau est un océan, jusqu'à ces mondes, ces soleils, dont la conception nous épouvante, et qui ne sont qu'autant d'atomes dans l'immensité.

La religion, qui seule nous enseigne le vrai bonheur, alimente cette idée de Dieu dans ceux qui la possèdent, et elle l'inspire à ceux qui ne la connaissent pas ; elle l'entretient dans l'individu au moyen du dogme, clair, net, intelligible, germe fécond capable de produire des fruits suaves, et elle transplante cette idée dans l'âme de tous à la fois par un culte imposant et sans faste, onctueux sans mysticisme, qui amollit les cœurs sans les étouffer, qui humilie les esprits sans les avilir, pluie bienfaisante qui rafraîchit une terre aride et la rend propre à recevoir une semence salutaire.

Notre dogme, à nous israélites, vous le savez, est simple, parce qu'il est un ; il est intelligible, parce qu'il est un ; il sera le dernier mot de l'humanité, parce qu'il est un. Dans l'unité vont se confondre toutes nos croyances ; cette unité simple, sans mélange, seule puissante, seule réellement agissante ; océan de lumière qui déborde jusque dans l'éternité et dont les rives sont l'infini. Tous les attributs de Dieu découlent de ce seul attribut, l'Unité. Dieu est créateur, parce qu'il est un ; Dieu est tout-puissant, parce qu'il est un ; Dieu est éternel et sa bonté est infinie, parce qu'il est un. Les lois qu'il promulgue, les devoirs qu'il nous impose, les droits dont il revêt ses créatures, sont le résultat de ses attributs divins. L'unité, notre seul dogme, dicte et consacre donc tous nos rapports avec la Divinité.

La simplicité de notre culte répond à la simplicité de notre dogme. Point de configuration divine : il n'y a que l'âme qui puisse comprendre l'âme des âmes ; point de mystères : mystère signifie secret, et notre religion n'a rien de caché, le dernier d'entre nous peut s'écrier avec le plus sage de nos rois : « Celui qui n'est pas du peuple de Dieu peut venir dans ce temple adorer le maître de l'univers. »

Notre culte, c'est l'adoration de l'esprit et du cœur, c'est l'épanchement de l'âme faible et repentante dans le sein de Dieu. Notre culte, c'est la prière (עבודת ה' תהילה), non pas la prière orgueilleuse qui demande à substituer aux sages lois de la nature des lois sor-

dides, pernicieuses et égoïstes, le vice à la vertu, la confusion à l'harmonie ; mais une prière soumise et confiante inspirée par l'humilité et la résignation ; prière où vont se fortifier les âmes défaillantes par le sentiment de la grandeur et de la justice de Dieu, où elles vont apprendre que tout ce que Dieu fait est bien, que les souffrances qu'il nous envoie ne sont que les épreuves d'un jour, et que pour faire notre bonheur il nous donne en partage l'immortalité.

La lumière de notre dogme chasse loin de nous les ténèbres qui pourraient envelopper notre culte ; aussi rationnel est notre dogme, aussi rationnelle est sa manifestation. Il suffit de reconnaître un Dieu créateur pour l'adorer, s'humilier et espérer en sa providence. Telle est notre religion, simple, divine : simple comme la simplicité des premiers hommes, qui l'avaient accueillie ; divine comme Dieu, dont elle émane.

Eh bien ! mes frères, ne serait-ce pas le signe le plus douloureux pour l'humanité si cette religion, si majestueuse par sa simplicité même, s'affaiblissait ou portait les traces d'une funeste décadence ? Il n'est point d'israélite, il n'est point d'homme intelligent et éclairé, qui désire la ruine de notre croyance religieuse, de notre antique foi. Mais on dit : A quoi bon accomplir toutes les prescriptions de la loi ? Choisissons celles qui nous conviennent, qui s'adressent à notre cœur, à notre esprit, et abandonnons le reste. Acceptons le dogme, notre intelligence le comprend, il en est la substance ; prions, car la prière est l'aliment du cœur. Mais pourquoi cet ensemble de prescriptions en quelque sorte matérielles dont la religion nous enveloppe ?

Mes frères, depuis quand le malade discute-t-il avec le médecin sur l'emploi des remèdes ? La guérison se fera-t-elle si le patient, combattant les combinaisons de l'homme de l'art, accepte un breuvage, en rejette un autre, et choisit sans discernement parmi tous les fruits qui s'offrent à sa vue ? La vie ne revient-elle pas avec plus de certitude si les prescriptions sont suivies avec confiance et fidélité ?

Mes frères, nous sommes tous plus ou moins moralement malades ; il n'est pas facile de dominer dans toutes les circonstances de la vie, sous toutes les phases de la société, les passions tumultueuses qui se partagent notre cœur. Il est moins facile peut-être de guider avec succès et sagesse cette noble et insaisissable portion de nous-même, la pensée, pour qu'elle ne soit ni trop complaisante ni trop téméraire dans ses excursions hardies, embrassant l'infini, l'immensité, l'éternité. De plus, mes frères, le sentiment et l'intel-

ligence, quoique immatériels, ont pour enveloppe un corps matériel qui aussi a ses nécessités, ses droits, sa doctrine. Ah ! l'homme est un profond mystère : que d'intérêts opposés y combattent ! que de souffrances à calmer ! que de luttes à apaiser ! Et nous, malades, nous rejeterions le remède de ce médecin infailible qui est Dieu !

Écoutez cette profonde parole : אל הודי חכם בעיניך ירא את ה' וסר מרע : « N'allez pas dans votre témérité vous croire plus sage que l'Éternel ; craignez-le, accomplissez sa loi, pour que le mal soit loin de vous. »

Il en est d'autres qui disent : Oui, la loi est sage, mais elle est incompatible avec notre état social ; elle fait de nous une pénible exception. Depuis quand, mes frères, la vertu, le dévouement, la piété sincère, ne sont-ils plus des exceptions ?

A l'époque de Nemrod, Abraham adorant le Créateur était une exception ; sous la tyrannie de Nabuchodonozor, les trois enfants des Hébreux étaient une exception parce qu'ils ne se courbaient pas devant une idole ; sous la royauté de Darius, Daniel était une exception parce qu'il priaït ; sous la domination romaine, le peuple juif était une exception parce qu'il préférait mourir, et de la manière la plus grande et la plus digne, que de survivre à la patrie ; dans le moyen âge, nos pères étaient une exception parce qu'ils savaient être martyrs pour l'unité de Dieu ; nous-mêmes, nous avons une valeur morale parce que nous sommes une exception de fidélité traditionnelle. Une exception ! mais c'est là notre titre, notre gloire, notre triomphe, c'est ce qui nous constitue en royaume de pontifes, en gardiens dévoués d'une vérité réservée, à l'époque que Dieu seul connaît, à l'humanité entière.

Ne rendez pas non plus la société solidaire de nos infractions à la loi religieuse ; elle ne demande pas que nous rompions la chaîne qui nous unit au Sinaï, aux patriarches, au Créateur ; elle nous demande que nous soyons bons, purs, vertueux ; c'est le but de la religion, c'est ce qu'elle nous prêche par toutes ses solennités, par toutes ses paroles révélées, par toute son éloquence prophétique, par tout son enseignement de quarante siècles. Quels sont les vœux qu'elle forme en ce jour sacré ? « Que les justes soient dans la joie, que les hommes vertueux soient dans l'allégresse, que l'injustice disparaisse, que l'iniquité soit muette et que la méchanceté s'efface de tous les cœurs. »

Je reconnais que les difficultés sont grandes, que les entraves sont nombreuses. Mais ne comptez-vous pour rien la puissance de la vo-

lonté? Veuillez vous transformer en sectateurs zélés de la loi de l'Éternel, en disciples persévérants de la doctrine la plus pure, la plus sainte, manifestée à l'humanité. Veuillez, et l'Éternel vous tendra la main pour vous soutenir, vous guider et vous consoler. Pourquoi, dit-il, mon peuple ne m'écoute-t-il pas? Pourquoi se détourne-t-il de la route que je lui avais tracée? *לֹא עָמַד בְּדַרְכֵי יְהוָה* « Et j'aplanirai devant lui le chemin de la vie, et je rendrai sa tâche facile, et la paix matérielle et morale coulera pour lui comme un fleuve aux eaux limpides » *וַיִּרְדּוּ כַנְּחַל שְׁלֵמִים*.

Mes frères, qu'avons-nous de plus à demander pour le retour de l'année que nous célébrons en ce jour, que devons-nous demander à Dieu, si ce n'est la paix pour notre cœur, la sainteté pour notre âme, le progrès pour nos enfants? Par notre soumission à la volonté divine, nous nous assurerons cet avenir.

La paix du cœur, parce que la conscience ne sera pas troublée par l'ombre même d'un remords. Qu'aurons-nous à redouter? Les souffrances attachées à l'humaine existence? Mais ces souffrances durent-elles plus d'un jour? Que sont-elles d'ailleurs quand le cœur est calme, quand il vit de la vie du juste? Les persécutions des hommes? Ne calomnions pas la société, elle ne va pas chercher dans sa retraite l'homme paisible, mangeant son pain à la sueur de son front, pour le faire souffrir et jouir de ses souffrances. Quand elle le voudrait, elle en est impuissante; le domaine sacré du cœur, comme celui de la conscience, est un sanctuaire qu'il n'est pas permis à la puissance humaine de franchir; elle ne pourra pas enlever la sublime quiétude que donne le sentiment du bien et de la vertu.

La religion nous donnera la sainteté de l'âme, parce qu'elle nous retrempe sans cesse dans la source même de la pureté, de la sainteté. Pensez à Dieu, et vous serez saints; ce n'est qu'en détournant votre pensée de Dieu que vous pouvez errer, que vous pouvez tremper vos lèvres à la coupe du vice et du péché.

En restant fidèles à la religion, vous favoriserez l'avenir de vos enfants, parce que vous leur donnerez ce que ne pourraient leur assurer ni la science, ni la fortune, ni la position sociale; vous leur communiquerez la pureté du cœur, la noblesse du sentiment, la sainteté de la pensée dont vous serez animés vous-mêmes; vous transplanterez parmi eux les traditions de nos principes purs et consolants, qui font de la race d'Abraham un peuple élu appartenant à l'Éternel, uni à lui par une indissoluble alliance. Et puis, si Dieu

nous envoie quelques jours d'épreuves, ne désespérons pas de sa miséricorde : il n'a pu créer l'humanité pour qu'elle dépérisse.

לא המרים יהללו ייח « Ici-bas les morts ne rendent pas grâce à Dieu, » mais les vivants par le développement de leurs facultés, par la pureté et l'unité de leurs principes.. Non, Dieu ne permettra pas le dépérissement de l'humanité; il ne permettra pas davantage que le judaïsme, qui le premier proclama l'adoration de l'Éternel, qui posa pour pierre angulaire de son édifice moral, social et religieux, l'unité; non, Dieu ne permettra pas que le judaïsme porte des traces de décadence. De longs jours lui sont réservés, à lui qui est la manifestation de Dieu, et à nous et à l'humanité entière qui sommes ses enfants. *Amen.*

---

## ÉLECTIONS CONSISTORIALES DE PARIS.

La crise consistoriale qui dure dans la communauté de Paris depuis près d'une année, et même depuis les fâcheuses élections de 1865, semble être sur le point de finir. La situation anormale va enfin bientôt cesser.

Malgré le dire d'un recueil qui est habitué à publier des faits erronés, nous croyons savoir que les élections de MM. de Rothschild, Créhange et Carvallo sont en principe approuvées, en même temps que les démissions de MM. de Rothschild, Créhange, Halphen et Saint-Paul sont acceptées. M. Carvallo donne également sa démission, afin que d'un commun accord il soit procédé prochainement à l'élection des six membres du Consistoire de la circonscription de la Seine.

Les petites considérations, on l'a dit bien souvent, sont le tombeau des grandes choses; avec cette impatience qu'on a et qui caractérise notre époque, on veut toujours chercher le mieux à côté du bien. Et à quoi arrive-t-on le plus souvent? A la destruction du bien qu'on a. C'est ainsi que, pour une question d'amour-propre, la communauté de Paris a été livrée à un vrai désordre moral, abandonnée à elle-même, sans administration légale, sans grand rabbin, et des faits plus ou moins regrettables ont pu se produire sans aucun contrôle et sans réclamation. Des idées nouvelles semblent surgir. On veut, à une ou deux exceptions près, changer radicalement le Consistoire de Paris et ses tendances. D'un autre côté, les exceptions, les individua-

lités dont il s'agit, semblent vouloir imposer, comme une condition d'accepter le mandat consistorial, des personnes non choisies et non issues du suffrage universel des électeurs, mais préalablement agréées par elles. En un mot, on ne veut pas siéger avec tout le monde, et on semble vouloir établir et créer des catégories de personnes pour être membre du Consistoire. Cependant l'article 16 de l'ordonnance de 1844 est bien précis : « Les membres laïques des Consistoires sont choisis *parmi les électeurs* de la circonscription. » C'est l'inégalité dans la Synagogue qu'on cherche à établir. Comme en définitive la fonction consistoriale est une délégation religieuse, c'est un acte contraire à la religion que de ne pas vouloir reconnaître dans les affaires du culte un électeur israélite comme son égal, son frère en Israël. Est-ce que dans la vie civile tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi ?

Comment ! nous allons encore assister au triste spectacle montrant l'intérêt général délaissé pour faire place à des questions d'amour-propre ? On veut mettre en interdit les uns parce qu'ils sont trop ardens, les autres parce qu'ils veulent trop faire, sont trop orthodoxes, ou trop réformateurs, pas assez riches, pas assez nobles, trop roturiers, un peu trop commerçants, ou trop petits bourgeois, ou enfin parce qu'ils veulent supprimer les abus, etc. On oublie que nous somme en France et en 1867. Il est plus rationnel que les électeurs posent des questions à ceux qui sollicitent le renouvellement d'un mandat, que de voir le renversement de la raison posé par des individualités de la manière dont on semble avoir arrêté un programme dont on nous a communiqué les idées. Les électeurs israélites réfléchiront mûrement ; ils ont encore tout le temps, car les élections n'auront pas lieu avant la fin de janvier ou dans le courant de février, à cause des listes électorales de notre culte qui viennent d'être bouleversées.

On a pu lire un avis émanant du Consistoire, composé de trois membres qui n'étaient pas agréés et dont les deux autres étaient démissionnaires, concernant les listes électorales. Cet avis, qui semble dans son exécution contraire au décret du 29 août 1862, a donné lieu à la radiation d'environ *onze cents* personnes, de sorte que des électeurs qui auront voté précédemment, s'ils sont négligents, ne pourront pas voter ; ou ces élections et ces listes dressées par le Consistoire lui-même n'étaient ni sérieuses ni légales, dès lors les réclamations et les observations que nous avons si souvent présentées étaient fondées. Le Consistoire le reconnaît aujourd'hui. Afin qu'il



n'y ait pas d'équivoque, voici les dispositions concernant les listes électorales d'après le décret du 29 août 1862 :

Art. 8. « La liste des électeurs est permanente.

« Elle est révisée tous les quatre ans ; néanmoins, lorsque dans l'intervalle d'une révision à l'autre il y a lieu de faire une nomination, le Consistoire ajoute à la liste les israélites qu'il reconnaît avoir acquis les qualités requises, et il en retranche ceux qui les ont perdues.

« Le tableau des additions et des retranchements est affiché au temple du chef-lieu consistorial un mois avant la convocation de l'assemblée des électeurs ; il est en même temps adressé au préfet. Les demandes en inscription ou en radiation doivent être formulées dans les dix jours à compter du jour de l'affiche. »

Voilà le texte formel ; un changement de domicile ne saurait être cause de radiation de la liste, d'autant plus qu'à Paris il n'y a qu'une seule circonscription consistoriale, et que tous viennent voter au même lieu.

Que chacun fasse son devoir, qu'on surveille les listes, que celui qui a l'intention de s'occuper des affaires du culte soit une sentinelle vigilante, qu'on s'entende enfin pour trouver six personnes pour pouvoir faire partie du Consistoire de Paris, ou qu'on nomme une commission permanente selon le caprice du Consistoire central, et contrairement au vœu unanime de la communauté. Ce serait une comédie d'un autre genre que celle qu'on a représentée pendant si longtemps.

PROSPER LUNEL.

---

## INSTRUCTION RELIGIEUSE A NANCY.

Le premier jour de Soukoth dernier a eu lieu la distribution des prix à l'école spéciale d'instruction religieuse de Nancy. Un grand nombre de notabilités ont assisté à cette solennité et ont témoigné par leur présence de l'importance qu'elles attachent à cet utile établissement. En l'absence de M. le président du Consistoire, la séance a été présidée par M. le grand rabbin. Après une allocution improvisée par l'honorable pasteur et qui a provoqué les applaudissements de l'assemblée, M. Sylvain May, membre du Consistoire, a prononcé le discours suivant, qui a produit une vive impression sur tout l'auditoire :

Chers élèves, messieurs,

En me désignant pour porter la parole au nom du Consistoire, mes chers collègues ont devancé mes vœux, et donné satisfaction à cette sympathie déjà ancienne que j'éprouve pour tout ce qui touche à l'éducation de la jeunesse.

Je l'avoue, j'aime ces fêtes scolaires, toutes modestes qu'elles soient, parce qu'elles fournissent à vos maîtres et à vos chefs l'occasion toujours trop rare de témoigner publiquement de l'intérêt que nous vous portons.

Mes enfants, je puis vous répéter aussi ce que j'entendais dire il y a quelques jours dans une autre enceinte :

*Vous êtes l'avenir, vous êtes l'espérance !* Et quand la génération à laquelle j'appartiens aura disparu, votre tâche aura commencé.

Puisse-t-elle n'être pas aussi ardue que celle de nos devanciers !

Oui, messieurs, au commencement de ce siècle, encore bien qu'une assemblée restée célèbre entre toutes celles qui ont réglé les destinées de leur pays ait proclamé notre émancipation civile et politique, la bonne semence jetée par elle a demandé du temps pour se développer et pour pénétrer dans les mœurs et les idées.

Le temps, en effet, ce maître puissant à qui rien ne résiste, pouvait seul opérer cette transformation que des âmes généreuses nous préparaient.

Le travail était laborieux et la besogne bien rude.

Pendant une période de quarante ans, de 89 à 1830, que de préjugés à déraciner ! que d'habitudes mauvaises à détruire ! et aussi que de tendances hostiles à combattre !

Pour la masse de nos coreligionnaires tout était à faire, tout était à créer.

Mais si la semence était bonne, combien était riche et féconde la terre à laquelle elle était confiée !

Un demi-siècle a suffi pour achever cette révolution, et, disons-le avec l'orgueil que donne le succès, qui reconnaîtrait dans l'israélite d'aujourd'hui, citoyen, magistrat, soldat, commerçant, artiste, le juif conspué d'autrefois ?

L'esclave n'est plus, il a fait place à l'homme libre.

Mais si la liberté a ses droits, elle a aussi ses légitimes exigences. La première de toutes, c'est, selon une auguste expression, de faire de nos enfants des *hommes* possédant, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent, le sentiment le plus vif de la dignité humaine. L'instruction laïque, une bonne et saine éducation religieuse, sont les moyens les plus propres à hâter ce résultat.

C'est sous l'inspiration de ces grandes vérités que des hommes vraiment libéraux ont fondé ces écoles, ces établissements d'éducation professionnelle d'où nos enfants sortent chaque année, laborieux ouvriers, honnêtes artisans, citoyens utiles à la patrie.

Mais tant d'efforts resteraient stériles si vous, chers enfants, n'y répondiez pas par un travail soutenu, par une application constante à vos devoirs, par votre docilité et votre obéissance à vos maîtres, et si vos familles ne nous secondaient pas par les encouragements et les exhortations que vous avez le droit d'attendre d'elles. La famille est l'agent civilisateur par excellence ; sans elle nous ne pouvons rien sur la direction morale à donner à vos jeunes intelligences. Ce n'est pas trop, croyez-le bien, messieurs, que tous ces efforts com-

binés pour élever à son plus haut niveau de moralité les descendants d'une race qui dans l'histoire de l'humanité a joué, au point de vue des idées religieuses, le plus grand rôle que la Providence ait pu assigner à un peuple, d'une race qui fut dans le passé l'expression incarnée de l'idée monothéiste, comme elle en est le dépositaire dans l'avenir.

Un des plus grands empereurs de la Rome ancienne donnait, sur son lit de mort, pour mot d'ordre à sa garde, cette superbe parole : « *Travaillons (laboremus).* » Que ce soit pour nous aussi notre mot de ralliement. Nous qui sommes tous fiers, et à juste titre, d'appartenir à une croyance essentiellement spiritualiste, qui ne demande à notre raison ni asservissement ni abdication, qui nous grandit à nos propres yeux en glorifiant la liberté de la pensée, qui est comme un reflet de la liberté de Dieu, *travaillons*, tous tant que nous sommes, petits et grands, au développement moral de nos enfants; inculquons-leur des sentiments élevés: disons-leur que le vrai bonheur réside non dans la satisfaction avide des appétits matériels, dans l'acquisition des richesses, dans le développement du luxe en tout genre, mais dans une vie modeste, honnête, dans la pratique de la vertu; et disons-leur surtout que notre religion enseigne toutes ces choses-là: le salut et la grandeur d'Israël sont à ce prix!

---

## ÉCOLE ISRAËLITE D'ARTS ET MÉTIERS

A ALGER.

(Extrait de *l'Impartial algérien* du 16 septembre.)

Jeudi dernier a eu lieu, dans l'une des salles de la mairie et après autorisation préalable que M. le préfet s'est empressé d'accorder, la réunion préparatoire d'où devait sortir la constitution en principe d'une école de travail. L'assemblée était présidée par M. Honel, avocat à la Cour, qui n'a pas eu de peine à faire comprendre aux indigènes quel puissant intérêt s'attache pour eux à la création et à la prospérité d'une institution de cette nature. Arracher les enfants à la misère et à la rue, leur donner avec l'instruction religieuse et morale des principes d'ordre, de propreté, d'exactitude, et, par-dessus tout, les mettre à même de demander au travail les moyens de subvenir aux nécessités de leur famille et de pourvoir à leurs propres besoins, ce programme n'avait pas besoin d'être chaleureusement soutenu pour obtenir l'approbation de toute l'assistance. Le principe de l'institution voté, le président procéda à la lecture des statuts provisoires qu'il avait élaborés et qui seront dans une séance ultérieure l'objet d'une discussion sérieuse de la part des adhérents et souscripteurs. Ces statuts ne se composant que de quelques articles, nous les publions :

**But de l'École.**

Article 1<sup>er</sup>. — L'école israélite d'arts et métiers de l'Algérie a pour but d'arriver à l'extinction graduelle du paupérisme, d'arracher les jeunes enfants à la vie de mendicité et de vagabondage à laquelle ils semblaient comme fatalement condamnés jusqu'à ce jour, de leur donner une éducation professionnelle qui leur permette de rompre avec les habitudes de trafic et de commerce interlope trop généralement répandues, et de vivre honorablement du produit d'un travail manuel.

Dès que les ressources suffiront, l'administration de l'école s'efforcera de diriger particulièrement les élèves vers l'agriculture, qui en fera des hommes honnêtes et actifs, utiles à leur pays, à leurs concitoyens et à eux-mêmes.

**Administration.**

Art. 2. — L'administration de l'école est confiée à un comité composé de dix souscripteurs ou donateurs, qui nomment entre eux un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Les six autres membres feront à tour de rôle le service d'inspection.

M. le grand rabbin d'Alger sera président honoraire et MM. les grands rabbins d'Oran et de Constantine membres honoraires du comité, avec voix consultative et faculté d'assister à toutes les réunions.

Trois rabbins indigènes seront adjoints au comité.

Art. 3. — Les administrateurs seront nommés pour cinq ans par M. le préfet d'Alger sur la proposition du Consistoire.

À l'expiration des cinq années, ils pourront être nommés pour une nouvelle période, et ainsi de suite.

Art. 4. — Un règlement intérieur déterminera les attributions de chaque membre du comité.

**Admission des Élèves.**

Art. 5. — L'école spécialement créée pour les enfants indigents, admet aussi des élèves payants, mais à des conditions qui seront ultérieurement fixées.

Art. 6. — Pourront seuls être admis les enfants qui auront douze ans au moins et quinze au plus.

Les demandes d'admission devront être adressées au président un mois au moins avant les époques des examens, et être accompagnées :

1<sup>o</sup> D'un extrait de naissance ;

2<sup>o</sup> D'un certificat d'indigence délivré par l'autorité compétente ;

3<sup>o</sup> D'un certificat signé par un docteur en médecine constatant que le porteur n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou incurable.

Art. 7. — Aux époques fixées, les candidats subiront un examen en présence de trois membres du comité et de deux professeurs de l'école.

L'examen portera sur la lecture et l'écriture tant française qu'hébraïque, sur l'orthographe et les quatre premières règles de l'arithmétique.

Art. 8. — Les admissions se feront en raison des places vacantes.

Dans le cas où se présenteraient à la fois des élèves payants et des enfants indigents, les admissions se feront, toutes conditions d'ailleurs égales, moitié parmi les uns et moitié parmi les autres.

#### De l'enseignement.

Art. 9. — Instruction religieuse et morale, orthographe française et hébraïque, calcul, notions d'algèbre, dessins linéaire et académique, histoire et géographie, tenue des livres, telles sont les matières enseignées aux élèves pendant le temps qu'ils passeront à l'école et en dehors des heures consacrées aux travaux dans les ateliers ou aux professions manuelles.

Art. 10. — Dès que les circonstances le permettront, un cours spécial sera organisé pour les élèves qui voudront se consacrer à l'agriculture.

Art. 11. — La durée du séjour de chaque élève à l'école ne pourra être inférieure à trois ans ni excéder quatre années ; une exception pourra être faite en faveur de ceux qui se livreront exclusivement aux travaux agricoles.

Art. 12. — Il y aura un directeur qui résidera à l'école, et qui sera, autant que possible, chargé d'une matière à enseigner.

Il surveillera les élèves, assistera à leurs repas et à leurs récréations, s'occupera de tous les détails d'aménagement de l'école, de la nourriture, de l'habillement, des réparations, en un mot, remplira les fonctions de régisseur et d'économe.

Art. 13. — Le comité d'administration engagera le nombre de professeurs et maîtres qu'exigera la bonne marche de l'institution et que comportera la situation financière.

Art. 14. — Un règlement spécial fixera les heures et la durée des cours, les matières à enseigner par chaque professeur et les dispositions disciplinaires.

#### Dispositions générales.

Art. 15. — Le Comité traitera avec un médecin qui sera chargé du service médical et sanitaire de l'établissement.

Art. 16. — Tout ce qui se rattachera à l'uniforme des élèves, à la discipline intérieure et extérieure, aux heures de récréation, aux jours de sortie, etc., fera l'objet de règlements spéciaux.

Art. 17. — Pour faire face aux frais et dépenses de toute nature qu'entraîneront la création et le fonctionnement de l'école, le comité compte sur la sollicitude du gouvernement de l'Empereur, sur la bienveillance de S. Exc. le maréchal gouverneur de l'Algérie et des autres autorités de la colonie, sur le concours efficace et constant des Consistoires d'Alger, de Constantine et d'Oran, sur l'appui de tous les israélites algériens et européens, et sur la générosité et l'esprit philanthropique des hommes de tous cultes et de toute nationalité.

Art. 18. — Dès que l'école fonctionnera régulièrement, des élèves appartenant à toutes religions pourront être autorisés par le comité à en suivre les cours en se conformant aux conditions qui seront prescrites.

Art. 19. — Lorsque tous les services auront été organisés et que le comité aura acquis la conviction que les ressources réalisées et celles éven-

tuelles seront de nature à assurer l'avenir de l'institution, les présents status seront soumis à la sanction du maréchal gouverneur général pour arriver à faire déclarer établissement d'utilité publique l'École israélite des arts et métiers de l'Algérie.

Immédiatement après cette lecture, qui a paru satisfaire l'assistance, les premières souscriptions ont été recueillies : elles ont produit un chiffre assez considérable. Nous publierons prochainement la liste des souscripteurs et le montant de chaque souscription, en invitant les hommes bien pensant de tous les cultes à donner une marque de sympathie à une œuvre éminemment philanthropique, et la presse locale à la soutenir de son puissant et bienfaisant concours.

AUG. FLEURIEL.

---

## MISSION EN ABYSSINIE.

On se rappelle que l'*Alliance israélite universelle* a chargé M. le rabbin Joseph Halévy, d'Andrinople, de se rendre en Abyssinie pour étudier la vie religieuse et la position sociale des israélites de ce pays, connus sous le nom de Falashas, et souffrant, entre autres maux, la persécution prosélytique des missionnaires anglais.

Voici un rapport que M. Halévy vient d'adresser à l'*Alliance* :

Massouah, le ... octobre 1867.

Messieurs,

Vous avez déjà reçu ma lettre du mois passé, et vous savez que je me suis embarqué à Suakin, sur un bateau à voiles, pour aller à Massouah. Un vent contraire a retardé notre voyage; mais enfin nous y arrivâmes. A peine installé, je fis une visite à M. Munzinger, le consul français, qui voulut bien me donner quelques renseignements sur les contrées qu'il a parcourues. Malheureusement il n'a rien pu me dire de nouveau sur les Falashas. De même les prêtres de la mission catholique, qui avaient séjourné plusieurs années en Abyssinie, ne pouvaient me dire autre chose que l'existence de colonies juives au delà du Taccazzé. Ils me racontaient que quand ils bâtirent leur église, il y a sept ans, ils étaient obligés de ramener deux maçons falashas parce que les maçons chrétiens et musulmans ne pouvaient pas mener l'ouvrage. Les prêtres ne peuvent pas assez louer la probité et le profond sentiment religieux de ces juifs-là. Par les excursions que j'ai faites dans le Nord, où une partie du

peuple parle la langue agaou (Bélen), qui est émigré du Sud, je vins à savoir que les Falashas parlent la langue agaou entre eux, et qu'ils parlent l'amhara avec leurs voisins chrétiens. La langue agaou paraît avoir été la langue des indigènes avant l'immigration du peuple Gueez (Éthiopiens sémitiques), et il y a lieu de supposer que l'arrivée des juifs en Abyssinie a devancé celle de la nation dominante. Des recherches ultérieures jetteront peut-être quelque lumière sur ce problème historique.

En retournant à Massouah, j'ai été informé que deux jeunes Falashas, convertis par la mission anglaise et exilés par le Négous Théodoros, se trouvaient là. J'ai fait leur connaissance. Malgré leur couleur bien foncée, on reconnaît facilement le type juif, mais ils sont si ignorants qu'on ne peut presque rien apprendre d'eux sur leurs usages particuliers. Le moins ignorant d'eux, qui se dit être le fils d'un grand prêtre, m'a dicté un petit hymne en gueez et en agaou, qui se trouve dans la prière du matin. Les juifs abyssins ont conservé l'usage des Métourgueman : d'abord ils chantent un hymne ou un psaume en gueez et en agaou, et puis ils le traduisent dans la langue vulgaire, afin que le peuple le comprenne. Voici la traduction de l'hymne dont je viens de parler :

« Exauce, ô Éternel, ma prière ; exauce, ô Éternel, la voix de ma supplique. Par ta grande force, ô Éternel, tu nous as tirés de l'Égypte. Tu nous a nourris dans le désert ; tu nous as guidés par une colonne de nuée le jour et par une colonne de feu la nuit. Qui est semblable à toi, à toi qui es révérend dans l'assemblée des saints (anges) ? Quel Dieu est comme notre Dieu ? Tu existes toujours et tes années n'ont pas de fin. Éternel, rappelle-toi le pacte de la loi de Moïse que tu as ordonnée sur le Horeb. Louez Dieu dans tous les siècles. Amen. »

Je vous écris cette lettre près des ruines de l'ancienne Adulis, située à cinq lieues plus au sud de Massouah. J'habite une cabane au milieu d'une plaine déserte, au devant du camp indien que les Anglais viennent d'établir. Je suis décidé de suivre l'expédition anglaise jusqu'à l'intérieur. J'aurai encore à attendre bien longtemps, vu la lenteur des Anglais, mais il n'y a pas d'autre moyen, puisque le pays est en pleine insurrection et que toute communication est devenue impossible. Cependant les souffrances que l'on doit supporter dans cette terre aride sont tout à fait inconcevables en Europe. Le pain manque depuis un mois ; je mange du dourra cuit en eau fangeuse, dont l'odeur nauséabonde révolte les nerfs. Les gens du pays ne connaissent pas la petite monnaie, ils se font payer la moindre des

choses en falaris (écus Marie-Thérèse) ; ainsi une livre de viande ou d'huile ne coûte pas moins de 5 à 6 fr. Pourtant je suis content et joyeux, parce que j'espère résoudre le problème de mon voyage pendant le cours de l'hiver. Enfin, grâce à Dieu, je me porte bien, malgré le climat ; à cette heure-ci, deux heures du soir, nous avons 45 degrés Réaumur de chaleur, tandis que les nuits sont froides.

Je vous prie de m'adresser une lettre où vous me proposerez la solution de certaines questions qui peuvent intéresser votre Société ; vous aurez la bonté de me faire savoir la décision du Comité de Londres par rapport à mon voyage en Chine.

M. Munzinger, le consul de France, me fera parvenir les lettres qui seront arrivées à Massouah, à mon adresse.

Veillez agréer, messieurs, l'assurance de mes respects et soyez sûrs de mon parfait dévouement.

*Signé : JOSEPH HALÉVY.*

---

## ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE

DES

## OBSERVATEURS DU SABBAT

(שומרי שבת)

Approuvée par ordonnance de S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur,  
en date du 9 octobre 1867.

---

**Article premier.** — Il est formé à Paris une association d'israélites ayant pour but de prêter, selon son pouvoir, un appui efficace aux coreligionnaires qui désirent trouver du travail tout en observant le repos du sabbat et des fêtes.

**Art. 2.** — Pour éviter des déplacements qui pourraient tourner au désavantage des demandeurs, l'association n'accordera son concours aux personnes n'habitant pas Paris que lorsque leur demande, formulée par écrit et envoyée par elles avant leur départ de leur pays, aura été agréée par le bureau.

**Art. 3.** — Le nombre des souscripteurs est illimité.

**Art. 4.** — La direction de la Société est confiée à treize membres



fondateurs. Le but de l'œuvre exige naturellement que ces membres soient eux-mêmes שומרי שבת (observateurs du sabbat).

Art. 5. — Ces treize membres forment le bureau de la Société, composé ainsi qu'il suit : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, neuf membres.

Art. 6. — Dans l'intérêt de l'œuvre, la durée des fonctions du bureau est illimitée; le bureau suppléera aux vacances par la nomination de nouveaux membres choisis par lui.

Art. 7. — Toute demande, soit d'admission, soit d'appui, devra être adressée au bureau.

Art. 8. — Une liste permanente sur laquelle seront inscrites les places vacantes qui seraient à la connaissance soit des membres du bureau, soit des souscripteurs, sera dressée au siège de la Société.

Art. 9. — Lorsqu'un postulant se présentera pour réclamer l'appui de la Société, après que les renseignements les plus sérieux pris sur lui auront été jugés satisfaisants, un membre du bureau, désigné à tour de rôle, sera chargé de lui procurer un emploi.

Art. 10. — Le bureau se réunit mensuellement pour statuer sur les diverses demandes.

Art. 11. — Il y aura annuellement deux assemblées générales auxquelles seront convoqués tous les souscripteurs.

Art. 12. — La cotisation est fixée au minimum de 6 francs par an.

Art. 13. — Les fonds provenant des cotisations sont destinés à parer aux éventualités qui pourraient surgir pour la bonne réussite de l'œuvre, et qui sont laissées à l'appréciation du bureau.

Art. 14 et dernier. — En cas de dissolution, les fonds restant en caisse seront versés moitié pour l'école de travail, moitié pour l'œuvre dite חכנות כלל.

---

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

### *Président d'honneur,*

M. le rabbin ISIDOR, grand rabbin du Consistoire central.

MM. Bernard MERZBACH, 94, rue du Temple, *président*.

Prosper I. COHEN, 4, rue des Enfants-Rouges, *vice-président*.

Marc LEVY, 4, rue du Mail, *trésorier*.

M. Henry S. LEVY, 23, rue Charlot, *secrétaire*.

## INAUGURATION D'UN ORATOIRE ISRAËLITE

## A LA VILLETTE.

Nous avons annoncé dernièrement la consécration d'une petite synagogue édiflée dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris par la Société dite *la Mission d'Israël*. M. le président de cette association religieuse nous a adressé à ce sujet la lettre suivante :

Paris, le 28 octobre 1867.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens très-tardivement répondre à votre gracieuse lettre en date du 27 du mois écoulé, dans laquelle vous exprimiez le désir de connaître quelques détails sur l'inauguration de notre oratoire. Je regrette fort que vous n'avez pu assister à cette solennité, d'autant plus que c'est votre état de souffrance qui vous en a empêché.

Vous savez sans doute que M. le grand rabbin Isidor nous a fait l'honneur de rehausser par sa présence l'éclat de cette fête religieuse; il y a prononcé un discours qui a été écouté avec beaucoup d'attention, et a vivement impressionné tout l'auditoire, composé d'environ trois cents personnes.

C'est un jeune ministre officiant de Rosheim (Alsace), actuellement à Paris, que nous avons prié de se charger de la partie du chant, et qui s'en est acquitté à la grande satisfaction de tous les assistants.

Après le discours de M. le grand rabbin, une quête a été faite pour les indigents et dont le produit a été distribué en partie à des pauvres israélites, et en partie versé à la caisse de bienfaisance du 19<sup>e</sup> arrondissement.

Nous nous estimons tous très-heureux de ce qu'enfin nous possédons un oratoire; nous renaissions à cette existence si agréable dont nous avons conservé de si fidèles souvenirs, celle que nous menions lorsque nous habitions sous le toit paternel, les uns en Alsace, les autres en Lorraine; nous retrouvons l'observation du samedi et la célébration de nos si belles fêtes à certaines époques de l'année; nous vivons maintenant en communauté, tandis qu'auparavant nous vivions isolément. Notre Société, *la Mission d'Israël*, compte aujourd'hui soixante-dix membres actifs, plusieurs membres

honoraires, et aussi une vingtaine de personnes non sociétaires qui louent des places dans notre oratoire.

Ce petit temple que nous venons de fonder est un lien qui nous rattache tous ensemble et fait de tous les israélites du 49<sup>e</sup> arrondissement une grande famille dont les membres viennent de se reconnaître, qui s'aiment et s'estiment, vivent entre eux dans un accord parfait; et comme l'union fait la force, tout porte à croire que notre jeune communauté se consolidera, se maintiendra et se perpétuera. Tels sont nos vœux les plus chers.

Veillez, monsieur le Rédacteur, etc.

J. COHEN.

## CORRESPONDANCE.

Bouxwiller, le 17 novembre 1867.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de l'*Univers* du présent mois, vous publiez la suite du travail intéressant de M. le rabbin de Hattstatt, accompagnée d'une note où l'auteur s'arrête sur les difficultés que présente la prière de *Rezeh* dans les mots *ואישי ישראל* et les termes *ברצון באהבה*, et que vous cherchez à résoudre par une ingénieuse explication dans une note juxtaposée. On se méprend, selon moi, sur le sens de cette formule en la prenant pour une invocation à Dieu d'agréer les holocaustes, qui effectivement n'existent pas de nos jours, et l'explication que vous en donnez ne me paraît pas encore satisfaisante, vu que l'on ne trouve nulle part le mot *אישי* avoir le sens de jeûnes et d'abstinences.

La difficulté disparaît si l'on fait rapporter ces mots et les suivants à la phrase précédente *אז היבחרה וישוב אז היבחרה*, qui est une prière pour la restauration du culte des sacrifices dans le temple de Jérusalem, qui désormais ne doit plus être interrompu; le mot *תקבל* qui est au futur indique du reste la vérité de cette interprétation. Les termes *ברצון באהבה*, n'étant pas synonymes, il n'y a qu'omission du premier conjonctif qu'il faut suppléer, omission qui se rencontre très-fréquemment dans l'Écriture sainte. La construction régulière en serait: *ואישי ישראל ותפלהם תקבל באהבה וברצון וכו'*

« Rétablis le culte des sacrifices dans ton temple, et tu y recevras alors avec « bienveillance et affection les holocaustes des israélites et leurs prières, et le « culte de ton peuple Israël t'y sera toujours agréable, etc. »

Dans l'attente que vous voudrez bien insérer la présente dans votre prochain numéro, je vous prie d'agréer l'assurance de ma très-haute considération.

J. WOLFF, rabbin (1).

(1) Le vénérable grand rabbin de Corfou (Grèce), M. Isaac Tedeschi, nous a fait parvenir une explication analogue. S. B.

## NOUVELLES DIVERSES.

## INTÉRIEUR.

Par décret impérial du 22 septembre 1867, le Consistoire israélite de Nancy est autorisé à accepter le legs du sieur Brisac fait aux pauvres de Lunéville (Meurthe).

— Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, en date du 9 novembre 1867, l'élection de M. Weill (Emanuel) comme rabbin à Versailles, place créée par décret du 16 septembre, est approuvée.

— *L'Exposé de la situation de l'empire* contient, au chapitre *Culte*, le passage suivant :

« L'organisation du culte protestant et du culte israélite a reçu en Algérie des modifications qui permettent aux protestants et aux israélites, tant colons qu'indigènes, des trois provinces, d'intervenir plus directement qu'auparavant dans l'administration et la surveillance de leurs affaires ecclésiastiques. Les deux décrets qui ont accompli ces améliorations ont été accueillis avec une satisfaction unanime.

« En France, les trois cultes non catholiques ont vu s'accroître le nombre de leurs temples, de leurs pasteurs et de leurs rabbins dans la proportion des augmentations de crédit portées au budget en vue d'une juste extension des services. »

— Nous apprenons que MM. Albert Cohn, Joseph Cohen et le docteur Sée sont proposés pour représenter les trois circonscriptions algériennes au sein du Consistoire central.

— Le service funèbre célébré le soir au temple consistorial de Paris, brillamment éclairé, en l'honneur du grand rabbin Klein, a été fort solennel. Le Consistoire départemental, des représentants de toutes les administrations de la communauté, le séminaire rabbinique et beaucoup de notabilités israélites y ont assisté. Le discours de M. le grand rabbin Isidor a eu un vrai succès et a fait verser bien des larmes. Il a donné lecture, à l'attendrissement de tous, de l'épithape modeste suivante que feu le grand rabbin de Colmar a composée lui-même pour sa tombe :

« Ci-gît le rabbin Salomon Wolf, fils de Réuben Moïse Klein, grand rabbin de la circonscription du Haut-Rhin. Tous ses efforts

tendaient à entretenir les remparts de notre sainte religion et à enfermer les brèches. » מ"ט מר"ח שלמה וואלף בן כ"ח ראובן משה קליין רב . דגליל כליון רחיון כל מגמחו היתה לגדר גדר ולעמוד במרחק לכוונת אמונתו הקדושה.

Cette touchante cérémonie a été un hommage éclatant rendu aux saintes vertus et à la science éminente de l'illustre défunt, peut-être aussi à ses principes religieux dont tout le monde a dû vénérer et admirer la sincérité et la force inébranlable.

M. le grand rabbin Isidor a également consacré d'éloquentes paroles de souvenir au grand rabbin Rappoport, de Prague; il a nommé *Salomon Ulmann, Salomon Munk, Salomon Rappoport et Salomon Klein.*

— L'empereur d'Autriche a nommé M. le baron James de Rothschild grand-croix de la Couronne de fer, et MM. les barons Alphonse et Gustave commandeurs de l'ordre de François-Joseph.

— M. J. Cohen, rédacteur du journal *la France*, a été nommé par l'empereur d'Autriche chevalier de l'ordre de François-Joseph.

— A l'audience de rentrée de la Cour de cassation, notre éminent coreligionnaire M. Bedarrides, avocat général, a prononcé le discours d'usage et a pris pour texte « l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont les principes de toutes les lois. »

— Les dons suivants ont été faits aux institutions charitables de la communauté israélite de Paris pendant le mois écoulé :

De M. Joseph Morpurgo, de Trieste, 100 fr.; M. A. N. Oppenheimer, 300 fr.; M. Ach. Dreyfus, M<sup>me</sup> Dreyfus mère et Anspach, 400 fr.; M<sup>me</sup> veuve Emerique mère, 300 fr.; M. le baron Gustave de Rothschild, 500 fr.; M<sup>me</sup> la baronne Gustave de Rothschild, 700 fr.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 100 fr.; M. S. D. Warburg, 150 fr.; M. Merton, 100 fr.; M. Paraf Javal, 100 fr.; M. Bloq, de Toul, 100 fr.; M. le baron A. de Rothschild, 100 fr.; M. Anspach, 160 fr.; MM. Ernest et Henri Hendlé, 400 fr.; M. Albert Cohn, 150 fr.; la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie, 500 fr.; M. Beyfus, 100 fr.; la Société des *Enfants de Japhet*, 200 fr.

Dons faits en faveur des indigents de la Palestine :

D'un anonyme à Reims, 400 fr.; du grand rabbin Lœw, de Szedgin, au nom de M. Léopold Goldschmidt, 25 florins (1).

(1) Dans la dernière liste des dons charitables (*Univers* de novembre, p. 138) il s'est glissé une erreur : on a imprimé M. De Bloqué au lieu de D. Bloqué, deux obligations de l'emprunt consistorial. — Ce don est un souvenir de feu M. Achille Franck, neveu de M. Bloqué, jeune israélite fort distingué par ses vertus et ses brillantes qualités et dont la mort prématurée a laissé d'unanimes regrets.

— M. le baron James de Rothschild vient de mettre à la disposition de l'administration de l'assistance publique trente mille bons d'un kilogramme de pain, pour être distribués aux pauvres de Paris.

— L'assemblée générale de l'*Alliance israélite universelle* est fixée au 19 décembre prochain.

— L'espace nous a manqué pour reproduire les renseignements que nous avons reçus sur la célébration des fêtes de Tischri dans diverses grandes communautés de France. Le rapport qu'on a bien voulu nous adresser du temple de Marseille a surtout été des plus satisfaisants. Les offices divins y ont été célébrés avec une véritable magnificence et ont produit une puissante et sainte édification dans le cœur des fidèles. Les discours de M. le grand rabbin ont obtenu un succès extraordinaire, et les officiants ont bien rempli leurs devoirs. L'ordre et une dignité parfaite ont constamment régné dans la maison de Dieu. Généralement, la communauté israélite de Marseille semble être entrée dans une nouvelle ère de prospérité et d'élévation. Le judaïsme français ne peut que se réjouir de cet heureux état de choses.

— On nous écrit encore de Marseille :

« Notre Consistoire est reconstitué très-convenablement. Les nouveaux membres qui vont en faire partie sont en parfaite communauté d'idées avec les membres anciens. Les électeurs les ont choisis parce qu'ils les ont vus à l'œuvre. Ce ne sont pas des néophytes ; ils apporteront chacun une somme d'intelligence au-dessus de la moyenne, du zèle et du dévouement. Ils ont appartenu à l'administration du temple, et ils ont rempli leurs fonctions avec une rare capacité et à la satisfaction de la communauté. »

— Un jeune ministre officiant de Bayonne, M. Albert Mendes, a officié dernièrement, le vendredi soir et le samedi matin, au temple portugais de Paris. Il a eu un vrai succès ; sa belle voix, son excellente prononciation et la dignité de sa personne ont favorablement impressionné l'assemblée.

— On lit dans le *Courrier de la Gironde* :

« Nous apprenons avec intérêt, par une note qui nous est communiquée, que l'un de nos publicistes girondins, M. E. Gallès, qui a récemment dédié une ode à S. M. l'empereur de Russie, sur l'attentat de Boulogne, vient d'avoir l'insigne honneur de recevoir à ce sujet une lettre de louanges de S. S. le pape Pie IX, par les mains de l'éminentissime cardinal Antonelli.

« On sait que déjà cet écrivain a reçu, pour le même sujet, une lettre de M. le président de l'Académie française, lui annonçant que des ordres ont été donnés pour que son œuvre soit religieusement déposée dans la bibliothèque des quarante immortels.

« Nous apprenons ces circonstances avec sympathie, par suite d'une petite indiscretion, certains d'être agréables à nos lecteurs, car les succès littéraires de l'un de nos compatriotes rejouissent naturellement sur les hommes de lettres de notre presse locale, comme sur la cité entière. »

— On demande pour Nice (Alpes-Maritimes) un instituteur muni des diplômes nécessaires pour diriger une école de jeunes israélites, et pour leur enseigner la langue hébraïque (prononciation portugaise), la langue française et tout ce qui se rattache aux cours des écoles primaires.

S'adresser, pour renseignements, à M. J. Puget, rue Victor, à Nice.

#### GRANDE-BRETAGNE.

On écrit de Londres :

« Sir Moses Montefiore, qui a fait beaucoup de bien à la ville de Ramsgate, près de laquelle il possède un domaine, a reçu de cette ville une députation, envoyée par un nombreux *meeting* de citoyens, pour lui exprimer les hommages et les sympathies de tous les habitants à l'occasion de son récent voyage en Roumanie, et leur joie de son heureux retour. La députation a eu en même temps pour mission de demander à l'illustre philanthrope son consentement au désir de la cité à ce que son portrait, peint aux frais de la commune, soit placé dans une salle de l'hôtel de ville. »

— *L'Univers illustré*, de Paris, a publié un portrait assez réussi et une notice biographique de sir Moses Montefiore.

— Nous apprenons, dit le *Jewish Chronicle*, que le *British Museum* a l'intention d'envoyer avec l'expédition d'Abyssinie M. Deutsch, un de ses savants employés. Ce monsieur est un de nos coreligionnaires et est versé dans la littérature hébraïque et rabbinique. Nous n'avons aucun doute que les Falashas seront une de ses principales et plus sérieuses études.

On sait que le peuple abyssin croit que le roi Théodoros est issu du roi Salomon et de la reine Séba.

— Nous avons, dans le numéro d'octobre dernier, annoncé, d'après *la Presse*, de Vienne, que sir Moses Montefiore, pendant son

court séjour dans la capitale d'Autriche, avait conçu le plan de fonder en Angleterre un grand établissement d'enseignement religieux, et avait chargé le grand rabbin de Vienne de la préparation des détails et du projet des statuts.

Ces renseignements manquent d'exactitude. Le projet de fonder, à Ramsgate, un collège israélite sous le nom de *אגודת ישראל*, est depuis longtemps arrêté par sir Moses Montefiore, et il a chargé le savant orientaliste le docteur Løwe d'en rédiger les statuts. Ces statuts, que nous nous proposons de publier prochainement, ont été enregistrés à la chancellerie du gouvernement anglais le 26 février 1866.

#### POLOGNE.

On mande de Lemberg, le 1<sup>er</sup> novembre, au *Débat*, de Vienne :

« Le gouvernement russe commence déjà à s'occuper des juifs, afin de les transformer en Russes, conformément à la transformation uniforme de l'empire. En Lithuanie, Baranow fait faire le compte exact de la fortune de la communauté juive, et il faut s'attendre à la publication prochaine d'une ordonnance prescrivant la fusion de ces biens avec ceux des communes chrétiennes ; en outre, les communes juives seront réunies aux communes chrétiennes, et on prendra soin que, dans les conseils municipaux, la fraction juive ne puisse avoir la majorité des voix. Des écoles juives dans lesquelles l'enseignement se fait en russe ont déjà été ouvertes à Grodno, Vilna, Kovno et Minsk. »

— On écrit de Varsovie :

« Les établissements mixtes d'enseignement supérieur où la langue russe est employée pour les leçons et destinée de préférence à la jeunesse israélite, ont excité par cela chez les juifs un préjugé, parce que l'instruction religieuse israélite et la langue hébraïque étaient jusqu'à présent exclues du programme d'étude. Pour remédier à cet inconvénient et satisfaire complètement aux besoins religieux des juifs, un gymnase de cette ville a été transformé exclusivement en établissement d'enseignement israélite, et placé sous la direction d'un rabbin de Wilna. Dans cette nouvelle école, non-seulement toutes les sciences, mais aussi la religion juive, sont enseignées en langue russe, et la Bible est également traduite en russe. Un collège juif complet sera, dit-on, fondé ici sur ce modèle, destiné principalement à l'éducation des talmudistes et des rabbins. La langue russe sera également introduite dans les écoles primaires israélites. On



voit par ces nouvelles mesures que le gouvernement songe avant tout à la russification de la population juive, qui s'y prête avec résignation. »

#### TURQUIE.

On nous écrit d'Andrinople :

« L'installation de M. Félix Bloch, rabbin, en qualité de directeur de l'école israélite, s'est faite avec une grande solennité. Le gouverneur de la ville avec tous les hauts fonctionnaires, le général de division avec tout son état-major, les consuls de toutes les puissances, les évêques musulman, grec, catholique et arménien, enfin tous les notables des différents cultes ont assisté à cette cérémonie. Le général de division a bien voulu envoyer la musique militaire, et les élèves ont chanté en turc et en espagnol. M. Bloch a prononcé un discours dont les journaux espagnols et français de Constantinople ont fait l'éloge. M. de Courtois, consul français, a répondu à ce discours par des paroles très-flatteuses pour l'orateur. Il a exprimé le vœu de voir s'élever, à côté d'une école de garçons, une école de filles.

« La première éducation doit venir de la mère, et quelle est la femme en Turquie qui sait donner autre chose à l'enfant qu'elle a mis au monde que la nourriture matérielle? »

« M. le gouverneur, qui est pour ainsi dire le roi de la ville, a daigné lui-même prononcer un discours en turc :

« Il est heureux de voir, a-t-il dit, que les israélites de la ville comprennent si bien les idées éclairées de S. M. le Sultan. Il honorerait toujours cette institution et la personne qui la dirige de sa protection, et il désire que les autres cultes imitent le bel exemple donné par les israélites, et que comme eux ils fondent des écoles. »

« On voit une fois de plus que les sentiments de la tolérance la plus large règnent dans certaines parties de la Turquie. En France même, les israélites ne jouissent peut-être pas de la considération publique comme en Turquie, du moins comme dans cette partie de l'empire ottoman. Nos frères sont considérés, sont libres; mais malheureusement ils sont encore arriérés. Ce sont pour la plupart des intelligences d'élite qui méritent d'être polies et cultivées. »

— On écrit de Constantinople :

« Une jeune fille appartenant à une honorable famille turque s'est récemment convertie au judaïsme et a épousé un israélite. Un pareil fait ne s'était jamais produit à Constantinople. » (*Israélite.*)

## AUTRICHE.

L'empereur d'Autriche a nommé un israélite chambellan à sa cour. C'est M. Juda Klazko, de Vilna, un grand savant habitant Paris depuis dix-huit ans et remplissant les fonctions de secrétaire du prince Czartoriski.

— La cantatrice Fanny Conti, attachée au théâtre de Pesth, va passer au judaïsme pour pouvoir se marier avec le chanteur d'opéra Danolky. Par contre, une sœur de son futur époux, également artiste d'opéra, s'est convertie au christianisme il y a quelques semaines, à cause de son mariage avec un chanteur du théâtre de Stettin. Ces gens-là, dit *l'Israélite* à qui nous empruntons cette nouvelle, changent de religion comme on change de chemise.

— Le président du conseil des ministres de Hongrie a déposé hier sur le bureau de la chambre des députés de Pesth un projet de loi tendant à accorder dans toute son étendue l'exercice des droits civils et politiques aux sujets du royaume appartenant à la religion israélite, et à abolir les ordonnances antérieures qui se trouveraient en opposition avec ce programme. Les députés ont accueilli la proposition du comte Andrassy avec des marques générales de satisfaction.

## ALLEMAGNE.

Le roi de Prusse a nommé M. le baron Meyer Charles de Rothschild, à Francfort, membre de la chambre des seigneurs à vie.

## AMÉRIQUE.

*L'Israélite* emprunte à un journal de Californie, du 16 septembre, le fait suivant :

« La semaine dernière, des invitations furent envoyées aux amis de M. Danziger, de San-Francisco, ainsi qu'à beaucoup de membres de l'armée, pour assister à la cérémonie de la circoncision de ses trois enfants jumeaux. Bien avant l'heure, la synagogue était entourée d'une foule de monde attirée par la curiosité; l'intérieur en était rempli, surtout les galeries des dames. On remarquait le général Mac Doweck et John Couness, ainsi que le gouverneur M. St'Enry Haight, venus pour voir la cérémonie; il y avait aussi des membres des so-

ciétés de bienfaisance israélites. Les opérations ont été faites selon les vraies prescriptions du judaïsme. Les enfants ont reçu les noms suivants : le premier, *Abraham Lincoln* Danziger ; le second, *Andrew Johnson* Danziger ; et le troisième, *John Couness* Danziger. Un médaillon d'or fut attaché au cou de chaque enfant ; ces médaillons, cadeau de la Loge du Progrès, valent au moins cent cinquante dollars. »

Pour toutes les nouvelles diverses :  
S. BLOCH.

---

## ANNONCES.

Une école vient d'être fondée par l'*Alliance israélite universelle* à Larisse, en Turquie. Le traitement du directeur est de 2,500 fr. Les candidats à cette place sont priés de se faire connaître dans le plus bref délai, et d'adresser les pièces à l'appui de leur candidature au secrétariat de l'*Alliance israélite universelle*, 23, rue d'Enghien.

Le Consistoire de Nancy vient de publier l'avis suivant :

« L'ancien cimetière israélite de Nancy, fermé depuis vingt-cinq ans, vient d'être en partie acquis par la ville de Nancy par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

« Les corps qui y reposent devant être inhumés, leur translation dans le cimetière de Préville aura lieu sous la direction de M. le grand rabbin, et conformément aux prescriptions religieuses exigées en pareil cas.

« Les personnes qui désirent assister aux exhumations, et faire prendre des dispositions particulières, sont invitées à s'adresser à cet effet, *jusqu'au 15 décembre prochain*, au sieur Hermann Moysse, surveillant du temple israélite de Nancy, y demeurant, rue des Artisans, 6.

« Le Président,  
« SALOMON LÉVYLIER. »

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 5. — JANVIER 1868;

---

### BULLETIN.

La Sidra de cette semaine (וייגט) raconte que Joseph, l'immortel fils de Jacob, par sa sagesse et sa prévoyance merveilleuse, a pu nourrir pendant sept ans toute l'Égypte et les pays voisins, et sauver de nombreuses populations des horreurs de la famine.

Israël a souvent été le père nourricier des peuples. Même au milieu de ceux qui, par intolérance, lui défendaient la possession et le travail de la terre, il a par son génie commercial et son courage combattu les disettes périodiques, en transportant des grains d'une contrée bénie par des récoltes abondantes, dans les contrées ravagées par l'ouragan, désolées par des « épis maigres et flétris par le vent d'est. » Souvent aussi, Israël, au péril de sa vie, a assuré aux armées en guerre leur subsistance sur les champs de bataille, dans les déserts brûlants de l'Afrique comme dans les steppes glacées du Nord. Il rendait ainsi au monde mille fois plus de services que s'il avait cultivé lui-même quelques arpents de terre. Joseph fut le pre-

mier fournisseur juif. Les Égyptiens, dans leur gratitude enthousiaste, lui dirent : « Tu nous rends la vie ! »

Mais, en donnant du pain aux sujets de Pharaon, Joseph n'oublia pas ses frères. Il leur dit : « C'est pour la conservation de votre vie que Dieu m'a envoyé devant vous ; car voilà deux ans que la famine règne dans ces contrées, et pendant cinq années encore il n'y aura ni labour ni moisson. Le seigneur m'a envoyé devant vous pour vous assurer des ressources dans le pays, et pour vous sauver la vie par une grande délivrance. » (Genèse, XLV, 5-7.)

Au moment où nous écrivons ces lignes, il y a aussi disette au milieu de nous. Même en France, dans ce pays béni qui, comme l'Égypte, mériterait le titre de « jardin de l'Éternel », la terre n'a pas donné la mesure ordinaire de ses produits, et l'année maigre et chétive du présent dévore les années pleines et grasses du passé. Ajoutons que si en Égypte les habitants souffrirent de l'insuffisance du blé, dans notre contrée les pauvres souffrent en plus des rigueurs de la saison. Que chacun de nous béni par le ciel des dons de la fortune se rappelle donc la noble conduite de Joseph, et, comme lui, dise à ses frères qui ont faim et qui ont froid : « Dieu m'a envoyé devant vous pour vous conserver la vie. » Les descendants d'Abraham sont « miséricordieux, fils de miséricordieux » ; ils s'efforcent avec une charité incomparable de panser les blessures des affligés et des malheureux, des veuves et des orphelins. Qu'ils redoublent donc d'amour du prochain et de fraternité religieuse, pour soulager les souffrances où sont plongés tant des nôtres qui n'osent même pas se plaindre et révéler leur misère. Qu'ils leur disent comme Joseph : « Ne vous affligez pas trop — אל תצברי —, car nous voilà, nous sommes envoyés par le Seigneur pour vous sauver ! » כִּי לְמַדְרֵי שְׁלֹחֵי אֱלֹהִים לְפָנֶיכֶם.

---

Nous venons de célébrer la fête de Hanouka, la glorieuse époque de notre histoire où le monde a vu une fois de plus nos pères se soumettre à tous les supplices, accepter toutes les morts, plutôt que de se prosterner devant les idoles d'Antiochus et de renier leur sainte foi. Mais aujourd'hui encore, dans ces temps si tristement marqués par leur impiété, leurs désertions et leurs apostasies, Israël fournit encore des preuves de sa fidélité à son Dieu et subit le martyre. Israël est toujours prêt à donner sa vie pour la vérité sinaïque.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ?

Les journaux ont rapporté dernièrement le fait suivant :

La cour martiale de Varsovie va bientôt juger un procès qui éveillera sans doute un intérêt général. Il s'agit d'un soldat démisionnaire qui vient de rentrer dans sa famille après vingt ans de service, et qui, d'après les lois publiées par l'empereur Nicolas sur l'enrôlement des enfants juifs dans les rangs de l'armée, a été enlevé à ses parents à l'âge de sept ans.

Tous les enfants israélites arrêtés de cette manière étaient en général immédiatement baptisés d'après le rite gréco-russe. Le soldat en question a aussi reçu le baptême à l'âge de sept ans ; mais aussitôt qu'il rentra dans le foyer domestique, il abandonna le christianisme et rentra dans le giron du judaïsme. Par conséquent, il est accusé d'apostasie, et comme il repousse toutes les persuasions et tous les dons au moyen desquels on s'efforce de le convertir, le malheureux sera condamné aux travaux forcés en Sibérie à perpétuité. L'accusé repousse, avec une énergie inébranlable, même la proposition de se reconnaître momentanément pour adhérent à la religion orthodoxe russe et d'émigrer ensuite à l'étranger, et il ne veut en aucune manière reconnaître le baptême qu'on lui a imposé dans son enfance.

---

Voilà notre gloire, notre orgueil, nous pourrions dire notre joie ; mais, hélas ! voici aussi le deuil d'Israël qui se prolonge, et ses larmes qui ne cessent de couler sur la perte de ses saints pasteurs. אֵיךְ נָשָׂא גְבוּרִים. A peine le grand rabbin Salomon Klein a-t-il été enlevé au ciel, que nous avons reçu la nouvelle de la mort subite du docteur Meisel, grand rabbin de Pesth. Il n'avait que cinquante-deux ans et venait, le 30 novembre dernier, de prononcer une oraison funèbre en l'honneur de feu le grand rabbin Rappoport, de Prague, lorsqu'il fut subitement frappé d'un coup d'apoplexie. C'était un savant distingué, un célèbre prédicateur, un travailleur infatigable, un ministre de Dieu fidèle à ses devoirs, doné de tous les précieux dons du cœur et de l'esprit. Il jouissait d'une considération publique immense, et à son convoi funèbre on remarquait, parmi les milliers d'assistants, les autorités et les représentants de la ville, des membres des deux chambres du Reichstag, des députations de plusieurs importantes communautés israélites hongroises. La mort de cet éminent pontife du judaïsme n'était pas seulement une profonde douleur pour nos coreligionnaires, mais aussi une vive afflic-

tion pour tout le pays, et on pouvait dire, comme aux funérailles de Jacob : אבל כבוד זה למצרים, « Voilà un grand deuil pour l'Égypte (1). »

Un service funèbre solennel a été célébré dans la synagogue orthodoxe de Francfort en l'honneur du grand rabbin Klein רצ"ל. Dans son remarquable discours, M. le rabbin Hirsch a dit :

מי יקום לי עם מרעים « Qui est dans le grand pays de France qui puisse le remplacer et continuer selon son esprit le combat pour le bien ? La bouche est fermée, la plume repose, les adversaires triomphent ; ils n'ont plus rien à craindre. Qui le remplacera avec son courage, sa science, sur le domaine de la vérité juive, où, au milieu des esprits légers et bornés, on entend le cri de : שלום שלום, *Paix !* à tout prix ? Klein parla contre le mensonge et contra la légèreté ; il parla pour la Thora et nul de ses adversaires ne pouvait se mesurer avec lui ; car : s'agissait-il de philosophie, Klein était philosophe ; s'agissait-il de théologie, Klein était talmudiste ; s'agissait-il de science, Klein était un savant classique. Aussi, combien par cette raison les adversaires eussent-ils aimé le conquérir ! Si la cause de Dieu lui avait tenu un peu moins au cœur et ses propres intérêts un peu davantage, combien l'eussent-ils porté haut ! combien eût-il été alors l'homme de son siècle ! Mais Klein ne voulait pas conformer la Thora aux idées du temps, mais, au contraire, les idées du temps à la Thora. Nous sommes malades du manque de tels hommes. Qui nous apportera une compensation approchante pour l'homme qui a ainsi compris la conciliation entre la religion et l'esprit du temps ? »

Ne désespérons pas cependant : ובא השמש וזרח השמש, « un soleil se couche, un autre soleil se lève, » comme disent nos docteurs. Pleurons ce que nous avons perdu, mais consolons-nous de ce que nous possédons encore, et espérons en ce que l'avenir nous réserve. Outre feu le grand rabbin de Colmar, d'autres membres du rabbinat français sont déjà honorablement connus chez nous et à l'étranger. Voilà, par exemple, le travail de M. Ternel, directeur du séminaire israélite, sur la *Vie de Hillel l'ancien* (*Univers*, juin 1867, p. 452), qui a vivement excité l'attention et l'intérêt de nos savants coreligionnaires d'Allemagne. L'un d'eux, M. le docteur Zipser, grand rabbin de Rechnitz, a consacré à ce travail un long compte rendu dans plusieurs numéros du *Ben Chanania*, et dont voici le dernier passage :

« En terminant, nous ferons encore remarquer que le travail de M. Ternel, malgré les observations faites ici, nous a très-satisfait. Nous y voyons que l'étude du Talmud, qui jadis fleurit tant en France à l'époque des Tosaphotes, a repris parmi nos collègues de ce pays un nouvel essor. Malheureusement

(1) Nous avons de lui une nombreuse collection de sermons et un excellent ouvrage sur les *Pirké Aboth*.

cette étude, depuis le temps de Voltaire, s'est affaïssée de plus en plus, non-seulement en France, mais presque dans toutes les parties de l'Europe ; le plat rationalisme des encyclopédistes a fait, sur le domaine israélite aussi, des ravages qui encore aujourd'hui se font profondément sentir dans toutes les circonstances de la vie religieuse. Une étude scientifique du Talmud, comme celle à laquelle s'est livré M. Trenel, peut seule encore le ressusciter — comme un phénix — de ses cendres. Puissent les érudits talmudistes de notre temps, qu'on trouve seulement encore parmi les disciples de l'ancienne école, conserver la conviction que le Talmud ne saurait avoir d'avenir que dans son union avec une science solide. »

Nous sommes charmé de voir que les productions israélites françaises commencent à attirer l'attention de l'Allemagne, et à être appréciées avec impartialité et bienveillance dans ce pays qui, revendiquant pendant longtemps le monopole de la science du judaïsme, s'est montré jusqu'à présent si exclusif et si peu encourageant pour nos efforts. Mais l'union des esprits israélites des deux pays se fera, malgré la confédération du Nord et le germanisme cuirassé de M. de Bismark.

---

Notre savant collaborateur, l'honorable M. Lévy-Bing, a rendu compte dans ce Recueil du livre de M. Ferdinand Delaunay intitulé : *Écrits historiques de Philon d'Alexandrie ; influence, luttes et persécutions des juifs dans le monde romain*. L'article de M. Lévy-Bing, nous le savons positivement, a produit une vive impression sur l'auteur, souvent intolérant, de cet ouvrage. M. Franck, membre de l'Institut, en a également parlé dans *le Moniteur* du 27 novembre. Bien que nous ayons rarement l'occasion de faire son éloge, nous avouons hautement que nous avons lu avec une vraie satisfaction le passage suivant de son rapport ; il n'y a rien de bien nouveau, mais il est bon que les vérités exposées par une autorité comme M. Franck reçoivent sans cesse la plus grande propagation possible :

« M. Ferdinand Delaunay a écrit que partout et toujours les juifs s'étaient livrés au trafic et à l'usure. C'est une erreur facile à apercevoir. Pendant la période patriarcale les juifs furent pasteurs. Plus tard, sous les rois, agriculteurs et navigateurs, ils vont chercher à Ophir les richesses de l'Orient et y porter leur produits. A l'époque de la composition de la Mischna et du Talmud, parmi les plus grands docteurs en Israël nous voyons l'un fabricant d'aiguilles, l'autre corroyeur, un troisième portefaix. Ce dernier, c'est Hillel, a dit, un demi-siècle avant Jésus-Christ : « Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais point aux autres. » Le grand Akiba gardait les troupeaux. Pendant la dispersion, les juifs en Perse se font artisans et laboureurs ; chez les Parthes ils



fondent un royaume militaire ; en Égypte, à Rome, ils se livrent au négoce à cause des conditions particulières où ils étaient placés dans ces pays. Au moyen âge, en Europe, s'ils ont fait le commerce de l'argent, c'est qu'il était réputé infâme et interdit par la loi religieuse aux chrétiens. On trouvait sans doute bon et commode d'avoir une sorte de corporation, damnée d'avance, qui pût se charger de ce métier de réprouvé. C'était là le résultat de la compression qui pesait partout sur les juifs. Faut-il leur faire un reproche de cette condition fatale ? Là où le soleil de la liberté et de la vie politique pouvait, dans cette nuit profonde, faire descendre sur eux ses rayons bienfaisants, comme il arriva en Pologne, les juifs embrassèrent les professions libérales et s'attachèrent au sol. »

Après ces excellentes paroles d'un célèbre écrivain israélite, nous aimons à mentionner les bons et fraternels sentiments d'un éditeur israélite. MM. Michel Lévy, dit *le Figaro* du 11 décembre, devaient publier un nouveau livre de M. Feydeau, le *Roman d'une jeune mariée* ; mais, y ayant remarqué un passage mal sonnante pour les juifs, ils ont désiré le retrancher ; l'auteur s'y étant refusé, ces messieurs n'ont pas cru devoir mettre leur nom sur la couverture du livre.

Voilà un louable désintéressement, un vrai patriotisme religieux.

M. Feydeau, dans le même journal du 12 novembre, prétend que « le seul fait de désigner une religion particulière pour l'attribuer à quelques personnages fictifs jouant des rôles odieux dans une œuvre d'imagination, ne pouvait exciter les légitimes susceptibilités de personne. » C'est une grave erreur, au moins en ce qui concerne les israélites, qui forment une si faible minorité au milieu des autres populations et qu'on a l'habitude de rendre solidaires les uns des autres pour toutes les fautes commises dans leur sein. C'est déjà assez malheureux que les feuilles judiciaires révèlent la confession religieuse d'un prévenu ou d'un condamné lorsqu'il appartient à notre culte ; faut-il encore que dans les romans, dans les œuvres d'imagination, on outrage la foi israélite en l'accolant à quelque personnage indigne, souvent monstrueux ? On dirait en vérité que certains auteurs, désespérant de rendre leurs productions intéressantes, ne connaissent de meilleurs moyens pour y arriver que de donner du *juif* ! M. Feydeau dit bien que dans le même roman figurent deux personnes qui jouent également des rôles odieux et qui suivent toutes deux la religion catholique. Mais ces deux personnes sont-elles qualifiées de catholiques ? Nous en doutons. Dans tous les cas, ce serait une insulte au catholicisme comme celle qui est faite

au judaïsme, et nous protesterions pour l'honneur de l'Église comme nous le faisons pour celui de la Synagogue. L'auteur ajoute que le même éditeur — israélite ! — a publié les ouvrages les plus blessants pour la religion chrétienne. Nous ne le croyons pas. Veut-on parler du livre de M. Renan, dont plus de cent mille exemplaires de la seule édition française ont été vendus à des lecteurs *chrétiens*? Disons aussi que ces ouvrages dont parle M. Feydeau, s'ils existent réellement, ont été composés par des écrivains catholiques; MM. Michel Lévy n'avaient pas à les repousser, tandis qu'eux-mêmes, israélites, ont parfaitement le droit et le devoir de ne pas se charger de la propagation de livres insultants pour leurs coreligionnaires et leurs croyances religieuses.

---

Mais si nous reprochons parfois à des plumes chrétiennes de blesser la dignité de notre sainte religion en l'attachant au nom d'un criminel, que dire d'un juif qui, dans l'exercice de ses fonctions publiques, fait la même chose ou encore pis? Cette monstruosité, incroyable, impossible, hideuse, vient pourtant de se produire devant le tribunal de Heidelberg (grand-duché de Bade). *L'Israélite* rapporte :

Un juif de la campagne était prévenu d'usure. Il produisait devant le tribunal une foule d'attestations en faveur de sa moralité et de sa bonne conduite, entre autres un certificat de son rabbin où sa piété était qualifiée de digne d'éloges. Le procureur d'État, M. R...r, encore israélite seulement de nom, dit dans son réquisitoire : « Il est vrai que le prévenu a une attestation de son rabbin assurant que c'est un homme pieux ; mais je vous rappelle le *Zodiq*, dans le *Juif* de Spindler, qui, après avoir tué un chrétien, enfonça le couteau dans la terre, et, en le retirant une heure après, s'écria avec satisfaction : « *Koscher, kosher, kosher !* »

L'avocat du prévenu, fils de notre rabbin Fürst, plaida le lendemain avec un grand succès ; il dit entre autres bonnes choses : « Nous rendons grâces au bon Dieu que le *Zodiq* de Spindler, pas plus que le *Shylock* de Shakespeare, n'ait jamais existé, et que tous les deux ne soient qu'un misérable produit d'imaginations fanatiques du moyen âge. Mais moi je ne puis retenir ma surprise que M. le procureur, dont les ancêtres, comme ceux de l'accusé et les miens, furent témoins de la révélation sinaïque, cite un exemple qui n'a jamais existé. J'ajouterai que j'ai bien connu les parents de M. le

procureur, et je puis prouver que son père ne croyait pas au-dessous de son honneur de faire des affaires comme celles pour lesquelles mon client est poursuivi. »

Ces paroles furent vivement applaudies par l'auditoire ; le prévenu fut acquitté et son accusateur condamné aux frais du procès. Qu'on ne se trompe pas : nos adversaires savent parfaitement bien que Zodiq et Shylock ne sont que de mensongères et hideuses créations de la haine religieuse contre les israélites ; mais, comme dit le moine dans *Nathan le Sage* de Lessing : *Cela ne fait rien, le juif sera brûlé !* ou bien, comme enseigne le jésuite : *Calomniez toujours, il en restera toujours quelque chose !*

Cependant, est-il étonnant qu'un magistrat juif flétrisse ainsi publiquement ses coreligionnaires, les dénonce au mépris de leurs concitoyens, dans un pays où des écrivains juifs, et même des rabbins, outragent tous les jours toutes nos saintes et antiques traditions et pratiques religieuses ? Ils traitent leurs frères comme ils traitent leur Dieu.

---

L'empereur François-Joseph a nommé un israélite de Vienne, M. Winterstein, en qualité de ministre du commerce de l'empire.

En présence de l'esprit libéral qui règne aujourd'hui en Autriche, on éprouve un vrai bonheur de penser aux maux passés, aux dures persécutions subies par les israélites de cet empire il y a seulement un siècle. Le journal mensuel de M. le docteur Frankel, de Breslau (1), publie trois lettres inédites et d'un grand intérêt historique du célèbre rabbin Jonathan Eibeschütz.

I. Lettre du mois de juin 1741, adressée à la communauté israélite de Metz, et contenant des objections contre certaines conditions auxquelles on voulait soumettre sa nomination de grand rabbin de cette ville.

II. Lettre à la communauté de Rome (en 1745), sollicitant son intervention auprès du pape en faveur des juifs de Prague et du pays de Bohême, opprimés et horriblement maltraités à cause de leur prétendue sympathie pour les Prussiens et les Français qui avaient occupé Prague pendant quelque temps. Eibeschütz lui-même fut accusé d'être favorable aux Français ; il l'était peut-être en effet,

(1) Ce journal aussi a la gracieuse et fraternelle habitude de ne pas nous citer quand il nous fait des emprunts.

se croyant lui-même Français depuis sa nomination au rabbinat de Metz. Tout son bien fut confisqué jusqu'après l'enquête ordonnée contre lui, et l'impératrice Marie-Thérèse rendit un décret lui défendant de remettre jamais le pied sur le sol autrichien. Il partit muni d'un sauf-conduit pour Metz, que lui avait délivré le commandant des troupes françaises. Tous les juifs de Bohême et de Moravie, accusés de trahison, furent exilés en décembre 1744 et janvier 1745, après avoir subi les excès les plus sauvages.

III. Lettre à la communauté de Bordeaux, demandant des secours pour les malheureux coreligionnaires de Bohême. Il y est dit que la communauté de Bayonne avait déjà répondu à son appel et envoyé des dons importants ; mais que Bordeaux n'avait encore rien fait. « De vous, dit-il, il ne m'est parvenu ni parole, ni lettre, ni argent ; j'ignore pourquoi vous restez en arrière et vous abstenez de secourir. Quel est celui se disant israélite qui puisse ne pas avoir pitié de nos frères, les enfants d'Israël ? Beaucoup d'hommes appartenant à d'autres croyances en ont eu compassion et sont venus à leur aide. »

מאתכם לא הגיע לי מענה אין קול ואין כתב ואין כסף ולא ידעתי למה העמדו מרחוק להושיע ומי הגבר אשר בשם ישראל יכונה שלא יכמרו רחמיו על אחינו בתי ישראל וכו'.

Que les temps sont changés ! A l'époque dont nous venons de parler on croyait pouvoir demander au pape d'employer son influence auprès de l'impératrice d'Allemagne en faveur des israélites si cruellement éprouvés, et aujourd'hui c'est un successeur de la même souveraine qui donne au pape des leçons de justice et de tolérance religieuse ! Nos malheureux frères de Rome souffrent encore toutes les humiliations, toutes les douleurs d'une oppression inhumaine, impie, et cela sous le règne du représentant d'une religion d'amour et de charité, dont le pouvoir, a dit M. Thiers au Corps législatif, est une garantie du progrès social, du droit et de la liberté de conscience ! Ah ! pourquoi la religion chrétienne, dont l'auteur montra tant de douceur et d'humanité dans ses actes et ses paroles, n'inspire-t-elle pas mieux son grand prêtre qui a laissé, un dimanche, le 3 novembre, jour consacré à son Dieu, livrer la sanglante bataille de Mentana, où ses soldats ont fait périr tant de chrétiens ! Leur repos du dimanche s'est converti en repos éternel !... Pourquoi Pie IX n'a-t-il pas dit, comme Joseph dans la Sidra de cette semaine : « Ton serviteur a répondu de ces enfants à son père, en disant : Si je

ne te les ramène, je serai à jamais coupable envers mon père. »  
והסאדי לאברי כל הימים.

La discussion sur les affaires romaines au Corps législatif et les manifestations de tout le pays : dons considérables au pape, souscriptions pour son armée, prières pour son salut temporel, sacrifices d'argent et d'hommes, ont montré combien le sentiment religieux est puissant en France, et combien Pie IX pouvait dire avec raison à nos officiers : « Soyez donc les bienvenus, fils de la nation très-chrétienne. » (Il est vrai qu'il y avait aussi des protestants et des israélites parmi ces officiers.) Suivons donc l'exemple de nos concitoyens, restons comme eux ardemment attachés à notre sainte religion, et imposons-nous, comme eux, pour sa conservation, sa prospérité et sa gloire, tous les dévouements et tous les sacrifices. Elle ne demande ni zouaves, ni fusils Chassepot, ni une intervention armée, ni la mort d'une partie de ses enfants; elle ne dit pas qu'elle ne saurait exister sans instruments de destruction et sans force brutale, אלה ברכב ואלה בסוסים ; elle ne parait aux humains ni dans la tempête des batailles, ni dans le tonnerre du canon, — לא ברעש ה' לא באש ה' ; elle n'a jamais eu peur de Garibaldi. Sa résidence et sa capitale sont depuis dix-huit siècles dans notre cœur. Elle ne réclame que notre amour et notre fidélité, notre appui et notre affection pour nos frères, notre tolérance et notre charité pour tous les hommes, et elle nous dit : « Vous qui êtes attachés à l'Éternel votre Dieu, vivez tous aujourd'hui ! » ואתם הדבקים ב'ה אלודיכם היים כלכם היים.

Cependant notre religion aussi a des droits sacrés qu'elle ne saurait laisser violer, sous peine de déchéance.

Elle peut se passer de pouvoir temporel, mais elle a besoin d'un pouvoir spirituel fort et incontesté, et voilà justement ce qu'on lui enlève de plus en plus en composant le gouvernement de la Synagogue française, le Consistoire central, de *douze* membres laïques et d'un seul rabbin !

Déjà après la promulgation du règlement organique du culte israélite, un prélat célèbre, feu M<sup>r</sup> Parisis, alors évêque de Langres, disait dans ses *Cas de conscience* :

« Toutes les sectes religieuses sont venues se soumettre au joug dégradant de cette nouvelle idolâtrie, et pour que rien ne manquât en France à cette conjuration de la matière contre le ciel, le judaïsme lui-même est venu, le dernier il est vrai, mais enfin il est venu, recevoir honteusement du pouvoir civil

son organisation tout entière, et reconnaître pour son plus grand pontife, c'est-à-dire pour le supérieur unique de son plus grand rabbin, le ministre des cultes, quel qu'il puisse être. »

Ces paroles, reproduites par M. Jules Simon dans la séance du Corps législatif du 3 décembre, nous les avons combattues dans ce journal à l'époque où elles furent publiées, en 1844; mais nous les approuverions grandement si, à la place des mots *pouvoir civil*, il y avait « pouvoir consistorial ». Le Consistoire d'aujourd'hui n'a plus rien des fonctions civiles, politiques, financières, *policieres* et même militaires du Consistoire de 1808; sa mission est uniquement religieuse et morale, et pourtant il n'est pas composé des représentants naturels, légitimes, autorisés, de la religion et de la morale! Voilà douze hommes fort distingués, fort considérés, dont plusieurs même célèbres sous divers rapports, mais n'ayant aucune compétence dans les choses sacrées, qui sont les douze apôtres assis dans la chaire de Moïse et jugeant les douze tribus d'Israël!... On conteste à l'Église le pouvoir temporel, et la Synagogue n'a même plus de pouvoir spirituel! Ah! que Sion pleure ses pontifes et porte le deuil de ses prophètes!

S. BLOCŃ.

---

## ÉTUDES SUR LA RÉVÉLATION.

(Suite.)

### III. *De l'authenticité de la révélation.*

On peut se croire dispensé de démontrer l'authenticité de la révélation quand on la voit écrite en lettres de feu à toutes les grandes pages de l'histoire du genre humain. Aussi loin que se porte votre pensée, aussi haut que vous remontez le cours des siècles, vous vous heurtez à une révélation primitive. Chacun des grands systèmes qui ont pétri l'humanité à leur image, chacune des religions qui ont joué ou qui jouent encore un rôle prépondérant sur la scène du monde, découlent soit d'une inspiration, soit d'une communication surnaturelle. Le brahmanisme dans les Vedas, le zabéisme dans les livres de l'ancienne Chaldée, réunis en corps de doctrine dans le Zend-Avesta, le paganisme dans sa mythologie, le bouddhisme dans son immense encyclopédie, le christianisme dans ses Évangiles et l'islamisme dans le Koran, sont autant de monuments d'une révéla-

tion partielle, appropriée à telle époque et à tel peuple, correspondant à certains besoins de l'humanité. Partout et toujours Dieu s'est révélé à l'homme, communiquant avec lui par des voies invisibles, le conseillant, le guidant, l'instruisant, lui traçant une règle de conduite par l'intermédiaire d'envoyés plus ou moins parfaits, mais pleins de l'esprit de leur mission, propres à catéchiser telle ou telle fraction sur la société. Tous les fondateurs de religions positives ont servi d'organes à cette révélation ; tous ils ont parlé, agi, enseigné et prescrit au nom de la divinité ; ce sont des *prophètes*, en ce sens qu'ils placent leur personne et leur œuvre sous les auspices directs de Dieu. Or, un fait aussi universel, qui a eu pour théâtre les quatre points cardinaux et pour témoins toutes les grandes races humaines, s'élève assurément au-dessus de la contingence, se présente à nous avec les insignes de la plus incontestable réalité.

Et ce n'est pas tout. A côté de la grande révélation, de celle qui remue les masses et pénètre dans les profondeurs des couches sociales, il y a ce que nous appellerons la petite révélation, correspondant à ce besoin du surnaturel qui veut être satisfait à tout prix. A cette seconde catégorie appartiennent et ces invasions subites de joie ou de tristesse, nullement motivées par les faits extérieurs, dont on ne peut se rendre compte, d'autant plus inexplicables qu'elles nous subjuguent davantage ; et ces pressentiments qui triomphent de toute la force de notre raison, qui reviennent, constants et implacables, troubler notre repos ; et ces songes, ces rêves singuliers qui nous poursuivent de leur mystérieuse influence ; et ces bruits sourds et ces rumeurs lointaines, avant-coureurs des grands événements de l'histoire, échos affaiblis de la révélation et de la prophétie. Il faut vraiment que ce besoin soit bien urgent, il faut que l'homme ne puisse absolument se passer d'une intervention quelconque d'en haut, pour que, à défaut d'une satisfaction logique, morale, avouable, il la cherche dans la source impure de la magie, se contente de jongleries, de tours de passe-passe et de farces vulgaires. N'est-ce pas à ce besoin que répondent tour à tour, suivant le temps et les lieux, les *Oboth* et les *Idéanim* de la Bible, le Satan de la période de la captivité, les astrologues des Chaldéens, les oracles du paganisme, tels que le trépied de la Pythonisse, les livres sibyllins, les auspices et les aruspices, les mages de la Perse et le diable des Évangiles ? N'est-il pas vrai que cette dégénérescence, que ces altérations de la vraie révélation n'ont pas disparu avec la chute du polythéisme, qu'elles ont envahi les temps modernes et jusqu'à

notre siècle, si fier pourtant de son émancipation intellectuelle, de son triomphe sur les vieilles superstitions ? N'est-il pas vrai qu'elles ont continué à exercer leur influence maligne avec les légions des démons du moyen âge, avec les sorciers et les sorcières qu'on brûlait encore dans le grand siècle, avec le baquet de Mesmer en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, et enfin avec le spiritisme étalant sous nos yeux ses prétentions et ses ridicules ?

Voilà donc l'authenticité de la révélation constatée par les profonds sillons qu'elle a creusés dans le vaste champ de l'humanité, par les grands hommes qui se servent de son autorité, parlent en son nom, entraînent les peuples sur leurs pas, non moins que par les efforts séculaires et universels tentés pour la remplacer par des moyens artificiels lorsque la réalité faisait défaut. Présente ou absente, elle trahit son omnipotence, et les écarts de la sorcellerie et de la vaticination en sont les preuves *ex absurdo*, comme la prophétie et le miracle en constituent le témoignage direct.

#### IV. De la nécessité de la révélation.

En principe, l'authenticité, surtout lorsqu'elle se présente à nous avec le caractère de l'évidence, implique la nécessité. Est-il une meilleure preuve de cette nécessité que la permanence du fait s'imposant à toutes les générations comme un criant besoin qu'elles cherchent à satisfaire par l'erreur, voire même par l'infamie quand elles ne peuvent se désaltérer à la source pure ? Il s'agit donc moins d'affirmer que d'expliquer la nécessité de la révélation.

Avant tout, la révélation est nécessaire pour la fixation des rapports de l'homme avec Dieu. La raison humaine peut justifier jusqu'à un certain point la prétention de faire ses propres affaires, de diriger le gouvernement de nos facultés, d'en régler l'exercice et l'usage. Mais, si elle est sincère, elle doit se déclarer incompétente dès qu'il est question de mettre l'homme en regard de Dieu. Où donc trouverait-elle les matériaux, les formes et les dimensions du lien qui doit unir la créature au Créateur ? Est-ce dans son propre fond, qui ne nous offre à cet égard que le vide et le néant ? Comment aurait-elle pu y pourvoir, elle qui, même à présent que Dieu y a pourvu, fait tant de façons pour se rendre à l'évidence ? Oh ! c'est alors que le doute et l'incrédulité auraient beau jeu, si la religion n'était pas descendue du ciel, grâce aux organes de la révélation ! Culte, sacrifices, prières, sainteté, pureté, tous ces éléments consti-



tutifs de la religion n'eussent jamais éclairé, ennobli l'humanité, si Dieu n'avait pris soin d'en allumer lui-même le flambeau, de faire briller au profit de tous cette lumière du premier jour qui traverse l'univers de part en part, comme dit la tradition (1), l'emportant infiniment sur les luminaires du quatrième jour.

La révélation n'est pas moins nécessaire pour le gouvernement de nos passions, le frein humain n'étant pas de force à en maîtriser la fougue et la violence, ni la raison individuelle assez puissante pour en venir à bout ; car le génie du mal a trop d'avantages contre le génie du bien pour ne pas triompher dans ce duel éternel, si le dernier n'avait pour lui le secours d'en haut, les sympathies divines. La raison prétendrait-elle suffire à cette tâche ? Ce serait, en tout cas, une prétention bien mal justifiée. On n'a qu'à voir le peu de progrès qu'elle a fait dans cette voie : à côté de ses conquêtes remarquables dans le domaine de l'intelligence et de la science, est-elle en mesure de nous en montrer d'analogues remportées sur la passion ? Non, le duel continue, aussi violent que par le passé ; ce qui a changé, ce sont les instruments du combat. Les armes sont plus parfaites, la lame plus fine, mais le cœur n'a pas cessé d'être tirailé dans les deux sens, inclinant bien plus du côté du désir que du côté de la conscience et du devoir, de telle façon que le combat est encore aujourd'hui ce qu'il fut dès l'origine du monde. Et si la lutte reste à ce point indécise, si la raison a, pour le moins, autant de défaites que de victoires à enregistrer, même appuyée sur la révélation, que deviendrait-elle privée de ce divin auxiliaire ?

La révélation est nécessaire pour nous fixer sur la réalité du gouvernement providentiel, pour nous apprendre à tous et à chacun que nous ne sommes pas dans ce monde le jouet du hasard ou du destin, mais l'objet d'une sollicitude céleste, veillant sur les hommes comme sur les choses. C'est par elle que nous voyons Dieu dans l'histoire, que nous reconnaissons une loi qui enchaîne les effets à leur cause, une volonté immuable faisant converger vers un but commun la multiplicité des faits isolés et des efforts individuels, tout en laissant aux individus et aux peuples une dose de liberté suffisante pour leur laisser une grande latitude de mouvements dans l'orbite qu'elle leur a tracée. C'est elle qui, dès le principe, a jeté les bases de la philosophie de l'histoire, conquête récente, à peine arrivée à son premier développement et changeant déjà totalement le point de vue de

(1) Beréschith Rabba, sect. 12.

l'humanité. Eh bien ! nous ne tarderons pas à trouver les fondements de cette *science nouvelle* (1) dans les révélations des âges primitifs ; et, par une sorte de renversement des lois de l'optique, nous la comprendrons d'autant mieux que nous en sommes à une plus grande distance. C'est elle qui fixe l'étendue de la responsabilité humaine, en la faisant passer des actes à l'intention, en nous montrant l'homme tout entier, l'homme interne plus encore que l'homme externe, placé sous l'œil de Dieu, engagé, lié moralement par une loi qu'il est cependant libre d'exécuter ou de violer, sauf à rendre compte au juge suprême de son action libre et spontanée.

La révélation est nécessaire pour convaincre l'homme de sa dignité, en lui apprenant qu'il est sorti directement des mains du Créateur, non pas dans le but de lui inspirer un sot orgueil, mais afin de fortifier en lui le sentiment de ses saintes obligations, sous peine de déchéance. Et puis, l'unité du genre humain dans un père et générateur commun implique l'égalité des hommes, cette égalité dont les uns font hommage au christianisme, les autres à la révolution française ; insensés, qui troquent un titre ancien comme le monde contre un parchemin moderne, le droit de naissance contre le droit de conquête récente !

On dit, nous ne l'ignorons pas, que la raison ne répugne à aucun de ces grands principes, que, tout au contraire, elle les adopte, les protège, les défend et en revendique pour elle-même la découverte. Ne professe-t-elle pas la religion naturelle, la modération du désir, la filiation des causes avec leurs effets, l'égalité des hommes, la fraternité ? Nous le voulons bien, mais combien de siècles lui fallut-il, par combien de tâtonnements fut-elle condamnée à passer avant d'arriver à ce résultat ? Or, ces principes qu'elle se décide enfin à reconnaître après une longue série d'époques, la révélation les proclama hautement avant la naissance de l'âge historique, sans jamais varier ni dans leur formule ni dans leur interprétation. Et puis, la raison est-elle bien sûre de sa propre adhésion ? Chacune des vérités fondamentales n'a-t-elle pas eu, jadis comme aujourd'hui, à côté de ses champions, des détracteurs décidés, des adversaires redoutables ? La raison n'est-elle pas condamnée à la peine de Caïn, à un vagabondage continuel ? Ne faut-il pas enfin, au-dessus de cette mobilité et de cette flexibilité qui sont inhérentes à la raison humaine, une affirmation suprême, capable de porter, comme l'arche

(1) Vico, *Philosophie de l'histoire*.

de Noé, l'humanité et sa fortune? Mais cette affirmation, c'est la révélation qui vient nous l'apporter sur les ailes de la parole prophétique.

### V. *La révélation en général d'après la Bible.*

Nous avons hâte de mettre fin à cette excursion sur un terrain qui n'est pas le nôtre, mais qui nous a paru nécessaire pour mettre hors de conteste l'authenticité et la nécessité de la révélation; nous rentrons, pour ne plus le quitter, dans le cadre de notre sujet, et nous allons étudier la révélation dans les monuments du judaïsme.

Ce besoin instinctif d'une communication d'en haut, de rapports plus ou moins immédiats entre Dieu et l'homme, l'Écriture nous le signale à diverses reprises; on aurait donc grandement tort de croire que le judaïsme a voulu en faire sa propriété, son bien, et le dénier à tout autre peuple. Ne la voyons-nous pas constater l'influence universelle de la révélation dans ses récits, ses lois et sa doctrine? Pour en retrouver la trace dans ses récits, on n'a qu'à ouvrir la Bible à la première page, et nous y lisons la légende de la chute d'Adam, c'est-à-dire une révélation qui s'adresse incontestablement à tout le genre humain. Il en est de même de l'histoire de Noé, laquelle regarde la restauration de l'humanité. Vous avez ensuite les communications de l'ange avec Hagar, les visions d'Abimélek et de Laban, le songe prophétique de Pharaon, raconté dans ses plus minutieux détails. Vous avez enfin bien mieux que cela, vous avez le personnage de Biléam, singulier épisode jeté en pleine histoire, dont l'étrangeté et le peu de concordance avec les enseignements bibliques n'ont pas échappé à la sagacité de nos sages. Si l'on a jugé à propos, disent-ils, de donner à cet épisode une si large hospitalité, c'était précisément pour nous apprendre que Dieu n'a point refusé de prophètes aux autres peuples; ils eurent les leurs comme Israël eut les siens (1). Par ce récit, l'Écriture semble vouloir nous expliquer pourquoi la prophétie ne put s'acclimater au sein du paganisme. A cet effet, elle nous montre par l'exemple de Biléam que ces faux prophètes aimaient mieux puiser leurs inspirations à la source impure de la magie et des passions ignobles qu'à l'onde sacrée de la pureté et de la sainte vérité (2).

(1) כשם שהעמיד נביאים לישראל כך העמיד לאומות העולם, Bemidbar Rabba, sect. 20.

(2) ראו מה בין נביאי ישראל לנביאי אומות העולם, Midrasch, l. c.; Yalkout, 763; Akéda, dissert. 82.

Il est vrai que ce que nous venons de dire au nom de la tradition paraît de prime abord en contradiction avec un texte formel de l'Exode (1), duquel il semblerait résulter qu'Israël considère la prophétie comme son patrimoine exclusif. En effet, Moïse demande à Dieu de le distinguer, lui et son peuple, de tous les autres peuples répandus sur la surface de la terre, c'est-à-dire, d'après la tradition, que l'esprit saint ne réside pas en dehors d'Israël (2). Nous aurons l'occasion, dans le courant de ces études, de revenir sur la portée de ces paroles; pour le moment, bornons-nous à en préciser le sens. Elles sont l'expression du vœu formé par Moïse, et nous ne sommes pas le premier à le remarquer (3), qu'il n'y ait désormais qu'une seule source de révélations; que celle qui a jailli sur le Sinâï, et à laquelle Israël est venu se désaltérer, suffise pour abreuver toutes les nations.

Mais, comme nous l'avons souvent constaté, c'est dans sa législation qu'il faut chercher habituellement la pensée de Moïse. Qu'est-ce donc que ces lois sévères, draconiennes, édictées contre les mille procédés de la sorcellerie, confondant dans la même proscription et tous les actes par lesquels elle se traduit, — conjurations, divinations, incantations, nécromancie, — et ceux qui en exploitent la profession sacrilège? Pas autre chose qu'une réaction énergique contre la révélation altérée, corrompue jusque dans sa source; un moyen violent de la ramener des bas-fonds où la traînaient les jongleries palennes, filles d'une curiosité malsaine, vers les régions sereines de la sainteté et de la vérité, c'est-à-dire de lui restituer son auréole divine. Et le législateur s'exprime fort clairement à cet égard : « Ces nations, dit-il, que tu vas déposséder écoutent les devins et les sorciers; quant à toi, Dieu t'a donné d'autres moyens. C'est un prophète, choisi dans ton sein, parmi tes frères et semblable à moi, que l'Éternel, ton Dieu, te suscitera (4). » On ne saurait dire plus nettement que la prophétie n'est pas autre chose que la revendication solennelle de la révélation véridique et primitive. Aussi les derniers prophètes, conséquents avec la doctrine des maîtres, font-ils de l'extension de l'esprit prophétique ou, pour mieux dire, de la résurrection de la révélation générale, l'un des éléments de la palingénésie sociale. Voici comment s'exprime l'un d'eux : « A cette époque, dit le Seigneur, je ferai descendre mon esprit sur

(1) Exode, XXXIII, 16. — (2) Talmud, Berachoth, 7. — (3) Voy. Akéda, dissert. 56. — (4) Deuté., XVIII, 14.

toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes (véridiques), et vos jeunes gens des visions (divines) ; même sur les esclaves, mâles et femelles, je verserai mon esprit en ces jours (1). »

La tradition va plus loin encore dans ce sens : elle ne laisse pas que de reconnaître aux procédés astrologiques une véracité relative ; elle donne du moins cette interprétation, contrairement au sens littéral, à un passage d'Isaïe : « Qu'as-tu gagné, s'écrie le prophète, par tes nombreuses consultations ? Qu'ils te viennent donc sauver, ces interprètes des signes célestes, ces astrologues qui prétendent annoncer d'avance les choses qui vont s'accomplir (2). » Oui, c'est sur ce texte que la tradition appuie l'assertion que Dieu daigne confier à ces organes indignes de la vraie révélation une parcelle de la vérité, ne voulant pas priver absolument les peuples de la satisfaction d'un besoin impérieux, et leur accorder parfois la faculté de prédire exactement un avenir prochain. On sait que l'orthodoxie chrétienne n'a pas expliqué autrement des faits multipliés de l'histoire profane (3).

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux présages et pressentiments purement individuels, reconnus par la psychologie non moins que par la religion comme un fait général, dont le principe ne soit formulé par la Bible, notamment dans le livre de Job, par l'organe du dernier et triomphant interlocuteur. Voici les paroles d'Élihu : « C'est dans un songe ou dans une vision nocturne, pendant que le sommeil s'empare des hommes et les tient cloués sur leur couche, que Dieu se plait à glisser ses avis dans l'oreille des humains, à sceller les ar rêts qui les concernent (4).

Voilà certes de nombreux et sûrs indices de cette révélation universelle que nous avons vue déjà constatée par l'histoire, confirmée par le témoignage de la raison avouant son impuissance en cette grave matière. Ce sera l'honneur et la gloire du judaïsme d'en avoir revendiqué les droits, réuni les éléments épars, et créé le prophétisme, le prophétisme qui n'est qu'une forme particulière, mais la plus parfaite, de la révélation générale.

MICHEL A. WEILL.

(1) Joël, III, 1 et 2. — (2) Isaïe, XLVII, 13 ; Bereschith Rabba, sect. 85 ; מאשר ולא כל אשר. — (3) Voir Rollin, *Histoire ancienne*. — (4) Job, XXXIII, 15 et 16.

## STATUTS POUR L'ORGANISATION DU COLLÈGE

## OHÉL MOSCHÉ VE-YEHOUDIT אהל משה יהודית

## A RAMSGATE

Fondé par Sir Moses Montefiore à la mémoire de son épouse bien-aimée  
lady Judith Montefiore, d'heureuse mémoire (1).

## I

## But du Collège.

Le collège *Ohel Mosché ve-Yehoudit*, אהל משה יהודית, fondé par Sir Moses Montefiore, baronnet, à Ramsgate, est établi :

1° Comme un monument de sa dévotion sincère à la loi de Dieu, révélée sur le Sinaï et expliquée par les sages révéérés de la Mischna et du Talmud, חכמי המשנה והתלמוד ז"ל ;

2° Comme un témoignage de son amour et son affection pure pour sa compagne décédée, lady Judith Montefiore, de mémoire bénie, dont le zèle et l'attachement ardent à la religion de ses ancêtres embellit toutes les actions de sa vie.

Il a pour but :

1° D'encourager l'étude de la loi sainte révélée sur le Sinaï et expliquée par les sages révéérés de la Mischna et du Talmud ;

2° De pourvoir au bien-être de dix personnes distinguées par leur connaissance de la loi sainte et par leur piété.

## II

## Du Collège.

1<sup>re</sup> Section. — Le Collège sera composé de dix membres distingués par leur connaissance étendue et profonde de la théologie hébraïque, comprenant la Bible avec tous ses commentaires hébreux et le Talmud avec tous ses commentaires hébreux, et bien connus par la pureté de leurs mœurs et de leurs sentiments.

(1) Traduit de l'anglais par M<sup>lle</sup> Pauline Bloch.

2° Section. — L'un des membres, supérieur aux autres par sa science et les autres perfections de son esprit, sera nommé *Rosch Yeschiba*, ראש ישיבה.

3° Section. — L'un des membres les plus capables de cataloguer et de veiller sur les livres de la bibliothèque sera nommé bibliothécaire du Collège.

### III

#### Des sujets théologiques qui devront être lus et expliqués.

1° La Bible en hébreu וכתובים ובראשית avec les Targumim ודרשות et les commentaires de Raschi, Beoor, Ramban, Ibn Ezra et Abarbanel, Yalkoot Shimoni et Midrasch Raboth, ראשי, באור, רמב"ן, אבן עזרא, אברבנאל, ילקוט שמעוני, ומדרש רבות ;

2° Mischnayot משניות avec les commentaires de Rabenoo Obadyah Bertinoro et Tosephot Yom Tob טוב והוספות זום טוב ;

3° Le Talmud בבלי הלמוד avec les commentaires de Raschi, Tosephot, Meharscha, Rab Alfasi, Nimooke Joseph, Shilté Hagiborim, Baal-Hamaor, Mordechai, Tosephta et Rabenoo Ascher, ראשי, תוספות, מדרש"א, רב אלפסי, נימוקי יוסף, שלמי הגבורים, בעל המאור, מרדכי, תוספוטא, ורבינו אשר ;

4° Yad Hakhasaka de Rabenoo Mosché ben Maimoon avec les commentaires de Kesef Mischné et Mischné Lamelekh, יד החזקה לרמב"ם ; עם פירושי כסף משנה ומשנה למלך ;

5° Arba Toorim avec les commentaires de Beth Joseph et Darkeh Mosché, ארבע טורים עם פירושי בית יוסף ודרכי משה ;

6° Arba Schoolkhan Arookh avec leurs commentaires particuliers de Toore-Zahab et Magen Abraham à Toor Orakh Khayim, Toore-Zahab et Siphte Cohen jusqu'à Yoreh Déah ; Sépher Mé-erat Enayim et Siphte Cohen jusqu'au Khoshen Hamishpat ; Khelkat Mekhokek et Beth Schemooel jusqu'au Eben Haézer, ארבע ש"ע עם פירושי חזון וזב ומגן אברהם על הוראה היים, סוד זוזב ושפתי חכוכ על הוראה ודינה, ספרי משנה ; טריט ושפתי כוכ על השן המשפט, חלקת מדרקק וביה שמואל על אבן חזון ;

7° Khobot-Halebabot de Rabenoo Bekhaye לרבי חובות הלבבות ;

8° Sepher Hakusari de Rabbi Yehooda Halevi ספר הכוזרי לרי יהודה ;

9° Sepher Hakusari de Haham David Nieto ; לחובם ווד יטו דיל ;

10° Sepher Emoonot Vedéot de Rabenoo Saadya Gaon ספר האמונות והדעות לרבנו סאדיה הגאון ז"ל ;

11° Eekarin de Haham Joseph Albo ספר עקרים לחיובם יוסף אלבו ז"ל ;

12° Moré Nebookhim de Rabenoo Mosché ben Maimoon מורה נבוכים לרבנו משה בן מימון ז"ל .

## IV

## Heures d'étude.

En été (pour l'hiver les heures seront fixées d'après les heures de service au temple) :

De 5 à 7 du matin. — Mischnayot avec les commentaires de Bertinoro et Tosephot Yom Tob משניות עם פירושי ר"ע מברטנורא והוספות יום טוב ;

De 9 à 11. — Le Talmud avec les commentaires de Raschi, Tosephot, Meharscha, Rif et Rosch , גמרא עם פ"י רש"י, הוספות, מדרש"א, רי"ף ור"ש ;

De 11 à midi. — Le livre de Kusari par R. Yehooda Halevi ספר הכוזרי לר' יהודה הלוי ;

De midi à une heure. — Section de la semaine avec les commentaires de Raschi, Beoor, Ramban, Ibn Ezra et Abarbanel פרשת השבוע פ"י רש"י, באור, רמב"ן, אבן עזרא, ואברבנאל ;

De 2 à 4 après-midi. — Yoreh Deah avec les commentaires de Toore Zahab et Siphte Cohen יורה דעה עם פ"י טורי זהב ושפת כהן ;

De 4 à 6. — Les Prophètes et les Hagiographes avec les commentaires de Raschi et Beoor נביאים וכתובים עם פ"י רש"י ובאור ;

De 8 à 10 du soir. — Yad Hakhzaka de Rabenoo Mosché ben Maimoon avec les commentaires de Kesef Mischné et Mischné Lamelekh.

Le jeudi on lira le Yalkoot Shimeoni, et le mardi le Medrash Rabot.

De 10 h. à minuit. — Sheeor Hashas שייעור הש"ס, pour que chaque année on ait complètement lu un traité du Talmud (Mesakhta) ; le jour de Simkhat Tora, la lecture devra se terminer.

On finira les études de la journée par la prière de Tikoon Khatsot תיקון חצות, à minuit.

## V

## Autres détails concernant les matières d'étude.

1° Trente jours avant la fête de Pâque on lira et on expliquera le



Halakhot Pessakh הלכות פסח du Toor Orakh Khayim et le Schoolkan Arookh ;

2° Dans les jours de Sefirat Haomer on lira et on expliquera, pendant les prières de Miukba et Maarib, le Schaar Habekheena שער הבחינה et Schaar Abodat Elohim שער עבודת אלהים du Khotot Halebabot ;

3° Depuis le 17 Tamooz jusqu'après le 9 Ab on lira le Halakhot Tischeah Beab et Halakhot Taanit הלכות תענית de 4 à 6 h. de l'après-midi ;

Dans le mois d'Ellul on lira le Rambam Halakhot Teschooba הלכות תשובה et le Schaar Khashbon Hanefesch שער השבון הנפש dans le Khotot Halebabot, les Halakhot Rosch Haschana, Yom Kippour, Succah et Loolab סוכה ולילב, יום כיפור, יום ראש השנה ;

Dans le mois de Kislev on lira le Halakhot Khanooka הלכות חנוכה, et dans le mois d'Adar le Halakhot Meghillah הלכות מגילה ;

4° Toutes les matières d'étude devront être lues et expliquées d'une voix claire et distincte, pour mettre l'auditoire à même de comprendre parfaitement le sujet.

## VI

### Service spécial.

1° Tous les Ereb Rosch Khodesch ערב ראש חודש, immédiatement après les prières du matin, les membres du Collège se rendront au mausolée (de lady Montefiore) et réciteront la prière de Haschkaba השכבה ;

2° La veille de Rosch Haschana, avant le commencement des prières, le Rosch Yeschiba du Collège allumera dans le mausolée une lampe qui continuera à brûler jusqu'au lendemain du jeûne Guedalyah צום גדליה ;

3° Il allumera aussi une lampe la veille de Rosch Haschana, avant les prières, dans la bibliothèque du Collège ;

4° Le premier jour de Rosch Haschana étant l'anniversaire de la mort tant regrettée de lady Montefiore, les membres du Collège réciteront la prière de Kadisch dans la synagogue pendant les Tefiloth Arbith, Schakharith, Moosaph et Minkha מוסף, שחרית, תפילה ערבית, ומסות ; ils liront aussi un chapitre de Mischnayot avant les prières, et diront la prière de Kadisch Derabanan קדיש דרבנן ;

5° Immédiatement avant les prières du matin du jeûne Guedalyah,

tous les membres du Collège se rendront au mausolée et diront la prière du Haschkaba.

## VII

1<sup>re</sup> Section. — Les jours suivants, tous les membres du Collège s'assembleront dans la bibliothèque pour lire un extrait des événements, détaillés plus loin, dans lesquels le fondateur de cette institution et sa femme se virent mis à même, par la bénédiction de Dieu, de rendre service à la cause de la religion et de l'humanité en général.

Le onze de Kheshvan, époque à laquelle feu le sultan Abd-ool Medjid remit à sir Moses Montefiore le firman Khat Shereef, dans lequel il déclara l'innocence des juifs de Damas et de Rhodes, et accorda aux juifs de tous ses États les mêmes droits et privilèges qu'à tous ses sujets mahométans.

2<sup>e</sup> Section. — Rosch Khodesch Ellul, jour où sir Moses Montefiore prit possession du terrain à Jérusalem que le sultan Abd-ool Medjid, par un firman spécial, lui permit d'acheter, posa la première pierre d'une maison de charité, ouvrit une école pour les filles israélites, et mit un grand nombre de personnes à même de se livrer à l'agriculture dans la terre sainte.

3<sup>e</sup> Section. — Le 12 Nissan, jour où sir Moses Montefiore se présenta devant l'empereur Nicolas, à Saint-Pétersbourg, pour intercéder en faveur de ses frères de Russie à qui on avait ordonné, par un ukase impérial, de quitter les villes et villages situés à cinquante verstes des frontières prussiennes et autrichiennes.

4<sup>e</sup> Section. — Le 24 Schebat, jour où sir Moses Montefiore parut devant Sidi Mohammed ben Abderrakhman ben Hisham, empereur de Maroc, pour obtenir de Sa Majesté des ordres positifs pour la protection de tous les juifs et chrétiens demeurant dans toutes les parties de ses États.

5<sup>e</sup> Section. — En chacun de ces jours une prière sera lue par le Rosch Yeschiba pour la conservation de la santé et de la vie du fondateur de cette institution, et tous les membres se rendront au mausolée pour réciter ensemble la prière de Haschkaba pour l'âme de lady Montefiore, qui accompagna son mari dans toutes ses pieuses expéditions, à l'exception du voyage au Maroc.

Les quatre jours ci-dessus mentionnés seront observés par les membres du Collège comme jours fériés.

6<sup>e</sup> Section. — Il y aura une tablette, fixée à la muraille de l'entrée

du temple, pour permettre aux visiteurs de Ramsgate de connaître les heures exactes où les différentes matières seront lues dans le Collège.

7<sup>e</sup> Section. — L'entrée du Collège sera libre, soit pour écouter les conférences qui y sont faites, soit pour lire dans la bibliothèque.

## VIII

### De la bibliothèque du Collège.

1<sup>o</sup> Il y aura dans le Collège une bibliothèque contenant tous les livres nécessaires aux études théologiques.

On gardera dans la bibliothèque toutes les adresses, attestations, poèmes et autres objets intéressants pour la communauté juive qui ont été présentés au fondateur de l'institution par des communautés, des auteurs ou d'autres personnes. Ils seront mis en bon ordre pour être facilement examinés ou lus par les visiteurs.

2<sup>o</sup> Tous les livres et les manuscrits de la bibliothèque porteront à l'extérieur et à l'intérieur une estampille avec le nom du Collège : « *Yeschiba Ohel Mosché Ve-Yehoudit* » ישיבת אוהל משה ויהודית.

3<sup>o</sup> Il y aura dans la bibliothèque un catalogue de tous les livres, manuscrits et autres objets d'intérêt ou de quelque valeur pour la communauté juive.

4<sup>o</sup> Le catalogue donnera le nom du livre, de l'auteur, de l'endroit où il a été imprimé et la date, et aussi le numéro du rayon et la lettre, pour mettre ainsi l'étudiant à même de trouver les livres sans inutile perte de temps.

5<sup>o</sup> Aucun livre, manuscrit ou objet de valeur ne restera sans nécessité hors de sa place.

6<sup>o</sup> Dans aucun cas, un livre, un manuscrit ou un objet appartenant à la bibliothèque ne sortira du Collège sans deux permissions écrites des régents, qui devront être présentées au Rosch Yeschiba et au bibliothécaire avant la sortie.

## IX

### De l'admission comme membres du Collège.

1<sup>o</sup> Les hommes distingués par leur science profonde et étendue de la théologie hébraïque, comprenant la Bible avec tous ses commentaires, le Talmud et tous ses commentaires, et bien connus par

la pureté de leurs sentiments et de leurs mœurs, seront jugés dignes d'être admis dans le Collège.

2° On ne fera aucune objection contre l'admission d'une personne distinguée par son savoir et sa piété, comme il est dit au paragraphe 1<sup>er</sup>, parce qu'elle ne serait pas sujet anglais. Bien plus, c'est le vœu du fondateur, que l'admission soit accordée à tous les israélites, de quelque partie du monde qu'ils arrivent, pourvu que leur science et leur piété les rendent dignes du Collège. Il n'y a que dans le cas où il y aurait parmi les candidats des sujets britanniques et des étrangers également distingués par leur science et leur piété, que la préférence serait donnée aux sujets anglais.

## X

**Des devoirs que les membres du Collège auront à remplir.**

1° Tous les membres du Collège devront se présenter à la synagogue matin et soir, et s'y trouver dans toutes les occasions particulières.

2° Tous les membres du Collège devront se trouver à leur place à la synagogue un quart d'heure avant le temps fixé pour les prières.

3° Tous les membres du Collège seront présents à la lecture du Yad Hakhazaka le soir, de 8 à 10 heures, et prendre leur tour pour lire et expliquer.

## XI

**Des devoirs du Rosch Yeschiba ראש ישיבת**

1° Le Rosch Yeschiba surveillera tous les arrangements nécessaires aux travaux du Collège. Il désignera pour chaque matière d'enseignement un membre du Collège qui devra la lire et l'expliquer suivant la méthode que le Rosch Yeschiba considérera la mieux adaptée au sujet.

2° Le Rosch Yeschiba prononcera un discours au Collège dans toutes les occasions particulières.

3° En outre de ces discours, il devra, à l'anniversaire de la mort de lady Montefiore, réciter la prière de Haschkaba dans le mausolée, le jour de Tsom Guedalyah צום גדליהו.

4° Dans toutes les occasions où les membres du Collège s'assembleront, il devra présider la réunion et faire tous ses efforts pour encourager l'étude de la Loi sainte.

## XII

**Des devoirs du bibliothécaire.**

1° Le bibliothécaire recevra ses ordres du Rosch Yeschiba, et agira dans toutes les occasions d'après ses instructions.

2° Le bibliothécaire cataloguera tous les livres, manuscrits, attestations et autres objets intéressants pour la communauté juive.

3° Chaque livre, manuscrit ou certificat, sera étiqueté et inscrit par lettres et numéros pour que le visiteur aussi bien que l'étudiant puisse trouver sa place dans la bibliothèque sans inconvénient.

4° Il devra exiger de tous les membres ou étudiants de remettre le livre ou le manuscrit après lecture dans son rayon, et dans aucun cas il ne permettra que les livres et manuscrits restent hors de leur place.

5° Ce sera aussi son devoir de veiller à ce que les lampes soient soigneusement éteintes.

6° En aucun cas il ne permettra de transporter un livre, un manuscrit ou un objet hors de la bibliothèque sans recevoir une instruction spécialement écrite à ce sujet par le Rosch Yeschiba et les régents du Collège.

## XIII

**De la rémunération des membres du Collège.**

Les membres du Collège recevront, comme allocation pour leurs services, des appointements et un logement séparé, ainsi que d'autres avantages et émoluments, tels que le conseil administratif du Collège le jugera convenable.

## XIV

**De l'administration du Collège.**

1° Le conseil administratif du Collège aura la surveillance et l'administration générale du Collège, le pouvoir d'admettre et au besoin de révoquer des membres du Collège.

2° Les régents, avec le consentement du conseil administratif, pourront accepter, des individus et des communautés, des offrandes ayant rapport au but de l'institution.

3° Les régents pourront accepter, d'individus et de communautés,

des livres sur la langue hébraïque, la littérature et la théologie, et aussi des journaux hébreux et des écrits périodiques offerts par les éditeurs et les auteurs.

4° Le devoir sacré et agréable du fondateur ayant été d'observer le commandement de Dieu concernant la propagation de la Loi sainte en Israël, en faisant écrire de nombreux rouleaux du Pentateuque pour l'usage de la synagogue par les scribes les plus distingués en Israël, ויעזר כתיבו לכם את השירה הזאת, il a maintenant, par l'établissement de ce Collège, manifesté son désir ardent d'exécuter aussi le commandement de Dieu ולמדו את בני ישראל שימרו בפיהם « d'enseigner la Loi sainte aux enfants d'Israël et la mettre dans leur bouche » למען תהיה לך השירה הזאת לעד בבני ישראל (Deut., XXXI, 19).

MOSES MONTEFIORE.

---

## INAUGURATION

DU NOUVEAU LOCAL

# DE L'ÉCOLE ISRAËLITE DES GARÇONS

A BORDEAUX.

Le 12 novembre 1867, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu, à Bordeaux, l'inauguration de la nouvelle École primaire de garçons que le Consistoire a fait construire, avec le concours de l'État, du département, de la ville et de plusieurs généreux souscripteurs. M. le grand rabbin occupait le fauteuil d'honneur. A la droite avaient pris place M. Armand Pihoret, secrétaire général de la Gironde, représentant M. le préfet, empêché; à la gauche, M. de Bethmann, maire de Bordeaux. Puis, venaient M. F. Lopes-Dubec, président du Consistoire israélite, et les autres membres du Consistoire; les membres de l'administration du temple et ceux de la commission de l'École.

Au bas de l'estrade avaient pris place, sur des fauteuils réservés, les autres invités des différents corps constitués et de diverses administrations du département et de la municipalité.

La salle était ornée de drapeaux et de guirlandes de laurier. A

deux heures, M. le grand rabbin a fait son entrée dans la salle, précédé des enfants de chœur et de quatre ministres officiants du temple, chantant le psaume XXX.

M. le grand rabbin, après avoir récité le psaume CXXVII, a prononcé un excellent discours, vivement applaudi, où il a fait ressortir, dans les termes suivants, l'importance extrême que le judaïsme a mise à la propagation d'une instruction largement distribuée :

« Dans des livres qui datent de vingt siècles — et je laisse ici de côté la Bible, — il s'est catégoriquement expliqué sur la haute valeur de l'instruction. « Trois couronnes, dit-il, sont descendues du ciel sur la terre : la couronne de l'instruction, la couronne de la royauté, et la couronne du pontificat. » Et il ajoute : « La couronne de l'instruction est supérieure aux deux autres, parce que la conquête n'en est réservée qu'à ceux qui savent s'entourer d'un grand nombre de qualités, parmi lesquelles figurent, en première ligne, la modestie, la persévérance, l'amour du travail, la tempérance et l'humilité, » autant de vertus qui, par leur règne, assurent la prospérité des États et l'empire des religions (1).

« Aussi le judaïsme n'a-t-il pas assez d'éloges pour ceux des docteurs en Israël qui avaient pris à cœur de propager l'instruction au sein du peuple, et c'est avec une emphase inaccoutumée qu'il cite le nom de Simon ben Schetach, frère de la reine Salomé, qui s'était dévoué à cette tâche, ainsi que le nom du pontife Josué ben Gamala, qui, quelque temps avant la destruction de Jérusalem, était parvenu à organiser l'enseignement scolaire dans les villes les moins peuplées de la Palestine (2).

« Cet enseignement a même été alors l'objet d'un règlement fort curieux et dont je vous demande la permission de citer quelques dispositions. La circonstance ne pourrait, je crois, être mieux choisie. Vous apprendrez donc, messieurs, avec quelque étonnement peut-être, que déjà à cette époque reculée, l'institution d'une école était obligatoire dans tout endroit de la Palestine où le nombre des enfants s'élevait à vingt-cinq. On mettait résolument au ban de l'État les communautés qui cherchaient à se soustraire à cette obligation. Un moniteur général était installé quand le nombre des enfants touchait à quarante, et dès qu'il dépassait cinquante on exigeait le concours de deux professeurs.

« Un faisait à l'instituteur un strict devoir d'être marié. Il lui était défendu de frapper les enfants, de les maltraiter. On lui interdisait jusqu'au sentiment de la colère vis-à-vis d'un élève médiocrement studieux. Laissez cet élève, lui disait-on, laissez-le s'asseoir tranquillement à côté de son camarade plus appliqué que lui. L'émulation finira par le gagner, et son amour-propre, prudemment excité, le stimulera mieux que ne sauraient le faire les plus sévères remontrances. Enfin, lui disait-on encore, n'acceptez jamais un enfant avant l'âge de six ans, et surtout évitez, par de trop fréquentes rigueurs, de vous placer vous-même dans la nécessité de l'exclure de la classe (3).

(1) Voir Mischna, Traité des Principes, chap. 4, § 17, et chap. 6, § 6.

(2) Voir Talmud, traité Baba Bathra, p. 21 recto.

(3) *Ibid.* et Maïmonide : *Manus fortis, de studio legis*, cap. 2.

« Pour être arrivé à des idées aussi justes et aussi saines sur l'organisation de l'enseignement populaire, il faut, messieurs, que dans le judaïsme on ait toujours porté à cet enseignement un sincère amour. C'est à ce même amour que nous avons cédé quand, il y a deux ans, nous avons engagé nos fidèles à s'imposer de lourds sacrifices pour l'acquisition de cette maison d'école. Par les proportions que nous lui avons données, vous pouvez voir que nous voulons y attirer toute notre jeunesse, la jeunesse ouvrière surtout. Heureuse communauté qui a si bien compris l'appel de son pasteur et qui y a si généreusement répondu ! »

Après ce discours, l'honorable M. F. Lopes-Dubec, président du Consistoire, a pris la parole et a fait l'historique des écoles primaires israélites de Bordeaux, qui remontent à une époque très-reculée. Arrivé aux difficultés qui se présentaient pour trouver un local convenable répondant au nombre croissant des élèves et aux conditions hygiéniques, et pour trouver les moyens de faire face à la dépense nécessaire, l'orateur a continué ainsi :

« Notre zélé grand rabbin, M. S. Lévy, se mit hardiment à l'œuvre ; par ses soins, une souscription fut ouverte, les adhésions furent aussi promptes que nombreuses, chacun s'empressa de répondre au chaleureux appel de son chef religieux. Paris nous envoya quelques larges offrandes, et une généreuse souscription nous a été adressée de Philadelphie par M. Andrade, fils de notre ancien et respectable grand rabbin : éloigné de nous depuis plus de quarante ans, M. Andrade n'a jamais oublié qu'il avait appartenu à notre communauté, et nous l'en remercions. Mais nos propres ressources étaient insuffisantes ; il nous fallut solliciter des subventions, nous le fîmes avec une entière confiance : l'institution était utile, et nous savions que nous pouvions compter sur les généreux sentiments et l'esprit de justice dont sont animés les chefs de nos administrations préfectorale, municipale et d'instruction publique ; nous savons qu'ils professent les vrais et grands principes de l'égalité des cultes. Nous étions donc certains de leur puissant concours ; mais l'empressément avec lequel ils nous l'ont accordé en a rehaussé le prix. Nous remercions particulièrement M. le préfet de son puissant appui auprès de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique. Nous regrettons vivement que des occupations obligatoires n'aient pas permis à notre premier magistrat d'assister à cette inauguration. Il a bien voulu se faire représenter par M. le secrétaire général, dont les sympathies pour nos jeunes élèves, comme celles de M. le comte de Bouville, nous sont bien connues, et nous nous en félicitons.

« Vous, monsieur le maire, que nous sommes habitués depuis longtemps à voir associé de cœur à toutes les institutions charitables et moralisatrices, laissez-nous vous adresser, ainsi qu'à vos honorables prédécesseurs, aux membres de votre bienveillante administration, à vous tous, messieurs les conseillers municipaux, l'expression de la sincère gratitude de notre communauté, pour la libérale allocation votée à l'unanimité en faveur de notre École.

« Nous sommes heureux que cette inauguration offre au Consistoire l'occasion d'exprimer au comité de surveillance de l'École sa vive reconnaissance pour les soins éclairés et vigilants avec lesquels il a si bien rempli sa mission.



Les inspections, les examens ont été faits avec une régularité, une exactitude qui ne se rencontrent que lorsqu'on est guidé par le sentiment du bien. Merci donc, messieurs les membres de la commission, pour votre utile concours ; continuez-le à cette œuvre que vous aimez et dont la prospérité sera pour vous une bien douce et légitime récompense.

« Monsieur le directeur, les heureux résultats que vous avez déjà obtenus nous indiquent ce qu'on peut attendre de vous. Persévérez donc dans la voie que vous avez suivie avec autant d'intelligence que de zèle et de dévouement. Continuez à inculquer à vos jeunes élèves l'observation des devoirs religieux, le respect envers leurs parents et leurs professeurs, l'esprit d'ordre et de subordination, l'exactitude aux leçons, conditions sans lesquelles l'instruction ne saurait atteindre le but moralisateur qui doit en découler. Vous avez d'ailleurs pour vous guider un pasteur qui, depuis longtemps, a fait de l'éducation de nos enfants l'objet de ses plus chères préoccupations, parce qu'il sait que tout dans l'avenir dépend de la bonne direction donnée à ces jeunes âmes, qui sont nos plus précieuses espérances.

« Permettez-nous, messieurs, en terminant, de constater les heureuses conséquences des grands principes de l'égalité des cultes, ces principes si bien appréciés par les hommes de cœur et de progrès. C'est en les consacrant par des actes semblables à celui qui nous réunit aujourd'hui que le gouvernement, les administrateurs, les représentants des cités, concourent à faire de tous les citoyens une même famille, la grande et belle famille française. »

La cérémonie a été terminée par des chants religieux appropriés à la circonstance.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE DE LA PALESTINE, D'APRÈS LES TALMUDS ET LES AUTRES SOURCES RABBINIQUES, par J. DERENBOURG. — Première partie. *Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien*. — Paris. Imprimé par ordre de l'Empereur à l'Imprimerie impériale. M DCCC LXVII. Se vend chez M. Franck, libraire, rue Richelieu, 67.

L'importance exceptionnelle de l'ouvrage que nous annonçons ressort déjà par son titre, qui implique une étude vaste et intéressante, des recherches approfondies et peut-être des résultats nouveaux, même après les célèbres productions de Jost, de Geiger, de Graetz, de Munk, etc.; par le nom de l'auteur, qui a déjà produit, sur le domaine hébraïque et arabe, des travaux nombreux d'une grande valeur, et dont la brillante réputation est depuis longtemps faite dans la savante Allemagne; enfin par ce fait significatif, que le livre a été

imprimé par ordre de l'Empereur à l'Imprimerie impériale, haute et rare faveur qui n'est accordée qu'aux œuvres d'un mérite réel, incontestable. En attendant un compte rendu plus détaillé, voici la préface de l'ouvrage qui en indique suffisamment la pensée et le but :

« L'essai dont je publie en ce moment la première partie devait à l'origine renfermer la géographie de la Palestine d'après les sources rabbiniques, qu'aurait précédée une courte introduction racontant à grands traits les événements historiques, et empruntant aux mêmes sources une rapide esquisse des faits politiques et des courants d'idées dont la Palestine fut le théâtre depuis l'époque d'Ezra jusqu'à celle d'Adrien. C'était le sujet d'une question posée, en août 1865, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont j'aurais été heureux de solliciter les suffrages pour un travail qu'elle a pour ainsi dire provoqué. Mais la partie historique, qui dans ce premier projet devait occuper quelques pages seulement, prit bientôt pour moi des proportions inattendues qui ne me permirent plus de m'enfermer dans les limites du temps qu'impose un concours.

« La critique historique a renouvelé et transformé dans les dernières cinquante années les annales de presque tous les peuples; celles du peuple juif, pendant la période des sept siècles environ qui nous occupent, ont été entièrement créées, et l'on peut affirmer qu'avant les publications de Jost cette histoire n'existait pas. Elle se divise en deux portions bien distinctes. Pendant la période persane, il règne un calme profond qu'aucune agitation extérieure ne vient troubler, grâce à l'indépendance relative que laisse le gouvernement central aux provinces situées aux extrémités de l'empire. Tout ce qui paraîtra à la surface, dans la seconde partie de ce long espace de temps, est préparé librement au sein de la Grande Synagogue. L'opposition entre le sacerdoce et la nation trouve déjà son expression dans le blâme que le *sofer* Ezra déverse sur le prêtre Eliaschib, et ce dernier représente les idées des Saducéens en face d'Ezra, qui représente celles des Phariséens.

« La lutte entre les prétentions d'une race privilégiée et les aspirations de la partie la plus éclairée de la nation, lutte qui se termine par la victoire de la démocratie, se retrouve à chaque page de cette histoire, comme elle se rencontre à divers degrés dans l'histoire de tous les peuples; chaque nouvelle étude des sources fera ressortir davantage l'influence prépondérante de cette opposition sur la marche de l'histoire du peuple juif. Seulement, chez lui, il s'agit à peine

d'un combat entrepris en vue d'une domination brutale et extérieure. Les règnes des Asmonéens et des Hérodiens y paraissent comme un accident qui emprunte toute son importance aux chances de succès qu'il prête à l'un ou à l'autre des deux partis, dans une guerre engagée pour des intérêts de doctrine et purement intellectuels.

« Un des points que nous avons surtout cherché à mettre en lumière est précisément cette indifférence complète des Pharisiens à l'égard de toute restauration d'un royaume d'Israël. Le mot attribué à Jésus : *Mon empire n'est pas de ce monde*, peut s'appliquer à toute leur histoire. Pour eux, il s'agit partout et toujours du royaume céleste. On est divisé sur les moyens de le conquérir, et ces moyens eux-mêmes peuvent être diversement appréciés. Mais on ne peut regarder sans respect et sans admiration le spectacle de ces discussions, souvent, il est vrai, minutieuses et fort subtiles, mais engagées toujours au nom des opinions et des principes.

« Le siècle avant Adrien est marqué par le fait le plus important des temps modernes, la naissance et la formation du christianisme. Nous n'avions à nous occuper qu'incidemment des origines de la nouvelle religion. Il nous importait avant tout d'examiner le milieu dans lequel elle est née et de faire connaître les partis et les institutions qui ont aidé ou résisté à son premier développement. Or, quelle que soit l'opinion qu'on professe sur cet événement capital, on ne saurait contester que la lumière qui doit l'éclairer deviendra d'autant plus vive que les événements contemporains accomplis au sein du judaïsme seront mieux appréciés et plus complètement connus.

« Nous avons bien des fois regretté les mille détails dans lesquels nous étions obligé d'entrer et qui ont donné lieu à de nombreuses notes placées au-dessous du texte et quelques-unes aussi à la fin du volume. Je sais ce que peut avoir d'effrayant pour le lecteur tout cet appareil scientifique. Mais dans une étude semblable on est souvent forcé de remplir par des hypothèses les lacunes que présentent les documents ; il fallait alors examiner les textes conservés et les comparer, afin de découvrir ainsi ce qui pouvait servir d'appui aux conjectures qu'on avait osé avancer.

« M. le directeur de l'Imprimerie impériale et MM. les membres de la commission des impressions gratuites ont bien voulu accueillir favorablement ce volume. Je les en remercie publiquement, et j'espère que les lecteurs ratifieront un jugement aussi bienveillant. »

## SECOURS AUX BLESSÉS

## SUR LES CHAMPS DE BATAILLE.

On nous demande d'insérer le document suivant, qui ne touche pas aux matières traitées ordinairement dans notre journal, mais qui intéresse cependant le judaïsme comme tout ce qui est de nature à soulager les maux de la société. Le judaïsme abhorre la guerre, ces homicides en masse du genre humain, et même pour les guerres défensives, il prescrit des mesures pleines de douceur et d'humanité; il doit donc accueillir avec bonheur tout ce qui peut diminuer les épouvantables calamités des luttes fratricides entre les hommes. Mais ce document a encore pour nous un autre et puissant intérêt en ce qu'il montre une fois de plus le cœur noble et magnanime de notre Souveraine bien-aimée, qui, après avoir pénétré dans les hôpitaux où la peste moderne faisait des victimes innombrables, visite maintenant, par sa pensée et par son âme, les sanglants champs de bataille pour aider à relever les blessés et les mourants. Nous remercions M. Henry Dunant, l'illustre organisateur des secours aux blessés militaires de toutes les nations, de la communication que voici :

S. B.

« Des conférences internationales des délégués des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer ont eu lieu à Paris du 26 au 31 août dernier.

« Parmi les questions traitées dans ces conférences, la plus importante sans contredit était celle de la révision du traité diplomatique de 1864, qui consacre la neutralité en temps de guerre des blessés, des malades et des divers services de santé, soit officiels, soit volontaires.

« Nous lisons à ce sujet dans le dernier numéro de la *Revue contemporaine*, et dans un article consacré aux travaux des commissions préparatoires :

« Sa Majesté l'Impératrice des Français, qui a toujours pris un vif intérêt à l'œuvre des sociétés permanentes de secours aux blessés militaires, a daigné charger leur fondateur, M. Henry Dunant, d'exprimer le désir qu'elle avait de voir étendus aux marines de tous les pays les bienfaits de cette grande institution internationale, si humanitaire et si religieuse.

« Cette généreuse initiative, si digne du cœur de la glorieuse  
 « Souveraine de la France, a été chaleureusement accueillie par les  
 « membres de la deuxième section, chargée de faire un travail pré-  
 « paratoire sur les modifications à apporter au traité de 1864.

« La conférence a consacré les conclusions du rapport présenté  
 « par la section à ce sujet, et a décidé de présenter à la sanction  
 « diplomatique des gouvernements concordataires ce nouveau dé-  
 « veloppement de l'œuvre dont le mérite appartient tout entier à  
 « Sa Majesté l'Impératrice Eugénie. »



## COMMUNAUTÉ DE LISBONNE.

Nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs de la communauté israélite réunie dans la capitale du Portugal. Elle est peu nombreuse, peu fortunée, mais on trouve dans son sein de fortes croyances, de pieuses vertus, un attachement inébranlable aux saintes traditions et à la divine loi pour lesquelles nos frères de ce pays subirent jadis l'exil, le martyre et la mort. On dirait que l'âme de ces héros de la foi vit encore aujourd'hui au milieu de la communauté de Lisbonne.

Elle possède un emplacement spacieux destiné à l'édification d'une synagogue, et la souscription organisée parmi un très-petit nombre de ses membres a produit 25,000 fr. On pouvait espérer qu'on parviendrait avec le temps à réunir la somme nécessaire (environ 80,000 francs) pour construire un sanctuaire convenable. Malheureusement ce temps, cet ajournement fait défaut. Le conseil municipal, en vertu d'une loi qui l'autorise à obliger les propriétaires de faire élever des maisons sur les terrains situés dans certaines rues du centre de la ville, vient de sommer les représentants de la communauté israélite de faire construire, sur l'emplacement qu'elle possède, dans le délai de six mois.

Dans cette circonstance pressante et pénible, on a décidé d'envoyer quelques délégués dans plusieurs des principales communautés israélites d'Europe pour solliciter aide et appui. Avons-nous besoin de recommander à nos coreligionnaires, surtout à ceux du rite portugais, ces dignes envoyés de Lisbonne, qui quittent leur famille et leurs affaires, se soumettent aux fatigues et aux désagréments d'un voyage lointain, pour l'honneur de Dieu et de son culte sacré? Non,

nous n'avons pas besoin de faire cette recommandation. Le sentiment de la fraternité religieuse fait encore battre tous les cœurs de la famille de Jacob, et encore aujourd'hui, comme dans le désert, chacun de nous obéit avec bonheur à la voix de Dieu qui nous dit : « Faites-moi un sanctuaire pour que je demeure au milieu de vous. »

La synagogue de Lisbonne fera revivre l'écho mélodieux des prières et des cantiques de l'ancienne et immortelle communauté portugaise. Elle sera, à l'extrême point de l'Europe, un monument splendide et glorieux de notre foi, le drapeau du judaïsme flottant fièrement à côté de la sombre citadelle de l'intolérance espagnole. Elle sera pour le voyageur venant des pays barbares, comme la Messousah à la porte d'une maison israélite, montrant cette inscription divine : « Écoute, Israël, l'Éternel notre Dieu est un Dieu Un. » Elle sera une douce satisfaction et une joie céleste pour les mânes de nos glorieux martyrs, une punition de leurs cruels et sauvages persécuteurs. Elle sera enfin un honneur et une bénédiction pour le judaïsme de l'Europe entière.

Tendons à nos frères de Lisbonne une main fraternelle pour qu'ils élèvent une maison à notre Dieu !

S. BLOCH.

---

## ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, l'assemblée générale annuelle de l'*Alliance israélite universelle* a eu lieu le jeudi 19 décembre, dans la magnifique salle Herz.

La réunion était fort nombreuse, et en bonne partie fort brillante; on y voyait beaucoup d'hommes distingués, de dames et de jeunes filles resplendissant de toutes les grâces de la beauté orientale israélite. Entre autres notabilités, nous avons remarqué : M. le grand rabbin du Consistoire central, M. le directeur du séminaire rabbinique, M. Albert Cohn, M. J. Günzbourg, le caïd Nessim Semama, M. le président du Consistoire israélite de Lyon, M. le pasteur Pétavel père, de Neuchatel, et son fils, etc.

M. Crémieux, remplissant cette année les fonctions de vice-prési-

dent, a présidé l'assemblée. (On sait que feu Salomon Munk avait été nommé président de l'*Alliance* peu de temps avant sa mort; on ne l'a pas remplacé pendant toute l'année, malgré son refus formel d'accepter la présidence, et son siège est resté inoccupé dans la réunion du 19 décembre.)

La séance a été ouverte par la lecture du rapport sur les travaux de la Société. Ce rapport, rédigé avec une rare élégance et fort bien dit par son auteur, M. N. Leven, secrétaire de l'*Alliance*, a commencé par rendre un splendide hommage aux mérites de Salomon Munk, puis a parlé de la position douloureuse de nos coreligionnaires en diverses contrées d'Asie et d'Afrique, et de ce que l'*Alliance* a fait pour venir à leur secours. L'oppression que les israélites ont subie et subissent encore dans les provinces danubiennes de Serbie et de Roumanie a été particulièrement l'objet de longs et intéressants détails. Il paraît que dans ces derniers pays ils sont persécutés, notamment par la classe marchande, *parce qu'ils vendent de meilleure marchandise à meilleur marché* que leurs concurrents.

Le rapport a ensuite rendu compte de la situation favorable des écoles de garçons et de filles, fondées par l'*Alliance* en Orient et au Maroc; six nouvelles écoles ont été créées cette année, tandis qu'à Paris même plusieurs jeunes gens de ces contrées sont formés pour devenir sur leur sol natal les propagateurs de l'éducation religieuse, scientifique et sociale. Le rapport a fait connaître enfin la mission envoyée en Abyssinie, et les encouragements accordés aux œuvres de science et de littérature israélite.

Après la lecture de ce document, qui a plusieurs fois été interrompue par de vifs applaudissements, le trésorier a rendu compte de la situation financière. Cette situation est fort prospère. Le nombre des adhérents s'est augmenté cette année de 2,700, et présente le chiffre considérable de 6,826. L'actif de la Société a presque atteint la somme de 50,000 fr., en comptant les sommes qui restent à rentrer; mais comme ses dépenses étaient supérieures à ses recettes (les causes en ont été indiquées), il y a eu un déficit peu important.

♦ Après ces comptes rendus, la parole a été donnée aux assistants qui avaient des observations ou des propositions à faire. Parmi ces observations, nous avons remarqué celle qui demandait que les parents fassent inscrire tous leurs enfants nouveau-nés comme membres de l'*Alliance*. M. le pasteur Pétavel a prononcé une allocution aussi éloquente que touchante. Il est heureux, après avoir assisté à

la première assemblée générale, de se trouver aussi à la septième, *le Sabbat de l'Alliance*. Il est ému des sentiments de charité et de fraternité universelle qui se manifestent dans cette réunion israélite, et dont il rapportera les échos dans son pays, au milieu de ses coreligionnaires. Un tonnerre d'applaudissements a accueilli ces nobles paroles.

M. Crémieux s'est levé et s'est livré à une de ces admirables improvisations qui ont illustré son nom. Lui aussi a commencé par payer un magnifique tribut d'éloges en souvenir de Salomon Munk, puis il a parlé de la tolérance religieuse, des progrès merveilleux accomplis parmi les israélites, du mérite de nos femmes, de la liberté du commerce, qui est un acheminement à la fraternité de tous les peuples, de son audience chez l'Empereur pour les événements de la Roumanie, des bienfaits du travail, de la mission d'Israël dans le monde, etc. L'orateur, qui a tour à tour provoqué le rire et un attendrissement visible, a lancé des éclairs qui ont ébloui l'auditoire et lui ont arraché tous les signes de l'admiration.

On a ensuite entendu M. le grand rabbin Isidor, qui a fait un ardent éloge de l'œuvre de *l'Alliance*, et rendu un hommage splendide à M. Crémieux ; il a aussi adressé quelques mots de gratitude et de sympathie à M. le pasteur Pétavel, *son vénéré et cher collègue*. Son allocution, semée de nombreux traits d'esprit, a eu le plus grand succès ; puis l'assemblée s'est séparée sous les impressions les plus agréables, les plus profondes, vivement pénétrée de la sainteté du judaïsme, de son alliance immortelle avec Dieu et avec l'humanité, et de son glorieux avenir.

S. BLOCH.

---

## JOSEPH.

---

On sait que le bois de sandal  
 Imprègne de parfums la hache qui le blesse.  
 Heureux qui, méprisant notre humaine faiblesse,  
 Comme ce noble bois, rend le bien pour le mal.

Voici une des grandes figures de la Bible qui se présente à nous. L'histoire de Joseph est un des plus beaux poèmes des temps antiques. On se sent remué jusqu'au fond de l'âme en songeant à ce



frère enfant lâchement vendu par ses frères. On se sent tressaillir de joie en voyant ce jeune héros devenir plus tard le bienfaiteur de l'Égypte, le défenseur de ses frères et l'appui de la vieillesse de Jacob.

De brillantes plumes ont écrit sur ce grand philanthrope, sur cet ami de l'humanité, qui trouve dans le plus adorable des pardons la plus douce, la plus salutaire des vengeances.

Nous venons esquisser dans ce court article la vie de Joseph.

Les exemples de grandeur et de noblesse ne sont jamais assez mis sous les yeux du peuple.

Les poèmes ne se lisent guère aujourd'hui. Un article de quelques pages sera peut-être favorablement accueilli.

Conformons-nous à notre époque qui demande juste assez de littérature pour remplir l'intervalle qui existe entre le café et le petit verre.

Voltaire, M. de Cerisiers et le savant Bitaubé ont publié sur Joseph des pages éloquentes.

Voltaire, si peu favorable à l'antique race israélite, ne peut s'empêcher de s'écrier :

« L'histoire de Joseph est plus attendrissante que l'*Odyssee* d'Homère, car le héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge. »

\* \*

Pour l'homme profondément religieux, Joseph est un être providentiel qui accomplit une sainte mission. Voici un petit berger jaloux par ses frères et hideusement vendu par eux qui nous paraît grand comme le monde.

Voici le portrait qu'en trace Bitaubé :

« Si les malheurs de Joseph avaient un peu affaibli l'éclat de sa beauté, elle en était plus touchante. Une chevelure d'un blond argenté descendait en boucles négligées sur ses épaules, ses yeux étaient d'un bleu d'azur ; les larmes dont maintenant ils étaient mouillés ajoutaient à leur douceur naturelle ; la tristesse, en pâlisant les roses de son teint, avait rendu ses traits plus intéressants ; mais il n'avait rien perdu de son air noble quoique ingénu, et les disgrâces faisaient mieux remarquer en lui l'empreinte de la vertu et de l'innocence. »

\* \*

Joseph est devenu l'esclave de Putiphar ; il travaille avec courage

sous ce nouveau maître, il est bientôt remarqué, et sa bonne mine plaît à une courtisane (1) nommée *Zaluca*.

Voici de nouveaux malheurs qui se déchaînent.

*Zaluca*, cette courtisane éhontée, devient amoureuse du fils de Jacob.

Le bel esclave résiste, et la misérable, rendue furieuse par les mépris dont elle se voit l'objet, s'empare de sa tunique, la présente à Putiphar comme un témoignage irrécusable de la violence de l'esclave à son égard, et fait jeter Joseph dans la fangeuse nuit des cachots.

\* \*

Vous connaissez, chers lecteurs, les songes de notre héros et le triomphe de son innocence.

Le roi Pharaon s'est levé un matin la tête indisposée par un rêve pénible; il en cherche l'explication, on se souvient de Joseph, on le fait venir, on l'interroge; ses réponses sont pleines de douceur et de clarté, l'esprit le plus élevé brille dans ses grands yeux, sa tête est haute, sa démarche assurée; ce n'est point un coupable que Pharaon a devant les yeux, c'est le futur sauveur de l'Égypte.

Le roi est demeuré frappé d'admiration devant ce jeune homme qui s'exprime avec grâce et fierté. Ce n'est point un criminel, se dit-il; le crime n'est jamais entré dans le cœur de cet enfant.

\* \*

Le songe est expliqué, la consternation est peinte sur tous les visages, nul ne doute des prédictions du jeune Hébreu.

« Toi que le ciel éclaire, dit Pharaon à Joseph, ne peux-tu me proposer quelque moyen d'écarter les effets de ce funeste fléau ?

— Que le roi établisse sur toute l'Égypte un homme intelligent et

(1) Nous ignorons de quel droit l'auteur donne à la femme de Putiphar cette qualification outrageante de *courtisane*. La Bible ne dit pas un mot qui justifie une pareille insulte; au contraire, elle met dans la bouche de Joseph ces paroles: « Personne n'est plus grand que moi dans cette maison; il (Putiphar) ne m'a rien interdit, excepté toi, parce que tu es son épouse, et comment pourrais-je commettre un si grand mal et pécher contre le Seigneur? » S'il s'était agi d'une courtisane, il ne se serait pas exprimé ainsi à son égard, et puis son mérite, sa vertu héroïque, auraient énormément perdu de leur grandeur s'il avait simplement résisté à une femme de mauvaise conduite, ordinairement méprisée. La vérité est qu'elle succombait, non par vice, mais par entraînement, par une passion violente, devant la beauté splendide, irrésistible, de son esclave. S. B.

sage, qui dans les années d'abondance rassemble une partie des productions de la terre pour préserver les peuples de la famine.

— Cet homme ce sera toi, s'écrie Pharaon. Prends mon anneau comme un gage de ma confiance. Sois le maître après moi, puisque le ciel t'envoie pour conjurer le fléau. Tout mon peuple respectera tes ordres. »

\* \*  
\*

Voici Joseph grandi de dix coudées. Mais qu'importe la pourpre qui couvre son corps, son âme est aussi candide qu'autrefois, le palais de Pharaon ne vaut pas la cabane de Jacob. Ici, le tumulte et le bruit; là-bas, le calme et la paix.

\* \*  
\*

Jacob a courbé la tête sous le sort qui l'accable; le fils de son amour a disparu, sa vie s'écoule dans les douleurs; le pauvre vieillard ne vit plus qu'avec ses souvenirs.

Mais la famine est arrivée, les champs sont nus et dévastés, les greniers sont déserts.

Jacob envoie ses enfants se présenter devant le gouverneur de l'Égypte. « Allez, leur dit-il, et que le Dieu de mes pères vous fasse trouver grâce devant lui. »

\* \*  
\*

On connaît les épisodes de cette belle histoire de la Bible, on sait comment Joseph fit venir le jeune Benjamin, voulut éprouver ses frères, et, vaincu par un attendrissement invincible, se fit reconnaître avec ce cri de cœur :

« Je suis votre frère, je suis Joseph ! »

Il faut emprunter à Bitaubé les quelques lignes suivantes :

« Joseph ne peut plus combattre l'amitié fraternelle. Comme un torrent que ne retient plus aucune digue, ses larmes se précipitent de ses yeux. Du fond de ses entrailles émues, il pousse un cri qui étonne tous ses frères; il s'élançait dans les bras de Siméon, et s'écrie : « Je suis Joseph ! »

\* \*  
\*

Jacob devait revoir son enfant bien-aimé. C'est au milieu des ri-

chesse de l'Égypte que le vénéré patriarche presse Joseph sur son cœur.

Jacob est bientôt établi avec sa famille sur la terre de Gessem, et Joseph continue à verser sur ces heureux pays les trésors de sa vaste intelligence.

\* \*  
\*

Pour le penseur, ce récit biblique est fécond en grands enseignements.

Jacob, ce glorieux patriarche que Dieu a béni, a une nombreuse famille ; il aime particulièrement deux enfants que Rachel a donnés à sa vieillesse.

Mais cet amour est une faute aux yeux du maître suprême.

Un père doit avoir pour ses enfants une égale affection, la plus légère préférence est impie.

Dieu, qui punit l'impiété, arrache Joseph aux bras du malheureux père.

Plus tard, l'enfant perdu devient puissant, ses désirs sont des ordres, ses ordres sont des lois. Une famine affreuse ravage l'Égypte, le peuple va mourir de faim. Mais Joseph est l'élu du ciel, il a prévu le malheur, l'Égypte est sauvée.

Plus tard encore, ses frères se trouvent en son pouvoir.

Voici la main de Dieu qui se montre de nouveau.

Jusque-là, Joseph n'a été que grand, le voici sublime. L'abandonné prodigue aux fils de Jacob des paroles d'amour et de paix. « Je suis votre frère et je vous pardonne, » dit-il.

Cette histoire attendrissante mérite d'être méditée.

Quels exemples n'offre-t-elle pas aux peuples !

Une maxime indienne dit :

« La vertu pardonne au méchant, comme l'arbre sandal parfume la hache qui l'a frappé. »

ÉVARISTE CARRANCE.



## HISTOIRE

DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE  
CHEZ LES ISRAËLITES.

(Suite.)

Nous avons terminé notre analyse historique et critique de la Mischnâ de *Thâmid*. De cette double analyse il est résulté pour nous ces deux faits également incontestables : 1° Que toutes les prières énumérées dans cette Mischnâ ont été composées et ordonnées par la *Kenéseth ha-Guedôla* ; 2° que nous les possédons encore aujourd'hui dans leur rédaction primitive, mais avec de nombreuses additions qui s'y sont soudées après coup. Ces deux points, la plupart de nos savants y tombent d'accord, et leur dissidence porte uniquement sur la part qu'il s'agit de faire, dans ces différentes prières, à nos premiers Sopherim et à leurs successeurs. Cette part, nous croyons l'avoir établie avec justice, parce que, pour la faire, nous ne nous sommes jamais aventuré dans des conjectures, mais avons toujours cherché à asseoir nos jugements sur les faits les plus convaincants et les plus avérés.

Mais est-ce là tout le formulaire que nous devons à notre grande Synagogue ? Là se borne-t-il tout le travail liturgique et rituel de cette illustre compagnie ? Non point. Ce que nous avons vu forme une partie, essentielle si vous voulez, de leur œuvre, mais non leur œuvre tout entière.

Il est d'abord très-naturel qu'ils aient institué pour le sacrifice du soir un service semblable à celui qui accompagnait le sacrifice matinal, et que ce service ne se soit pas réduit à la seule récitation du Schema. Il est très-naturel encore que les hymnes de nos psalmistes, ces chants admirables où chaque ligne respire la piété, l'enthousiasme religieux, l'amour divin, où chaque élan fait résonner une autre corde de notre âme, que ces chants, dis-je, n'aient point seulement retenti sous les voûtes du temple, mais dans toutes les synagogues et toutes les réunions religieuses de la Judée. Il est enfin de la dernière vraisemblance que nos liturgistes primitifs aient affecté un ordre spécial de prières à nos néoméniés, à nos sabbath et à toutes nos solennités religieuses. Voilà ce que nous pouvons déjà supposer *a priori* et à défaut de toute tradition. Mais interrogeons la tradition et voyons si elle confirme aussi ces diverses suppositions, et, tout

d'abord, si elle s'en tient, même pour l'office matinal des jours ordinaires, aux formules relatées par le traité de *Thâmid*.

Les deux dernières formules que nous ayons reconnues au grand Synode sont celles de *Rezèh* et de *Cim Schâlôm*. A ces deux prières il faut ajouter, comme émanant de la même source, l'action de grâces qui, dans notre Rituel, les sépare, et qui est connue dans le Talmud sous le nom de *בִּיטוּל וְדוּחָא*. La tradition nous apprend, en effet, qu'au jour des Expiations le grand prêtre, après avoir lu dans la Loi, se mettait en oraison et récitait, entre autres prières, notre doxologie de *Môdim* (1). Le peuple, comme aujourd'hui, la récitait-il tous les jours? Bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans le traité de *Thâmid*, on ne saurait conclure de là qu'elle fût particulière au souverain pontife et à la solennité de Kippour, attendu que ce traité ne parle que du service célébré par les sacrificateurs aux premières lueurs de l'aube, et que rien ne prouve que ce service fût identique à celui du peuple, qui avait lieu plus tard : nous prouverons même tout à l'heure le contraire ; de sorte que rien ne nous empêche d'admettre que les trois dernières bénédictions du *Schemoné-Essré* faisaient, dès le principe, partie intégrante de notre office quotidien.

Nous ne ferons non plus la moindre difficulté de croire à l'authenticité intégrale de cette troisième formule. Landshuth pense que la rédaction synodale se terminait au mot *וְיִלְכָד* et que tout le reste jusqu'à la bénédiction finale est une interpolation postérieure se rapportant aux événements de l'époque macchabéenne ; mais c'est là une conjecture, je ne dis pas seulement gratuite, mais tout à fait inadmissible. Que signifierait, en effet, une prière dans laquelle nous dirions à Dieu que nous lui rendons grâces, sans ajouter de quoi aussi nous lui rendons grâces et quelles sont les principales obligations que nous lui avons (2) ? De plus, dire à Dieu que nous lui avons obligation de notre vie matérielle et spirituelle, lui témoigner notre gratitude pour les bienfaits, les faveurs et les miracles dont abonde chaque instant de notre vie, y a-t-il là une allusion spéciale à l'époque hasmonéenne ? La critique du docteur allemand heurte donc toute vraisemblance.

(1) *Yôma*, chap. VII, Misch. I<sup>o</sup>. Comp. Maimonide, traité de *Yom-Kippour*, chap. III, 11.

(2) Les mots *שָׂאתוּ דְרַמָּא* jusqu'à *לְדוּר וְדוּר* sont une phrase incidente, de sorte qu'il faut traduire ainsi : « Nous te rendons grâces, car tu es l'Éternel, notre Dieu et le Dieu de nos ancêtres..... Nous te rendons grâces et célébrons tes louanges pour notre vie, etc. »

Que faut-il penser maintenant des trois bénédictions introductives de notre *Schemoné-Essré*? Puisqu'elles sont corrélatives et, dans notre liturgie, indissolublement liées aux trois dernières, doit-on leur assigner une origine commune? Tout le monde est d'accord à leur reconnaître une haute antiquité, mais les sentiments sont partagés sur l'époque à laquelle il faut les rattacher. L'opinion générale, se ralliant à la tradition, y reconnaît encore la main de la grande Synagogue, et c'est à cette opinion que nous nous rangeons aussi. Nous croyons que dès l'époque de Néhémie, le peuple, avant de réciter les deux oraisons de *Rezèh* et de *Çim-Schâlom*, prononçait cette triple doxologie dans laquelle il célébrait successivement la *grandeur*, la *puissance* et la *perfection* divines, c'est-à-dire les trois attributs essentiels que Moïse reconnaissait à son Dieu (1). Dieu est *grand* par la magnanimité de ses œuvres, par ses bontés et ses bienfaits : voilà la première bénédiction. Il est *puissant* par le secours qu'il envoie aux faibles et aux opprimés, par la vie et la mort qu'il dispense à son gré : voilà la seconde. Il est *vénéral*, digne d'adoration, par la sainteté de sa nature, la perfection de son être : c'est là la troisième formule. Cette introduction porte si visiblement le cachet de son origine que la moindre attention suffit pour le découvrir. Quels sont, en effet, les bienfaits que nous célébrons dans la première formule? Nous louons Dieu de ce qu'il s'est souvenu de la piété de nos patriarches, et que, fidèle à la promesse qu'il leur avait jurée, il a envoyé à leurs descendants un libérateur et les a comblés de ses faveurs. Ne voyez-vous pas là une louange adressée au Dieu libérateur par les émigrés de Babylone? Et notre seconde doxologie, que dit-elle? Nous y chantons le Dieu puissant qui prend la défense des faibles, relève les infirmes, brise les fers des captifs et accomplit sa promesse envers ceux qui dorment dans la poussière (nos patriarches). Nous y glorifions Celui qui donne la mort, mais aussi la vie; qui, s'il frappe d'une main, apporte de l'autre le salut, la délivrance, *ישועה* (2). N'est-ce pas encore là ce que devaient proclamer les contemporains de Néhémie? On pourrait nous objecter, à la vérité, que ces louanges seraient aussi bien placées dans la bouche de ceux qui, sous la con-

(1) Deutér., X, 17 : *הגדול, הנבחר והנצור*.

(2) Ce mot a ici le même sens que dans ce passage bien connu du Talmud (Sabbath, 31 a) : *צפירה לישועה*. Nos anciens employaient ce terme concurremment avec celui de *כבוד* pour désigner la délivrance d'Israël et de Sion. Voilà pourquoi le paraphraste chaldéen rend très-souvent l'expression *ישועה ישראל* (Ps. XIV, 6; XLIV, 5) par celle de *ישראל*.

duite des héros macchabéens, ont affranchi leur pays de l'oppression syrienne; mais comme une tradition constante, universelle, veut qu'elles remontent jusqu'à la grande Synagogue, il n'y a qu'une critique téméraire qui puisse en avancer l'origine.

ISIDORE WEIL, *rabbin.*

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Le Consistoire de Paris nous a fait l'honneur de nous adresser une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« L'inscription sur la liste électorale des membres des *hébroth* qui participent collectivement à l'entretien des institutions religieuses et charitables de la communauté a eu lieu lors de la *révision générale* de la liste en 1866.

« Les élections prochaines ne devant donner lieu, aux termes du décret du 29 août 1862, qu'à la *révision partielle* de la liste des électeurs, l'administration recevra, pendant la période déterminée par le décret précité, les *réclamations individuelles* qui pourront se produire, et les *rectifications* qui seront demandées par les présidents des *hébroth*, soit pour ajouter à la liste les Sociétés qui n'auraient pas été comprises dans le travail général de 1866, soit pour inscrire les nouveaux membres des *hébroth*, soit enfin pour rayer les membres qui ne font plus partie de ces associations. »

AVIS. — Le Consistoire de Paris a l'honneur d'informer ses coreligionnaires que, en vue des prochaines élections consistoriales, il sera procédé, par les soins de cette administration, à la révision partielle de la liste électorale.

A cet effet, la liste des additions et des radiations sera exposée au parvis du temple consistorial, rue Notre-dame-de-Nazareth, 13, pendant dix jours, du 26 décembre au 4 janvier inclusivement, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret en date du 29 août 1862.

Pendant ce délai, les réclamations seront reçues au secrétariat, rue du Vertbois, 18, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

---



Les dons suivants ont été faits, pendant le mois de décembre, en faveur des établissements charitables de la communauté de Paris :

De M. Falco, 300 fr.; M. Paul Oppenheim, 150 fr.; M. Edmond Hendlé, 500 fr.; M. Trieste, de Padoue, 100 fr.; M. Léopold Javal, 3,000 fr.; M<sup>me</sup> veuve Léon Mayer, 1,000 fr.; M. James-Nathaniel de Rothschild, 1,000 fr.; M. Adolphe de Rothschild (de Nice), 500 fr.; M. Alphonse de Rothschild, 500 fr.; M. Médéric Dreyfous, 300 fr.; un anonyme par M<sup>lle</sup> Mayer-Max, 75 fr.; M. Oury Cahen (de Lille), 150 fr.; M. James-Nathaniel de Rothschild, 100 fr.; l'administration du temple portugais, 600 fr.; M<sup>me</sup> Emile Javal, 100 fr.

— Dons pour Jérusalem :

De M. Blum, ministre officiant de Balbronn (quête), 145 fr.; M. le rabbin Kahn, de Westofen, 85 fr.; M. le rabbin Levysohn, de Stockholm, 50 fr.; M. Oury Cahen, de Lille, 50 fr.; le temple portugais de Paris, 25 fr.; M. le pasteur Pétavel, pour l'école de Jérusalem, 20 fr.; un anonyme, 5 fr.

— M. Septime-Nephtaly Avigdor a été nommé consul d'Autriche à Nice.

— Les élections consistoriales sont fixées au 26 janvier. Plusieurs réunions préparatoires ont déjà eu lieu. On a prononcé les noms suivants :

MM. Lévy-Bing, F. Sourdis, N. Leven, Hayem aîné, Benott Lévy, Émile Oulman, Sciama Lévy, le docteur Otterbourg, Jules Oppert, Georges Halphen, Cahen d'Anvers, Derenbourg, etc.

On parle de trente-sept candidats.

M. le docteur Otterbourg nous écrit que, ses occupations professionnelles ne lui laissant aucun loisir pour remplir en ce moment l'importante fonction de membre du Consistoire, il doit décliner l'honneur auquel ses amis ont voulu l'appeler, et il les remercie pour cette manifestation sympathique.

— La distribution solennelle des prix aux ouvriers et apprentis israélites de l'école de travail professionnel a eu lieu le 14 décembre, sous la présidence de M. Albert Cohn.

— Le *Messenger du Midi* annonce le résultat de l'élection pour la composition du conseil de l'ordre des avocats à la Cour impériale de Montpellier.

Parmi les élus nous remarquons deux éminents israélites, MM. Bédarride et Lisbonne, ce dernier appelé à la dignité de bâtonnier de l'ordre.

— Les journaux de Bayonne rendent compte de la conférence donnée dans cette ville par l'honorable M. Crémieux, dans le but de mettre en évidence l'intention qui avait présidé à la fondation de *l'Alliance israélite universelle*. Son succès était grand. On nous écrit à ce sujet :

« Le soir, un banquet *kasher* offert à M. Crémieux réunissait dans un des plus beaux hôtels de Biarritz l'élite de la communauté israélite; le coup d'œil en était splendide.

« De nombreux toasts lui ont été portés, et il y a répondu par des paroles parties du cœur. L'impression qu'a produite sa conférence parmi notre population est immense, si l'on en juge par les nouvelles adhésions que le comité de *l'Alliance israélite universelle* a déjà reçues de la part de bon nombre de membres des cultes dissidents. Il n'y a qu'une seule voix pour le proclamer hautement et regretter que le séjour de notre illustre hôte ait été d'une si courte durée. Son souvenir n'en restera pas moins impérissable dans tous les esprits.

« M. Crémieux nous a promis de revenir dans quelque temps, si toutefois la Providence ne venait pas contrarier ses desseins.

« Nous le souhaitons de tout cœur et pouvons d'avance lui assurer un accueil encore plus flatteur que celui qu'il nous a été donné de lui offrir.

« Nous apprenons avec plaisir que la *Société de la jeunesse israélite et des arts et métiers* vient de lui déferer le titre de président honoraire.

« En lui donnant cette marque de sympathie, la Société prouve une fois de plus qu'elle sait non-seulement se montrer dans des occasions où doit s'exercer son action bienfaisante, mais aussi qu'elle sait récompenser et honorer les nobles sentiments de notre frère héroïque, dont la vie est consacrée à la défense de nos intérêts, de nos droits et de nos libertés. » — LOPEZ.

— Sur les prix pour cours d'adultes (année scolaire 1866-1867) accordés aux institutions de la province d'Oran (Algérie), deux ont été remportés par l'école israélite consistoriale de cette ville; c'est le prix du Prince Impérial, décerné au directeur de l'école, M. Falk, et celui du conseil général, décerné à M. Lévy (Marc), premier adjoint.

— On nous écrit de Tlemcen (Algérie) :

« L'instruction primaire israélite en Algérie vient de faire une grande perte en la personne de M. Singer, directeur de l'École communale israélite de Mostaganem, décédé le 5 du mois courant. Ancien élève de l'école normale de Strasbourg, il a toujours su mériter l'estime de ses supérieurs partout où il s'est trouvé. L'école de Mostaganem était toujours signalée par sa bonne tenue, et nos coreligionnaires indigènes avaient rendu justice à cet homme de bien, mort dans la fleur de sa jeunesse, à l'âge de 32 ans. Son zèle

à remplir ses fonctions difficiles et le climat avaient miné depuis quelques années sa santé. Pour se rétablir de ses infirmités, il venait de passer trois mois en France, et à peine revenu il tomba malade et la mort l'emporta au bout de quelques jours.

« Si nous devons prendre le *והארכת ימים* (longue vie), que Dieu promet aux bons fils, pour une récompense terrestre, il aurait dû vivre bien des années, car il ne travaillait que pour ses vieux parents, dont il était le fils unique; mais Dieu l'a recueilli, et il jouira de la béatitude promise aux justes *ה'רצ'ביה*. » — MARX LÉON.

#### ITALIE.

M. le grand rabbin César Foa, de Sabbioneta, vient de publier un écrit bien méritoire à notre époque de relâchement et d'oubli religieux. Cet écrit est intitulé : *Doveri religiosi della donna israelita secondo la legge mosaica et sua interpretazione* (Devoirs religieux de la femme israélite selon la loi mosaïque et son interprétation). Ces devoirs, exposés ici avec clarté et une véritable éloquence, sont relatifs à *טבילה, נדחה, טבילה כלים, שופה, מליחה, והלקח נר של שבת, הלח*.

Il faut féliciter le vénérable auteur de son courage, car n'en faut-il pas avoir beaucoup pour publier, en ce temps de légèreté et de réformisme, les commandements divins concernant le foyer domestique et la vie privée israélite ?

— L'ex-reine de Naples a pris sa résidence d'hiver dans un château, en Suisse, appartenant au baron de Rothschild.

#### AUTRICHE.

L'empereur d'Autriche a conféré des titres de noblesse héréditaire à une dame israélite de Pesth, M<sup>me</sup> Elisabeth Goldberger, en récompense des services que sa famille a rendus à l'industrie nationale.

— Le ministère a accordé à l'école Talmud Thora de Vienne le droit de délivrer des certificats qui auront la même valeur légale que ceux des autres établissements d'enseignement supérieur.

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 6. — FÉVRIER 1868.

---

1867

Dans notre dernière revue annuelle, nous avons constaté que l'année 1866 n'avait pas été bonne pour le judaïsme ; que nos frères avaient subi des persécutions sanglantes en Perse, des excès horribles en divers pays d'Europe ; que des raptés d'enfants juifs et leur baptême violent s'étaient produits, en assez grand nombre, en Allemagne, en Pologne et en Russie. Rome ne pouvait plus s'attribuer à elle seule la gloire des enlèvements de mineurs, la concurrence s'en étant mêlée ; elle ne pouvait plus dire : Hors de mon Église il n'y a pas de salut... ni de Mortara.

L'année 1867 nous offre une amélioration sensible à cet égard. A l'exception de deux principautés où, à la honte de leurs gouvernements et de leurs peuples, nos coreligionnaires sont encore victimes de traitements cruels, la voix de la justice et de la tolérance résonne de plus en plus dans le monde. Les israélites siègent avec honneur dans les assemblées législatives d'Italie, d'Autriche et de Prusse ; ils

ne sont plus repoussés comme étrangers, frappés de lois exceptionnelles comme des parias, mais accueillis comme de dignes membres de la société, comme de fidèles enfants de la patrie. Une des dernières et plus opiniâtres citadelles de l'intolérance du moyen âge, la législation du Mecklembourg, vient d'être renversée.

Et cette heureuse amélioration est un fait providentiel, surtout quand on songe que des excitations monstrueuses contre Israël partent souvent de notre propre sein. Nous avons fait connaître dernièrement les insinuations calomnieuses, soulevant l'indignation de tout cœur honnête, dirigées en plein tribunal par un magistrat juif contre ses coreligionnaires (1) ; mais voici quelque chose de plus incroyable, de plus abominable encore :

Un prédicateur israélite, un rabbin, se livre, dans un journal israélite, à une sortie violente, insensée, contre le *fanatisme religieux au milieu du peuple juif lui-même*. « Dans ce seul siècle, dit-il, il n'est presque pas un seul homme voulant améliorer l'éducation de la jeunesse, relever les formes du service divin, propager la culture et la civilisation, avancer le progrès pour le bien des juifs, qui n'ait senti les pointes du *fanatisme juif*. » Puis il raconte les faits les plus odieux et les plus absurdes attribués aux israélites d'une grande et célèbre communauté de Gallicie, et ajoute : « Nous avons des lamentations sur les persécutions que les juifs eurent à supporter de la part d'autres peuples ; mais l'élégie racontant comment des membres du judaïsme ont lâchement humilié et cherché à perdre les plus nobles hommes de leur peuple qui avaient consacré à son éducation et à son élévation toutes leurs forces, cette élégie n'est pas encore composée, et je loue à l'avance l'homme qui nous montrera l'*horrible tableau du fanatisme juif*. » Enfin : « La fureur religieuse juive aussi s'écrie : *Anathema sit*, et se place avec l'épée nue devant la porte de l'instruction et de la conversion, inaccessible comme tout autre fanatisme religieux à toute calme discussion dans l'intérêt de la vérité. »

Et ce rabbin accusateur, dénonciateur et calomniateur de ses frères, provoquant contre eux la haine et le mépris des peuples, est — nous éprouvons une vive douleur de le dire — le célèbre docteur Adolphe Jellinek, prédicateur à Vienne... Comment, hélas ! pouvons-nous nous plaindre encore des attaques et des persécutions étrangères, lorsque nous voyons un orateur de notre sanctuaire, un

(1) Ce magistrat a reçu depuis sa juste punition ; il a été renvoyé.

pasteur en Israël frapper ainsi son troupeau avec toutes les armes empoisonnées et meurtrières de la dénonciation et de la calomnie !

Heureusement les peuples qui voient notre conduite et nos œuvres reconnaissent la fausseté de ces hideuses insinuations d'un faux prêtre juif, et ne croient pas plus au meurtre d'enfants chrétiens pour les besoins de notre Pâque qu'à la persécution par nous-mêmes de nos pieux rabbins et de nos hommes de science, que nous tous vénérions comme la gloire et la bénédiction du judaïsme. M. le prédicateur de Vienne voudrait peut-être s'identifier avec le grand et illustre Salomon Rappoport, de sainte mémoire, et par ses accusations contre les israélites de son pays expliquer pourquoi il occupe lui-même une si modeste place dans le domaine sacré à côté des lumières scientifiques de la Synagogue. Ou voudrait-il provoquer le massacre de nos rabbins orthodoxes, à l'exemple du martyr des immortels docteurs de la loi frappés par un féroce empereur romain, à cause du crime commis sur Joseph par ses frères ? Mais la délivrance vient aux Jehoudim d'un autre côté ; de nobles et puissants défenseurs s'élèvent en notre faveur quand nous sommes menacés ou visités par une calamité quelconque. L'Empereur des Français est intervenu personnellement auprès du prince de Roumanie en faveur des israélites de ce pays, et le gouvernement anglais, les ministres et le parlement, ont fait entendre d'énergiques protestations contre les violations de la justice et de l'humanité dont les israélites serbes et roumains étaient victimes. La généreuse protection de la Grande-Bretagne s'est aussi fait sentir au Maroc et en Perse. Ces interventions des deux plus grandes puissances de la terre en faveur des persécutés pour leur foi ne resteront pas sans effet ; au moment même où nous écrivons ces lignes, les journaux rapportent le discours prononcé par le prince Charles à l'ouverture de la session des Chambres. Son Altesse y a renouvelé l'assurance qu'il maintiendrait avec énergie les principes d'humanité et de tolérance envers les israélites, et que toute tentative de violence individuelle contre les personnes de ce culte serait sévèrement réprimée. Mais si, malgré toutes les bonnes dispositions des souverains des plus illustres nations du monde, si malgré tous les splendides progrès de la civilisation et des mœurs, nous subissons encore de temps à autre des persécutions incroyables, n'est-ce pas parce qu'Israël oublie souvent cette condition de sa délivrance, révélée par la voix divine à Moïse : « Quand tu auras fait sortir ce peuple de l'Égypte, vous adorerez le Seigneur sur cette montagne. » (Exode,

III, 12). Hélas ! cette adoration de Dieu sur le Sinaï, dans le temple et dans le mondé, dans notre vie et dans nos actes, nous la négligeons de plus en plus.

L'année 1867 nous fournit peu de faits israélites particuliers dans les diverses contrées habitées par nos frères.

Le judaïsme d'Angleterre brille toujours au premier rang du judaïsme universel. Dans ce pays fortuné, la sainte religion de nos pères règne encore dans sa puissance historique et sa fidélité traditionnelle ; elle y est entourée du respect et de la profonde sympathie d'une grande nation. Le foyer domestique y a généralement conservé sa pureté et sa sanctification antique ; et quand le juif anglais, depuis l'illustre Moses Montefiore jusqu'au plus simple marchand de la cité, est en voyage, il se montre partout le fidèle serviteur du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, arbore partout, courageusement et fièrement, le glorieux drapeau de Juda. Aussi le ciel, réalisant sa promesse envers les observateurs de sa loi — וצויתו את ברכתי לכם —, fait-il descendre sur cette heureuse communauté toutes les prospérités et toutes les bénédictions.

Cependant, si la vie religieuse, le judaïsme pratique et actif, sont rayonnants parmi nos coreligionnaires anglais, la culture de la science sacrée y laisse encore à désirer, et jusqu'à présent ils étaient obligés de chercher leurs rabbins à l'étranger. Cette grave lacune va bientôt disparaître par la fondation du collège de Ramsgate, אהל משה ויהודיה, dû à la piété et à l'inépuisable dévouement israélite de sir Moses Montefiore. M. le grand rabbin D<sup>r</sup> Adler, par ses éloquentes et ardentes prédications, a depuis longtemps rendu les esprits susceptibles pour l'étude de la loi divine ; et le Hakam de la synagogue espagnole, le vénérable M. Artom, travaille vers le même but. Le collège israélite de Londres mérite aussi tous les éloges.

La Hollande est toujours une forte citadelle du judaïsme. On a appelé ce pays la Chine de l'Europe, on peut l'appeler aussi justement la Palestine occidentale. Plus que partout ailleurs, nos coreligionnaires y montrent la parfaite compatibilité de la loi israélite avec tous les devoirs sociaux ; nulle part ils ne sont plus estimés comme fidèles citoyens, comme fonctionnaires publics intègres, comme courageux défenseurs de la patrie. Une immense population ouvrière juive se livre toute la semaine, sur terre et sur mer, aux travaux les

plus pénibles, et puis célèbre joyeusement le sabbat, le jour du Seigneur, remplit les synagogues, les salles des Hébroth, et s'occupe en partie de l'étude sacrée. Le banquier comme l'ouvrier du port ne se croit pas au-dessus des devoirs religieux; le cigare de la Havane n'est pas plus réformateur et esprit fort que le tabac caporal. Les israélites néerlandais, les premiers émancipés parmi les peuples européens, semblent aussi devoir rester les derniers croyants dans ce siècle de doute et de négation.

En *Belgique*, le judaïsme est dans une bonne voie, grâce à une administration consistoriale sage et consciencieuse. L'exemple de la piété chrétienne du peuple ne peut qu'agir salutairement sur la population juive, comme cela se voit en Angleterre. Espérons que le grand rabbin Astruc, marchant dans les traces de son vénérable prédécesseur, parviendra, avec la vigueur de sa jeunesse et la force de son esprit, à élever haut la Synagogue belge.

La situation politique et civile des israélites d'*Allemagne* s'améliore de plus en plus, et bientôt ce long combat pour leur complète égalité avec les autres citoyens sera terminé à la gloire de notre temps (1). Mais la situation religieuse marche-t-elle de pair avec la situation sociale? Nos coreligionnaires, débarrassés des soucis extérieurs, n'ayant plus besoin de leurs forces et de leur persévérance pour lutter au dehors, vont-ils concentrer toute leur puissance matérielle et spirituelle dans le temple de leur Dieu? On ne peut, hélas! répondre affirmativement à ces questions. *L'Israélite* disait encore dernièrement: « Si, sous le rapport religieux, nous jetons un regard sur la situation générale des israélites d'Allemagne, nous ne pouvons nous défendre d'une tristesse profonde. Tant de forces, tant de moyens, tant d'intelligence, et si peu de sentiment religieux! »

Cependant sur ce sol classique du schisme et de l'hérésie, de la révolte contre Dieu et sa loi, nous trouvons aussi de douces conso-

(1) Nous sommes peut-être un peu optimiste en ceci. Dans la séance du 24 janvier de la chambre des députés de Prusse, le gouvernement a annoncé qu'il examinerait l'opportunité d'accorder aux israélites le droit d'occuper des places de professeur et de juge. Admironons une fois de plus la logique profonde et la philosophie prussiennes: les israélites siègent à la chambre des députés et à la chambre des pairs, sont des législateurs du pays, et il faut examiner s'il convient de les nommer à des fonctions infiniment inférieures! C'est comme si l'on demandait si un général est digne d'être caporal?



lations et de précieuses espérances. Nous y trouvons de pieuses communautés où nos saintes traditions n'ont rien perdu de leur divin rayonnement et de la vénération des croyants. Nous y trouvons de savants et fidèles pasteurs selon le cœur du Seigneur, une presse religieuse forte et triomphante. La brillante renommée du *Jeschurun* de Francfort et de *l'Israélite* de Mayence est faite depuis longtemps. Ce dernier journal est cependant l'objet des attaques violentes et grossières des feuilles réformistes ; mais וְכַאֲשֶׁר יָצְאוּ אִתּוֹ כֵּן יִרְבֶּה וְכֵן יִפְרֹחַ, plus il est persécuté, et plus il grandit et se propage, tandis qu'une des publications les plus hostiles a disparu « comme la paille dispersée par le vent » כַּמֶּךָ אֲשֶׁר תִּדְמֶנּוּ רִיחֵוּ. Mentionnons aussi le séminaire rabbinique de Breslau, foyer de science et de lumière israélite qui assure au judaïsme allemand un heureux avenir.

Dans le vaste empire de *Russie* on a constaté, à côté de très-louables dispositions du gouvernement à l'égard de nos coreligionnaires, la fâcheuse exclusion de la langue hébraïque de l'enseignement public dans leurs écoles. Si une pareille russification, appliquée à d'autres populations, s'explique peut-être par des motifs politiques, elle n'a aucune raison d'être chez les israélites, qui, parlant n'importe quelle langue, se sont toujours montrés fidèlement attachés à leur souverain et aux lois de leur pays.

La tradition nous apprend qu'un des mérites de nos ancêtres, en faveur desquels ils furent délivrés de la servitude égyptienne, était de n'avoir pas changé d'idiome. Le Czar considérerait-il donc comme un défaut ce que le Dieu d'Israël a récompensé comme une vertu ? La langue sainte du mont Sinaï a toujours été une bénédiction pour les pays où elle put faire entendre ses divins accents.

En *Turquie*, Ismaël n'oublie pas qu'il est le frère d'Isaac et que dans les plaines de Mamré nous grandîmes ensemble sous le regard et l'amour de notre père Abraham. Ismaël donne de graves et précieuses leçons d'humanité et de tolérance à l'Iduméen serbe et roumain.

Les israélites de cet empire font de louables progrès religieux et civils ; les écoles fondées par *l'Alliance* promettent de bien heureux résultats. — Les cloches de Smyrne ont sonné haut la tolérance et les nobles sentiments de nos frères.

Il y a eu en *Italie* quelques velléités réformistes qui n'ont pas eu de suites. Nos coreligionnaires de ce magnifique pays — l'orne-

ment de l'Europe — sont sages, éclairés, fidèles à leurs belles et saintes traditions ; ils reconnaissent aujourd'hui qu'on peut être un excellent citoyen, remplir tous les devoirs envers l'État, jouir de tous les droits, de toutes les libertés, et arriver à toutes les dignités publiques, sans renier la foi héréditaire, les mœurs et la vie israélites. Disons aussi qu'il y a en Italie un excellent et vénérable corps rabbinique qui, à l'exception de quelques-uns de ses membres, est animé du meilleur esprit, inébranlable dans ses principes et fort de sa science. L'Italie a vaincu les armées d'Allemagne, elle n'ouvrira pas ses portes au réformisme allemand. Bien qu'elle ait le sentiment de l'art, de la musique, de la peinture et de l'architecture autrement développé que les pays où fleurissent les docteurs du schisme, elle trouve nos maisons de Dieu fort bien, et nos chants sacrés antiques sont les délices de son âme ; elle ne songe pas à réformer, à bouleverser.

« Il faut, a dit un grand écrivain (1), quand on réforme, se contenter de réformer pour détruire des souffrances réelles, pour rétablir la justice là où elle manque ; mais réformer pour le plaisir des yeux et de l'esprit, pour mettre la ligne droite où elle n'est pas, c'est trop exiger de la nature humaine. On crée à volonté les habitudes d'un enfant, on ne refait pas celles d'un homme mûr. Il en est de même pour les peuples : on ne renouvelle pas les habitudes d'une nation qui compte quinze siècles d'existence. »

Pourquoi nos malheureux coreligionnaires de Rome ne quittent-ils toujours pas le lieu maudit de leur affreuse oppression ? On accourt volontiers au secours des israélites roumains, persans, marocains, abyssiniens, chinois, etc., et on ne s'occupe point de ces pauvres frères, habitant tout près de nous, qui souffrent le martyre ! Nous aussi nous disons : *Non possumus*, et ne cherchons pas un moyen pour les délivrer de ce Mizraïm abominable.

Jusqu'à présent nous avons cru que des principes religieux inflexibles dictaient l'atroce conduite de Rome envers les israélites, et qu'un article de sa foi lui ordonnait de fouler aux pieds et de torturer la famille du dieu de la chrétienté. Mais pouvons-nous encore croire à des principes religieux même erronés, lorsque nous voyons les soldats du pape violer affreusement la sainteté du dimanche en versant en ce jour le sang des chrétiens sur le champ de bataille de

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome II, p. 166.

Mentana, et lorsque nous voyons les ouvriers du pape travailler le dimanche aux fortifications de sa capitale ?

Pie IX, à l'occasion de la nouvelle année, a adressé aux officiers de son armée un discours où il est dit :

« Vous êtes les coopérateurs de la divine Providence ; vous travaillez avec elle à la protection des droits de tous. »

Quelle triste ironie ! *Travailler à la protection de tous...* à côté des gémissements du Ghetto et des cris de désespoir des mères de famille juives auxquelles on arrache leurs enfants ! Et on appelle les exécuteurs de ces hautes œuvres : *coopérateurs de la divine Providence !*

De l'Espagne, nous n'avons qu'à dire un mot. La reine, dans son discours d'ouverture des Cortès, a dit :

« Tournons enfin les yeux de l'âme vers Celui qui est la cause et le maître de toute chose, pour lui demander *d'éclairer notre esprit.* »  
*Amen ! trois fois amen !*

Le judaïsme se développe largement et heureusement dans les États-Unis d'Amérique.

La population juive de New-York s'élève à 70,000 âmes et celle de tous les États-Unis à 4 million 800,000.

ואמרין וברכי Parlons enfin un peu de la France, notre chère patrie.

Des coups douloureux ont frappé la Synagogue de notre pays. Après la mort subite de l'illustre Salomon Munk, nous avons perdu le grand rabbin Klein, de Colmar, le rabbin Grumbach, de Lauterbourg, le rabbin Lœb, de Soultzmatt, trois pieux et fidèles pasteurs marchant saintement devant Dieu et devant les hommes. Nous avons eu encore à déplorer la perte de quelques autres coreligionnaires de bien, comme Maurice Simon, membre du Consistoire de Metz, et Abraham Blocq, membre du Consistoire de Nancy.

En versant des larmes sur la disparition de ces lumières et de ces justes en Israël, nous avons eu la consolation de voir notre jeune rabinat entrer courageusement, quelquefois brillamment, dans la voie du travail scientifique et religieux. Le rapport du séminaire israélite nous a inspiré de douces et légitimes espérances pour l'avenir du judaïsme français, et plusieurs travaux de nos jeunes rabbins ont révélé des études solides et des aspirations spirituelles élevées. Malheureusement l'étude de la science sacrée n'est plus comme autrefois l'occupation favorite de tous, l'accomplissement d'un grand

devoir israélite général, mais un קרדום להפך בר « une bêche pour retourner la terre, » un instrument pour gagner sa vie, une profession. L'étude de la science sacrée, un des plus grands et plus augustes commandements du judaïsme, cultivée jadis dans toutes les communautés d'Israël, partout où il y avait un rabbin, une *hébra*, une pieuse maison juive, ne se rencontre presque plus nulle part que dans l'établissement du boulevard Richard-Lenoir. Si cela continue ainsi, la connaissance de la loi de Dieu, trésor donné par le ciel à nous tous, à nos grands et à nos petits, à nos riches et à nos pauvres, aux femmes et aux enfants, sera bientôt le privilège exclusif d'une caste d'initiés, comme les mystères entre les mains des prêtres égyptiens. La révélation sinaïque rentrera dans la sainte montagne, enveloppée cette fois, non de flammes, d'éclairs et de voix célestes, mais de ténèbres et de silence.

Mais nous déplorons l'abandon de la science supérieure du judaïsme, lorsque même l'éducation religieuse primaire est dans un état si déplorable ! Nous avons souvent protesté contre les leçons religieuses données par des rabbins et des officiants dans des établissements chrétiens où les élèves de notre culte, pensionnaires internes, sont obligés de violer le sabbat, les lois alimentaires, les lois sur-la prière, ne voient et n'apprennent rien de la vie israélite, et donnent à tous les instants un démenti formel aux enseignements du rabbin ; ils sont comme exilés du judaïsme ! Cette coupable insouciance pour le salut de l'âme de nos enfants, cette tolérance contre nature, la voit-on aussi chez les ministres d'autres confessions ? Oh ! non ; il y en a même qui défendent aux professeurs chrétiens d'enseigner l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc., dans les écoles juives !

Cependant, plus que jamais, on parle d'éducation religieuse. M. Crémieux, dans le discours qu'il a prononcé à l'assemblée générale de l'*Alliance israélite*, a dit que l'éducation était encore plus nécessaire pour les femmes que pour les hommes, puisqu'elles ont la sainte mission d'élever la famille ; et certes nul rabbin, en voyant nos jeunes filles se livrer sérieusement à l'étude des connaissances utiles et nécessaires, ne les appellera *petites rosses*, comme ce prêtre catholique du département de la Somme.... Arrière donc l'ignorance et les ténèbres ! « Tous les enfants d'Israël, dit la Sidra de cette semaine, jouissaient de la lumière dans leurs demeures. »  
ולכל בני ישראל היה אור במושבתם.

Espérons que le judaïsme français, qui, en 1867, a plus brillé dans le temple de l'Exposition universelle que dans le sanctuaire de son Dieu, se relèvera et grandira de plus en plus. Espérons que notre Consistoire central, devenu désormais un véritable Sanhédrin, en comprenant et en remplissant mieux ses grands devoirs, corrigera dans le fait et dans l'esprit ce que l'organisation de notre culte laisse tant à désirer dans la théorie et dans la lettre. Notre glorieux et bien-aimé Souverain nous soutient noblement dans tout ce que nous faisons pour l'honneur et la prospérité de notre sainte religion. Il reconnaît les meilleurs Français dans les meilleurs israélites. Augmentons donc l'éclat et les splendeurs de son règne illustre en faisant fleurir sur le sol de la patrie toutes les bénédictions de la pure et pieuse vie de nos pères, leurs traditions sacrées et leurs croyances immortelles.

S. BLOCH.

---

## ÉTUDES SUR LA RÉVÉLATION.

(Suite.)

### LES RÉVÉLATIONS DE LA GENÈSE.

Il importe maintenant de déterminer le caractère et l'esprit de la révélation biblique, de montrer en quoi elle se différencie de toutes les autres. Nous ferons remarquer tout d'abord qu'elle se distingue par la simplicité comme par la clarté de l'expression. Au rebours du langage des oracles, dont l'obscurité fait la célébrité, la révélation biblique s'exprime de façon à être comprise par les esprits les plus humbles comme par les plus élevés : les premiers y trouvent les préceptes de la vie ordinaire, la loi du devoir pratique à l'égard de Dieu et du prochain ; les derniers, la nourriture la plus substantielle et jusqu'aux plus hautes spéculations métaphysiques. Nous avons eu déjà l'occasion de mettre en relief la sagesse avec laquelle elle procède dans l'exposé de la vérité (1). Sur la nature de Dieu, silence complet, c'est-à-dire le meilleur des éloges, ainsi que l'enseigne le chantre sacré : « C'est par le silence qu'on te loue, Dieu de Sion (2). » Point de ces ridicules fables de la théogonie païenne, point de ces

(1) Voy. notre Théodicée, p. 32-33. — (2) Ps. LXV, 2.

mythes de monstrueuses incarnations qui caractérisent les religions de la race arienne et qui ont déteint sur le christianisme, point de ces fictions panthéistes divinisant les forces et les règnes de la nature, mais Dieu s'annonçant par son œuvre, présenté comme le créateur, et par suite comme le bienfaiteur universel. Nous pourrions faire la même observation au sujet de la cosmogonie, en admirer de nouveau la grandeur dans la sobriété, mais ce serait répéter des considérations longuement développées dans l'exposé du premier dogme (1). Mais comme nous tenons à nous rendre bien compte de la révélation biblique, à la prendre, comme on dit, sur le fait, nous allons suivre la méthode la plus sûre pour nous conduire à ce but, c'est-à-dire faire passer successivement devant nos yeux les principales révélations de la Genèse, les interroger tour à tour, inviter chacune d'elles à nous dire sa pensée, à nous révéler son âme. Nous essayerons de le faire sans nous lancer à perte de vue dans le champ illimité de l'hypothèse, mais en serrant de près le texte de l'Écriture, éclairé à la lumière de la tradition.

### I. *Les révélations adamiques.*

Première révélation. — Dès sa création, dès que l'homme est complété par la femme, Dieu bénit le couple humain en ces termes : « Croissez et multipliez, remplissez la terre et possédez-la, dominez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre (2). » Il n'est guère possible d'énoncer en termes plus nets et plus précis la supériorité de l'homme sur toute la nature organique et inorganique, de saluer plus solennellement ce roi de la création chanté dans toutes les langues et sur tous les tons. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que Dieu bénit l'homme et la femme ensemble, qu'il les associe dans cette domination, qu'il leur parle au pluriel, comme à deux personnalités bien distinctes, mais égales ; que si, après le péché originel, cette égalité fut modifiée en faveur de l'homme (3), ce n'a été qu'au point de vue de la force matérielle et morale, qui est une protection du sexe faible de la part du sexe fort ; mais elle est loin de constituer une infériorité de nature à l'égard de la femme. Le texte primitif, que l'homme fut créé mâle et femelle (4), subsiste et, avec lui, la leçon

(1) Théodicée, u. s. — (2) Genèse, I, 28. — (3) Genèse, III, 1. — (4) Genèse, I, 27.

de la tradition, à savoir que la création de l'homme fut à l'origine à double face (1). Enfin, ce qui ressort clairement de cette première révélation, c'est que Dieu ne laisse Adam un seul instant dans le doute ou l'incertitude sur le rang qu'il est appelé à occuper dans la série des êtres créés, pas plus que sur les limites de son empire. Il lui révèle aussitôt les prérogatives dont il l'a doué, le préparant à la *responsabilité* qui est l'objet de la seconde révélation.

Deuxième révélation, défense de manger de l'arbre de la science du bien et du mal. — Dieu dit à l'homme : « De tous les arbres du jardin tu pourras manger ; quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu mourras (2). » Nous n'avons pas la prétention de déchiffrer ce que l'on appelle les mystères de la Genèse, les secrets de la Thora, et nous nous garderons bien de nous aventurer sur ce chemin hérissé d'obstacles. Mais, indépendamment du sens allégorique ou mystique du jardin d'Éden et de l'arbre de science, ce qui en ressort avec évidence et qui est à la portée de tout le monde, le voici : Dieu accorde tout d'abord à l'homme le libre arbitre ; car, tout en lui défendant d'en manger, il prévoit l'éventualité d'une violation de cette défense, et cette liberté qu'il lui octroie, il en fait la base de la responsabilité en lui prédisant la punition qui suivra de près la transgression. Il s'ensuit que l'objet de la seconde révélation, c'est évidemment de soumettre l'homme à une loi, à tel point que la tradition, usant de son système exégétique, a cru découvrir dans cette recommandation restrictive les lois appelées Noachides, et qui ne sont rien moins que la triple base de la religion, de la morale sociale et de la morale individuelle. En effet, quelles sont ces lois ? L'idolâtrie, l'inceste, l'homicide, le rapt, le blasphème et l'administration de la justice (3). On comprend ce qu'il y a d'ingénieux et d'éminemment salutaire à rattacher ainsi les éternels fondements des lois divines et humaines à la première manifestation de la volonté de Dieu exprimée à l'homme : on sanctifie ainsi la morale, on y appose le cachet de l'immortalité, et l'on coupe court à ces velléités d'une morale indépendante qui fait encore les frais d'une polémique journalière. Mais il y a quelque chose de plus encore dans ce premier commandement : on ne saurait guère s'empêcher de remarquer que l'interdic-

(1) Talmud, Berachoth, 61; Beréschith Rabba, sect. 8, דר טריצוין.

(2) Genèse, II, 16 et 17.

(3) Talmud, Synhédrin, 56; Beréschith Rabba, sect. 16.

tion proprement dite de manger de ce fruit ne rentre dans aucune des catégories des Noachides. Cela ne peut constituer un acte vicieux, immoral, répréhensible, coupable de par sa propre nature. Il n'y a rien de contraire à l'idée de sainteté, de pureté ou de justice, que de vouloir goûter au fruit de cet arbre de la science. La science du bien et du mal n'est-elle pas l'objet d'une aspiration légitime, n'est-elle pas ce qu'il y a de plus digne de nos ardentes recherches ? Oui, sans doute, mais à une condition : c'est de subordonner notre raison à la volonté divine tant qu'il ne s'agit pas, et ce cas est impossible dans la vraie religion, où le *credo quia absurdum* n'est pas de mise, de faire violence à la raison. Donc il ne saurait être permis de se servir de la raison, don de Dieu, pour combattre la volonté même de Dieu ; il ne saurait l'être davantage de vouloir la substituer à la révélation, de la déclarer suffisante pour la direction de nos actes et de nos pensées, c'est-à-dire de se faire Dieu soi-même, comme le disait d'ailleurs le serpent à Ève en cherchant à la séduire : « Vous serez semblables à Dieu, connaissant le bien et le mal (1). » Aussitôt qu'on nourrit de pareilles prétentions, tournant le dos au flambeau sacré pour se laisser guider à la pâle et tremblante lueur de la raison individuelle, on s'égare ; on s'égare comme Adam cédant à ses propres suggestions, tombant d'erreur en erreur, commençant par se cacher, alléguant ensuite une certaine pudeur qui n'était que l'impudeur du mensonge, et finalement se voyant réduit à renier cette raison dont il voulait faire son Dieu, et à rejeter sur sa femme la responsabilité de sa faute. Nous n'inventons rien en donnant cette interprétation à la légende de l'arbre de science ; nous ne faisons que suivre attentivement et pas à pas le texte biblique, recueillir, si l'on peut dire ainsi, les étincelles qui en jaillissent et qui jettent une lumière toujours nouvelle sur les enseignements du livre de vie. En définitive, libre arbitre, responsabilité, soumission de la raison humaine à la volonté de Dieu, voilà la grande et éternelle leçon contenue dans cette injonction première et directe de Dieu à Adam.

## II. *La révélation de Caïn.*

Si Dieu a jugé à propos de mettre l'homme en garde contre les écarts de sa raison, il devait à plus forte raison l'avertir et le fortifier contre les attaques de la passion. Tel est l'objet de la révéla-

(1) Genèse, III, 5.



tion de Caïn quand Dieu lui dit : « Certes, si tu te conduis bien, tu pourras marcher la tête haute ; sinon, le péché te guette à la porte, tu es le but de sa convoitise, mais tu peux le maîtriser (1). » C'est dans ce peu de mots que se trouvent supérieurement décrits le grand drame qui a son théâtre dans notre for intérieur, l'éternelle lutte de la passion avec le devoir, de l'instinct brutal avec les aspirations spirituelles. Dieu ne veut pas laisser l'homme dans l'ignorance sur le caractère de cette épreuve ; il ne lui en dissimule ni les difficultés ni les périls ; il le prévient, il l'engage à s'armer en force contre les redoutables engins de la tentation. Le combat sera terrible, car l'esprit du mal est armé de toutes pièces, il a des intelligences dans le camp ennemi, il possède notamment deux avantages qui lui assurent presque la victoire. C'est d'abord la proximité : *le péché est à la porte*, impossible de faire un pas sans s'exposer à ses attaques ; il est partout, dans la maison, dans la rue, sur la place publique, à ta table, dans ton alcôve, au dedans comme au dehors ; et puis il a pour lui l'ardeur, l'excitation, la vivacité du désir, l'avidité des sens, les concupiscences de la chair, la violence des appétits, la passion engendrant la passion, croissant et se multipliant en raison même des satisfactions qu'elle a obtenues, aux termes de l'adage traditionnel (2). On ne saurait apparemment dire d'une façon plus claire et les séductions du péché et l'étendue de son influence.

Mais, après avoir montré dans tout leur jour la grandeur de la lutte et les ressources du péché, Dieu rassure l'homme en l'éclairant sur sa propre force : « Tu en seras le maître, » lui dit-il. Puissant encouragement, efficace promesse, suffisante pour nous inculquer et nous conserver l'espoir du salut et de la victoire ! Cette promesse d'ailleurs est plus qu'une simple assurance ; elle repose sur un fait constant, tout à la fois physiologique et psychologique : tandis que les orages de la passion et les violents efforts du désir ont pour compagnons inséparables le mécontentement et la tristesse, laissant l'empreinte de leurs ravages sur nos traits comme dans notre cœur, suivant la belle comparaison du prophète : « Les méchants ressemblent à la mer houleuse, toujours agitée, dont les eaux lancent l'écume et la boue (3), » l'accomplissement du devoir est suivi de la sérénité, expression de la satisfaction morale et de la paix de la con-

(1) Genèse, IV, 7.

(2) משביעו רעב, מרעבו שבע, Talmud, Sukka, 52; Synhédrin, 107.

(3) Isala, LVII, 20.

science. C'est ce que Dieu révèle formellement à Caïn en lui faisant comprendre que l'altération de ses traits, ou sa *face tombée*, comme dit le texte (1), n'était pas autre chose que le reflet de sa vie interne. Il n'est pas besoin d'insister davantage sur l'importance de la révélation de Caïn.

### III. *Les révélations de Noé.*

Les révélations d'Adam et de Caïn, que nous venons d'interpréter, envisagent l'homme au point de vue individuel et lui enseignent à gouverner son esprit et son cœur. Il devait en être ainsi à l'origine du monde, quand la société n'existait pas encore. Noé inaugure un nouvel ordre de choses, et avec lui s'ouvre aussi un nouvel ordre d'enseignements.

Première révélation de Noé, le déluge. — Dieu inculque à Noé les devoirs sociaux, comme il a enseigné à Adam et à Caïn les obligations de l'homme envers Dieu et envers lui-même. Il lui dit : « La fin de toute chair est arrivée devant moi ; toute la terre est remplie de violence par le fait des êtres créés, je vais donc les anéantir avec la terre.... Mais toi et ta famille vous entrerez dans l'arche, car c'est toi seul que, de toute cette génération, j'ai trouvé juste devant moi (2). » Dans cette double communication il n'y a rien moins que la formule des lois fondamentales de la société, puis l'affirmation nette et claire de la providence générale et de la providence spéciale, c'est-à-dire la société envisagée au double point de vue de son existence, de sa raison d'être et de ses rapports avec Dieu. Mais quels sont les crimes imputés à la génération du déluge ? La tradition nous le répète d'après l'Écriture : c'était la licence des mœurs poussée jusqu'à la promiscuité, et la force brutale primant le droit (3). Or, la violation du droit et des mœurs, lorsqu'elle devient générale, rend toute société impossible. Et que l'on veuille bien remarquer les mots : « Je vais les détruire avec la terre », établissant une certaine solidarité entre l'ordre naturel et l'ordre social, qui fait également partie du plan du Créateur, enseignant qu'ils ne peuvent exister l'un sans l'autre : profonde leçon que celle que nous montre la société ayant sa loi aussi bien que la création, appelée pour ce motif *loi du*

(1) Genèse, IV, 5.

(2) Genèse, VI, 13 ; VII, 1.

(3) Talmud, Synhédrin, 108 ; Midrasch, Yalkut, sect. 50, ירבך בגזל וכוון בערייה

*ciel et de la terre* (1), loi de la lune et des étoiles (2), loi qu'elle ne saurait violer impunément pas plus que la nature ne viole la sienne, sans périr le jour où elle brise complètement avec elle. Cette analogie entre la loi physique et la loi morale est confirmée par la tradition lorsqu'elle nous dit, tantôt que toute l'épaisseur du sol cultivable fut emportée par le déluge, tantôt que le cours des corps célestes avait été suspendu pendant la durée du cataclysme (3), nous montrant dans le bouleversement de la société le pendant des perturbations du globe.

Mais ce n'est pas là toute la leçon du déluge : en annonçant à Noé les conditions indispensables à la stabilité du corps social, Dieu lui révèle en même temps le secret de son gouvernement. C'est lui-même qui en règle et dirige les destinées, avec cette distinction, cette marque toute spéciale que sa providence s'étend à l'ensemble et aux détails, qu'elle est tout à la fois générale et spéciale, puisqu'au sein du genre humain, condamné sans retour, il a bien voulu le choisir, lui et sa famille, pour les sauver miraculeusement, afin de les faire concourir à une renaissance universelle. Et cette providence spéciale a, comme la providence générale, la permanence et la durée : « Dieu se souvient de Noé, est-il dit, de tous les animaux et de tout le bétail qui se trouvèrent avec lui dans l'arche. Dieu fit souffler un vent, et les eaux s'apaisèrent (4) » ; c'est-à-dire que Dieu renouvelle pour le juste les lois de la nature et rétablit en sa faveur les conditions de l'existence normale. Le dogme de la providence spéciale s'est-il jamais affirmé d'une manière plus éclatante ? Noé protégé par la volonté divine, non moins contre la fureur de ses contemporains (5) que contre les flots déchaînés et le monde bouleversé, voilà certes de quoi nous convaincre que l'individu n'est pas confondu par Dieu dans une proscription générale, et que c'est bien de lui que le poète a pu dire :

*Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Mais il importe d'ajouter que si le juste n'est pas nécessairement entraîné dans une ruine collective, il n'est pas non plus infailliblement sauvé, et cela résulte encore du texte déjà cité : « C'est toi que j'ai vu juste devant moi dans toute cette génération », c'est-à-

(1) Jérémie, XXXIII, 25. — (2) Jérémie, XXXI, 35 et 36. — (3) Beréschith Rabba, sect. 30 et 33. — (4) Genèse, VIII, 1. — (5) Talmud, Synhédrin, 108; commentaire de Raschi, Genèse, VII, 12.

dire il dépend toujours de ma volonté de faire agir ou de laisser inactive la providence spéciale, il dépend de mes vues de l'appliquer selon les cas, les circonstances et les personnes.

Deuxième révélation de Noé, renouvellement du genre humain. — A sa sortie de l'arche, Dieu renouvelle d'abord à Noé la bénédiction d'Adam, à laquelle il avait droit en sa qualité de second père du genre humain ; il va jusqu'à lui conférer des pouvoirs plus étendus sur la création, en lui permettant l'usage de la chair animale interdite à Adam. Mais il lui défend de consommer l'animal vivant, proscriit l'homicide et le suicide (1), proclamant de nouveau que l'homme est fait à l'image de Dieu (2), finissant comme il a commencé, en disant à Noé : « Croissez, multipliez, propagez-vous sur la terre et fécondez-la. »

Nous constaterons tout d'abord que Dieu procède à l'égard du restaurateur comme à l'égard du fondateur du genre humain. Au moment de lui révéler sa mission, celle d'opérer le repeuplement de la terre et la renaissance de l'humanité, il le bénit comme il a béni Adam, lui indique l'étendue de son empire et les limites de son pouvoir sur les êtres inférieurs, absolument comme pour Adam. Enfin, par une dernière assimilation, il lui impose une loi, comme il en avait prescrit une à Adam : il lui permet l'usage de la chair animale au même titre qu'il avait accordé à Adam la jouissance de tous les arbres du jardin d'Éden, sauf la restriction relative à l'animal vivant, analogue à l'interdiction ayant pour objet l'arbre de la science du bien et du mal.

Nous ne pourrions guère entrer dans l'explication de cette première modification de la loi, déclarant licite à Noé ce qui était illicite pour Adam, modification qui occupe une grande place dans l'école théologique (3), sans nous écarter de notre sujet. Nous nous bornons donc à constater cette unité de pensée qui préside à la fondation et à la reconstitution de l'humanité, toutes les deux objets d'une révélation identique, également placées sous les auspices directs de la bénédiction de Dieu et de leur propre responsabilité. Nous ne savons pas s'il faut admettre avec les anciens et avec quelques-uns de nos théologiens qu'il est une âme du monde, mais ce qui résulte clairement de cette double révélation, c'est qu'il est une âme de l'humanité.

(1) Genèse, IX, 5; Beréschith Rabba, sect. 34, אֲזוּרָה לְחַוֶּנֶת אֶת עֲצָמוֹ. —  
 (2) Genèse, IX, 1-9. — (3) Cf. Ikarim, liv. III, chap. 15.

Troisième révélation de Noé, nouveau pacte d'alliance. — Cette troisième révélation est consacrée tout entière à la nouvelle alliance que Dieu se plaît à contracter avec Noé, et à l'assurance répétée qu'il lui donne de ne plus jamais anéantir les hommes et la terre par un déluge universel (1). Cette insistance mise par Dieu à rassurer le patriarche contre le retour d'un pareil cataclysme est digne de remarque ; elle a donné lieu à une objection spécieuse. Et s'il surgissait une nouvelle dégénérescence générale, et si la gangrène morale envahissait encore une fois la société tout entière, ne devrait-elle pas périr, ou bien existerait-il pour des générations diverses deux poids et deux mesures ? On a répondu à l'objection que cette promesse était aussi nécessaire que digne de la bonté et de la sollicitude divine pour ses créatures. Ne fallait-il pas rassurer Noé et sa famille, l'encourager dans l'œuvre de restauration qu'il allait entreprendre ; ne fallait-il pas lui fournir des gages de la durée de son entreprise ? Comment s'y livrerait-il avec ardeur, avec confiance, sous la menace toujours suspendue sur sa tête de la ruine et de l'extermination ? Comment se soustraire à l'apathie et à la défiance qu'enfantent l'incertitude du lendemain, la crainte de se livrer à un labeur ingrat, stérile, condamné à disparaître dans un bouleversement prochain ? Et cette crainte n'aurait-elle pour effet certain l'affaiblissement du lien de solidarité qui unit les générations et qui est si nécessaire au progrès continu ? La perfectibilité ne se développe-t-elle pas en raison de la sécurité qu'elle rencontre ? Voilà donc les motifs de cet engagement pris par Dieu de ne plus jamais opérer de destruction totale, de ne plus jamais suspendre violemment le cours régulier soit des mouvements planétaires, soit des saisons et de leurs productions (2). Nous ne nions pas ce qu'il y a de raisonnable et de plausible dans cette solution d'une grave objection, mais nous croyons que l'on peut y répondre d'une façon plus catégorique. Si Dieu a bien voulu prendre l'engagement spontané de ne plus détruire le genre humain, c'est par le motif rationnel et logique qu'il n'y aura plus de corruption universelle. Celle-ci est impossible, elle devient inadmissible, grâce à ce principe que l'action de Dieu ne saurait être stérile ; or, elle le serait si, malgré le terrible châtement infligé directement par lui à l'humanité, celle-ci se laissait de nouveau inoculer le virus de la perversité morale ; elle le serait si le corps social pouvait ainsi revenir à son point de départ. Dieu ne peut

(1) Genèse, IX, 8-17. — (2) Genèse, IX, 11-15.

une seconde fois anéantir le monde sans être taxé d'impuissance, sans ressembler à cet ouvrier imparfait qui ne fait que produire et détruire parce qu'il ne rencontre jamais son idéal. Cette explication du pacte d'alliance conclu par Dieu avec Noé, elle nous paraît ressortir avec évidence du langage du prophète. Il compare les malheurs d'Israël au cataclysme de Noé : « De même que j'ai juré, dit-il au nom de Dieu, de ne plus amener les eaux de Noé sur la terre, de même je fais serment de ne plus user à ton égard de colère et de censure (1). » Qu'est-ce à dire ? qu'est-ce que cette comparaison ? pourquoi ce rapport entre le déluge et les malheurs d'Israël ? Il signifie ceci : De même que le déluge ne pouvait pas avoir été un châtiment sans résultat, au point d'arriver forcément à un renouvellement, nous allions dire à une seconde édition, de même les épreuves d'Israël ne sauraient rester stériles, inefficaces, au point d'obliger Dieu à l'y soumettre derechef. Voilà comment nous comprenons le serment fait par Dieu de rendre désormais impossible toute catastrophe universelle : il y aura encore, il y aura toujours des débâcles partielles, correspondant à des corruptions, à des décadences partielles, mais le genre humain en bloc, mais l'humanité durera et vivra tant qu'existeront le ciel et la terre !

MICHEL A. WEILL.

---

## HISTOIRE

### DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAÉLITES.

(Suite.)

Mais, s'il serait téméraire d'en nier la provenance synodale, ce serait, d'un autre côté, faire preuve d'une critique de surface ou de prévention que d'étendre cette provenance aux trois doxologies tout entières. Je ne dis rien de la première : tout porte à croire qu'elle est pure de toute altération. Mais pouvons-nous dire la même chose de la seconde ? Est-il possible que la Grande Synagogue, ces hommes dont le goût était si sobre, si mesuré et si juste, aient rappelé jusqu'à cinq fois dans cinq lignes le dogme de la résurrection des morts ?

(1) Isaïe, LIV, 9.

Il y a dans cette redite, dans cette insistance à revenir sur une même idée, quelque chose qui frappe et qui nous force de dire qu'il y a là une intention cachée qu'il s'agit seulement de découvrir. Or cette intention cachée, elle est facile à deviner. Il est évident que pour s'être appesanti si fortement sur la doctrine de la résurrection, il fallait que cette doctrine eût trouvé, dans le sein du peuple, des opposants, des négateurs. Mais ces négateurs, où étaient-ils pendant toute la durée du Grand Synode? A-t-on trouvé quelque part dans l'histoire de cette époque la moindre trace d'une dissidence sur ce principe, sur cet article de notre foi? Mais descendez la chaîne des temps, transportez-vous à l'ère macchabéenne, et vous allez être en face d'un parti, d'un camp, d'une secte à la fois religieuse et politique, qui avait pour enseigne avouée la négative de la résurrection. J'ai nommé les Saducéens.

Et ici qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse pour esquisser à longs traits le système dogmatologique de ces doctrinaires de notre vieille histoire. Cette digression, si c'en est une, nous fera bien comprendre les diverses protestations élevées successivement contre eux par les organes de la Synagogue rabbanite.

On a fort exagéré la dissidence des Saducéens sous le rapport doctrinal. A en croire la plupart des historiens, ces sectaires n'auraient été rien moins qu'une école de matérialistes taxant de chimère les croyances à l'existence de l'âme, à son immortalité, à un monde à venir, à une rémunération future, au gouvernement de ce monde par une Providence divine. Mais je demanderai à ces historiens si une doctrine aussi désolante, aussi radicalement matérialiste, peut bien cadrer avec ce que nous savons d'ailleurs de ces mêmes Saducéens. Quoi! ils auraient cru à la divinité de la Loi, à l'inspiration céleste des prophètes, à la réalité des miracles, et nié en même temps l'existence d'un Dieu-Providence! Ils auraient débattu avec acharnement des questions de rite et d'observances religieuses : le caractère du sacrifice quotidien, la fixation du jour de Pentecôte, la libation d'eau, le mode de sacrifices pendant la fête de Soukhôth, et rejeté comme une superstition la croyance à une sanction future! Mais si la Loi est sans sanction, à quoi bon l'observer, à quoi bon surtout s'évertuer pour son interprétation? En un mot, je ne puis appeler une secte religieuse celle qui nie les conditions mêmes de toute religion : la Providence divine et l'immortalité de l'âme. C'est là la doctrine d'un libre penseur, d'Aristote et de son école, par exemple, mais impossiblement celle des partisans d'une loi révélée.

La vérité est que les Saducéens ne niaient pas plus ces deux principes que les Pharisiens ne niaient, comme on prétend, la liberté humaine. Ils croyaient parfaitement et à l'intervention divine, et à la post-existence de l'homme, et à une rétribution future ; seulement, ce qui les a fait noter de matérialisme, c'est qu'ils ne les entendaient pas au sens de leurs adversaires, c'est qu'ils voulaient en restreindre l'étendue et la portée. Les Pharisiens enseignaient que tout ce qui arrive à l'homme vient d'en haut, est un effet de la Providence, et les Saducéens soutenaient que si Dieu a investi l'homme d'une volonté libre, c'est qu'il l'a fait l'arbitre de son sort, le maître de sa destinée. C'est l'homme qui rend, en général, son sort heureux ou malheureux, parce que tout dépend de ses actes, de l'usage qu'il fait de sa liberté. Les Pharisiens disaient qu'ici-bas il n'y a ni châtement ni récompense, et les Saducéens pensaient que la justice divine se manifeste déjà sur cette terre, que les actions, bonnes ou mauvaises, ont déjà ici-bas leurs conséquences et leur logique. Enfin les Pharisiens admettaient une double survivance humaine, par le corps et par l'âme, et les Saducéens se refusaient à croire à la révivification future du corps. Puisque l'âme est immortelle, impérissable, ils n'avaient que faire de la résurrection ; celle-ci paraissait à leurs yeux une superfétation, un miracle inutile et hors de propos. Le תְּחִיַּיִת הַמָּוֶת, voilà, en effet, le seul point qu'ils niaient, et voilà pourquoi aussi nos docteurs du Talmud ne s'appesantissent que sur ce point, portent sur lui seul tous les efforts de leur argumentation, menacent de la peine du talion tous ceux qui n'y croient pas ; car pour ce qui est de l'immortalité de l'âme, du עֵלֶם רִבּוּא véritable, tous les partis, toutes les opinions se confondaient dans cette croyance gravée en traits de flamme dans le cœur de l'humanité, élevée au-dessus de toute démonstration puisqu'elle constitue une notion innée, un des postulats de notre intelligence (1). Je ne connais dans le Talmud que deux passages où il soit réellement question de la béatitude future et spirituelle des âmes, et là encore on n'en parle que pour nous donner une faible idée de l'ineffable félicité qui nous attend (2).

(1) Quelques-uns veulent tirer de ces mots de l'Évangile : « Les Saducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit, » la preuve que cette secte niait l'existence de tout être immatériel ; mais le mot *esprit* désigne dans ce passage un être céleste de l'ordre des anges, ainsi que cela résulte manifestement du verset suivant de ce chapitre (*Actes*, XXIII).

(2) Ces deux passages sont : *Berachóth*, p. 18 a et 34 b. Il y a une différence capitale entre תְּחִיַּיִת et עֵלֶם רִבּוּא. La première expression s'applique toujours à la



Et voilà pourquoi aussi, pour revenir à notre sujet, nos anciens docteurs ont jugé nécessaire de faire entrer dans la rédaction originelle de *אמת נבחר* la mention double et triple du dogme de la résurrection, afin d'affirmer hautement et sans la moindre équivoque ce principe traditionnel que les disciples de Zadoc s'efforçaient de battre en brèche. Nos pères de la Synagogue louaient Dieu de la fidélité avec laquelle il a accompli sa promesse envers ceux qui dorment dans la poussière, de la puissance dont il dispose de donner, à son gré, la vie et la mort, *ממית ומחיה*, et leurs successeurs de la période saducéenne ajoutaient à cette louange cette autre, qu'il réveillera même un jour tous ceux qui sommeillent dans la tombe, et qu'il donnera ainsi, non plus seulement la vie à l'un et la mort à l'autre, mais la vie à ceux-là mêmes que la tombe aura englouis, *מחיה ומחיה*.

Mais la négation des Saducéens ne se bornait point à celle de la résurrection ; elle portait encore sur un autre point dont il a déjà été question ; je veux parler de l'existence des anges. Puisque la Genèse se tait sur leur création, ils n'existent donc point, disaient-ils. Ce fut pour protester contre cette nouvelle négation que nos mêmes docteurs joignaient à la troisième doxologie synodale ces mots courts, mais expressifs : « Tu es saint, ton nom est saint, et les *Saints* chaque jour te rendent gloire, *Sélah*. » Ces saints, quels sont-ils ? — Les *anges* ; c'est le nom qu'ils portent dans la Bible, dans le Rituel, chez Kalir et chez nos autres poétanim. Dans la *Kedouscha* récitée par l'officiant, et qui est calquée sur ces mots, il est dit en toutes lettres : « Nous voulons sanctifier ton nom sur cette terre, comme les anges le sanctifient dans les régions célestes. » Mais si le *אמת קדוש* n'est qu'une juxtaposition de l'époque macchabéenne, quelle était donc la formule primordiale ? Celle que nous trouvons dans l'office du *Nouvel-An* et de *Yom Kippour*, et qui est séparée seulement de son annexe par une intercalation postérieure. Tu es saint, ton nom est vénérable, et nul autre que toi n'est Dieu, ainsi qu'il est écrit : « L'Éternel *Zebaôth* sera glorifié par sa justice, et le Dieu saint sanctifié par son intégrité. Sois loué, Éternel, Dieu (Roi) saint. » Voilà quelle était primitivement la troisième doxologie de notre *Schemoné-Essré* de

résurrection, mais la seconde désigne plus proprement le monde à venir des âmes dégagées de toute concrétion matérielle. Ce n'est pas, il faut le dire, l'avis de *Na'hmanide*, de *R. Méir Aboulafia*, de *R. Abraham de Posquières*, de *R. Obadia de Bertinoro*, mais c'est celui de *Mafmonide* et de son école, et la vérité est de ce côté.

tous les jours ; seulement, à la longue, comme on sentait qu'elle faisait presque double emploi avec son annexe, on laissa celle-là pour les deux fêtes de Tisri, où elle se trouve à part, et l'on se borna, pour l'office quotidien, à la première partie qu'on prenait peut-être pour la forme authentique.

Cette opinion n'est pas une simple conjecture de notre part ; elle trouve sa pleine confirmation dans le passage suivant du Midrasch : « Et nos dix-huit bénédictions journalières rédigées par nos sages de l'antiquité, vous y trouvez également d'abord la glorification divine, puis seulement l'exposé de nos besoins, car elles s'ouvrent par ces mots : « Dieu grand, puissant, redoutable ; » puis par ceux-ci : « Tu es saint et ton nom est vénérable (1). » A l'époque donc de la rédaction du Siphri, c'est-à-dire au II<sup>e</sup> siècle après l'ère chrétienne, la formule de Rosch Haschana se trouvait encore adjointe à notre troisième bénédiction.

Deux autres bénédictions doivent être ajoutées au noyau primitif de notre office matinal ; ce sont celles de *ישתבח* et de *גְּדוּלַת שְׁמֵיךָ*. Un auteur du XIV<sup>e</sup> siècle, R. David Aboudraham, veut que la première soit l'œuvre d'un certain Salomon dont le nom figurerait dans les initiales suivantes : *שְׁמֵךְ לְיְי מְלִכְנוּ קָדָשׁ*. Rappoport, de son côté, pense qu'il faut l'attribuer à un certain Abraham dont il montre les acrostiches dans le texte du rite portugais, et Landshuth ajoute que l'auteur, quel qu'il soit, a toujours été un de nos Gaónim. La même origine est assignée par ce dernier à la seconde formule ; c'est encore un Gaón qui l'aurait composée. Il est étonnant qu'un passage du Talmud de Jérusalem, cité à la fois par Al-Fassi, Rabbenou Ascher, R. Jacob, fils de R. Ascher, ait pu échapper à de si savants talmudistes. S'ils avaient connu ce passage, ils n'auraient pas eu à se donner la peine d'accoupler des initiales pour en faire jaillir un nom ; ils auraient su que la bénédiction de *ישתבח* est très-ancienne, puisque le Talmud de Jérusalem la nomme déjà en toutes lettres. « Celui qui cause, y est-il dit quelque part, entre *Yschthaba'h* et *Yotzer-Or* commet un vrai péché (2). »

De l'ancienneté de cette première doxologie nous pouvons conclure

(1) קדוש אמת ונורא שמך וכו'. *Siphri*, section הברכה וזאת. Le *Siphri* (ou plutôt les *Siphrei*, parce que ce travail contient deux livres de Moïse, le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup>) fut primitivement rédigé par R. Siméon, fils de Jo'hai, mais il renferme des additions qui reculent sa composition définitive jusqu'à l'époque d'Abba Aricha ou Rab.

(2) תָּשֶׁחַ בֵּין יִשְׁתַּבַּח לְיוֹצֵר אֹר עֲבִירָה דִּיא בִּירוּ.

à celle de la seconde, et voici comment. Le Talmud pose quelque part la règle suivante : « Toutes les bénédictions qui se terminent par *ברוך וכו'* commencent aussi par *ברוך וכו'*, à la réserve de celles qu'on prononce en mangeant des fruits, en accomplissant un précepte de la loi, qui font suite à une autre bénédiction, et de celle enfin qui suit le Kriath-Schema (1). » D'un autre côté, il n'est personne qui ne sache que les deux formules en question sont corrélatives l'une à l'autre, la première étant la bénédiction initiale, l'autre finale, des hymnes intermédiaires tirés des psaumes et de l'Écriture sainte. Or, je le demande, le principe talmudique ne serait-il pas en défaut s'il était vrai que le *ברוך שאמר* est une composition gaonique ? Pour que le Talmud, en effet, eût raison, il faudrait que le *ישתבח* commençât par *ברוך* puisqu'il termine par *ברוך* ; mais cette bénédiction initiale, où est-elle ? Les deux formules ont donc vu le jour en même temps (2).

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

---

## LA CRISE ISRAËLITE EN FRANCE

EN 1867.

Sous ce titre, M. l'abbé Eugène Michaud a publié, dans *le Correspondant* du 25 décembre dernier, un travail assez développé et fort intéressant sur les diverses opinions et les partis dans le judaïsme actuel. Nous voyons qu'il a lu tout ce qui a été imprimé dans ces derniers temps sur le domaine israélite. Il cite une foule d'écrits et de noms, au moins cinquante, dont plus d'un nous arrache cette question biblique : « Saül est-il donc aussi parmi les prophètes ? » On ne peut donc pas lui reprocher, comme à bien d'autres écrivains chrétiens, d'avoir traité un sujet qu'il ignore ou qu'il ne connaît qu'imparfaitement. Mais là où d'autres n'auraient trouvé que des divergences d'opinions, divergences qui restent dans la sphère de la spéculation et ne se traduisent pas en faits, au moins dans notre pays, M. l'abbé Michaud a découvert une *crise* qui, il le reconnaît lui-même, « est à peine soupçonnée ». Cependant, où est-elle donc

(1) *Pesa'him*, p. 104 b, et *Berach.*, 46 a.

(2) Comp. *Toçaphôth* sur *Berach.*, 46 a, s. v. כל הברכות.

cette crise israélite en France, *telle qu'elle s'est opérée en ces derniers temps*, ce moment décisif, cet état nouveau, dangereux du judaïsme? La vérité est qu'il n'y a, parmi un très-petit nombre de libres penseurs juifs, qu'un désaccord sur la valeur et l'obligation des pratiques du culte, désaccord produit rarement par des principes, par des convictions, mais par la soif des jouissances matérielles et le désir de s'affranchir de tout devoir religieux, de toute manifestation publique de notre amour de Dieu. Mais quant aux croyances fondamentales du judaïsme, il y a accord et union parfaite. Est-ce que chez nous la personne même de la Divinité est mise en question, discutée, niée, comme ailleurs?

L'auteur, dans son introduction, annonce qu'il s'efforcera de n'être qu'un historien *exact et impartial*, substituant à sa propre parole la parole des israélites eux-mêmes.

Pendant, malgré cette promesse solennelle d'exactitude et d'impartialité, l'auteur, traitant des trois partis dans l'israélitisme — les traditionalistes absolus, les traditionalistes modérés et les progressistes libéraux, — et en faisant à *l'Univers israélite* l'honneur de le déclarer le représentant du premier de ces partis, ne nous épargne pas ses critiques, au lieu d'exposer simplement, impartialement, l'esprit et les tendances de nos publications. Notre intention, veut-il bien faire remarquer, est certainement pleine de dévouement à la cause israélite; mais nous ne comprenons pas que, pour arriver au bord, il faut quelquefois, dans la traversée, changer de direction et jeter dans les flots irrités, malgré nous, des objets précieux, etc. Nous connaissons depuis longtemps ce prétendu sauvetage par le sacrifice d'une partie du chargement du navire, mais nous savons aussi que nos flots à nous sont tellement irrités que, pour les apaiser et les faire taire, il faudrait leur livrer toute la cargaison, tout le matériel du vaisseau, tout son équipage, et puis le vaisseau lui-même. Notre critique ajoute :

« Si l'on ose parler des réformes du culte, de fusion des rites, etc., ce langage, *fût-il celui du président du Consistoire central, M. Cerfberr*, indigne M. Bloch. »

En effet, quelle audace de vouloir combattre une autorité théologique et spirituelle, un docteur de la loi infaillible, comme l'ancien colonel d'état-major! Que M. l'abbé Michaud le sache : personne, au milieu de nous, ne lira ses paroles sans pousser un haut éclat de rire.

Arrivé au parti numéro 2, l'auteur dit :

« Le principe fondamental de ce parti modéré, c'est l'harmonie qui doit exister entre la Providence et la création. Dans la création, Dieu donne l'être à la nature humaine ; dans la Providence, il la gouverne. Or, si Dieu n'opère pas d'actes contradictoires, il est évident qu'il doit la gouverner suivant les éléments dont il l'a constituée et les conditions dans lesquelles il l'a placée. Tant que cette nature fut dans la première enfance, Dieu ne lui imposa qu'une loi infantine. Lorsqu'elle passa de l'enfance à l'adolescence, la loi se perfectionna par un égal progrès dans la révélation mosaïque. Si maintenant elle arrive à la vérité, pourquoi ne serait-elle pas gouvernée virilement ? Ce changement dans la loi, loin d'accuser une faiblesse en Dieu, ne fera que prouver une troisième fois la sagesse de sa providence. »

Nous sommes étonné d'entendre un ministre de la religion appeler *loi infantine* les lois morales et religieuses, les lois constitutives de l'humanité données par Dieu à Noé et aux autres patriarches. Et cette loi remise à l'*adolescence* de la nature humaine dans la révélation mosaïque, n'a-t-elle pas gardé toute sa force, toute son inviolabilité onze siècles après, lorsque le dernier des prophètes, Malachie, dit : « Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, auquel je donnai à Horeb des statuts et des ordonnances pour tout Israël. » (Malachie, IV, 4.) Nous sommes encore plus surpris de voir un prêtre chrétien parler de « changement de la loi », lorsque le Christ a déclaré : « Car je vous dis en vérité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota, et à un seul trait de lettre. »

Presque toutes les lois données à Israël sont accompagnées du mot *לְעוֹלָם* à *perpétuité*, parce que ces lois sont la vérité, comme leur divin Auteur, et la vérité est la même dans tous les temps, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde. Dieu, en promulguant le code sacré, a bien prévu tous les âges, l'état arriéré ou avancé de toutes les générations, toutes les circonstances, tous les événements de l'avenir. A-t-il fait pour chacune de ces générations, ou pour chacune de ces circonstances, une révélation particulière, distincte ? Et quel homme, fût-il le plus grand sage, le plus profond penseur, fût-il même le président du Consistoire central, oserait dire : « Vous avez entendu qu'il a été dit à moi : Sanctifie le sabbat et les fêtes, observe les commandements divins sur le mariage, la sainteté du foyer domestique, les aliments impurs, Tephillin, Tsitsith, Mousa, etc. : c'est qu'alors j'étais encore dans l'enfance, ou tout au plus dans l'adolescence ; mais aujourd'hui, dans ma virilité, j'entends la voix divine me dire : Ne fais rien de tout cela, suis ta propre révélation, sois ton propre guide, ton propre législateur, ton Dieu ! »

M. l'abbé Michaud cite aussi quelques individualités qui n'ont absolument rien d'israélite que leur naissance, et il en fait, avec leurs doctrines condamnables ou insensées, le troisième parti du judaïsme. Il reproduit notamment un programme du culte en sept articles qui fait sourire de pitié les gens sensés; on y trouve du quaker, du mormon, du saint-simonien, du phalanstérien, de tout, sauf de l'israélite. C'est comme si on déclarait Voltaire et les encyclopédistes un parti du christianisme. Nous n'avons ni le temps ni l'espace pour suivre l'auteur dans tous ses développements, où nous rencontrons des choses bien critiquables à côté de choses fort louables, l'obscurité et le chaos à côté de la lumière et de l'ordre. Nous ignorons où il a pris, lui, prêtre d'un dieu étranger, la compétence et l'autorité nécessaires pour discuter les opinions religieuses qui divisent une partie du judaïsme, pour approuver ceci et blâmer cela, pour juger les douze tribus d'Israël. Mais nous aimons à reconnaître sa bonne foi, sa douce bienveillance, l'extrême urbanité de son langage, sa science variée. Et pour lui en donner un témoignage public, nous allons reproduire les dernières pages de son travail, dont nous rejetons naturellement la singulière conclusion.

S. BLOCH.

Tels sont les partis qui divisent actuellement l'israélitisme en France, les faits les plus significatifs auxquels ces divisions ont donné lieu, les sujets religieux qui ont été controversés et le rôle général qu'y ont joué les israélites les plus éminents. C'est là une crise dont la gravité n'échappera certainement à personne, et qu'il ne suffit pas d'exposer avec exactitude, mais qu'il faut encore chercher à apprécier au point de vue du christianisme.

D'abord, loin de nous en attrister, nous nous en réjouissons. Sans doute, il est impossible de contempler une ruine et surtout d'assister à un déchirement sans éprouver dans son âme un sentiment qui serait mélancolique s'il n'était douloureux. Mais, par une de ces contradictions dont le monde est rempli sans en avoir le secret, il arrive que ces sortes de douleurs contiennent en elles des charmes qui les rendent joyeuses : ce sont les charmes de l'espérance. Au fur et à mesure que les pierres tombent et que les édifices du passé disparaissent, l'esprit voit s'élever les édifices de l'avenir, et si cet esprit est bien fait, il doit être trop pénétré de la grande loi du progrès des choses humaines, pour ne pas se persuader que, si le passé a été bon, l'avenir sera meilleur. Oui, si présentement tout se déchire,

ne nous en plaignons pas, mais réjouissons-nous : car si tout se déchire, c'est que tout se répare. Les esprits gémissants sont ceux qui ne regardent que les surfaces et ne voient que le côté relatif des choses contingentes. Ceux, au contraire, qui habitent dans les régions des substances et puisent leur vie dans l'absolu, ceux-là ignorent le désespoir, et à chaque nouvelle transformation du monde, voyant, comme Dieu, que cette transformation est bien, ils le bénissent et l'adorent.

Les raisons spéciales qui fortifient notre espérance en faveur des israélites sont les efforts qu'ils déploient dans les œuvres de charité et dans le maintien moral de la famille.

(Ici l'auteur parle de *l'Alliance israélite* et des œuvres charitables du Comité de bienfaisance de Paris.)

Quant au maintien moral de la famille juive, on pourra en juger par les documents suivants. Il est certain que la plupart des rabbins, dans leurs instructions, insistent beaucoup plus sur le caractère moral de la religion que sur son caractère dogmatique (1). M. le rabbin Lazard, au mois d'octobre 1866, a prêché avec beaucoup de succès, au temple portugais de Paris, sur le rôle de la femme juive dans l'antiquité et de nos jours, et M. le rabbin Benjamin Mossé, dans les *Élévations religieuses et morales* qu'il vient de publier, consacre plusieurs chapitres spéciaux à l'éducation des enfants, à l'instruction de la femme et du culte du foyer. Il est également certain que les romans israélites ont le même caractère. C'est du moins le témoignage de M. Pierre Mercier, dans son appréciation des *Contes du Ghetto* de M. Léopold Kompert, de *la Couronne* et des *Histoires de village* de M. Alexandre Weill, des *Scènes de la vie juive en Alsace* de Daniel Stauben (2). D'après M. Bloch, MM. Erkmann-Chatrion, dans leur récent roman *le Blocus*, racontent les mœurs de la famille juive comme le doivent faire des hommes qui comprennent le grand sacerdoce de l'écrivain (3). En 1863, à propos d'une discussion des Chambres italiennes sur le divorce, dans laquelle un député catho-

(1) Nous n'admettons point ce *plupart*. Jadis les rabbins ne parlaient guère de morale dans leurs sermons, car à quoi bon ? « Toute la communauté était composée de saints », et on y connaissait peu l'immoralité, cette lèpre de notre prétendue civilisation. C'est seulement dans les temps modernes et dans les grandes villes, où la corruption des mœurs publiques et privées a atteint le camp de Jacob aussi, que nos rabbins éprouvent le besoin de prêcher la morale israélite. S. B.

(2) *Essai sur la littérature juive*, p. 62-71.

(3) *L'Univers israélite*, mars 1867, p. 292.

lique célébra la famille israélite au désavantage de la famille catholique, M. Isidore Cahen écrivit les lignes suivantes : « Rien n'est plus vrai que ce jugement ; mais on aime à l'entendre formuler par une bouche désintéressée. La pureté des mœurs est ou plutôt était l'apanage des familles juives ; elles s'altèrent aujourd'hui sous l'influence des distractions et des vanités mondaines ; mais, relativement du moins, nous ne craignons pas encore de comparaison (1). » Mais voici un fait plus significatif. D'après le rapport présenté à M. le gouverneur général de l'Algérie sur les résultats comparatifs du dénombrement quinquennal de la population en 1861 et 1866, il est constaté que les indigènes israélites, qui étaient en 1861 au nombre de 28,907, se sont accrus pendant les cinq dernières années de 5,835 individus ; par conséquent, c'est un accroissement sur une proportion de 208.39 pour 1,000. Donc, sans accepter toutes les remarques fort louangeuses du docteur Richardson, du R. Cairns et du docteur B. W. Foster sur les causes de la longévité des israélites comparée à celle des chrétiens, sans oublier même des désordres trop réels et trop connus, cependant on ne saurait nier le respect profond que les israélites ont généralement professé pour le maintien traditionnel et quasi patriarcal de la famille.

De tels éléments de charité et de moralité ne sauraient attirer sur les israélites que la bénédiction de Dieu.

Néanmoins, ne nous faisons pas illusion. S'il y a un rapprochement véritable entre les israélites et les chrétiens, le rapprochement du judaïsme vers le christianisme est loin d'être effectué. Des faits le constatent et des principes le prouvent.

Nous ne citerons que deux faits : les réponses violentes à la lettre de MM. Lémann touchant le pouvoir temporel du pape, et à l'appel de M. Mirès touchant les biens du clergé italien.

Le 8 décembre 1866, MM. les abbés Lémann publièrent une *Lettre aux israélites* pour les engager à défendre la souveraineté temporelle du pape, au nom de l'honneur, de la reconnaissance et de l'intérêt. Or, voici le texte même de la réponse de M. Bloch :

« Nous apportons volontiers nos hommages au vénérable chef spirituel de la chrétienté, distingué par tant de vertus ; mais nous les refusons, nous devons les refuser au prince impitoyable qui opprime nos frères et laisse enlever de force leurs enfants !... Les auteurs disent, après tant d'autres, qu'Israël doit de la reconnaissance

(1) *Archives israélites*, 1<sup>er</sup> juillet 1863, p. 358.



à la papauté pour l'avoir accueilli lorsque tant de peuples l'avaient banni. Nous nions cette reconnaissance. Les papes toléraient, désiraient les juifs à Rome, pour avoir en eux des trophées vivants et éternels, pour montrer dans leur abjection et leurs malheurs une preuve éclatante de la vérité du christianisme triomphant, pour enseigner aussi aux princes et aux peuples qu'on n'a pas besoin de traiter les juifs comme les autres hommes, et que la divine loi : « Aime ton prochain comme toi-même », ne leur est pas applicable. Car si les papes avaient agi par humanité, par devoir religieux ou social, auraient-ils traité ou laissé traiter les juifs avec tant de cruauté et de violence ? Les juifs ne doivent pas plus de reconnaissance à la papauté que le prisonnier n'en doit à son geôlier (1). »

D'autre part, le 13 mai 1867, M. Mirès publia dans *la Presse* un article d'après lequel MM. de Rothschild, et avec eux tout israélite, ne devaient favoriser en rien les projets du gouvernement italien sur les biens ecclésiastiques, sous la double peine « de risquer leur gloire et de compromettre la sécurité des juifs en France, en Italie et ailleurs ». La réponse de M. Isidore Cahen ne fut pas moins vive que celle de M. Bloch : « Se serait-on attendu, s'écrie-t-il, à voir M. Mirès défendre, contre MM. de Rothschild, les intérêts des juifs, leur rappeler l'injuste et séculaire réprobation dont nous avons été victimes, pour les engager à n'y pas donner de nouveau prise ! *Il y a là quelque chose de bouffon : ce sont les hommes qui vivent les plus étrangers à nos croyances qui entreprennent de faire la leçon aux autres !* La reconnaissance, dit M. Mirès, nous enchaîne aux papes, à Pie IX, qui a supprimé le Ghetto : c'est là ce qu'on ne craint pas de dire après le scandale de l'affaire Mortara, et quelques jours après une nouvelle glorification publique d'un pareil acte ! Il paraît que des peccadilles de ce genre ne touchent point M. Mirès, *notre nouvel apôtre* (2). »

Il est évident que de telles réponses révèlent plutôt un éloignement qu'un rapprochement. Quant aux principes dont nous avons parlé, leur hostilité envers le christianisme est encore plus évidente.

Comment, en effet, les principes des conservateurs absolus pourraient-ils se concilier avec les principes chrétiens ? Le christianisme

(1) *L'Univers israélite*, mars 1867, p. 293.

(2) *Archives israélites*, 1<sup>er</sup> juin 1867, p. 489.

a spiritualisé et universalisé le judaïsme (1). Or, les conservateurs absolus trouvent que leur formalisme est parfaitement spirituel, que leur particularisme est un universalisme véritable, et que la prétendue émancipation faite par le christianisme, loin d'avoir été l'accomplissement de la loi, n'en a été que la destruction. En un mot, d'après leurs principes, le christianisme est une réforme, et toute réforme est une erreur, quand elle n'est pas un crime.

Les israélites rationalistes sont à la même distance du christianisme, mais à l'extrême opposé. D'après leurs principes, ils rejettent le surnaturel, non-seulement comme une chose qui n'existe pas, mais comme une chose qui est impossible en elle-même. Or, le christianisme est essentiellement fondé sur le surnaturel, non-seulement en tant qu'il est possible, mais en tant qu'il est une réalité parfaitement constatée.

Restent donc les conservateurs modérés et les progressistes libéraux. Les plus voisins de nous seraient certainement ceux qui admettraient que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes (2). Or, ceux-là même seraient séparés de nous par un abîme ; car nous professons que le Messie doit être Dieu, et eux le nient formellement, se chargeant, disent-ils, d'expliquer dans un sens parfaitement raisonnable tous les textes de la Bible sur ce sujet. Selon eux, lorsque le Messie est appelé *le Fils de Dieu*, cela signifie simplement qu'il est aimé de Dieu, comme tous les justes à qui le style biblique accorde cette dénomination. Lorsque Jésus dit qu'il ne fait qu'*un avec son Père*, il entend dire qu'il aime son Père, que son Père l'aime, que l'un et l'autre ont à cœur la même et unique affaire, l'extension du royaume de Dieu sur la terre. « L'exil égyptien, dit M. Grætz, avait transformé des tribus nomades en un peuple sédentaire ; le second exil fit de ce peuple une nation de littérateurs destinés à porter la parole de Dieu par toute la terre. *C'est à Babylone que commence la véritable incarnation du Verbe dans le peuple-messie* (3). » M. Lévy-Bing rejette le dogme chrétien de la divinité de Jésus-Christ, et une de ses raisons, c'est que l'on ne peut pas croire « que Dieu puisse *se transformer*, s'incarner dans un corps humain,

(1) La vérité est que le christianisme a fait du Dieu immatériel du judaïsme, « que nul mortel ne peut voir et vivre », une divinité corporelle, visible et palpable ; le catholicisme a aussi peuplé le ciel d'une foule innombrable de dieux et de déesses qui avaient marché sur la terre.

S. B.

(2) Ceux-ci auraient cessé d'être israélites.

S. B.

(3) *Sinaï et Golgotha*, p. 26.

*se multiplier*, se soumettre à la mort (1), » etc., etc. Tel est le genre des explications par lesquelles le christianisme est évité. Il est donc très-probable qu'un traité de la religion révélée, dans lequel on ne craindrait pas d'aborder les détails de la philologie, de l'histoire et de la philosophie d'une manière conforme aux exigences actuelles des esprits, ne serait pas sans résultat favorable aux yeux des honorables israélites dont nous parlons.

Quoi qu'il en soit, Dieu ne parle pas seulement par la lumière qui jaillit des discussions des hommes, il parle encore par la lumière qui jaillit des événements et de cette électricité mystérieuse qu'on appelle la force des choses. Tôt ou tard, et bon gré, mal gré, les israélites devront compter avec elle. Qu'ils se reportent en arrière et qu'ils mesurent l'espace franchi ! Certes, ils sont loin de ce temps où Maïmonide écrivait : « Celui qui s'attaque à l'un des susdits treize dogmes mérite les épithètes flétrissantes d'hérésiarque et d'épicurien ou d'athée, » et où Abravanel répondait à Maïmonide : « Il n'y a point dans la loi de croyances que l'on puisse regarder comme douteuses et discutables. Toutes sont radicales, toutes renferment la même somme de vérité, toutes constituent au même titre les fondements de notre religion. Mettre en question une seule d'entre elles, fût-ce la moindre en importance, c'est renverser tout l'édifice de la révélation. Et il n'y a nulle différence sous ce rapport entre celui qui nie le premier commandement du Décalogue et celui qui s'inscrirait en faux soit contre le plus petit commandement de la loi, soit contre le texte biblique le plus insignifiant en apparence (2). » Ce temps est à jamais écoulé, malgré les cris par lesquels les conservateurs absolus cherchent à l'évoquer encore. Il est manifeste que l'israélitisme subit actuellement une décomposition, et une décomposition qui cherche à le réduire par degrés au rationalisme. De deux choses l'une : ou bien les israélites succomberont sous la force humaine qui combat contre eux, ou bien ils succomberont sous la force divine qui combat pour eux. Puissent-ils, dans cette crise radicale, comprendre qu'un véritable israélite est un chrétien commencé, et qu'un véritable chrétien n'est qu'un israélite parfait, suivant cette parole de Jésus-Christ : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. »

L'abbé EUGÈNE MICHAUD.

(1) *Archives israélites*, 1<sup>er</sup> avril 1867, p. 318.

(2) C'est aussi la doctrine de l'auteur du sermon de la montagne et celle des premiers chrétiens. S. B.

## DE LA SCIENCE

## CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX (1).

## I

## ASTRONOMIE.

Les fragments qui nous restent des livres de Bérose nous apprennent que les Chaldéens avaient des catalogues des cieux et des tableaux sur les diverses phases des astres qui remontaient à une prodigieuse antiquité. Les zodiaques trouvés par Champollion le jeune dans les temples de Dindéra et d'Esnéh plaident assez la cause des astronomes de l'Égypte. Mais les uns comme les autres appartiennent à une époque qu'on est habitué à considérer comme fabuleuse. Au commencement de l'histoire il n'est plus question de ces savants de Babylone qui du sommet de la tour du temple de Bélus annonçaient au monde étonné l'accomplissement de phénomènes célestes prévus d'avance ; il n'est plus question de ces prêtres de Thèbes qui de leur retraite réglaient avec la plus merveilleuse exactitude les temps des semailles, de la moisson et de tous les travaux champêtres ; il n'est plus question, enfin, d'une science qui, si elle ne pouvait se vanter d'être la fille aînée de la tradition ancienne du genre humain, comme celle des tribus sémitiques, possédait au moins le mérite d'être fondée sur des observations continuelles mille fois répétées et sur une longue expérience. Les conquêtes d'Alexandre le Grand et de ses successeurs, qui répandirent partout les mœurs et la science de la Grèce, ont tiré un voile sur le monde des anciens. Ce sont les Grecs désormais qui envahissent le domaine de l'astronomie ainsi que celui des autres sciences, les Grecs, descendants d'aventuriers tout à fait dépourvus de traditions (2) ! les Grecs, vaniteux, enorgueillis de leur esprit, qui ne se donnaient pas même la peine de recourir au moyen infailible des expériences ! Ainsi la science, fille de la tradition, a disparu du monde pour faire place aux rêves de l'imagination. Les hypothèses hasardées de l'orgueil individuel ont éclipsé la

(1) Nous devons de nouveau rappeler à nos lecteurs que le vénérable auteur de cette étude est étranger, et qu'il faut dès lors s'attacher plus au fond qu'à la forme de ses compositions en français. S. B.

(2) *Kuzari*, I, 63.

lumière rayonnante d'une expérience séculaire, et comme en philosophie on ne savait plus penser qu'avec le cerveau d'Aristote et de Platon, de même dans la science des astres on ne se hasardait à faire un pas sans l'appui d'Hipparque et de Ptolémée.

En présence d'une pareille révolution, on se demandera naturellement quel était l'état de la science astronomique chez les anciens Hébreux.

A cette demande, je vois pleuvoir de tous côtés accusations sur accusations, les unes plus étranges que les autres.

Il me semble d'abord voir les détracteurs passionnés de la gloire israélite m'indiquer, tout rayonnants de joie, le pauvre Galilée agenouillé devant le saint-office qui lui enjoint, au nom de la Bible, de détruire par lui-même sa haute renommée et de renier sa fameuse découverte du mouvement de la terre.

Combien de choses a-t-on fait dire à la Bible auxquelles elle n'a pas songé ! Que de choses l'esprit de coterie a cru y voir et qu'elle ne renferme pas !

Heureusement pour nous, le saint-office de Rome n'était pas le grand sanhédrin de Jérusalem, et cette Bible au nom de laquelle on prétendait anéantir les découvertes de la science n'était pas la Bible hébraïque, mais seulement une de ses contrefaçons ; une de ses contrefaçons, dis-je, avec lesquelles on s'efforça de faire passer comme autant de vérités des absurdités bien plus grossières et plus monstrueuses que l'immobilité de la terre.

Il me semble ensuite entendre sonner à mon oreille la vieille accusation que nos ancêtres étaient très-ignorants en fait d'astronomie, et que tout ce qu'ils en savaient, ils l'avaient emprunté aux Grecs.

Ah ! qu'il est pénible à ceux qui étaient jadis riches et qui aujourd'hui sont forcés à se couvrir de misérables haillons d'entendre dire que ces haillons ont été volés aux passants !

Mes chers frères, lorsque dans le neuvième jour du mois d'Ab nous faisons retentir le temple de nos voix plaintives, nous ne pleurons pas seulement pour la chute de Jérusalem, pour la destruction de son magnifique sanctuaire, pour la dispersion d'Israël, mais bien aussi pour un autre malheur, plus grand que tous ceux que nous venons de signaler : pour l'accomplissement de cette prophétie d'Isaïe (XXIX) : *וַאֲבָרָה חֲכָמָה חֲכָמָיו וְבִינָם בָּנִי חֲתָרָה* « *La sagesse de ses sages périra, et l'intelligence de ses savants disparaîtra.* »

Oui, ce fut l'accomplissement de cette prophétie qui a fait le plus grand de nos malheurs. Par elle s'éteignit notre soleil ; par elle notre

couronne éblouissante fut foulée aux pieds ; par elle nous fûmes livrés aux railleries de gens auxquels nos ancêtres auraient dédaigné d'ouvrir la dernière porte des connaissances les plus élémentaires de leur doctrine ; par elle, enfin, nous avons perdu cette science merveilleuse qui faisait dire, à notre égard, aux peuples étonnés : רַק עִם חֵכֶם וּנְבוֹן הַגּוֹי הַגּוֹיִל הַזֶּה (voy. *Kuzari*, II, 63, 64 ; III, 39 ; IV, 29-31, et *Sévilé Émuna*, chap. I<sup>er</sup>) (1).

(1) Avec quelle touchante éloquence le Talmud nous décrit-il la décadence graduelle de cette science ! Dans chaque siècle, dans chaque génération, on a à enregistrer la chute de quelques-unes des feuilles du magnifique laurier tombées fétries sur le sol, jusqu'à ce que les talmudistes, en le voyant tout fané, prêt à se dessécher entièrement, se demandaient : וַיֵּל מִי יֵשׁ לָנוּ לְרִשְׁתָּן, et ont répondu : על אבריו שבשמים (Tal. Bab., dernier chap. de *Sotta*). Et, chose singulière, bien que le Talmud ne tienne dans cette description aucun ordre chronologique, si nous voulions classer les événements y signalés selon leur époque historique, nous trouverions en premier le fait suivant : הוֹסִיר בֶּן יוֹזֵבֶר אִישׁ צְרִידוֹ בְּשָׁלוֹ (le plus pieux dans le sacerdoce), et que le vulgaire nomme *Saria* (Mischna, *Hadarot*, VIII, 4), a été victime de la domination grecque en Judée. Une tradition ancienne nous dit simplement qu'il a péri dans les massacres ordonnés par Antiochus Epiphane (*Beréschith Raba Tolédot*) ; mais nous trouvons sur sa mort de touchants détails dans les livres des Machabées (II, 37-46), parce qu'il est presque certain, selon moi, que le *Razias* de ces livres et le *Saria* de la Mischna sont le même personnage. Nous voyons que le premier coup à la science israélite lui fut porté lorsque la langue, les mœurs et la science de la Grèce furent introduites parmi les juifs. Voilà pourquoi nos savants ont prohibé avec tant de rigueur l'étude des livres grecs. Nos sages réprouvaient bien les croyances religieuses des Chaldéens, des Égyptiens et des Persans ; mais a-t-on vu jamais qu'ils eussent défendu l'étude de la science de ces nations ? Cependant ils interdisent sévèrement, sous peine d'excommunication, celle de la science grecque (Tal. Bab., *Sotta*, 49 ; *Baba Kama*, 82 ; *Menachot*, 99) ; ils en éprouvent tant d'horreur, que lorsqu'on se plaignait de la rigueur déployée à l'égard de ce fameux Eliassan ben Abuia, surnommé *Achor*, ils répondaient : « Il est incorrigible ; sa bouche n'a pas quitté un moment le jargon des Grecs מְשֻׁמְרֵי וּמִי יוֹנֵי לֹא פִסַּק מִשְׁמֵרֵיהֶם (Chaghiga, 15). C'est parce que rien ne fut aussi fâcheux pour les israélites que les livres grecs, qui substituaient les conceptions individuelles aux anciennes traditions. Et dès que je parle de cette prohibition, je veux dire pourquoi on a renouvelé la même défense lorsque les armées de Titus envahirent la Judée (Mischna, *Sotta*, IX, 14). C'est parce que ce désastre était une conséquence, lointaine si l'on veut, mais naturelle, de l'étude de la science grecque. Elle porta la division dans l'État, dans les familles, et avec cette division on ouvrit la porte aux étrangers, d'abord aux Grecs, ensuite aux Romains. Cette défense fut un des derniers actes du Synhédrin avant d'aller s'établir à Javné ; elle fut son testament.

Cependant, si l'édifice majestueux de la science israélite fut renversé, il en reste encore des débris, de pauvres débris épars çà et là sans ordre ni connexion. Mais comme quelques restes de squelettes suffisent aux naturalistes pour reproduire assez exactement le dessin des formes des monstres antédiluviens, de même ces pauvres débris nous suffiront pour donner une idée des connaissances de nos ancêtres. Nous aurons pour cela à renverser bien d'autres édifices, parce que notre science a subi le même sort que les anciennes villes de Pompéïa et de Ninive, sur les superbes ruines desquelles le temps a élevé des hameaux et des villages. Ils étaient beaux, mais on a dû les démolir pour exhumer du sol les débris de ces monuments magnifiques qu'on admire maintenant à Naples, à Paris et à Londres (1).

Remontons en arrière, bien en arrière, à un temps plus reculé que celui où les Grecs orgueilleux foulaient aux pieds toutes les anciennes traditions du genre humain, soit parce qu'ils les ignoraient (2), soit à cause de leur audacieuse présomption qui les faisait croire à l'infailibilité de leurs conceptions individuelles. Remontons à cette époque dans laquelle non-seulement il n'y avait pas d'écoles à Alexandrie, mais où cette ville même ne subsistait pas encore. Tâchons de nous porter jusqu'aux siècles de l'enfance de la Grèce, où les pauvres colons venus aux bords de la mer Ionienne, aux prises avec les Pélasges, ne connaissaient même pas les principes élémentaires des sciences. Eh bien, même alors nous trouvons déjà parmi les anciens Hébreux un collège d'astronomes. Ils appartenaient à la tribu d'Issakar, et ils étaient venus à Hébron pour assister à la cérémonie du couronnement de David (I Chroniques, XII, 32). Est-ce que ces astronomes empruntaient leur science aux Grecs qui n'existaient pas encore ?

(1) Les notions d'astronomie qu'on trouve dans les œuvres des écrivains israélites du moyen âge sont presque toutes fondées sur les connaissances de cette science que le monde avait en ce temps-là, c'est-à-dire sur les systèmes de l'école alexandrine. Je n'entends pas avec ces mots blâmer ces hommes pieux, ainsi qu'on en a usé contre Maïmonide, il n'y a pas longtemps, pour sa prédilection pour la philosophie d'Aristote. Je me hâte, au contraire, de reconnaître que leur but était des plus louables. Ils souhaitaient d'accorder ensemble la foi et la science, afin d'empêcher des égarements. Grâce à cet effort de tous les siècles, le judaïsme a franchi bien des périls. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que ces idées de provenance étrangère dans des œuvres qui, pour les autres sujets, ne s'éloignaient pas des sources israélites, sont celles qui ont suggéré à nos adversaires l'accusation qu'en fait d'astronomie nous étions les disciples des Grecs.

(2) Il faut excepter cependant Pythagore et Platon. Ils possédaient des traditions, et ils furent aussi les savants les plus grands que la Grèce ait eus.

Remontons maintenant plus haut encore, jusqu'à ce génie éblouissant qui unissait en lui l'inspiration céleste à la tradition ancienne du genre humain (1); remontons au grand Moïse, ouvrons son livre divin, la sainte Bible, lisons la première page de la Genèse. Quelle superbe leçon d'astronomie nous y trouvons! Cependant ce n'est pas l'astronomie des Grecs ni celle d'Hipparque et de Ptolémée. Au contraire, lorsque les systèmes de ces savants étaient en réputation, on prenait la cosmogonie de Moïse pour un récit fantastique, et on devait torturer pour ainsi dire les textes bibliques, afin de les accorder avec les préceptes de cette science empirique. L'astronomie enseignée par la Genèse, c'est l'astronomie d'aujourd'hui telle qu'on la trouve dans les leçons d'Herschell, d'Arago, de Quettelet, de Bessel, de Plana. Et la Genèse, ainsi que la plus grande partie des livres de la Bible, n'est pas une œuvre destinée exclusivement aux savants, c'est le livre du peuple (2); son langage simple, sans artifice, dépouillé de tout mot scientifique, est fait pour être entendu par toutes les intelligences. Qu'aurait-il donc été le livre correspondant (מעשה בראשית) destiné aux esprits d'élite!

« Dans le commencement (dit la Genèse) (3), Dieu créa le ciel et la terre בראשית ברא אלדים אה השמים ואה הארץ. Cependant la terre (*l'Hérez*), après cette création primitive, était un amas de matière sans forme et sans ordre והארץ הייתה חרו וברו; les ténèbres planaient sur l'abîme, c'est-à-dire sur cet espace du ciel והשך על פני תהום; toutefois l'esprit

(1) Je ne me souviens plus quel auteur a remarqué qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans la transmission de cette tradition. En effet, la longue vie des hommes primitifs la rendait tout à fait naturelle. Adam mourut lorsque Lémec, père de Noé, avait déjà cent cinquante-six ans; Seth dans l'an 89 de Noé; celui-ci vécut jusqu'à l'an 49 d'Abraham; Sem, son fils, prolongea sa vie jusqu'à l'an 52 de Jacob. De façon que Noé a pu parler avec Seth, fils d'Adam; Abraham avec Noé, Isaac et Jacob avec Sem, et Amram, père de Moïse, avec Jacob.

(2) Il faut voir à ce sujet tout le troisième livre du *Kuzari*, et spécialement les mots suivants : חשכם הברור הוא שכורת המקרא לא הרגיש לנסתרות אבל כחב המפורסמות תגלויות ולא העתיק מיתושע וחכמתו שקבל מאלהים וממשה דבר אבל זכר יום עמידת דירדן ויום עמידת חשמש וגו' בעבור פרסומם אצל החסון, וכן מספורי שמשון ודבורת וגרעין ושמואל ודוד ושלמה וגו', אך הדברים המיוחדים אשר תירו מנשאים אותם היהודים כלם אברו ממנו אלא המעט מתם וגו' (כוזרי מאמר ג' סימן ס"ג).

(3) Onkelos traduit בקדמין, et l'auteur de la paraphrase jérusalémite dans *les temps anciens*, c'est-à-dire dans un temps très-reculé, avant la période de la création des six jours, opinion qui ne contredit en aucune manière la doctrine du חידוש העולם établie par nos théologiens, ainsi qu'on peut voir dans le *Kuzari* déjà cité (voy. liv. I, 67).



de Dieu soufflait sur cette masse de matière liquide וַיִּרְדּוּ אֱלֹהִים מִדְּמַיִם עַל מַיִם חַמִּים. Et Dieu dit : « Que la lumière soit ! et la lumière fut. »

Et par cette parole fut aussi la lumière de la doctrine israélite.

Les incrédules de toute espèce ne manqueront pas de nous railler sur cet ordre, parce que le soleil, foyer de la lumière terrestre, n'était pas encore créé. C'est que l'incrédulité est aveugle, ou ne connaît d'autres lumières que celle de notre soleil. Mais un examen attentif des dernières découvertes de la science et de quelques traditions anciennes nous démontre l'exactitude merveilleuse du récit biblique.

S. JONA.

(La suite au prochain numéro.)

---

## MISSION EN ABYSSINIE <sup>(1)</sup>.

Kéren, le 24 novembre 1867.

A l'honorable Société de l'Alliance israélite, à Paris.

Messieurs,

Je vous écris à la hâte, tout en déchargeant le chameau qui m'a porté ici. Un courrier qui va à Messoua remettra cette lettre à la poste récemment installée. J'ai quitté Zoula depuis une semaine, parce que j'ai vu que les Anglais seront obligés de retarder l'expédition de plusieurs mois, ou plutôt d'une année entière, jusqu'à ce qu'ils soient en état de pénétrer dans le pays. J'ai employé le temps de mon séjour dans le camp anglo-indien à apprendre l'hindoustani et même le chinois, que je parle déjà quelque peu, ayant fait la connaissance de plusieurs coulis chinois qui travaillent à la marine. Ces deux langues me seront bien utiles dans des voyages ultérieurs que je pourrais entreprendre dans l'intérêt de votre Société, pour laquelle l'Orient offre un champ vaste et fertile qu'il serait bien glorieux de cultiver.

Mais, tout en pensant à l'avenir, je n'ai pas oublié un moment le but principal de ma mission. Malgré les périls de la route, je suis résolu de tout tenter pour arriver chez nos coreligionnaires de l'Abyssinie. La tâche n'est pas facile, les peuples limitrophes, Barias

(1) Voir l'Univers israélite, numéro de décembre, p. 179.

et Counamas (Changallas), sont toujours en guerre avec leurs voisins, qui font fréquemment des razzias dans leur pays pour avoir des esclaves. J'ai fait la connaissance d'un chef de cette tribu barbare, qui m'a promis de me procurer libre passage jusqu'au delà du Sétit (Tacazzé), où commence la province Walcaït en Abyssinie. Cette province, qui a une population juive considérable et qui est gouvernée par un prince rival de Théodoros, sera, je l'espère, moins inhospitable envers des Européens que les autres provinces. Vous voyez, messieurs, que je fais tout ce qu'on peut humainement faire pour remplir ma mission. Ni montagnes, ni peuples barbares, ni mille privations et dangers n'arrêteront mon désir d'aller trouver mes frères abyssins, pour leur porter quelques consolations et le doux espoir d'un meilleur avenir (1).

D'après les informations que j'ai prises, ces pauvres frères subissent maintenant tous les malheurs imaginables ; ils sont exposés à de perpétuelles déprédations et à d'autres souffrances dont le récit fait glacer le sang dans les veines. Plusieurs Abyssins m'ont raconté que les Falashas de Bagemeda travaillent en masse aux fortifications que Théodoros fait construire à Debra-Tabor. Plusieurs grands prêtres sont enchaînés en prison, où ils périssent par la faim, lorsque la hache du bourreau ne se lève pas assez vite pour trancher le fil de leurs jours. Une grande partie des juifs se sont réfugiés dans le Walcaït, dans le Couara et dans l'Agaoumedr, où l'épée exterminatrice de Théodoros ne peut les atteindre.

Votre Société a maintenant une sainte tâche à remplir : elle doit immédiatement faire appel à la charité de nos coreligionnaires pour venir en aide à ceux de nos frères abyssins qui, exilés de leurs demeures, se trouvent dans le plus affreux dénûment. Ces pauvres gens considèrent leurs tribulations comme un signe précurseur de la venue du Messie, et le désir de retourner en Palestine s'est irrésistiblement emparé de tous les Falashas, de manière qu'ils sont prêts à abandonner le pays de leur exil pour s'établir dans la terre de leurs ancêtres. Si la société de colonisation de la terre sainte tient ferme à son projet, et si les moyens ne lui manquent pas, on peut faci-

(1) L'auteur de ce rapport nous semble manquer de modestie en exagérant son mérite personnel. Il s'attribue à lui-même l'initiative et tout le mérite de la mission en Abyssinie, tandis que les vrais auteurs en sont l'*Alliance israélite* de Paris et quelques dignes coreligionnaires d'Angleterre. Qu'il attende au moins les résultats de son action.

lement ramener en Palestine des milliers de colons falashas, qui sont tous agriculteurs et ouvriers des plus habiles. Vous discuterez ce projet dans une *séance secrète*, et vous me ferez savoir le plus tôt possible la résolution que vous aurez prise à cet égard.

Aussitôt que j'aurai trouvé des chameaux, je partirai pour Cassela, d'où j'irai dans le Walcaït en traversant le territoire des Changallas ; c'est la seule route par laquelle j'espère entrer dans un pays habité par des Falashas. Vu l'extrême sauvagerie de cette peuplade, je suis toujours sur le qui-vive et je ne quitte pas les armes un seul moment. Pour surcroît de malheur, leur langue diffère radicalement de celle des autres peuplades d'alentour, et il est très-difficile de trouver parmi eux une personne qui parle une langue étrangère.

Mes moyens pécuniaires commencent à décliner ; je vous indiquerai à Cassela l'adresse à laquelle vous pourrez me remettre les mille francs que j'ai laissés en réserve à Alexandrie chez M. Charles Netter, auquel je dois beaucoup d'obligations.

Je vous quitte pour plusieurs jours. Si le pays était tranquille, il ne me faudrait qu'une semaine pour arriver au milieu de nos coreligionnaires ; maintenant il me faut au moins trois semaines pour faire le tour du Hamassien et du Siré. Le pays où je suis maintenant est une vraie région alpine et boisée, jusqu'aux sommets des montagnes qui sont le refuge d'innombrables bêtes féroces, comme le lion, le tigre, l'éléphant et le rhinocéros, et tous les soirs on entend un hurlement infernal dans le voisinage de nos tentes. Grâce à Dieu, aucun mal ne m'est arrivé, si ce n'est l'attaque d'une hyène près d'un puits ; elle était d'une grosseur énorme, mais elle ne tarda pas à être frappée de plusieurs balles de mes revolvers et achevée à coups de lances par mes compagnons.

Sous la sauvegarde de Dieu, je continuerai la route en ayant toujours mon but devant les yeux et un amour ardent pour mes frères d'Abyssinie. Je vous prie de me conserver votre bienveillance si précieuse, et tâchez de donner toujours plus d'élan et de développement à la sainte cause que la Providence a confiée à votre Société.

Votre très-dévoué.

JOSEPH HALÉVI.

## SUR LA MORT

DU

## GRAND RABBIN SALOMON KLEIN.

אָבֶל כָּבֵד אָבְלָה אַרְצָנוּ  
מִסְפֵּד מֵר, רַק זֹוֶעָה עֲלֵתָהּ  
אִישׁ אֱלֹקִים קָדוֹשׁ אֲכַבְדְּנוּ  
אֱלֹלֵי! קִדְרָנוּ וְהִגַּה בְעֵתָהּ :

יִלְלָה הַקִּיפָה גְבוּל הָעֵבְרִים  
כְּכִי, זַעֲקַת שְׁבֵר יַעֲרוּ  
יִלְלוּ זִקְנִים וּבַחֲוִירִים  
גִּיל, שִׁמְחָה וּמִשׁוֹשׁ עֲבָדוּ

בְּחִיר אֵל, עַל סִבְלָה נִשְׂאָתָּ  
טָהָר גַּב, הַבְּחִן בְּכוֹר הַעֲנָנָה  
דַּת חֲשׂוֹקָה לְהַרְיָמָה יַגְעָתָּ  
הַחֲזֵק אוֹתָהּ, הִיָּה לָהּ לְחַאֲוָה :

הֵה! הַחֲכָם שְׁלֵמָה אֵינָנו  
גִּוְעִי, וַיַּעַל לְנִיחָה שְׁחֻקִים  
מִי פָעַל לְטוֹבַת אֲמוֹנָתָנוּ  
יִזְהַר מִמֶּנּוּ יַפְעֵת צַדִּיקִים

לְמַלְעֵיבִים מִשְׁחֻקִים בְּמִזְרִים  
קוֹרְאֵי חֲבוּרִיָּה יִזְכְּרוּהָ  
שְׁלֵמָה מוֹפֵת הַדּוֹר יִבְנוּהָ  
עַל שְׂדֵי הַתְּעַבְגַּ בְּמִזְרִים  
אוֹהֲבֵיהָ בְּדַמְעָה בְּקֶשׁ נַחֲמִים :

בְּרַ לְבָב, אַחִיָּה עֲזֹבָתָּ  
הוּי! נַעֲדָר גּוֹפָה עַד גִּצָח! !  
אוֹלָם מִרוּחָה הֵן אֲצֵלָתָּ  
שְׁלֵיִשִׁים כְּחַבְתָּ בְּלִשׁוֹן צַח  
מִכְתָּבֵי נֶעַם לְהַשִּׁיב אֲמָרִים

RAPHAEL BLUM,  
Ministre officiant à Ballbronn.

M. le maire de Colmar a adressé à M<sup>m</sup>e Klein, veuve du grand rabbin, la lettre suivante :

Colmar, le 14 janvier 1868.

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de la délibération par laquelle le Conseil municipal, rendant hommage à la mémoire de feu M. le grand rabbin Klein, dont la mort prématurée a causé d'unanimes regrets, a décidé que vous continueriez à jouir, jusqu'au jour

de son remplacement, de l'indemnité de logement qui lui était attribuée.

Il vous alloue, de plus, une indemnité extraordinaire de 800 fr., payable le jour où cessera l'allocation de l'indemnité de logement.

Je suis heureux, madame, d'avoir à vous transmettre ce témoignage de sympathie de l'administration municipale pour l'intéressante famille du défunt, et je joins à la présente le mandat de paiement de l'indemnité de 200 fr. afférente au quatrième trimestre 1867.

Veillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*Le Maire de Colmar.*

---

## VILLE DE COLMAR.

### EXTRAIT DES REGISTRES DE LA MAIRIE.

#### *Séance extraordinaire*

*du 7 décembre 1867, autorisée par M. le Préfet.*

Présents : MM. de Peyerimhoff, maire, président ; Doyen et Stœklin, adjoints ; Rencker, Wilhelm, Lévy, Muller, B<sup>on</sup> Rheinwald, Fleurent, Ostermeyer, Wuest, Jeannin, Widerkehr et Hoffmann, conseillers.

### EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU BUDGET.

Art. 104. Indemnité de logement au grand rabbin. . . . 800 fr.

Sous l'impression de la mort de M. Klein et du souvenir des vertus du défunt, pour honorer sa mémoire par un hommage municipal et public, nous avons à l'unanimité l'honneur de vous proposer de continuer en faveur de M<sup>me</sup> veuve Klein, jusqu'au jour du remplacement de son mari, l'indemnité de logement allouée à ce dernier, et de porter au chapitre des dépenses extraordinaires une subvention extraordinaire, une fois payée, de huit cents francs à son profit, qui lui sera versée et qui deviendra exigible à partir du jour où cessera, par la nomination d'un grand rabbin, l'allocation en sa faveur de l'indemnité de logement. Cette subvention exceptionnelle est justifiée par les mérites de feu M. Klein et l'intérêt général qu'inspire sa nombreuse famille.

Le Conseil municipal adopte toutes les propositions de la com-

mission des finances, dont il a suivi avec attention les intéressants développements.

L'ensemble du budget est en conséquence adopté avec les augmentations de crédits proposées par la commission.

*(Suivent les signatures des membres présents.)*

---

## ÉLECTIONS CONSISTORIALES DE PARIS.

Le scrutin du 26 janvier a donné le résultat suivant :

Electeurs inscrits 3,199; votants 1,673; majorité absolue 837.

M. Gustave de Rothschild a obtenu 1,597 voix; M. Erlanger, 1,117; M. Raynal, 942; M. Gréhange, 920; M. Gustave Halphen, 876; M. Lévy-Bing, 855.

Nous reviendrons sur ces élections qui avaient donné lieu à de vives discussions.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Par décret du 21 décembre 1867, le Consistoire israélite de Nancy est autorisé à acquérir un terrain destiné à l'établissement d'un cimetière à Phalsbourg (Meurthe).

— Par décret impérial du 20 novembre 1867, le Consistoire de Marseille est autorisé à accepter les legs de 5,000 fr. fait par le sieur Ben Simon au Consistoire, et de 2,000 fr. du même en faveur des israélites pauvres de Marseille.

— Par décret en date du 18 novembre, M. Michel Lévy, membre de l'Académie de médecine, inspecteur du service de santé au ministère de la guerre, a été nommé vice-président du comité consultatif d'hygiène et du service médical des hôpitaux.

Il a aussi été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. (Commandeur du 21 septembre 1854; 38 ans de services, 5 campagnes.)

— A été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Hirsch (Moïse), gendarme en retraite; 35 ans de services, 11 campagnes, 2 blessures.

— M. Netter (Abraham-Jacob), médecin-major de première classe à l'hôpital de Briançon, a été promu au grade de médecin principal de deuxième classe.

— L'*exequatur* a été accordé à M. Hermann Oppenheim, consul général de Perse à Paris.

— Les dons suivants ont été faits, pendant le mois de janvier, aux diverses institutions charitables de la communauté de Paris :

De M<sup>me</sup> Emerique, 200 fr.; M. Dreyfous, 100 fr.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 1,100 fr.; M. le baron Nathaniel de Rothschild, 200 fr.; d'un anonyme, 100 fr.; M. Georges Halphen, 500 fr.; M. Gustave Dreyfus, 200 fr.; M. Ad. Dreyfus, 100 fr.; M. Jules Sciana, 200 fr.; M. J. H. Reinach, 500 fr.; M. E. J. Albert, 300 fr.; M. Manheimer, 200 fr.; MM. Stern, 500 fr.; M. Joseph Halphen, 300 fr.; M. Pinto, 500 fr.; M. le baron Gustave de Rothschild, 500 fr.; M. Alexandre Oppenheim, 500 fr.; M. Dreyfus Dupont, 200 fr.; M. Fallek, 150 fr.; M. le comte A. de Camondo, 100 fr.; M. Hollander, 600 fr.; M<sup>me</sup> Furtado, 7,000 fr.; pour Jérusalem, 2,000 fr.; pour une dot, 1,500 fr.; au Consistoire central, pour la caisse de secours, 10,000 fr.; M<sup>me</sup> Heine, 7,500 fr.; pour Jérusalem, 1,000 fr.; pour une dot, 1,500 fr.; M<sup>me</sup> Ed. Kann, 500 fr.; M. Constant Halphen, 100 fr.; M. L. M. Rothschild (de Londres), 200 fr.; M. Frédéric Ballin, 300 fr.; M. Coster, 200 fr.; M. B. H. Goldschmidt (de Francfort), 250 fr.; de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 250 fr.; M. Manheim père, 500 fr.; M<sup>me</sup> veuve Benoît Fould, 300 fr.; M. Georges Nathan fils, 100 fr.; M. Simon Hayem aîné, 500 fr.; M<sup>lle</sup> Obermayer, 200 fr.; M. Lerchenthal et M. Moïse Lyon, 500 fr.; M<sup>me</sup> veuve Hippolyte Mayer, au nom de M<sup>me</sup> Emile Cohen, 100 fr.; M<sup>me</sup> veuve Emerique, 200 fr.

— Dons recueillis par M. Albert Cohn pour les indigents de la Palestine :

De M<sup>me</sup> Furtado, 2,000 fr.; M<sup>me</sup> Heine, 1,000 fr.; M<sup>me</sup> Edouard Kann, pour l'école des filles, 100 fr.; par M. le rabbin Lévy, de Saar-Union, 50 fr. et 25 fr. pour L.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 50 fr. pour L.; de Fegersheim, 20 fr.; le grand rabbin Spitzer, 3 florins.

— Le *Moniteur* a mentionné plusieurs dons charitables adressés par des israélites à l'administration générale de l'assistance publique pour les pauvres de Paris; nous remarquons dans cette liste :

M. Georges Halphen, 1,000 fr.; MM. Stern et C<sup>o</sup>, 2,000 fr.; M. Hagnoer, 100 fr.; M. Fallek, 150 fr.; M. le baron de Rothschild, 500 fr. à chacun des vingt arrondissements de Paris; MM. Lévy-Crémiex frères, 200 fr.; M. Reinach, 1,500 fr.; MM. Raphaël Brend et C<sup>o</sup>, 500 fr.

— On lit dans la *Vogue parisienne* :

« L'année 1867 sera marquée d'une raie noire dans la famille Fould. Elle vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués et les plus honorés, M. Furtado, membre du Consistoire central israélite, chevalier de la Légion d'honneur et mari de la sœur de MM. Benoit et Achille Fould. Ses obsèques ont eu lieu avec beaucoup de simplicité, par suite du désir qu'il en avait formellement exprimé.

— Le judaïsme français a fait récemment une autre perte très-

sensible, celle de M. Louis-Aron Caën, président du Consistoire israélite de Metz, décédé le 26 décembre. Il a rempli pendant de longues années ses fonctions avec une grande fidélité et un dévouement infatigable à la cause sacrée de notre culte. Son souvenir sera conservé précieusement dans la communauté et la circonscription de Metz.

— L'honorable M. E. Athias nous a communiqué la lettre suivante qu'il a adressée à la commission électorale de Paris.

Paris, le 14 janvier 1868.

*A M. le Président et à MM. les Membres de la Commission électorale.*

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme candidat au Consistoire de Paris.

Recevez, messieurs, tous mes remerciements d'avoir pensé à moi ; mais la mort de M. Furtado laissant une place vacante au Consistoire central, je viens vous prévenir que je me présente aux électeurs de la circonscription de Bayonne, et vous prie de prendre acte de mon désistement à la candidature de Paris.

Veuillez agréer, etc.

E. ATHIAS.

— On nous prie de faire savoir que les élèves israélites sont admis comme internes dans l'école professionnelle de Mulhouse.

Dans le cas où les familles leur font apporter une nourriture spéciale, elles jouissent d'une remise sur le prix de la pension. S'adresser directement à M. Dupuis, directeur dudit établissement.

— Par la mort du vénérable M. Klein, la place de grand rabbin de la circonscription du Haut-Rhin est vacante.

Les candidats sont invités à se faire inscrire au secrétariat du Consistoire de Colmar jusqu'au 15 avril prochain.

#### BELGIQUE.

Par arrêté royal du 8 décembre, M. Astruc, grand rabbin de Belgique, a été nommé membre du comité de la Caisse des veuves et orphelins du ministère de la justice et des cultes.

— A l'occasion du renouvellement de l'année, Leurs Majestés belges ont reçu, parmi les autres grands corps de l'État, le Consistoire israélite et M. le grand rabbin, qui a prononcé le discours suivant :

« Sire,

« Dès le début de votre règne, la prospérité de la Belgique s'affirme et manifeste avec éclat la sagesse de nos lois fondamentales ; elle donne au monde



une démonstration vivante de tout le bien que peut produire, dans toutes les sphères de l'activité humaine, la pratique de la justice et de la liberté.

« Comme toutes les institutions du pays, le judaïsme belge se développe sagement ; il voit s'élever ou se préparer pour lui de nouveaux temples, de nouvelles écoles, et, sous le tutélaire abri d'une constitution largement libérale, il peut, sans entraves, proclamer les grands principes de charité, de tolérance et de progrès, qui forment la base de son dogme.

« Grâce à cette liberté propice, les israélites belges, dont nous vous offrons avec bonheur les vœux et les félicitations à l'occasion de la nouvelle année, les israélites belges vouent à leur patrie un amour profond, et ils vous apportent, par notre organe, à vous, Sire, à Sa Majesté la Reine, dont ils apprécient la gracieuse bonté, ainsi qu'à toute la famille royale, l'expression de leur inaltérable dévouement. »

#### PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Un télégramme communiqué par l'agence Havas-Bullier donne la nouvelle suivante :

Bucharest, 10 janvier.

Exaspérée par le triomphe du parti libéral dans les élections, la réaction, après avoir essayé des désordres à Ca-Larachi contre les juifs, vient de renouveler cet essai à Barlad, en accusant les juifs d'avoir empoisonné le prêtre Vornav, malade et mort subitement. Cette accusation a provoqué certains désordres ; des dégâts matériels ont eu lieu à quelques habitations juives. Heureusement on n'a aucun autre malheur à déplorer. Des mesures énergiques ont été prises par le gouvernement pour réprimer ces tentatives de la réaction. La force armée requise et les citoyens honorables organisés en garde civique à cette occasion veillent. Le procureur général de la Cour de Focchany s'est transporté sur les lieux pour procéder à une enquête.

— Dans son discours d'ouverture de la session des Chambres, le prince Charles a donné l'assurance du maintien des principes d'humanité et de tolérance à l'égard des israélites.

— A la suite des déclarations contenues dans le discours d'inauguration des Chambres, en ce qui concerne les principes de tolérance religieuse et d'humanité envers les israélites, le gouvernement roumain a pris des mesures pour prévenir le renouvellement des manifestations hostiles que l'on a eu à déplorer dans plusieurs localités. La police et les troupes ont reçu l'ordre de réprimer les tentatives qui auraient pour objet de menacer la sécurité personnelle des israélites.

(*Moniteur.*)

#### ITALIE.

A l'occasion des fêtes de la nouvelle année, une députation des israélites de Rome s'est rendue au palais de l'ambassade de France pour faire parvenir à l'Empereur l'hommage de leurs respects et de leurs vœux.

— Une société; sous le titre hébreu de חברה המארגן צאן יוסף, pour la propagation de l'instruction religieuse et morale parmi les jeunes israélites, vient d'être fondée à Coni par M. le rabbin G. E. Lévi. Les statuts que nous avons sous les yeux sont précédés d'un magnifique poème en hébreu (לכבוד דודור) composé par M. le rabbin Lévi, traduit en italien par M. le rabbin Flaminio Servi, mis en musique par le maestro Luigi Rossi, de Parme.

## TUNIS.

L'honorable M. Garsin, président du comité régional de l'*Alliance israélite universelle*, a été nommé officier du Nichan Iftickar. Toute la population de la régence, musulmans, juifs et chrétiens, a vivement applaudi à cette haute distinction conférée par Son Altesse le bey à notre digne coreligionnaire, qui, par ses rares mérites, jouit de l'estime générale.

— Le comité a convoqué les adhérents, au temple Tubiana, pour procéder à son renouvellement. Ont été nommés :

M. Carcassonne aîné, négociant français, chevalier de la Légion d'honneur, président;

MM. Haï Sfez, négociant algérien, et Daniel Bonan, négociant espagnol, adjoints au comité.

Les deux vice-présidents, le secrétaire et le trésorier ont été réélus.

## ALLEMAGNE.

On signale de Rostock, comme un grand événement, qu'à la suite de la promulgation de la loi fédérale sur la liberté d'établissement dans le Mecklembourg, le premier citoyen israélite a été admis à s'établir, le 10 janvier, dans la ville de Rostock.

— *La Réforme*, journal de Hambourg, raconte la nouvelle histoire Mortara suivante :

« Nous avons reçu une lettre de la veuve d'Abraham Élias, de Friedericia (Danemark), nous annonçant que ses deux filles mineures ont été, à son insu, baptisées par le prêtre catholique de cette localité et envoyées on ne sait où. Naturellement nous n'avons pas manqué de nous procurer, sur les lieux, des renseignements exacts, et nous pouvons affirmer la vérité du fait, qui a provoqué beaucoup d'indignation, et aussi des doutes.

« La veuve Abraham Élias fait le commerce, notamment à la campagne, ce qui fait que ses deux filles mineures, âgées de seize et de dix-sept ans (la loi du pays fixe la dix-huitième année pour la majorité), restaient souvent seules à la maison. Le prêtre, aidé d'une religieuse, a profité de cette circonstance pour convertir les jeunes filles à la religion catholique. Elles ont disparu de la ville, et leur séjour actuel, bien connu du prêtre, n'a pas encore été découvert.

La malheureuse mère a l'intention de porter à la connaissance du ministre de la justice cette affaire, qui alors s'éclaircira sans doute. »

— Les frères Oppenheim, de Hambourg, font construire une vaste maison, coûtant une somme considérable, pour y établir vingt-huit logements gratuits en faveur de familles pauvres; un oratoire y sera joint (1).

— Quatre israélites siègent à la Chambre des députés de Prusse: ce sont MM. le Dr Jacobi, Lasker, le Dr Kosch et Warburg. Dans la séance du 21 novembre, ce dernier devait, avec quatre-vingt-un autres députés nouveaux, prêter le serment ordinaire. Il ne leva pas trois doigts comme les députés chrétiens ont l'habitude de le faire. On cria: « Levez les doigts! » Mais il répondit: « Je ne puis, car je suis israélite (2). »

— D'après une statistique officielle récente, l'empire d'Autriche compte 1,124,100 israélites.

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

(1) Ces nouvelles nous ont été transmises par M. Michael Lewin Munk, d'Altona.

(2) Les trois doigts levés par les députés chrétiens sont le symbole de la foi à la trinité.

---

## ANNONCES.

DÉFENSE DU JUDAÏSME, ou *Examen de quelques préjugés relatifs aux israélites et à leurs croyances*. Par ISAAC LÉVY, rabbin à Lunéville, membre de l'Académie impériale de Metz, de la Société philomathique de Verdun, de l'Académie d'Hippone à Bône.

Paris, Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre.

---

On demande, dans une institution de jeunes gens israélites, en Angleterre, un Français israélite pouvant enseigner sa propre langue et l'hébreu. — S'adresser *franco* au révérend J. H. Myers, *Temple Cottage*, Ramsgate (Angleterre).

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 7. — MARS 1868.

---

### BULLETIN.

Les élections consistoriales, voilà l'important événement israélite de ces dernières semaines. Les opérations étaient précédées d'une véritable agitation dans la communauté, d'un combat ardent par la parole et par la plume dans des écrits et des réunions préparatoires ; mais le combat, c'est la vie. Félicitons-nous que les choses du culte soient encore capables d'émouvoir, de passionner les esprits ; que des hommes distingués par leur position sociale et toutes sortes de mérites mettent encore leur honneur et leur ambition à occuper un rang sur le domaine sacré ; que des Eldad et des Médad veuillent encore prophétiser dans le camp. Et loin de les accuser de vanité, d'orgueil, d'intérêt personnel, nous aimons mieux imiter les paroles de Moïse en disant : « Plût au ciel que tout le peuple de Dieu se composât de membres du Consistoire, et que l'Éternel fit reposer son esprit sur eux ! » Un homme appelé à une dignité dans la Synagogue ne peut

lui tourner le dos, fût-il le plus grand impie. *מִיָּדָה שְׁלֵמָה לְשֹׂמֵהוּ בָּא לְשֹׂמֵהוּ*. (Il y a malheureusement des exceptions.)

Nombreuses étaient les circulaires, les brochures, les professions de foi publiées par des candidats et des commissions électorales. (Nous avons surtout remarqué l'excellente page signée Salomon, *bal eitza*, « homme de bon conseil. ») Le Consistoire de Paris, rendons-lui cette justice, n'est pas intervenu directement, publiquement, et n'a pas présenté de candidatures officielles. Mais plusieurs membres du Consistoire central ont signé un écrit en faveur d'une liste de candidats et ont ainsi pesé par leur qualité sur le vote des électeurs. Nous avons vu même un exemplaire de cet écrit où un des hommes désignés pour représenter un Consistoire d'Algérie, a ajouté à sa signature : *membre du Consistoire central*, bien que sa nomination ne soit pas encore approuvée à l'heure qu'il est. Il nous semble aussi que MM. les présidents des diverses sociétés de bienfaisance n'ont pas, comme tels, qualité d'intervenir, d'exercer une pression morale sur les électeurs faisant partie de leurs sociétés ; ils ont une mission de charité et non d'administration. Mais à côté de ces modestes observations critiques, nous aimons à signaler la conduite louable de MM. Saint-Paul et Carvallo, anciens membres du Consistoire, qui, dans un but de conciliation, ont offert spontanément leur désistement de toute nouvelle candidature. Le manifeste publié à ce sujet par M. Carvallo se distingue par un noble et religieux langage ; mais pourquoi la circulaire attribuée au Consistoire, qui parle bien de l'abstention de M. Saint-Paul, n'a-t-elle pas dit un mot du généreux renoncement de M. Carvallo ? C'est un vrai manque de justice.

En résumé, et sans craindre de déplaire aux uns ou aux autres, nous considérons le résultat des élections comme satisfaisant, comme heureux, et il nous inspire les meilleures espérances pour l'avenir de la communauté de Paris. Sans doute nous aurions été charmé de voir encore d'autres noms sortir de l'urne ; mais, vu le nombre restreint des membres à élire, quelques candidats, et des plus dignes, ont dû nécessairement rester sur le champ de bataille (1). Qu'on nous permette d'ajouter que le Consistoire a fait une excellente acquisition en M. Lévy-Bing. Nous trouvons inutile de faire son éloge, ce que d'ailleurs nos relations d'amitié et de collaboration avec lui ne nous per-

(1) Les candidats qui ont obtenu le plus de voix après les élus étaient : MM. Narcisse Leven (723), Michel Lévy (714), Benoit Lévy (684), S. Hayem (450), Derenbourg (268).

mettraient pas. Mais voici comment s'exprime à son égard un écrivain non-israélite, M. l'abbé Michaud, dans le travail dont nous nous sommes occupé dans notre dernier numéro (1) :

« Né d'une famille pauvre, M. Lévy-Bing a su, par son intelligence et son travail, s'élever à un rang distingué dans le monde financier et acquérir en linguistique des connaissances véritablement rares. Malgré les soins considérables que réclament ses affaires de banque, il trouve du temps pour visiter et exciter au travail les enfants des écoles israélites, pour traduire de l'allemand l'ouvrage du docteur Philippson sur le *Développement de l'idée religieuse dans le judaïsme, le christianisme et l'islamisme*, pour écrire dans l'*Univers et les Archives israélites*, pour composer des *méditations religieuses*, et surtout pour élucider la question si difficile de la philosophie des langues. Cette vie active et variée, loin d'affaiblir la foi israélite de M. Lévy-Bing, l'a enthousiasmée. M. Lévy-Bing, en effet, ne se contente pas de défendre le dogme et la morale israélites, il aime encore vivement ses coreligionnaires ; il est plein de foi en leur avenir et en leur rétablissement national. « Comment ! écrit-il à M. le rédacteur des *Archives israélites*, vous ne croyez pas à la mission finale de la maison de Jacob ? Jérusalem serait pour vous un vain mot ? Mais ce serait le renversement immédiat de notre culte, de notre tradition, de notre raison d'être. A ce compte, il faudrait aussitôt brûler tous nos livres sacrés. Si vous ouvrez le Pentateuque, il est plein de Jérusalem : les prophètes, les hagiographes, mais Jérusalem est la pensée dominante de chaque écrivain. Notre rituel ordinaire ou extraordinaire, toujours, toujours nous parle de la *mère patrie*. En nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table, nous invoquons notre Dieu pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem « sans retard, de nos jours. » Ce seraient donc là des paroles vaines ? La répétition générale, universelle de ces paroles, n'aurait donc plus de sens ? Ce serait une pure forme ? »

« La conviction de M. Lévy-Bing sur ce point n'est pas moins franchement exprimée dans l'allocution qu'il prononça à l'occasion de la circoncision de son fils Léo : « Longtemps, dit-il, longtemps le lion est agenouillé, incliné à terre. Qui le réveillera ? Qui ? C'est Dieu, et l'humanité parvenue à son parfait développement, et c'est alors qu'il se dressera pour reprendre le trône qui lui est réservé, le trône pacifique du monde, qui s'élèvera au sommet de la montagne de Sion ! Mais, en attendant, toi, ô mon fils, ô mon jeune et tendre Léo ! dors tranquille dans la faiblesse de ton premier âge. Nous t'entourerons des soins les plus doux, les plus dévoués. Mais ton jour viendra ; tu te réveilleras dans la conscience du grand passé de ta race, et tu te dresseras dans ta force pour saisir le drapeau d'Israël, que tu sauras défendre avec l'énergie et le courage auxquels ton nom t'oblige. »

Que la communauté de Paris, dirigée par de nobles cœurs et des esprits élevés, marche donc désormais d'un pas rapide et as-

(1) *Le Correspondant*, livraison du 25 décembre 1867.

suré vers les glorieuses destinées auxquelles le Dieu d'Israël l'a appelée (1) !

Disons encore un mot à l'adresse de M. l'abbé Michaud. Dans sa réponse à un de nos coreligionnaires, il a dit : « La tolérance des personnes ! mais les vrais catholiques, eux aussi, ne se font-ils pas un devoir et un honneur de la pratiquer ? S'il est des coupables parmi eux, attaquez-les, car, lorsqu'ils sont intolérants, ils ne sont que des hommes ; mais n'attaquez pas le catholicisme lui-même. »

Cependant le pape est fort intolérant envers les juifs ; ils sont cruellement opprimés, foulés aux pieds sous sa domination. Et le pape est *plus qu'un homme*, il est le représentant du dieu des chrétiens sur la terre, il est le catholicisme en personne.

Nous approuvons fort cette autre parole de M. l'abbé Michaud : « Or, les israélites qui professent le rationalisme ne sont plus dans l'essence de l'israélitisme. Ils ont beau s'appeler les réformateurs de l'israélitisme, ils en sont les destructeurs. »

Nous avons aussi lu avec une vive satisfaction les lignes suivantes d'un pasteur protestant ami d'Israël (2) :

« Si le peuple juif, chétif et peu nombreux, a survécu dans l'exil à tant de nations puissantes, c'est qu'il s'est nourri, à travers les siècles, de la tradition du Dieu protecteur de ses ancêtres, du Dieu qui brisait ses fers en Egypte, lui donnait en Sinaï la plus sage des lois et lui parlait par la bouche de ses prophètes. Aussi existe-t-il chez l'israélite convaincu une piété, une reconnaissance, un attachement pour Dieu que nous ne contesterons pas, puisque nous nous les expliquons. Attaché à son Dieu, l'israélite s'appliquera à l'observation de sa loi, et souvent sa moralité égalera, parfois surpassera celle de beaucoup de chrétiens. »

En présence de ce témoignage éclatant rendu par un prêtre chrétien aux vertus des israélites, est-il étonnant que nous ayons éprouvé une amertume profonde en lisant les violentes accusations de *fanatisme juif* et de *fauteur religieuse juive* dirigées contre nos coreligionnaires par un prédicateur de notre culte ? « Mais, nous répond-on, selon vous il faudrait brûler la Bible parce que, fidèle à la vérité,

(1) En même temps que nous nous sommes occupés de nos élections consistoriales, l'Église réformée de Paris a procédé également au renouvellement triennal de la moitié des membres de son Consistoire. Les cinq membres soumis à la réélection, et formant la liste orthodoxe présentée par le Consistoire, ont été élus.

(2) M. E. Pétavel, *Voix d'alarme*, discours prononcé à Versailles le dimanche 19 janvier 1868.

elle rapporte les péchés du peuple israélite et ne cache pas qu'il ne voulait plus, pendant des siècles, abandonner le service de Baal ; ou bien un pasteur d'Israël ne doit-il pas châtier par la verge de sa parole les défauts de notre peuple ? » Oui, sans doute ; mais il doit le faire en famille, dans ses sermons, dans l'intérieur du temple ; mais il ne lui est pas permis d'humilier, de flétrir ses frères dans la presse, devant le monde entier, d'exciter contre eux la haine et peut-être la persécution des peuples, de nous exposer au pilori devant une foule ennemie, de se rendre coupable, en grand, du péché de *מלבין פני הברוי ברבים*. Quant à la Bible, elle a été dictée par Dieu lui-même, nous n'avons donc pas le droit de lui demander compte de sa rédaction ; et s'il s'y trouve des faits déplorables à la charge de nos pères, on y rencontre aussi des pages innombrables racontant leur gloire immortelle. Le prédicateur en question, s'il croit devoir frapper les israélites pour leurs défauts, rend-il aussi, de l'autre côté, hommage à leurs vertus, surtout lorsqu'il s'agit des *néo-orthodoxes*, comme on insulte dans un certain parti tous les israélites croyants ? Poser la question, c'est la résoudre.

Et en quel lieu voudrait-il exposer et montrer l'*horrible tableau du fanatisme juif* ? Dans le voisinage de cette Roumanie où nos pauvres frères gémissent sous toutes sortes de calomnies, sous de lamentables persécutions, où dernièrement encore la Chambre des députés, dans sa réponse au discours du trône, a qualifié les habitants des Principautés professant notre culte, d'*étrangers du rite israélite émigrés dans le pays*. Et à la résidence même dudit prédicateur, une presse odieuse et de mauvaise foi, rappelant les temps les plus barbares, respirant la haine et le carnage, ne cesse de souffler la flamme de la colère populaire contre nos coreligionnaires. Les *Feuilles historiques et politiques* ont dit récemment :

« Il est bien difficile de se faire une idée du manège actuel des juifs à Vienne. Si tous les juifs sanguinaires qui entouraient jadis la maison de Pilate en criant : *Crucifiez-le ! crucifiez-le !* étaient tout à coup changés en journalistes, tout en conservant leur caractère de férocité primitive, ils ne pourraient manifester une haine plus sauvage contre le Christ que ne le fait actuellement la bande de juifs qui domine l'opinion publique en la terrorisant. »

« Depuis la fameuse réponse de l'Empereur aux évêques, une véritable fureur s'est déclarée parmi les juifs du journalisme et de la terreur. Des caricatures infâmes représentant les évêques, et spécialement le cardinal de Vienne, sont exposées à toutes les vitrines. On excite la populace d'une telle manière contre le clergé, que l'exaltation provoquée en 1793, à Paris, par les voltairiens contre le clergé français, paraît presque un jeu d'enfant. Le juif règne à Vienne,



et il le montre en déversant sa coupe toute pleine de colère et de fureur sur l'Église, les évêques et le clergé. Grâce à ces journaux, le peuple égaré est tellement excité, qu'on l'entend dans la rue proférer les invectives les plus révoltantes contre le prêtre qui passe. »

« L'égalité qu'il vient d'acquérir ne suffit plus aujourd'hui au juif : il veut être préféré, dominer. Il n'y a pas jusqu'aux hommes de talent et d'esprit, parmi les juifs, qui ne manifestent ce désir ; du plus grand sérieux ils demandent des égards exceptionnels pour leur peuple. Lorsqu'on tire le plus petit juif un peu par le bout de l'oreille, tous les juifs du globe poussent des cris au sujet de ce traitement, de cet attentat brutal. Lorsqu'on se permet l'observation que peut-être le petit juif n'a eu que ce qu'il avait mérité, on est traité de réactionnaire et d'obscurantiste. L'histoire des juifs peut se résumer dans ces mots : pendant quinze siècles les chrétiens ont maltraité les juifs, *aujourd'hui les juifs nous maltraitent.* »

Nous ne nous sentons pas le courage de poursuivre ces atroces citations ; mais ne montrent-elles pas suffisamment combien il est de notre devoir et de notre intérêt de ne pas augmenter, par nos propres accusations contre nos frères, celles de nos ennemis, et de ne pas justifier à leurs yeux tout le mal qu'ils nous font, tous les sinistres projets qu'ils forment sans cesse pour nous perdre ? Ne devons-nous pas nous protéger, nous défendre les uns les autres, opposer par notre estime mutuelle, notre amour et notre fraternité, un rempart invincible et inviolable aux coups de nos furieux adversaires ?

Mais si le soleil est couché dans les régions des ténèbres éternelles, il se lève radieux ailleurs. En voici deux nouveaux exemples. S. M. le roi de Portugal a conféré récemment le titre de baron à notre digne et noble coreligionnaire M. Maximilien Kœnigswarter, ancien député, pour les précieux services qu'il a rendus à ce pays comme principal fondateur d'un Crédit foncier à Lisbonne. Membre du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine, officier de la Légion d'honneur, M. Kœnigswarter est aussi commandeur de l'ordre portugais de la Conception, grand officier de l'ordre italien des Saints Maurice et Lazare, grand officier de l'ordre turc de Medjidié. Ces hautes dignités, qui sont la juste récompense d'une vie bien remplie, le nouveau baron en fait profiter la cause du judaïsme. C'est pourquoi nous nous en félicitons bien sincèrement. Son discours à la Chambre des députés au sujet des juifs de Rome est une belle page de notre histoire moderne et un glorieux souvenir attaché à son nom.

L'autre fait que nous sommes heureux d'enregistrer, c'est la nomination d'un israélite de Carlsruhe, M. Ellstætter, à la dignité de ministre des finances du grand-duché de Bade.

Nous sommes dans la saison de la distribution de distinctions à des israélites. La prochaine fête de Pourim nous rappelle qu'une jeune et gracieuse jeune fille de notre race est montée sur le trône de Perse, et que son oncle a été nommé grand-vizir à la même cour.

Aujourd'hui encore, et surtout au milieu des fêtes éblouissantes qui nous environnent depuis deux mois et où toutes les splendeurs, toutes les merveilles sont prodiguées comme au palais de Suse, beaucoup de filles de notre peuple obtiennent la couronne de la grâce, de la beauté, de l'esprit. A l'exemple d'Esther, elles ne révèlent pas leur origine, le culte dans lequel elles sont nées. S'en souviennent-elles seulement? Se disent-elles comme la nièce de Mardochée :

..... Esther dans la pourpre est assise,  
La moitié de la terre à son sceptre est soumise,  
Et de Jérusalem l'herbe cache les murs!  
Sion, repaire affreux de reptiles impurs,  
Voit de son temple saint les pierres dispersées,  
Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées !

L'intérieur de leurs demeures princières est-il un sanctuaire israélite? Peuvent-elles se rendre ce sublime témoignage :

Cependant mon amour pour la nation  
A rempli ce palais de filles de Sion.  
.....  
Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,  
Lasse des vains honneurs, et me cherchant moi-même,  
Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier.

Et nos Mardochées modernes, comblés de puissance et de richesses, accourent-ils toujours au secours de leurs frères dans la détresse? La voix de l'honneur et de la conscience ne leur dit-elle pas : « Qui sait si ce n'est pour ces tristes et périlleuses circonstances que Dieu vous a laissés arriver à la grandeur et à la fortune? »  
..... Des Amans, nous en avons encore beaucoup dans tous les pays, grands et petits, civilisés et barbares; mais les Mardochées et les Esthers, hélas! qu'ils sont peu nombreux! Cependant Mardochée, dit l'Écriture, « grand parmi les Yehoudim, fut agréable à la multitude de ses frères, procurant le

bien de son peuple, et travaillant à la paix de toute sa race. » Quel exemple et quelle leçon pour tous les grands en Israël !

La fête de Pourim est instituée par notre sainte religion comme la fête de la fraternité israélite par excellence. « Envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres, » משלוח מנות איש לרעהו ומחנות לאביונים, voilà le principal article du programme de cette belle solennité. Puissent nos coreligionnaires se le rappeler ! N'oublions pas Mardochée et ses œuvres ; Aman, lui, ne nous oublie pas, et encore aujourd'hui il dit sur les bords du Danube et ailleurs : « Il est un peuple dispersé et disséminé parmi les peuples, par toutes les provinces de ton royaume ; ses lois sont différentes de celles de tous les autres peuples ; mais il n'observe point les lois du roi, et il n'est pas utile au roi de le laisser. » Et on le chasse de ses demeures et on le jette dans le fleuve.

S. BLOCH.

---

## LES RÉVÉLATIONS DE LA GENÈSE.

(Suite.)

### IV. *Les Révélations d'Abraham.*

Les révélations d'Abraham présentent un caractère nouveau : sauf celle qui concerne la destruction de Sodome, elles ont pour objet la fondation d'une nationalité religieuse, la constitution d'un peuple chargé tout à la fois du dépôt et de la propagation de la vraie religion, enfin le caractère et les conditions de cette mission toute spirituelle.

*Première révélation d'Abraham.* — Dieu commence par le soumettre à une épreuve, comme il l'avait fait dès le principe pour Adam : il lui ordonne de quitter la terre natale, le foyer domestique, le berceau de sa famille, pour émigrer vers un pays inconnu. Afin de l'encourager dans cette tâche pénible, il ne lui laisse pas ignorer les résultats de son obéissance. Si l'on pouvait douter de l'importance de cette révélation, ce doute ne tarderait pas à disparaître devant la hauteur du langage, la solennité des termes qui en contiennent l'expression, s'élevant tout d'un coup de la simplicité du style historique à la pompe de l'idiome prophétique :

« Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, j'agrandirai ton

nom, et tu seras une source de bénédiction. Ceux qui te bénissent seront bénis, ceux qui te maudissent seront maudits, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi (1). »

Constatons tout d'abord la différence entre cette révélation faite au père des croyants et les obscurs oracles ayant trait aux destinées des autres peuples initiateurs, dont chacun prétend avoir la sienne. Avec quelle netteté, avec quelle clarté s'annonce la mission d'un peuple de Dieu, mission sainte, bénie, à la condition de devenir une source de bénédiction universelle, c'est-à-dire éminemment morale et religieuse, n'ayant rien de commun avec les initiations au bien-être matériel, désintéressée dans la poursuite des améliorations purement terrestres, mais chargée de creuser le canal, d'ouvrir la piscine où viendront se purifier et se désaltérer toutes les nations (2) ! On admirera surtout la disposition finale : « En toi seront bénies toutes les familles de la terre. » N'est-ce pas là le véritable cachet des biens spirituels ? N'est-ce pas que, tout au rebours des biens temporels, toujours limités et bornés, ils sont frappés au coin de l'ubiquité et de l'universalité ? N'est-ce pas que, à l'instar de la divine lumière, à laquelle on a si souvent comparé la doctrine et la loi (3), ils se communiquent à tous sans cesser d'être la propriété de tout un chacun, que plus on se fait le propagateur de la science et de la vérité, mieux on les possède ? Il est donc évident, clair comme le jour, qu'il ne s'agit nullement ici de devenir un peuple grand par la guerre, ou par la splendeur de l'art, ou par la création de la richesse et des industries qui l'alimentent, ou par un déploiement considérable de travaux publics, par la construction de monuments gigantesques, témoins de l'orgueil ou de la folie de leurs auteurs, toutes choses qui sont privées de la faculté de transmission et de multiplication. Aussi bien cette promesse de la bénédiction spirituelle, bien autrement féconde qu'une multiplication de pains, reçoit-elle la triple consécration patriarcale : elle est répétée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob (4).

Tel est le sens précis de cette communication faite à Abraham : il faut la considérer comme la révélation-mère de toutes celles dont le patriarche et ses successeurs deviendront l'objet ; elle contient en germe tout le prophétisme. Quel est, en effet, le but du prophétisme ?

(1) Genèse, XII, 2 et 3. — (2) אל תקרא תרבות אלא תרבות, Beréschith Rabba, sect. 39. — (3) Prov., VI, 23 ; Talmud, Sôta, 21. — (4) Genèse, XXII, 18 ; XXVI, 4 ; XXVIII, 14.

La constitution ou la restauration d'Israël comme peuple de Dieu, devant servir de guide et d'étoile polaire à toute l'humanité; ce n'est réellement que dans cette acception qu'on lui prodigue les brillantes épithètes de « race bénie de Dieu, pontife de l'Éternel, lumière des nations (1) ».

*Deuxième révélation d'Abraham.* — Elle est le développement de la première, mais à un point de vue spécial. Il importe de remarquer que c'est ici pour la première fois qu'il est fait mention dans la Bible d'une forme déterminée de la communication prophétique : c'est la *vision* (2), dont la forme et aussi le langage sont moins précis, se rapprochant davantage de l'expression nuageuse de l'oracle. Dieu commence par confirmer à Abraham les anciennes promesses, lui annonçant derechef et une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et la possession de la terre sainte. Vient ensuite la célèbre *alliance entre les morceaux* (ברית בין הבתרים), cette alliance symbolique que Dieu contracte avec le père des croyants en passant avec lui entre les morceaux des victimes. Il n'est pas des plus faciles de saisir la signification vraie de ce symbole qui joue un grand rôle, on se l'imagine bien, dans la tradition comme dans les commentaires. On sera porté peut-être à voir dans cette seconde révélation une sorte de contradiction avec notre affirmation au sujet de la netteté des révélations bibliques. A cet égard il importe d'observer ceci : Tant qu'il s'agit soit de la mission générale d'un peuple de Dieu, soit de la tâche particulière dévolue à Israël, le texte de l'Écriture est d'une rare précision, transparent comme le cristal pur. Ainsi l'on ne saurait contester ce caractère d'évidence ni à la première révélation d'Abraham, ni à la dernière qui couronne le sacrifice d'Isaac (3). Mais il n'en est plus de même quand il s'agit des destinées historiques de la race de Jacob, et la raison en est bien simple. Dans ce dernier cas, la prédiction formelle, l'indication sûre et, pour ainsi dire, détaillée des faits, nuiraient sérieusement au libre arbitre et à la responsabilité humaine. Quelle part resterait à l'initiative individuelle si tout était prévu, si l'homme pouvait lire dans l'avenir comme dans un livre ouvert où rien ne serait omis, pas même les points et les virgules, enfin si Dieu annonçait en termes positifs la fin dès le commencement, les moindres événements avant leur arrivée (4) ? Il plait à Dieu d'entr'ouvrir parfois le rideau de l'avenir, d'éclairer la scène

(1) *Isaïe*, XLIX, 6; LXI, 6 et 9. — (2) *Genèse*, XV, 1. במראהו. — (3) *Genèse*, XXII, 17 et 18. — (4) *Isaïe*, XLVI, 10.

d'une lueur rapide, instantanée, nous montrant la voie qui s'ouvre devant nous, nous y guidant même, n'abandonnant jamais le fils de la terre à sa faiblesse ou à son aveuglement; mais il se garde bien de lui montrer le chemin tout tracé, au risque de le dépouiller de sa responsabilité, c'est-à-dire du mérite de ses actes.

Il n'importe pas peu de se rendre compte de cette distinction, qui renferme l'un des traits généraux du prophétisme, et il ne faut pas oublier que la révélation générale, celle dont nous nous occupons ici et qui a son expression complète dans la Genèse, contient en substance les qualités et les éléments de tout le prophétisme, tant de Moïse que de ses successeurs. Nous ne sommes donc plus sans comprendre la raison d'être de la forme symbolique de l'*alliance entre les morceaux*; et l'Écriture a eu soin de nous prévenir en inscrivant à la tête de cet entretien le mot *vision*.

Maintenant, cette vision est-elle tellement mystérieuse qu'elle ne nous offre aucune échappée de vue par laquelle nous puissions saisir l'ombre de la vérité sinon la vérité elle-même? C'est ici que la tradition nous est d'un grand secours en nous faisant connaître sa pensée ou, pour mieux dire, la pensée continue du judaïsme sur ses prophéties vitales. Le ton sévère qui règne dans le récit, le sombre nuage qui semble l'envelopper dans ses plis, cette dissection des victimes, cet oiseau de proie prêt à se jeter sur les morceaux, cette atmosphère enfumée, vaporeuse, déchirée par des éclairs, cet horizon crépusculaire, cet état de somnolence du patriarche, cette terreur et ces ténèbres dont il ressent la douloureuse pression, tous ces tristes symptômes terminés par la prédiction que sa postérité sera étrangère, asservie, opprimée sur une terre d'exil, ne laissent guère de doute sur la portée de cette vision. Il s'agit évidemment des souffrances d'Israël. Mais pourquoi ces souffrances, imméritées puisqu'elles ne sont précédées d'aucune faute? Pour lui servir d'épreuves. Et pourquoi ces épreuves? Par le motif amplement développé (1), à savoir que les grandes causes et les grandes races, appelées à donner une impulsion énergique à l'humanité, n'arrivent à la plénitude de leur puissance et de leur activité qu'après avoir été trempées comme le métal et avoir passé par le creuset (2). Appliquant la méthode exégétique à ce récit de l'*alliance entre les morceaux*, la tradition a cru y découvrir les origines du drame complet dont Israël est le héros, la

(1) Voy. notre Introduction générale, p. 149-151. — (2) Prov., XXVII, 21; XVII, 3.

légende célèbre des quatre servitudes, ses angoisses, ses douleurs, ses tortures et son triomphe suprême (1). Et c'est cette révélation, remontant ainsi jusqu'au fondateur de la race hébraïque, qui a soutenu Israël dans toutes les péripéties de son histoire. Il importe d'ailleurs de ne pas perdre de vue ce que cette vision renferme d'universel : elle n'est pas exclusive, elle ne s'applique pas au seul Israël ; elle renferme cette leçon générale que rien de grand ne peut se produire dans le monde sans effort, sans un laborieux enfantement ; elle nous apprend enfin que la grandeur des épreuves est en raison directe de la grandeur de la mission, de même que la grandeur du triomphe est proportionnée à la grandeur de l'épreuve. Comme la femme enfante dans la douleur (2), l'humanité ne récolte avec joie qu'après avoir semé dans les larmes (3) ; et l'Écriture nous dit encore dans le même sens : « La maladie est pour le patient un gage d'affection de la part de Dieu (4). » De là toute une théorie professée par la tradition sur les souffrances d'amour et sur leur nature (5).

Ces considérations suffisent pour donner une idée de l'immense importance de cette vision de l'alliance entre les morceaux.

*Troisième révélation d'Abraham.* — La circoncision ou l'alliance d'Abraham. Ici la révélation reprend la précision et la netteté de son langage ; elle fait mieux encore, elle se traduit dans une injonction directe, dans une loi pratique, imposée au patriarche et à toute sa postérité, complétant par un acte matériel la série d'alliances déjà contractées avec Noé et avec Abraham lui-même. Le cadre de notre sujet ne nous permet pas d'entrer ici dans l'explication détaillée d'une loi religieuse spéciale. Que l'on y voie le symbole de la pureté et de la sainteté des mœurs, sans lesquelles l'homme participe toujours plus ou moins de la condition de la brute, ou bien un moyen de reconnaissance pour les membres de la même communion, ou enfin un signe de ralliement et d'amour pour les enfants d'une même nationalité (6), ce qui est certain, c'est qu'elle est comme le cachet d'Israël, servant à le distinguer des autres nations. Nous ne voulons l'envisager ici qu'à un seul point de vue, sous celui de son rapport avec la révélation en général. A cet égard, nous ferons remarquer d'abord qu'elle constitue un signe indélébile, offrant ce gage de stabilité qui doit être celui de l'alliance divine, et nous montrant par ce signe

(1) Beréschith Rabba, sect. 44. — (2) Isaïe, LXVI, 8. — (3) Psaumes, CXXVI, 5. — (4) Isaïe, LIII, 10. — (5) Talmud, Berachoth, 5. יסוריך של אהבה. — (6) Cf. *Guide*, III<sup>e</sup> partie, ch. 49 ; Na'hmanide, Genèse, 17 ; Akéda, dissert. 18.

corporel ce que doit être la religion elle-même ou l'alliance spirituelle. Telle est sans doute la signification de cette comparaison qui revient fréquemment dans le Talmud entre la création et la circoncision, comparaison hyberbolique en apparence, mais très-logique en réalité (1). Oui, la circoncision ressemble à la création sous le rapport de la durée, de l'inaltérabilité; elle accompagne l'israélite depuis le berceau jusqu'au tombeau, et la race d'Abraham tant qu'elle reste fidèle à son principe. Il en ressort avec évidence qu'il ne saurait exister de pacte d'alliance entre Dieu et l'homme, à moins qu'il ne repose sur des bases fixes et stables. Il faut donc que la religion et la foi, qui forment ce que les prophètes appellent la nouvelle alliance (2), présentent cette circonstance qui caractérise l'alliance matérielle d'Abraham. Nous ferons observer ensuite que c'est un signe caché, nous apprenant que nous ne devons attacher à cette distinction aucune idée d'orgueil, qu'elle ne ressemble en rien à aucune de celles qui ont été inventées par la vanité humaine, et que, par conséquent, elle n'est pas faite pour nous inspirer des idées de domination et de supériorité. C'est là le nouvel argument à l'appui de notre thèse sur l'élection d'Israël, à savoir qu'elle est éminemment spirituelle, dépouillée de tout insigne d'autorité et de prestige humains. Nous constaterons, en dernier lieu, la facilité d'entrer dans l'alliance d'Abraham. Assurément elle n'a rien d'exclusif cette alliance qui reçoit dans son sein étrangers, esclaves achetés, esclaves nés chez le patriarche, tout ce qui vit dans la maison d'Abraham (3). Rien ne démontre mieux l'inanité du reproche fait aux tendances égoïstes et séparatistes d'Israël. Quoi ! on oserait l'accuser d'exclusivisme, d'esprit d'isolement, lorsque la première prescription du culte extérieur, le signe indélébile de la nationalité est étendu dans une si large mesure aux non-israélites ! Il y a là une preuve éclatante de la véritable pensée qui préside à ce pacte scellé du sang des fidèles, la volonté formelle de laisser les portes de la communauté israélite ouvertes à quiconque veut y entrer. C'est ainsi que la loi de la circoncision, malgré son caractère spécial, rentre dans l'esprit général des révélations de la Genèse.

MICHEL A. WEILL.

(1) Nedarim, chap. 3; Mischna, 11; Talmud, *ibid*, 33. — (2) Jérémie, XXXI, 31. — (3) Genèse, XVII, 12, 13, 23 et 27.



## LE SYNODE ET LES RÉFORMES.

Depuis quelque temps, la question d'un synode rabbinique, destiné à provoquer ou à sanctionner certaines réformes dans le judaïsme, a été mise au jour et a reçu même un commencement d'exécution.

Nous voudrions donc, maintenant que l'attention du public est éveillée sur ce point, examiner ici l'opportunité de ce synode, et rechercher surtout dans quelle mesure son action pourrait être efficace dans les circonstances présentes.

Il faudrait certes être bien aveugle pour ne pas voir le grand mouvement religieux qui s'accroît de plus en plus dans le judaïsme comme dans les religions qui en sont issues. La grande fièvre du progrès a saisi tous les esprits et, il faut bien le dire, a tourné la tête à plus d'un. Mais si beaucoup de nos contemporains rêvent un judaïsme plus ou moins abstrait, une espèce de système philosophique qui n'a de commun avec le judaïsme mosaïque et talmudique que le nom, il est juste de reconnaître que d'autres apportent dans le débat une dose d'idées plus pratiques, et, sans vouloir abolir la grande tradition synagogale, cherchent à y introduire des modifications qui l'altèrent plus ou moins sensiblement. C'est à ces derniers que nous essayerons surtout de répondre, en éloignant de ce débat tout ce qui pourrait blesser des susceptibilités légitimes et en le renfermant dans ses véritables limites.

À la période un peu violente qui suivit chez nous la révolution de Juillet, période pendant laquelle le judaïsme sembla vouloir s'affranchir presque entièrement de la tradition synagogale, succéda une époque plus calme et plus tranquille. Les écrivains hardis et novateurs, les combattants de la première heure, qui avaient toute l'ardeur et la fougue de la jeunesse, firent place à une génération d'esprits plus mûrs et plus solides, qui, examinant les questions avec impartialité, sans parti pris et sans arrière-pensée, les plaça sur leur véritable terrain.

On reconnut qu'une nouvelle situation sociale avait créé de nouveaux besoins. Le culte extérieur fut réglé, épuré, débarrassé de toutes les taches que le séjour des ghettos lui avait imprimées et qui contrastaient trop avec notre nouvelle position. L'ordre et la décence commencèrent à régner dans les synagogues; la prédication devint plus fréquente, et le rabbin, tout en restant docteur de la loi, prit à tâche l'enseignement d'une morale pure et élevée. Les principes si

nobles de nos livres furent popularisés, et le judaïsme, mieux connu et mieux apprécié, reprit sa véritable place dans le monde.

Tout est-il dit sur ce point, et la série des *réformes matérielles* est-elle achevée? Nous ne le pensons pas. En tout cas, la question est trop complexe pour être traitée incidemment, et nous nous proposons d'ailleurs d'y revenir prochainement.

Jusque-là on n'avait en réalité que remanié le judaïsme administratif. L'autorité consistoriale était compétente et les pasteurs n'avaient pas à intervenir.

Mais où la chose devint plus grave, c'est lorsqu'on s'attaqua aux rites et qu'on mit la main sur la tradition et les usages religieux. Que ces derniers soient l'œuvre du temps et d'institution purement humaine, c'est ce que personne ne contestera (1); mais encore peut-on alléguer, en faveur de leur maintien, leur antiquité et leur universalité; il y avait pour eux une sorte de prescription. Librement acceptés par nos pères, ils étaient l'expression de leurs besoins religieux et avaient en leur raison d'être. Il fallait donc, avant tout, rechercher si le besoin en existait encore, sauf à examiner ensuite, dans le cas contraire, si cet usage froissait les intérêts ou les sentiments du judaïsme actuel, si c'était *une décision contraire au bien de la majorité des communautés* (2).

C'est dans ces circonstances que se réunit la *Conférence rabbinique* de 1856 à Paris. Elle examina surtout, après discussion préalable des rabbins communaux, les deux questions de l'orgue et des Pioutim, et elle décida en substance que l'introduction de l'orgue dans la synagogue n'était contraire en rien au code talmudique et que la récitation des Pioutim n'était pas obligatoire. Elle accorda, par suite, à chaque grand rabbin la faculté d'introduire ces réformes dans sa circonscription, là où on les demanderait.

La décision fit grand bruit, et un spirituel écrivain, enlevé depuis peu à la littérature juive, dont il était l'un des plus brillants organes, plaida fort bien, dans un petit ouvrage que tout le monde a lu, la cause de ces deux réformes.

Quelles furent cependant les suites de la conférence de 1856?

Deux ou trois communautés supprimèrent certains Pioutim de

(1) Nous le contestons. Les usages religieux peuvent être d'institution humaine; mais ils se rattachent assurément à une origine et à une pensée divines.

S. B.

(2) גזירה שאין רוב המבורך יכולין לעמוד בה.

deux jours de fête et diminuèrent ainsi l'office de ces jours d'un quart d'heure au plus. Mais l'immense majorité des Kehiloth a jusqu'à présent gardé intact notre rituel, et tout porte à croire qu'elle ne le mutilera pas de sitôt.

L'introduction de l'orgue se fit sur une échelle un peu plus large. Mais ceux qui prônent l'admission de cet instrument dans la synagogue ont oublié de nous dire les résistances que rencontra cette admission dans certaines communautés, et ils devraient réfléchir un peu plus aux discordes qu'ils ont déjà soulevées et qu'ils ne manqueront pas de soulever encore.

Non pas que nous soyons un adversaire de l'orgue ; nous en reconnaissons au contraire la parfaite légalité et même, si on veut, la convenance dans certaines cérémonies. Mais l'esprit de nos communautés lui est hostile en beaucoup d'endroits et son introduction rencontre des difficultés théoriques et pratiques qui méritent d'être prises en considération. Ce serait pour le coup une גזירה שאין רוב הצבור יכולין לעמוד בה, et ceux qui se basent sur cet adage pour autoriser leurs réformes devraient au moins le respecter quand il se trouve en travers de leurs projets.

Nous comprendrions encore leur acharnement si ces moyens pouvaient ramener à la synagogue ses enfants plus ou moins récalcitrants, qui ont fui ses cérémonies et déserté ses rites. Ils pourraient évoquer en leur faveur le mot si connu du Talmud ער, לכבוד לה' דתפרי דורוק, si par ces réformes innocentes, en tant qu'une réforme saurait l'être, ils assuraient l'observation exacte et fidèle de nos lois cérémonielles.

Mais tel n'est pas le cas ; et s'il y a une lutte à soutenir, des égarés à ramener, c'est surtout sur les indifférents qu'il faut agir, car ces derniers forment le grand nombre parmi les non-pratiquants. C'est en leur faisant connaître ce judaïsme, qu'ils ignorent presque complètement, c'est en leur faisant sentir la beauté de nos doctrines et la signification élevée de nos rites, que nous parviendrons à les émouvoir et à les impressionner. Il leur importera toujours fort peu que l'on dise un Piout de plus ou de moins au temple ; mais ils seront plus assidus à la synagogue lorsqu'ils en comprendront les prières et qu'ils n'y seront plus comme de simples étrangers. L'ignorance de nos principes et de nos livres, voilà l'ennemi qu'il faut combattre, et les seules armes à employer sont la diffusion de l'instruction et la connaissance de la langue sacrée. Nous signalons ces mesures aux démolisseurs qui, pris d'un beau zèle pour le judaïsme, ne lui trouvent d'autre remède que la mutilation.

Quelle pourrait donc être maintenant la mission d'un synode et quel bien faudrait-il en attendre ?

Admettons sa réunion comme possible et voyons dans quel sens il devra diriger son action.

Il se préoccupera avant tout de la grande question de concilier les divers partis et d'arriver, par certaines concessions, à une entente parfaite de tous les enfants de la Synagogue.

NEPHTALY BLOCH.

(La suite prochainement.)



## SÉNAT.

Séance du 11 février 1868.

M. CHAIX D'EST-ANGE, 3<sup>e</sup> rapporteur. — (N<sup>o</sup> 714.) Le sieur Lunel, à Paris, adresse au Sénat des observations relatives à l'administration financière des consistoires israélites, et aux réformes à opérer dans le mode d'élection des membres qui la composent.

Messieurs les Sénateurs, l'État, en reconnaissant et en subventionnant certains cultes religieux, s'est avec raison réservé le droit d'exercer sur eux un pouvoir de réglementation qui, sans porter atteinte au grand principe de la liberté des cultes, sans intervenir dans le dogme et la discipline purement religieuse, assure néanmoins au Gouvernement les garanties exigées par l'intérêt social.

C'est en vertu de ce droit qu'à trois reprises différentes, en 1808, en 1844 et en 1862, sont intervenus des décrets qui réglementent le culte israélite, et dont le sieur Lunel critique aujourd'hui les dispositions.

Jusqu'à ce jour, aucune réclamation analogue à celle du sieur Lunel ne s'était élevée contre le régime que le pétitionnaire attaque devant vous, et l'on pourrait opposer à la protestation d'un israélite isolé l'assentiment général de ses coreligionnaires reconnaissant la légitimité, la sagesse et la justice de règlements décrétés par le Gouvernement, après l'avis de commissions composées de conseillers d'État et des représentants les plus autorisés du culte israélite. C'est là sans doute un grave préjugé en faveur d'une législation consacrée à la fois et par le temps et par l'assentiment unanime des intéressés. Ce n'est cependant qu'une considération qui ne saurait dis-

penser le Sénat d'examiner la valeur au fond de la pétition dont il est saisi.

Votre commission a donc pensé, messieurs les sénateurs, qu'il était bon de faire connaître la vérité sur les allégations du sieur Lunel.

Les faits incriminés par le pétitionnaire peuvent se diviser en trois groupes principaux :

1° Ceux qui ont rapport au culte même, aux cérémonies qui l'accompagnent, aux devoirs qu'il impose ;

2° Ceux qui ont rapport à l'administration proprement dite du culte ;

3° Enfin ceux qui ont rapport aux élections pour la constitution des consistoires et à la nomination des grands rabbins.

Dans le premier groupe, s'élèvent les accusations les plus graves, celles qui, nous devons le dire, nous avaient émus davantage lorsque nous avons pris connaissance de la pétition. Le sieur Lunel prétend, en effet, que l'on met en une sorte d'interdit les israélites qui ne se soumettent pas aux décisions fiscales des consistoires, et qu'en cas de non-versement des sommes fixées par eux, on les menace de ne pas leur accorder les secours religieux nécessaires dans les différentes phases de la vie.

Si de tels actes, contraires à la charité universelle et à tout sentiment religieux, se produisaient dans le culte israélite, votre commission n'eût pas hésité à renvoyer la pétition du sieur Lunel au ministre compétent, en lui recommandant de faire cesser un aussi intolérable abus ; les secours et les consolations de la religion devant être accessibles à tous, sans considération de fortune, sans supputation préalable des sommes versées pour les besoins du culte.

Mais heureusement, messieurs les sénateurs, nos renseignements, puisés aux sources les plus authentiques, nous permettent d'affirmer que les choses ne se pratiquent pas ainsi que l'indique le sieur Lunel.

Aux trois grandes époques de la vie, à la naissance, au mariage, à la mort, un rabbin est toujours mis à la disposition des israélites qui le réclament, et, sans exiger aucune rétribution, le ministre du culte s'associe par ses prières à ces grands actes qui ouvrent, qui consacrent, qui terminent enfin l'existence de l'homme.

Seulement, et cela se produit dans chaque religion, il y a pour ces différents actes certaines manifestations extérieures que réclament ou des exigences sociales ou un certain désir de luxe, et pour les

frais desquelles il est perçu des sommes fixées d'après un tarif qui laisse d'ailleurs à chacun la liberté de donner à ces somptuosités du culte un développement en rapport avec ses ressources et ses désirs.

En outre, il y a dans la religion israélite ce qu'on appelle des *honneurs*, qui consistent en un témoignage public de respect ou d'affection sollicité par un fidèle, soit pour lui, soit pour un parent, soit même pour un étranger. Tel est le droit de porter le Pentateuque, le droit de figurer dans la synagogue, pendant certaines cérémonies, à côté du ministre officiant. Ces honneurs ne sont accessibles qu'à ceux qui consentent à payer une somme d'argent dont une partie est attribuée aux établissements de bienfaisance. Mais, comme on le voit, ce sont des privilèges qui ne portent aucun préjudice aux coreligionnaires ne disposant pas de moyens suffisants pour obtenir les mêmes distinctions, puisque ces actes ne sont pas obligatoires dans le culte, et ne présentent qu'un caractère purement honorifique.

Passant au second point de la pétition, à savoir : l'administration du culte, nous constatons les mêmes erreurs et les mêmes exagérations.

Le sieur Lunel se plaint de ce qu'il appelle l'autocratie consistoriale ; or il suffit d'exposer l'organisation des consistoires pour réduire ce reproche à néant.

Il y a en France neuf circonscriptions israélites, ayant chacune un grand rabbin, et un consistoire composé de six membres laïques.

En outre, à Paris, siège le consistoire central, formé d'autant de membres laïques qu'il y a de consistoires départementaux. L'élection est le mode de nomination en usage, et l'on trouve dans la composition des consistoires des hommes méritant la plus haute considération, tant par leur science que par leur dévouement.

Les règlements déjà cités plus haut déterminent les pouvoirs et l'administration des consistoires. Comme preuve de l'autocratie de ceux-ci, le sieur Lunel cite la liberté avec laquelle on dispose des fonds versés par ses coreligionnaires, sans se rendre, dit-il, aucun compte de l'emploi de ces fonds.

Cette assertion est erronée.

Tous les consistoires publient un compte rendu de leur gestion financière et le distribuent à tous ceux qui ont opéré un versement, si minime qu'il soit.

Un fait matériel vient d'ailleurs confirmer ce que nous déclarons. Votre rapporteur a dans son dossier un volume de 191 pages, portant cette suscription :

*Compte rendu général des travaux du Consistoire et de la situation des établissements de son ressort, période quinquennale de 1861 à 1865.*

Dans ce livre figurent les noms de tous les donateurs, quelque minime que soit leur versement, ainsi que l'affectation de ces sommes à chaque établissement.

Disons à ce propos que ce n'est pas à des institutions privées, ainsi que l'insinue le sieur Lunel, mais à des institutions d'intérêt public et reconnues telles, que les offrandes sont attribuées par les consistoires ; de ce nombre sont, par exemple, l'hospice Picpus, la maison de Refuge, l'hospice des Enfants malades, le séminaire israélite. C'est ainsi que M. Lunel aurait pu voir, à la page 53 du compte rendu général, la répartition du produit de la grande loterie annuelle organisée par les israélites de Paris.

Nous avons, il nous semble, répondu suffisamment à ce reproche d'autocratie adressé aux consistoires ; faisons toutefois encore observer que le pétitionnaire, en se plaignant de ce que l'administration est confiée à des laïques, méconnaît le caractère particulier de la religion qu'il professe.

Cette religion n'a rien de sacerdotal, elle accorde à chacun de ses membres le droit de célébrer jusque dans l'intérieur même de ses temples toutes les prières et toutes les pratiques recommandées par le culte mosaïque ; les rabbins eux-mêmes ne sont pas des prêtres, mais des docteurs, et depuis la dispersion des juifs la science a remplacé le sacerdoce.

Nous passons sous silence, messieurs les sénateurs, d'autres détails, d'autres griefs qu'il serait trop long d'énumérer au sujet de divers actes de consistoires ; le remède à ces soi-disant mesures arbitraires énumérées par le pétitionnaire est dans la constitution même des consistoires, puisque les membres en sont renouvelés par moitié tous les deux ans et que l'élection peut faire justice de ceux qui auraient déplu à leurs mandants ou abusé de leurs pouvoirs passagers.

Il est vrai que c'est contre ces élections que s'élèvent principalement les plaintes du pétitionnaire, et c'est là le dernier objet de sa réclamation.

Écartons tout d'abord de ce débat tout ce qui est relatif aux opérations électorales faites en 1865 pour la nomination d'un membre du consistoire israélite de la circonscription de Paris, ainsi que celles à la suite desquelles deux délégués ont été chargés de concourir à l'élection du grand rabbin du consistoire central.

Un décret impérial en date du 10 janvier 1867, rendu le conseil d'Etat au contentieux entendu, a prononcé le rejet des demandes du même sieur Lunel, en se fondant sur ce que l'art. 29 de l'ordonnance du 25 mars 1844 donne au ministre le droit de prononcer *définitivement*.

Le Sénat ne peut remettre en discussion des faits sur lesquels est intervenue une décision de l'autorité compétente.

Mais c'est ce pouvoir du ministre que blâme le sieur Lunel, et sur ce point encore il tombe dans des erreurs graves, sources de ses critiques.

Le pétitionnaire ne s'est pas rendu un compte exact de la législation, protectrice vigilante du culte israélite. Le ministre n'a le droit d'annuler les élections que dans le cas de vice de forme. Quant au droit suprême d'approbation, il est réservé à l'Empereur.

Hâtons-nous de dire, messieurs, que, d'ailleurs, le Gouvernement n'a jamais usé de cette faculté de ne pas ratifier une élection. Si, comme le dit M. Lunel, une élection faite dans le Haut-Rhin n'a pas été approuvée, c'est que des irrégularités avaient été constatées dans les opérations électorales : là seulement était la raison de la décision ministérielle. Pour achever de vous convaincre de la réserve du Gouvernement à cet égard, il suffirait de rappeler un incident récent. Dans les dernières élections pour le consistoire de Paris, les israélites de cette ville ont nommé un membre que ses autres collègues, à tort ou à raison, ne voulaient pas accepter dans le sein du consistoire. Le Gouvernement eût pu assurément, dans le but de rétablir l'harmonie, ne pas prononcer une ratification contre laquelle il était sollicité. Il ne l'a point fait, par un respect scrupuleux, exagéré peut-être, pour la décision du suffrage électoral, et il a préféré voir les membres du consistoire central et le nouveau venu donner leur démission, le consistoire devant être soumis, par suite de cette mesure, à une élection nouvelle qui vient de se terminer sans difficulté.

Ce rapport étant déjà fort long, nous ne pouvons, messieurs les sénateurs, suivre le sieur Lunel dans toutes ses réclamations. Il nous reste cependant, avant de terminer notre tâche, à examiner le système du pétitionnaire en matière d'élection consistoriale et rabbinique.

Pour ne prendre que le principe le plus général de ce système, le sieur Lunel voudrait assimiler ces élections aux élections politiques et réclame pour elles l'application du suffrage universel dans toute son étendue.



La théorie et la pratique s'accordent pour repousser ces idées. En théorie, il ne suffit pas d'être Français et âgé de vingt et un ou vingt-cinq ans pour concourir à l'élection d'un ministre du culte. Il faut encore être supposé posséder des connaissances théologiques suffisantes pour être apte à choisir entre les candidats qui se présentent.

En pratique, le système préconisé par le sieur Lunel a été organisé en 1848 : il a produit des résultats tellement regrettables qu'on a été obligé d'y renoncer presque immédiatement.

M. FERDINAND BARROT. C'est vrai !

M. CHAIX D'EST-ANGE, *rapporteur*. Quant à l'allégation que pour être électeur on est soumis à des conditions de cens, elle manque également de fondement et se réduit simplement aux proportions que que nous allons indiquer.

Pour inscrire un électeur sur les listes, on lui demande de justifier de son adhésion au culte israélite et de l'intérêt qu'il porte à ce culte. Or, comme le lien apparent à la religion juive ne peut être constaté que par une manifestation extérieure, excluant toute incertitude et cependant toute investigation inquisitoriale, on accepte comme une des preuves de participation au culte toute offrande, si minime qu'elle soit, faite à l'un des établissements israélites fondés dans un but de bienfaisance, toute coopération apportée aux œuvres de charité.

Il n'existe donc aucune entrave, aucune exclusion, dans l'exercice du droit électoral de chacun, et l'on peut dire que ce droit n'est pas limité par des mesures fiscales, mais qu'il est, au contraire, constitué sur des bases très-larges et très-libérales.

Une seule réclamation du sieur Lunel nous avait paru fondée ; elle avait trait à la représentation du consistoire algérien au sein du consistoire central de Paris. Mais satisfaction a été donnée tout récemment au vœu du pétitionnaire par un décret en date du 16 septembre 1867, qui, dans son article 7, décide que trois israélites représenteront, dans le consistoire central de Paris, les trois consistoires des provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran. Votre commission vous propose, messieurs, de passer à l'ordre du jour sur tous les chefs de demande de la pétition que nous avons étudiée avec un soin minutieux, répondant au vœu de la Constitution qui fait au

Sénat un devoir d'empêcher qu'on porte atteinte à la libre profession des cultes reconnus. (Très-bien ! très-bien !)

(L'ordre du jour est mis aux voix et prononcé.) (1)

## DE LA SCIENCE

### CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX.

#### I

#### ASTRONOMIE.

(Suite.)

Le grand astronome Herschell a découvert, il n'y a pas encore beaucoup de temps, avec l'aide de son télescope colossal, qu'il y a dans les cieux des astres dont la lumière met jusque douze mille ans pour parvenir à nos yeux. Ces astres doivent être bien vieux et leur volume bien extraordinaire ! Ils forment peut-être cet ordre d'étoiles que la Bible appelle שמי קדם (2).

Une ancienne tradition nous apprend que l'*Hérez* était, au moment de sa formation, dans la proximité de la constellation du *Bélier*, et nous savons tous que chacune des étoiles des constellations du zodiaque est un soleil brillant.

Une autre tradition, pas moins ancienne que la première, nous dit que le mot *Éretz* (אֶרֶץ) ne signifie pas seulement le globe terrestre, mais aussi l'ensemble des étoiles de notre système planétaire (3).

(1) Nous aurions de nombreuses et graves observations à présenter sur le travail de l'éminent rapporteur ; mais nous ignorons jusqu'à quel point il nous est permis d'apprécier un document de cette nature qui pourrait être considéré comme une partie intégrante et politique des débats législatifs du Sénat. S. B.

(2) *Aben-Ezra*, très-subtil dans la philologie, presque libre penseur en philosophie, suit en astronomie les Arabes, disciples de l'école alexandrine. Cependant des éclairs surprenants échappent quelquefois de sa haute intelligence. En voici un que nous trouvons dans le commentaire du texte 17 du chap. 1<sup>er</sup> de la Genèse : וְהָאֵתְרוֹת הַשָּׁמַיִם אֵתְרוֹת הַשָּׁמַיִם שִׁירֵי שָׁמַיִם לְמַעַל מִמֶּנּוּ, וְכֵן שְׁמֵי הַשָּׁמַיִם, לְרוֹכְבֵי בַשָּׁמַיִם שְׁמֵי קָדָם : וְקָדָם בְּמָקוֹם הַזֶּה אֵינָנוּ מְזַרְחִים :

(3) מגלגל הדירה ולמטה תכול נקרא בשם אֶרֶץ בכלל, והכתוב שאחריו מבאר זה (3) „והארץ היתה תהו ובהו“ כלומר הארץ שהוכיח תחלה שהיא שם הכלל, היתה בחבראה תהו, כלומר חמר מקבל צורות ארבע יסודות המפוזרים שכתוב : וְהָאֵתְרוֹת הַשָּׁמַיִם שִׁירֵי שָׁמַיִם לְמַעַל מִמֶּנּוּ, וְכֵן שְׁמֵי הַשָּׁמַיִם : (ריבנו בחיי ב"א ביאור על תהוה פ"א בראשית) :

Parmi les superbes découvertes d'Herschell, il y en a une très-précieuse qui a fait une vraie révolution dans la science astronomique : c'est celle de l'existence de plusieurs *voies lactées* ou *nébuleuses* dans l'espace infini des cieux. Ces voies lactées sont des amas énormes d'étoiles en formation. Chacune en renferme des milliers. L'œil de l'homme ne peut jusqu'à présent saisir le moment de leur naissance. Il ne les voit que lorsque, déjà formées, elles se montrent presque adhérentes les unes aux autres, ainsi qu'une masse d'œufs de poisson. Comme ces œufs, les étoiles se développent graduellement ; elles se détachent de la masse, et après un temps plus ou moins long qu'on ne saurait préciser, elles se réunissent en petits groupes ou en constellations.

Quelles conséquences avons-nous à tirer de toutes ces prémisses ?

Que l'Éternel, dans un temps bien reculé (1) dont nous ne pouvons établir ni le commencement, ni la durée, a créé les plus anciennes constellations des cieux et la *voie lactée*, d'où sortirent ensuite la terre avec les autres astres de notre système planétaire, et peut-être aussi les constellations les plus proches de nous **בראשית ברא אלודים אר** **השמים ורא הארץ**.

Pendant, les membres de cette *voie lactée* étaient alors comme ceux des autres voies lactées que nous voyons tous les jours, c'est-à-dire des entassements d'étoiles en formation, sans une forme sensible **והשך על מני תודים** (2), sans lumière propre **והארץ הייתה חשוך ובתו**, mais doués de la puissance divine de se développer et se perfectionner (3) **ורוח אלודים מרחמם על מני המים** (3). Cette divine puissance sépare ces

(1) Les talmudistes nous ont conservé quelques notices vagues du temps écoulé entre la première et la seconde création, dans la légende suivante : « Lorsque Moïse monta aux cieux, disent-ils, pour recevoir la loi, les anges ont dit : Seigneur, le bijou que tu tiens caché depuis les jours de la création, à savoir, neuf cent soixante-quatorze siècles avant que le monde sortit du néant, le veux-tu livrer maintenant aux humains ? »

**בשעה שעלה משה למרום וגו' אמרו לפניו מלאכי השרה רבוני ש"ע חמדה נחמד שגנזה לך מששה ימי בראשית, תתק"ע דורות קודם שנברא העולם אתה מבקש ליתנו לבשר דם ?**

Et il ne faut pas s'étonner de la contradiction apparente qu'il y a entre les deux expressions **בראשית ימי מששה ימי בראשית** et **תתק"ע דורות**, parce que nous savons par tradition que chacun des jours de la création est composé de milliers d'années (יומד של חק"בה אלף שנה). Voy. Bechayé, comment. Beréschith.

(2) Voy. Arago, *Leçons d'astronomie*, leçon première.

(3) Le *Zoar*, en commentant le texte biblique **במששה ימי בראשית**, dit : « C'est comme **דמוציא לתם מן הארץ**. » Les intelligents comprennent la finesse et la vérité du commentaire (voy. *Zoar*, introduction).

astres les uns des autres, leur donne une forme sensible et un mouvement de translation, et avec ce mouvement la faculté de se compléter. Mais, pour arriver à ce résultat et surtout pour se consolider, toutes ces étoiles errantes avaient besoin de l'action de quelque soleil puissant (1); et voilà que l'Éternel les porte en proximité de la lumière de quelques-uns de ces innombrables soleils (2) de l'espace infini, à l'aide de laquelle les astres de notre système planétaire se sont consolidés ויאמר אלדים ידדי אור וידדי אור.

Le Zoar, dans son langage figuré, nous fait entendre presque la même chose :

La matière confuse et informe, dit-il, qu'on remarquait dans les anciens temps sans aucune consolidation existait déjà. Elle prit ensuite sa consistance en vertu des quarante-deux lettres. Le monde forma ainsi sa croûte et se consolida. Et voici le procédé de ces lettres qui forment la couronne (*la gloire*) du nom de Dieu, lorsqu'elles se réunissaient les unes aux autres, afin de produire de nouvelles merveilles dans l'univers (3) : elles montaient vers les lettres qui se trouvaient en haut, après elles descendaient à celles d'en bas, elles formaient des couronnes aux quatre coins de l'espace, et ainsi le monde a pu recevoir sa consolidation (4). »

Pour apprécier la juste valeur de ce fragment et comprendre la signification des lettres dont on y parle, il faut recourir à la lumière d'un des savants les plus orthodoxes et plus pieux que le judaïsme possédât au moyen âge, le célèbre Yehuda Halévi. Il déclare explicitement, en parlant des mêmes lettres dont il est aussi question dans le *Sépher Ayézira* (*le livre de la création*), qu'elles signifient les œuvres de

(1) השם יתברך פועל מעולחיו בכלל המציאות באמצעות מלאך (רבינו בחיי ב"א א' פר' בראשית) :

(2) Le savant R. Éliézer Coen, en commentant les mots במהרה לאורו de la prière du matin, nous fait entendre que la lumière du premier jour de la création venait d'un soleil qui fut dérobé ensuite aux yeux des humains à cause du péché d'Adam, mais qu'il nous sera restitué dans l'avenir :

אם כן משפט מדבריו שהחמת שיוציא חק'כה לעתיד היא בעצמה תחמת הנגזרת בעון הדורות : (ירוש' ר' אליעזר חכין חובת בס' מעשה טובות) :

'' ובחילא דא דעלאת (א"ת דבראשית דיינו עשרין וחדין אותיות דאלמא ביתא) (3) נגיד כולא,, (זוהר בראשית כ"ט ע"ב) :

(4) סוספיהא דקמרי גו קולטוי דהוה בקדמדיא ולא אחקיימא דיתח כבר ולבחר (4) אחקיימת בארבעין וחדין אחוון אחגליף עלמא ואחקיימת וכולתו עטורא דשמא קדישא כר מצטרפין סלקין באחוון דלעילא ופתחין לתתא מתעשרין עשרין בארבע סטרי עלמא ויביל עלמא לאחקיימא : (זוהר בראשית ל') :

Dieu, chacune desquelles, après avoir été créée, devient, par la volonté de l'Éternel, un instrument de nouvelles créations (1).

Cela établi, si nous dépouillons ce fragment de ce qu'il a de figuré, ne voyons-nous dans la création de l'*Hérez*, telle qu'elle nous est représentée par le *Zoar* (2), ne voyons-nous pas en elle, dis-je, le même procédé que les astronomes modernes ont remarqué dans la formation des comètes? Il y a dans l'une comme dans l'autre le même mouvement de translation en haut et en bas, à droite et à gauche, à travers de très-longes espaces de ciel; la même inclination à s'approcher des diverses constellations du firmament, et peut-être aussi la même tendance à s'approprier des autres corps célestes ce qui leur manque pour se compléter. Or donc, ce fragment non-seulement nous apprend que les comètes pourraient être des globes détachés de quelques-unes des nombreuses voies lactées aperçues par Herschell, qui, n'ayant pas encore reçu tout leur perfectionnement, parcourent d'immenses orbites pour l'acquérir; mais il nous enseigne particulièrement que les astres dont est composé l'*Éretz*, ou notre système planétaire, se sont complétés de la même manière, en allant çà et là à travers de longs espaces de ciel et en dérochant, des constellations plus anciennes, la matière dont ils avaient besoin (3).

Les conséquences donc que nous devons tirer de cet examen sont que les anciens Hébreux admettaient :

(1) וְקָפַץ רִצְזָה לְמוֹר הַמַּכְתָּב וּמַכְתָּב אֱלֹהִים הוּא יִצְרִירָוּחַי (כַּוּוֹר ד' כ"ה)

(2) Ce n'est pas seulement l'*Hérez* qui, selon le *Zoar*, fut consolidé et perfectionné avec le concours d'autres corps célestes, moyennant le mouvement de translation, mais bien d'autres œuvres divines encore (voy. *Zoar*, *Beréschith*, 16, 2<sup>e</sup> page; 19, 2<sup>e</sup> page, et 29, 2<sup>e</sup> page).

(3) On a dit que le *Zoar* est l'œuvre d'un savant rabbin espagnol. Mais comment se fait-il que bien loin d'y trouver les connaissances astronomiques de cette époque, telles qu'on les trouve dans les œuvres de Sahadja Agaon, de Ghévirol, de Maïmonide et d'autres écrivains de ces siècles, on admire dans ce livre surprenant des notions astronomiques qui feraient envie aux auteurs de nos jours? Est-il possible que ce savant espagnol connût lui seul ce que tous ses contemporains ignoraient, et que, dépourvu de tous les instruments raffinés dont la science moderne s'est servie, il ait devancé Galilée, Képler, Copernic et Herschell? Ne serait-il pas plus probable que ce livre fût écrit à une époque antérieure à celle où la science des Grecs envahit le monde? On doute de l'antiquité de l'œuvre, parce qu'elle renferme une allusion à Mahomet. Mais cette allusion ne pourrait-elle être une interpolation des copistes? Nous n'affirmons rien; nous demandons.

1° L'existence de plusieurs astres créés avant ceux de notre système planétaire (1) ;

2° Que ces derniers, et la terre avec eux, ont parcouru, dans le période de leur formation, les mêmes phases que parcourent les masses de matière planétaire découvertes par la science moderne ;

3° L'existence de la lumière avant la création du soleil, et, par conséquent, dérivée d'un astre plus ancien que le soleil même ;

4° Que le soleil, la lune et les planètes ayant eu leur origine dans le même temps que la terre, ils sont tous compris dans l'expression וְהָאָרֶץ וְהַיָּם וְהַיַּבֵּשׁ וְהַיְבֵשֶׁת וְהַיָּם וְהַיַּבֵּשׁ. Qu'en conséquence, le période des six jours de la Genèse est celle de l'explication (2) du système solaire dont la matière fut tirée du néant dans un période plus reculé, auquel la Bible fait allusion dans son premier texte (3).

Ainsi, nous voyons que les anciens Hébreux possédaient des idées justes en fait d'astronomie, et qu'ils frayaient une route pour ainsi dire à la science moderne, en décrivant sans apparat le procédé que la matière planétaire emploie pour passer de l'état de *nébuleuse* à celui d'astre.

Mais ce n'est pas tout encore.

Les anciens Hébreux donnèrent déjà un nom particulier à chaque étoile מוֹתֵם מִסְעֵי לְכֹכְבִּים לְכֹלֵם שְׁמוֹת יִקְרָא (4) : וְהַמְצִיא בְּמִסְעֵי צְבָאָם לְכֹלֵם (5) [שֵׁם יִקְרָא (5)], ce qui prouve qu'ils possédaient des tableaux des

(1) On trouve dans *Beretschith Rabba* (paras. IX) le commentaire suivant au texte 30 du chap. I<sup>er</sup> de la Genèse :

„מִכָּאן שֶׁהָיָה בֹרֵא עֲלֵמוֹת וּמְחִירֵיבֵן עַד שֶׁבָרָא אֶת אֱלֹהֵי”

Nous ne devons pas nous étonner de ce mot ומחיריבן. C'est un fait constaté par l'expérience, et dont nous sommes témoins tous les jours. « L'histoire, dit un astronome moderne, l'histoire fait mention de plusieurs étoiles qui ont paru et disparu ensuite totalement. Il y en a qui ont été décrites par les anciens comme des étoiles remarquables et qui ne paraissent plus ; d'autres qui paraissent constamment aujourd'hui et dont ils n'ont jamais parlé. » (*Le Monde céleste*, p. 130.)

(2) Qu'il est beau ce que nous trouvons à ce sujet dans le *Zoar* ! Il dit, dans son langage figuré, que le récit de la Bible n'est que l'histoire de l'explication des mondes, lorsqu'ils avaient déjà une forme sensible ; mais que le période antérieur, celui de leur naissance, se passa dans le silence.

מֵאֵן דְּאוֹלֵיד לֵידָה, אוֹלֵיד בְּחֻשָׁאֵי דְלֵא אֲשַׁחֲמַע כֻּלָּל, כִּיּוֹן דְּנִשְׁקָ מִסִּיה מֵאֵן דְּנִשְׁקָ אִיזְעִבִיד קִיל דְּאֲשַׁחֲמַע לְכֵר : (וְהָיָה בְּרֵאשִׁית ט"ו ע"ב)

ר' חַמִּיחַ אוֹמֵר מִיּוֹם דְּרֵאשׁוֹן נִבְרָא חֲעוֹלָם שְׁתַּמְרָה הוֹצֵאָה הָאָרֶץ, דְּבֵר שְׁדִידָה (3)  
מוֹכֵן מְבֵרֵאשִׁית : תַּחֲוּמָא

Voy. Mortara, *Compendio della religione israelitica*, art. 406, 407.

(4) Psaumes, CXLVII, 4.

(5) Isate, XL, 26.

cieux. Ces noms n'étaient pas ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire des noms de divinités donnés par les Grecs, mais bien d'autres noms qu'on ne trouve mentionnés en aucun livre de l'antiquité, hors la Bible. Le très-ancien poëme de Job nous en a conservé quelques-uns [(1) עֲשָׂה עִשׂ כַּסִּיל וְכִימָה וְהִדְרִי הַיָּמִין]. Ils faisaient une distinction entre les planètes et les étoiles fixes selon leur vrai caractère, en appelant ces dernières du nom d'*astres lumineux* [(2) הַלְלוּהוּ כֹל כּוֹכְבֵי אוֹר].

On dit que nos ancêtres ne se faisaient pas une idée exacte de la forme de la terre; qu'ils se la figuraient comme un demi-cercle entassé fixement dans les eaux. Les Israélites savaient parfaitement que la terre est suspendue dans l'espace infini, sans aucun point d'appui [(3) רָחֵלָה אֶרֶץ עַל בְּלִימָה]; qu'elle est un globe; qu'elle a les antipodes, et que lorsqu'il est matin pour les uns, il est soir pour les autres [(4) וַיִּירָאוּ יוֹשְׁבֵי קְצוֹתָהּ מֵאַחֲרֵיהֶם בְּקָרִי וְיָרִיב חֲרִיבֵי]; qu'elle tourne autour d'elle-même, et que les hommes sentent de la chaleur ou du froid selon que le côté de la terre par eux habitée est tourné au sud ou au nord [(5) אֲשֶׁר בְּנִידֵךְ הַיָּמִים בְּהַשְׁקִיטֵם אֶרֶץ מְדוּרָם]; il savaient enfin qu'il est impossible, à cause de la forme sphérique de la terre, de trouver le point précis où la lumière et les ténèbres naissent, parce que si nous nous portons au matin dans le lieu où il nous semble voir naitre l'aurore, nous la verrons venir de plus loin, de façon que nous pourrions bien faire le tour de tout le globe sans trouver jamais un point où on n'eût le jour devant soi. On peut dire la même chose des ténèbres. — « As-tu réfléchi, dit Dieu à Job, as-tu réfléchi sur l'étendue de la terre? Dis donc, si tu la connais tout entière, dans quel lieu demeure la lumière, et les ténèbres où ont-elles leur retraite, de sorte que tu puisses les surprendre dans leur berceau, ou connaître au moins le chemin de leur maison? » [(6) אִי הוּא וְדָרֶךְ יִשְׁכַּךְ אוֹר וְחֹשֶׁךְ אִי הוּא מְקוֹמוֹ כִּי תִקְחֵהוּ אֶל גְּבוּלוֹ וְכִי תִבִין נְדִיבוֹת בֵּיתוֹ]

On dira que ce sont précisément quelques-unes des expressions du livre de Job et de celui de l'Ecclésiaste qui ont donné naissance à l'opinion que les anciens Hébreux n'avaient pas d'idées très-justes en fait d'astronomie.

Il faut bien avouer que tout ce qu'on trouve dans le premier de ces livres n'est pas parfaitement exact. A côté des vérités les plus

(1) Job, IX et XXXIII; Talmud, Babba Berachot, 6 et 58. — (2) Psaumes, CXLVIII, 3. — (3) Job, XXVI. — (4) Psaumes, LXV. — (5) Job, XXXVII. — (6) Job, XXXVIII.

sublimes, les plus surprenantes, qui semblent être écrites hier seulement; on y trouve parfois des opinions erronées. Cependant il est facile de trouver la raison d'une pareille contradiction en songeant à deux choses : 1° que Job nous est présenté, dans le poëme qui porte son nom, comme un homme pieux et d'une honnêteté irréprochable, mais très-superficiel et porté à juger les choses d'après les impressions des sens; Dieu même lui reprocha ce défaut, lorsqu'il l'interrogea sur la cause de plusieurs phénomènes, sans que le malheureux vieillard sût trouver une réponse; 2° à la forme dramatique du poëme, laquelle veut que la vérité, pour recevoir tout l'éclat dont elle est susceptible, soit précédée par le paradoxe. Nous croyons, en effet, que beaucoup d'erreurs manifestées par Job sont corrigées par les autres acteurs du superbe drame. Entendons à ce sujet l'un d'eux, Zophar le Nahamadi. Il nous dira des choses étonnantes pour ce temps-là. Je voudrais reproduire ses paroles dans leur beauté, mais cela m'est impossible. Je tâcherai donc d'en reproduire le sens. — « Tu juges des choses, dit Zophar à Job, telles que tu les vois, telles que tu les sens, ou telles que le vulgaire des hommes se les figure. Oh! s'il plaisait à Dieu d'ouvrir sa bouche pour parler avec les mortels et de te découvrir les secrets de la science! Car la science, mon ami, a une double face: une pour le vulgaire des hommes et une autre pour ces hautes intelligences qui ont hérité le patrimoine des anciennes traditions (כִּי כַעֲלִים לְרוּשֵׁי). Tu ne possèdes que la première, toi; tu n'as pas la clef de la seconde. Eh bien! que ferais-tu si tu étais arrivé aux premiers astres des cieux, les seuls que tes sens bornés puissent atteindre? et si tu avais creusé la profondeur de la terre, qu'en connaîtrais-tu? Sache, mon ami, sache bien que cette terre est beaucoup plus vaste que le vulgaire le croit, et que son étendue est bien plus large que l'étendue de la mer. » (Job, XI.) Avec ces dernières phrases, bien que prononcées par le Nahamadéen, afin de prouver par un exemple pratique l'existence d'une science réservée à côté de la commune, Zophar a voulu combattre l'opinion de ceux qui croyaient que la mer fût la dernière limite de la terre. Il nous fait entendre que telle vraiment était la croyance populaire, mais que les sages avaient une idée plus juste de la forme du globe terrestre, et qu'ils savaient qu'au delà de la mer il y avait encore de la terre. Voilà présentée l'existence d'un autre hémisphère, l'existence de l'Amérique.

Venons maintenant au livre de *Kohéleth* (l'Ecclésiaste), à la fameuse expression וְהָיָה לְעָלְמָא דְּבֵרֵי, dont on a fait tant de bruit, et avec



laquelle on a essayé d'anéantir les découvertes de Kepler, de Copernic et de Galilée. Eh bien ! bien que nous ayons contre nous l'opinion des astronomes israélites du moyen âge, qui de cette fameuse expression se faisaient un rempart pour combattre le système du mouvement de la terre, nous n'hésitons point à le dire, cette expression n'a pas le sens que les théologiens catholiques lui ont attribué. Il suffit de réfléchir avec un peu d'attention à l'ensemble du livre pour se persuader aussitôt que ce passage ne concerne en aucune manière le mouvement du globe terrestre. Voyons en effet. Le savant auteur de l'Ecclésiaste veut établir qu'il y a une différence très-remarquable entre les œuvres de Dieu et celles des hommes. Les premières, dit-il en d'autres mots, les premières ont pour but le bien absolu de tous les êtres, sans distinction de temps et d'espace (יִשְׂרָאֵל כִּי כָל אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה עֲלֵינוּ אֵין לְנוֹסִיף וּמִמֶּנּוּ אֵין) ; elles sont parfaites (וְאֵלֹהִים הוּא יִרְדָּה לְעֹלָם (1) (לְגֵרִים (1)), tandis que les secondes, les œuvres humaines, soumises à l'influence des circonstances extérieures, aux exigences des temps et des lieux, très-faciles à changer, ne peuvent avoir pour but qu'un bien relatif ; elles ne sont souvent que le produit de fâcheuses illusions, que l'enfantement d'un cerveau malade qui prend l'apparence pour la réalité, le bien-être du moment pour le bonheur absolu (חֲבַל וְרֵעִיִן הוּא). « L'expérience, dit le savant auteur en d'autres termes, l'expérience ne vaut presque rien à faire revenir les mortels de leurs illusions, à les mettre en garde contre leurs faux jugements, et à les rendre plus attentifs dans le choix des moyens pour arriver à leur but, parce qu'au retour des mêmes circonstances, au retour des mêmes passions, reviennent aussi les mêmes illusions. Tous les siècles, tous les âges ont les leurs. Les mêmes conditions atmosphériques, civiles et sociales reproduisent toujours les mêmes phénomènes moraux, les mêmes vertus et les mêmes vices. Les vicissitudes ont le prestige de la nouveauté, mais il n'y a rien de nouveau sous le ciel (אֵין הוֹדֵשׁ חֲדָשׁ הַשָּׁמַיִם) ; car dans la vie morale, ainsi que dans la vie physique, tout suit un cours périodique. Et si quelquefois on croit trouver quelque chose de nouveau, c'est qu'on n'a pas toujours enregistré les actions de nos devanciers, ou bien qu'on en a perdu le souvenir. Cependant le monde ne change pas. Les générations humaines se succèdent les unes aux autres, *mais la terre reste telle qu'elle est* (וְהָאָרֶץ לְעֹלָם עֹמֶדָה) ; car l'homme n'a pas la puissance de changer les lois de la nature, ni celle d'améliorer ou d'empirer la

(1) Ecclésiaste, III.

nature du globe qui lui sert d'habitation. Et si quelquefois il semble que les désordres et les crimes des humains menacent de faire retourner le monde physique au chaos primitif, il ne faut pas se livrer à de pareilles craintes, qui sont des illusions comme tant d'autres. La terre s'équilibre par elle-même (וַיִּשְׁתָּבֵט אֲדָמָה בְּכֹחַ יְהוָה). »

Voilà ce que signifie cette fameuse expression de l'Écclésiaste ; elle est relative à l'immutabilité des lois qui régissent le monde.

Cependant il ne me suffit pas de démontrer que cette expression ne vient en aucune manière en appui à ceux qui voulaient prouver par elle l'immobilité de la terre ; il faut encore ajouter que les anciens Hébreux avaient une opinion tout à fait contraire à celle-ci, et qu'ils croyaient vraiment au mouvement de la terre. Quel est-il, en effet, le nom qu'on lui donna ? Celui de *Éretz* (אֶרֶץ), qui dérive du verbe *Rutz* (רָצַח *courir*). « Pourquoi, demande-t-on dans le Talmud, pourquoi a-t-on donné au globe terrestre le nom de *Éretz* ? Parce qu'il court toujours, afin d'exécuter la volonté de son auteur (1). »

Il me semble que cela est bien clair, et qu'il n'est plus permis de douter de l'opinion des anciens Israélites au sujet du mouvement de la terre. Si quelques siècles plus tard ils chancellent dans leur opinion, c'est, nous l'avons déjà signalé, parce que l'envahissement de la science des Grecs apporta la confusion dans les intelligences, comme la science empirique des contemporains d'Hénoš, comme celle du temps du déluge, comme celle enfin de l'époque de la construction de la tour de Babel.

« Mais ouvrez la Bible, dira-t-on, ouvrez la Bible aux endroits où elle parle de l'arrêt du soleil opéré par Josué et de la guérison miraculeuse de l'infirmité du roi Ézéchiass, et vous y trouverez des expressions qui favorisent l'opinion de ceux qui nient le mouvement de la terre. »

S. JONA.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Voy. Béchaï Bar Ascer, commentaire à la Genèse.

Nous croyons que le sens ici n'est pas *courir*, mais *empresser*.

S. B.



## LITTÉRATURE.

ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE DE LA PALESTINE, D'APRÈS LES TALMUDS ET LES AUTRES SOURCES RABBINIQUES, par J. Derenbourg.—Paris, 1867, chez M. Franck, libraire, rue Richelieu, 67.

Il n'est pas nécessaire de présenter aux lecteurs de *l'Univers* l'ouvrage dont le titre se trouve en tête de ces lignes. Ils le connaissent déjà par un extrait assez étendu, publié ici même dans le numéro de janvier, et qui leur a permis d'en apprécier par eux-mêmes l'incontestable valeur. Nous ne craignons pas de nous avancer trop en affirmant que *l'Essai sur l'histoire de la Palestine* (l'Essai sur la géographie est encore à paraître) est une des publications les plus importantes que la littérature juive ait produites depuis nombre d'années, et mérite une attention particulière tant pour l'intérêt et la variété des sujets qui y sont traités, que pour l'originalité du plan suivi par le savant auteur, la sûreté et la sagacité pénétrante de sa critique, et enfin les résultats nouveaux et souvent inattendus auxquels il est arrivé. Des livres de cette nature se passent aisément de toute recommandation et peuvent faire leur chemin tout seuls. Nous ne serions pas fâché pourtant d'aiguillonner un peu la curiosité de nos lecteurs et de leur inspirer le désir de faire plus ample connaissance avec l'ouvrage de M. Derenbourg. En France, avouons-le sans détour et sans fausse honte, le public israélite, sauf quelques rares et honorables exceptions, n'est pas suffisamment au courant de l'histoire de notre passé ; et les trésors de notre littérature, une des plus riches qui soient au monde, sont à peu près comme s'ils n'étaient pas. Bien des questions de science juive sont depuis longtemps débattues et même résolues à l'étranger, qui sont à peine soupçonnées chez nous, et la docte Allemagne, par exemple, a beau mettre au jour, avec une fécondité surprenante, des travaux critiques et historiques dont le nombre va sans cesse en grossissant, nous ne sommes pas jusqu'ici entrés franchement dans le mouvement. Si *l'Essai sur l'histoire de la Palestine*, ouvrage qui unit la science allemande à la clarté et à l'élégance française, qui résume parfaitement les résultats acquis, en même temps qu'il ouvre de nouveaux points de vue, pouvait avoir pour effet d'augmenter chez nous le goût des lectures spécialement israélites et par contre-coup de stimuler l'esprit de recherche et d'investigation, nous lui souhaiterions deux fois la bienvenue.

Nous parlions tout à l'heure d'originalité de plan. C'est, en effet, une entreprise toute nouvelle de raconter l'histoire d'une longue période de la vie juive au moyen des seuls documents talmudiques. Non pas que les données historiques que peut fournir le Talmud n'aient été souvent tirées au clair et largement exploitées : nos chroniqueurs érudits, mais un peu confus, du moyen âge, comme nos historiens plus méthodiques des temps modernes, n'ont eu garde de négliger des sources aussi considérables. On peut donc dire que, sous ce rapport, la tâche de M. Derenbourg était en partie accomplie avant lui. Mais d'abord, le Talmud est si vaste, que même après l'avoir fouillé, exploré en tous sens, on n'est jamais sûr de n'avoir rien omis d'important, et qu'un chercheur habile, viendrait-il à la suite de beaucoup de devanciers, peut encore y faire des trouvailles précieuses, y rencontrer des perles rares. Or M. Derenbourg, qui a le coup d'œil juste et la main heureuse, peut se vanter de plus d'une bonne fortune de ce genre. En second lieu, on n'a jamais écrit une histoire juive d'après le Talmud avec cette suite et cet ensemble, et comme avec le parti pris, qui a presque l'air d'une gageure, d'ignorer les autres sources (1). C'est là surtout qu'est la nouveauté et, si l'on peut dire, le piquant de la méthode adoptée par l'auteur et suivie avec une suffisante rigueur. Dans les nombreuses questions qu'il a pris à tâche d'élucider, il laisse toujours la parole au Talmud, sauf à y ajouter un vaste et excellent commentaire qui dissipe les obscurités, comble les lacunes, et qui constitue une véritable page d'histoire.

Mais si l'idée était neuve et l'entreprise originale, l'exécution, en revanche, présentait de grandes difficultés. Nous ne parlons pas de ce qu'il faut de patience, de persévérance et de courage pour dépouiller avec soin et conscience les nombreux in-folio du Talmud, dans l'espoir, récompensé quelquefois, déçu souvent, d'y faire d'intéressantes découvertes : ce travail, s'il a ses fatigues et ses déboires, a aussi ses joies et ses charmantes surprises. Nous ne parlons pas davantage des efforts qu'il faut continuellement pour débrouiller des textes obscurs en eux-mêmes, ou mutilés par le temps, défigurés par les copistes : M. Derenbourg a fait depuis longtemps ses preuves comme linguiste, pour qui les idiomes orientaux n'ont pas de secret. Mais le difficile, à notre avis, c'était de composer une œuvre une et qui pût se lire avec suite au moyen de fragments nécessairement incomplets et de renseignements vagues et insuffisants. Quiconque est

(1) Introduction, p. 1.

un peu initié aux arcanes du Talmud sait que ce recueil n'a aucunement la prétention de faire œuvre d'histoire. Si toutes les questions imaginables sont traitées, discutées par nos docteurs, il faut convenir pourtant que les événements extérieurs n'occupent qu'une place très-restreinte dans leurs préoccupations. Ce n'est qu'à de rares moments, comme en manière de distraction, qu'ils rapportent et apprécient les faits du passé et du présent. Ajoutez à cela que l'imagination orientale est riche et féconde, que pour elle l'histoire et la légende se côtoient et se confondent sans cesse, et vous comprendrez qu'à côté du travail de recherches que M. Derenbourg a dû s'imposer, il y avait à faire un travail de triage non moins nécessaire et plus délicat. *L'Essai sur l'histoire de la Palestine* nous rappelle ces êtres d'un âge primitif, depuis longtemps disparus de la scène du monde et que d'habiles naturalistes ont su reproduire et comme ressusciter sous nos yeux à l'aide de quelques restes d'ossements échappés par hasard à la destruction.

On dira peut-être que comparaison n'est pas raison. Et, de fait, l'assimilation n'est pas tout à fait exacte ; car dans son œuvre de reconstruction historique notre auteur n'était pas condamné à marcher à l'aventure et à tâtons. Il avait à côté du Talmud, et pour éclairer la route, un guide extrêmement utile, quoiqu'il soit prudent quelquefois de se défier de lui, nous voulons parler de Flavius Josèphe. Avec l'historien habile des *Antiquités juives* et de *la Guerre contre les Romains*, qui, lui, connaît son art et marche droit à son but, il ne peut être question d'errer au hasard : il vous met, en quelque sorte, entre les mains le fil conducteur propre à diriger votre marche à travers les mille détours où s'engagent la dialectique du Talmud et la rhétorique ou plutôt la libre fantaisie du Midrasch. D'avance, il vous fait connaître les incidents dignes d'appeler votre attention. Grâce à lui, la partie historique du Talmud prend un sens, les récits vagues ou obscurs se précisent, se coordonnent ; aucune allusion n'est perdue, et une discussion *halachique* peut devenir un trait de lumière.

D'un autre côté, le Talmud, comme il ressort de tout le travail de M. Derenbourg, devient un excellent contrôle pour l'historien qu'il est permis d'appeler romain malgré son origine juive, tellement il a épousé les sentiments et les rancunes de ses puissants protecteurs. Josèphe est, en effet, sujet à caution sous bien des rapports. La sincérité d'un homme qui, après avoir été témoin de l'asservissement de son pays, de la ruine de son peuple, prend si aisément son parti

de ces malheurs irréparables, et a le triste courage d'accabler de ses invectives le glorieux parti qui a résisté jusqu'à la dernière extrémité, la sincérité d'un pareil écrivain est justement suspecte. C'est là une thèse que M. Derenbourg poursuit à travers toute son étude, et il le fait avec une ardeur de conviction et une indignation émue qui arrive facilement à l'éloquence. Non qu'il méconnaisse ce que nous devons à l'historien que, selon la belle expression de l'auteur vénéré de *la Palestine*, la Providence a voulu conserver pour faire l'oraison funèbre de son peuple (1); mais cela ne l'empêche pas de lui dire franchement son fait, de signaler impitoyablement ses réticences calculées, ses oublis volontaires, ses dédains déplacés et ses inexactitudes intéressées. Josèphe sort donc quelque peu maltraité de l'ouvrage de M. Derenbourg, mais c'est toute justice.

Où Josèphe cesse surtout d'être un guide assuré et digne d'une entière confiance, c'est quand il s'agit, non plus du récit des faits politiques ou militaires, mais de l'histoire des doctrines et des idées; des hommes et des institutions. Tantôt il pèche par esprit de parti; tantôt c'est l'envie de complaire à ses nouveaux maîtres qui, sous sa plume, fausse les couleurs et force les tons. Ici le Talmud devient d'un secours précieux, inestimable; car il permet de surprendre pour ainsi dire sur le fait le travail de l'esprit juif pendant une période de plusieurs siècles, qui est une des plus fécondes de notre passé, car elle vit naître et grandir les écoles, se développer cet admirable mouvement de science religieuse qui aboutit à la Mischna; elle fut témoin des luttes ardentes des Pharisiens et des Saducéens, et enfin elle est signalée par cette révolution religieuse, si grosse de conséquences, qu'on nomme le christianisme. Toutes ces importantes questions occupent, dans le livre de M. Derenbourg, la place qui leur convient; et il suffit d'un simple coup d'œil jeté sur la table des matières pour s'apercevoir que l'auteur s'est surtout complu à retracer la vie intime, morale et religieuse du peuple juif. En indiquant ses recherches sur la grande synagogue, sur les luttes des partis, sur les écoles, sur le pontificat, sur les rapports des juifs avec les païens et puis avec les chrétiens, sur l'établissement du canon biblique, nous n'aurons encore fait qu'une nomenclature incomplète. Tous ces sujets sont depuis longtemps à l'ordre du jour dans la science; mais M. Derenbourg a su répandre sur eux de nouvelles lumières.

L'auteur, cependant, ne prétend pas toujours nous apporter des

(1) MUNK, *Palestine*, p. 391.

solutions toutes faites; très-souvent il se contente de nous proposer des conjectures plus ou moins ingénieuses et vraisemblables. Son esprit vif et sagace, ennemi des obscurités, a un grand penchant pour l'hypothèse, pour la conjecture, et nous sommes loin de nous en plaindre. Il y a tels problèmes historiques qui vous obsèdent, qui pèsent sur vous, parce que vous n'y voyez que difficultés et mystères. Qu'une conjecture heureuse, quoique incertaine encore, vous ouvre une issue, et c'est déjà un grand soulagement et comme un poids qu'on vous enlèverait. Dans une nuit sombre, le moindre rayon de lumière est un bienfait : il peut servir à vous orienter. Il y a des conjectures qui valent des vérités démontrées et qui, dans tous les cas, y conduisent en droite ligne.

Mais voici qui est plus grave. L'auteur a traité son sujet en savant, en usant de toutes les libertés, de toutes les prérogatives de la science et d'une critique indépendante, et il lui arrive quelquefois de heurter des idées reçues, de contredire des traditions respectées et depuis longtemps établies. C'est assez dire que le rabbin, que le croyant est obligé de faire ses réserves; nous aurons peut-être quelques occasions de le rappeler dans le cours de ce modeste compte rendu. Cependant disons-le hautement : si la foi a ses scrupules, la science a ses droits, que le judaïsme n'a jamais contestés ni contrariés. Une religion qui s'honore de compter parmi les grands noms de sa littérature les Gabirol, les Aben-Ezra, les Maïmonide, les Gersonide, montre clairement qu'elle n'entend pas apporter des entraves indiscrettes aux efforts de la pensée. Ses destinées ne sont pas à la discrétion de telle ou telle hardiesse historique, et une science sincère, sage et respectueuse, ne peut être considérée par elle comme une ennemie.

ZADOC KAHN, *rabbin*.

(*La suite prochainement.*)

---

## UNE AFFAIRE MORTARA A JÉRUSALEM.

Jérusalem, le 22 janvier 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Connaissant les services rendus par votre feuille si répandue en faveur du bien-être spirituel et matériel de nos coreligionnaires, je me permets de vous communiquer un fait arrivé ici récemment, et qui est de nature à éclairer notre situation sociale et les menées éhontées des missionnaires anglo-prussiens.

La semaine dernière j'ai arraché aux griffes de ces trafiquants d'âmes une pauvre orpheline dont la sœur, originaire de la Pologne russe et baptisée depuis plusieurs années, voulait aussi livrer aux convertisseurs cette enfant restée fidèle au judaïsme.

Cette jeune fille, âgée de quatorze ans, avait été entretenue jusqu'à présent par son frère. Tous les deux, atteints du typhus le mois dernier, furent admis à l'hôpital Rothschild. L'homme succomba à cette maladie pernicieuse, mais la jeune fille se rétablit complètement.

Après son rétablissement je l'ai confiée, sur sa demande, à un père adoptif qui s'offrait volontairement. Le lendemain, par l'instigation de la sœur baptisée et des missionnaires, le consul américain, nommé Beauboucher, intervint. Il fit, de son autorité privée, mettre en prison et maltraiter le père adoptif, sujet prussien.

Mais, comme il n'y a pas ici en ce moment de consul prussien et que le consulat est dirigé provisoirement par le drogman, citoyen grec, on télégraphia l'affaire au consul général de Prusse à Beyrouth. Le pauvre juif fut alors mis en liberté, mais deux jours après, refusant de livrer la jeune fille, il fut de nouveau emprisonné. Naturellement il ne veut pas la livrer ni à la sœur ni au drogman, vendu très-probablement aux missionnaires, jusqu'à l'arrivée du nouveau consul prussien, le professeur Pettermann.

La jeune fille est tenue cachée dans une maison israélite ; elle refuse absolument de suivre sa sœur baptisée, mais reste fidèle au judaïsme. L'intervention arbitraire du consul américain n'a pas encore été punie jusqu'à présent. Toute cette affaire recevra sans doute sa solution à l'arrivée du consul prussien.

Agréer, etc.

D<sup>r</sup> LONDON,

Médecin en chef de l'hôpital Rothschild.

*L'Israélite* de Mayence, le *Libanon*, le *Hamaguid* et d'autres feuilles israélites ont reçu sur cet événement des renseignements déplorables. Le père adoptif de la jeune fille est le vénérable rabbin Aryeh Markus, habitant Jérusalem depuis cinquante ans, administrateur d'une synagogue et jouissant de la plus haute considération. Et ce saint vieillard a été frappé d'une manière cruelle par le secrétaire et les cavass du consul américain. Honte, trois fois honte sur cet indigne représentant du pays le plus libre du monde ! On voit que le fanatisme protestant est parfois à la hauteur du fanatisme romain.

S. B.



## L'ÉCOLE ISRAËLITE DE BAGDAD.

Le président de l'*Alliance israélite universelle* a reçu la lettre suivante :

Bagdad, le 4 décembre 1867.

Monsieur le président,

J'ai assisté hier avec un véritable plaisir à la séance annuelle de l'école de l'*Alliance*, et je suis heureux de pouvoir venir vous dire que depuis un an les élèves ont fait, dans les trois divisions, des progrès très-marqués.

Mon honorable collègue d'Angleterre a interrogé les enfants en anglais comme je les ai interrogés en français, et nous avons reçu l'un et l'autre, dans les deux langues, les réponses les plus satisfaisantes sur les diverses parties de l'enseignement.

L'heureux résultat que je viens vous signaler est dû entièrement au zèle infatigable, au dévouement complet de M. Larian, président du comité de Bagdad, qui mérite les plus grands éloges et a droit à toute la reconnaissance de la Société. Il lutte patiemment, sans froisser personne, contre le fanatisme et les idées étroites des israélites indigènes, et, petit à petit, il les amène à comprendre l'utilité de l'école placée sous sa direction.

Cette école, monsieur le président, qui, je n'hésite pas à le dire, est de beaucoup supérieure aux diverses écoles chrétiennes de Bagdad, est digne de la bienveillance particulière du comité central, et il ne serait que justice qu'elle fût encouragée par des secours d'Europe plus considérables que ceux qu'elle reçoit déjà.

Je termine, monsieur le président, en vous demandant de faire partir le plus tôt possible pour Bagdad le successeur du professeur Gerson. — Deux des élèves de la première division, le jeune Saul Sommer et Isaac Schamaye, enseignent le français et l'anglais aux enfants de la troisième division.

Agrérez, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

*Le consul de France.*

Signé : HADJOUTI PELLISIER.

## L'AUMONE.

S'il est sur notre terre un devoir adorable dans son accomplissement, c'est celui qui consiste à soulager l'infortune, à secourir la misère, à protéger le faible, à défendre l'opprimé.

Dieu nous a donné une loi toute d'amour et de fraternité ; malheur à celui qui s'en écarte, malheur à celui qui ferme son cœur à la détresse des autres, honte à celui qui ferme sa bourse à la misère d'autrui.

\* \* \*

Le ciel verse des indulgences sur la tête de celui qui laisse tomber un petit sou dans la main de l'aveugle suppliant, un petit sou, c'est-à-dire la vie bien souvent.

Je vous vois sourire, ma chère lectrice, vos lèvres vermeilles s'entr'ouvrent et votre voix railleuse me dit : Eh quoi ! un sou, rien qu'un sou pour sauver la vie à une créature du bon Dieu ?

Hélas ! le ciel vous préserve de connaître la poignante misère qui se nourrit d'immondices, couche sur le pavé glacé de la rue, et grelotte dans de hideux haillons. Pour les déshérités, ma chère lectrice, un sou représente le pain d'une journée ; habitués à jeuner de longues heures, ils savent restreindre leur appétit.

N'ignorez plus que bien des malheureux vivent de ce que nous jetons.

\* \* \*

Faites l'aumône, philanthropes, écoutez les murmures de toutes ces misères humaines qui glapissent dans l'ombre. Vous, chère lectrice, puisque vous êtes riche, offrez au pauvre un peu de votre superflu.

Celui qui donne un peu ici-bas retrouve beaucoup là-haut.

\* \* \*

La misère est une lèpre hideuse ; elle est la mère de l'envie et de la haine, du vol et de l'assassinat.

Que dites-vous des Empires où croupissent toutes ces fanges ?

Riches, augmentez le salaire de vos ouvriers, la Providence vous tiendra compte de vos efforts; à côté de vous ne passeront plus maigres et hagards tous ces êtres délabrés.

Hommes instruits, vous devez au peuple le fruit de vos veilles. Répandez l'instruction à flots, éclairez les masses, vulgarisez les sciences, et ne cherchez une rémunération que dans le bonheur que procure le devoir accompli.

\* \*

Que chacun fasse le bien selon ses forces.

Celui qui soulage avec son talent mérite les mêmes éloges que celui qui guérit avec sa bourse.

Panser les plaies béantes de l'humanité, telle est la mission de tout homme de bien.

\* \*

La charité vaut à elle seule toutes les vertus, a écrit Chateaubriant.

Celui qui a pitié du pauvre prête à Dieu, qui lui rendra ses bienfaits, a dit Isaïe.

Le bonheur de soulager les infortunes est le plus grand qu'on puisse goûter, disait M<sup>me</sup> de Genlis.

\* \*

Faisons le bien, car secourir celui qui souffre et consoler celui qui pleure est une grande et sublime action.

Avocat, prêtez au malheureux l'appui de votre éloquence. Écrivain, plaidez en faveur de la misère et apportez au sein de l'humanité la saine morale qui doit lui servir de flambeau.

Médecin, visitez l'indigent sans colère.

Avocats, écrivains, médecins, ces hommes que vous défendez, que vous moralisez, que vous guérissez sont vos frères.

\* \*

Goethe mourant demandait de la lumière.

Versez la lumière dans les esprits, versez sans mesure, nobles mandataires de Dieu. Répandez l'instruction sur la tête du peuple, vous lui devez ce baptême. « Cette noble tête du peuple, a dit Victor Hugo, instruisez-la, moralisez-la, vous n'aurez plus besoin de la couper. »

ÉVARISTE CARRANCE.

**NOUVELLES DIVERSES.****INTÉRIEUR.**

Un décret impérial du 3 janvier autorise l'aliénation du terrain de l'ancienne synagogue de Niederbronn (Bas-Rhin).

— Un décret du même jour autorise une acquisition de terrain pour la synagogue de Créhange (Moselle).

— Un autre décret du même jour autorise l'acquisition d'immeubles pour la synagogue de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

— Un service commémoratif en l'honneur de Salomon Munk a été célébré, au séminaire israélite, le dimanche 23 février ; l'élève Aron a prononcé l'oraison funèbre.

— Le capitaine Moïse, président de l'administration du temple portugais, adjudant-major dans la garde nationale de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, est mort subitement le samedi 22 février ; il assistait encore à l'office du matin, et rien ne faisait présager une fin si prompte.

Il était âgé de 79 ans, mais il jouissait de la plénitude de ses forces physiques et morales ; il marchait droit et ferme comme jadis à la tête de sa compagnie au milieu du feu. Demeurant dans un quartier éloigné du temple, il s'y rendait cependant à pied régulièrement par le plus mauvais temps.

Estimé et honoré pendant sa vie, il a emporté dans la tombe les regrets et les sympathies de toute la communauté de Paris.

— Les dons suivants ont été faits en faveur des institutions charitables israélites :

De M. Ab. Créhange, 100 fr. ; M<sup>me</sup> la baronne Alphonse de Rothschild, 700 fr. ; M. Catella, 200 fr. ; M. Rottembourg, 100 fr. ; M. Narcisse Leven, 100 fr. ; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 100 fr. ; M. Isidore Cahen, 100 fr. ; M. Victor Benary, 300 fr. ; anonyme B, 200 fr. ; M. Anspach, 100 fr. ; M. Auguste Halphen, 1,000 fr. ; M. Boris, 200 fr. ; M. Hecht, 100 fr.

— Dons faits pour la Palestine :

Le baron R. de Franchetti, don annuel pour la Société d'apprentissage, 1,500 fr. ; la communauté de Vérone, 174 fr. 30 c. ; M. Blum, pour L. de Balbronn, 40 fr. ; M. Strauss, d'Obernay, 20 fr. ; M. Fuld, 20 fr. ; M. Weiler, 5 fr.

— Une jeune catholique, danseuse à l'Opéra de Paris, vient de se convertir au judaïsme et d'épouser un israélite attaché au même théâtre. On nous dit qu'aucun Beth-Din (tribunal rabbinique) ne s'est réuni pour recevoir la confession de foi de la néophyte et son engagement solennel d'accomplir la loi juive ; mais que seulement M. le grand rabbin du Consistoire central lui a fait subir un examen religieux et lui a adressé une chaleureuse exhortation qui a produit sur elle une vive impression. On lui a fait prendre le bain de prosélyte prescrit ; on ne lui a pas donné un nom israélite biblique.

Une conversion analogue, qui a provoqué une vive polémique, a eu lieu récemment en Allemagne. Le Beth-Din était composé de MM. D<sup>r</sup> Geiger, rabbin de Francfort, D<sup>r</sup> Landsberger, grand rabbin grand-ducal de Darmstadt, D<sup>r</sup> Formstecher, rabbin grand-ducal à Offenbach. Le procès-verbal de cette conversion, rédigé en hébreu et daté du 27 décembre 1867, se termine en ces termes :

« Après tout cela (la confession de la néophyte), nous avons encore éprouvé son cœur en disant : « Sache que l'Éternel, qui pénètre les pensées, sait si c'est par une foi sincère ou par tromperie que tu as choisi ses lois ; n'agis pas inconsidérément, crains le Dieu de toute chair et de tout esprit, et ne nous mens pas. » Elle a répondu : « Votre Dieu est mon Dieu et ce que j'ai dit venait de mon cœur. »

« Et nous soussignés, en entendant ces paroles, avons dit que nous ne pouvions juger que d'après ce que les yeux voient et les oreilles entendent. Qu'il soit donc fait selon son désir. Et puisqu'elle persiste dans sa résolution et veut accomplir les commandements, nous l'avons reçue dans l'Alliance comme fille d'Abraham, et son nom sera désormais Léa. Elle fera les ablutions usuelles et sera alors considérée comme toute autre fille en Israël. Nous prions le Seigneur que, si elle est pieuse et modeste, elle voie s'accomplir en elle cette divine bénédiction : « Veuille Dieu que tu sois comme Rachel et Léa, qui toutes deux ont édifié la maison d'Israël ! Amen. »

יְהוָה ה' אֵוָהךָ כְּרוּל וּכְלֹאָה אִשְׁרַי מִנִּי שְׂחִינָם אִחַי בֵּית יִשְׂרָאֵל, אָמֵן

— Nous donnons sous toutes réserves la nouvelle suivante, que nous trouvons dans un journal allemand :

M. Neubauer, israélite, a été envoyé par le gouvernement de France en Espagne, pour rechercher des livres israélites dans les couvents et les bibliothèques.

— La Société de secours mutuels et de bienfaisance des jeunes gens israélites de Mulhouse a publié le compte rendu de sa situation pendant l'année 1867. Les recettes étaient de 4,635 francs.

— La Société de bienfaisance israélite de Lyon a tenu son assemblée générale et publié son compte rendu.

Ce document, fort élégamment rédigé et lu par M. le grand rabbin Weinberg, président de la Société, se termine ainsi :

« Émue des besoins de nos pauvres, et craignant que, dans cette saison exceptionnellement rigoureuse, les ressources de notre Comité ne fussent pas à satisfaire à toutes les demandes légitimes qui pourraient lui être adressées, M<sup>me</sup> la baronne Vitta nous envoya, ces jours derniers, un secours de cinq cents francs, qui ont été, suivant son désir, immédiatement distribués.

« Que M<sup>me</sup> la baronne reçoive ici l'expression de notre profonde gratitude ! Puisse son généreux exemple stimuler tous les bons cœurs et faire affluer les dons, pour que les familles indigentes, si rudement éprouvées cette année, soient convenablement secourues ! « Heureux, s'écrie le Psalmiste, celui qui s'intéresse aux pauvres ; au jour du malheur, l'Éternel le sauvera. » (Ps. xli.)

La Société compte quatre-vingt-dix-huit membres, et ses recettes se montaient, en 1867, à 4,490 fr. 15 c., environ 1,000 francs de moins que les années précédentes ; elle avait en caisse, le 7 janvier 1868, 636 fr. 15 c.

— On nous écrit d'Oran :

« L'Afrique éprouve en ce moment une crise dont le contre-coup se fait vivement sentir dans la population israélite. La misère est très-grande ici, et nos communautés sont à bout de ressources. Le Consistoire fera peut-être un appel aux israélites de l'Europe en faveur de nos malheureux frères affamés. »

— Le conseil municipal d'Alger, invité, pour la première fois, par S. Exc. le Ministre des cultes, à fournir un logement au grand rabbin, a voté à cet effet une subvention de 2,000 francs. C'est une augmentation de 800 francs ; l'État avait accordé jusqu'à présent 1,200 francs.

— On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* :

« En rendant compte de la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Société de secours mutuels LES ARTS ET MÉTIERS d'Alger, nous avons dit, dans notre dernier numéro, que des services d'actions de grâces avaient été célébrés dans les temples consacrés aux divers cultes.

« A la synagogue, M. le grand rabbin Cahen a adressé aux sociétaires une allocution dans laquelle il a développé des considérations d'un ordre élevé sur le rôle religieux des Sociétés de secours mutuels. Cette allocution, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso*, se termine comme il suit :

« Heureuse l'époque qui voit germer et s'épanouir au milieu de la grande famille humaine ce pieux sentiment d'amour fraternel si fécond en bonnes œuvres, si salutaire pour la paix des nations et pour la prospérité de chacun et de tous, des individus et des peuples.

« Quand donc, ô mon Dieu, verra-t-on cet heureux jour, annoncé par les prophètes, où le flambeau de Sinaï, éteint par des siècles de barbarie, et rallumé par la main généreuse de notre belle France, où ce flambeau de la vérité brillera dans toute sa pureté, dans toute sa splendeur au milieu de toutes les nations de la terre, leur indiquera tes voies, les conduira dans tes sentiers, et entretiendra sur l'autel de tous les cœurs le feu sacré de ton amour et de l'amour fraternel ! Oh ! alors l'esprit humain ne se tourmentera plus à découvrir ces engins monstrueux de destruction dont se glorifient malheureusement encore les peuples, et dont ils sont forcés de s'entourer pour assurer leurs droits et leur honneur. Alors, au contraire, ces armes meurtrières se changeront en instruments aratoires et industriels ; « l'épée, suivant la prédiction du sublime « Isala, se transformera en charrue, et la lance en serpes et en faucilles. » Alors on ne sentira plus le besoin de ces grands et funestes déploiements de forces armées ni pour la défense de la patrie, ni pour l'attaque ou la conquête d'un peuple voisin ou lointain.

« Mais alors, suivant une expression pittoresque d'Isala dans son magnifique tableau de la paix universelle, le loup et l'agneau, le léopard et le chevreau vivront paisiblement ensemble, leurs petits paltront et se coucheront tranquillement l'un à côté de l'autre ; c'est-à-dire les forts et les faibles, les grands et les petits Etats vivront dans une entière confiance les uns dans les autres, se protégeront et se soutiendront mutuellement.

« Telle sera, M. F..., la vie politique et sociale, et telle sera la vie privée lorsque les principes éternels basés sur la fraternité humaine dont notre Société peut servir de modèle, lorsque ces principes auront pénétré dans toute la société humaine. Alors plus de fraude, plus de cupidité, plus de honte et de mépris, qui se traduisent dans notre société en tant de fautes, de crimes et de malheurs.

« Soyez donc bénis, chers F., vous qui avez eu l'heureuse inspiration d'établir comme règle de venir tous, sous la même voûte sacrée, prier ensemble notre Dieu à tous, et de donner ainsi l'exemple de l'expression la plus saisissante des sentiments d'amour et de fraternité : c'est l'encens le plus pur et le plus agréable que nous puissions offrir à l'Éternel. Puisses-tu, ô Dieu, l'agréer et bénir ceux qui te l'offrent ! Amen. »

— On lit dans le *Courrier de Tlemcen* :

« Dimanche dernier, 19 janvier, à 8 heures du matin, une foule nombreuse, composée de catholiques, de protestants, d'israélites et de musulmans, de civils et de militaires, de la communauté israélite et des chefs arabes, traversait la ville à pas lents et se dirigeait vers le cimetière israélite par l'ancienne porte d'Oran. Un tambour voilé de noir précédait le cortège, qu'encadrait un piquet de zouaves.

« Cette foule conduisait à sa dernière demeure un étranger devenu soldat de la France, qu'il servait fidèlement depuis trente ans :

M. Eliao ben Ziria Chouraqui, interprète militaire au bureau arabe de Tlemcen, décédé l'avant-veille, à 48 ans.

« Le cimetière israélite, assez près de la ville, en est éloigné par le contour de la route. C'est un monticule dont l'accès est permis à tout venant; on ne voit pas plus d'entourage autour des tombes qu'autour du cimetière lui-même. Les belles pierres tumulaires que l'on y remarque sont foulées aux pieds aussi bien que les tertres, qui ne révèlent une sépulture que par leur légère élévation.

« Arrivés là, les porteurs israélites déposèrent le brancard près de la fosse; les assistants récitèrent en langue hébraïque les prières que M. Uri, directeur de l'École communale israélite, récita en français après eux.

« Puis M. Uri, se rendant l'interprète de la communauté israélite, prononça un discours ayant pour texte le premier verset du psaume 84 :

« Que tes demeures sont délicieuses, ô Dieu Zébaouth ! »

« Après ce discours (dont le *Courrier* reproduit un fragment), le corps, enveloppé d'un linceul, sans bière, fut descendu dans le caveau, que l'on recouvrit de dalles et de terre mouillée; les assistants jetèrent une pelletée de terre, et M. Surtel, chef du bureau arabe de Tlemcen, prononça sur la tombe ces quelques paroles :

« Entré au service en 1837, M. Ben Dziria fut employé comme interprète auprès de Mustapha ben Ismaël. Il se trouvait avec lui lorsque ce général, revenant de la prise de la smala d'Abd-el-Kader, fut attaqué et tué aux environs de Zemmoura. — Ben Dziria, un sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique et quelques autres parvinrent à échapper aux coups des agresseurs.

« Après avoir pris part à quelques-unes des expéditions de 1845 et 1846, il fut employé dans les bureaux arabes de Mascara, de Saïda, de Lalla-Maghnia et de Tlemcen.

« Par son caractère doux et bienveillant, par son empressement à se rendre utile, il sut se concilier partout l'amitié des officiers avec lesquels il se trouvait et les sympathies de ses chefs, dont quelques-uns, parvenus déjà à des positions élevées, ne manqueront pas de faire valoir les droits de sa veuve et de s'intéresser au sort de ses enfants. »

« Les trente ans de service de M. Ben Dziria ont été accomplis dans la province d'Oran; il lui restait encore trois mois à faire pour sa retraite. — *Des Aqueux.* »

— Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs le *Vocabulaire hébreu-français* de M. Frédéric Lévi. Le Consistoire central vient d'approuver cet excellent ouvrage, en le recommandant aux Consistoires départementaux pour les écoles primaires israélites de leur ressort, et d'adresser à l'auteur la lettre suivante :



Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint une expédition de notre délibération en date du 4 février 1866, par laquelle nous approuvons l'ouvrage intitulé : *Vocabulaire hébreu-français* que vous avez soumis à notre examen par votre lettre du 7 janvier dernier. Nous sommes heureux de pouvoir vous donner ce témoignage de sympathie en faveur des louables efforts que vous faites pour propager parmi notre jeunesse le goût de la langue sacrée.

Agréé, etc.

*Les membres du Consistoire central.*

— Nous annonçons plus loin un petit ouvrage espagnol intitulé : *Daniellino, ó Respuestas á los Cristianos* (Le Petit Daniel, ou Réponses aux chrétiens), publié par M. Maurice Caplan, de Bruxelles.

Cet opuscule contient la glorification de la religion d'Israël ; c'est le récit de la conversion d'un haut personnage espagnol et d'un moine après avoir été vaincus dans leurs attaques contre le judaïsme par un petit garçon israélite appelé *Daniellino*. L'argumentation du jeune polémiste est énergique, concise, fondée sur la raison et quelques versets de la Bible, s'attaquant seulement aux bases du christianisme et les ébranlant gravement. L'auteur a écrit dans un style populaire, gracieux, mais plein de verve et de précision.

#### SUISSE.

On nous écrit de Chaux-de-Fonds :

« Nous venons d'établir une école israélite où les enfants reçoivent tous les jours une leçon religieuse de deux heures. Cette heureuse création est due principalement au zèle et au dévouement de l'honorable président de la communauté et à l'actif concours de M. Beyersdorf, ministre officiant, chargé de ces leçons.

« Il s'est formé également une société de *Bikour holim* pour donner des soins aux malades, outre une société de *Guemilouth hasid*, qui existe depuis longtemps parmi les jeunes gens, et une société de dames charitables. »

#### ALLEMAGNE.

Nous avons sous les yeux : Compte rendu annuel du séminaire israélite théologique de la fondation Fraenkel, accompagné de : *Frank et les Frankistes, Histoire de secte de la deuxième moitié du dernier siècle*, par le D<sup>r</sup> H. Graetz.

L'établissement dirigé par M. le grand rabbin D<sup>r</sup> Fraenkel et quatre professeurs (sans compter le professeur de chant), compte

cinquante auditeurs appartenant aux pays suivants : vingt et un à la Prusse, vingt et un à l'Autriche, trois à Bade, un au Wurtemberg, un à la Bavière, un à la Saxe-Meiningen, un à Lippe-Deimold, un à la Russie.

Six auditeurs ont été appelés à des sièges rabbiniques en 1867, et trois autres viennent d'achever leurs études.

La question mise au concours pour le prix Lehmann était :

« La disputation religieuse de Rabbi Iéchiel de Paris à la cour de Saint-Louis, sa cause et ses suites. »

Deux travaux ont été fournis ; ils montraient du zèle et une étude des sources ; mais à aucun d'eux le prix ne pouvait être décerné.

— En créant à Kœnigsberg un établissement de soupe pour les indigents de la ville, on a organisé, pour les juifs pauvres, une section à part où les aliments permis aux juifs sont préparés sous la surveillance d'un coreligionnaire consciencieux. (*Israélite.*)

— Dans la maison des enfants trouvés à Prague, des enfants juifs furent souvent baptisés. Sur une représentation du médecin de cet établissement, le ministre Giskra a ordonné des mesures pour que les enfants juifs reçussent une éducation israélite.

— MM. Simon et Abraham Oppenheim, chefs de la puissante maison de banque Sal. Oppenheim jeune et C<sup>o</sup>, de Cologne, viennent d'être élevés par le roi de Prusse à la baronnie héréditaire. C'est la première fois que la Prusse décerne ce titre à des israélites. (*Figaro.*)

#### ORIENT.

*L'Israélite* a publié plusieurs articles intéressants sur les israélites orientaux. En parlant des femmes, l'auteur s'exprime ainsi :

« La vie religieuse intérieure est rigoureusement observée, la femme y régnant avec de pieux sentiments. Aussi n'est-il presque pas une seule maison (sauf à Constantinople) où l'on ne garde sévèrement la coutume juive. Chez les vrais Espagnols, à Constantinople, le foyer domestique respire encore bien le judaïsme ; ce sont les Européens ou les Occidentaux indigènes qui donnent le mauvais exemple.

« La situation de la femme espagnole est beaucoup plus honorable que celle de toutes les autres femmes orientales. Honorée de son mari, souveraine absolue dans l'intérieur, la maison prend sous sa direction un aspect tout à fait patriarcal. Mais sa participation aux travaux de son mari se borne à la maison ; elle n'a pas la moindre

connaissance de ses affaires et de sa position. De là vient le défaut d'économie chez les femmes orientales.

« Ignorant les soucis et les peines de son mari, elle ne sait pas apprécier la valeur de l'argent, et sa séquestration dans la maison produit la paresse et la manie des parures.

« Il faut louer nos frères orientaux que la vraie morale juive règne encore parmi eux, et, Dieu merci, la corruption européenne n'a pas encore pu la tacher. C'est pourquoi continuez à veiller, mères israélites en Orient, veillez sur la pureté morale de vos enfants ! Heureuse la pauvre mère qui, dans la plus grande misère, ne perd pas son enfant de vue, de peur que le pain gagné par sa fille ne fasse honte à son nom honorable. »

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

---

## ANNONCES.

MM. Senders et Brandeis, imprimeurs-éditeurs de Prague (Bohême), étant propriétaires des correspondances hébraïques entre feu le grand rabbin SALOMON LÖWE RAPPOPORT et feu le savant MOÏSE LANDAU, ainsi que de beaucoup d'autres autographes, recevront des demandes pour cet ouvrage, qui sera publié et livré, moyennant 2 francs, aussitôt que le nombre des souscripteurs le permettra.

S'adresser *franco* au bureau de l'*Univers israélite*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 18.

---

DANIELINO, ó *Respuestas á los Cristianos*. Escrito en Amsterdam por ISAAC MENDES en el año 1738, arreglado y publicado por M. CAPLAN. — Prix : 2 fr. Bruxelles, maison de B. G. Van Geldu.

---

La communauté israélite de Hegenheim (Haut-Rhin) demande un instituteur israélite breveté pour le 15 avril prochain. Le traitement annuel est de 1,400 francs.

S'adresser à M. David Lévi, à Hegenheim.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 8. — AVRIL 1868.

---

### BULLETIN.

Nous allons célébrer la fête de Pesach, la fête de la liberté, le *passage* de la servitude à l'affranchissement et à l'émancipation. Nous allons, dans la sainte veillée du Seder, chanter la délivrance d'Israël, sa constitution en peuple libre, indépendant, vivant heureux et glorieux sous des lois divines de justice, d'égalité, d'amour et de fraternité. Mais, hélas ! Israël, sorti de Mizraïm, n'est pas encore sorti de l'oppression romaine, roumaine, serbe, marocaine, persane, etc. Les portes de nos pères en Égypte étaient, dans la nuit du 14 au 15 Nissan, marquées d'un signe libérateur, qui empêchait le « destructeur » de pénétrer chez eux. A Galatz, sur les maisons de la plupart des israélites riches et des francs-maçons se trouvait récemment cette affiche :

« Roumains ! montrez que vous aimez le pays qui vous nourrit.

Tuez les juifs, les francs-maçons et leurs amis, sans scrupule, afin que cette impure canaille ne voie pas la nouvelle année. Dieu soit avec nous ! »

Jolie prière !.... Les monstrueux excès commis contre nos coreligionnaires de Berlad, Calarasch, Crajova, leurs biens, leurs personnes et leurs sanctuaires, épouvantent l'humanité et sont de nature à faire reculer la société vers le chaos et la jeter dans un abîme de sang et de malédiction. N'est-ce pas qu'il faut ainsi comprendre l'histoire légendaire de cet illustre martyr du judaïsme, qui, au moment d'exhaler son âme au milieu d'affreuses tortures, poussa un cri lamentable, auquel une voix du ciel, *bath kol*, répondit : « Si j'entends encore un cri pareil, je renverserai le monde dans le néant. »

אם אשמע קול אחר אהפוך את השלם למים.

Quand les victimes de ces atrocités se plaignent en haut lieu, on leur fait des réponses très-satisfaisantes, des promesses qui ne laissent rien à désirer ; à Paris même, des promesses positives et formelles ont été faites par des ministres et des agents roumains. Mais aucune de ces promesses n'est remplie, le gouvernement ne s'acquitte sérieusement d'aucun de ces engagements. On se rappelle la noble et énergique dépêche adressée par l'Empereur des Français au prince Charles, la magnifique lettre écrite par celui-ci à sir Moses Montefiore, les paroles rassurantes que Son Altesse a prononcées à l'ouverture de la Chambre des députés, déclarant qu'elle maintiendrait les principes de tolérance religieuse et d'humanité envers les israélites. A quoi ont abouti toutes ces manifestations solennelles et sacrées produites en face du pays et du monde entier ? A rien. L'hospodar prussien commandant à Bucharest ne semble pas avoir la force (nous ne dirons pas la volonté) de faire respecter la justice et de créer des mœurs civilisées au milieu de ses sujets. Il doit reconnaître enfin qu'il règne sur un peuple de barbares. La lettre écrite par M. de Bismark au président de l'*Alliance israélite* ne contient non plus que des mots creux ; elle ne produira que de nouvelles déceptions aux martyrs des persécutions moldo-valaques. Cette contrée impie ne craint donc pas de lasser la patience de Dieu et d'attirer sur elle toutes les plaies d'Égypte, comme jadis Pharaon à cause d'Israël ?

Mais si, dans certains pays, nos frères sont opprimés, foulés aux pieds, rejetés hors la loi, ne devons-nous pas craindre qu'il n'y ait là un châtement du ciel, parce que nous-mêmes opprimons la loi de Dieu et foulons aux pieds ses sanctuaires ? « Ceux qui m'honorent

seront honorés, et ceux qui me dédaignent seront dédaignés, » dit une parole d'en haut, כי מכבדי אכבד יבדו יקליו.

Nous apprenons souvent, par des journaux et des livres, que les institutions de notre religion, ses antiques traditions et ses divines cérémonies sont, de l'autre côté du Rhin, l'objet d'indignes et grossières plaisanteries, et cela de la part de prétendus israélites qui veulent se faire passer pour des hommes bien élevés, éclairés, aux bonnes et belles manières, pour les représentants même de la civilisation et du progrès. Mais ce qu'on n'avait jamais vu, une raillerie sacrilège, l'Écriture sainte même — objet de respect et de vénération chez tous les peuples de la terre — éclaboussée par de hideuses moqueries juives, nous le voyons malheureusement de nos jours.

Il existe à Hanovre un club, la « Société des amis », composé, dit-on, de la crème de la communauté juive; on y voit le commerce, la haute finance, la science spirituelle et mondaine. A l'occasion de la fête de Hanouka, des dilettanti ont représenté dans le sein de cette Société une pièce comique, avec chants, intitulée : *Saül et David*. Le *Jeschurun*, de Francfort, rend compte de cette production *poétique* qui se dit « comédie historique et nationale », et dont le langage est trivial, choquant, misérable. En voici un échantillon :

Jonathan, le noble prince d'Israël, est dépeint comme un ivrogne et un joueur dissolu, et Saül aussi comme un débauché adonné à la boisson; David est représenté comme un troubadour livré à l'amour des femmes; Mikal apparaît comme une fille coquette plongée dans une grossière sensualité, Abner comme un lâche, et Samuel comme un prêtre intrigant dans la plus fâcheuse acception du mot.

Le roi Saül souffre de mélancolie, ce que son fils Jonathan annonce en ces termes :

« Le roi, mon cher père, toujours bien portant comme un matou, est maintenant — il n'y a pas doute — possédé du diable en personne. On a essayé tous les remèdes. Nous fîmes venir le prêtre, qui l'exorcisa pendant quinze jours en ingurgitant force bouteilles de vin. »

Comme cela aussi ne produisait pas d'effet, on consulta toutes les Facultés, depuis Thèbes jusqu'à Tubingue, qui conseillèrent la musique comme moyen de guérison. C'est pourquoi Jonathan cherche David, recommandé comme le meilleur chanteur. Il lui fait des

offres : « Tu seras nommé chanteur de la cour, tu auras des décorations et un habit brodé d'or. » David refuse. « Es-tu donc déjà blasé ? Rien ne te tente, rien ne t'attire ? Rien de beau ne te charme donc ? »

« Je ne dis pas cela. Le sentiment et la nature me poussent aux pieds de la beauté féminine, et ici, dans mon village, je ne puis jouir de l'amour que très-rarement. »

Alors Jonathan lui assure que toutes les dames de la cour s'enflammeront d'amour pour lui, et qu'il aura comme chanteur du roi beaucoup de succès auprès d'elles. Là-dessus David consent, va avec lui, chante devant Saül une parodie d'une chanson populaire en vogue actuellement à Hanovre ; mais comme il y fait mention du « parti du progrès », Saül est saisi de fureur et lance son épée contre lui. David s'échappe, Saül se remet et termine ainsi :

« Mais qu'est-ce donc ? mon estomac murmure, je ne puis supporter cela. Que vois-je ? il va sur les deux heures : qu'on serve le dîner ; et comme Samuel ne vient pas aujourd'hui, qu'on apporte une douzaine d'huitres ; je voudrais aussi du bon vin, il n'a pas besoin d'être *coscher*. Peut-être, en mangeant et en buvant, oublierai-je le malin esprit. »

David, dans sa fuite, rencontre dans le parc royal la princesse Mikal, qui vient de se livrer à un monologue commençant ainsi :

« Je chante et je danse toute la journée, bien que cela fasse rager mon vieux. Mais que me fait le vieux grogneur ? J'aime mieux voir un jeune homme ; j'aime avant tout ceux qui me font la cour en règle... » (1)

Aussitôt qu'elle aperçoit David, elle s'écrie : « Ah ! que j'aime les premiers ténors ! »

David lui chante son amour sur un air des *Huguenots* ; elle, de son côté, exprime par le même opéra ses feux et ses desirs. David lui propose de fuir avec lui, elle refuse parce qu'elle serait obligée de renoncer à ses plaisirs. Elle lui conseille de consulter son frère Jonathan. « Sans doute il n'est qu'un *behemé* (bête), mais s'il venait à notre aide, il pourrait nous être utile. »

Saül vient ; David veut se sauver ; Mikal le retient par ces paroles :

« C'est joli ça ! Tu veux aller *pleiter* (fuir) ? Non, mon garçon, reste ici et dis au vieux que nous nous aimons. »

(1) Nous ne reproduisons pas les lignes qui suivent dans le texte et qui sont un hideux et révoltant outrage à la morale et à la pudeur, mis dans la bouche de la fille du roi d'Israël !

Elle pense que le vieux ayant bien dîné et beaucoup bu, il doit être en bonne humeur ; Jonathan est du même avis, car Saül a mangé de ses mets favoris : des huitres, du boudin à l'ail, de la choucroute ; son nez est rouge et son esprit est dans le verre ; David n'a donc rien à craindre. Saül est, en effet, très-gracieux, il nomme David intendant du théâtre de la cour et lui confère l'ordre du Sauvetage. Mais David a encore une autre demande sur le cœur ; Saül répond : « Je l'accorde d'avance, pourvu que cela ne me coûte pas de l'argent comptant. »

David demande la main de Mikal ; Saül devient furieux, tempête et peste ; Samuel vient et l'apaise : « Ce n'est que cela ? bagatelle ! Parce qu'il veut épouser la demoiselle, c'est pour ça que tu fais un tel vacarme ? » Il le somme d'écouter ce que sa bouche de prophète va lui annoncer, à savoir que David sera intrépide sur le champ de bataille, c'est pourquoi il lui conseille de le nommer major.

« Ta mouche te tourmente-t-elle de nouveau ? Tu redeviens *meschuggué* (fou), tu veux le piquer avec ton sabre ; je te destitue de droit. Si David est vainqueur, tu lui donneras ta fille. Pas d'opposition ! La parole du Seigneur se fait entendre par moi ; maintenant va à la maison et cuve ton vin. »

Saül obéit et nomme David major dans la garde du corps. Samuel vient et annonce à David qu'il arrive du Sinaï, où il a prié et jeûné avec ses disciples, et où Dieu lui a dit que David serait roi ; mais David ne veut pas, alors Samuel lui répond :

« Je crois en vérité que tu es *beschust* (perdre le bon sens) ; as-tu de l'entêtement dans le cœur contre Dieu qui m'a ordonné de me mettre sur pied (1) pour te sacrer roi ? »

Il le menace aussi de perdre Mikal s'il refuse ; David consent et Samuel le bénit d'après une imitation des *Huguenots*, et termine par ces mots :

« N'oublie jamais dans ta splendeur qui t'a fait roi. Ce que le prêtre t'ordonne, tu dois le faire en tout temps. Que ta bourse lui soit toujours ouverte, alors tu seras comme Éphraïm et Manassé. »

Arrive la provocation de Goliath ; tous refusent de l'accepter. Samuel les invite plusieurs fois à se battre. Saül lui dit de se taire et ajoute : « Je suis pourvu d'*ézoth* (conseils). » Jonathan s'excuse avec la goutte qui le tourmente ; Abner, avec son *Jahrzeit*, qui tombe aujourd'hui ; David se déclare prêt à marcher contre Goliath. Mikal

(1) Le texte allemand dit *patles* (*Pfoten*).



tremble ; Samuel la rassure ; « Je l'ai *geduchent* (béné). » David revient vainqueur, Saül lui donne sa fille ; mais lui offre les mille sicles effectifs qu'il avait promis, en traites à six mois ; il veut aussi donner du papier prussien si David consent à payer un agio. David renonce à l'argent, pensant qu'avec son traitement de major et de choriste il pourra faire face aux dépenses du ménage. Ils se rendent à l'autel, et Samuel remercie Dieu pour la protection qu'il accorde aux Juifs.

---

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner le dégoût que nous leur causions par la reproduction de telles monstruosité. Ils y reconnatront une fois de plus le travail dissolvant du réformisme allemand, *le Progrès, l'Esprit du siècle, l'Émancipation spirituelle* d'une partie du judaïsme germanique. Quelle orgie d'impiété ! quel massacre des plus simples convenances ! Nos grandes et immortelles figures bibliques, vénérées par la société tout entière, Saül et David, Samuel et Jonathan, sont couvertes de boue et de ridicule, tandis qu'une vertueuse princesse d'Israël, Mikal, est représentée comme la femme la plus impudique. Honte, mille fois honte sur les auteurs d'une telle œuvre infâme, sacrilège, blasphématoire ; et honte, mille fois honte sur la réunion juive qui l'a écoutée, peut-être applaudie ! Quelle humiliation pour nous et quelle accusation en même temps, quand on pense à la manière dont des poètes chrétiens ont traité des épisodes bibliques, *Esther, Athalie, Moïse*, etc., tandis que des écrivains juifs profanent, souillent, dégradent notre Écriture sainte, ce précieux trésor descendu du ciel dans notre communauté ! Faut-il encore beaucoup s'indigner de la conduite d'une populace roumaine ou serbe qui saccage des synagogues, lorsque nous voyons des juifs fouler aux pieds nos livres sacrés et dévaster les inviolables sanctuaires de notre glorieuse histoire ?

---

Ces livres et ces sanctuaires sont mieux respectés ailleurs ; וְיָצֵא יְהוָה יָדָא וְיָצֵא יְהוָה יָדָא, « le secours et le salut surgiront pour les Yehoudim dans un autre endroit. » Dans son mandement pour le carême, Mgr l'archevêque de Paris mentionne plusieurs fois le peuple juif « dont la vie est une prophétie et un miracle ininterrompus, » et il dit :

« .... La Bible des juifs, le plus saint des livres et le plus ancien des peuples.

Rien d'aussi considérable et d'aussi bien établi que la valeur et l'autorité de ce livre; et pour ne parler ici que de l'Ancien Testament, c'est tout ensemble l'histoire, la religion et la loi de tout un peuple; c'est pour lui le titre et la garantie de ces graves intérêts auxquels répondent les mots de conscience et de nationalité, de culte et de patrie. Annales et prophéties, rituel et chants sacrés, code de morale et de politique, toutes ces pages, écrites par des auteurs diversement doués et durant un espace de treize ou quatorze siècles, toutes ces pages se tiennent et se supposent; elles présentent un ensemble compacte, harmonieux, où rien ne jure et où tout conspire à un seul et même but, qui est de former un peuple pour maintenir dans le monde la croyance au vrai Dieu... Et ce peuple existe encore : arraché de son sol il y a dix-huit cents ans, mis en lambeaux par ses vainqueurs et jeté comme de la poussière sur tous les chemins du monde, mais supérieur, jusque dans cet état de faiblesse, à toutes les vicissitudes qui fatiguent les choses humaines, à l'action du temps, aux colères des révolutions, à l'influence des systèmes politiques et philosophiques, il demeure fidèle à ses livres et à ses dogmes religieux; et traînant partout après lui ses expériences vieilles de six mille ans, il révère Moïse, adore Jéhova et attend le Messie annoncé dans les livres écrits par son fondateur et ses grands hommes inspirés. »

Si, à Hanovre, des israélites indignes de ce nom célèbrent le Hanouka par une comédie exécrationnelle, à Paris, même en dehors de notre communauté, on a plus de respect pour nos solennités religieuses. L'organe du gouvernement, *le Moniteur officiel*, a rendu compte de la fête d'Esther en ces termes :

« C'était avant-hier la fête de Purim, qui est le carnaval des israélites. Ce carnaval diffère de celui des chrétiens en ce que la réjouissance succède à la pénitence et à la tristesse, au lieu de les précéder.

« *Purim* est un mot persan qui signifie *sort*. Haman, ministre d'Assuérus, avait jeté le sort pour fixer l'époque de la destruction des Juifs, et le sort avait désigné le temps de l'année où nous sommes. On sait comment, grâce à la nièce de Mardochée, les fils d'Abraham échappèrent aux menaces de cette triste échéance. »

En présence de la haute bienveillance que nous montre le gouvernement de l'Empereur, et des sages mesures qu'il prend partout pour réprimer l'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres, surtout là où plusieurs cultes sont en présence, nous sommes étonné que l'autorité supérieure ait toléré dernièrement certains spectacles dans les deux départements de l'Alsace. Les journaux de cette province ont annoncé que la « société bavaroise de la Vie et Passion de Notre-Seigneur J.-C. » a donné une longue série de représentations devant un public toujours très-nombreux de la ville de Strasbourg, où elle fut même honorée par la présence des plus hauts

dignitaires de l'Église, aussi bien que par le préfet du Bas-Rhin, du maire et autres. Cette Société a aussi donné des représentations à Colmar.

Un tel spectacle n'est-il pas de nature à réveiller l'intolérance religieuse, peut-être l'antique fanatisme des populations les moins éclairées contre les juifs, qu'on leur montre comme les auteurs de la mort du dieu des chrétiens ? Nous avons droit de nous défier de ce genre d'exhibitions.

---

Israël se prépare à la grande et immortelle solennité de Nissan, dont le principal symbole est l'agneau pascal, le sacrifice ! sacrifice de ses biens matériels, de son bonheur terrestre, de son repos, de sa sécurité et de sa vie pour le triomphe de la vérité, pour une idée sublime et divine ! Voilà ce qu'on nous a appris dès la première heure de notre constitution en peuple de Dieu.

Des siècles nombreux, des événements immenses, d'incalculables révolutions et transformations sociales ont passé sur notre tête ; nous sommes restés la race élue, distincte de toutes les autres races humaines par notre vie exceptionnelle, par notre confession du Dieu-Un, par notre fidélité inébranlable à de célestes croyances, par notre empressement à subir pour elles la persécution, le martyre et la mort, par notre sacrifice !

Nous nous mettons encore à la même table du Seder, où l'âme de nos ancêtres vient nous visiter, nous compter, nous encourager et nous bénir ; nous avons devant nous les mêmes poétiques emblèmes de notre histoire et de notre sanctification ; nous faisons retentir notre foyer domestique des mêmes cantiques, des mêmes accents sinaïques, au milieu d'un chœur aimé de parents, d'enfants et de frères ; nous affirmons une fois de plus notre glorieux titre de royaume de pontifes et de nation sainte, notre droit à toutes les reconnaissances du passé et à toutes les espérances de l'avenir. Nous sommes encore les témoins du Seigneur !

Et en nous rappelant, par le récit de la Hagada, tout ce que les rois et les peuples nous ont fait souffrir d'épouvantables tortures en Égypte et dans tous les empires du monde, nous sommes loin d'éprouver la moindre haine pour les hommes ; mais nous ouvrons largement nos portes, nous tendons la main à tous, amis et ennemis, et nous disons à haute voix : « Que celui qui a faim entre et mange ; que celui qui est dans le besoin vienne prendre part à notre festin ! »

Le sacrifice, la charité et la fraternité, voilà l'âme et le fond de notre fête. Par la porte ouverte de la soirée pascale, l'humanité entre dans notre cœur ! Nous concluons une paix messianique avec le monde et nous répétons avec le poète allemand :

Seyb umschlungen, Millionen!  
Diesen Kuß der ganzen Welt!  
Brüder — über'm Sternenzelt  
Muß ein lieber Vater wohnen.

« Enlaçons-nous, millions de frères ! Ce baiser à l'univers entier ! Au-dessus de la voûte étoilée doit habiter un Père bien-aimé. »

Nous chantons notre affranchissement, notre indépendance, notre splendide élévation ; nous sommes entourés d'un éclat inaccoutumé, de bien-être et de joie ; la plus modeste de nos habitations semble être transformée en demeure royale ; nous nous semblons des princes. En sommes-nous orgueilleux, en tirons-nous vanité comme des parvenus oublieux de leur passé ? Loin de là ! Nous rappelons notre sombre origine, notre triste abaissement de jadis ; nous disons : עבדים היינו למרעה במצרים, « Nous avons été esclaves de Pharaon en Mizraïm, et si le Saint, béni soit-il ! ne nous en avait pas délivrés, nous serions encore, nous, nos enfants et nos petits-enfants, asservis aux Pharaons. »

Mais non-seulement notre déchéance sociale et politique, notre ancienne misère morale et spirituelle est également avouée et proclamée par ces paroles de la Hagada : מחלה עובדי עבודה זרה ודו אברהו, « Au commencement, nos ancêtres étaient idolâtres ; » et ce n'est pas par un effort de nos lumières et le travail de notre intelligence que nous sommes arrivés à la vérité, « mais c'est Dieu qui nous a initiés à son culte, » ועכשיו קרבנו המקום לעבודתו.

Et notre délivrance ne fut pas le résultat de circonstances extérieures, du progrès des mœurs, du triomphe des principes sociaux, de puissantes influences au milieu de nous ou en dehors de nous, de la bienveillance de princes libéraux, de la promulgation de chartes et de constitutions, d'une révolution, etc., לא על ידי מלאך ולא על ידי, « mais de la seule protection de notre Dieu — אלא חס'כה בכבודו ובעצמו. Ne l'oublions pas ! « Considérons-nous, dans tous les temps, comme si nous eussions été nous-mêmes affranchis de la servitude égyptienne » — בכל דור ודור חייב אדם לראות את עצמו כאלו הוא יצא ממצרים, et attendons du Gardien d'Israël seul notre salut et notre secours ; entonnons de nouveau en son honneur les cantiques de nos pères, Hallélouiah !

S. BLOCH.

## LES RÉVÉLATIONS DE LA GENÈSE.

(Suite.)

*V. La révélation relative à la destruction de Sodome.*

La révélation concernant la destruction de Sodome doit être classée à part : elle diffère des autres communications faites au même patriarche, lesquelles, ainsi que nous venons de le voir, ont pour objet la fondation de la religion et l'enfantement d'une nationalité religieuse. On ne se rend pas compte de prime abord du motif de cette révélation. Que Dieu ait annoncé à Noé la catastrophe du déluge, on le comprend, puisqu'il s'agissait de lui faire prendre les moyens nécessaires à son propre salut. Mais Abraham n'avait aucun intérêt à sauvegarder à propos de la chute de Sodome, puisque son neveu Loth fut sauvé miraculeusement. Pourquoi donc cette annonce, nous allions dire cette notification officielle? Quelle en est la nécessité ou du moins l'opportunité? Faudrait-il en conclure qu'il puisse y avoir des révélations inutiles?

Pour peu que l'on médite le texte biblique, on reconnaît de plus en plus le génie immortel qui inspire l'Écriture, semblant aller au-devant de toutes les objections. Voyez et admirez l'entrée en matière de ce récit épisodique. Il commence en ces termes : « Et l'Éternel dit : Puis-je céler à Abraham ce que je vais faire ? Non, puisque Abraham va devenir la souche d'un grand et puissant peuple, une source de bénédiction pour toutes les nations de la terre. Je le connais, je sais que les instructions qu'il laissera à ses enfants et à sa postérité, c'est d'observer la voie divine, d'accomplir la charité et la justice et de mériter ainsi la réalisation des promesses qui lui ont été faites par le Seigneur (1). » On voit que la question y est nettement posée, mais suivie de sa solution. Oui, Dieu semble se demander à lui-même s'il doit informer Abraham du sort réservé à Sodome, ni sa personne ni ses intérêts n'y étant engagés, et puis il résout la question par l'affirmative. Il se décide à lui en faire part, il l'en instruira, et comme fondateur d'un grand peuple et comme intermédiaire de la bénédiction universelle. Qu'est-ce à dire? Que les grands hommes et les grandes races ont, à côté de leur tâche régulière et directe, une sorte de mission humanitaire à remplir, qu'ils ne sauraient conséquemment

(1) Genèse, XVIII, 17-19.

rester indifférents, tout à fait étrangers au sort d'une portion de cette humanité. Ce sont eux qui doivent toujours avoir présente à la pensée la maxime du moraliste :

*Homo sum, nihil humani alienum a me puto.*

Leur sympathie comme leur sollicitude doivent être acquises à tous, soit pour les diriger, soit pour les corriger, soit enfin pour leur adoucir la peine et l'inévitable châtement. On n'est pas grand homme sans cela ; on ne peut pas avoir son nom inscrit sur le livre d'or de l'histoire, à moins d'avoir fourni à la société des gages sérieux de son amour ou de son action sur le monde. Et c'est parce qu'Abraham possédait cette qualité de la philanthropie à un degré des plus éminents, c'est parce qu'il en était imprégné au point de la transmettre à ses enfants comme un précieux héritage, héritage qui consiste dans l'indissoluble alliance de la justice avec la charité (1), que Dieu le prévient que l'acte d'accusation contre Sodome est dressé, mais que l'arrêt n'est pas encore prononcé (2). Et voyez avec quelle intelligence le patriarche saisit le sens de cette communication, comme il se montre ardent à défendre d'abord la cause de la justice, puis à invoquer le bénéfice de la charité, en sollicitant la grâce des coupables par égard pour les justes, opérant ainsi ce mélange de justice et de charité qui sera le testament d'Abraham. Un profond enseignement résulte donc de ce dialogue entre Dieu et Abraham sur le sort définitif de la cité coupable (3). Ce n'est rien moins que le symbole de la vraie piété, incompatible avec la sécheresse du cœur, toujours solidaire de l'intelligence et de la commisération ; c'est la personnification du pontificat de l'humanité, lequel ne doit exprimer généralement que bénédictions, actions de grâces, paroles de paix et de pardon. Et la tradition confirme notre dire en appelant Dieu le juge, Abraham le défenseur, et en faisant observer que tant que l'avocat plaidait sa cause, le juge l'écoutait et ne s'en allait qu'au moment où celui-là fut à bout d'arguments, et qu'alors seulement l'accusateur public resta maître de la place (4). Abraham ne cède le terrain que pas à pas, luttant tant qu'il peut en faveur de l'indulgence, du pardon, de la clémence, et ne quittant la partie que devant l'évidence d'une maladie morale sans remède. Telle est l'impression que nous

(1) Genèse, XVIII, 19. צדקה ומשפט. — (2) *Ibid.*, v. 21. — (3) *Ibid.*, v. 23-32. — (4) נשחזק המטיגור וחלך חוידין וקטיגור מקטרג, Beréschith Rabba, sect. 49.

laisse l'intervention du patriarche dans cette occurrence, et c'est à bon droit qu'elle tient sa place dans la grande série des révélations de la Genèse.

Envisageons maintenant la chute de Sodome en elle-même, nous y puiserons des enseignements qui ne sont pas d'une moindre importance. Le genre de culpabilité de cette population criminelle ne paraît pas tout d'abord nettement défini. Le texte se borne à nous dire en termes généraux : « Les habitants de Sodome étaient très-méchants et coupables devant Dieu (1) », commentés par la tradition dans le sens de la violation de la morale sociale et individuelle (2). Cependant l'Écriture procède ici, comme toujours, conformément à son génie propre : elle fait mieux que de formuler un réquisitoire ; elle l'écrit, elle le grave avec le burin de l'histoire dans ce récit consacré à la dernière nuit de Sodome. Avec son pinceau divin elle reproduit la scène si dramatique, si émouvante dans son horreur, qui rendit irrévocable l'arrêt de mort (3). Quelle dissertation, morale ou philosophique, pourrait, mieux que cette narration, montrer à quel excès de dureté, et même de férocité, aboutit fatalement l'abandon des lois de la morale sociale, et combien ce vil égoïsme est odieux à la bonté suprême ! Il importe de noter la progression régulière et continue que suit l'éducation de l'humanité par les enseignements de la révélation. Ici ce n'est plus la génération du déluge bouleversant les lois de la nature, ébranlant les bases fondamentales de la société. Voilà, au contraire, un peuple qui, dans sa conduite et son gouvernement intérieurs, ne paraît avoir violé aucune loi divine ou humaine ; l'harmonie, un parfait accord, ne cessaient de régner dans son sein, puisque le texte nous dit que « jeunes et vieux, tout le peuple s'attroupa devant la maison de Loth (4). » Mais, comme nous le révèle le prophète de la captivité, « fière de sa prospérité matérielle, orgueilleuse de sa sécurité, heureuse de se suffire à elle-même et de pouvoir se passer de tout concours étranger, Sodome avait désappris l'aumône et la charité (5) » ; ou bien, comme le dit la tradition, « elle avait pris la résolution de fermer l'accès du pays aux étrangers (6) » ; ou enfin, comme l'écrit la Mischna dans son style lapidaire, « elle avait tracé une ligne de démarcation absolue entre le mien et le tien (7) ».

(1) Genèse, u. s., v. 13. — (2) רעים בגופם וחמאים בממונם. Talmud, Synhédrin, 109. — (3) Genèse, *ibid.*, XIX, v. 1-28. — (4) Genèse, v. 4. — (5) Ezéchiel, XVI, 49. — (6) Talmud, Synhédrin, u. s. בקשו לכלות ורגל מבינין. — (7) Aboth, V, 13. שלי שלי ושליך שליך זו מדת סדום.

c'est-à-dire décliné tout principe de solidarité et de réciprocité à l'égard des autres peuples. Qu'on veuille bien méditer un peu sur la précision, qui n'exclut pas la profondeur, de cette dernière formule (1). Elle nous apprend que les extrémités auxquelles se laissait entraîner cette population coupable, que les excès auxquels elle se livrait, que toutes les exagérations mises sur son compte et dont on l'a chargée comme un véritable bouc émissaire, jusqu'à lui appliquer la fable du lit de Procuste (2), que tout cela était, comme il arrive toujours, la conséquence infaillible de l'oubli de la fraternité. Ni individu ni peuple ne sauraient violer impunément la loi la plus rationnelle, l'obligation la plus sainte, celle de s'entraider, de ne voir dans l'humanité que les membres inséparables d'un seul et même corps. On aurait beau pratiquer la plus vigoureuse justice envers soi-même comme envers les autres, se défendre de toute iniquité réelle ou directe, s'interdire le plus petit tort envers qui que ce soit, maintenir religieusement la distinction entre le mien et le tien, on ne serait pas moins coupable, en dépit de la stricte observation d'une équité négative, que ceux qui violent toutes ces lois ; et la moralité de cette histoire peut se résumer dans la brève sentence que voici : Hors la charité point de salut (3).

A présent, nous voilà en état de comprendre et l'importance de l'épisode de la chute de Sodome et le développement dont il a été l'objet dans le livre de la Genèse. Il pose les conditions *sine qua non* de la conservation de la société, il fait du principe de solidarité le ciment du genre humain, qui par le sentiment de la fraternité représente l'image de l'unité spirituelle, de l'unité divine. Et cette condition, qu'on ne l'oublie pas, l'Écriture en fait plus qu'une loi morale et sociale, elle l'élève à la hauteur d'un culte, en qualifiant les habitants de Sodome de « pécheurs envers Dieu (4) ». Nous croyons inutile d'insister davantage sur la valeur de cette révélation capitale.

## VI. Révélations diverses.

C'est bien ici que trouverait sa place la dernière révélation d'Abraham, ayant pour objet le sacrifice d'Isaac ; mais nous n'y revien-

(1) Cf. Akéda, dissert. 20. — (2) Midrasch, *passim*. — (3) Ps. LXXXVII, 3. צילם חסר יבנה. — (4) Genèse, XVIII, 13.



drons pas, en ayant apprécié déjà l'importance et le caractère dans nos études précédentes (1).

Quant aux révélations faites aux deux autres patriarches, à Isaac et à Jacob, elles ont essentiellement pour objet la confirmation de celles d'Abraham. Généralement, l'Écriture les considère non-seulement comme les enfants, mais comme les continuateurs, on pourrait presque dire comme le prolongement du père des croyants. Elle nous le dit en des termes qui ne laissent pas le moindre doute là-dessus : elle nous indique, en effet, deux révélations, les seules où Dieu se soit mis en rapport avec Isaac. Et que lui dit-il ? Il se borne à lui renouveler l'assurance de sa protection providentielle, en considération de la piété et des mérites d'Abraham (2). Il en est de même de Jacob, à qui Dieu s'annonce dans la plupart de ses apparitions comme le Dieu d'Abraham et d'Isaac (3), ou comme le Dieu de son père (4), lui renouvelant les promesses paternelles. Il faut en excepter toutefois, en ce qui concerne le dernier patriarche, la révélation de l'échelle, qui mérite d'être étudiée à part.

### VII. *La révélation de l'échelle de Jacob.*

« Jacob eut un songe, et il vit une échelle dont le pied était fixé à terre, dont le sommet atteignait le ciel, et sur cette échelle les anges de Dieu montaient et descendaient (5). » Que cette échelle soit le symbole d'une grande vérité, l'indication d'un mystère religieux, c'est incontestable : la chose est constatée à l'envi par les docteurs, les commentateurs, les théologiens, comme par tous les organes de la tradition (6). Mais quel est ce mystère ? Voilà où commencent les difficultés et les divergences d'opinion. Nous ferons remarquer tout d'abord qu'il s'agit d'un songe, c'est-à-dire, conformément à la leçon de l'alliance entre les morceaux, d'une révélation à l'expression vague, aux contours indécis, semblable à l'éclair qui déchire la nue obscure, et par suite donnant lieu à une grande latitude d'interprétation. Nous nous sommes attaché aussi (7) à expliquer cette grande différence entre les révélations, les unes claires et nettes, les autres

(1) Voy. notre Théodicée, p. 356-361. — (2) Genèse, XXVI, 5 et 24. — (3) *Ibid.*, XXVIII, 13; XXXV, 12. — (4) *Ibid.*, XLVI, 3. — (5) *Ibid.*, XXVIII, 12. — (6) Beréschith Rabba, sect. 68; *Guide*, I<sup>re</sup> partie, chap. 15; Na'hmanide, commentaire sur la Thora; Akéda, dissert. 25. — (7) Voy. plus haut, deuxième révélation d'Abraham.

nuageuses, comme enveloppées de brouillard, faites pour solliciter le labeur de l'intelligence et nous laisser le mérite de trouver le mot de l'énigme.

En abordant une vision de cette importance, il nous faut plus que jamais nous mettre en garde contre les assertions hasardées et les amplifications creuses que n'ont su éviter quelques-uns des maîtres de la science théologique. Il faut, en outre, plus que jamais suivre la recommandation faite à ses collègues par le sage Akiba, éviter de perdre terre (1) et, comme conséquence, côtoyer toujours le texte biblique. En nous tenant consciencieusement à cette méthode, nous arriverons peut-être à comprendre quelque chose à cette vision ardue. A cet égard, nous ferons observer d'abord que tous ceux pour qui les formes grammaticales ne sont pas une pure convention littérale, mais en rapport intime avec le génie de la langue, auront reconnu l'énorme différence entre le commencement du songe de Jacob, contenant la vision de l'échelle, et la suite, qui rentre pleinement dans la catégorie des révélations patriarcales. Seule, la vision tout entière de l'échelle s'exprime par le présent, forme qui accuse non pas un fait passager, un phénomène, mais quelque chose à l'état permanent. De quoi s'agit-il ? D'une échelle touchant *constamment* la terre et le ciel par ses deux bouts et dont les anges ne cessent de monter et de descendre les degrés (2). Or cette permanence nous est une forte présomption, sinon une preuve, qu'il s'agit ici d'un fait appartenant non pas au monde matériel et historique, mais au monde des idées, au domaine de l'immatériel.

Ceci étant bien constaté, l'échelle qui par le pied touche la terre et dont le sommet atteint le ciel ne peut guère signifier autre chose que le symbole d'une alliance entre la terre et le ciel, en d'autres termes entre le temporel et le spirituel. Tout le monde sait aussi qu'il y a ici au moins anomalie dans l'expression « monter et descendre » appliquée aux anges, qui, d'après leur nature et le lieu de leur résidence, *descendent* d'abord pour *remonter* ensuite. Certains théologiens ont voulu y voir l'affirmation de la supériorité, en matière de théodicée, de la méthode *a posteriori* sur celle *a priori* (3), ce qui veut dire, dans un langage moins technique, que pour arriver à Dieu il faut s'élever graduellement de l'étude de la création à celle du Créateur, pour redescendre ensuite et éclairer la première à la lueur de la lu-

(1) Talmud, Haguiga, 15. אל תאמרו מים מים. — (2) Genèse, I. c., מַצֵּב, מַנְיֵצַ עוֹלָיִם וְיִוִּזְרִיִם. — (3) Cf. Akéda, dissert. 25.

mière d'en haut. Quoi qu'il en soit de cette interprétation métaphysique, ce qui est certain, c'est que cette échelle ou cette alliance entre l'immatériel et le matériel doit être solidement fixée à terre, et que c'est le vrai moyen de la gravir avec sécurité. Mais ce qui nous mettra mieux encore sur la voie de la signification précise de cette vision, c'est l'idée que Jacob y attache lui-même, ce sont les paroles qu'il prononce à son réveil. Que dit-il, comment s'énonce-t-il ? « Que cet endroit est redoutable ! C'est ici la maison de Dieu, ici doit être la porte du ciel (1) ! » Maison de Dieu, porte du ciel, qu'est-ce que cela peut être sinon la religion proprement dite, la religion qui est la véritable échelle plantée entre ciel et terre, la religion alliant la connaissance de Dieu à l'adoration de Dieu, la religion nous montrant la substance divine au fond de l'action divine, ainsi que cela résulte encore de la clause finale du vœu du patriarche, lorsqu'il dit : « Et l'*Eternel* (nom ineffable) sera pour moi *Elohim*, nom de l'action de Dieu (2) » ; la religion, non plus livrée à la discrétion de chacun, comme elle l'était jusqu'alors, mais fixée, consolidée, plantée à terre, ayant son temple, son culte, sa *maison de Dieu*, sans cesser d'être la *porte du ciel* ; c'est-à-dire de faire correspondre le culte pratique avec l'adoration pure, de s'élever par le cérémoniel au culte d'amour, d'alimenter le foyer de la religion par des actes réguliers, journaliers, d'où la flamme ira réchauffant les cœurs et les esprits, et d'entretenir ainsi sur l'autel un feu inextinguible (3). Et la tradition ne s'y est pas trompée, car parmi le grand nombre d'interprétations qu'elle donne de l'échelle de Jacob, celle qui a prévalu, c'est la comparaison entre cette échelle et le Sinaï (4). Or, qu'est-ce que le Sinaï, si ce n'est la révélation de la vraie religion, alliant ensemble ce que la théorie a de plus élevé avec ce que la pratique a de plus positif ? Et n'est-ce pas à Jacob, dernier anneau de la révélation individuelle, que doit être faite l'annonce d'une révélation prochaine, collective et historique ? La vision de l'échelle vient donc couronner la série des révélations de la Genèse ; elle jette les bases de la religion positive, d'un culte tout à la fois matériel et spirituel, tenant à la terre par les cérémonies et les pratiques extérieures, au ciel par les dogmes et les idées qu'il symbolise. Constatons finalement que le progrès dans ces manifestations divines se soutient. Quelle est la leçon attachée à la

(1) Genèse, I. c., v. 17. — (2) Genèse, v. 22. וַיִּדְבַּר ה' לִי לְאֱלֹהִים. Voy. Théodécée, p. 329-339. — (3) Lévitique, VI, 8. — (4) מִיָּלְדָה זֶה סִינַי, Beréschith Rabba, u. s.

dernière révélation d'Abraham, à celle du sacrifice d'Isaac? C'est l'affirmation du culte d'amour (1); eh bien, le culte organisé n'est pas autre chose, en définitive, que le culte d'amour généralisé, mis à la portée de tout le monde, de tous les cœurs, de tous les esprits, au lieu de rester la propriété de quelques élus; c'est l'amour et la crainte de Dieu devenant le partage de toute une race et, grâce à son action, de toute l'humanité.

MICHEL A. WEILL.

---

## PORTRAITS BIBLIQUES.

Il y a des pays où tout le monde lit la Bible. On n'a pas vu récemment sans surprise un homme remarquable, et qui s'est fait beaucoup remarquer, prendre en pitié cette excellente habitude. Il serait bon, au contraire, qu'elle pût s'introduire dans les mœurs des israélites français, et j'ai fait ces portraits pour essayer d'appeler l'attention sur l'immortel chef-d'œuvre de notre littérature nationale. Ils tiendront lieu, si j'atteins mon but, de ces gravures qu'un éditeur habile place entre les feuilles d'un beau livre pour allécher le lecteur. Le dessin est souvent incorrect et grossier, mais il frappe les yeux et éveille la curiosité. J'espère qu'on accueillera avec quelque bienveillance ces illustrations de la Bible et qu'on m'accordera les immunités du genre.

### I

#### *Les mères d'Israël.*

La piété populaire a depuis des siècles adopté pour Mères les femmes de nos patriarches. Ce beau nom, si vénérable et si doux, Ève ne l'a pas eu, et franchement je le regrette. Il n'y a point de femme qui l'eût mieux porté. Adam le sentait bien, et lorsqu'il a donné un nom à sa compagne, il a immédiatement rencontré l'expression juste en l'appelant « la mère du genre humain. » De temps en temps un docteur — je pourrais citer les endroits, mais laissons l'imposant appareil des notes — essaye de lui restituer ce titre qui lui appartient de droit. Sa tentative demeure isolée, et personne ne

(1) Voy. Théodécé, p. 386-381.

veut s'y associer. Ève, dira-t-on, a commis une faute trop grave pour mériter de prendre rang parmi les femmes illustres dont nous aimons à nous faire honneur. Mais n'y a-t-il donc rien à reprocher à Sara, à Rébecca et à Rachel ? Ève a plutôt été exclue parce que en réalité elle n'est point de la famille. Notre histoire ne commence qu'avec celle d'Abraham et de Sara. Ève est la mère universelle, la mère de tout être pensant ; Sara est la mère des Hébreux. Ève est la première femme ; Sara, la première femme juive. Aussi nos docteurs, sans être hostiles aux prédécesseurs d'Abraham, ont-ils réservé toute leur sympathie à cet homme pieux et à ses descendants. Pour eux ils ont toutes les préférences et toutes les tendresses ; pour eux ils ont conçu une admiration superstitieuse ; pour eux ils ont rêvé la perfection. Les hommes antérieurs leur sont assez indifférents, et ils ne se considèrent pas comme responsables de leurs actions. Mais il ne faut pas toucher à Abraham ou à Jacob, si on ne veut pas blesser leur vigilante susceptibilité. D'ailleurs les premiers personnages bibliques ne sont point assez connus pour inspirer de grandes affections. Il y a en eux quelque chose de trop impersonnel : ils n'ont point encore de caractère, et l'imagination a de la peine à se les représenter. Ce sont des enfants plutôt que des hommes. Leur existence est sans accidents — il y a des exceptions pourtant — sans variété et sans grandes complications. Leurs sentiments nous échappent ; leurs pensées, leurs longs rêves et leurs étonnements en face de la nature ne nous sont point parvenus. C'est encore une vie confuse et qui n'a pas conscience d'elle-même. Abraham et Sara commencent, au contraire, à vivre de la vie réelle et humaine, avec ses vicissitudes, ses pérégrinations, ses luttes, ses dangers et ses douleurs. Ils sont réellement les premiers hommes, dans le sens moral du mot, et voilà pourquoi Sara est notre première mère.

Les femmes de nos patriarches ont certains traits communs que nous allons indiquer, nous réservant de faire plus tard les distinctions et de relever les nuances. D'abord, à l'exception de Léa, elles possèdent toutes la beauté, et comme nous parlons de femmes, il est juste de commencer par là. On sait à quels dangers cette beauté les a quelquefois exposées, et je ne les mentionne que pour ne rien omettre. Léa seule a une grande imperfection, dont il est cependant assez difficile de se rendre compte. Ses yeux sont faibles, ou tendres, comme dit le texte, probablement sans éclat. On peut s'étonner que ce défaut ait tant de gravité. L'importance que lui donne Jacob nous trahit sans trop de mystère les tendances de l'esprit israélite. Un

Grec aurait sans doute pardonné à Léa ses yeux ternes en faveur des belles lignes du corps et des formes harmonieuses. Jacob, au contraire, ne goûte point la beauté matérielle. Avant tout, il cherche l'âme, l'expression et la beauté impalpable du regard. Toute la différence entre le génie d'Homère et celui de la Bible se révèle dans ce seul trait.

Cependant il n'indique point assez quel était le caractère saillant de la beauté de nos mères. J'avoue que pour ma part je ne serais pas fâché de savoir à quel idéal rêvaient les pères hébreux à l'ombre des figuiers. Le Cantique des Cantiques pourrait nous fournir sur ce point des renseignements piquants. Mais en ce moment nous devons nous en défier. Il a été écrit à une époque où les Cananéennes n'inspiraient pas aux Hébreux la même aversion qu'à Rébecca et à Abraham, et où le goût primitif, que nous voudrions connaître, était sans doute déjà corrompu. Dans tous les cas, il m'est impossible d'accepter le type adopté par un peintre français de beaucoup de talent. Horace Vernet a reproduit plusieurs épisodes de la Genèse, et il a toujours donné à nos femmes une physionomie arabe des plus désagréables. Les femmes des Hébreux n'avaient certainement ni cette fougue, ni cette furie échevelée qu'il a prêtée à Judith, ni cette prunelle enflammée, ni cette raideur exempte de grâce, ni ce front d'airain que ne colore point la pudeur. Quoi qu'il en soit, on voit que le peuple hébreu n'était pas aussi insensible qu'on l'a dit à la vraie beauté. La Bible elle-même, malgré son austérité, cède au charme. Le trait est assez curieux et mérite d'être relevé. Il est certain que la religion israélite, tout idéale, tout intérieure, qui n'accorde rien aux sens, qui ne se souvient de notre corps, de nos yeux et de nos oreilles que pour les mortifier, n'est point précisément faite pour encourager les arts plastiques. Il me suffit de montrer qu'elle n'a point mutilé l'âme humaine en paralysant le sens du beau. La matière ne nous gouverne que trop, et il est bon de réprimer ses envahissements. Les femmes juives rechercheront donc toujours la beauté timide de Sara, de Rébecca et de Rachel. Elles se souviendront que la vraie beauté est la beauté morale et les grâces qui viennent du cœur.

Un autre trait commun à nos mères, toujours excepté Léa, c'est leur stérilité. Il est étonnant que ce phénomène se soit reproduit trois fois, et surtout chez ces femmes pieuses qui auraient mérité, ce semble, de ne pas être soumises à cette pénible épreuve. Je n'en chercherai point la signification morale ou religieuse. Le Midrasch

prétend, et je le cite seulement parce que son explication renferme une belle pensée, que Dieu, en refusant d'abord des enfants aux patriarches, voulait les obliger d'implorer sa clémence, comme si la prière des justes était pour lui un fruit rare et savoureux. On pourrait croire aussi que pour produire ces hommes achevés qui s'appellent Abraham, Isaac, Jacob, Joseph et Benjamin, la nature avait besoin de se recueillir et de mûrir ses chefs-d'œuvre. Ou encore que Dieu voulait, par cette longue attente imposée pour ainsi dire aux esprits, appeler l'attention du monde sur la haute destinée des enfants qui allaient naître, et leur préparer une entrée solennelle dans la vie. La mère de Samuel aussi a été longtemps stérile. Moïse, au contraire, le grand prophète, l'homme incomparable, n'a point fait languir ses parents dans une pénible impatience. Mais ne pesons point sur ces circonstances. Je veux ici recevoir des impressions, et non rechercher des causes. Je tiens donc surtout à faire remarquer que cette stérilité est pour les femmes de nos patriarches une grâce de plus. On sait à quel point elles s'en affligeaient, et même Rachel pense en mourir. C'est par cette profonde douleur qu'elles me touchent principalement. C'est l'ombre du tableau. Il me fallait ce petit coin noir pour voiler légèrement l'impassible sérénité de leurs belles figures. Pour rien au monde je ne les voudrais plus heureuses. Ces maux nous découvrent leur endroit sensible, et comme nous en apercevons la fin, nous sommes à l'aise pour les voir se désoler et se piquer au vif. Une pointe de mélancolie leur sied à ravir et les rend vraiment intéressantes.

Comment vivaient ces femmes antiques, et quel était le détail de leur existence? On voit d'abord que ce sont des femmes vaillantes, non pas précisément dans le sens de celle des Proverbes, qui est sédentaire et qui file la laine. Elles accompagnent leurs maris dans tous leurs voyages et ne craignent point la fatigue. Elles campent sous la tente, montent sur le chameau, traversent les torrents et les rivières sans se plaindre. Lorsqu'on s'est fixé quelque part, elles deviennent de braves et patientes ménagères. Sara, de ses propres mains, pétrit la pâte et fait les gâteaux offerts par Abraham à ses trois visiteurs célestes. Rébecca, dans la maison maternelle, va chercher l'eau à la fontaine et porte la cruche sur l'épaule. Une fois mariée, elle ne dédaigne pas les soins de la cuisine. Il est même permis de croire qu'elle en connaissait les mystères, puisqu'elle a su varier les assaisonnements et donner au chevreau le goût du gibier. On ne saurait dire ce que faisait Léa. La faiblesse de ses yeux la condamnait

peut-être à l'inactivité. Mais Rachel menait paître les troupeaux de son père sans crainte des jeunes gens du voisinage. Ce qui m'étonne le plus, c'est que ces femmes simples avaient déjà des bijoux, et des bijoux qui pourraient faire envie à nos femmes modernes, sinon par la beauté du travail, du moins par leur poids et leur valeur. L'anneau du doigt était probablement le privilège de l'homme. Les femmes avaient des anneaux pour le nez et les bras. Éliézer en offre à Rébecca, et il les place lui-même aux endroits convenables. On voit que le goût de la parure date de loin. Qu'en pensaient les moralistes du temps ?

Les femmes de nos patriarches sont des femmes libres : On ne les enferme pas, on ne les traite pas en enfants, on ne se défie point de leur vertu, et, entre cousin et cousine, on peut s'embrasser en public sans compromettre personne. Elles marchent seules dans la rue ou dans la campagne, l'allure libre et le front découvert. Ce n'est point la femme que l'Orient a dégradée et avilie, mais déjà la vraie femme moderne, la compagne de l'homme, le plus souvent son égale et quelquefois son maître. Abraham subit la loi de Sara, et il est obligé de se soumettre à ses caprices, quelque répugnance qu'il en éprouve. Le ciel même les excuse et semble ainsi justifier le mot populaire : Ce que femme veut, Dieu le veut. Lorsque Éliézer veut emmener Rébecca, on ne la livre point comme une esclave. Elle part avec lui de son propre gré et après avoir donné son consentement. Son empire sur Isaac est sans bornes, et son influence si bien établie, qu'elle ose pour ainsi dire modifier le testament religieux de son mari et changer le cours de l'histoire. Isaac ne songe qu'à l'approuver et semble lui savoir gré de cette initiative hardie. Enfin Jacob, lorsqu'il veut quitter Laban, sépare-t-il violemment les filles de leur père ? Non, il réunit la famille, tient conseil et prend l'avis des femmes. Rien ne manque, on le voit, à leur liberté. Il y a bien par-ci par-là quelques couleurs qui détonnent. Sara, parlant d'Abraham, l'appelle son maître : « Mon maître est vieux. » Jacob semble acheter ses femmes sans avoir demandé leur permission. Il y a enfin la polygamie. Mais celle-ci n'existe réellement que dans la maison de Jacob, et bien malgré lui, on le sait. Épouse-t-il ses femmes sans leur consentement ? Il aimait éperdument Rachel, et il est bien permis de croire que Rachel n'était point une ingratitude. Léa avait probablement quelque droit de se plaindre, au moins de son père. Quant au mot de Sara, il ne m'effraie pas. Nous avons vu qu'elle était réellement la maîtresse de la maison, et qu'elle portait dignement son nom comme une fière



devise. Je ne veux pas affirmer que les institutions de l'époque n'aient pas été quelque peu défavorables aux femmes. Les filles de Laban accusent formellement leur père d'avoir manqué de délicatesse à leur égard en les vendant à Jacob. Ce Laban était capable de tout, et le reproche est peut-être fondé, quoiqu'il soit exprimé dans un moment de mauvaise humeur. Mais qu'importe ? je ne veux point ici justifier le rusé Araméen ni ses abus de pouvoir. Je le sacrifie même, si l'on veut, à la gloire de nos patriarches. Mais il faut m'accorder que ceux-ci étaient dans leur intérieur des despotes fort supportables. En réalité, leurs femmes les menaient comme elles voulaient, et si elles avaient à se plaindre des lois, elles savaient, dans l'application, parfaitement s'y prendre pour les corriger. On dit que c'est chez nous l'histoire de tous les jours ; c'est aussi, comme on voit, de l'histoire ancienne.

ISIDORE LÆB, *rabbin.*

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## LE SYNODE ET LES RÉFORMES.

(Suite.)

On l'a dit depuis fort longtemps, entre la théorie et la pratique il y a un abîme, et cet abîme devient d'autant plus large quand il s'agit de choses religieuses, qu'ici la conscience est en jeu, et qu'à tort ou à raison elle s'alarme avec une extrême facilité.

Décréter un ordre de pacification est bien vite fait ; mais encore faut-il que cet ordre soit accepté par les opposants. Il y a urgence, nous le reconnaissons, à faire des concessions à chacun des partis et à fusionner dans une seule pensée les tendances nombreuses et variées qui se produisent depuis quelque temps dans le judaïsme français.

Cette fusion est-elle désirable ? Certes oui ! et personne ne nous contestera ce point. Peut-elle se réaliser ? Ici nous hésitons, car on pourrait bien arriver à une confusion au lieu d'une fusion et se séparer plus aigris qu'avant la réunion.

Il y a en effet deux partis extrêmes en présence. D'abord, les ultra-avancés, ceux qui rejettent toute loi cérémonielle, des pseudo-caraites qui ne possèdent pas même le respect de la lettre du texte,

et qui, comme leurs prédécesseurs du temps d'Israël, traitent de *vétulle* et de *minuties* les prescriptions de la Synagogue et les déclarent bonnes tout au plus *pour des nourrissons, des enfants à la mamelle*.

Les orthodoxes, fort peu flattés, comme on le pense, de ces compliments, leur renvoient la balle et les déclarent étrangers au judaïsme. Il nous paraît donc fort difficile de donner raison à la fois aux deux adversaires, et avec la meilleure volonté du monde on ne peut arriver à les satisfaire. Toute réforme, du moment qu'elle ne sera que partielle, ne contentera jamais les premiers et aliénera toujours les seconds. Le Synode aurait donc manqué son but et tenu ses séances en pure perte.

Quelle importance, en effet, les rationalistes attachent-ils aux questions de rite, qui se présentent tout d'abord? Retoucher telle ou telle prière sera d'un faible effet sur ceux qui déprécient hautement l'œuvre des hommes de la Grande Synagogue et de leurs successeurs; et une prononciation substituée à une autre prétendue vicieuse ne les touchera guère. C'est la goutte d'eau dans l'Océan; elle disparaît sans profit aucun. Ils visent plus haut et plus loin.

C'est une abolition du judaïsme traditionnel, abolition décrétée en bonne et due forme par ses chefs autorisés, qu'il leur faudrait, et une victoire partielle ne ferait qu'accroître leur ambition sans satisfaire leurs désirs. Et que l'on ne croie pas que nous exagérons les choses.

C'est le *Schulchan Arouch* pur et simple qu'ils veulent traduire à la barre du Synode pour lui faire une bonne fois son procès.

La fusion pour laquelle ils affichent tant de zèle n'est qu'un piège tendu à la bonne foi du public. Suppression des lois alimentaires, de la distinction entre le *cascher* et le *trefphé*, des règles relatives à la *Schechitah*, des dispositions prohibitives du *Sabbath*, du deuxième jour des fêtes, etc., etc. Qui sait! Peut-être vont-ils jusqu'à se flatter *in petto* que la circoncision, *ce cachet divin que nous portons sur notre chair*, selon la poétique expression du Talmud, sera rayée par un trait de plume de MM. les Conférenciers. Telles sont les espérances dont se flatte le parti qui pousse au Synode et qui se croit tellement maître de la situation qu'il les expose au grand jour.

Ces prétentions seraient parfaitement ridicules, si l'on n'y apercevait le côté triste de la chose. A Dieu ne plaise que nous raillions des convictions sincères, nous parussent-elles des plus erronées. Mais derrière les quelques esprits hardis et téméraires qui rêvent l'anéantissement de nos lois et de nos doctrines, qui veulent arracher dix-huit siècles, et les plus glorieux, de notre histoire, il y a la

grande foule des indifférents, hésitant entre Dieu et Baal et ne sachant pas trop comment ils accueilleront les nouvelles décisions, si (ce que nous ne croyons pas) décisions il y aura. Ceux-là sont indécis et saluent le triomphateur de quelque côté qu'il vienne. Leurs aspirations sont vagues et mal définies, leurs espérances nulles, et leur désir de réformer ne provient que de leur ignorance. Ils rejettent ce qu'ils ne connaissent pas et embrassent aveuglément le parti dont ils attendent la lumière. Seulement, comme ils ne sont pas édifiés sur la nature de la lumière qu'ils attendent, ils la confondent avec l'incendie, et malheureusement il sera trop tard pour eux de revenir sur leurs pas quand ce dernier les aura consumés. Nous voudrions donc leur ouvrir les yeux pendant qu'il en est temps encore, et les prémunir contre des entraînements dangereux. Nous voudrions leur indiquer la partie des réformes qu'ils réclament et les conséquences nécessaires qui en découleraient. Nous sommes trop persuadé de la honte de la cause que nous défendons pour hésiter à exprimer notre opinion à ce sujet.

De ce qu'une réforme est désirable, il n'en résulte pas encore qu'elle soit opportune, tant s'en faut. Il y a un temps pour tout, voire même pour agiter les questions rituelles. Le bruit peut être un indice de vie, il l'est même certainement; mais est-il un signe de santé? Là est la question. Le désordre des fonctions indiquant toujours une situation anormale et partant malade, une société religieuse où se manifestent ces symptômes ne saurait échapper à la règle générale.

Oui, le judaïsme est agité de secousses; on l'examine, on le discute dans toutes les sphères, dans toutes les régions, et partout on l'étudie avec une curiosité avide et avec plus ou moins de connaissance de cause. On raisonne sur des préjugés enracinés depuis des siècles comme sur les points mis en lumière par la science moderne, on nous analyse partout, et, disons-le, un peu à tort et à travers. Bref, on s'agite, on se démène, on fait du bruit, autour de nous, au milieu de nous, pour nous et contre nous; mais

De tout ce bruit que sort-il souvent?

Du vent!

Pas une idée pratique, pas une amélioration réelle que cette discussion ait encore produits. Il y a eu, il y a encore beaucoup de fracas, mais la passion s'en est presque toujours mêlée et on a eu le grand tort de fermer la porte à la raison. Quand il s'agit de réformes religieuses, le tout n'est pas de faire de beaux plans sur le papier, et de

condamner sans appel des pratiques dont l'autorité peut être contestée, mais non niée. Il faut encore envisager la société au milieu de laquelle ces réformes doivent se produire et voir dans quelle mesure elle est apte à les recevoir. Le malade qu'on veut amputer, pour nous servir d'une comparaison vulgaire, mais juste, doit être en état de supporter l'opération qu'on veut lui faire subir. Or, nous ne saurions trop le répéter, la société juive actuelle n'est pas propre à être réformée, et le moment nous semble des plus mal choisis.

Si, il y a un siècle, au milieu de la profonde ferveur qui régnait chez nos pères, au milieu de cette science religieuse dont tous étaient plus ou moins imbus, on avait proposé des réformes, nous l'espérons compris. Si à cette époque le judaïsme avait joui des libertés que notre pays lui octroie si largement, le rêve des réformateurs modérés d'aujourd'hui aurait pu s'accomplir. Nous disons peut-être, car nous ne sommes pas trop sûrs que la masse populaire eût ratifié les décisions rabbiniques. Mais en tout cas il n'y aurait pas eu péril à les promulguer. L'influence des docteurs était immense, et d'ailleurs les connaissances talmudiques étaient assez répandues pour que chacun pût juger par lui-même et exactement du plus ou moins d'opportunité des réformes projetées. Les clameurs intéressées, de quelque côté qu'elles fussent venues, auraient eu peu de chances d'être écoutées, et le grand public aurait ratifié sciemment après avoir examiné impartialement. Il y aurait eu débat contradictoire, et les intéressés se fussent trouvés en mesure de contrôler les projets de leurs mandataires et d'y acquiescer en connaissance de cause.

Les allègements de rites *קלות* se seraient établis de la même façon que les aggravations *חומרות*, proposées d'abord par un rabbin et acceptées ensuite par le public, qui en reconnaissait l'utilité. On était sûr de ce qui devait être conservé, convaincu des limites où devait se renfermer la réforme, d'accord enfin sur le point en litige, et aucun malentendu ne pouvait se produire. Alors, nous le répétons, une réforme n'eût pas entraîné la discorde et le schisme après elle.

La situation est loin d'être la même aujourd'hui. Nos pasteurs, hélas ! ne jouissent plus de l'influence qu'ils exerçaient jadis. De plus en plus rarement consultés, leurs décisions perdent en valeur et en autorité. Ils voient s'éclaircir journellement le nombre des savants et des studieux qui les entouraient, et le nombre des ignorants, des *עמי תורה*, augmente dans des proportions effrayantes. On peut prévoir le jour, bien rapproché de nous si déjà il n'est arrivé, où le rabbin sera le seul dépositaire de la science sacrée, et ce triste monop-

pole, ce privilège honteux pour nous, finira par l'écraser de son poids. La masse du peuple n'est plus en communauté d'idées et de sentiments avec son pasteur, et la chaire, que la véritable éloquence gagne chaque jour davantage, voit néanmoins moins d'auditeurs autour d'elle qu'au temps de l'obscur *Pilpoul* et du *Chilouk talmudique*. Alors le bruit était la vie, vie religieuse dont chacun prenait sa part.

Aujourd'hui, tout le monde se désintéresse des études sacrées, les limites de ce qui est permis ou défendu s'effacent de plus en plus, et une réforme prendrait nos contemporains au dépourvu. Tout l'édifice pourrait couler sous l'indifférence, et nous ne croyons pas que telle soit l'intention des futurs membres du Synode. Plus que jamais le גרר, la haie autour de la loi, est indispensable, et en arracher la plus minime partie serait ouvrir la brèche à l'ennemi. Il y ferait irruption, et, comme ce docteur du Talmud tristement célèbre, cet ארר qui perdit l'orgueil, il foulerait aux pieds les plantes les plus délicates.

Et pourtant il faut une réforme ; c'est un point sur lequel tout le monde est à peu près d'accord, on ne diffère que sur sa nature.

Tout est-il faux dans cet esprit rénovateur qui souffle d'un peu partout ? Nous ne le pensons pas, et certaines aspirations sont assez légitimes pour mériter qu'on leur donne satisfaction.

Nous allons essayer de chercher, en fait de réformes, celle qui nous paraît commander l'attention et pourrait présenter des conséquences heureuses pour le judaïsme de notre pays.

NEPHTALY BLOCH.

(La suite prochainement.)

---

## LES QUATRE COUPES A LA SOIRÉE DU SÉDER <sup>(1)</sup>.

### אַרְבַּע כּוֹסוֹת

L'agneau de Pesach et les usages observés pendant qu'on le servait sur la table avaient pour but d'exciter l'attention des enfants, afin que leurs questions donnassent à leurs pères l'occasion de les instruire sur la haute signification de cette fête, sur l'importance de notre délivrance. En compensation des sacrifices, nous avons une

(1) Imité de l'allemand, d'après *l'Israélite* du 13 avril 1864.

cérémonie intérieure, une ordonnance de fête (*Seder*) et une narration (*Hagada*) propres non-seulement à éveiller et à satisfaire la curiosité fugitive de la jeunesse, mais aussi le désir de savoir plus sérieux de l'âge mûr.

Autrefois, la solennité de la soirée de Pesach formait le point lumineux de la vie domestique religieuse de l'israélite. Nul d'entre nous ne se rappelle-t-il plus l'enseignement à lui donné par de pieux parents, lorsqu'il restait éveillé pendant la cérémonie et présentait exactement les questions d'usage ? Plus d'un sait peut-être encore que les gens riches appliquaient des sommes considérables à l'achat de vases précieux qui ne furent exposés qu'une fois l'année, en ce soir ; mais le pauvre aussi conserva dans son armoire quelques pièces choisies pour célébrer cette soirée solennelle. Il est d'autant plus regrettable que le sentiment pour cette belle fête religieuse se refroidisse de plus en plus. C'est cette fête qui tous les ans consacra de nouveau la maison israélite en temple du Seigneur, transforma tout père de famille en pontife, tout membre de la famille en lévite servant. Aussi cette fête était-elle particulièrement de nature à enflammer le cœur de la jeunesse d'amour et d'enthousiasme pour la religion paternelle.

Afin de contribuer en quelque manière à faire revivre le sentiment refroidi pour cette belle solennité, choisissons-en une partie, *l'usage des quatre coupes*, comme sujet de notre méditation. En nous faisant pénétrer profondément dans les pensées principales de notre fête, cette étude nous montrera en même temps que ces sortes d'usages transmis par nos pères sont « des pommes d'or sur un plat d'argent », et qui ont seulement besoin d'être compris pour instruire et édifier celui qui les pratique avec piété.

La coupe a, dans l'Écriture sainte, une plus haute signification que dans notre temps avide de jouissances. Elle y est le symbole de la destinée humaine conduite par Dieu : pour le pécheur, coupe du malheur ; pour les hommes pieux, coupe du salut. C'est dans cette signification allégorique de la coupe qu'est la source de la très-antique coutume juive de remplir un verre, pour louer Dieu, dans toutes les circonstances joyeuses. Mais pourquoi remplissons-nous quatre fois le verre à la soirée du Seder ? En voici une explication.

## I

Sur la première coupe nous prononçons la bénédiction du Ki-

dousch. Mais quel est le contenu de ce Kidousch ? Nous rendons grâces à Dieu de nous avoir choisis entre tous les peuples et de nous avoir sanctifiés par ses commandements. Si donc nous prononçons cette action de grâces au commencement de chaque sabbat et de chaque fête, parce que les sabbats et jours de fête, en nous éloignant de l'agitation du monde et nous consacrant au service de Dieu, sont des gages de la sanctification à laquelle Dieu nous a appelés, — cette action de grâces ne doit certainement pas manquer à Pesach, la fête de notre délivrance de l'Égypte. En effet, dans cette délivrance, l'intention capitale de Dieu était d'affranchir Israël du paganisme, à l'idolâtrie et à la dépravation duquel nos pères, d'après le témoignage de l'Écriture sainte, avaient pris part en Égypte. C'est pourquoi, dans tous les passages de notre loi sacrée où il est ordonné aux israélites l'empire sur soi-même et la sanctification personnelle, il est fait mention de la sortie d'Égypte.

Si aussi plus tard notre liberté fut perdue de nouveau, si Israël subit encore plus tard le joug de Babylone, de Syrie et de Rome, si encore aujourd'hui il porte des chaînes dans maints pays, la liberté de l'esprit, la sanctification que nous avons acquises n'en jamais disparu. Israël n'est jamais devenu esclave intellectuellement. En Babylone et à Rome, il était placé moralement bien plus haut que ses oppresseurs ; il ne se trouve aujourd'hui nulle part plus bas que les peuples au milieu desquels il vit. En outre, il a le doux sentiment d'être devenu la lumière des peuples. Partout où l'on parle du véritable amour du prochain, Israël peut affirmer hardiment : « C'est à moi le premier que Dieu l'a enseigné en me conduisant hors l'Égypte. » Partout où l'on parle de justice, Israël a le droit de dire : « C'est à moi le premier que Dieu l'a apprise en me tirant de l'Égypte. » Partout où l'on parle de sanctification de la vie et de la conduite, Israël peut répondre joyeusement : « C'est à cause de cette sanctification que Dieu m'a délivré de l'Égypte. » — N'oublions donc jamais cette sanctification ! Pour elle, nous devons penser tous les jours de notre vie à la délivrance d'Égypte. Pour elle, nous devons célébrer le sabbat et les fêtes. Pour elle, nous fêtons particulièrement les jours de Pesach. Aussi, lorsque l'israélite, en ce soir sacré, revient de la maison de Dieu à sa demeure, il la trouve bien éclairée, solennellement ornée, et devant lui sont placés les symboles de la servitude et de la liberté ; alors l'enthousiasme saisit son cœur, sa première parole proclame la sanctification d'Israël par cette fête. Voilà la signification de la première coupe.

## II

A la deuxième coupe, le père de famille raconte aux convives les bienfaits que Dieu a prodigués à Israël, comment Israël fut tourmenté jusqu'à la mort par les Égyptiens, et délivré par Dieu avec des signes miraculeux. Si cette narration, cette Hagada ne touche plus aujourd'hui beaucoup d'entre nous, cela ne prouve pas qu'elle soit surannée ou sans intérêt, mais plutôt qu'on a désappris à la comprendre dans sa signification profonde. Un jour, des hommes comme Rabbi Akiba, qui connaissait le moindre petit point de la loi; comme Rabbi Éliésér ben Asaria, qui, à peine devenu homme, fut déjà appelé à la dignité de prince, ces hommes illustres trouvaient ce récit si important qu'ils passèrent pour lui des nuits entières et, absorbés dans cette lecture, durent être avertis par leurs disciples de l'heure de la récitation du Schema.

Mais Israël n'a pas à raconter une seule délivrance, il est des milliers de délivrances dont nous devons remercier Dieu. Précisément les lois de Dieu par lesquelles il nous a séparés des peuples en nous sanctifiant, précisément ces lois de sanctification nous ont souvent attiré la haine des nations; mais en tout temps Dieu fut avec nous pour nous sauver. Car, bien que nous ayons, comme l'exprime un poète, perdu nos batailles, nos drapeaux sont sauvés. Le livre de notre loi, nous l'élevons encore haut avec allégresse et célébrons la fête de notre salut; car nous ne sommes pas vaincus. Cette histoire de nos milliers de délivrances, nous devons la raconter aux nôtres, et si alors le sentiment de la gratitude envers notre bon Sauveur remplit notre cœur, nous disons la bénédiction sur la deuxième coupe.

## III

A la troisième coupe, nous récitons les bénédictions après le repas. Le pain, la nourriture du corps, est si important, même pour le salut de l'âme, que nous le comptons parmi les plus grands bienfaits du Créateur, et c'est pour cela que nous disons toute l'année la prière de la table sur un verre rempli, et par une bonne raison nous comprenons cette coupe au nombre des quatre que nous vidons en l'honneur de la fête de Pesach.

Nous apprenons par le Talmud que gagner sa vie est souvent pour les hommes aussi miraculeux que la délivrance de l'Égypte. En effet,



l'israélite a des difficultés particulières pour trouver son pain. Il a des sabbats et jours de fête qu'il ne peut consacrer à son industrie et qui, pour cela, rendent difficile ou impossible pour lui l'exercice de maintes occupations. Il a des lois alimentaires qui lui enchérissent la nourriture ou lui interdisent tout à fait maint aliment. Il a encore beaucoup d'autres prescriptions religieuses qui exigent des sacrifices et des dépenses. Ajoutons que l'œuvre de la sanctification réclame de lui la plus rigoureuse équité dans son commerce et ses affaires. L'israélite qui gagne loyalement sa vie, sans devenir infidèle aux lois de son Dieu, ressemble pour cela, aujourd'hui encore, à nos pères sortant de l'Égypte, dont il est dit qu'ils n'étaient pas munis de provisions, et que le prophète loue pour s'être engagés dans un désert sans perspective de subsistance. Mais de même que Dieu récompensa leur confiance en faisant pleuvoir pour eux la manne du ciel, de même il nous la donne encore aujourd'hui, malgré tous les obstacles, et le fidèle israélite ne vit pas dans un moindre bien-être que celui qui, pour le gain, viole les lois divines et cherche son pain par cent chemins que son frère croyant évite. Si donc, dans la soirée de Pesach, l'israélite rappelle les grâces de Dieu et ses nombreux bienfaits à la maison d'Israël, s'il se réjouit de sa sanctification et de sa délivrance, il doit aussi penser au pain qui le nourrit. Il ne doit pas alors soupirer après les jouissances du monde, mais être frugal et satisfait de son pain ; pourvu qu'il l'ait acquis sans compromettre le salut de son âme, il peut consacrer joyeusement au céleste père-nourricier la troisième coupe.

#### IV

A la quatrième coupe, nous terminons le Hallel commencé déjà avant le repas. Jadis la Hagada finissait là ; l'usage d'aujourd'hui ajoute encore quelques hymnes. Cette clôture par le Hallel est, d'après l'interprétation d'Abarbanel, pour exprimer que, si jusqu'à présent Israël seul glorifie Dieu comme son sauveur, un jour, au temps du Messie, l'humanité tout entière reconnaîtra l'Éternel pour son Dieu et Seigneur. Jusqu'à l'arrivée de ce jour, Israël aura encore beaucoup à lutter, et la nuit de ses souffrances finira seulement quand brillera cette splendide matinée de l'avenir. Alors seulement le but de la création, le but de notre affranchissement de l'Égypte, symbole du salut futur, sera atteint. Mais de même qu'en Égypte la délivrance ne fut possible que par la foi, ainsi que le témoigne la

sainte Écriture, de même le salut futur ne pourra être amené que par cette même foi. Otez à Israël la foi en sa glorification future, et vous lui retirez l'huile qui nourrit la flamme de sa vie depuis des milliers d'années. Sans cette foi, quel but aurait notre vie actuelle? Sans cette foi, d'où viendrait la force de supporter l'humiliation et l'exclusion? Sans cette foi, point d'Israël! Certes, ce que Dieu a commencé si magnifiquement en Égypte, avec des miracles et des signes merveilleux, ne peut finir sans but; des prophéties dont la première moitié s'est accomplie si exactement ne sauraient tromper dans l'autre moitié; l'espérance de ceux qui depuis si longtemps sont attachés pieusement au Seigneur, un Dieu miséricordieux ne saurait la détruire.

Mais plus que jamais cette foi revit dans l'âme du croyant israélite le soir de Pesach, lorsque l'histoire de son grand passé et de sa sublime mission traverse sa mémoire. C'est pourquoi il a terminé le Hallel, et a dédié son dernier cantique, avec la quatrième coupe, à Dieu, qui dans tous les temps fut le protecteur d'Israël et en sera aussi un jour le sauveur spirituel.

Puisse donc l'appel de la prochaine fête ne pas s'adresser à nous inutilement; puisse-t-il renouveler en nous la pensée que nous sommes appelés à un état de sanctification supérieure; puisse-t-il nous exciter à la gratitude pour la délivrance, pour un bienfait que Dieu n'a pas seulement accordé à nos pères, mais à nous aussi; puisse-t-il fortifier en nous la conviction que celui qui aime Dieu ne manquera jamais du nécessaire, afin que nous ne sacrifions point notre sainte religion au gagne-pain; puisse-t-il surtout raffermir notre foi en la délivrance future d'Israël!

L. STERN.

---

## LITTÉRATURE.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES, par ERNEST HENDLÉ, *avocat à la Cour de Paris.*

Le titre du livre que nous venons d'annoncer indique suffisamment que notre journal, par des entraves légales, ne peut y toucher qu'avec les plus délicates précautions. Notre Décalogue dit à l'*Univers israélite*: « Honore la loi sur la presse, afin que tu vives lon-

guement. » Cependant nous éprouvons le besoin d'en dire quelques mots, ne fût-ce que pour faire connaître à nos lecteurs le nom de l'auteur, jeune et digne coreligionnaire, dont la valeur n'attendait pas le nombre des années. En contemplant sa première œuvre, nous pouvons dire sans exagération : Un esprit lumineux de plus se montre à l'horizon d'Israël. Qui sait quelle brillante carrière il est appelé à parcourir pour l'honneur et la bénédiction de notre peuple et de notre culte ?

Le volume que nous avons sous les yeux, dédié à M. Jules Favre, maître de l'auteur, contient plusieurs articles isolés, dont chacun traite une grave question politique et sociale. Nous rassemblons, dit la préface, sous un même titre, divers travaux de jeunesse, qu'unit entre eux, pour tout lien, l'amour de la liberté et de la justice. » En effet, cet amour de la liberté et de la justice, qui inspire vivement l'auteur et l'élève bien haut, rayonne dans tous ces travaux, et y parle un langage éloquent, persuasif, souvent entraînant, le langage de la raison et de la vérité. Les questions sont traitées avec la science profonde d'un homme politique et d'un jurisconsulte érudit ; la discussion est agréable, élégante, spirituelle, pleine de vigueur et d'originalité. Quand le sévère législateur nous aura, comme cela est arrivé à l'ânesse de Balaam, ouvert la bouche, et que nous pourrions parler politique et économie sociale, — chose que l'ange placé sur notre chemin et tenant l'épée de la prison et de l'amende à la main nous empêche aujourd'hui de faire, — alors nous prouverons à nos lecteurs l'exactitude de notre appréciation,

Est-ce à dire que nous n'aurions absolument rien à critiquer dans le livre de M. Hendlé ? Ce serait bien contraire à notre vieille habitude, et nous croirions avoir perdu notre journée. Heureusement qu'il n'en est pas ainsi.

Le chapitre traitant de l'*instruction gratuite et obligatoire* est, selon nous, la plus remarquable de ces études. « Répandre à flots la lumière, dit l'auteur, faire pénétrer l'instruction jusqu'au sein des familles les plus pauvres, et en étouffant l'ignorance, frapper au cœur les vices et les passions qui s'agitent dans les classes les plus diverses de la société, tel est le grand problème que le XIX<sup>e</sup> siècle a la mission de résoudre. Il n'en est pas de plus beau ni qui fasse plus d'honneur à l'esprit humain et au temps dans lequel nous vivons. »

C'est une grande vérité, admirablement bien exprimée. Mais nous devons faire nos réserves quand il ajoute : « Car ce problème est nouveau, et c'est d'hier seulement que le monde l'a posé ; c'est d'hier que

les esprits se sont considérés comme solidaires, que l'éducation de chacun est devenue un intérêt social et une nécessité d'ordre public. L'idée de la science propagée de toutes parts n'avait point encore germé (dans l'antiquité). L'État, qui absorbait toutes les forces individuelles, ne se croyait pas comme de nos jours intéressé au développement des lumières : tout citoyen possédait pleine et entière liberté de l'ignorance. »

Nous regrettons que l'auteur ait négligé de mentionner une des plus grandes et plus nobles gloires du judaïsme, celle d'avoir rendu l'enseignement primaire *obligatoire*, et de l'avoir élevé à la hauteur d'une loi divine. Moïse, dans l'auguste confession de foi mise dans la bouche de son peuple, le *Schema*, dit : « Enseignez vos enfants ! » וְשִׁנְתֶם לְבַנְיֵךְ. Chez-nous, tout citoyen ne possédait pas pleine et entière la *liberté de l'ignorance*. « On contraint, dit Maïmonide, le récalcitrant de salarier un instituteur pour son fils ; on prend même sur ses biens immeubles pour payer l'instituteur. » Dans la société juive, un israélite ignorant était méprisé, frappé d'injurieuses qualifications. Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous avons écrit en tête de notre travail sur l'instruction (Foi d'Israël, 272) :

« Ce que les législations les plus avancées et les pays les plus civilisés n'ont pu encore obtenir partout, dans notre siècle de progrès et de lumière : la loi de l'instruction, la loi de l'intelligence, le devoir pour chacun de cultiver son esprit et d'éclairer sa raison, cette loi de l'élévation morale et spirituelle de l'homme, Israël la possède et la pratique depuis quarante siècles ! Réaliser de plus en plus, par l'éducation et l'enseignement, cette image divine imprimée à l'humanité par le Créateur, est pour nous, non une question de progrès et de civilisation dont la solution appartient au bon plaisir d'un gouvernement terrestre ou à la volonté intéressée de quelque chef du culte, mais un commandement de Dieu positif et absolu. *L'ignorance est un péché en Israël.* »

Ce n'est donc pas d'hier que l'éducation de chacun est devenue « un intérêt social et une nécessité d'ordre public. » Cet intérêt et cette nécessité sont écrits vigoureusement dans d'innombrables pages de nos livres sacrés, dans des volumes entiers, et l'auteur, qui parle de la supériorité intellectuelle des populations protestantes, parce qu'elles ont une Bible entre les mains, aurait rempli un devoir de plus en rendant au judaïsme l'honneur qui lui est dû.

Nous ne sommes pas non plus d'accord avec lui quand il dit (p. 69) : « La société n'a rien à voir au développement religieux de l'individu. » Heureusement que nous le connaissons pour un vrai israélite, aimant sincèrement la religion de ses pères, et en pratiquant publiquement, fidèlement, les saintes prescriptions. En sortant du temple, il

sera toujours salué par Israël comme une de ses espérances d'avenir et une de ses forces.

S. BLOCH.

---

## AFFAIRES ROUMAINES.

Une dépêche télégraphique de Bucharest, en date du 12 mars, a annoncé ce qu'il suit :

« L'opposition a présenté à la Chambre un projet de loi très-sévère contre les israélites. Le gouvernement a refusé son concours à ce projet. »

Le ministre des affaires étrangères de Roumanie a adressé à sir Moses Montefiore la lettre suivante :

Bucharest, 7-19 février 1868.

*Cabinet du ministre des affaires étrangères de Roumanie.*

Monsieur,

Son Altesse Sérénissime le prince Charles I<sup>er</sup> m'a communiqué la lettre que vous lui avez adressée en faveur de la population israélite de Roumanie, à l'occasion des troubles qui se sont manifestés à Berlad.

En m'invitant à y répondre, Son Altesse me charge en même temps de vous remercier, monsieur, pour les souhaits bienveillants et pour les témoignages gracieux que vous avez eu la courtoisie de lui exprimer.

Se conformant à la déclaration contenue dans le discours du trône, et fidèle aux sentiments d'équité que cette déclaration atteste—sentiments que vous voulez bien rappeler en les louant, — Son Altesse est très-résolue à ne pas souffrir, monsieur, qu'une fraction de ses sujets, quelles que soient leurs croyances, soit jamais molestée impunément pour cause de religion, ou pour toute autre cause.

J'ai aussi à vous assurer, de la part de notre auguste Souverain, que ceux de vos coreligionnaires qui ont eu à souffrir du mouvement de Berlad seront indemnisés des pertes légalement constatées qu'ils auraient subies par suite de cette regrettable échauffourée, au sujet de laquelle une enquête est ouverte afin d'en reconnaître les auteurs et d'en dédommager les victimes.

En déplorant, comme vous, monsieur, ces tristes faits, je crois toutefois devoir vous mettre en garde contre les exagérations dont ils ont été l'objet de la part de plusieurs organes de la publicité; je suis en mesure de vous affirmer que, bien que très-regrettables à tous égards, ils sont loin de présenter la gravité qui leur a été attribuée très-inexactement.

La vérité me force d'ajouter que, d'après les données de l'enquête à laquelle

on procède, ce seraient vos coreligionnaires qui auraient malheureusement occasionné, — sinon provoqué — le mouvement dont il s'agit.

Veuillez agréer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

STEFAN GOLESCU.

M. de Bismark, premier ministre du roi de Prusse, a adressé au président de l'*Alliance israélite universelle* la lettre suivante :

Berlin, le 22 février 1868.

« J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à la lettre que vous m'avez adressée le 4 courant, que le gouvernement du roi vient d'inviter de nouveau son représentant à Bucharest à employer toute son influence pour assurer à vos coreligionnaires en Roumanie la position qui leur est due dans tous les pays dont la législation s'inspire des principes de l'humanité et de la civilisation.

« Je suis, du reste, fermement convaincu que les intentions du prince Charles sont entièrement d'accord avec nos idées, et que Son Altesse appelle de tous ses vœux le développement des institutions du pays, qui facilitera au gouvernement l'exercice d'une protection également bienveillante pour toutes les classes des habitants, et d'un effet plus prompt que par le passé.

« Recevez, etc.

BISMARCK. »

*L'Écho danubien*, organe des israélites dans les Principautés, a publié un appel aux juifs qui y demeurent, les invitant à ne pas célébrer la fête du 20 mars, le *Purim*, parce que cette fête toute joyeuse répondrait mal à la triste position dans laquelle se trouvent les juifs persécutés par le gouvernement actuel. Il les engage à ajourner toute réjouissance jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de convertir les cœurs des modernes Haman, Jean Bratiano et ses collègues.

Le même journal publie l'ordre d'expulsion suivant émané d'un sous-préfet :

« Sous-préfecture de Racova, département de Baslin.

« A votre rapport n° 789, je réponds que vous voudrez lire encore une fois l'instruction n° 6151, portant que d'après l'ordre du préfet n° 3269, on demande d'une manière urgente l'expulsion des juifs des

communes. Je vous invite en conséquence à exécuter cet ordre sans retard et à nous en communiquer le résultat.

« DEMETRE EARCO. »

---

La cause des Israélites roumains, comme celle de tous nos coreligionnaires opprimés, a trouvé un énergique et éloquent défenseur en M. le docteur *Borchard*, favorablement connu de nos lecteurs par de nombreux et utiles travaux. Il vient de publier, sous le titre de : INTOLÉRANCE ET PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES, un *plaidoyer* (c'est sa modeste expression) en faveur de la justice, de la raison, des droits de l'humanité; nous dirons, nous, que ces pages sont des coups formidables frappés sur « l'hydre de l'intolérance confessionnelle qui relève ses cent têtes. »

« Chose incroyable, dit l'auteur, et bien triste à dire, mais chose vraie : à aucune époque de l'histoire, l'intolérance n'avait encore simultanément revêtu des formes si diverses. On dirait que, pour cette œuvre, la superstition du moyen âge, son brutal despotisme et ses iniquités légales ont fait alliance avec l'incrédulité du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la politique raffinée du temps et les théories sociales les plus avancées.

« Des gouvernements et des sacerdoce, des croyants de la presse périodique, des savants, des poètes et des artistes marchent en tête de cette croisade contre la religion, la justice et l'humanité.... Ceux qui doivent donner protection et sécurité oppriment et spolient; ceux qui doivent prêcher l'amour du prochain, la concorde et la paix entre les hommes, leur commandent, au nom suprême de Dieu, la haine, le rapt et jusqu'au meurtre. En d'autres mains, le flambeau de la science, au lieu d'éclairer les esprits, les éblouit par de fausses lueurs, pendant que la douce voix de la parole ailée est prostituée à d'amères railleries, à de vraies provocations de guerre contre les différentes classes de la société; et cette influence est d'autant plus dangereuse, que, soit dans les romans, soit sur la scène, elle s'adresse à l'imagination des masses, si facile à surexciter. »

S'il est vrai, comme on l'assure, qu'un ouvrage antérieur de M. Borchard, *Études sur le Mecklembourg et sur la question allemande*, a beaucoup contribué à l'amélioration de la situation politique et civile de nos coreligionnaires de ce pays, nous pouvons espérer que son livre actuel produira le même résultat en Roumanie et ailleurs. Mais pourquoi donne-t-il à la qualification de *peuple élu* (page 27), que Dieu lui-même a conférée à Israël, un sens si affaibli, si forcé, si visiblement contraire à la pensée de l'Écriture sainte, un sens qui en réduit à rien la haute et immortelle signification? Veut-il nous faire pardonner notre élection, nier le glorieux titre que nous

avons reçu du ciel et que nos ennemis mêmes n'osent nous contester ? Plus loin (page 59), en parlant de Napoléon I<sup>er</sup>, l'auteur dit : « Il était l'apôtre armé de l'*Évangile nouveau* que la révolution française venait d'annoncer aux peuples pour leur rédemption. » L'écrivain israélite, si habile dans le maniement du style et la manifestation de ses idées, ne trouvait-il donc que ces expressions chrétiennes pour dire sa pensée ?

Mais nous aimons à saluer en M. le docteur Borchard un zélé et puissant champion du judaïsme, un soldat courageux dans l'armée du Dieu Zébaoth ; et en plaidant notre cause avec un talent admirable, il remplit une grande et sainte mission libératrice en Israël et dans l'humanité.

S. BLOCH.

---

## LE CIMETIÈRE ISRAËLITE DE NANCY.

Depuis environ un siècle la communauté de Nancy possédait au faubourg Saint-Jean un cimetière acquis de ses deniers, et qui depuis vingt ans est fermé pour cause d'insuffisance.

Depuis vingt ans donc la communauté enterrait ses morts dans un terrain appartenant à *la ville*, et était ainsi soumise aux éventualités de l'exhumation.

Triste nécessité des temps modernes, si affligeante pour nos sentiments d'Israélites, pour qui le culte des morts est si vivace !

Tout à coup, cette nécessité est devenue une réalité. Une rue nouvelle devant traverser le cimetière Saint-Jean, un jugement d'expropriation déposséda le Consistoire d'une portion du terrain, et rendit nécessaire l'exhumation non-seulement de la partie occupée par la voie nouvelle, mais encore de la totalité ; car pouvait-on laisser à gauche et à droite d'une rue traversant un quartier nouveau, ces portions détachées d'un cimetière qui deviendraient un réceptacle d'immundices de toute nature de la part des voisins ?

Le Consistoire, mettant à profit ces diverses situations, obtint de l'administration municipale le droit de posséder un cimetière qui soit une propriété consistoriale, et aujourd'hui, grâce aux généreux efforts des fidèles, la communauté de Nancy, à l'instar de la plupart des communautés de France, possède un vaste terrain dans lequel se trouve compris le terrain communal où se faisaient les inhumations depuis la fermeture du cimetière Saint-Jean, et qui, par l'effet



d'une combinaison administrative, se trouve être également la propriété du Consistoire.

Ainsi se trouve réalisé, à la satisfaction générale, un vœu formé depuis vingt ans, et dont l'accomplissement assure à la génération présente et à ses descendants, et pour bien longtemps, un lieu de repos que les exhumations ne troubleront plus.

Dans cette affaire si délicate, habilement menée à fin, tout le monde a fait son devoir, administrateurs et administrés.

## APPEL AUX ISRAËLITES.

Chers Frères,

A toutes les époques, et dans toutes les circonstances, la solidarité israélite a produit des élans de charité, des prodiges de dévouement, et aujourd'hui encore, les voix qui implorent notre appui fraternel rencontrent dans tous les cœurs, de quelque côté qu'elles viennent, un sympathique écho.

C'est à ces sentiments de solidarité que je viens faire un appel dans l'intérêt de nos frères de l'Orient.

La famine et le choléra sévissent au milieu d'eux, et ces deux redoutables fléaux, tristes messagers de la colère divine, comme dit la Bible, frappent sans pitié ces malheureuses populations. Les lettres qui arrivent de ces contrées, du Maroc surtout, déchirent le cœur, et il n'est permis à personne de rester indifférent en présence de si grandes infortunes !

L'*Alliance Israélite universelle*, cette grande institution qui veille avec une si noble sollicitude sur nos frères de l'Orient, redouble ses efforts, prodigue ses soins et multiplie ses bienfaits ; mais elle est impuissante à lutter seule contre de tels ennemis ; et elle réclame, par la voix éloquente de son illustre président, notre concours le plus efficace et le plus chaleureux. Je reçois de M. Crémieux la lettre que je transcris :

« Paris, le 20 février 1866.

« Monsieur le grand Rabbin,

« Des rapports désolants arrivent à l'*Alliance israélite universelle*. La famine et le choléra frappent les populations dans le Maroc et dans la Tunisie, et nos pauvres coreligionnaires, décimés par la maladie, sans ressources contre le fléau, implorent nos secours et notre appui fraternel. Nos écoles se ferment, la misère, déjà si grande parmi eux, devient affreuse, et c'est vers les juifs de

l'Occident, c'est surtout vers la France que les malheureux tendent leurs mains suppliantes.

« Unissons nos efforts, monsieur le grand Rabbin, et que chacun de nous vienne en aide à de si grandes infortunes. Que votre voix se fasse entendre, et provoque une souscription immédiate et généreuse. Que les riches y contribuent par de larges offrandes; Dieu leur rendra au centuple le bienfait qu'ils répandront sur ses enfants : que chacun, dans la mesure de ce qu'il peut, donne sa pieuse rétribution. Dieu a les yeux ouverts, et aucune bonne œuvre n'échappe à ses doux et bienveillants regards.

« Dimanche, nous célébrerons une cérémonie religieuse à la mémoire de notre cher Munk, nous y serons en foule; annoncez que le produit de la quête sera de suite transmis à Tunis et au Maroc. Ne perdons pas de temps, les redoutables fléaux emploient cruellement les heures et les minutes.

« Recevez, monsieur le grand Rabbin, l'expression de mes plus affectueux sentiments.

« AD. CRÉMIEUX.

« Président de l'Alliance israélite universelle.

« Je souscris pour 500 francs. »

Que puis-je ajouter à ces belles paroles sorties d'un cœur si dévoué ?

Frères, des milliers de nos coreligionnaires sont dans la plus affreuse misère, et ils tendent vers nous leurs mains suppliantes! —

« Ne nous abandonnez pas, nous disent-ils, dans notre infortune; ayez pitié de nous, et le Dieu d'Israël aura pitié de vous. »

Nous répondrons à ces cris déchirants, et si Dieu, dans sa bonté infinie, a daigné nous épargner, nous reconnaitrons ses divines faveurs et nous nous en rendrons dignes en volant au secours de ceux qu'il a frappés. Donnons à Dieu une preuve d'attachement, à nos frères une preuve d'affection, et montrons une fois de plus la vérité de cette parole de nos Sages : « Israël ressemble à un agneau dont tous les membres souffrent quand un seul est blessé. »

Sauvons ces femmes, ces enfants, tous ces malheureux qui souffrent; sauvons-les de la misère, de la famine, de la mort qui les menace, et nous verrons la réalisation de cette consolante promesse : « Donnez de près et de loin, donnez toujours; Dieu vous bénira en échange de vos bienfaits. »

שלח לחמך על פני המים כי רוב הימים המצאנו

Je sais que les temps sont mauvais, je sais que nous avons des pauvres à nos portes et de grandes misères sous nos yeux; mais je sais aussi que la charité israélite est inépuisable, qu'elle appartient à tous, qu'elle s'élève et grandit en proportion même des souffrances qu'elle a le devoir de soulager.

Dieu nous appelle, mes Frères ! et dans ces calamités que nous avons la douleur de voir se succéder à des intervalles si rapprochés, qui visitent tantôt les contrées du Nord et tantôt celles du Sud, écoutons la voix du Ciel, qui veut dompter notre orgueil en nous montrant notre faiblesse, et qui, devant ces ruines amoncelées autour de nous, proclame nos devoirs et nous dit : « Secourez, si vous voulez être secourus ; bénissez, si vous voulez être bénis. »

Unissons nos efforts, mes Frères, et allons ensemble, riches et pauvres, au secours de ces infortunés ! Organisons une souscription ; qu'elle soit généreuse, abondante, et que chacun y apporte sa pieuse rétribution. Hâtons-nous et ne perdons pas de temps ; les redoutables fléaux, selon l'énergique parole du président de l'*Alliance*, emploient cruellement les heures et les minutes.

Le grand rabbin du Consistoire central des Israélites de France,

L. ISIDOR

### LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES :

Chez M. le grand Rabbin, 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; — Chez M. Crémieux, président de l'*Alliance israélite*, 1, rue Bonaparte ; — Et au Siège de l'*Alliance*, 23, rue d'Enghien.

---

## CORRESPONDANCE.

Bayonne, en mars 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Remarquant que des plumes plus autorisées que la mienne restent muettes, je me permets de porter à votre connaissance la perte bien douloureuse que vient d'éprouver la communauté de Bayonne.

M. Joseph Nunez, ancien membre de nos diverses administrations et institutions religieuses, est décédé le 3 février, à l'âge de 89 ans. Sa mort laisse un grand vide dans notre communauté, dont il était le doyen.

Soit par ses conseils, soit par la distinction et l'aménité de son caractère, il avait su acquérir la sympathie et la vénération de tous ses coreligionnaires ; aussi laisse-t-il d'éternels regrets, et son nom sera toujours prononcé avec respect. Sa mort comme sa vie a été celle du juste, il s'est éteint sans douleur.

Ses obsèques ont eu lieu le 4 février ; une foule nombreuse appartenant à tous les cultes y assistait, et prouvait une fois de plus combien M. Nunez était estimé et chéri.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Furtado, président

du Consistoire; Isaac Léon, président de l'administration du temple; Samuel Salzedo, vice-président du Comité de bienfaisance; Virgile Léon, vice-président du Talmud Thora; Naquet et Pereyre.

Deux discours ont été prononcés, l'un par M. le grand rabbin, l'autre par M. le président de la Société de la jeunesse israélite, dont M. Nunez était président honoraire.

Puisque nous sommes à tout jamais privés de sa présence et de ses sages conseils, espérons que, du haut du ciel, Joseph Nunez veillera sur la communauté qui est heureuse et fière d'avoir possédé un homme tel que lui.

Veuillez agréer, etc.

*Un de vos fidèles abonnés.*



## NOUVELLES DIVERSES.

### INTERIEUR.

S. M. l'Empereur a daigné approuver les élections consistoriales de Paris.

Le nouveau Consistoire est installé, et un de ses premiers actes a été l'avis suivant :

Le Consistoire de Paris a l'honneur d'informer MM. les rabbins *candidats au grand rabbinat de Paris*, qu'ils pourront, s'ils le désirent, prêcher dans le temple consistorial jusqu'au 10 mai prochain inclusivement. La prédication pourra avoir lieu les samedis, jours de fêtes, ou dans la semaine indistinctement.

MM. les rabbins qui voudront se faire entendre sont priés d'en donner avis au Consistoire de Paris au moins huit jours d'avance.

La Société de l'*Alliance israélite universelle* procédera, le 3 mai prochain, à l'élection de neuf membres du comité central, par suite de démissions et de sorties par la voie du tirage au sort.

— Les établissements de bienfaisance israélites de Paris ont reçu les dons suivants :

De M. Adolphe Israël, 100 fr.; M. Daniel Cahen fils, 150 fr.; M. Arthur Hesse, 300 fr.; M. Oury Cahen (de Lille), 150 fr.; M. Edouard Worms, 100 fr.; M. le baron Gustave de Rothschild, 1,000 fr.; M. Manheim, 500 fr.; M. Brocard, ancien président de la Loge maçonnique des *Philadelphes*, pour les orphelins S..., 300 fr.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 100 fr.; M<sup>me</sup> veuve Emerique, 100 fr.; M. le baron James de Rothschild, 7,500 fr.; M<sup>me</sup> Singer, 100 fr.; la Compagnie d'assurances générales contre

l'incendie, 500 fr.; M. E. Blocq, 100 fr.; M. Emile Meyer, 200 fr.; M. N. B. Oppenheimer, 250 fr.; M. le caïd Nissim, 1.000 fr.; M<sup>me</sup> Franchetti, 500 fr.; M. Oulif (Emile), 200 fr.; M<sup>me</sup> Léopold Goldschmidt, 100 fr.; M. Georges Nattan fils, 100 fr.; M. Gonthier Dreyfus, une obligation de l'emprunt consistorial; M. Edinger G. et Léopold Lévy, 100 fr.

— Les dons suivants ont été faits pour Jérusalem :

Par M. Oury Cahen (de Lille), 50 fr.; M. Simon Lévy, rabbin d'Ingwiller, 28 fr.; M. Joseph Lévy, rabbin de Saar-Union, 20 fr. et 5 fr. pour D.; quête d'un anonyme, 21 fr.; סודיור דוקל de la Société des *Enfants de Sion* (M. Edinger), 20 fr., et du *Mont-Sinaï* (M. Lion Lévy), 7 fr. 60 c.

— On lit dans *le Moniteur* :

« M. Hermann Oppenheim, consul général de Grèce, vient d'envoyer à la Société de prêts de l'enfance pour travail une somme de 50,000 fr.

« Nouvellement admis par la naturalisation aux droits de citoyen français, le généreux donateur a tenu à faire acte de patriotisme en contribuant par cette libéralité aux bienfaits de l'utile institution qui porte le nom du Prince Impérial. »

— Parmi les personnes qui, sur le compte rendu par M. le ministre de l'intérieur à l'Empereur, ont obtenu des médailles d'honneur pour actes de dévouement, se trouve M. Kahn (Aron-Amédée), employé de commerce à Asnières, pour avoir sauvé une personne qui se noyait dans la Seine.

— Le Comité de bienfaisance a adressé un chaleureux appel à la communauté pour obtenir son concours charitable à l'œuvre de *la distribution des pains azymes aux pauvres de Paris*.

Il résulte de ce document que la somme nécessaire à l'approvisionnement des azymes à plus de quinze cents familles s'élève à 15,000 francs au moins.

— Nous avons mentionné le service commémoratif en l'honneur de Salomon Munk, célébré au séminaire israélite. Un des élèves les plus distingués de cet établissement théologique, M. Aron, chargé de prononcer l'oraison funèbre, a obtenu un grand et légitime succès parmi l'auditoire d'élite qui l'écoutait. La chaire sacrée aura en M. Aron un digne et éloquent prédicateur.

— La communauté de Paris vient de faire une nouvelle et bien sensible perte en la personne de M. Maurice Leven père, décédé à l'âge de soixante-treize ans. C'était un vrai et fidèle israélite, aux croyances inébranlables, aux vertus antiques, aux qualités sociales les plus aimables des temps modernes. Son nom est vénéré et béni.

זכר צדיק לברכה.

— L'*Alliance israélite* a publié son Bulletin du deuxième semestre 1867. Ce volumineux document de cent douze pages est occupé en majeure partie par les affaires de Roumanie, de Serbie, du Maroc, et par le compte rendu de l'assemblée générale du 19 décembre. On voit de nouveau par ce document que l'*Alliance* a bien mérité du judaïsme universel.

— On lit dans le *Moniteur* du 29 février :

« Avant-hier a été célébré, à la synagogue portugaise, le mariage de M. Dacosta avec M<sup>lle</sup> Abraham, fille du lord maire de Bristol. M. Astruc, grand rabbin de Belgique, venu exprès de Bruxelles, a consacré lui-même le mariage.

« Le grand rabbin joint à un grand talent d'orateur une diction claire et facile, et les quelques paroles pleines de cœur qu'il a prononcées laisseront une impression durable chez tous ceux qui l'ont entendu. »

— La feuille officielle du même jour, dans son compte rendu de la séance du Sénat de la veille, reproduit le rapport de M. de Maupas sur une pétition de vingt israélites se plaignant de la nomination d'un commissaire administrateur de la synagogue de Reichshoffen (Bas-Rhin).

Depuis que cette pétition a été présentée au Sénat, satisfaction a été donnée au désir des réclamants. Le Consistoire de Strasbourg, reconnaissant la justice de la réclamation, a nommé un autre commissaire administrateur, israélite des plus honorables, qui jouit de l'estime et de la sympathie de toute la communauté.

— On se rappelle qu'en 1848, et au cri de *liberté, égalité, fraternité*, les israélites de plusieurs localités du Haut-Rhin, leurs maisons et leurs synagogues, ont été horriblement maltraités. Un souvenir de cette triste époque vient d'être rappelé dans la séance du Sénat du 20 mars. Un rapport a été fait d'une pétition de six habitants de la commune de Seppois-le-Bas, pour obtenir l'exécution d'un arrêt de la Cour de Colmar qui condamne la commune à payer des dévastations commises sur des propriétés en 1848 ; le montant de cette condamnation a été fixé à 52,000 fr. La municipalité a offert 4,000 fr., une fois payés ; le rapport a déclaré cette offre peu sérieuse et a demandé le renvoi de la pétition à M. le ministre de l'intérieur. Le renvoi a été prononcé.

— On nous écrit d'Oran :

« Nous attendons avec impatience la nouvelle organisation du Consistoire ; les nominations ne sont pas encore faites. Les candidats proposés par les notables sont les anciens membres, plus MM. Lasry (ancien président), Haïm Benichou, Pimiento. Ce sera un Consistoire fort bien composé ; il renfermera des israélites distingués et honorés pour leur grande piété et leur puissante influence. »

— *Le Courrier de Tlemcen* parle de nouveau de l'affreuse misère qui règne dans la population arabe de cette ville. Il y a eu quatre-vingt-dix-neuf décès musulmans sur onze naissances; dans ce chiffre, soixante-sept cadavres d'hommes, femmes et enfants trouvés sur la voie publique et aux dépôts de mendicité. Le journal ajoute :

« A côté du mal, le bien : chez les Européens et les israélites, excédant de naissances sur les décès; pas de tués, pas de meurtriers, pas d'arrêtés pour vol, mais beaucoup de volés. »

— La Société de secours mutuels et de bienfaisance du *Mont-Sinaï* a publié le compte rendu de sa situation pendant l'année 1867. Les recettes s'élevaient à 5,717 fr. 20 c., et les dépenses à 4,882 fr. 75 c. Le capital de la Société est de 13,549 fr. 90 c., et le nombre de ses membres, cent quinze. Cette pieuse et importante association, qui fait beaucoup de bien et au sein de laquelle le culte du Seigneur est dignement célébré, est dirigée par deux israélites aussi dévoués qu'éclairés : MM. Lion Lévy, président, et Benoit Lévy, vice-président.

— On nous écrit d'Épinal (Vosges) :

Les sentiments de tolérance religieuse se manifestent de plus en plus au milieu de nos populations catholiques, qui pourraient servir de modèles aux habitants de bien des départements. Ainsi, dernièrement est morte dans une localité voisine une digne et vertueuse femme israélite dont l'inhumation s'est faite au cimetière de notre ville. Des citoyens de tous les cultes ont assisté avec recueillement au convoi funèbre, et donné une marque d'estime publique à la défunte et à toute notre communauté.

En l'absence de M. le rabbin, notre honorable ministre officiant, M. Flexner, a prononcé l'oraison funèbre. Après avoir retracé la vie exemplaire de la femme regrettée, il s'est livré à de hautes et touchantes considérations sur la fragilité de l'existence humaine, et sur le bonheur avec lequel l'homme de bien, après avoir fidèlement rempli ses devoirs sur la terre, voit approcher l'heure suprême où il comparait devant Dieu. Puis M. Flexner a fait une magnifique apologie de notre sainte religion, en faisant surtout ressortir les douces consolations et l'énergie invincible que nous y trouvons dans le malheur. Nous devons, a-t-il dit, subir des épreuves, car c'est l'adversité qui perfectionne l'homme, le rapproche de Dieu, le Père de bonté et d'amour, qui ne l'abandonne jamais lorsqu'il met sa confiance en lui.

L'assistance, juifs et chrétiens, a été vivement impressionnée des paroles éloquentes et vraiment israélites de l'orateur.

— *La Société de bienfaisance de la Jeunesse israélite de Metz* a publié le compte rendu de sa séance publique du 17 août 1867, et de sa situation financière, qui est très-satisfaisante.

M. Eliézer Lambert, président, a ouvert la séance par un excellent discours, dont voici un passage :

« *La Société de la Jeunesse israélite* n'a négligé aucun effort pour remplir la mission que ses fondateurs lui avaient confiée.

« Ils voulaient qu'elle devint à la fois un lien entre les membres et un refuge assuré pour le pauvre.

« Union et bienfaisance, telle était leur devise !

« C'est ce double but qui a été sans cesse proposé à l'activité des sociétaires.

« L'union, la fraternité est, en effet, le premier besoin que doivent éprouver ceux qui se proposent une tâche collective et désintéressée. Et quelle association peut, mieux que la nôtre, créer entre ses adhérents des liens solides et durables ? On s'apprécie et on s'estime nécessairement quand l'on concourt avec un même zèle à une entreprise essentiellement honorable.

« Il ne m'appartient pas de discourir ici de choses qui touchent à d'autres intérêts que ceux du pauvre, et je ne puis m'empêcher néanmoins de remarquer que si les progrès des sciences ont eu pour conséquence de rapprocher les hommes entre eux, cette espèce d'union diffère complètement de la nôtre.

« Sans doute, grâce aux lumières de nos contemporains, au développement d'un sage esprit d'indépendance, que le préjugé ne guide plus, grâce aux transformations qui se sont opérées dans le domaine des arts mécaniques et industriels, les communications de peuple à peuple, d'homme à homme, se multiplient, les intérêts deviennent solidaires, le sort des petits comme des grands est lié à la prospérité commune, et les calamités comme les heureuses chances des uns portent leur contre-coup chez les autres. Il faut se féliciter de cet état de choses. Les hommes s'aimeront et se rechercheront entre eux, quand leur propre intérêt les y sollicitera.

« Mais cette harmonie qui a pour base, si je puis m'exprimer ainsi, l'égoïsme de chaque individu, excellente en économie politique, suffit-elle aux légitimes aspirations du cœur humain ? N'y a-t-il pas de place en nous pour un sentiment plus pur, désintéressé, indépendant de nos succès ou de nos revers, et qui ne soit point lié à la fortune de nos affaires privées ?

« Ce sentiment, entre deux ou trois personnes, c'est l'amitié ; et dans une association comme la nôtre, et entre les membres, c'est la fraternité, c'est l'union.

« Laissant de côté leurs préoccupations habituelles, le soin de leur état et la pensée des affaires, les membres apportent dans nos assemblées une louable émulation du bien, qui engendre entre eux l'estime. Dans nos discussions pacifiques, il ne peut se produire que de généreux mouvements, parce que le désintéressement, l'abnégation et le sacrifice en sont l'aliment nécessaire. Quelle que soit la diversité des opinions, quand une noble émotion gagne les cœurs à un égal degré, quand l'intérêt du pauvre passionne seul la lutte, il est impossible qu'on ne s'unisse pas par des liens de sympathie et d'affection. »

M. Elie Lambert a présenté le rapport et s'est acquitté de cette tâche aride avec un véritable talent. En parlant de la loterie de bienfaisance, qui a fort réussi, M. Lambert a dit : « Vous avez bien admiré la richesse et le grand nombre des objets offerts et que, grâce à ce concours si dévoué, nous avons pu exposer publiquement dans un vaste local mis généreusement à notre disposition par M. Prost. M. le pasteur Cuvier a bien voulu, de son côté, faciliter l'aménagement de notre loterie, en nous offrant gratuitement le matériel nécessaire. Touchant exemple de tolérance religieuse, en présence de la charité, donné par les trois cultes de notre cité bien-aimée. »

— *La Société de la Jeunesse israélite* de Bayonne a publié la circulaire suivante :



Leurs Majestés Impériales ont daigné, comme les années précédentes, nous envoyer un magnifique lot pour la loterie qu'organise en ce moment *la Société protectrice de la Jeunesse israélite et des arts et métiers*.

Encouragés par l'accueil bienveillant et empressé qu'a toujours rencontré auprès de vous l'œuvre charitable que nous poursuivons depuis plus de dix-sept ans, nous venons aujourd'hui encore faire appel à votre généreux concours.

Nous espérons que, comme toujours, vous voudrez bien vous faire inscrire pour quelques billets, et prouver votre sympathie à notre Société en lui adressant un de ces lots qui donnent tant d'altrait à nos loteries annuelles.

Dans cette confiance, veuillez agréer, etc.

*Le président, GERSAM LÉON.*

Place Gramont, n° 4.

### BELGIQUE.

Le Consistoire israélite de Belgique a publié le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 février 1868.

Dans son rapport, M. le président annonce qu'au mois d'octobre dernier, le Consistoire a de nouveau adressé au département de la Justice une demande à l'effet d'obtenir une augmentation du chiffre du budget de notre culte. La requête est restée sans réponse.

L'école primaire gagne de jour en jour en prospérité, et le nombre des élèves va toujours croissant. Le conseil municipal a accordé l'augmentation du subside de la ville, de 600 fr. à 2,000 fr., que la commission avait sollicitée en faveur de l'école.

Outre les dames inspectrices, les jeunes demoiselles de la communauté s'intéressent vivement à l'école. S. M. la reine a bien voulu rehausser l'éclat de la tombola organisée en faveur de l'école par l'envoi d'une magnifique chaise brodée.

La commission spéciale nommée à cet effet fait, de concert avec le Consistoire, des démarches incessantes pour arriver à l'acquisition d'un emplacement convenable pour y élever une nouvelle synagogue.

Le rapport rend hommage à la mémoire de feu M. Oulif père, avocat et professeur de droit à l'université de Bruxelles, qui, en maintes occasions, a assisté le Consistoire de ses précieux conseils.

Des réorganisations notables ont été opérées dans les communautés des provinces, grâce aux efforts et à l'intervention personnelle de M. le grand rabbin.

Une proposition faite par l'assemblée générale de la communauté de porter à 10,000 fr. le traitement de M. le grand rabbin, c'est-à-dire un supplément de 4,300 fr., a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Ce vote est aussi honorable pour M. le grand rabbin, qui a reçu ainsi une marque éclatante de la vive sympathie de la communauté, que pour celle-ci, qui s'impose en faveur de son guide spirituel un

sacrifice considérable dont nulle communauté de France ne donne l'exemple.

Le mandat de deux membres du Consistoire, MM. Cassel et Lassen, expirait à la fin de l'année 1867 ; tous deux ont été réélus.

#### ALLEMAGNE.

Il y a en ce moment deux hauts dignitaires d'État israélites présents à Carlsruhe : M. Ellstaetter, ministre des finances du grand-duché de Bade, et M. Artom, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie.

— Dans l'établissement pénitentiaire de Prague se trouvent 1,274 catholiques, 11 chrétiens évangéliques et 29 israélites. Les détenus israélites ont approprié un local pour le service divin ; ils s'y réunissent le vendredi et le samedi pour les exercices de piété dirigés par un rabbin institué spécialement à cet effet. (*Gegenwart.*)

#### HOLLANDE.

Le rabbin de la communauté portugaise de La Haye, M. de Ferreres, a été nommé chevalier de l'ordre du Lion néerlandais.

(*Weekblad.*)

#### PALESTINE.

On écrit de Jérusalem à *l'Israélite*, de Mayence :

« J'ai aujourd'hui une heureuse nouvelle à vous donner : Rabbi Arïeh Markus a été mis en liberté.

« Le 1<sup>er</sup> février arriva ici le consul de la confédération allemande du Nord, M. le professeur Petermann, si longtemps attendu. Les administrateurs et les rabbins des communautés allemandes (*aschkenasim*) se rendirent immédiatement auprès de lui et lui exposèrent ce qui s'était passé. Deux jours après, le nouveau consul fit conduire devant lui le prisonnier et l'assura que nulle contrainte ne serait exercée en ce qui concerne Sara Steinberg. Là-dessus rabbi Arïeh fit appeler la jeune fille, à laquelle le consul adressa cette question : « Veux-tu t'établir auprès de ta sœur ? »

« Non, répondit-elle ; aussi longtemps qu'elle reste apostate, elle n'est pas ma sœur. Je veux seulement demeurer chez mes coreligionnaires. »

« En entendant cela, le consul les congédia tous les deux.

« Le drogman Dahud, dirigeant le consulat prussien, fut immédiatement destitué. Rabbi Arïeh Markus lui intentera, ainsi qu'au consul américain, un procès en dédommagement. »

## AMÉRIQUE.

M. le rabbin Isaac Leeser, de Philadelphie, rédacteur de *l'Occident* et auteur de plusieurs autres ouvrages, est mort le 1<sup>er</sup> février, âgé de soixante-deux ans.

## AFRIQUE.

Tripoli. — Les juifs du village voisin, Zelnik, avaient commencé, après en avoir reçu la permission de l'autorité, à restaurer leur maison de prière, tombée presque en ruine.

Quelques musulmans fanatiques décidèrent le kadi et le mufti à ordonner aux juifs de cesser les travaux, ce qu'ils durent en effet faire. Non contents de ce succès, les ennemis des juifs, dont la fureur n'avait plus de bornes, mirent un soir le feu au saint édifice, qui devint la proie des flammes, ainsi que les rouleaux sacrés.

Les israélites portèrent plainte auprès du pacha, gouverneur général de Tripoli, qui leur fit payer par trois tribus arabes la somme de 70,000 piastres (14,000 francs). La prompte et heureuse solution de cette affaire est principalement due à l'intervention énergique du consul de France à Tripoli, qui protestait énergiquement en faveur de nos coreligionnaires.

Espérons que cet exemple intimidera les sauvages et indomptables tribus arabes. — BEN DAVID. (Israélite.)

On nous envoie d'Italie les lignes suivantes :

« Avis est donné à MM. les rabbins qu'un jeune homme se disant émigré ou déserteur hongrois se présente sous un faux nom, se qualifie de *sopher* et vend des *Tephillin*.

« Les *battim* de ces *Tephillin* ne contiennent que des morceaux de papier au lieu des parchemins sacrés. »

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

---

**ANNONCES.**

On trouve à la librairie L. BLUM, rue de la Verrerie, 4, à Paris :

LA HAGADA, ou récits et cérémonies religieuses pour les deux premières soirées de Pâque, à l'usage des deux rites, hébreu-français ; prix, 1 fr. 25 c. cartonné.

En envoyant le montant en timbres-poste à l'éditeur, on reçoit le livre *franco*.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 9. — MAI 1868.

---

### BULLETIN.

Cette fois, chers lecteurs, ce n'est pas à Paris qu'est née notre chronique mensuelle, mais au lieu où naquit l'auteur lui-même, à l'extrême frontière de France, au pied des Vosges, où le vieux Vulcain semble avoir établi ses ateliers, dans lesquels, jour et nuit, une armée d'ouvriers cyclopéens forge le fer pour la paix et pour la guerre; non loin des bords fleuris du Rhin, dont les Allemands chantent toujours : « Ils ne l'auront pas ! » (*Sie sollen ihn nicht haben*), mais que nous avons eu. Comme nos ancêtres sur le chemin de Canaan, nous avons été conduit par une colonne de feu et de vapeur à la petite ville de Reichshoffen (Bas-Rhin), où, après une longue absence, nous avons retrouvé un père vénéré, âgé de *cent cinq ans*, à qui Dieu a conservé toute sa santé, toute son intelligence, les forces pour remplir fidèlement tous les devoirs religieux et sociaux; nous avons aussi pu embrasser de chers parents, pros-

pères et honorés, des petits-neveux et des petites-nièces dont le Seigneur les a bénis depuis notre départ ; nous avons pu dire, comme Jacob à Joseph : « Je n'espérais plus revoir ton visage, et voici que l'Éternel m'a fait voir même la postérité. » (Genèse, XLVIII, 11.) Nous avons, après les vivants, visité, hélas ! des morts bien-aimés ; nous avons prié sur la tombe d'une bonne et sainte mère, qui repose en Dieu et qui a laissé sur la terre le souvenir de ses vertus, de sa charité, de sa piété exemplaire.... Ah ! que le souffle de l'air natal fait bien au cœur, rafraîchit l'âme, fait descendre le calme et la joie dans tout votre être, et vous embrasse comme un baiser du ciel !

Nous avons encore trouvé, — douce et précieuse satisfaction, — une charmante communauté israélite. Lorsque nous la quittâmes vers la fin de 1835, elle était dans un état déplorable ; peu de familles avaient de quoi vivre, les autres étaient pauvres, presque misérables, et se procuraient le pain quotidien nécessaire de la manière la plus pénible, la plus dure, la plus désolante ; il y avait là des privations inouïes, des situations cruelles, désespérantes. La communauté manquait en outre de presque toutes les ressources religieuses et morales. La synagogue était une ruine, sombre, étroite, déchirée, située dans une vieille maison délabrée ; de quelle façon les offices divins y furent célébrés, nous n'avons pas le courage de le dire. Il n'y avait pas d'école, mais un *heder* dans une petite et hideuse chambre, sans air et sans lumière, où les garçons et les filles étaient entassés pêle-mêle et recevaient une pauvre instruction d'un vieux et pauvre *rebbe*. Beaucoup de membres de la communauté, par les haillons dont ils étaient couverts et l'expression lamentable de leurs figures, ressemblaient à des sauvages.... Tristes et poignants souvenirs des premières années de notre vie !

Que les temps sont changés !

Aujourd'hui c'est une communauté florissante d'environ cinquante familles, dont la grande majorité jouit d'une aisance honorable et se livre à des occupations dignes du citoyen et de l'israélite. Par sa conduite privée et publique, elle possède l'estime et la sympathie des habitants chrétiens, très-servents catholiques. Elle a une belle et gracieuse synagogue, inondée d'air et de soleil, placée au milieu de deux vastes cours plantées d'arbres. (Que ne pouvons-nous en dire autant, à Paris, de notre somptueux temple de la rue de la Victoire !) Et, faisons-le remarquer de suite, l'amélioration de la situation matérielle de la communauté, ses progrès sociaux, réels et

visibles, ont-ils nui à sa fidélité au judaïsme traditionnel de nos pères, comme cela se voit malheureusement ailleurs? Loin de là! Au foyer domestique de ces braves coreligionnaires, tous les commandements de notre Dieu et nos saintes et antiques coutumes sont fidèlement observés, et au temple, hommes, femmes et enfants, tous viennent, souvent trois fois par jour, se prosterner devant l'arche d'alliance; pas un seul ne manque, l'Éternel y trouve tous ses croyants, et leur attitude, leur ferveur est admirable, digne d'éloges. On y remplit exactement la prescription divine : « Réunis le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, afin qu'ils écoutent, apprennent, adorent le Seigneur votre Dieu, et accomplissent toutes les paroles de cette Loi. » (Deutéronome, XXXI, 12.)

Les offices divins sont célébrés avec une grande dignité. Le ministre officiant, M. Blum, est un vrai ministre du Très-Haut, ardemment dévoué à ses fonctions sacrées et possédant une rare instruction religieuse. Il prononce l'hébreu avec une correction grammaticale, et sa voix est aussi harmonieuse que puissante. Grâce à ses connaissances musicales, il exécute avec perfection les plus beaux morceaux des recueils de chants religieux de Lovy, de Naumbourg, de Sultzer, etc. Il a aussi formé un chœur de quelques jeunes garçons qui, malgré le très-peu de temps de leur admission, font déjà un vrai plaisir. Enfin, la synagogue, l'officiant, l'ordre et le recueillement, toute l'organisation du culte divin dans cette localité, seraient dignes des plus grandes communautés israélites.

Mais à côté de la maison de Dieu est la maison d'enseignement, Thora à côté d'Aboda. L'école israélite de Reichshoffen est une des mieux organisées de tout le département, et donne d'excellents résultats. Le directeur de cet établissement, M. Loeb, est un savant et zélé professeur qui prend à cœur sa haute mission et y apporte toute son ardeur, toute sa bonne foi, toute sa conscience religieuse et sociale. Il a souvent reçu de hauts témoignages d'estime et de satisfaction de la part de ses supérieurs de l'Académie. Nous espérons beaucoup de la jeune génération dirigée par lui.

Le local est vaste, bien distribué; la classe est magnifique, pleine de clarté et d'un aspect agréable. Le matériel d'enseignement est des plus complets, il y a déjà un commencement de bibliothèque, provenant de dons particuliers et d'envois du ministre de l'instruction publique. La municipalité montre la plus noble libéralité dans les dépenses de l'école.

Après le culte et l'instruction vient la charité, *guemilouth hasadim*.

La communauté a plusieurs sociétés de bienfaisance, d'hommes et de femmes. Elle possède un cimetière en toute propriété.

Elle n'a pas de rabbin ; elle est enclavée dans le ressort rabbinique d'Haguenau, mais le titulaire de cette place, dont le traitement de l'Etat est augmenté par la population israélite de Reichshoffen, ne s'y montre presque jamais et s'occupe fort peu de cette partie de son troupeau. Il rend légère sa charge d'âmes. Aurait-il oublié l'instructif chapitre XXXIV d'Ezéchiel ? הייתי

Le temple est administré par une commission de sept membres, présidée par M. Jacques Bloch le jeune. Ce sont des hommes de bien, intègres, pleins de modération et d'impartialité, dévoués aux intérêts sacrés de la religion. Le Consistoire de Strasbourg, envers qui nous ne sommes pas suspect de flatterie, mérite nos éloges pour avoir renoncé au droit que lui confère l'article 21 du règlement organique de 1844, d'instituer directement les commissaires et les commissions administratives des temples de sa circonscription. Il a laissé agir le suffrage universel, afin que la communauté pût choisir librement des administrateurs selon son cœur et ses sentiments. Aussi la paix qui était troublée pendant un an est heureusement rétablie parmi les israélites de cette ville. Il y a encore quelques dissidents ; mais espérons que bientôt ils reconnaîtront d'eux-mêmes qu'il est de leur dignité et de leur honneur de s'attacher franchement à leurs frères et d'oublier une division regrettable. « Ne te sépare pas de la communauté », אל תפריש מן הצבור, disent nos docteurs. La bénédiction du ciel et le respect des hommes entoureront alors la famille israélite tout entière.

Nous avons parlé plus haut de la sympathie des habitants chrétiens et de la libéralité de la municipalité. Ces louables dispositions sont dues à l'excellent esprit de la population et aux enseignements salutaires d'un sage et vertueux pontife chrétien, mais surtout à l'influence bienfaisante de M. le comte Paul de Leusse, conseiller général du Bas-Rhin et maire de Reichshoffen. Ce noble et éminent magistrat, distingué par un esprit élevé et les principes les plus généreux, conduit ses administrés dans la voie de la justice, de la tolérance, de la fraternité humaine la plus large. Il considère les habitants de tous les cultes comme ses enfants et veille avec une sollicitude paternelle sur leur bien-être matériel et moral. Dans un discours prononcé par lui à l'occasion de la réouverture des cours du soir pour les adultes (on lui doit déjà la création d'une école

supérieure, et de grandes améliorations dans l'organisation de l'instruction primaire), il a dit :

« Je terminerai ces considérations un peu sérieuses peut-être pour vous, mais que vous comprendrez cependant, en vous engageant à bien travailler, à être bons camarades, à oublier toute division de culte ou autre, et à vous souvenir que, si nous vous avons réunis ici des enfants de plusieurs religions, c'est pour que chacun de vous, suivant exactement les préceptes de celle que lui a apprise sa mère, respecte les convictions sincères, mais différentes, de son camarade d'école. »

Ces sentiments méritoires, qui se manifestent dans toutes les occasions, se sont surtout montrés avec éclat lors d'un fait regrettable. Une salle de l'hôtel de ville a été mise à la disposition de la jeunesse israélite pour y danser un jour de fête, en octobre 1867. Cette faveur accordée à nos coreligionnaires excita la jalousie et la colère d'un certain nombre d'individus mal inspirés et mal disposés ; des attroupements se formèrent devant la maison, des cris de menace furent proférés, une pierre fut lancée à travers un carreau, au milieu de la salle de danse. La police locale intervint énergiquement, et le lendemain M. le maire fit afficher une proclamation contenant ces belles paroles :

« Je suis vivement peiné, mes administrés, de vous faire ressouvenir que les israélites sont nos concitoyens et nos égaux devant la loi et que je saurai faire respecter leurs droits.

« Tous les honnêtes gens se joindront à moi pour blâmer une pareille conduite ; leur attitude a prouvé qu'ils ne sympathisent pas avec les mauvaises gens ; je leur en offre mes sincères remerciements. »

Les principaux meneurs des troubles, traduits en justice, ont été condamnés à l'emprisonnement.

Heureuse la ville qui a un tel magistrat, heureux le pays qui possède des citoyens comme M. le comte de Leusse !

Nous avons éprouvé un puissant rafraîchissement de l'âme en nous baignant dans la saine et religieuse atmosphère de la terre natale, un calme bienfaisant et divin que l'agitation et la fièvre de la vie parisienne chassent si souvent loin de nous. Là où Dieu nous a permis de voir le jour et où mille bons et tendres souvenirs se dressent devant nous comme les anges du Seigneur veillant sur Jacob, endormi sur le sol sacré de Canaan, là le cœur bat plus doucement, l'esprit s'élève et s'ouvre à toutes les grandes et saintes aspirations, les sentiments s'épurent, se sanctifient, se confondent avec la pensée de Dieu, et l'homme devient meilleur !



L'Alsace est un rempart invincible de la France, un glorieux foyer de courage, de patriotisme, d'amour de la patrie. L'Alsace israélite aussi est un puissant boulevard du judaïsme français, une terre bénie où notre immortelle religion a profondément jeté sa semence, vivifiante pour le salut d'Israël et de toute l'humanité.

S. BLOCH.

---

Revenu de notre excursion dans l'Est, nous apprenons que la fête de Pesach a été dignement célébrée dans la capitale, et que des affluences considérables de fidèles se pressaient dans les temples et les oratoires. Plusieurs candidats au grand rabbinat ont prêché, avec plus ou moins de succès, à la synagogue consistoriale : M. Ternel, directeur du séminaire rabbinique, MM. les rabbins adjoints Lazard et Mayer, MM. les rabbins de Besançon, de Lunéville, de Genève et de Nice. MM. les membres du Consistoire départemental ont régulièrement assisté à ces exercices oratoires ; mais le président et le vice-président du Consistoire central, selon leur habitude, ne se sont pas montrés dans la maison de Dieu. Cependant ce sont eux qui doivent nommer le grand rabbin.

Que le Consistoire de Paris nous permette de lui présenter une humble observation. Il a fait connaître, par des affiches aux portes des temples, le jour et l'heure des prédications des divers candidats, c'est-à-dire il a invité la communauté à y assister. Consultera-t-il la communauté pour le choix à faire ? Si oui, cette invitation est logique, et naturelle ; si non, elle est inutile et ressemble même à une petite raillerie, puisque les fidèles seront obligés de se taire et se soumettre silencieusement au vote consistorial. Alors le Consistoire aurait pu s'épargner cette espèce de publicité et entendre les candidats, à huis clos, dans la salle de ses séances, pour les juger dans son omnipotence. Si, ce que nous souhaitons sans l'espérer, la communauté est consultée, dans quelle mesure et dans quelle forme cette consultation se fera-t-elle ?

Nous croyons inutile d'ajouter : Réponse s. v. p.

---

A l'occasion de nos dernières fêtes, M. le grand rabbin Simon Lévy, de Bordeaux, a publié une lettre pastorale, d'une brillante éloquence et d'une instruction profonde. Il y a combattu victorieuse-

ment divers préjugés qui existent encore contre le judaïsme et les juifs, le reproche d'exclusivisme, d'amour du lucre, du prétendu principe de théocratie dans les institutions israélites, d'attachement exagéré à la forme, à la lettre de la Loi, etc. Jamais peut-être le savant grand rabbin n'avait rien écrit de plus beau, de plus élevé, de plus digne du rabbinat français et de l'illustre communauté israélite dont il est le guide spirituel. Cette lettre pastorale, que nous ferons connaître en partie à nos lecteurs, a produit une telle impression parmi les fidèles, qu'on en a demandé avec instance une seconde édition. Éclatant hommage à l'excellent pasteur, heureux réveil intellectuel et religieux parmi nos frères !

M. Cahen, grand rabbin du Consistoire d'Alger, a également adressé à ses administrés une instruction pastorale d'un vrai mérite. La charité surtout y occupe une grande place et répond bien aux malheurs dont notre colonie africaine est accablée. M. le grand rabbin dit :

« Dans l'état actuel où nous nous trouvons, c'est la douce et sainte charité qui s'empare, avant tout, de tout notre être. Elle nous crie du fond de notre âme, avec les éloquentes accents de la religion : Ne vous contentez pas de prier et de méditer ; mais volez au secours de ceux qui souffrent près de vous et loin de vous. Car vous savez que ce n'est pas l'Algérie seule qui demande notre assistance ; Tunis et le Maroc nous tendent aussi une main suppliante. Que vos offrandes soient promptes et efficaces ; qu'elles soient en proportion avec l'immensité des besoins et avec les ressources que vous devez chacun aux bénédictions de l'Éternel, votre Dieu.

« D'ailleurs, c'est toujours avec cette haute pensée de charité fraternelle et universelle que nous ouvrons la solennité de Pâque. Le premier mot, en nous asseyant à la table pascale, c'est une invitation adressée au pauvre de partager notre repas et de célébrer la Pâque avec nous. « Que celui qui a faim vienne manger avec nous. »

« Je sais, mes frères, que vous avez déjà tous contribué aux secours organisés pour combattre le fléau monstrueux qui désole notre chère colonie. Mais la crise n'est pas encore à son terme. La colère de Dieu n'est pas encore apaisée. En élevant vos regards vers le ciel, prenez la ferme résolution de faire pour vos frères de tous les cultes tous les sacrifices que réclame leur misère et que vous permet votre position.

« Vous, mes frères, que la fortune a peu favorisés ou qui gagnez votre pain à la sueur de votre front, laissez régner pendant cette fête une sage frugalité à vos tables pascales : retranchez-en tout superflu, et partagez votre pain de misère (suivant l'expression de *l'hagada*) avec ceux qui n'en ont pas.

« Bannissez pour toujours de vos vêtements et surtout de ceux de vos femmes ce luxe insolite et ruineux qui vous attire souvent la haine, le mépris

et la jalousie, et qui quelquefois ne s'acquiète qu'au prix de l'honneur et de la prospérité de vos familles. Réservez les économies résultant de cette sobriété et de cette simplicité à un meilleur usage, à un usage saint et sacré, au sacrifice qu'exigent l'instruction et l'éducation de vos enfants, à l'accomplissement des engagements contractés dans vos affaires, et enfin au soulagement de ceux qui se trouvent sous l'étreinte de la misère. Alors le Seigneur exaucera vos vœux et fera renaître le bien-être et la prospérité autour et au milieu de vous. »

La lettre pastorale de M. le grand rabbin Cahen a produit une vive sensation, non-seulement dans la communauté israélite, mais aussi dans toute la ville d'Alger ; les feuilles locales en ont publié des fragments et ont fait un grand éloge de cette instruction rabbinique, « où les idées religieuses, dit le *Courrier de l'Algérie*, s'allient si bien aux devoirs de l'homme de bien, du vrai citoyen. » L'*Akhbar* ajoute : « Ne croirait-on pas lire dans cet enseignement pastoral le mandement d'un évêque catholique ou celui d'un pasteur de l'Église réformée ? » Pas tout à fait ; nous nous expliquons.

Nous avons lu avec une émotion profonde le noble et chaleureux appel adressé aux chrétiens, par M. l'archevêque d'Alger, en faveur des malheureuses populations arabes. C'était une sainte manifestation, digne de la religion qui l'avait inspirée et du vertueux pontife qui s'en était rendu l'organe. Malheureusement elle a été amoindrie, gâtée par la pensée et l'espoir y exprimés (peut-être dans d'autres manifestes épiscopaux également) que la charité chrétienne, dont les Arabes seront touchés, les amènera à embrasser la Croix. Dans la séance du Sénat du 24 mars, un cardinal a dit des misères algériennes :

« L'intervention chrétienne par la commisération et l'aumône pourra ouvrir une ère nouvelle à ce pauvre peuple. Le jour où l'on pourra compter un certain nombre d'Arabes ramenés à la foi par la charité et le bon exemple, la liberté de l'apostolat catholique sera à jamais conquise. — En se plaçant à ce point de vue élevé, la France chrétienne se sentira excitée davantage à soulager nos si malheureux frères et à entrer par là dans les desseins d'une providence miséricordieuse. »

Ainsi l'aumône faite aux adorateurs du Croissant ne deviendrait qu'une monnaie pour payer leur apostasie, une monnaie pour trafiquer des âmes ! Cette aumône est calculée aussi à aider à la conquête de la liberté de l'apostolat catholique, c'est-à-dire de la domination universelle... Ah ! nous avons une meilleure opinion de la charité chrétienne ; nous l'avons crue pure et désintéressée comme la charité israélite !

Dans son discours de réception à l'Académie française, le P. Gratry a dit : « La justice ne se trouve que dans la république dont le Christ est le fondateur. »

Cette république a son principal siège à Rome, résidence du vicaire du Christ ; or, demandez aux Mortara, aux Coën, à tous les israélites du Ghetto, comment la justice est pratiquée à Rome.

Le Sénat et les journaux se sont occupés du docteur Sée, professeur à l'École de médecine, que les feuilles les plus ardemment cléricales ont accusé de *matérialisme*, dangereux en conséquence pour enseigner la jeunesse, dont il peut ébranler la foi et compromettre le salut éternel.

Il ne nous appartient pas d'intervenir dans ce débat, bien qu'il nous paraisse difficile de confondre la médecine du corps avec la médecine de l'âme, la théologie avec la pharmacie, Moïse avec Hippocrate ; mais, le matérialisme du docteur étant reconnu, proclamé, officiellement constaté, nous ne comprenons pas comment M. Sée puisse remplir les fonctions de membre du Consistoire central des israélites, être le représentant d'une religion positive, divinement révélée, basée sur le surnaturel. Avec des principes matérialistes on ne saurait être un organe du judaïsme, dont on nie un élément essentiel : l'élément miraculeux, la puissance de Dieu de changer momentanément l'ordre de la nature pour l'accomplissement de ses grands et impénétrables desseins. « Ils doivent être saints pour leur Dieu », dit la Sidra de la semaine prochaine (*Émor*) en parlant des pontifes d'Israël ; la même recommandation doit s'appliquer à tous les chefs de notre culte, car eux tous ont le *pain de Dieu* à assurer aux fidèles — אשי' ה' לחם אלהיהם הם מקריבם S. BLOCH.

S. BLOCH.

## DE LA RÉVÉLATION EN GÉNÉRAL.

(Suite et fin.)

### I. *Des formes de la Révélation.*

En ce qui concerne les formes de la révélation, la Genèse est très-sobre d'indications : elle garde une sage et prudente réserve qui n'a pas besoin d'être justifiée. Le surnaturel ne

comporte pas de longues explications : il perdrait son caractère essentiel, il cesserait d'être lui-même s'il pouvait tomber sous le contrôle de la faible raison. Rayon de l'intelligence suprême, il participe de la nature de celle-ci, s'affirme par ses actes, mais sans faire connaître son essence. C'est là une règle invariable qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on traite de ces questions transcendantes, et que nous aurons l'occasion de rappeler lorsque nous arriverons aux appréciations de l'école théologique en matière de prophétisme. Ce qu'il nous semble permis de déduire du texte de la Genèse, c'est que la révélation a plus d'une corde à son arc, comme on dit vulgairement. Ses formes, ou, pour mieux dire, ses modes de manifestation sont divers ; cela ressort avec évidence de la diversité des formules dont elle se sert pour exprimer les rapports de Dieu avec l'homme. C'est d'abord la communication directe, rendue par l'expression « Dieu dit à un tel » ; c'est ensuite la vision en plein jour dont la Genèse n'offre qu'un exemple, celui de l'alliance entre les morceaux (1) ; c'est l'apparition divine (2) ; c'est l'apparition nocturne (3) ; c'est la manifestation de la divinité (4) ; c'est le songe qui constitue le moyen ordinaire de communication avec les idolâtres (5) ; c'est enfin la révélation par l'intermédiaire d'un ange (6). Faut-il reconnaître dans cette nomenclature, qui sera considérablement augmentée par Moïse et ses successeurs, une simple variété d'expressions se rapportant à un fait uniforme, ou plutôt un système complet, véritable échelle prophétique dont les degrés correspondent au degré d'inspiration de chaque prophète ? Pour le moment, nous nous bornerons à constater que la tradition et la théologie adoptent à l'envi la dernière hypothèse, dont l'exposé détaillé trouvera sa place dans le dogme suivant ; nous ajouterons seulement que cette opinion est parfaitement conforme aux données de la saine raison. Il n'est guère à supposer que la révélation ait eu le même caractère d'intensité et de pureté dans ses rapports avec Abraham qu'avec Abimeleck, Hagar, Laban et Pharaon ; il n'est pas plus vraisemblable qu'elle fût identique en s'appliquant à des faits si dissemblables par leur importance. Rien ne nous empêche donc de conjecturer que la puissance révélatrice est en raison directe et de la valeur personnelle de celui qui lui sert d'organe et de l'im-

(1) Genèse, chap. 15. — (2) *Ibid.*, XVIII, 1. — (3) *Ibid.*, XLVI, 2. — (4) *Ibid.*, XXXV, 7 ; (5) *Ibid.*, XX, 9 ; XXXI, 24 ; XLI, 25. — (6) *Ibid.*, XXII, 11 et 13 ; XVI, 7-11 ; XXXI, 11.

portance des événements qui la sollicitent. Cette présomption n'est pas moins fondée sur le génie de la langue sainte dont la concision et la clarté doivent écarter la supposition qu'elle emploie indifféremment, et à titre de simples synonymes, les termes dont elle use pour qualifier la révélation. On aurait tort de traiter ceci de question oiseuse, sans influence sur le dogme et sur la religion elle-même. Il n'importe pas peu de savoir si la révélation est uniforme, immuable, repoussant toute modification extérieure, ou bien mobile, flexible, appropriée aux hommes et aux choses qu'elle a pour mission d'illuminer de ses rayons. De la solution de cette question dépend une autre dont il est inutile de signaler la portée, celle de savoir si la révélation est temporaire ou permanente, nationale ou universelle. Ne semblerait-il pas résulter de la multiplicité des formes de la révélation, de cette variété de communications et d'inspirations surnaturelles, modulant leurs sons sur une gamme si large, s'adressant à des personnages, se rapportant à des faits de grandeur si inégale, n'en résulte-t-il pas que la révélation se présente à nous avec un incontestable caractère d'universalité? Et voyez la conséquence qui en découle aussitôt : la généralité implique la stabilité, c'est-à-dire que le fil invisible rattachant l'humanité à Dieu est indissoluble, que l'esprit saint peut et doit se communiquer, dans une certaine mesure, aux enfants de tous les siècles, et que Dieu ne cessera de parler à l'homme, en adaptant la nature et la forme de ses révélations à la nature changeante de l'individu ainsi qu'à la mobilité des formes sociales. Ceci est d'ailleurs parfaitement conforme à la doctrine biblique, qui place la révélation aux deux extrémités, à l'origine du genre humain et à la fin des temps (1).

## II. *Des organes de la Révélation.*

La Genèse n'est pas d'une moindre discrétion relativement aux conditions et aux qualités exigées des organes de la révélation. Ici encore elle préfère nous instruire par l'exemple plutôt que par le précepte. En nous racontant l'histoire des patriarches, leur vie et leurs actes, la philanthropie, le désintéressement et la grandeur d'âme d'Abraham, la piété d'Isaac et sa scrupuleuse fidélité aux instructions paternelles, la conduite de Jacob aux prises avec les plus grandes difficultés, sachant employer, suivant le cas, le courage ou

(1) Joël, III, 1.

la résignation, et cette rare persévérance avec laquelle il sut lutter contre les obstacles qui ne cessaient de l'assaillir coup sur coup, en nous les montrant tous les trois, non-seulement adorant Dieu et lui élevant des autels, mais encore proclamant son nom (1), c'est-à-dire propageant la connaissance de Dieu et combattant les égarements de leurs contemporains, l'Écriture nous signale indirectement les qualités nécessaires à ceux dont Dieu aime à faire ses envoyés. Il leur demande tout à la fois des vertus sociales, morales et religieuses : sociales, telles que la charité d'Abraham, son empressement à défendre les faibles poussé jusqu'à l'héroïsme ; morales, telles que la noblesse de ses sentiments manifestés au roi de Sodome, sa sollicitude au sujet de la conservation de la pureté de sa race et d'une honnête alliance pour son fils unique ; religieuses, telles que la preuve de son amour suprême pour Dieu, la lutte qu'il soutient dans sa jeunesse contre l'idolâtrie et son culte officiel ; enfin, la règle de conduite, invariablement suivie par les trois patriarches, de ne rien entreprendre sans invoquer d'abord le secours du Très-Haut, lui rapportant et leurs vœux et leurs espérances, pendant la vie comme à la mort, au moment de distribuer leurs dernières bénédictions à leurs enfants. Il est d'ailleurs facile de constater à quel point les vertus privées et publiques sont indispensables aux organes de la révélation, par ce fait qu'ils cessent d'en obtenir le bénéfice lorsqu'ils tombent dans le péché ou quand ils ne répondent plus à l'idéal de la perfection. C'est ainsi qu'après sa chute et l'arrêt de sa condamnation, Adam n'est plus favorisé d'aucune communication divine ; il en est même de Caïn ; le juste Noé en est privé à son tour à partir du moment où il s'est laissé aller à l'ivresse. Ce qui est plus remarquable, c'est qu'Abraham lui-même, Abraham, l'ami de Dieu (2), n'en reçoit plus après le sacrifice d'Isaac, lequel est le couronnement de sa mission nationale.

Si nous consultons la tradition, nous la trouvons plus précise, plus dogmatique, sinon plus explicite : elle détermine les qualités requises chez le prophète et les formule dans cette proposition si souvent répétée dans le Talmud. — La prophétie ne repose que sur l'homme sage, vaillant et riche (3). Il s'agit seulement de se rendre compte de ce qu'il faut entendre par cette sagesse, cette vail-

(1) Genèse, XII, 8 ; XIII, 4 ; XXI, 33 ; XXVI, 25 ; XXXIII, 20. — (2) Isate, XLI, 8. — (3) Talmud, Sabbath, 31 et 92 ; Nedarim, 38 ; Pessahim, 68 et *passim*.

lance et cette richesse, car nous n'avons pas à chercher longtemps, ces qualifications étant commentées par la Mischna de la façon la plus claire : « Qui est sage, dit-elle ? C'est l'homme avide de s'instruire. Qui est vaillant ? C'est celui qui sait maîtriser ses passions. Qui est riche ? C'est l'homme content de son sort (1). »

Ainsi cette sagesse exigée du prophète, ce n'est pas la science proprement dite, ce n'est pas l'érudition au front pâle et *taché d'encre*, ce n'est pas le savoir péniblement amassé, mais plutôt le désir de savoir, le respect de la science, la conscience de la supériorité des choses spirituelles sur les biens temporels. Et le sens précis du terme *sage* est d'autant moins contestable que la tradition fait une distinction réelle entre le *sage* et le *prophète*, au point de les mettre en état d'antagonisme (2). C'est aussi cet amour de l'instruction qu'elle attribue aux patriarches en disant d'Abraham, « que tous les rois de l'Orient allaient le consulter (3); » de Jacob, « qu'il était fort assidu à l'école des mattres Schem et Eber (4). » Le fort, le vaillant, c'est celui chez qui la force morale prédomine sur la force musculaire. Rien de plus vrai que la nécessité de cette puissance morale à conquies une charge d'âmes. Aucune grande mission, qu'elle soit religieuse, morale ou sociale, ne peut aboutir si l'on n'apporte à son service une bonne dose de courage et de fermeté. Il faut se sentir plus ou moins héros. Qu'est-ce en effet que l'héroïsme ? C'est l'ardente conviction qui anime le grand homme de la nécessité comme de la vérité de sa mission ; c'est une noble idée servie par une forte résolution, corroborée par le désir de la réaliser coûte que coûte, en bravant tous les obstacles. Sans cette étincelle divine, sans cette flamme intérieure, semblable à celle du buisson ardent qui brûle et ne se consume pas, il n'y a plus qu'un homme ordinaire. Ce qui caractérise réellement le grand homme, l'homme fatal et prédestiné, — prophète, conquérant, législateur, apôtre de l'humanité, — ce qui entraîne la foule sur ses pas, c'est la vigueur, l'indomptable énergie avec laquelle il poursuit son but. Nous verrons bien que tous les prophètes avaient dérobé une parcelle de ce feu sacré, que tous ils savaient exciter et apaiser à leur gré le flot populaire. Déjà nous la rencontrons, cette qualité précieuse, à un degré éminent chez Abraham, modèle de la force morale, soit qu'il coure arracher son neveu

(1) Aboth, IV, 1. — (2) Talmud, Baba Bathra, 2. חכם עדיף מנביא. —  
 (3) *Ibid.*, 16. — (4) Beréschith Rabba, sect. 62. יושב אצלם



à toute une armée victorieuse, soit qu'il lève le couteau pour immoler son fils et l'offrir à Dieu.

Enfin le riche, c'est l'homme content de son sort, en tant qu'il a le nécessaire. On comprend, en effet, l'impossibilité de bien remplir une mission divine, absorbant tous les efforts de l'intelligence et de la volonté, pour celui qui aurait à se débattre contre les soucis de la vie ou les préoccupations de la misère. L'inspiration est quelque chose de trop pur, de trop saint, pour aller se loger dans une âme troublée, tiraillée par les exigences matérielles, sollicitée par les cris du besoin et les clameurs du ménage. Mais à coup sûr elle ne saurait communier davantage avec la soif des richesses, avec les soins que réclame la gestion d'une grande fortune, avec tout ce qui tend à nous détourner de la patrie céleste pour nous clouer à l'enseigne de ces biens fragiles. C'est ici que l'*aurea mediocritas* invoquée par l'auteur des Proverbes, quand il s'écrie : « Ni la pauvreté, ni la richesse, mais le pain quotidien (1), » a toute sa valeur. Il s'ensuit que celui que Dieu ne juge pas indigne de sa grâce spirituelle doit être libre du côté du besoin ; il faut qu'il possède le suffisant, voire même un certain bien-être, en rapport avec la modération de ses désirs, sauvegardant la dignité de sa personne non moins que la plénitude de ses facultés.

La tradition nous dit encore dans le même sens que le don de la prophétie ne peut être accordé à l'homme plongé dans la tristesse, la colère, l'apathie ou les joies frivoles (2). Pourquoi ? Pour le même motif, parce que la colère, la tristesse, la mélancolie et la frivolité dérangent l'équilibre moral et, en absorbant nos sentiments au profit d'une sensation exclusive, nous privent d'une partie de nos forces. En résumé, excès de pauvreté, excès de richesse, peines et graves soucis, affliction et douleur poignante, badinage et joies futiles, ardeur des sens, convoitises charnelles, sont autant de souffles pernicious qui ternissent la pureté de la révélation, absolument comme le moindre souffle de notre bouche altère la transparence et l'éclat de l'acier fin.

Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette doctrine qui, on le voit bien, n'a rien de commun avec ces vœux de pauvreté et de renoncement absolu tant prônés par d'autres religions, et que le judaïsme, ennemi de tous les excès, ne croit pas devoir recommander, eu égard aux inconvénients, au danger même qui peut en ré-

(1) Prov., XXX, 8. — (2) Talmud, Schabbath et Pessahim, u. s.

sulter soit pour la personne, soit pour la mission de l'envoyé de Dieu. Cette doctrine résout aussi une difficulté qui ne laisse pas d'embarrasser l'histoire de la religion : nous voulons dire la place relativement considérable qu'occupent dans l'histoire des patriarches les incidents ayant trait à leurs biens temporels. S'ils aimaient et cherchaient à se procurer l'aisance, c'était par ce motif que, sans elle, les préoccupations de la vie matérielle les éloignaient d'autant des communications divines.

Il importe de remarquer que, parmi les qualités qui font le prophète, ce sont les facultés morales qui l'emportent. A côté de la sagesse vous avez la vaillance et la satisfaction que donne la sécurité de la vie. C'est un argument de plus, s'il en était besoin, en faveur de l'indissoluble alliance entre l'intelligence et la moralité, entre l'esprit et le cœur, alliance si souvent proclamée dans la Bible (1).

#### RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSION.

Nous venons d'étudier les caractères généraux de la révélation. Nous en avons reconnu l'authenticité dans l'origine de toutes les religions, dans la forme identiquement surnaturelle qu'elles affectent pour se communiquer aux hommes, dans la tendance commune à tous les fondateurs d'un culte ou d'une législation à mettre leur œuvre sous le patronage d'une autorité d'en haut. Nous en avons ensuite saisi la trace sous une autre forme, intime et individuelle, sous la forme du songe, du pressentiment, du présage, dans les manifestations variées de l'astrologie, de la magie, de la divination, des conjurations, de la nécromancie, de l'art des augures et des oracles, poussant leurs rameaux jusqu'au sein des générations actuelles au moyen de l'allure prétendue scientifique du magnétisme et du spiritisme. Nous en avons ensuite démontré la nécessité, même au point de vue de la raison humaine, par l'insuffisance notoire de cette même raison, soit pour fixer les rapports de l'homme avec Dieu, soit pour prendre en main le gouvernement des passions, soit enfin pour nous faire apercevoir dans l'histoire de l'homme et de l'humanité l'empreinte, nous allions dire la griffe de l'action providentielle.

Puis nous avons ouvert la Bible, et nous y avons trouvé mieux encore que la confirmation de ce besoin de la révélation; nous y

(1) Deuté., IV, 29; VI, 3; X, 12 et suiv.

avons pris sur le fait la révélation elle-même, s'affirmant avec tous les signes d'une vivante réalité dans le livre incomparable de la Genèse, à juste titre appelé *le Livre de la rectitude* (1). Nous avons successivement passé en revue ces révélations primitives, depuis celle d'Adam jusqu'à la vision de l'échelle de Jacob, de Jacob inaugurant la vie de pérégrination du futur Israël. Envisagées séparément, chacune d'elles offre un enseignement précieux; considérées dans leur ensemble, elles nous offrent une série de leçons embrassant la totalité des rapports de l'homme avec Dieu, de l'homme avec son prochain, de Dieu avec la société, les grands principes de gouvernement pour l'individu comme pour la société, la mission des grands hommes et des peuples initiateurs, en un mot tout ce que l'homme ne sait pas trouver au fond de lui-même. Peu ou point de lois spéciales, la loi de la circoncision étant moins une pratique que le signe matériel de l'alliance de Dieu avec Abraham et sa race; mais des aperçus généraux, des idées mères qui serviront de base aux lois et aux rites de la religion positive.

De plus, et nous l'avons déjà signalé, il y a progression dans la marche de la révélation depuis Adam jusqu'à Jacob; elle gradue ses leçons immortelles, passant de l'individu à la société organisée, de la société humaine à la société divine, de la morale à la religion, du culte d'amour, but suprême de l'homme, mais but presque hors d'atteinte, au culte public et déterminé, devant servir de marchepied au premier. Ainsi, les révélations d'Adam et de Noé ont pour objet de mettre l'individu en garde, et contre l'orgueil de sa raison, et contre la violence de ses passions; ainsi, les révélations de Noé nous apprennent que l'humanité n'est pas un pur assemblage d'individus isolés, mais un corps moral ayant une ligne de conduite à suivre, une tâche à remplir, une loi à respecter, loi aussi inviolable que l'ordre de la nature; ainsi, la nouvelle alliance de Dieu avec Noé et les assurances qu'il lui prodigue au sujet de la stabilité de l'univers sont les fondements du principe de solidarité entre les peuples contemporains comme entre les générations successives; ainsi, la vocation d'Abraham ouvre de nouveaux horizons à l'ordre social, en proclamant la spécialité des races, nous enseignant que chaque nationalité a sa tâche propre. C'est une vérité qui découle également de la généalogie détaillée des trois fils de Noé, considérés comme faisant

(1) כסר דישר, II Samuel, 18; Talmud, Aboda Zara, 25; Beréschith Rabba, sect. 6.

souche et donnant naissance chacun à l'une des grandes fractions du genre humain (1). Ainsi, l'alliance entre les morceaux nous fait entrevoir, au travers d'un voile formé de nuages et de vapeurs, la condition de l'épreuve imposée aux grandes causes et à ceux qui les représentent ; ainsi, la catastrophe de Sodome met en évidence le principe de la fraternité et condamne à tout jamais l'isolement des peuples. Enfin, l'échelle de Jacob est le symbole de l'union du culte extérieur avec le culte intérieur, pacte d'alliance entre la terre et le ciel.

Il est donc hors de conteste, clair comme l'évidence, qu'il n'y a pas une des grandes lois religieuses, morales et sociales qui n'ait son indication formelle dans la Genèse. Il ne nous reste plus qu'à en faire ressortir l'originalité, remarquable sous un double rapport. C'est d'abord cette méthode que nous n'hésitons pas à qualifier de *divine*, et qui consiste à faire jaillir ces enseignements, vivants et animés, du récit historique ou légendaire, ce dernier étant la brillante écaille qui contient les perles. Voici en quels termes cette vérité a été développée par la tradition mystique : « Rabbi Sabiméon ben Yohai a dit : Malheur à celui qui prend les récits bibliques pour des narrés ordinaires, faits pour amuser et satisfaire la curiosité du vulgaire. Car, s'il en était ainsi, rien ne nous empêcherait de composer des histoires beaucoup plus intéressantes, et, par conséquent, supérieures aux épisodes de l'Écriture. Mais non ; les narrations du livre saint sont des enveloppes qui contiennent des vérités lumineuses. Insensé celui qui prend l'écorce pour le fruit, l'enveloppe de la Thora pour la Thora elle-même ! Que si les sots, incapables de voir au delà de la portée de leur regard visuel, se contentent d'admirer le vêtement sans se soucier autrement de la personnalité qu'il couvre, les intelligents fixeront toute leur attention sur l'être pour qui le vêtement a été fait ; c'est lui qui sollicitera le plus et leurs regards et leurs méditations (2).

Notre seconde remarque porte sur l'habillement lui-même, sur sa nature, sur sa transparence céleste, semblable à la tunique resplendissante dont le Seigneur aurait fait présent au premier homme (3). Oui, toutes ces révélations qui viennent de défiler devant nous se recommandent par la clarté et la précision. Elles n'ont rien des procédés de l'oracle ; ce n'est point une voix caverneuse dont on parvient à grand-peine à saisir un faible écho ; on serait mal fondé d'en

(1) Genèse, IX, 19 ; X, 5 et 32. — (2) Zohar, Midrasch Hanéelam. — (3) Genèse, III, 21 ; Beréschith Rabba, sect. 20. כהמת אור

dire : « Autant de mots, autant d'énigmes. » Non, c'est une voix sonore et distincte qui se fait entendre, *une voix de paroles* (1), comme il est dit de la révélation sinaïque, c'est-à-dire un langage articulé, accentué, accessible à toutes les oreilles. Une éternelle fraîcheur de pensées et d'expressions vous fait sentir que tout y coule de source. Pour peu que l'on médite et qu'on s'assimile les révélations de la Genèse, on ne peut pas ne pas s'apercevoir qu'il y a là une mine à peine exploitée, dont pas un filon n'est épuisé. C'est ce que le Talmud nomme avec raison les dimensions incommensurables de la Thora (2).

Tels sont les résultats des révélations de la Genèse, de cette révélation primitive qui, sans édicter une religion et une loi, pose les fondements immortels de toutes les religions et de toutes les lois, à tel point qu'aucune d'elles ne naît viable en dehors des grandes lignes qu'elle a tracées. Et si la révélation sinaïque est reconnue supérieure à celle de la Genèse, c'est parce qu'elle a su mettre en pratique, tantôt en les formulant en lois, tantôt en les fondant avec les institutions nationales, les théories morales et religieuses de la première.

Moïse lui-même rend un éclatant hommage à cette vérité en invoquant et en consacrant si souvent les noms des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. La Genèse reste donc la révélation mère, la source intarissable qui renferme de quoi désaltérer tous les peuples et jusqu'aux dernières générations. Elle est le portail monumental digne de l'intérieur du temple.

MICHEL A. WEILL.

## PORTRAITS BIBLIQUES.

### *Les mères d'Israël.*

(Suite.) (3)

Sara est la plus impérieuse de ces quatre femmes. Rébecca cherche des biais pour faire réussir ses desseins ; Rachel a recours à la bouderie sentimentale. Sara seule lutte ouvertement avec son mari, et impose sa volonté. Elle a la parole altière et le froncement du sourcil.

(1) Deutér., IV, 12. — (2) Talmud, Eroubin, 21.

(3) Il s'est glissé dans le dernier numéro une faute que je tiens à corriger. A la première ligne de la page 357, au lieu d'*inactivité*, il faut lire *inaction*.

Sa conduite envers Hagar, qui a l'air d'être une si bonne fille, me pèse sur le cœur, et sa persistance à persécuter cette pauvre servante peut faire craindre qu'elle n'ait eu l'humeur un peu difficile. Je suppose aussi qu'elle ne choisissait pas toujours ses expressions, surtout quand elle s'adressait à l'Égyptienne, et elle a même laissé échapper, en apprenant qu'elle aurait un fils, un mot d'une crudité assez choquante. Mais nous avons peut-être l'oreille trop délicate. Nos pères, plus chastes que nous et par conséquent beaucoup moins prudes, bravaient impunément les tentations de la parole. Il faut se le dire souvent quand on lit la Bible.

Nos rabbins ont aussi reproché à Sara d'avoir été indiscrète. Lorsque les anges annoncent à Abraham la naissance d'Isaac, il semble en effet qu'elle se cache pour écouter derrière la porte. Mais il lui était sans doute difficile de ne pas entendre ce qui se disait en ce moment. Les hôtes d'Abraham étaient assis à l'entrée de la tente, qui n'était probablement pas profonde. Je reprocherais plutôt à Sara d'avoir ri en elle-même et douté de la puissance divine. Son rire est moins pur que celui d'Abraham, et lorsqu'elle essaye vainement de le nier, elle fait preuve au moins d'une grande légèreté. Il faut pourtant prendre garde de la calomnier et d'exagérer ses défauts. Dieu lui-même lui pardonne, et ses colères, et son mensonge naïf, et ses mouvements de jalousie. Abraham l'aimait profondément, et elle était certainement digne de cet amour. A sa mort, elle est pleurée parce qu'elle le mérite, et quatre ans après, à l'arrivée de Rébecca, son souvenir remplit encore de tristesse le cœur d'Isaac. Elle rachetait sans doute ses défauts par de grandes qualités. Je pense qu'elle mettait dans ses affections la même violence que dans ses haines. Elle a été regrettée comme elle aurait regretté son époux ou son fils. Ce n'est pas d'elle, assurément, que Dieu eût exigé le sacrifice d'Isaac : c'eût été demander l'impossible. Nous ne savons pas ce qui se passa entre elle et Abraham pendant ce terrible épisode de leur vie, et je ne relis jamais cette histoire tragique sans demander à la Bible, bien inutilement, il est vrai, des renseignements qu'elle ne veut point donner. Sara a-t-elle été informée d'avance du cruel sacrifice qui devait s'accomplir ? Qu'a-t-elle dit ? qu'a-t-elle fait ? Ne s'y est-elle pas opposée de toutes ses forces ? n'a-t-elle pas eu, comme Clytemnestre défendant Iphigénie, de ces belles révoltes du cœur et de ces mouvements de lionne furieuse ? Mais peut-être ne s'est-elle jamais doutée de ce qui s'était passé. Le père et le fils se seront entendus pour le lui cacher et lui épargner des frayeurs mortelles.

Cette prudente réserve convient parfaitement à la simplicité des temps primitifs, et était au fond ce qu'il y avait de plus sage. Le Midrasch cependant suppose qu'à son retour Abraham révéla tout à sa femme, et qu'elle mourut de saisissement à la seule pensée du danger que son fils avait couru. Ce serait une mort digne d'elle et conforme à la violence de son caractère.

En résumé, je crois que Sara était une excellente femme, mais qu'elle péchait par les formes. Il faut cependant, je l'avoue, y mettre un peu de bonne volonté pour ne pas lui montrer quelque sévérité. Je regrette de le dire, la Bible — est-ce par un malheureux hasard ou avec intention? — ne lui semble pas très-favorable. Elle rapporte tout ce qui peut, à nos yeux, faire tort à Sara, et pas un beau trait qui la relève et lui fasse pardonner. Nous touchons du doigt ses défauts, mais nous sommes obligés de deviner ses bonnes qualités. A première vue, elle a l'air d'une femme hautaine, acariâtre, un peu méchante, et sa beauté même ne dispose pas à l'indulgence. La réflexion seule efface peu à peu cette mauvaise impression. L'affection que Sara inspirait à Abraham et à Isaac devait être méritée. Je crois donc qu'elle était de ces personnes vives, aimantes, d'une sensibilité un peu exaltée, très-dévouée mais très-irritable, et qui souvent font souffrir les autres autant qu'elles souffrent elles-mêmes. Dans tous les cas, chez Sara, si le cœur est bon, le visage est rude et anguleux, les traits un peu raides encore et d'une certaine sécheresse. Il lui manque la noblesse, la distinction et la grâce, qui fait la vraie beauté.

Cette grâce que Sara n'a point enveloppe au contraire toute la personne de Rébecca et lui fait comme une auréole lumineuse. Rien de plus opposé que ces deux natures. Autant l'une semble âpre, emportée, orageuse et inégale, autant l'autre est douce, sage, calme, maîtresse d'elle-même et ennemie des partis extrêmes; femme aimable et modeste, femme de tête aussi, s'il le faut, et de résolution virile. Elle réunit l'élégance grecque à l'élévation hébraïque. Quoi de plus beau que de la voir s'avancer de loin, au moment où tombent les feux de la journée, avec sa cruche d'argile sur l'épaule? Homère eût-il désavoué ce tableau? Aussi a-t-elle toujours eu la bonne fortune d'inspirer les peintres, et les *Rébecca à la fontaine* abondent dans les musées. Il y a dans sa vie d'autres épisodes que je voudrais voir reproduits sur la toile: par exemple, le moment où elle a dû se justifier devant Isaac de l'avoir trompé; ou ses adieux au fils préféré, qu'elle n'a probablement plus revu, et son sein agité par les plus tristes pressentiments; ou encore et surtout son arrivée en Palestine,

lorsqu'à la vue d'Isaac elle descend précipitamment de son chameau, et d'un geste plein de grâce ramène le voile sur sa noble figure. Il y a là de beaux sujets à développer et qui plaisent à l'imagination.

Et qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas seulement la beauté matérielle et pour ainsi dire tout extérieure qu'il faut voir dans ces tableaux que je rappelle ou que je rêve. Ils révèlent tous la beauté morale de Rébecca. Ici nous voyons son empressement à rendre service, et ses prévenances envers un étranger qu'elle ne connaît pas; là, dans un mouvement charmant, les alarmes de la pudeur; ailleurs encore, le feu de l'amour maternel dans toute sa chaleur. Ajoutez à cela un naturel plein de douceur et une grande intelligence. Rébecca est la seule de nos Mères qui ne querelle point son mari à cause de sa stérilité. Seule aussi elle attend avec patience que Dieu veuille exaucer ses vœux, sans recourir aux expédients pour se créer les illusions de la maternité. Voyez aussi avec quelle décision, marque d'une solide raison, elle consent tout de suite à suivre Eliézer. Il faut enfin lui savoir gré d'avoir distingué les caractères de ses fils, qu'Isaac semble méconnaître. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que tant de qualités font de Rébecca la plus grande sinon la plus aimable de nos Mères. Aussi les destinées d'Israël s'agitent-elles dans son sein. Cette lutte douloureuse qui précède son double enfantement, et cet oracle plein de mystères inquiétants, lui donnent presque un caractère sacré. Partout éclate la supériorité de Rébecca; mais où elle a été, malgré toutes les réclamations de la morale, entraînant et irrésistible, enflammée et transfigurée par l'amour maternel, et comme inspirée du ciel, c'est le jour où elle s'est courageusement écriée : « Je prends tout sur moi ! » Quelle ardeur ! quelle conviction ! et quelle confiance dans la bonne cause ! Bravo, Rébecca ! c'est s'exposer noblement, et ce bon petit cœur, cette enveloppe qui paraît froide, a tout simplement des mouvements héroïques. Ah ! comme Jacob a dû aimer une telle mère !

Il n'y a pas grand'chose à dire de Lia. Elle vécut humble, résignée, un peu triste cependant, et fatiguant peut-être par ses larmes ces yeux, cause de si profondes douleurs. Toute son histoire — celle de son cœur — est écrite dans les noms qu'elle a donnés à ses fils. Nous y voyons ses alternatives de joie et de tristesse, ses espérances souvent déçues et toujours prêtes à renaître. « Voyez mon fils ; Dieu m'a exaucée. — Je rends grâces à l'Éternel. — Le bonheur est venu. — Le Seigneur m'a fait un beau présent ;



maintenant je serai aimée. » A la naissance de chacun de ses fils, un rayon de joie traverse ainsi sa triste existence. Sa douleur est soumise et n'éclate point en violentes récriminations. Si elle éprouve les peines de la jalousie, elle n'en connaît pas les emportements. On ne voit pas qu'elle reproche jamais à Jacob la préférence qu'il accorde à Rachel. Elle se contente de remplacer par les vertus domestiques et les qualités d'une bonne mère de famille la beauté qui lui manque, et Dieu, pour la consoler, lui accorde une heureuse fécondité. On pourrait l'accuser d'avoir trompé Jacob de concert avec son père, et lui reprocher ainsi d'être elle-même l'auteur de son infortune. Mais je crois plutôt qu'elle a été, comme Jacob, la dupe de Laban. Accordons-lui donc notre estime et notre compassion. A côté de Rachel elle sera toujours dans l'ombre, et ce demi-jour convient seul à ses vertus modestes.

Rachel a autant de grâce que Rébecca, mais une grâce moins calme et moins sereine. Elle est comme une enfant gâtée; elle en a les caprices, les impatiences, les bouderies et les audaces. Bon cœur probablement, il ne semble pas qu'elle ait le moindre tort envers sa sœur, et j'aime à croire qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour adoucir ses peines. Mais elle abuse un peu de son autorité sur Jacob et même sur son père. Elle sait qu'on lui passe tout, et qu'on sera toujours bien aise de se réconcilier avec elle. Jacob essuie sa mauvaise humeur et son dépit; elle réussit à l'irriter et à lui arracher quelques dures paroles. Elle ose emporter les Téraïm de son père, et elle parvient même, en mentant avec un aplomb remarquable, à les soustraire aux minutieuses investigations de Laban. Le fit-elle pour arracher Laban à l'idolâtrie, comme le supposent nos docteurs, ou pour conserver auprès d'elle ces amis du foyer, comme Énée, s'échappant de l'incendie de Troie, emporte avec un pieux respect les dieux tutélaires de son toit? Il serait difficile et téméraire de se prononcer sur ce point. Je dois dire cependant que la première de ces deux hypothèses, malgré ses excellentes intentions, me paraît puérite, — Laban pouvait se faire de nouveaux Téraïm et avoir encore d'autres idoles, — et que la seconde ne me répugne pas absolument. Il y avait des Téraïm dans la demeure de David, introduits par sa femme Michal, si l'on veut, mais tolérés par David, dont ils servent même un jour à protéger la fuite. Jacob n'eût peut-être pas été aussi indulgent, puisqu'on lui cache ces images; mais Rachel ne pouvait-elle pas être quelque peu superstitieuse?

Dans tous les cas nos docteurs lui ont tenu un compte sévère du

mensonge à l'aide duquel elle a conservé ces Téraïim : ils pensent qu'il est cause de sa mort prématurée. Nous qui avons tous un faible pour elle, nous sommes plus disposés à le lui pardonner. Elle exerce sur nous trop de séductions. L'affection inaltérable de Jacob la purifie et la relève de toutes ses défaillances. D'ailleurs tout plaide en sa faveur : sa beauté remarquable, le grand chagrin qu'elle éprouve de sa stérilité, ses joies de mère si longtemps différées et si vite brisées, sa vie trop tôt moissonnée, les douleurs de son second enfantement, cette mort pénible qui ressemble à un touchant sacrifice, et jusqu'à cette tombe placée au bord du chemin où elle semble implorer un regard du passant, et d'où se lèvera un jour son ombre, évoquée par le prophète de la désolation, pour pleurer sur les malheurs d'Israël. Tout est charme et tendresse dans cette femme aimable. Les arts n'ont point créé de figure plus poétique, et on ne s'en souviendra jamais sans éprouver la plus douce émotion.

Maintenant que nous connaissons assez bien, j'ose le croire, ces Mères dont je viens d'esquisser les traits, laquelle préférez-vous ? La question est délicate, mais il faut la poser. Sara et Lia ne peuvent évidemment pas rivaliser avec les deux autres. Sara n'apparaît pas sous l'aspect le plus aimable, et n'inspire pas de sympathie. La pâle Lia, pleine de mérite peut-être, ne brille malheureusement d'aucun éclat. C'est une femme un peu commune, le nom qu'elle porte semble l'indiquer, et ses infortunes mêmes nous semblent vulgaires. Mais entre Rébecca et Rachel, certainement supérieures aux deux précédentes, on peut hésiter. Rébecca est plus simple, plus calme et aussi plus intelligente ; Rachel, plus vive, plus sémillante et plus tendre. L'une a des vertus plus solides ; l'autre, des qualités plus séduisantes. L'une a presque toutes les perfections ; l'autre, par sa jeunesse, ses charmes et ses malheurs, se fait pardonner tous ses défauts. Rébecca est ordinairement pleine de dignité et de réserve. Tout chez elle est parfaitement pondéré, mesuré, et presque solennel. Il y a de la réflexion et de la retenue dans ses attentions les plus délicates, ses élans les plus généreux. Rachel est plus spontanée, ses mouvements sont plus inattendus et plus libres, et promettent toujours d'agréables surprises. On dirait, quoique ce soit probablement une illusion, qu'elle cherche à plaire, et qu'elle a de la femme moderne les innocentes coquetteries et les grâces insinuantes. L'une inspire le respect ; l'autre, l'amitié et la sympathie. L'une est plus grande ; l'autre plus touchante. On admire Rébecca, mais on aime Rachel.

ISIDORE LOEB, *rabbin.*

## DE LA SCIENCE

### CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX.

#### I

#### ASTRONOMIE.

(Suite.)

Je ne m'attendrai pas à de pareilles objections de la part des esprits sérieux, parce qu'ils savent très-bien, ainsi que nous l'avons déjà observé, que la Bible renferme seulement la science populaire, et que par conséquent elle parle toujours le langage des hommes (דבריה תורה כלשון בני אדם), c'est-à-dire qu'elle désigne les choses telles qu'elles se montrent aux sens. Voudrait-on croire que Dieu ait des mains et des yeux, puisqu'on trouve dans la sainte Écriture les expressions de *main de Dieu*, d'*œil de Dieu*, etc.? D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi on veut donner tant de valeur à des expressions populaires, lorsque nous-mêmes n'en employons pas d'autres pour désigner les mêmes choses. En effet, nous tous savons, depuis bientôt trois siècles, quel est le mouvement périodique de la terre qui produit les phénomènes du matin et du soir, et toutefois nous disons bien toujours *le lever du soleil* et *le coucher du soleil*. Et pourquoi prétendre que la Bible tienne un langage différent de celui employé par les savants les plus distingués de notre époque?

Les anciens Hébreux n'ignoraient pas l'existence des douze signes du zodiaque, et si on ne les trouve point mentionnés particulièrement dans la Bible, on y en trouve des allusions. Les douze étoiles de Jacob, le songe de Joseph, la division de la nation en douze tribus et celle de l'année en douze mois, sont autant de témoignages que nos ancêtres n'ignoraient pas ces signes.

La division du temps fut à toutes les époques un des indices les plus sûrs pour juger de l'exactitude des connaissances astronomiques chez les divers peuples. Il ne faut pas beaucoup de pénétration, par exemple, pour juger au premier coup d'œil que les mahométans n'eurent jamais une science à eux. Il suffit de jeter un regard sur leur calendrier pour s'en persuader. Chacun des mois qui le composent fait le tour de toutes les saisons, en tombant tantôt en hiver, tantôt en été, tantôt au printemps, tantôt en automne.

Les anciens Hébreux avaient, eux aussi, l'année lunaire. Mais ils surent éviter une pareille monstruosité en instituant les années *embolismiques*, c'est-à-dire des années de treize lunes. Les Israélites en ont sept dans chaque période de dix-neuf ans.

On a dit que ce fut une nouveauté, une réforme introduite dans le calendrier israélite par le docteur Hillel, qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire, et que ce savant babylonien s'était servi pour ce nouveau règlement de la découverte du ciel de Méton, qui avait vécu huit siècles auparavant.

Mais je voudrais demander aux érudits si avant Hillel il n'y avait pas des années embolismiques chez les Hébreux. Je serais bien curieux de savoir si dans toute l'histoire des Juifs, ou dans les nombreux mémoires de leurs traditions, on trouve un seul indice, une seule trace qu'ils aient jamais célébré leur Pâque en hiver, ou la fête des Cabanes en été.

Nous apprenons, au contraire, de cette même tradition que l'intercalation des années embolismiques dans les années communes de douze lunes est une institution mosaïque. « Gardez soigneusement le souvenir du premier mois du printemps pour le solenniser toujours [(4) שמור את חודש האביב] », disait Moïse aux fils d'Israël, après avoir établi que le mois de *Nissan* devait être le premier de leur année civile [(2) וחדש הזה לכם ראש חדשים]. Il est clair que par cette double recommandation, le législateur des Hébreux entendait dire qu'on devait tâcher d'établir le calendrier de manière que ce premier mois de l'année tombât toujours au printemps, ce qui implique nécessairement l'embolisme. Car, l'année lunaire n'étant que de trois cent cinquante-quatre jours environ, on aurait eu une différence de onze jours et quelques heures par an, et à chaque période de trois ans on aurait célébré la Pâque d'une lune à l'avance, de façon qu'après neuf ans elle serait tombée au commencement de l'hiver; après dix-huit ans, au principe de l'automne, et ainsi de suite.

Voici comment la tradition explique le commandement de Moïse : « Que ce mois, dit-elle en parlant du deuxième texte du chap. XII de l'Exode, que ce mois soit pour vous le premier de tous les mois; premier, parce qu'en ce mois vous fûtes délivrés de l'esclavage de l'Égypte et serez encore délivrés d'autres esclavages (בטסן נגאלו ובטסן) ; premier, parce qu'en lui l'année civile et politique a son commencement; premier, enfin, parce que par lui toute l'année

(1) Exode, XIII, 5; XXIII, 15; XXXIV, 18. — (2) Exode, XII, 2.

doit être réglée, c'est-à-dire qu'il doit être toujours au printemps. » (Babyl. Rosch Haschana.)

D'ailleurs, en laissant bien aussi de côté les interprétations traditionnelles, il ne faut pas oublier que les grandes solennités des Israélites n'étaient pas seulement des commémorations historiques, elles étaient en même temps des fêtes champêtres. A Pâque on devait porter au temple le *Omer* [(1) עֹמֶר], à Schabouoth les prémices [(2) בְּסֵבִיבֵי]. La solennité de Soukoth était la fête de la récolte (3). Et comment aurait-on pu satisfaire à toutes ces obligations, à l'observance desquelles la classe sacerdotale était strictement intéressée, sans l'institution des années embolismiques? Sans elle, combien de fois serait-il arrivé qu'à ces fêtes on n'aurait pas eu les fruits nécessaires à porter au temple? Nous trouvons, en effet, dans le Talmud, que bien avant Hillel on a dû recourir parfois au moyen de faire l'année embolismique, pour la seule raison que le blé n'était pas encore assez mûr pour fournir le *Omer* en son temps. Combien est curieux le fait qu'on trouve à ce sujet dans le Talmud de Jérusalem!

Tous les docteurs n'étaient pas admis à la connaissance de la science réservée. Or, parmi les exclus, il y en avait quelques-uns qui craignaient que cette facilité de recourir au moyen de l'embolisme toutes les fois qu'on n'avait pas de récolte en état de satisfaire à l'obligation légale, ne fût une violation des prescriptions de la loi, un sacrilège. « Il n'y a pas seulement des fêtes champêtres en Israël, disaient-ils; il y a aussi le vénérable *Yom Hadin (Rosch Haschana)*, jour dans lequel l'Éternel, selon la tradition, ouvre le jugement sur la destinée des mortels. Ce grand jour, ajoutaient les opposants, est consacré autant en haut qu'en bas, dans le ciel autant que sur la terre. Tous les anges s'assemblent autour du trône étincelant du Tout-Puissant pour entendre les arrêts de sa bouche. Et avec votre système ce jour sublime passerait sans une prière, tandis que vous prierez pour le salut de votre âme lorsqu'il n'est plus temps. Et comment, avec vos embolismes capricieux, expliquerez-vous le texte des Psaumes : כִּי הוּק לְיִשְׂרָאֵל הוּא מִשְׁמַע לְאֵלֹהֵי יַעֲקֹב » « Ce jour consacré par les institutions d'Israël est destiné au jugement de l'humanité par le Dieu de Jacob? »

A cette objection on donne une réponse qui, à la prendre superficiellement, peut paraître une sottise ou une impertinence, mais qui, au contraire, est pleine de sagesse.

(1) Lévitique, XXIII. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

« Ne craignez rien pour cela, répond-on : si ce jour est fêté en Israël, il est aussi dédié au jugement de l'Éternel, autrement il ne l'est pas. *אם חוק לישראל הוא משפט לאחרי יעקב, אם אין חוק לישראל כביכול, אין משפט לאחרי יעקב.* »

« Non, non, s'écrient, effrayés, les contradicteurs, vous soumettez le Ciel à la terre, Dieu aux hommes. Ce n'est pas ainsi que la sainte Écriture entend la chose. Elle vous l'explique clairement avec ce texte-ci : *אלה מועדי ה' אשר הקראו אותם מקראי קדש אלה הם מועדי*, c'est-à-dire que les jours que vous devez solenniser sont ceux, dit Dieu, que je solennise moi-même, et non les miens qui doivent être soumis aux vôtres. »

A quoi on réplique avec la plus grande imperturbabilité : « Ces jours de fête, si vous les établissez selon les principes de la loi, sont aussi des jours consacrés en haut (*אם קראתם אותם מועדי*), autrement non [*ואם לאו אינם מועדי (1)*]. »

On ne doit pas croire que les savants et pieux talmudistes aient eu l'intention d'affirmer par cette réponse que le jugement de Dieu dépendit du bon plaisir des docteurs du grand Sanhédrin. Jamais. Ce serait une folie à le supposer seulement. Mais leur intention se peut traduire en ces mots : « Si vous établissez vos fêtes d'après les observations de la nature, et que vous fassiez la Pâque, par exemple, au commencement du printemps, vos solennités seront les solennités de Dieu, parce que vous marchez ainsi avec le mouvement sidéral ; mais si vous suivez un calendrier artificiel, vos fêtes ne seront pas des fêtes de Dieu. »

Et les Israélites avaient parmi leurs savants, particulièrement parmi les membres du grand Sanhédrin, des hommes très-versés dans l'astronomie. Rabban Gamliel le Vieux avait dans son cabinet de grands tableaux où on voyait peintes parfaitement toutes les phases de la lune. Rabbi Samuel avait une telle connaissance des étoiles, qu'il se flattait de connaître les chemins des cieux autant que les rues de sa ville. Une chose seule il avouait d'ignorer, la nature des *aérolithes* [*בדוריון לי שביולי דרקיעא כשבילי דנהרדעא לבר מכוכבי דשביט (2)*].

Après ces détails, il me semble inutile d'insister davantage pour prouver que l'institution des années embolismiques n'est pas l'œuvre de Hillel. Ce savant a eu le mérite incontestable de consigner dans des livres ce qu'on avait fait jusqu'alors par tradition. Voilà tout.

(1) Talmud Jéruchalmi, Rosch Haschana, 81.

(2) Talmud Babyl., Berachoth, 28.

Nous dirons ensuite pourquoi Moïse n'a pas établi lui-même un calendrier fixe, invariable, ainsi que l'a établi le sage Babylonien. Constatons, en attendant, que l'adoption ou la conservation de l'année lunaire, en usage chez les Israélites à leur sortie de l'Égypte, est une nouvelle preuve de ce que nous affirmons dans notre introduction, à savoir que pendant leur long esclavage dans ce pays les descendants de Jacob gardèrent soigneusement non-seulement leurs croyances religieuses, mais aussi leur ancienne science. Ils continuèrent à compter les mois et les années comme ils l'avaient appris de leurs ancêtres, sans se soucier des divers systèmes adoptés par leurs maîtres. Car il faut savoir que l'année civile des Égyptiens était l'année solaire. Ils partageaient leur an en douze mois, chacun de trente jours, soit trois cent soixante jours. Pour arriver au nombre de trois cent soixante-cinq, ils en ajoutaient cinq complémentaires. (Voyez Champollion-Figeac, *Univers pittoresque, Égypte*, pages 95 et 96.)

Voilà une réponse victorieuse à ceux qui prétendent que les anciens Hébreux ont emprunté des Égyptiens leurs connaissances astronomiques.

A cet argument il faut en ajouter un autre encore :

Aux temps de Moïse, et peut-être bien auparavant, les Égyptiens ne séparaient pas l'astronomie de l'astrologie; ils en faisaient, au contraire, une seule et même science. C'est un mélange dont on trouve des traces partout, dans les tombeaux des rois, sur les papyrus et dans les temples. Jusque dans les deux fameux zodiaques de Dendérah et d'Esnèh, qui sont sans aucun doute deux superbes monuments de la science des Égyptiens, on trouve l'empreinte de l'astrologie. (Champollion-Figeac, page 107.)

Eh bien! tant il est vrai que la science astronomique des Hébreux n'avait rien à faire avec celle de leurs anciens maîtres, que Jérémie recommande au peuple de ne pas se laisser aller à croire que les astres aient une influence quelconque sur la destinée et les actions des humains. « Ne craignez rien, mes enfants, dit le prophète, ne craignez rien des phénomènes étranges des cieux (וּמַאֲרֹזֵי הַשָּׁמַיִם אַל תִּירָאוּ). Laissez ces craintes aux autres nations, qui n'ont pas, comme vous, une science à elles propre [(1) כִּי יִרְאוּ הַגּוֹיִם מִמֶּנּוּ]. »

S. JONA.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Jérémie, X.

## MONSTRUOSITÉS ROUMAINES.

Nous ne les raconterons pas, on le connaît trop, hélas ! le monde civilisé en est révolté, l'humanité en gémit, l'ange de la justice et du droit se voile la face de honte et de douleur ; puis, il nous faudrait plusieurs numéros de notre recueil pour dire tout ce que nous avons appris sur les atrocités moldo-valaques, soit par des documents authentiques, soit par les journaux, soit par des correspondances privées. Ce que nous voulons constater une fois de plus, c'est l'hypocrisie et la mauvaise foi qui règnent dans ce triste pays, en bas et en haut. Autrefois, la haine religieuse, le fanatisme, avouait franchement ses actes, ses crimes. L'inquisition espagnole torturait, brûlait, massacrait les juifs, et s'en fit hautement gloire. Il y avait là au moins de la sincérité, de la vérité. En Roumanie, on commet les excès les plus sauvages, des attentats épouvantables contre les personnes, leurs biens et leur vie ; on déchire, on foule aux pieds les lois divines et humaines, et le gouvernement nie audacieusement tous ces faits atroces ; il nie le soleil, la lumière, la clarté du jour, pour faire régner les ténèbres avec leurs horreurs... Hypocrisie, mensonge, aveuglement ! voilà la force et l'âme de la barbarie roumaine, les monstres exécrables qui tiennent enfermée la vérité et voudraient éteindre le regard de Dieu !

Une dépêche de Bucharest, en date du 15 avril, disait :

« Le gouvernement roumain, dans une Note aux consuls européens, a opposé un nouveau démenti aux bruits relatifs à des persécutions qui auraient été exercées en Moldavie contre les israélites.

« Aujourd'hui, le prince Charles, dans une audience spéciale accordée au consul général d'Autriche à Bucharest, a déclaré *que nulle part les juifs n'avaient été persécutés*, et qu'ils pouvaient avoir une pleine confiance dans sa protection et dans sa parole. »

Mais une autre dépêche du 18 avril porte ce qui suit :

« Sur l'initiative de M. Wohlfahrts, consul général d'Autriche à Jassy, tous les consuls des puissances étrangères qui résident dans cette ville se sont réunis pour constater, *sur la foi d'informations authentiques*, que les persécutions exercées contre les juifs dans le district de Bakou *ont réellement eu lieu*, et que, par conséquent, les rapports faits à ce sujet par les autorités moldaves sont inexacts. »

Les effrontées dénégations officielles qu'on oppose aux faits les plus



malheureusement irréfragables ont inspiré au *Journal des Débats* du 22 avril les observations suivantes :

« Il paraît que nous devons renoncer à savoir ce qui se passe en Roumanie. Les puits sont si nombreux en cet étrange pays que la Vérité n'en peut sortir, ou du moins, si elle en sort, ce n'est pas dans le costume primitif de la fable, mais au contraire enveloppée de tant de voiles qu'il est fort difficile de la connaître. Est-il vrai que les juifs du district de Bakou aient été l'objet des plus odieux traitements ? Les consuls européens de Jassy attestent que rien n'est plus vrai ; les autorités moldaves, d'un autre côté, nient les faits dont tout le monde parle, en vertu peut-être de la maxime que tout mauvais cas est niable. On annonce à présent que le prince Charles s'est décidé à aller voir par ses propres yeux à Jassy ce qu'il en est, d'où il faut conclure qu'on ne sait pas plus à Bucharest qu'à Paris ce qui se fait chez les Moldaves. Voilà, on en conviendra, un singulier pays et un singulier gouvernement. Nous n'oserions pas jurer que la question sera éclaircie après le voyage du prince Charles. La Roumanie paraît être une terre à part, où les yeux et les oreilles ne sont pas faits comme dans le reste du monde.

« P. DAVID. »

La communauté juive de Jassy écrit au comité central de *l'Alliance israélite universelle* :

« Des centaines de familles israélites, dans le district de Bacou, en Moldavie, sont expulsées de leurs possessions et chassées des habitations qu'elles ont dans leurs villages, d'une manière barbare, sans égards aux pertes énormes et aux lamentations des enfants et des vieillards, exposés aux rigueurs du temps. Toutes les plaintes portées au ministère de Bucharest sont restées infructueuses, et notre position déplorable empire de jour en jour, de sorte que chaque moment nous menace de nouveaux dangers. »

Que dire maintenant de cette dépêche, d'un mensonge flagrant, datée de Jassy du 24 avril, annonçant que les israélites amenés devant le prince ont avoué qu'il n'y avait pas eu de persécution dans cette ville, et qu'à Bacou, il y a deux ans, ils étaient quelquefois maltraités par la population, mais que depuis la nouvelle administration ils n'avaient pas été molestés ?

Et les arrestations en masse des israélites dans les rues de Jassy ? et leur déportation comme vagabonds de l'autre côté du Danube ? et les noyades de Galatz ? et les mille horribles excès dont ils n'ont cessé d'être victimes sous l'administration, avec la permission de Bratiano ?

Des faits révoltants, inouis, se passent tous les jours ; voici, entre mille, une brutalité racontée, dans *l'Israélite*, par un honnête marchand de meubles israélite de Bucharest (il ne s'agit plus ici d'une province éloignée du chef-lieu gouvernemental) :

« M. Tache Taliano, sous-préfet de Bistriza, vint dans mon magasin en mon absence, et acheta de ma femme des meubles pour 79 piastres, qu'il voulait avoir à crédit, mais ma femme refusa. L'honorable sous-préfet lui donna des soufflets, courut chez notre digne chef de police, Constantin Radic, requit les hommes nécessaires pour exécuter un pillage. Le chef de police lui donna un certain nombre d'agents, qui enlevèrent de force les meubles désignés par le sous-préfet. Mes plaintes sont restées sans aucun résultat. »

Mais faut-il s'étonner de ce brigandage, de ces violences, de tous ces actes monstrueux, quand l'impunité la plus révoltante et — on a le droit de le dire — des encouragements sinistres partent d'en haut ? Avons-nous besoin de chercher ailleurs la complicité, la culpabilité des pouvoirs publics, que dans la publicité officielle donnée à l'exposé des motifs du fameux projet de loi, en dix articles, présenté contre les israélites par trente et un députés de la majorité, parmi lesquels le président de la Chambre ? Cet exposé des motifs, que le prince Charles ne niera pas sans doute, est l'œuvre la plus hideuse, la plus infernale que la perversité humaine ait jamais pu produire. Il y a là, non une simple excitation à la haine et au mépris d'une certaine classe de citoyens, mais un appel sauvage, implacable, au vol et à l'extermination des trois cent mille israélites habitant la Roumanie, pour leur malheur. Il s'y trouve entassé tout ce que l'esprit du mal, le mensonge et la calomnie, la haine et le fanatisme ont pu inspirer à des hommes privés de tout sentiment moral, de tout sentiment humain. Et le gouvernement n'a pas poursuivi, puni cet acte odieux qui est un attentat sauvage contre les droits les plus sacrés, un crime contre la société tout entière !

On écrit de Bucharest, le 13 avril, à la *Correspondance du Nord-Est* :

« Effrayé par l'émotion qu'a produite dans toute l'Europe le projet de loi contre les juifs, le gouvernement roumain s'efforce aujourd'hui d'en dégager sa responsabilité et de faire croire qu'il est innocent de toute persécution contre les israélites ; mais on est bien fixé sur la valeur de ses dénégations.

« Voici plus d'un mois que ce fameux projet a été déposé par trente et un députés appartenant tous à la majorité, tous dévoués par conséquent à M. Bratiano et à ses collègues.

« M. Bratiano connaissait sans doute à l'avance les propositions que ces messieurs se préparaient à soumettre à la Chambre. Pourquoi n'a-t-il pas usé de son influence sur ses amis politiques pour leur faire comprendre ce que leur projet avait d'odieux, combien il était d'ailleurs impolitique, et que de difficultés il préparait non-seulement au gouvernement, mais au pays tout entier, contre lequel il allait soulever l'indignation du monde civilisé ? Si par hasard ses efforts avaient

échoué, ou si, par un hasard encore moins vraisemblable, il n'avait connu leurs intentions que lorsqu'ils les ont rendues publiques, pourquoi ne s'est-il pas aussitôt déclaré nettement, énergiquement, l'adversaire de mesures aussi barbares ?

« Pour se prononcer contre ses amis, M. Bratiano a attendu d'y être contraint par le soulèvement de l'opinion publique dans toute l'Europe. Mais alors même, quel langage a-t-il tenu ? S'est-il élevé contre leur projet en lui-même ou contre l'esprit qui l'avait inspiré ?... Non, il a combattu seulement la forme ; il n'a blâmé que quelques-unes des mesures qui y sont demandées. Il a promis enfin aux trente et un partisans des persécutions religieuses de « résoudre la question d'une manière satisfaisante. » En les engageant à avoir en lui une confiance aveugle, il leur a rappelé « ses principes » et « les mesures prises par lui l'an passé contre les israélites. » Enfin, au lieu d'engager chaleureusement la Chambre à repousser la loi indigne qu'on lui proposait, il a humblement prié les auteurs de cette loi de vouloir bien la retirer.

« M. Bratiano et sa majorité sont et resteront solidaires. Rien ne peut le dégager de la lourde responsabilité que fait peser sur lui le projet monstrueux qu'ont présenté ses amis et ses complices. »

Un acte solennel du 19 août 1858 a, sous la protection de la France, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie, de l'Italie et de la Porte, constitué la Moldavie et la Valachie. L'article 46 de cette convention est ainsi conçu :

« Les Moldaves et les Valaques sont tous égaux devant la loi, devant l'impôt, et également admissibles aux emplois publics dans l'une et l'autre Principauté. Leur liberté individuelle sera garantie ; personne ne pourra être arrêté, retenu ni poursuivi que conformément à la loi. Les Moldaves et les Valaques de tous les rites chrétiens jouiront également des droits politiques. La jouissance de ces droits pourra être étendue aux autres cultes. »

« Il est vrai, dit le *Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> avril, que les Roumains qui ont présenté le projet de loi regardent les juifs comme étrangers, non comme Roumains ; mais comment regarder comme étrangers les juifs nés sur le sol roumain d'un père né lui-même en Moldavie ou en Valachie ? Le Code Napoléon a été promulgué en Roumanie comme loi du pays, et ce Code non-seulement répute Français les individus nés en France d'un Français, mais l'individu même qui est né en France d'un étranger, sous la seule condition d'une déclaration faite à sa majorité ; donc, sous cette condition, le juif né en Roumanie d'un père étranger est Roumain. Comment refuser ce titre à ceux qui sont nés en Roumanie d'un père né en Roumanie ? Est-ce qu'un chrétien dans cette situation n'est pas Roumain ? Dans quelle disposition de l'acte constitutif des Principautés, du Code Napoléon, trouver cette exception contre les juifs ? C'est tout simplement la barbarie des temps passés, et les juifs sont ici sous la garantie des puissances protectrices. Oui, pour appliquer aux juifs

des dispositions renouvelées du moyen âge, il faudrait abolir la loi constitutive du pays, le Code Napoléon, qui est sa loi acceptée; il faudrait oublier qu'on a trouvé dans la France libérale le plus énergique appui, et que l'on vit au milieu de l'Europe civilisée. En un mot, retourner ainsi en arrière, c'est faire succéder la réprobation universelle à cette vive sympathie qu'inspire une jeune et vigoureuse nationalité qui veut noblement conquérir sa place.

« P. DAVID. »

Un autre grand journal politique, *la Presse* (du 20 avril), dit, sous la signature de M. J. Mirès :

« Quant aux malheurs des juifs de la Roumanie, l'humanité n'aura pas en vain fait entendre sa voix en leur faveur. Cependant, la rédaction du Mémoire dressé par les députés atteste une volonté bien résolue de renouveler les forfaits du moyen âge. Déjà et avant même le vote de la loi qu'on ose provoquer, les actes les plus abominables s'accomplissent, et les révolutionnaires en possession du pouvoir ne font rien pour les empêcher. Ces révolutionnaires n'oseront pas, dans des documents officiels, attester l'indignité de leurs procédés; mais leurs mauvais instincts sauront sourdement se satisfaire. Cette levée de boucliers contre une population entière n'a pour cause que la jalousie commerciale et aussi l'ardeur des débiteurs à s'affranchir de toutes dettes envers leurs créanciers.

« L'appui des grandes puissances pour ces populations en détresse sera-t-il efficace? Il faut l'espérer. Quand on songe que l'intelligence est traitée comme un fléau, on reste frappé de stupeur, et la douleur s'y ajoute lorsque l'on calcule les avantages que cette intelligence produirait si elle était dirigée vers le bien public.

« Pourquoi M. Bratiano, qui domine dans les conseils du prince Charles, n'a-t-il pas proposé d'accorder aux juifs les droits civils et politiques dont jouissent les Roumains? On aurait pu alors exiger d'eux dévouement et abnégation. Cet acte de justice aurait excité chez les juifs l'amour du bien et des grandes et utiles choses, amour facile à éclore dans les cœurs pénétrés de l'amour de la famille, si profond dans la race juive. Mais l'iniquité qui dirige les députés et le gouvernement roumains ne s'accommodera pas d'une mesure que la raison et la justice indiquent. »

Cette raison et cette justice, nous espérons que le puissant et magnanime Souverain de France, qui est dans le monde entier l'espoir des bons et la terreur des méchants, les fera triompher en Roumanie,

en faisant entendre au milieu des ténèbres le mot créateur de : *Que la lumière soit !*

Notre siècle ne doit pas rougir devant l'histoire et ne veut pas retourner au chaos, à la barbarie.

S. BLOCH.

---

## UNE PERSÉCUTION EN ALSACE.

Vous ne vous trompez pas, c'est bien « en *Alsace* » qu'il faut lire, non en Roumanie ou en Chine. On apprendra avec stupéfaction, avec incrédulité, que même en France, le pays de la liberté et de l'égalité civile et politique par excellence, il est encore une province où des citoyens sont recherchés, tourmentés, poursuivis pour leur origine religieuse !

On connaît la triste histoire de la *créance Cerfberr* contre l'ancienne nation juive de l'Alsace. Les israélites habitant l'Alsace étaient, à différents titres et même pour s'assurer l'exercice de certains droits civils, devenus, vers la fin du dernier siècle, débiteurs de sommes avancées ou empruntées par leurs préposés. Ces sommes s'élevaient, en 1784, à 60,000 fr. ; au 18 brumaire an XII, à 95,000 fr. ; le 5 septembre 1810, à 182,645 fr. On demande de nouveau aujourd'hui 90,000 francs !

On peut admettre avec certitude que cette dette a déjà été plusieurs fois payée ; mais les créanciers ou leurs cessionnaires, après avoir touché des sommes considérables, ont laissé à dessein quelque petit reliquat entre les mains des prétendus débiteurs, pour revenir à la charge plusieurs années après avec des comptes d'intérêts monstrueux. De cette manière, un souvenir des temps malheureux, d'illégalité et d'oppression, une plaie saignante est restée sur le corps du judaïsme alsacien.

Cependant l'ancienne nation juive de l'Alsace n'existe plus ; elle n'a pu avoir une héritière obligée de payer ses dettes, car il n'y a plus, depuis 1789, que des citoyens professant le culte israélite. Le débiteur est mort, il n'a pas laissé de successeurs. Supposons que l'ancienne nation gauloise eût contracté des dettes, et qu'on vint maintenant, après de nombreux siècles, en demander le payement aux Français modernes, leurs petit-fils ; les Français répondraient sans doute : Nous ne vous devons rien ; vous avez prêté au *peuple gaulois*,

non à des Gaulois individuellement ; le peuple a disparu, votre créance est descendue avec lui dans la tombe. Notre cas est le même. Les israélites du XIX<sup>e</sup> siècle ne sauraient être obligés d'acquiescer les dettes contractées par leurs ancêtres en sortant de l'Égypte.

Ce qu'il y a de plus révoltant dans cette affaire, c'est que des administrations israélites, les Consistoires de Strasbourg et de Colmar, soient tenus de dénoncer les prétendus débiteurs à leurs persécuteurs, d'établir des rôles de recouvrement, de servir d'instrument de contrainte et de violence contre leurs coreligionnaires !

Un décret de 1810 a substitué d'office les consistoires à la commission qui avait été nommée pour la liquidation de la dette juive. Mais alors les fonctions des consistoires avaient un tout autre caractère qu'aujourd'hui. D'après leur institution de 1808, ils devaient encourager les israélites à l'exercice des professions utiles, donner chaque année à l'autorité connaissance du nombre des conscrits juifs de la circonscription, veiller sur les affaires et la moralité de leurs coreligionnaires, faire la répartition des frais du culte, enfin exercer une véritable mission de police. Aujourd'hui ce sont des administrations religieuses et morales dans toute l'acception du mot : de quel droit peut-on les obliger de se faire les recors, les *scho-trim* de leurs administrés, d'agir contre les fidèles du temple, de s'occuper de la rentrée des créances de certains individus ?

Un remarquable mémoire a été rédigé sur cette lamentable histoire, en 1834, par quatre célèbres jurisconsultes. Ne pouvant reproduire en entier ce précieux document, nous voulons au moins en mettre la conclusion sous les yeux de nos lecteurs ; la voici :

« EN RÉSUMÉ, les prétentions des héritiers Cerfberr et consorts étaient une dette du corps moral de l'ancienne communauté juive d'Alsace.

« Ce corps moral a cessé d'exister par l'effet de la révolution de 1789, et particulièrement en vertu de la loi du 27 septembre 1791 ; et puisqu'il n'a été remplacé par aucune communauté nouvelle qui ait succédé à ses charges, la dette, restée étrangère aux autres israélites qui sont venus plus tard habiter les départements du Haut et du Bas-Rhin, a dû se diviser entre les seuls membres de l'ancienne communauté ou leurs héritiers.

« Cette division entre les communistes, consacrée par l'arrêté du Directoire du département de 1793, et par l'arrêté du gouvernement de l'an XII, s'est définitivement opérée par le décret de 1810, et par le rôle de répartition dressé en exécution de ce décret, et, comme il n'y avait pas de solidarité entre les anciens communistes, chacun d'eux n'était personnellement tenu que pour le montant de sa cote aux rôles de 1814.

« Ainsi ceux qui ont acquitté cette cote sont définitivement libérés, et les

créanciers sont sans recours contre eux à raison des non-valeurs, de quelque cause qu'elles puissent provenir.

« C'est pas erreur que les créanciers agissent comme si l'ancienne communauté, débitrice originaire, subsistait encore.

« On ne pourrait d'ailleurs jamais faire aucune nouvelle répartition en vertu du décret de 1810, car ce serait lever un second impôt en vertu d'une loi dont l'autorité, essentiellement limitée à la répartition faite en 1814, se trouve épuisée.

« Toute nouvelle répartition serait illégale, et chaque israélite touché d'une contrainte ou d'un avertissement pourrait, par son opposition, porter la question de légalité devant les juges civils, et prendre à partie les fonctionnaires qui auraient ordonné ou tenté le recouvrement.

« Ces questions ne sont point préjugées ni par les décisions judiciaires, ni par l'ordonnance rendue au Conseil d'Etat; et, quoique le Conseil d'Etat ait transcrit dans les motifs de l'ordonnance une proposition contraire, les soussignés persistent à croire qu'une nouvelle répartition constituerait un véritable impôt, qui ne pourrait être établi qu'en vertu d'une loi; et la loi qui autoriserait cet impôt serait injuste, puisque les anciens communistes qui ont payé leur cote du rôle de 1814 se sont définitivement libérés de toute la portion de la dette qui était tombée à leur charge personnelle, et puisque les autres israélites du département n'ont jamais été obligés à la dette.

« MARTIN.

« LE LICHTENBERGER.

« MICHAUX-BELLAIRE. »

« Le soussigné, après avoir pris connaissance de la consultation ci-dessus, est également d'avis que la dette dont il s'agit n'est due que par les membres de la communauté de la nation juive existants avant la révolution de 1789, c'est-à-dire les individus désignés dans la délibération du Directoire du département du Bas-Rhin, du 1<sup>er</sup> juillet 1793, et par leurs héritiers ou représentants; les débiteurs n'étant d'ailleurs soumis à aucune solidarité, de sorte que ceux qui auraient payé conformément à la délibération, et la répartition loyalement faite en conséquence de ces actes et du décret de 1810, sont définitivement libérés; que les israélites qui ne sont au nombre desdits individus ni de leurs héritiers, fussent-ils domiciliés dans le département du Bas-Rhin, ne sauraient être recherchés pour tout ou partie de la dette; et que l'article final de nos lois de finances, qui autorise la poursuite criminelle et civile contre les fonctionnaires et préposés qui ordonneraient ou poursuivraient la perception d'un impôt non autorisé par la loi, serait applicable, si, pour la créance dont il s'agit, on tentait d'établir une perception en dehors des limites qui viennent d'être indiquées.

« RAUTER. »

Nous engageons vivement nos coreligionnaires des deux départements du Rhin à résister avec la plus ardente énergie et par tous les moyens légaux à des prétentions abominables, inspirées par une vile cupidité. Qu'ils s'adressent au Sénat, au ministre de la justice, à l'Empereur lui-même, pour ne pas laisser perpétuer parmi nous une marque de notre ancienne exclusion de la loi commune,

de notre ancien déshonneur, de notre ancien bannissement de la société, une véritable flétrissure!

Qu'on nous permette de répéter ici une question que nous avons posée dans notre numéro de mai 1866 (pag. 135) :

« Est-ce que M. le colonel Cerfberr, qui est, si nous ne nous trompons, un des intéressés dans la créance, n'aurait pas pu épargner aux israélites du Bas-Rhin, qu'il représente au Consistoire central, ce souvenir odieux de nos temps malheureux? »

S. BLOCH.

---

## LITTÉRATURE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE DE LÉVI-BEN-GERSON, par ISIDORE WEIL.  
— Paris, chez Ladrangé, librairie philosophique, 41, rue Saint-André-des-Arts. — Prix : 5 francs.

En attendant que *l'Univers israélite* rende compte de cet important livre de notre zélé et savant collaborateur, nous nous empressons d'en reproduire la préface, qui en donne une idée sommaire.

### PRÉFACE.

Le présent travail, que nous publions sous les auspices de M. Adolphe Franck, membre de l'Institut, a pour but de faire connaître un des philosophes juifs les plus célèbres du moyen âge, R. Lévi-Ben-Gerson, autrement dit Gersonide. Tout le monde sait le nom de cet intrépide penseur du XIV<sup>e</sup> siècle, que Spinoza a beaucoup pratiqué, que Kepler a prisé si haut comme astronome, et qui fut connu dans le monde chrétien sous le nom de Maître Léon; mais les plus doctes ignorent son système de philosophie, et jusqu'au titre même de l'ouvrage qui le renferme. Un monument de ce genre mérite cependant d'être étudié et analysé, à l'égal du *Guide de Maïmonide* et du *Fons Vitæ* d'Ibn-Gabirol. Il a même sur ces deux ouvrages cette supériorité d'intérêt, en ce qu'il nous initie d'une façon toute particulière à la connaissance de la philosophie encore si obscure des Arabes. Nous avons donc cru rendre service à l'histoire de la pensée humaine en général, et particulièrement à celle de la scolastique juive et arabe, en entreprenant la présente étude.

Cette étude un peu aride et abstruse de sa nature, nous avons tâché de la rendre aussi claire et attrayante qu'il nous a été possible.



C'est le motif pour lequel nous sommes entré quelquefois dans des détails et nous nous sommes permis certaines longueurs.

Si le public, sous le nom duquel nous aimons à comprendre les gens du monde aussi bien que les savants de profession, ne dédaigne point d'accueillir avec faveur ces prémices que nous lui consacrons de notre travail, ce sera pour nous, en même temps qu'une douce récompense, un encouragement puissant pour marcher plus avant dans la voie où nous venons d'essayer nos premiers pas.

L'AUTEUR.

---

LA PALESTINE ANCIENNE ET MODERNE, ou *Géographie historique et physique de la Terre-Sainte*, par E. ARNAUD, membre de la Société asiatique de Paris, associé correspondant de l'Académie du Gard, membre de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. — Paris, V° Berger-Levrault et fils, libraires-éditeurs, rue des Beaux-Arts, 5.

A peine arrivé de voyage, nous n'avons pu encore lire ce vaste ouvrage que le vénérable et très-savant auteur, habitant le département de la Drôme, nous a fait l'honneur de nous faire parvenir, avec la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

La Palestine est chère aux israélites et aux chrétiens, et les uns et les autres ont toujours aimé à méditer sur ses destinées merveilleuses. Ne vous étonnez donc pas de voir un pasteur de l'Eglise réformée de France vous offrir un exemplaire d'une géographie historique et physique qu'il vient de faire paraître sur la Palestine. Ce pays de tout temps m'a attiré, et j'ai consacré plusieurs années de ma vie à me renseigner sur son histoire et son état. C'est le résultat de mes recherches que j'offre au public lettré de toutes les communions, avec l'espérance que je n'aurai pas travaillé en vain. Soyez assez bon, monsieur le rédacteur, de contribuer à la diffusion de mon travail en consacrant quelques lignes de votre excellent journal à l'annoncer. Vous me rendrez un réel service, et ce sera pour moi un précieux dédommagement de mes longues veilles.

Daignez agréer, etc.

E. ARNAUD, pasteur.

Nous nous ferons un plaisir et un devoir de nous rendre au désir du digne savant; nous chercherons surtout à établir une comparaison entre son livre et celui du regretté Salomon Munk portant le même titre.

S. B.

## CORRESPONDANCE.

Beyonne, le 15 avril 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Que vous dire de nos solennités pascales ? Rien de bien saillant. Elles ont été célébrées dans notre chère et intéressante communauté avec assez d'ordre et de tranquillité.

Comme toujours, il y a eu affluence de fidèles, ce qui témoigne de leur zèle et de leurs sentiments religieux.

Je me bornerai seulement aujourd'hui à vous rendre compte de la distribution de prix faite à nos jeunes apprentis par la *Société protectrice de la jeunesse israélite et des arts et métiers*, le premier jour de nos dernières fêtes, dans la salle de notre hospice. Cette réunion, qui devait conserver cette année son caractère d'intimité, a été cependant publique. On n'a pu empêcher les nombreuses personnes qui se pressaient aux abords de cet établissement d'assister à cette assemblée; elles étaient désireuses d'apprendre et d'apprécier les bienfaits que cette Société répand dans notre communauté, qui l'entoure de ses plus vives sympathies. Après un rapport clair et lucide présenté par M. Georges Gomés, secrétaire général, dans lequel se sont trouvés intercalés avec intelligence ceux non moins intéressants du trésorier, M. Gabriel Léon, et du professeur, M. Sichel, l'appel des lauréats s'en est suivi.

Quatre de nos jeunes gens ont été couronnés. Ils ont reçu chacun, grâce à de généreux bienfaiteurs, un livret de 40 fr. de la caisse d'épargne.

Les apprentis que cette Société protège en ce moment sont au nombre de six, cinq étant devenus ouvriers, carrière qu'ils sauront suivre, nous n'en doutons pas, avec constance et attachement.

C'est un résultat des plus satisfaisants, dont notre communauté peut s'enorgueillir avec raison.

Trois discours ont été prononcés : par notre vénérable grand rabbin, M. Samuel Marx ; M. Gersam Léon, président de la Société, et M. Léonce Dreyfus, vice-président.

Ils ont pris pour sujet l'apologie du travail, qu'ils ont développé chacun dans un ordre d'idées tout à fait différent.

Ces discours, accueillis par de vifs applaudissements, ont produit

la meilleure impression sur l'auditoire, surtout dans l'esprit de ces jeunes gens, qui se sont sentis rehaussés dans leur dignité personnelle par cet hommage éclatant rendu aux efforts du travail.

Agréez, etc.

X.

## SÉNAT.

*Séance du mardi 21 avril 1868.*

(Extrait du *Moniteur universel*.)

*M. le premier président de Royer, 3<sup>e</sup> rapporteur. — (N<sup>o</sup> 458.) —* Messieurs les sénateurs, le sieur Teulon, notaire à Valleraugue (Gard), demande que le grand rabbin du Consistoire central israélite et le président d'un des Consistoires des Eglises protestantes de France soient appelés à faire partie du Sénat.

Il verrait dans la mesure qu'il provoque un juste hommage rendu à la liberté des cultes et aux grands principes proclamés en 1789.

Cette pétition doit être appréciée à un double point de vue.

Si le sieur Teulon entend demander que le grand rabbin du Consistoire central et le président d'un des Consistoires protestants fassent de droit partie du Sénat, à l'exemple des cardinaux, sa pétition aurait pour objet la modification du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 20 de la Constitution, et, conformément aux prescriptions du sénatus-consulte du 18 juillet 1866, elle ne pourrait être rapportée en séance générale qu'après avoir été prise en considération par la majorité de vos bureaux.

Si, sans aller jusqu'à la solennité de cette procédure constitutionnelle, la pétition se borne à exprimer le vœu que le grand rabbin du Consistoire central israélite et les présidents des consistoires des Eglises protestantes puissent être élevés à la dignité de sénateur, il suffit de rappeler que dans ce pays, où la liberté des cultes a si sincèrement et si profondément pénétré dans les institutions et dans les mœurs, le paragraphe 2 du même article de la constitution a été au-devant de ce vœu et qu'il a pris soin de laisser à cet égard au Souverain la plus entière et la plus libre latitude.

« Le Sénat, dit en effet ce paragraphe, se compose des citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de sénateur. »

« Le Sénat, dit de son côté le préambule de la Constitution, sera

composé des éléments qui, dans tout pays, créent les influences légitimes : le nom illustre, le talent et les services rendus. »

Dans cet ordre d'idées, rien ne s'oppose à ce que le grand rabbin du Consistoire central israélite, qui est élu à vie (1), le président d'un des Consistoires des Églises réformées de France ou le président du Consistoire supérieur de la confession d'Augsbourg, qui se seraient distingués par d'éminents services, soient appelés, par le choix de l'Empereur, à siéger au sein du Sénat. Nos archevêques et nos évêques les plus illustres n'y arrivent pas autrement.

Mais ce choix n'est que l'exercice d'une des plus hautes prérogatives constitutionnelles de la Couronne, qui doit garder en pareille matière toute l'indépendance de son initiative.

Votre commission, messieurs les sénateurs, ne peut que vous proposer de passer à l'ordre du jour, ainsi que vous l'avez déjà fait, en 1867, sur une pétition analogue rapportée par l'honorable M. de Mentque (2).

(L'ordre du jour est adopté.)

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Un décret impérial du 3 janvier 1868 autorise l'acquisition d'immeubles pour l'établissement d'une synagogue à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

— Un autre décret du même jour autorise l'acquisition du terrain pour l'agrandissement de la synagogue de Créhange (Moselle).

— Un autre décret du 3 janvier 1868 autorise l'aliénation du terrain de l'ancienne synagogue de Niederbronn (Bas-Rhin).

— Un décret du 11 janvier autorise le Consistoire israélite de Bordeaux (Gironde) à accepter le legs de 1,500 fr. fait par le sieur Gabrol aux israélites pauvres de cette ville.

— Un décret du 29 février autorise l'acquisition de terrain pour la synagogue de Bar-le-Duc (Meuse).

(1) Ordonnance, 25 mai 1844, article 39.

(2) Séance du 24 juin 1867.

— Un décret du 21 mars autorise l'acquisition de terrain pour la synagogue de Maizières-lez-Vic (Meurthe).

— Un décret du 28 mars autorise l'acquisition et l'échange de terrain pour l'agrandissement du cimetière israélite de Nancy (Meurthe).

— Un arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, en date du 3 avril, confirme l'élection de M. Wahl (Benjamin) comme rabbin à Soultzmath (Haut-Rhin), en remplacement de M. Loeb, décédé.

— S. M. l'Impératrice a daigné nommer M<sup>me</sup> Louis Cahen dame protectrice de la Société de charité maternelle de Paris.

— M. Lévy (Baruch), sous-intendant militaire de première classe, a été nommé, par décret impérial, au grade d'intendant.

— Les dons suivants ont été faits en faveur des institutions charitables de la communauté de Paris :

Par M. Louis Weil, 400 fr.; M<sup>me</sup> veuve Émile Cohen, 200 fr.; M. Franck Momenheim, 120 fr.; M. Seligmann et M<sup>me</sup> Momenheim, 200 fr.; M. Albert Cohn, 140 fr.; M. Léonce Astruc, 100 fr.; M. Henri Bollack, 230 fr.; M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, cinq bons lombards.

— Dons envoyés à Jérusalem par l'entremise de M. Albert Cohn : D'un anonyme à Reims, 200 fr.; M. de Rothschild, 150 fr.; M. Oury Cahen (de Lille), 110 fr.

— Nous avons sous les yeux le compte rendu des opérations de la Caisse de prêts, fondée à Paris en 1861, pendant l'année 1867.

Le montant des prêts restant à rentrer au 1<sup>er</sup> janvier 1867 était de 14,319 fr. 25 c. Il a été accordé, dans l'année 1867, 63 prêts montant à 4,210 fr. Ces 63 prêts se décomposent comme suit : 8 de 20 fr., 8 de 25 fr., 6 de 30 fr., 2 de 40 fr., 20 de 50 fr., 4 de 60 fr., 1 de 75 fr., 13 de 100 fr., 1 de 125 fr., 4 de 150 fr., 2 de 200 fr. Il a été remboursé 2,570 fr.

— Des modifications importantes, nous dit-on, vont être apportées dans l'administration financière de la communauté de Paris.

— *L'Opinion nationale* du 28 avril a publié : *Lettre aux trente et un députés roumains, auteurs d'un projet de loi contre les juifs*, par Lévy-Bing.

Ce travail remarquable de l'honorable écrivain israélite, que nous ferons connaître à nos lecteurs, a déjà produit une véritable sensation à Paris.

— Le cardinal Donnet, dans la séance du Sénat du 24 mars, dit :

« L'histoire raconte que le vénérable cardinal de Cheverus, de si douce mémoire, étant encore évêque de Montauban, distribuait des aumônes aux pauvres inondés de sa ville épiscopale; on lui fit observer que la dernière femme qui venait de recevoir une pièce de monnaie assez considérable était juive. — Oh! rappelez-la vite, s'écria l'homme de Dieu, et il doubla son aumône. »

M. de Cheverus, qui fut longtemps archevêque de Bordeaux, fut, à sa mort, l'objet d'un deuil public; les israélites fermèrent leurs magasins sur le parcours du convoi funèbre; M. le grand rabbin Andrade lui rendit de fréquentes visites pendant sa maladie.

M. le cardinal Donnet, son digne successeur, a droit à la reconnaissance de tous; dans diverses circonstances il a rendu des services à nos coreligionnaires, entre autres lors de l'enlèvement de plusieurs enfants mineurs par des congrégations; il a fait tous ses efforts pour les faire rentrer dans leurs familles, et il y a réussi.

— M. le baron Gustave de Rothschild a remis, à son passage à Marseille, à M<sup>me</sup> Julie Carcassonne, fondatrice de l'hôpital israélite de cette ville, une somme de 150 fr. pour cet établissement.

— On écrit de Bayonne :

« Le dimanche 3 mai doit avoir lieu l'élection pour la nomination d'un membre du Consistoire central, par suite du décès de M. Furtado. Deux candidats ont adressé aux électeurs une circulaire: ce sont MM. Patto et Athias; tous deux, nés dans la localité, ont des partisans. La lutte paraît devoir être animée. Le Consistoire central n'est point intervenu: il n'aurait point réussi dans sa recommandation, la circonscription voulant une personne qu'elle connaisse pour la représenter.

« Il faut espérer que Bayonne, ville considérée comme fidèle aux principes traditionnels, choisira bien son mandataire. »

— La *Société de l'Enfance israélite d'Oran* a publié son compte de caisse pour l'année 1867. Ses recettes étaient de 4,650 fr. 95 c., recueillies en grande partie par M<sup>lles</sup> Senanès, Lévy, Karouby, Timsit, Lasry, Médioni, Falk, Bénichou et Illouz. Ses dépenses s'élevaient à 956 fr. 65 c. Le nombre de ses souscripteurs est de 37, dames et demoiselles.

— On écrit de Versailles :

« Le deuxième soir de Pesach il y avait foule dans notre petite synagogue pour entendre prêcher notre digne rabbin, M. Weill, qui

a su captiver son auditoire par des paroles éloquentes et instructives. Ce jeune ministre de Dieu fait tous ses efforts pour l'instruction religieuse des enfants de la communauté ; mais il est à regretter que les enfants qui sont au Lycée et dont les parents n'habitent pas la ville n'en reçoivent aucune. Après diverses démarches auprès d'eux, on a pu s'apercevoir malheureusement que les parents eux-mêmes ne se soucient pas de l'instruction religieuse. »

— On lit dans *le Courrier de la Gironde* :

« M. A. Castro, ministre officiant du culte israélite à Bordeaux, vient d'être nommé président d'honneur des sauveteurs médaillés du département de Saône-et-Loire. M. Castro est bien connu à Bordeaux par sa charité et son dévouement, et chacun applaudira à cette distinction aussi flatteuse que méritée. Le diplôme de dignitaire envoyé à M. Castro est accompagné d'une médaille d'honneur. »

— Nous lisons dans les journaux de Paris et de Francfort les lignes suivantes, relative à la mort de M<sup>me</sup> veuve Bertha Stein ; nous sommes heureux de les reproduire à la mémoire de cette femme de bien, qui, par l'alliance d'une de ses filles avec M. Amédée Valabrègue, d'Avignon, tient à une des plus honorables familles du pays :

« M<sup>me</sup> veuve Bertha Stein, née Worms, vient de succomber à Francfort-sur-Mein, dans sa cinquante-septième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

« M<sup>me</sup> Stein appartenait par sa mère à la famille des Rothschild, dont la charité est la loi.

« Sœur des frères Worms, agronomes distingués qui marquèrent leur retour de Ceylan en Europe, il y a quelques années, par des libéralités nombreuses en faveur de divers établissements de bienfaisance dont la presse a conservé le souvenir, elle s'inspirait des sentiments humanitaires de ces nobles cœurs en distribuant de larges aumônes aux pauvres, qui n'ont jamais frappé en vain à sa demeure.

« Cette femme pieuse et éclairée emporte les regrets unanimes de tous ceux qui la connaissaient. » (Mérional.)

— Nous venons de recevoir un important ouvrage intitulé : *LA FILLE DE SION, ou le Rétablissement d'Israël*, poème en sept chants avec annotations et études bibliques, par ABRAM-FRANÇOIS PÉTAVEL, ancien recteur de l'Académie de Neuchatel en Suisse.

Le vénérable auteur, si bien connu d'Israël, voudra bien nous accorder le délai nécessaire pour étudier son livre.

## ALLEMAGNE.

Le Parlement prussien a adopté à une très-forte majorité la loi abolissant dans les pays de la Confédération les règlements de police en ce qui concerne les mariages, et les entraves dont les unions des israélites étaient entourées.

— Le comte de Bismark a fait parvenir la réponse suivante au conseil de la communauté israélite de Berlin, qui lui avait adressé une pétition relativement au projet de loi de proscription contre leurs coreligionnaires en Roumanie :

Berlin, le 18 avril 1868.

S. M. le roi m'a chargé de répondre à la pétition du 6 de ce mois du conseil de la communauté juive, dans laquelle le syndicat prie Sa Majesté de vouloir bien employer ses bons offices pour empêcher la mise en vigueur d'une loi soumise à la représentation roumaine concernant la position des israélites. Je fais savoir, par suite, au conseil de la communauté juive, que, par ordre du roi, j'avais pris, lors de l'arrivée des premières nouvelles relatives à ce projet de loi, des informations à Bucharest par voie télégraphique.

J'ai reçu en réponse, de la source la plus certaine, la communication que le projet de loi en question avait été présenté contre la volonté du prince Charles; qu'il n'était pas probable qu'il fût adopté, et que, s'il l'était, il ne serait pas sanctionné par le gouvernement du prince.

Si, par conséquent, le conseil de la communauté juive n'a pas lieu de s'inquiéter sous ce rapport, le gouvernement du roi n'a pas manqué d'autre part, comme il l'avait déjà fait dans une occasion précédente, de faire faire à Bucharest des représentations à la suite des nouvelles des plus récentes relatives à des persécutions contre les juifs en Moldavie, et on lui a donné l'assurance que des mesures étaient prises pour empêcher toute tentative d'inquiéter les personnes de confession israélite.

*Le ministre des affaires étrangères,*

Comte DE BISMARCK.

— M. Bamberger, grand rabbin de Wurzburg, a reçu du cabinet du roi de Bavière une belle lettre de remerciement pour l'éloquente et patriotique oraison funèbre qu'il a prononcée, dans la synagogue de cette ville, à l'occasion de la mort du roi Louis I<sup>er</sup>. (*Israélite.*)

— Berlin, 23 avril. — *Reichstag de la Confédération du Nord.*  
Séance du 22.

M. Wiggers et vingt-deux membres de la gauche présentent la proposition suivante :

« Plaise au Reichstag d'inviter le chancelier fédéral à mettre à exécution la résolution adoptée à une grande majorité dans la séance du 26 octobre 1867, et portant qu'il devra être présenté, dans le courant de la session, un projet de loi qui supprime toutes les res-



trictions encore existantes des droits civils et politiques fondées sur des différences de confession religieuse. »

M. Endemann est chargé de faire un rapport sur cette proposition.

#### HOLLANDE.

On nous écrit de La Haye :

« Par arrêté du 11 mars, S. M. le roi grand-duc a nommé chevalier de l'ordre de la Couronne de chêne M. S. Bloemendal, de Maestricht, membre correspondant de la commission supérieure pour les affaires du culte israélite dans les Pays-Bas. »

#### ITALIE.

M. A. di S. Curiel, rédacteur du *Corriere israelitico*, de Trieste, vient de publier un annuaire israélite où se trouvent réunis de gracieux et intéressants travaux littéraires, notamment le drame historique *Michalaky*, de notre savant collaborateur M. le rabbin Salomon Jona, et dont nous avons déjà fait connaître un fragment à nos lecteurs. Il s'y trouve aussi les biographies et les portraits fort bien exécutés de sir Moses Montefiore et de feu David Sassoon. On y remarque en outre diverses compositions poétiques charmantes. L'esai de M. Curiel mérite d'être encouragé.

#### SUISSE.

Nous avons déjà parlé de la communauté israélite de La Chaux-de-Fond, petite en nombre, mais importante en bienfaits. Elle possède :

1° Une société mutuelle et philanthropique, la *Bienfaisante*, principalement composée de jeunes gens. M. Michel Bloch en est le président, et M. J. Schwab-Lévy, président du comité de l'*Alliance*, le président honoraire ;

2° Une société analogue entre les hommes mariés ;

3° Une société de dames ;

4° Une caisse de bienfaisance pour les passants ou voyageurs pauvres. Tous les membres de la communauté contribuent à cette œuvre.

## SUÈDE.

Les fils de feu le banquier Martin Lewinsohn, de Gothenbourg, ont fait à l'hôpital de cette ville un don de 10,000 thalers, en souvenir de leur père.

On va construire à Stockholm une synagogue qui coûtera 300,000 thalers ; elle doit être, selon la convention, achevée en août 1870.

M. Abraham Hirsch, de Stockholm, a reçu du prince Oscar, au nom du roi, la décoration de l'ordre de Wasa, comme récompense de ses services au Conservatoire de cette ville.

A Gothenbourg est mort récemment un israélite, nommé Herz, qui a légué à la communauté 50,000 thalers pour l'érection d'une maison d'orphelins. *(Hamaguid.)*

## PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Un télégramme de Vienne, daté du 29 avril, contient ce qui suit :

« *La Nouvelle Presse libre* a reçu de Jassy une nouvelle liste de cent trente familles israélites expulsées du district de Ristritz, en Moldavie. La population expulsée jusqu'à présent forme un total de onze cents âmes.

« La même feuille déclare avoir en mains des documents officiels prouvant que ces horreurs ont été commises à la suite d'ordres officiels venus de Bucharest. »

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

---

**APPEL !**

Coreligionnaires et frères !

Nous nous adressons à vous au nom de notre foi commune, au nom de l'humanité, et ne fermez ni la main ni le cœur devant la détresse terrible dans laquelle gémit la population israélite du lointain Orient.

On les compte par centaines de mille les malheureux qui périssent de faim et de misère. Il y a là toute une contrée, presque exclusivement habitée par des israélites, qui est livrée à la famine ; la population des villes ne s'y compose à peu près que d'artisans et de marchands israélites, la population chrétienne, qui habite la campagne, s'occupant seule des travaux de la terre, par le motif qu'il n'y a pas longtemps les israélites n'avaient pas le droit d'acquérir des terres ni même d'habiter hors des villes. Des populations urbaines tout entières seraient certainement mortes de faim ou auraient suc-

combé à d'autres fléaux si elles n'avaient été soutenues par la foi de leurs pères prêchant la frugalité et la sobriété, et par des secours mutuels établissant entre ces populations pour ainsi dire les privilèges du communisme.

Frères ! la misère de ces contrées ne finit pas à l'arrivée de l'été ; elle ne devient alors que plus profonde. Ce qui, pour ces populations, constitue les chemins de fer, c'est la glace, qui leur permet de porter au loin les produits de leurs industries. Ces populations vivent en été des gains qu'elles font l'hiver, et comme l'hiver ne leur a apporté que la faim et la misère, comment passeront-elles l'été ? Venez en aide à vos frères pour que Dieu, dont le nom soit loué, vous aide.

Memel, le 3 avril 1868.

*L'association pour le soulagement des israélites malheureux des frontières de Russie :*

Élias Lowinsohn, trésorier ; Moritz Becker (de la maison Stantien et Becker) ; Dr Rulf, prédicateur de la synagogue, secrétaire ; Julius Hirsch (de la maison J. Hirsch et C<sup>o</sup>) ; Jesey Wohlgemuth, rabbin ; Rubin Schlese, Élias Behr, S. B. Bernstein, Leiser Levy.

Prière de faire parvenir les secours à notre trésorier, M. Elias Lowinsohn (de la maison Lowinsohn et Steinchen).

---

## AVIS.

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris, chargé d'organiser — de concert avec une société de dames charitables — la loterie annuelle instituée au profit des établissements de bienfaisance de la communauté, a l'honneur d'informer le public que l'exposition des lots offerts à cette loterie aura lieu, dans l'une des salles de la gare du chemin de fer du Nord, les dimanche 3, lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 mai prochain. — Le tirage aura lieu, dans le même local, jeudi 7 mai.

De très-beaux lots ont été gracieusement offerts en faveur de cette loterie par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

On peut se procurer des billets chez les dames patronesses :

Mesdames Rothschild (baronne Alphonse de), 2, rue Saint-Florentin ; Cohn (Albert), 42, rue Richer ; Furtado, 8, rue de Valois-du-Roule ; Halphen (Eugène), 25, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Hollander (Joseph), 11, rue de Milan ; Isidor, 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; Kann, 41, rue de Luxembourg ; Klotz, 15, rue Richer ; Levylier, 4, rue d'Anjou-Saint-Honoré ; Montefiore, 7, rue Las-Cases ; Mayer (Edmond), 82, boulevard Beaumarchais ; Pollonnais, 15, rue de Calais ; Rheims, 32, rue du Sentier ; Schlesinger, 3, rue Rossini ; Stern, 95, rue de la Pépinière ; Sée, 17, rue Bleue.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 10. — JUIN 1868.

---

### BULLETIN.

Gloire et bénédiction et longue et heureuse vie au gouvernement de l'Empereur, dont la justice et l'amour du bien traversent les mers, parcourent les contrées les plus éloignées pour protéger les faibles et secourir les opprimés ! Des crimes ont été commis contre nos coreligionnaires du Maroc ; le représentant de France a reçu ordre de demander la punition exemplaire des coupables, et il l'a obtenue entière et terrible. Tandis que notre grand et puissant Souverain se place comme l'ange au glaive flamboyant entre la barbarie homicide et nos pauvres frères, on voit ailleurs, à la honte de notre temps, les persécuteurs, les pillards, des bêtes féroces habillées en chrétiens et en Européens, monter en grade et conserver des portefeuilles ministériels !... Ah ! que Dieu protège la France, et loué soit-il de ne pas nous avoir faits Roumains !

---

Nous venons de célébrer l'aniversaire de la Révélation, le retour

du jour auguste et immortel où Dieu a dit à Israël : « Si vous écoutez ma voix, si vous gardez mon alliance, vous serez mon trésor entre tous les peuples, car toute la terre m'appartient. Vous serez pour moi un royaume de pontifes et une nation sainte. »

Quel anoblissement et quelle gloire pour nous ! Le Très-Haut nous a révélé ses éternelles vérités, nous a inondés de sa lumière et de sa sainteté, lorsqu'il n'y avait encore qu'erreurs, ténèbres et crimes dans le monde. Il a fondé au milieu de nous et en nous son sanctuaire et nous a consacrés pontifes, représentants et organes de sa loi de vie et de salut parmi les nations. Et c'est Israël, le premier-né de Dieu — בני בכורי ישראל — le fils aîné de la vérité, de l'humanité et de la civilisation, l'instituteur et le gardien spirituel de la société, qu'on a repoussé pendant dix-huit siècles de la famille humaine, comme indigne de l'émancipation, non mûr pour la justice et l'égalité, et qu'on persécute encore aujourd'hui dans certains pays comme étranger et comme paria !

Nous avons le droit d'accuser les princes et les gouvernements qui nous ont opprimés ou qui nous oppriment encore, de transgresser ouvertement la volonté et la parole de Dieu qui, par la mission sacerdotale et les immortelles lettres de noblesse qu'il nous a conférées au Sinaï, nous a rendus inviolables et sacrés. Mais nous-mêmes, n'avons-nous pas à nous reprocher de n'avoir pas toujours écouté la parole de l'Éternel, de n'avoir pas toujours gardé son alliance, d'avoir méconnu, profané notre titre de royaume de pontifes et de nation sainte et les grands et sublimes devoirs qu'il impose ? d'avoir trop souvent oublié que le Seigneur nous a portés sur « des ailes d'aigle », tandis que nous nous laissions tomber dans la poussière ?

Mais la parole de Dieu est véridique, infaillible, et se confirme dans toute l'éternité. La sainte mission qu'il nous a donnée et la glorieuse élection dont nos pères ont été l'objet de sa part, nous appartiennent à tout jamais. Aucune persécution, aucune tyrannie ne peut nous les enlever ; il ne dépend que de nous, de notre sincère retour à l'alliance divine, de les faire briller de nouveau dans tout leur céleste éclat, de les voir reconnaître et sanctionner par tous les peuples de la terre. Nous n'avons qu'à répéter et à accomplir ce seul mot de nos ancêtres : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons ! » כל אשר דבר ה' נעשה. Notre bonheur social et notre grand avenir, le bonheur et l'avenir de l'humanité tout entière, sont dans notre main.

Les chefs du catholicisme et de l'Islam ont donné récemment à nos coreligionnaires des marques de bienveillance.

Pie IX, d'après le *Journal de Rome*, a ordonné qu'une médaille serait distribuée aux médecins israélites qui se sont distingués en soignant leurs coreligionnaires pendant le choléra de 1867. La vie des juifs est donc précieuse au pape ! nous en sommes charmés, et nous ne demandons pas si c'est pour conserver toujours des martyrs dans le Ghetto, des trophées vivants de l'Église, cinq mille malheureux opprimés pour constater le triomphe de la croix sur les tables de la loi sinaïque. Au père des croyants israélites, il a été dit : « Toutes les générations de la terre seront bénies par toi. » Au père des croyants catholiques il a été sans doute dit autre chose, par exemple : *Non possumus*, quand une mère de famille en larmes et au désespoir réclame l'enfant qu'on lui a volé.

Le sultan appelle à participer directement et effectivement aux affaires publiques l'élite de ses sujets, choisis avec impartialité dans toutes les confessions de l'empire. Dans son discours à la séance d'ouverture du nouveau Conseil d'État ottoman, où siègent trois israélites, Sa Majesté a dit : « En ce qui concerne les croyances religieuses, chacun doit être maître de sa conviction. Ce point ne saurait être mis en question. Les différents cultes devraient renoncer à tout sentiment de mépris ou d'inimitié les uns envers les autres.... Avec l'aide de Dieu, je parviendrai à mettre mon empire au même niveau de civilisation que les autres États européens que j'ai visités dernièrement. »

On voit bien que le sultan n'a pas passé par Jassy et Bucharest.

On lit dans le *Journal des Débats* du 16 mai :

La Roumanie n'est pas le seul pays où l'on voit renaître les persécutions religieuses. *La Correspondance générale autrichienne* nous apprend que la congrégation du comitat d'Unghyvar a résolu d'adresser au ministère hongrois une remontrance contre la présence des Juifs venus de Pologne depuis l'émancipation; elle se proposait même d'expulser du territoire du comitat tous ceux qui s'y sont établis depuis cette époque. Nous espérons que le comte Andrassy saura résister plus fermement que M. Bratiano à ces passions d'un autre âge.

---

· Nous avons vu avec une véritable satisfaction que la lettre pastorale de l'archevêque d'Alger en faveur des populations arabes, avait

été appréciée en très-haut lieu comme nous l'avions appréciée nous-même (*Univers israélite*, mai, p. 392). Une vive correspondance s'est engagée à ce sujet entre le prélat et M. le maréchal gouverneur, qui lui a écrit : « Les sentiments de l'Empereur sur la liberté de conscience ne sont point modifiés ; Sa Majesté entend la laisser tout entière aux musulmans d'Algérie... Lorsque la charité publique et privée vient en aide aux populations algériennes, cruellement éprouvées par la disette, il faut éviter soigneusement de donner lieu à toute supposition de désir de propagande religieuse. »

L'archevêque a vertement répondu en parlant pêle-mêle de charité catholique, de liberté sacerdotale, de droit évangélique, etc. Il a déclaré carrément : « Ils (les enfants arabes) n'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels accents qu'ils soulèveront contre les auteurs de pareils attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien. »

Ainsi, monseigneur, parce que vous avez donné aux orphelins un morceau de pain, leurs âmes vous appartiennent comme s'ils les avaient vendues au prince des ténèbres, à l'heure de minuit, pour une pièce d'or!... Mais les petits Mortara et Coën appartenaient aussi, et à un titre assurément plus sacré, à leurs parents israélites; la force brutale les a cependant arrachés de l'asile inviolable que Dieu et la nature, la loi divine et humaine leur avaient assigné. Eh bien ! avez-vous éprouvé de l'indignation contre les auteurs de ces attentats, vous qui voulez sans doute mériter le nom d'homme et de chrétien ? Dites !

L'archevêque d'Alger a encore écrit au maréchal Mac-Mahon : « Il faut que la France lui donne (au peuple arabe), je me trompe, lui laisse donner l'Évangile ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé. » Puis, ne mettant plus aucun frein à son intolérance déchaînée, il reproche au gouvernement d'aider à élever des mosquées, d'accorder des subventions à des écoles arabes, de tolérer des réunions religieuses, de faciliter les pèlerinages de la Mecque, de donner (chose vraiment incroyable) au nom de la France, l'enseignement du Coran à la jeunesse algérienne, etc. Mais ces déplorables déclamations, qui révèlent la haine religieuse la plus ardente, le fougueux apôtre, s'il ne les a pas encore sur les lèvres et sous la plume, les a sans doute aussi dans son cœur contre les juifs et les protestants, coupables des mêmes crimes, lui le fonctionnaire public, lui qui a prêté

serment de soumission et de fidélité à la loi de l'État proclamant la liberté religieuse et l'égalité des cultes ! Ah ! que le ciel et la bonne étoile de la France nous préservent à tout jamais de la domination de ces gens-là !

M. Coquille, sentant bien combien la charité catholique de certains prélats devient suspecte, dit dans le *Monde* du 21 mai : « La sécularisation de la bienfaisance publique réduit la charité à une œuvre sèche administrative. » En effet, elle n'est pas une œuvre de prosélytisme, une excitation à l'apostasie, elle est une œuvre *sèche*, non humide, non mêlée d'eau de baptême et de larmes...

---

Le tribunal civil de la Seine s'est occupé dernièrement de la triste affaire Rosenthal. Ce juif polonais a quitté sa femme et ses six enfants pour s'établir à Paris et y exercer le métier de joueur d'échecs dans un café. La malheureuse abandonnée est enfin venue avec ses enfants à Paris, mais son mari a refusé impitoyablement de les recevoir, de leur donner un morceau de pain, à l'exception de son fils qu'il a placé comme pensionnaire interne à l'école polonaise des Batignolles, où nécessairement il ne pouvait pas remplir ses devoirs religieux, notamment les lois alimentaires israélites ; aussi, poussé par sa conscience, est-il retourné un jour auprès de sa mère (et on a parlé d'enlèvement !) et a fait au commissaire de police la déclaration suivante :

« Mon père, sans m'avoir prévenu, m'a conduit, au commencement d'octobre, à l'École polonaise, où il m'a laissé et où je ne pouvais pas voir ma mère ; je n'y étais pas heureux parce qu'on ne s'occupait pas de moi, parce que je ne pouvais voir personne de ma famille, et, en outre, parce que j'y étais fort mal nourri, puisque je ne pouvais pas manger comme les autres élèves. Pour le dîner, mon père m'apportait bien un peu de viande, mais j'ai su que cette viande, qu'il disait préparée selon nos rites, était prise par lui chez des chrétiens. Le soir je ne pouvais jamais manger de viande comme mes autres camarades, et je n'avais que du pain et quelques accessoires peu substantiels.

« Je ne suivais aucune instruction religieuse, ou il aurait fallu suivre les instructions faites aux chrétiens et par là être amené à changer de religion, ce que je ne veux pas.

« Mon père me faisait bien sortir tous les dimanches, mais il ne me conduisait pas dans ma famille et je ne pouvais pas embrasser ma mère, mes frères et sœurs, ni mon grand-père.

« Il y a eu hier dimanche trois semaines, mon père est venu me chercher à six heures et demie ; j'ai passé la journée avec lui presque entièrement au café où il joue aux échecs. »



Ces touchants sentiments religieux n'ont inspiré à l'avocat du père que cette singulière sortie : « Les adversaires pensent qu'il faut avant toutes choses observer les préceptes du Talmud, *même* en ce qui touche la nourriture. (Il paraît que M<sup>e</sup> Lassis a oublié que ces préceptes n'émanent pas du Talmud, mais du Pentateuque, c'est-à-dire de la parole de Dieu.) M. Rosenthal estime, au contraire, qu'au-dessus de ces préceptes il y en a d'autres plus grands, et que Dieu a demandé par-dessus tout au père de famille d'élever et d'instruire ses enfants de façon à pouvoir un jour l'adorer avec intelligence ; » ajoutons : de leur apprendre à passer leur vie dans les cafés et à abandonner femme et enfants quand ils seront mariés.

L'avocat de M<sup>me</sup> Rosenthal était M<sup>e</sup> Chaix-d'Est-Ange, dont la parole éloquente et surtout véridique a produit la plus vive sensation. Il a commencé ainsi son plaidoyer :

« Mon honorable confrère M. de Rothschild (il s'agit du fils de M. le baron James) avait bien voulu se charger de défendre devant vous les intérêts de M<sup>me</sup> Rosenthal ; mais, en présence des efforts des adversaires pour dénaturer ce débat et pour y introduire une question religieuse, il a pensé que sa parole pourrait être gênée et n'avoir pas toute la liberté nécessaire pour plaider un procès de cette nature. Il m'a donc prié de le remplacer. Permettez-moi de lui exprimer le regret qu'il n'ait pas cru devoir rester chargé de l'affaire. Elle ne pouvait être placée entre des mains meilleures et plus dévouées. »

Pour bien édifier le tribunal sur la valeur morale de l'émigré polonais, le célèbre avocat a lu la lettre suivante écrite par M. Rosenthal père :

« Souwaski, le 3 mai 1867.

« Mon fils Zewel, quoique ce ne soit pas à moi de t'écrire, puisque depuis plus de deux ans je n'ai pas reçu de tes nouvelles, malgré plusieurs lettres que je t'ai adressées, je t'écris cependant, mais pour la dernière fois.

« Je ne connais pas tes desseins, ta conduite, ni quel chemin tu suis. Tu crois donc qu'en jouant aux échecs avec... et d'autres personnes royales, comme tu l'as fait publier dans les journaux, tu remplis tes devoirs d'homme et que tu parviendras à un but honorable? Rappelle toi le mal que tu m'as causé, ainsi qu'à ta mère qui est morte avant le temps, grâce à ta conduite. Et tu crois que Dieu oubliera tout ce que tu as fait d'exécrable? Non, mon fils, tu le regretteras un jour. Même aujourd'hui que ta femme avec ses six enfants est partie pour te rejoindre, tu continues à suivre une vie mauvaise et tu refuses de les recevoir. Tu veux donc divorcer avec ton épouse? Une telle abomination s'est-elle jamais vue dans notre famille? Tu veux donc continuer à nous faire honte? Je te prévienne de ne point agir ainsi ; au contraire, je te prie de te remettre avec ta femme et vivre comme il convient à un honnête israélite.

« Tu te moques de moi et de mes lettres. Je supplie la mémoire de ta mère

d'agir sur ta conscience, afin de te détourner du mauvais chemin et de tes pernicieuses pensées, ou d'employer la vengeance divine contre toi.

« Quant à moi, je l'ordonne, au nom du respect qu'un fils doit à son père, de vivre avec ta femme et avec tes enfants honnêtement, selon les devoirs qui nous sont imposés, et de rejeter les mauvaises pensées que tu nourris contre ton épouse.

« Tu vas te railler de ma lettre, car je te connais. Cependant rappelle-toi de ta foi et des paroles de ton père. Dieu, certes, ne manquera pas de te punir. Il exaucera mes prières et accomplira mes malédictions en châtiant la tyrannie que tu exerces envers ta femme et les enfants.

« Je te réitère ma prière et mes ordres touchant ta conduite envers ta femme et les enfants, en attendant ta réponse immédiate à ce sujet. Dans le cas contraire, je te maudis de tout mon cœur paternel. Depuis ta jeunesse tu ne m'as fait que du mal. Si tu m'obéis, je te pardonnerai tout. En attendant, mon cœur est plein d'amertume et mes yeux versent des larmes.

« *Ton père,*

« **HIRSCH ROSENTHAL.** »

Je me rappelle, dit M<sup>c</sup> Chaix-d'Est-Ange, qu'à la dernière séance mon adversaire me demandait d'être modéré vis-à-vis de son client. Quelle parole pourrais-je donc prononcer qui valût cette admirable et terrible lettre dans laquelle on retrouve le langage des patriarches et comme un souffle biblique ?

Malgré ce témoignage accablant pour le fils, l'époux et le père qui a oublié ses devoirs les plus sacrés, M. Jaroslav Dombrowski, président du comité polonais, a écrit à l'avocat Lassis : « Il vous est facile de concevoir de quelle sympathie nous l'entourons Rosenthal tous quand nous le voyons attaqué par le *fanatisme étroit du Consistoire israélite* dans le droit le plus cher à un homme de cœur. » Nous comprenons cette mauvaise humeur, cette colère : il y avait là l'espoir de l'apostasie de toute une famille juive qui a échappé aux marchands d'âmes. Belle affaire manquée !

On a lu aussi deux lettres de M. le grand rabbin Isidor et de M. Albert Cohn, qui ont rendu hommage à la piété et à l'excellente conduite de M<sup>me</sup> Rosenthal, dont la cause a triomphé et qui conserve la garde et l'éducation de ses enfants. Voici deux considérants du jugement intervenu :

« Attendu, en ce qui concerne le jeune Moïse Rosenthal, qu'il est placé dans une institution honorable (l'école consistoriale israélite), où il est élevé dans la religion qui est celle de ses père et mère ;

« Attendu, en ce qui concerne les jeunes filles issues du mariage, qu'en raison de leur sexe, de leur âge, des mesures qui ont été prises pour leur éducation et des occupations auxquelles se livre le demandeur, il est de leur inté-

rôt qu'elles restent confiées à la dame Rosenthal, dont la conduite comme femme et comme mère n'a été l'objet d'aucun reproche. »

Conclusion : Nous prions les juifs polonais, joueurs d'échecs et joueurs d'instruments de paille, de garder leurs petits scandales chez eux et de ne pas les importer en France où nos mœurs et notre civilisation les repoussent comme articles de contrebande.

---

Mieux vaut un sage ennemi.

Nous serions les premiers à rire du pavé qui vient d'être jeté à la tête du Consistoire central, si nous n'étions profondément attristé du sang-froid avec lequel une publication qui se dit israélite en vient à parler des devoirs et de la mission de notre première administration religieuse.

Il s'agit du docteur Sée, appelé à siéger au Consistoire central israélite de France. Nous avons fait connaître notre sentiment sur une telle nomination, et nous n'avons malheureusement rien à répondre aux journaux catholiques qui s'étonnent à juste titre du choix qu'on vient de faire.

Moins embarrassée que nous, la publication à laquelle nous faisons allusion, regardant en face l'indiscrete feuille catholique, ne trouve rien de mieux à lui dire que ces paroles :

« Laissons de côté les doctrines du docteur Sée, *qui ne nous regardent pas et n'engagent en rien notre culte*; mais constatons que ce médecin distingué a été appelé — non au Consistoire de Paris — mais au *Consistoire central*; cette administration réunit dans son sein des notabilités; MAIS Y ÊTRE ADMIS N'IMPLIQUE POINT QU'ON S'OCCUPE DU CULTE OU QU'ON SOIT VERSÉ DANS LES QUESTIONS ISRAËLITES. »

Qu'en dites-vous? ô journal *le Monde*!

Vous ne vous attendiez pas à cette réplique? Vous avez cru que le Consistoire central israélite de France devait s'occuper du culte et des questions religieuses israélites? Erreur profonde! Seul un ennemi d'Israël pouvait raisonner de la sorte.

Apprenez, s'il vous plait, que ce qu'on appelle le Consistoire central n'est autre chose qu'une sorte de vitrine où se trouve exposée aux regards du passant une certaine collection de noms que l'on qualifie de notabilités israélites.

---

Bien que nous ayons dû souvent blâmer M. Franck, de l'Institut,

et ses doctrines antiisraélites, nous avons éprouvé un grand plaisir en le voyant, dans la séance du Sénat du 22 mai, l'objet d'un hommage public.

Dans la même séance, le cardinal Donnet a dit : « Que notre siècle enfante de nouveaux Galilées et de nouveaux Copernics, l'Église ne les condamnera pas à l'amende ; tout ce qui ne tient pas à la foi, elle le laisse passer ; elle ne fait brûler personne. »

Quelle bonté ! quelle mansuétude !... Quand le loup n'a plus de dents, il ne dévore plus personne.

S. BLOCH.



## HISTOIRE

### DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAËLITES.

(Suite.)

Nous venons aujourd'hui reprendre le fil de notre histoire, que la publication d'un ouvrage de philosophie religieuse nous a obligé d'interrompre pendant un certain temps.

Notre dernier examen, le lecteur se le rappellera peut-être, portait sur les deux formules quotidiennes de *ישׁתבּח* et de *ברוך שאמר*, et, à l'encontre de nos ritualistes allemands, nous avons cru devoir en reporter l'origine jusqu'à la Grande Synagogue. Cette origine, nous la reconnaissons pleine et entière pour la première de ces formules, mais il nous faut faire des réserves pour la seconde. Celle-ci comprend deux parties fort distinctes : la bénédiction initiale des Psaumes, commençant avec les mots *בא"ה האל האב וכו'*, et un hymne, une action de grâces chantée par le ministre de l'assemblée en manière d'introduction. La première, corrélatrice à la finale de *Ischtaba'h*, est une œuvre synodale ; la seconde, une composition gaônique. Voilà pourquoi dans tout le Talmud il n'est fait aucune mention de l'hymne de *ב"ש*, et que ce morceau seul est devenu l'objet de si nombreuses variantes, non-seulement entre les deux rites, mais dans le rite oriental ou portugais lui-même. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le livre de David Aboudarham qui en a reproduit les différentes leçons. Mais si les docteurs de la phase talmudique n'en ont

jamais fait mention, les paroles qui le composent se retrouvent du moins toutes dans leurs livres, de sorte que l'auteur n'avait d'autre peine que celle de les colliger et de les ordonner (1). Il nous est impossible de dire quel fut cet auteur, ce compilateur, mais comme ce cantique est déjà cité par le Gaôn R. Moïse, sa date remonte pour le moins au commencement du IX<sup>e</sup> siècle (2).

Quelles sont maintenant les diverses poésies sacrées que le grand synode a cru devoir placer entre les deux bénédictions connexes de *ישׁוּבָה* et de *בִּישׁׁ*? Sont-ce les mêmes chants, les mêmes laudes que nous récitons encore aujourd'hui, c'est-à-dire les six derniers chapitres du Psautier, ou bien l'introduction de ces différents morceaux est-elle postérieure à l'œuvre synodale? Pour ce qui est du premier des six psaumes, il est certain qu'il a de tout temps figuré dans le rituel. Le Talmud nous l'apprend en propres termes et son contenu nous le dit encore mieux. Néhémie et ses collègues auraient-ils pu choisir dans toute notre anthologie un morceau plus sublime, plus religieux et plus édifiant que celui où le Roi-poète, saisi d'un saint ravissement, se prend à chanter les grandeurs, les magnificences et les ineffables bontés de Celui qui, du haut des cieux, abaisse ses regards sur la terre, soutient le faible, exauce le malheureux, confond le criminel, et étend sa miséricorde sur toute la création? Nos docteurs en ont si bien compris la haute portée, qu'ils assurent, sans plus de façons, la vie éternelle à celui qui en fait chaque jour l'objet de ses méditations (3). Il faudrait, en effet, qu'un homme eût le cœur bien mal fait et l'âme passablement dépravée pour ne pas s'éprendre d'amour et d'admiration pour ce père céleste dont le chantre inspiré lui présente l'auguste et adorable image. Je ne connais point dans tout le canon une seule page où la lyre hébraïque ait chanté de plus hautes idées, de plus consolantes vérités, où les traits distinctifs du Dieu d'Israël soient aussi nettement et aussi vigoureusement dessinés que dans celle-ci. Elle seule suffirait déjà pour faire

(1) Voy. Berach., 55 a et 57 b; Thaan., 15 a et 16 b; 'Hullin, 68 b; Synh., 105 a; Bereschith Rabba, 5 b et 8 a; Schemoth R., 104 b; Bamidbar R., 220 b; Deb. R., 250 b; Cant. R., 9; Yalkout, 69 b, 70 b et 71 a.

(2) Voy. le Dict. rabbinique de R. Nathan, s. n. רַמְלִיז. D'après Abouardham, il en serait aussi question dans le Yalkout sur le Deutér., chap. 20; mais dans nos éditions il est dit tout simplement 'רַמְלִיז בֵּין רַמְלִיז לְרַמְלִיז וְרַי. Cela ne reculerait pas, au reste, la date indiquée; car l'auteur du Yalkout, R. Siméon Kara ou ha-Darschan, n'a vécu qu'au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'a prouvé Rappoport, *Khérem hemrd.*, t. VII, p. 4 et suiv. Comp. Zunz, *Zur Gesch. und Lit.*, p. 61.

(3) Berachoth, 4 b.

justice de toutes ces étranges qualifications par lesquelles quelques esprits malveillants et prévenus ont prétendu rapetisser le Dieu de la Bible en l'appelant un Dieu national, jaloux, irascible, vindicatif et inexorable. Nous concevons donc parfaitement que le choix de nos premiers liturgistes ait dû se porter d'abord sur cette ode si divinement inspirée. Nous avons aussi d'excellentes raisons de croire que c'est à eux également que nous devons l'introduction des cinq suivantes. En vertu de quel principe, en effet, s'est-on cru obligé de faire précéder la prière publique, officielle, commençant avec la doxologie de Iotzer Or, de la récitation de quelques chants sacrés? En raison de cette idée très-simple et très-rationnelle, qu'on doit célébrer la gloire de l'Éternel avant de lui adresser sa requête (1). Or, les cinq psaumes en question ne sont-ils pas, par excellence, des hymnes de gloire, de louange et de reconnaissance? Dieu y est chanté sur tous les tons et sous toutes les formes : ici, comme le créateur et le souverain modérateur de toutes choses ; là, comme le protecteur et le législateur d'Israël ; plus loin, comme le Roi invisible qui réside à Sion et élève son trône au milieu de son peuple. En outre, pour peu que vous les examiniez de près, vous trouverez que leur composition est contemporain de l'époque de Néhémie. L'auteur y célèbre le Dieu tout-puissant « qui rebâtit Jérusalem, rassemble les dispersés d'Israël, réconforte les cœurs brisés et met un baume sur leurs souffrances. » Il y glorifie le Dieu libérateur « qui a repris son amour pour Israël, l'a couronné de gloire et de bonheur, et n'a point déçu l'espoir de ceux qui avaient foi en sa protection. »

Voilà à coup sûr des actions de grâces qui ne peuvent être placées que dans la bouche des joyeux émigrants de la Perse et de la Chaldée. Et ce peuple de fidèles que le poëte innomé (2) nous représente la glorification de Dieu dans la bouche et le glaive à deux tranchants dans la main, ne sont-ce pas encore ces déportés babyloniens qui reprennent en chantant le chemin de la patrie, la main armée du glaive vengeur pour repousser en route les attaques de l'ennemi, les agressions des princes et des pachas qui voudraient faire obstacle à leur retour? Enfin, dans la version alexandrine des Septante vous trouvez effectivement, en tête de ces différents morceaux, une épigraphe portant qu'ils ont été composés par les prophètes Haggai,

(1) לעולם יסדר אדם שבחו של מקום ואחד כהמלל.

(2) Le poëte innomé est, selon la croyance orthodoxe, le roi David dont les chants de l'avenir lui ont été dictés par inspiration prophétique. S. B.

Zacharie et Malachie, dans le but d'y célébrer le libérateur d'Israël qui a mis fin à la captivité de Babylone. Puis donc que nous avons devant nous des hymnes chantés pour la première fois par des contemporains de Néhémie, n'est-il pas naturel que celui-ci, conjointement avec les autres sophérim, ait voulu les incorporer dans le Rituel afin d'embaumer aussi la mémoire de cette seconde délivrance dans le souvenir reconnaissant du peuple?

Mais, nous dira-t-on, s'il en est ainsi, comment se fait-il qu'un docteur du Talmud, l'auteur de la chronologie rabbinique, ait pu, au II<sup>e</sup> siècle encore après l'ère chrétienne, se souhaiter d'avoir un jour la part de ceux qui récitent ces hymnes tous les jours? (1). Ce vœu se conçoit-il s'il est vrai que leur récitation ait déjà été fixée plus de cinq siècles auparavant? A cela nous répondons qu'il s'explique aisément par ce fait que cette récitation n'a jamais eu d'autre valeur que celle d'une introduction à l'office proprement dit. Ouvrez le traité de Maïmonide sur la *Prière*, ou celui de n'importe quel autre décisionnaire ancien ou moderne, tous vous diront que notre service matinal ne s'ouvre véritablement qu'avec la lecture du Schema et de ses annexes. De là la différence notable et universellement reconnue dans la force obligatoire de ces deux parties de la liturgie. Êtes-vous venu en retard dans la synagogue, n'intercalez, vous dit-on, entre les deux bénédictions que le premier et le dernier des six psaumes, et hâtez-vous de vous associer aux fidèles pour la prière officielle. Celle-ci a-t-elle déjà commencé à votre arrivée, mettez-vous aussitôt à la dire et négligez l'introduction. Vous pouvez encore l'omettre dans vos moments pressants, toutes les fois qu'une impérieuse besogne ou une affaire majeure vous appelle. On comprend donc très-bien que R. José ait pu s'écrier, tout en voyant les différentes laudes incorporées dans le Rituel : « Puissé-je avoir la part de ceux qui les récitent tous les jours ! » C'était une pieuse exclamation à l'adresse de tous ceux qui, pour le moindre prétexte, se bornaient à la tâche strictement obligatoire des prières, et renvoyaient le psaume à leurs jours de loisir. Aujourd'hui encore, combien cette exclamation serait-elle à sa place !

Voilà les différentes oraisons qui dans notre formulaire du matin, doivent être rapportées à nos premiers sophérim. Toutes les autres ont été introduites, les unes par les rédacteurs du Talmud, les autres par les Gheonim, et quelques-unes même sont de date encore

(1) Schabbath, 118 b. אמר ר' יוסף ירד חלקי וכי'.

plus récente. Nous les examinerons une à une en temps et lieu ; qu'il nous suffise pour le présent de faire remarquer qu'elles n'ont pas toujours occupé la même place, ni suivi le même ordre. Le traité des *Sopherim*, qui date du X<sup>e</sup> siècle, les fait succéder dans l'ordre suivant : D'abord le *יְרֵדֵי כְבוֹד*, puis le psaume 96, commençant par *שִׁירֵי לֹחַ* et qui, à quelques différences près, se retrouve dans les Chroniques (1), ensuite le psaume 103 *יְרֵדֵי לֹחַ*, qui est également répété dans ce dernier livre, et enfin les psaumes 145 et suivants, avec leurs deux bénédictions concomitantes (2). L'auteur du *Colbo* et le rite portugais placent également le *יְרֵדֵי* avant le *בִּישׁ*, et cet ordre est le seul logique, car le *Hôdou* n'a pas le moindre rapport avec le *Halle!* ou les *Pesouké de Zimra* proprement dits. Une autre interruption également peu logique est la place assignée dans notre rite au Canticum de la mer Rouge et à la prière de *יִיבָרַךְ* ; Maïmonide les range avec raison, le premier à la suite de *יִשְׁרָבוּ*, et la seconde à partir du passage de Néhémie, au commencement de *בִּישׁ* ; de sorte que, d'après lui, il n'y aurait jamais eu d'autres intercalations entre les deux doxologies que les sept premiers versets du *Iehi Khebôd*, et la petite oraison de David (3).

Après cette observation, passons à l'étude de notre office journalier du soir.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(La suite au prochain numéro.)

---

## INITIATION RELIGIEUSE

### DE TROIS JEUNES FILLES.

---

#### PREMIÈRE JEUNE FILLE.

Seigneur ! mon âme était pure en sortant de tes mains, et elle est restée pure jusqu'à cette heure. Mes pensées ont été simples, ma conscience paisible, et mes fautes mêmes innocentes. Grâce à ta

(1) XVI, 23-36.

(2) Soph., XVII, 11.

(3) Nous disons les *sept premiers versets*, car l'autre partie de ce centon se trouve également rapprochée dans Maïmonide des passages relatifs aux sacrifices.



bonté et aux privilèges de l'enfance, j'ai été jusqu'à ce jour affranchie de toutes les règles, indépendante de toutes les lois de la religion, et j'ai pu me livrer sans réflexion à mes instincts, comme s'ils avaient été infaillibles. Mais, à partir de ce moment, je dois discerner entre le bien et le mal, et peser toutes mes actions. Ah ! je tremble en mettant le pied sur le seuil d'un monde encore nouveau pour moi ; je tremble à la fois d'orgueil et de crainte. Oui, je suis fière de m'élever aujourd'hui au-dessus de la nature inconsciente. Les cieux racontent la gloire de Dieu, mais ils ne le savent pas ; la terre proclame la beauté de ses œuvres, mais elle ne la sent pas ; le ciel, la terre et la mer, le soleil et les étoiles, les plantes et les animaux, accomplissent les ordres de l'Éternel, mais ils ne les comprennent pas. Ils n'ont ni intelligence, ni conscience, ni remords ; ils obéissent à une puissance étrangère, et leur soumission n'a point de mérite. Plus d'une fois j'ai souffert de me voir comparée à ces instruments aveugles d'un maître tout-puissant. Je m'appartiens enfin, j'entre en possession de moi-même ; je vais échapper aux lois fatales de la matière pour ne connaître que celles de la raison et de la foi ; je serai libre et responsable. Mais, et c'est là ma crainte, serai-je assez forte pour accomplir dignement mon devoir ? Pourrai-je assouplir mon esprit et mon corps à la pratique de la loi divine, asservir ma volonté à celle de Dieu, et la faire plier au souffle de sa parole sainte ? Aurai-je assez de courage pour résister au séducteur invisible qui se cache au fond de toutes les âmes ? Pourrai-je puiser sans cesse dans les trésors de bonté, d'amour et de charité que le Seigneur a enfouis dans tous les cœurs mortels ? Comment repousserai-je les tentations de l'orgueil, de l'amour-propre et de la vanité ? Mes mains seront-elles toujours pures, mes lèvres sans tache, et ne regretterai-je jamais l'innocence de mes premiers ans ? Il me faudra lutter sans doute contre mes passions et mes intérêts, et j'y suis prête. Ceux qui n'ont point supporté les fatigues du combat ne recueilleront pas non plus les joies et les honneurs du triomphe. Mais on dit que les hommes éprouvent quelquefois des secousses si violentes qu'elles ébranlent les plus fortes résolutions, et troublent les consciences les plus calmes. Ah ! mon Dieu, si ton bras ne me soutient, si ta main ne me guide, si ta lumière n'éclaire devant moi les sentiers de la vie, comment pourrai-je rester fidèle à mes promesses, et où prendrai-je la force nécessaire pour ne pas succomber sous le poids du devoir qui s'appesantit aujourd'hui sur mes faibles épaules ?

## DEUXIÈME JEUNE FILLE.

Non, je n'hésite pas, je ne tremble pas, je n'ai point de funestes appréhensions. Je n'entre point aujourd'hui dans un de ces temples impies que bâtissait l'Égypte où la Grèce ; je ne suis point initiée à des mystères redoutables ; je ne vois pas s'étendre devant moi de profondes ténèbres. Au contraire, les voiles tombent devant mes yeux, les ténèbres se dissipent et mes craintes s'évanouissent. Ainsi nos pères assemblés au pied du Sinaï virent la lumière divine déchirer le rideau de nuages qui enveloppait la tête de la montagne, et illuminer au loin le noir horizon. La foi éclaire mon intelligence et anime mon cœur. Elle est le foyer où se renouvelleront sans cesse mes forces et mon courage. Avec son aide je romps tous les enchantements du monde ; je résiste à toutes les séductions. Si je tremble, elle me rassure ; si je recule, elle m'arrête ; si je tombe, elle me relève ; si je pleure, elle essuie mes larmes ; si je souffre, elle me console. Que deviendrais-je sans les secours de cette amie fidèle ? Dans quels abîmes ne pourrais-je pas tomber ? A quoi me servirait, sans elle, ma froide raison, impuissante à sonder les secrets de Dieu, souvent égarée par ses doutes stériles, troublée par le sentiment de sa faiblesse, et plus propre à désespérer qu'à secourir ceux qui souffrent ? Ah ! je veux croire de toute mon âme et de toutes mes forces. Je veux croire en Dieu, croire à sa puissance éternelle et créatrice, à sa vigilante sollicitude, à sa loi immuable à ses prophètes sublimes, à l'âme immortelle et au bonheur des justes dans l'autre monde. Je sens en moi une foi puissante et qui ne peut périr. Toute l'histoire de ma vie et de mes sentiments est un acte de foi sans cesse renouvelé. Quand je m'endors le soir, sous l'aile de Dieu, comment serais-je sûr du lendemain, si je n'avais confiance dans les lois éternelles imposées à la nature ? Quand je vois le soleil se coucher sans caindre qu'il ne soit à jamais éteint, c'est de la foi. Quand je crois à l'amour de mes parents dont la tendresse égalerait, si elle pouvait, celle de la divine Providence, c'est de la foi. Quand je crois à l'affection de mon frère et de ma sœur, à l'amitié de mes compagnes, à la bienveillance des hommes, c'est encore de la foi. Et pourquoi suis-je touchée des souffrances des autres, et font-elles naître les larmes de mes yeux ? Pourquoi suis-je émue au récit des grandes actions ? Pourquoi l'histoire des temps passés me remplit-elle tour à tour d'admiration et d'horreur ? Pourquoi tout ce qui est beau, élevé, dé-

licat et saint fait-il vibrer en moi les cordes du cœur? La foi seule m'expliquera ces mystères divins. Vertu, gloire, héroïsme, dévouement, ou vous n'êtes que de vains noms, ou vous êtes tous les fils et les filles de la foi, et sa céleste escorte. Oui, je veux, comme le prophète parlant de Jérusalem, oublier ma main droite, je veux être brisée comme la harpe de David, je veux que mon âme soit désolée comme Sion et aussi aride que le rocher du désert, je veux arracher de mon sein tous les sentiments qui font l'honneur de l'humanité, si jamais je renonce à la foi sainte, et si je me laisse effleurer par le doute. Non, je sens en moi toutes les ardeurs de la foi, je sens le feu divin, chaque battement de mon cœur, chaque souffle de ma poitrine, chaque mouvement de mon corps, ma chair et mes os disent comme ceux du psalmiste : « Je vois Dieu et je crois ! »

#### TROISIÈME JEUNE FILLE.

Ainsi croyaient les femmes saintes dont le souvenir nous est cher, et qui répandent sur notre histoire leur parfum discret; ainsi elles sentaient palpiter les ailes de la foi. Puissent-elles aujourd'hui me conduire elles-mêmes devant le Seigneur, et lui offrir comme un hommage mon cœur tremblant! Puissé-je entrer sous leurs auspices dans les temples du Dieu d'Israël, et m'avancer sous la protection de leurs regards maternels! Puissé-je suivre, même de loin, leurs exemples, et marcher dans les sentiers lumineux qu'elles ont tracés! Si je pouvais être forte comme Sara, pieuse comme Léa, modeste et bonne comme Rébecca, aimante comme Rachel! Si je pouvais avoir l'enthousiasme de Miriam, le courage et l'inspiration de Débora, la douce résignation de Noémi, la noblesse et l'héroïsme d'Esther! Qui ne voudrait avoir présenté au serviteur d'Abraham la cruche bienfaisante, chanté avec toutes les femmes d'Israël le passage miraculeux de la mer Rouge ou la victoire du Méguiddo, affronté la colère d'Assuérus, et bravé la mort pour le salut de son peuple? Quelle jeune fille ne voudrait, bornant ses ambitions, posséder surtout les trésors de vertu, de piété et de candeur de ces femmes admirables? Où trouver ailleurs des modèles plus dignes d'être imités? où plus de modestie unie à plus de mérite, plus de courage sans rudesse et sans vanité, plus de soumission sans bassesse, plus de liberté sans audace, plus de charité sans affectation, plus de foi sans fausse exaltation et sans ardeurs maladives? Qui pourra m'apprendre comme elles à aimer Dieu sans négliger les devoirs de ce monde, à faire,

dans une mesure exacte, la part du ciel et de la terre, de l'humanité entière et de la famille, du dévouement et de l'intérêt? Qui m'enseignera comme elles à cultiver tous les instincts élevés de mon cœur, sans opprimer les uns et sans donner aux autres un empire immérité? Elles seules ont eu le sentiment parfait de leur dignité et de leur nature, elles seules ont su éviter les excès et conserver leur dignité sans perdre leurs grâces. La religion israélite leur a, mieux que tous les maîtres, expliqué leur mission, indiqué les limites de leurs droits et de leurs devoirs, inspiré tant de sainte humilité. Si je puis imiter leurs exemples et entendre leurs conseils, si j'ai toujours la bonne foi de les admirer, si je sais dans tous les temps les aimer et les respecter, si je ne renie point ces nobles ancêtres, et si je veux être digne de m'appeler leur fille, je sentirai que la vertu n'est point au-dessus des forces humaines, je supporterai sans défaillance le poids de la vie, je saurai vaincre les séductions du monde et les penchants coupables de mon cœur, corriger mes erreurs et me relever de mes chutes, résister aux dangereux entraînements du bonheur comme à l'adversité, aux joies imprudentes comme aux désespoirs immodérés, je serai en tout l'humble et fidèle servante de la Loi; Dieu encouragera mes efforts et me sera indulgent. Aussi je m'approche sans effroi de son arche sainte, et je me voue tout entière à son culte divin.

## PREMIÈRE JEUNE FILLE.

Et moi aussi, je me rassure et je prends confiance. Il me semble que mon cœur encore neuf se renouvelle aujourd'hui, et que ma foi sera immortelle comme mon âme. Mais je devine déjà les misères de la nature humaine, je doute moi-même et malgré moi de mes promesses les plus sincères et les plus solennelles. Je sens que l'avenir m'échappe, et j'ai peur de l'inconstance de mes désirs. Nos joies sont éphémères, nos douleurs même nous sont infidèles, et nos meilleures résolutions deviennent souvent, comme nos corps, la proie du temps. Ce qui est vraiment éternel et immuable, ce qui ne change ni ne s'altère, ce qui défie le temps et les événements, c'est la bonté infinie de l'Éternel. Elle seule me rend la confiance et la sécurité. En vain je vois quelquefois les signes de la colère divine; en vain nos prophètes nous montrent souvent un Dieu irrité, et son bras levé pour frapper; en vain ils nous font voir le feu de sa jalousie, et les étincelles qui jaillissent de son front comme la foudre du sein de l'orage; en vain ils suspendent sur nos têtes les menaces les plus terribles; je

ne puis graver dans mon cœur ces images effrayantes, elles se dissipent comme des fantômes devant le Dieu miséricordieux. Je sais que cette main qui se lève d'un mouvement si prompt et si impétueux retombera lentement et à regret, si elle retombe. Ces menaces sont des reproches, que je crains, il est vrai, comme une punition, auxquels je mesure l'étendue de mes fautes et la puissance de l'amour divin. Que sont-elles auprès des témoignages d'affection que le Seigneur nous a prodigués? Pourrai-je oublier jamais le cri éloquent de Moïse : « Éternel ! Éternel ! Dieu miséricordieux et compatissant, Dieu longanime, plein de charité et de justice, et qui pardonne les fautes... ! » Et cette belle vision d'Élie, où Dieu ne voulut se révéler ni dans le feu, ni dans l'orage, ni dans la tempête, mais dans un doux murmure comme celui du zéphyr ? Et ces paroles d'Isaïe : « Je t'ai abandonnée un instant seulement, et je t'ai ramenée à moi avec une miséricorde éternelle. Les montagnes pourront se retirer de leur base, et les collines s'ébranler ; ma grâce ne se retirera pas de toi, et mon alliance de paix ne sera pas brisée. » Et dans tous nos livres saints, quelle expression de bonté, quel amour inépuisable, quelles entrailles maternelles, quelles délicatesses presque féminines ! Comment me punirait-il cruellement celui qui est tout indulgence et tout amour ? Comment m'anéantirait-il dans sa colère, lui qui connaît ma faiblesse et mes bonnes intentions ? Comment fermerait-il pour moi son cœur généreux ? Non, je ne m'effraye plus ; la cause de mes craintes devient la source de mes espérances ; le bras que je redoutais est le bras qui me soutiendra ; ces regards où je croyais voir briller la colère, languissent de compassion et de tendresse. Qu'il est doux de se réfugier près de l'Éternel et de se blottir en tremblant sous ses ailes caressantes ! Puisse, ô mon Dieu, ta main protectrice s'étendre sur nos jeunes têtes, si chères à nos parents, bénir nos efforts, récompenser nos peines, éloigner de nous les dangers, et nous préserver des épreuves difficiles ! Puisse aussi notre foi être, comme ton amour, plus inébranlable que les collines et mieux enracinée que les montagnes ! Puisse enfin notre reconnaissance égaler tes bontés !

ISIDORE LOEB, *rabbin.*

## DE LA SCIENCE

### CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX.

#### I

#### ASTRONOMIE.

(Suite et fin.)

« Mais la semaine, a-t-on dit, est une institution égyptienne. » Qui le sait? On sait seulement que les Égyptiens divisaient, eux aussi, les mois en semaines (1), ainsi que presque tout le monde. Voilà tout. Il paraît plutôt que ce soit une institution sémitique, fondée sur la tradition des sept époques de la création. Nous nous confirmons dans cette opinion en voyant le magicien Balham recourir au chiffre 7 lorsqu'il voulait se rendre favorable le Dieu d'Israël, lui bâtir sept autels et lui sacrifier sept victimes. On peut voir, d'ailleurs, aisément que ce chiffre 7 était tenu pour sacré auprès des Hébreux, soit à cause de la tradition susdite, soit de l'observation de plusieurs phénomènes physiques de la nature. En effet, on sait qu'à chaque période de sept ans, les hommes, et surtout les enfants, changent de tempérament. Plusieurs maladies parcourent des phases différentes de sept en sept jours. Tout le monde aura observé qu'il y a parfois des cours périodiques de sept jours dans les variations atmosphériques; tandis qu'il n'est pas une chose très-rare de voir dans un même jour de la semaine de la pluie ou de la neige, et cela pendant plusieurs semaines de suite. C'est peut-être par ces motifs qu'on a fait la semaine de sept jours. Il est probable que ce fut pour la même raison que le grand candélabre du temple avait sept lumières, que les lépreux et les autres impurs étaient enfermés pendant sept jours; que la période agricole des Hébreux se composait de sept ans, et qu'on célébrait le Jubilé après sept de ces périodes.

Non, répétons cette vérité, les Hébreux n'avaient pas adopté le calendrier des Égyptiens, mais ils ne l'ignoraient point, pas plus qu'ils n'ignoraient leurs connaissances astronomiques. Et peut-être que

(1) Il faut remarquer cependant que la semaine des Égyptiens commençait au lundi (voy. Champollion, lieu cité, page 96), et non au dimanche, comme celle des Juifs.

c'est à cette connaissance et à celle de quelques-unes des découvertes des intelligents habitants des bords du Nil qu'on doit la détermination prise par Moïse de ne pas vouloir établir un calendrier fixe, invariable.

Nous nous expliquons.

On dit que trois mille deux cent quatre-vingt-cinq ans avant l'ère vulgaire, les Égyptiens, après de longues observations, avaient découvert dans les cieux la vraie position des deux équinoxes et du solstice d'été; que ce fut ensuite d'une telle découverte qu'ils ont formé leur calendrier et partagé l'année en trois saisons, à savoir : celle de la végétation, celle de la récolte et celle de l'inondation. Mais on assure encore que, mille cinq cent cinq ans plus tard, on a trouvé ces signes déplacés (1), et qu'on s'est aperçu qu'il y a une loi dans la nature, par laquelle les points équinoxiaux rétrogradent toujours (2); en d'autres mots, que les Égyptiens découvrirent la loi de la *précession des équinoxes*.

Or, il n'est pas impossible que ce soit la connaissance de cette découverte qui ait persuadé Moïse à ne pas établir des calendriers invariables. Parce qu'en voyant que la précession des équinoxes rendait toutes règles inconstantes, il a cru peut-être pourvoir mieux à la durée de ses institutions en disposant que les docteurs de la loi établissent eux-mêmes le calendrier d'année en année. Car il ne faut pas oublier que Moïse a voulu former par ses institutions un recueil de lois parfaites qui durât autant que le monde (כִּי־מִי הַשָּׁמַיִם עַל הָאָרֶץ), de lois, dis-je, mises à l'abri des vicissitudes des temps, et sur lesquelles le changement des saisons, du climat et les révolutions célestes mêmes n'eussent aucune action.

C'est pour atteindre ce but que notre savant législateur a fondé en même temps et dans le même endroit deux sciences et deux sacerdoce : la science réservée et la science populaire; le sacerdoce de la famille d'Aaron et celui des prophètes, similitude frappante de l'être humain, composé d'une âme et d'un corps. C'est pour cela qu'il était défendu de restreindre dans les limites bornées de l'Écriture la première de ces sciences, celle des principes abstraits, celle de l'esprit de la loi. C'est pour la même raison, enfin, que la formation du calendrier annuel et la proclamation des années embolismi-

(1) Champollion-Figeac, lieu cité.

(2) La science moderne a constaté que cette rétrogradation est d'un signe entier du zodiaque par chaque période de deux mille cent soixante ans.

ques étaient des choses réservées au président du grand Sanhédrin. C'était afin que les institutions d'Israël, toujours jeunes, toujours au niveau des temps, ne vieillissent jamais. C'était afin que la magistrature préposée à la conservation des principes fondamentaux et de l'esprit de la Thora pût la faire marcher toujours avec le progrès des sociétés humaines, avec le développement des intelligences, avec le changement des circonstances extérieures, sans choquer le sentiment religieux du peuple, sans attiédir sa foi.

Il est cette différence remarquable entre l'israélitisme ancien et le judaïsme moderne, qui, dès que les études historiques ont commencé à reflorir, a enfanté dans la Synagogue une division tout à fait ignorée par nos ancêtres, c'est-à-dire entre les réformateurs ou ceux qui voudraient retourner à ces temps dans lesquels la religion, en conservant son essence dans toute sa pureté, changeait ses formes selon les circonstances, et les conservateurs ou ceux qui ne voudraient pas s'éloigner des prescriptions du Talmud. Les premiers ne cessent pas, dans le désir d'atteindre leur but, d'invoquer les exemples de Hillel, de Jochanan Ben Zaccai et d'autres, qui ont fait de vraies révolutions dans les institutions disciplinaires d'Israël. Mais ici il y a un mécompte. On ne réfléchit pas que tous ces changements étaient faits par des grands Sanhédrins, chargés par la loi même de l'interprétation du code sacré, et que les membres de ces assemblées augustes étaient en possession de cette science réservée dont les principes empêchaient de franchir certaines limites et de fausser l'esprit de la loi. Éliézer, fils d'Hyrca, était un des savants les plus distingués de son temps ; son intelligence était merveilleuse, tellement que son maître disait que lui seul équivalait tous les autres sages d'Israël pris ensemble (Abot. II). Et cependant, puisqu'il puisait ses conclusions dans son raisonnement individuel et non dans les principes de la science réservée, il ne fut jamais écouté. Cette science, altérée à l'époque de l'invasion grecque en Judée, périt à jamais avec les talmudistes. Aujourd'hui donc, bien loin de pouvoir maintenir toujours vif l'esprit des institutions, on n'aboutirait à rien d'autre qu'à livrer la Thora à la merci du caprice individuel.

Mais retournons à notre travail.

Nous avons déjà signalé que les anciens Hébreux avaient des catalogues des cieux, et qu'ils donnaient un nom particulier à chaque étoile. Voyons maintenant quelle était l'étendue de ce catalogue.

Les Grecs ne comptaient que cinquante constellations environ, qui comprenaient toutes ensemble mille vingt deux étoiles. (Voyez le



*Monde céleste*, 135.) Les anciens Hébreux en comptaient bien plus. Examinons à ce sujet la petite leçon d'astronomie donnée par *Resc-Lakiss*. Remarquons surtout en elle la classification des astres qui est digne de l'attention la plus sérieuse, parce qu'elle s'approche beaucoup des idées des savants modernes.

Mais laissons parler le Talmudiste même :

אמר לה הקיבה לכנסת ישראל בתי שנים עשר מזלות בראתי בריקיע, ועל כל מזל ומזל בראתי לו שלשים היל, ועל כל היל והיל בראתי לו שלשים לגיון, ועל כל לגיון ולגיון בראתי לו שלשים רחשון, ועל כל רחשון ורחשון בראתי לו שלשים קרטון, ועל כל קרטון וקרטון בראתי לו שלשים גסטרא, ועל כל גסטרא וגסטרא חליתי בו שלש מאות וששים וחמשה אלפי רבוא ככבים כנגד ימות השמש : (תלמוד בבלי ברכות ל"ב)

Ce qui veut dire :

« Dieu a dit à la communauté d'Israël : Ma fille, j'ai bien créé les douzes signes du zodiaque dans le ciel. Mais mes œuvres ne se bornent pas là. Pour chacun de ces signes, j'ai créé trente *Hils* ; pour chaque Hil, trente *Légions* ; pour chaque Légion, trente *Rihatons* ; pour chaque Rihaton, trente *Kartons* ; pour chaque Karton, trente *Guistéras*, et de chacune de ces Guistéras je fais dépendre trois cent soixante-cinq millions d'étoiles, un million pour chaque jour de l'année. »

Il va sans dire qu'il ne faut pas prendre cette leçon à la lettre, ainsi qu'on ferait de celle des astronomes de notre temps. Il ne faut non plus faire beaucoup d'attention ni aux noms des divisions, tous en langue grecque (la langue chérie de la foule des étudiants de ces époques), ni au nombre des astres de chaque groupe : il est trop uniforme pour être exact. Nous ne devons pas oublier que dans les anciennes académies d'Israël, tenues en public, on n'enseignait pas la science réservée, mais seulement la science populaire. Aujourd'hui, on ne peut se faire une idée du soin qu'on mettait à ne blesser en aucune manière les croyances de la multitude. C'est pour cela que l'usage des paraboles était commun dans le langage figuré, et même les exagérations. Ne nous arrêtons pas à l'écorce, tâchons de pénétrer au fond.

Pour moi, je me trompe peut-être, je crois que notre savant Talmudiste a voulu parler à son auditoire à peu près en ces termes : « Mes frères, vous croyez que le nombre des constellations est borné à douze, chiffre qui compose le zodiaque, et à peu d'autres. Vous vous trompez. Les constellations ne sont qu'une très-petite portion d'un groupe bien plus étendu d'étoiles ; ce groupe fait partie à son tour d'une autre division plus vaste encore, celle-ci d'une autre, cette

autre d'une autre encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le ciel soit parsemé de masses d'étoiles, chacune desquelles masses renferme des milliers et des millions d'astres. »

Ne voit-on pas ici la théorie des *nébuleuses* découvertes tout récemment par Herschell (1)? S'il en est ainsi, il faut bien dire que les sciences ont reculé, dès ce temps-là, au lieu d'avancer, et que sinon alors précisément, peut-être dans une époque plus ancienne, possédait-on déjà des lunettes et des télescopes autant qu'aujourd'hui.

Ce qu'il y a de certain ici, et qu'il faut bien remarquer, c'est que dans cette petite leçon de *Resc-Lakiss* on ne trouve point la classification en usage dans le monde scientifique d'alors. Les Grecs, l'école alexandrine et ensuite les astronomes du moyen âge, ne savaient partager les astres des cieux qu'en quatre catégories, à savoir : les constellations, les planètes, les satellites et les comètes. Personne ne songeait alors, ni plus tard, que ces astres appartenaient eux-mêmes à une autre classe d'étoiles infiniment plus étendue. C'est Herschell qui, le premier des savants modernes, fut à s'en apercevoir. Ce fut lui qui signala le premier à l'attention du monde étonné l'existence de masses énormes d'étoiles, comprenant en elles, comme un point microscopique, tous les astres visibles de notre ciel, de la même manière que la classe des animaux pourrait comprendre la famille des quadrupèdes. Une telle découverte est un événement de la plus grande importance. Elle est destinée, peut-être, à accomplir une révolution dans les études astronomiques. Nous en dirons donc quelques mots, afin de faire mieux ressortir la valeur scientifique de la leçon de notre savant talmudiste.

Tout l'espace infini, selon Herschell, est parsemé de milliers de nébuleuses, ainsi que la portion de ciel explorée par son télescope gigantesque, dans laquelle il en a compté dix-huit mille. Ces nébuleuses ne sont pas toutes de la même espèce. Les unes ne sont à présent que des masses épaisses de matière planétaire encore en formation, tandis que les autres, ainsi que la *voie lactée*, renferment en elles des astres tout faits, rangés les uns à côté des autres, en harmonie les uns avec les autres; c'est-à-dire de nombreux groupes de constellations, chacune desquelles est composée de plusieurs systèmes planétaires à l'instar du nôtre, avec un soleil, des planètes et des satellites. Toutes ces nébuleuses, selon l'opinion de notre savant

(1) Herschell a compté en peu de temps dix-huit mille de ces *nébuleuses*, toutes semblables à la *voie lactée* qu'on voit dans le ciel au mois de juillet.

astronome, forment des corps immenses (si je puis me servir de ce mot), doués d'une vie propre, indépendante de celle des autres nébuleuses. Chacune d'elles embrasse une telle étendue de ciel que la portion où les astres sont visibles à notre regard paraît un point imperceptible. De façon que s'il nous était possible de nous porter dans une de ces masses énormes, toutes les belles étoiles que nous voyons distinctement groupées en diverses constellations, distribuées symétriquement dans le ciel, nous les verrions avec bien d'autres, invisibles aujourd'hui à nos yeux, toutes entassées et agglomérées confusément les unes aux autres, ainsi que nous voyons les astres de la *voie lactée*. Et c'est peut-être la même considération qui a fait dire à M. Quetelet que notre système solaire n'est probablement autre chose qu'une bien petite portion d'une *voie lactée*.

Or, étudions bien la leçon de *Resc-Lakiss*, et nous verrons qu'elle s'approche beaucoup de ces idées. Les constellations de notre ciel appartiennent à une division plus vaste appelée par lui *Hil*; celle-ci à une autre nommée *Légion*, et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous arrivions à la *Guistéra*, masse énorme de trois cent soixante-cinq millions d'étoiles; une vraie nébuleuse.

Avec cette conclusion, je n'ai pas la prétention de prononcer un jugement absolu. Dans cette partie de mon travail, ainsi que dans les autres, je me borne et je me bornerai toujours à émettre de simples opinions que je sou mets aux savants en les priant de les examiner et de les juger. Pour moi, je m'estimerais bien heureux si avec cet humble essai j'avais obtenu d'attirer l'attention des hommes de science sur un si noble sujet, de les exciter à de nouvelles recherches qui puissent réintégrer l'ancienne maison d'Israël dans la place qu'elle tenait jadis parmi les nations savantes de l'antiquité.

S. JONA.

---

## ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE.

On nous envoie de Larisse en Thessalie d'intéressants détails sur l'inauguration de l'école, dirigée par M. Bloch, ancien élève du séminaire rabbinique. Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, la cour de l'école était littéralement encombrée de monde, et il fallut frayer un passage aux autorités qui ont tenu à honneur d'assister à cette solennité. Le gouverneur de la province, Jawer-Pacha, voulant rehausser l'éclat de la fête par un témoignage de

sympathie extraordinaire, avait envoyé à l'école la bannière sangiak chérif, objet de la plus haute vénération des Turcs, qui l'envoient devant les troupes quand la patrie est en danger. Gardée par des soldats, elle était entourée de MM. Robert, consul de France, Borell, consul d'Italie, Ali-Pacha, le gouverneur de la ville, un colonel, un lieutenant-colonel et un chef de bataillon. Le consul de Grèce était représenté par son drogman ; celui d'Angleterre s'était excusé par lettre de ne pouvoir assister à la cérémonie. Elle fut ouverte aux sons de la musique militaire qui exécuta plusieurs hymnes nationaux. M. Bloch prononça ensuite un discours qui fut applaudi par tous les assistants. Le pacha et les consuls, après l'avoir félicité, lui promirent spontanément leur concours le plus énergique. M. Fraggi, président du Comité local de l'*Alliance israélite*, fit ressortir, à son tour, dans un discours turc, l'importance de l'instruction et de la mission confiée à M. Bloch. Enfin les élèves chantèrent une cantate turque en l'honneur du sultan et une cantate hébraïque en l'honneur de l'*Alliance israélite universelle*. Tout le monde se retira ému de satisfaction et plein d'espoir dans le succès du nouvel établissement. Jamais école n'a été ouvert sous des auspices plus encourageants, et tout fait espérer qu'elle rendra des services signalés à la communauté de Larisse, si digne d'intérêt par le nombre de la population israélite et le bon esprit qui l'anime.

---

On demande dans le plus bref délai : 1° Un directeur et un maître adjoint pour une école israélite à Constantinople ; 2° un professeur pour une école israélite à Salonique. Le traitement du premier est fixé à 3,600 francs, celui du deuxième à 2,400 francs, celui du troisième à 2,000 francs. Ils seront tous les trois logés gratuitement. Les lettres de candidature, avec pièces à l'appui, devront être adressées au secrétariat de l'*Alliance israélite universelle* à Paris, rue d'Enghien, 23.

---

*Copie.*

Tripoli, 19 avril 1868.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 18 mars dernier.

Je suis très-sensible aux félicitations que vous voulez bien me faire parvenir au sujet de la solution équitable de l'incident de Zli-

ten. Cette affaire a d'autant plus attiré mon attention que je tenais à prouver que la sollicitude de S. M. le Sultan s'étend également sur tous ses sujets sans distinction de culte.<sup>1</sup>

Je me propose, dans la prochaine tournée que je ferai à Homs, de tracer le plan et présider moi-même à la pose des fondements de la nouvelle synagogue.

Je vous remercie de la franchise avec laquelle vous me faites part de la réclamation des israélites de Benghasi, au sujet de l'absorption d'une parcelle de leur cimetière par un sujet ottoman. J'ai déjà transmis à Benghasi les ordres nécessaires pour la constatation et le redressement de cette injustice. Sitôt que des nouvelles me parviendront je ne manquerai pas de vous les communiquer.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Signé : ALI-RISA.

Gouverneur de la province de Tripoli.

---

## PERSÉCUTIONS ROUMAINES.

*Aux trente et un Députés roumains auteurs d'un projet de loi contre les juifs (1).*

Messieurs,

Le *Journal des Débats* du 11 avril contient le projet de loi que vous avez formulé contre les juifs de la Roumanie, précédé de l'exposé des motifs de ce projet.

Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous avez obéi à de purs sentiments de haine en écrivant un pareil acte. Vous avez cédé à l'une de ces malheureuses idées préconçues, qui pervertissent le jugement, frappent l'esprit de vertige et d'aveuglement.

Les défauts, les vices, que vous attribuez aux israélites, sont autant de qualités, autant de vertus, et, quant à leurs faiblesses, à leur démoralisation sociale, à qui s'en prendre, si ce n'est à vous, leurs injustes compatriotes ?

Il n'est pas de tyrans qui n'aient cherché à légitimer leur oppression par la prétendue perversité ou par l'incapacité de leurs victimes.

Et les juifs que vous proscrivez en masse sont-ils donc différents de leurs coreligionnaires d'Angleterre, de Hollande, de France et d'Allemagne ? Oseriez-vous dire que ces nations diverses ont à se repentir de les avoir émancipés ?

(1) Par des considérations légales, nous avons dû supprimer quelques passages de ce beau manifeste. S. B.

Messieurs, vous n'êtes pas des chrétiens, car vous n'aimez pas. Et, pourtant, l'Évangile nous raconte que votre maître était tout justice et bonté.

Mais ne craignez-vous pas d'avoir bientôt à vous appliquer ce précepte que vous devez connaître :

« Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert. »

Et cet autre précepte :

« Car tous ceux qui saisiront l'épée périront par l'épée. »

Mais, messieurs, je vous entends : — Notre royaume n'est pas divisé, car « les juifs sont des étrangers, » et nous ne nous servons pas de l'épée, nous faisons une loi.

Hélas ! vous ne faites que renouveler cette parole du cruel Pharaon, ce roi qui, du moins, ne se disait pas chrétien : « Conspirons contre ce peuple qui se multiplie démesurément, et c'est ainsi que nous en aurons raison par la tyrannie et l'oppression. »

Vous ne faites que renouveler cette autre parole d'un ennemi d'Israël, de ce ministre du roi Assuérus dont vous empruntez presque textuellement le langage : « Il est un peuple dispersé, disséminé parmi les peuples, dont les lois sont différentes de celles de tout autre peuple, et il ne se soumet pas aux lois de ce pays. Il importe au roi de ne pas tolérer un tel état de choses. »

Et, cependant, vous savez ce qu'il advint de Pharaon et ce qui advint d'Aman. Où sont les antiques Égyptiens et où sont les anciens Perses et les Mèdes ? Et le peuple juif est toujours là, plus fort, plus vigoureux que jamais : vous le dites vous-mêmes.

Vous parlez de leur loi, de cette loi si différente de celle de tous les autres peuples : la connaissez-vous bien ?

La voici en peu de mots :

Adam et Ève, sortant des mains créatrices de Dieu, donnent naissance au genre humain tout entier. *Voilà l'égalité.*

« Vois : je mets devant toi le bien et le mal, la vie et la mort ; choisis le bien, choisis la vie. » *Voilà la liberté.*

« Aime ton prochain comme toi-même. Viens au secours de ton ennemi malheureux. L'étranger qui est parmi vous, aime-le comme toi-même ! *Voilà la fraternité.*

Cette loi, c'est celle que Jésus de Nazareth glorifiait en ces termes : « Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un iota de la loi. »

Mais encore une fois, messieurs, je ne vous accuse pas de faire le mal avec la seule intention de le faire.

« Vous ne savez pas ce que vous faites, » selon une parole célèbre, et c'est là votre excuse ; mais votre responsabilité est grande devant l'histoire. Vos noms vont prendre place à côté de ces grands persécuteurs d'Israël que l'Écriture inscrit en lettres de sang dans les annales des peuples.

Il est un phénomène unique dans ce monde, c'est celui d'un peuple qui traverse tous les temps, toutes les générations, un peuple immortel dont l'existence vous étonne et vous trouble.

Mais, au lieu de vous incliner devant la majesté d'un tel fait, vous êtes tentés de vous révolter et de dire à ce Dieu, créateur du ciel et de la terre, à ce Dieu qu'adorait Jésus et qu'il appelait son père : « Pourquoi laisses-tu vivre cette

race indigne, perverse, ennemie du reste des hommes, et lui permets-tu de venir se mêler à notre peuple, *si doux et si bienfaisant?* »

Vous reprochez surtout à cette race « de n'avoir pas oublié son passé, de rester fidèle à sa patrie primitive, de conserver le souvenir d'une nationalité » dont elle a été violemment dépouillée.

« Le juif, dites-vous, reste toujours juif, comme ses ancêtres des temps bibliques. »

Je vous disais bien, messieurs, que, dans votre injustice, vous faites aux israélites un crime d'une vertu que vous devriez admirer. Et que dire d'une doctrine capable de conserver intact le corps d'une nation dont les membres sont répandus sur toute la surface de la terre? Vous ne cherchez pas même à comprendre la cause d'un fait aussi extraordinaire!

Vous êtes chrétiens, messieurs, par conséquent fils de la Bible et de l'Evangile, et comment la parole de Dieu s'accomplirait-elle si les juifs n'étaient plus les juifs? Comment se vérifierait cette prédiction mille fois répétée par nos prophètes : « Et quand vous seriez disséminés aux quatre coins du monde, je vous rassemblerai et vous ramènerai dans votre pays. »

Et quel compte faites-vous de ces paroles de l'apôtre saint Paul dans le onzième chapitre de son épître aux Romains :

« Dieu a-t-il rejeté son peuple? Nullement; car je suis moi-même israélite, de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

« Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu auparavant. »

Et de cette parole de Jésus, rapportée par l'apôtre saint Jean, chapitre IV :

« Pour nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des juifs. »

Mais cette dispersion des juifs au milieu des nations devrait-elle devenir un élément de dissolution et de ruine pour ces mêmes nations, comme vous ne craignez pas de l'affirmer? Non, messieurs; elle a eu pour double résultat l'amendement des juifs et l'instruction du monde; déjà le Seigneur parlait ainsi à nos ancêtres, par la bouche de son prophète (Jérémie, XXVIII) : « Recherchez le bonheur du pays où je vous ai fait transporter; dans vos supplications à Jéhovah, que le salut de ce pays se confonde avec votre propre salut! »

Hélas! il est des pays où l'on ne nous permet pas de prier pour nos semblables. Ces pays sont connus et l'on sait le rang qu'ils occupent dans notre civilisation actuelle; tandis que, dans d'autres pays, le degré de civilisation s'élève avec le degré d'égalité et de liberté dont jouissent les israélites. C'est là une vérité mathématique contre laquelle, messieurs, vous protesteriez en vain.

Vos protestations, elles prouvent précisément le contraire de ce que vous voulez prouver; elles confirment la bénédiction qui suit les pas de ce peuple fidèle, élevé à la dure école du malheur.

Sans doute, les juifs de la Roumanie ne sont pas sans défauts. Ils sont probablement ce que furent leurs coreligionnaires partout où le feu et l'eau leur ont été systématiquement refusés.

Figurez-vous un homme qui, pendant de longues années, aurait été retenu dans les chaînes de la captivité, courbé à terre, privé de la lumière du soleil

et de l'air vivifiant du ciel, à qui l'on dirait tout à coup : Tes liens sont brisés ; tu es libre ; lève-toi et marche ; regarde le soleil et respire à pleins poumons. Vous étonnerez-vous si les genoux de cet homme viennent à fléchir, si ses yeux se détournent et si sa tête se trouble ?

Les juifs ont été retenus dans les liens de l'ignorance, ils ont été privés du soleil de l'intelligence. Et vous voulez qu'ils marchent la tête haute, qu'ils aient pleine conscience des besoins des temps nouveaux vers lesquels ils n'ont pas marché ? Mais les israélites français, au moment où 89 les a surpris, n'étaient pas mieux préparés aux destinées qu'on allait leur faire ; ils redoutaient, ils déploreraient peut-être les droits et la liberté qu'on allait leur donner.

Était-ce une raison pour que la grande Assemblée nationale s'arrêtât devant l'aspect des juifs et qu'elle vint dire au monde :

« Vous voyez ce qu'ils sont ! »

Non ; elle a décrété qu'ils étaient des hommes, et je vous demande, messieurs, si elle s'est trompée.

Mais, au lieu de suivre l'exemple de la France et d'autres nations généreuses, au lieu d'ouvrir aux juifs les rangs de la société, de les admettre au nombre de leurs concitoyens, pour qu'ils vivent libres et indépendants, à l'abri d'une loi égalitaire et bienfaisante ; au lieu de leur donner accès à toutes les carrières libérales du pays, que faites-vous ? Vous redoublez d'animosité et de sévérité envers eux ; vous leur interdisez le droit de propriété et jusqu'au droit d'habitation ; vous leur défendez de vivre par le travail, puis vous venez vous récrier contre leur « instinct prédominant de rapacité, » de leur tendance à la « pratique de l'usure ! »

Mais il faudrait prendre article par article ce long réquisitoire que vous appelez l'exposé des motifs, et vous montrer toute l'injustice de vos arguments.

Messieurs, croyez-le bien, les persécutions tournent plutôt contre les oppresseurs que contre les victimes, et, si vous donniez suite à votre projet, ce n'est pas à des protestations isolées qu'il faudrait vous attendre, mais à celles du monde civilisé dont les arrêts sont ceux de l'histoire.

J'ai l'honneur, etc.

L. LÉVY-BING.

Tous les israélites, tous les amis de la justice, de la vérité et de la civilisation doivent féliciter M. Lévy-Bing de cette belle et éloquente défense de nos frères opprimés ; c'est une page remarquable, inspirée par un ardent et noble dévouement à notre cause, qui prendra place parmi les plus célèbres apologies du judaïsme. Nous avons un homme de plus en Israël.

On connaît la noble et généreuse conduite de la presse française, anglaise et autrichienne dans ces déplérables événements de la Roumanie ; mais voilà même un journal russe qui flétrit comme il le mérite l'exposé des motifs de l'exécrable projet de loi des *trente et un sauvages* de la chambre moldo-valaque. Le *Courrier russe* du 11/23 avril a publié un article dont voici quelques passages :

« Cet étrange *factum*, qui a soulevé l'indignation de tous les peuples et de



tous les gouvernements du monde civilisé, semble plutôt un réquisitoire émané du saint-office de l'Inquisition, qu'un document législatif d'une chambre électorale du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Torquemada, de funeste mémoire, l'eût assurément signé des deux mains ; — l'histoire du moyen âge ne nous a rien légué de plus abominable, dans les annales sanglantes des persécutions contre les sorciers et les hérétiques... Messieurs les députés de la Roumanie veulent-ils donc en revenir au temps des dragonnades, où la majorité exterminait sans merci une partie de la population, au nom de la religion et de la sécurité publique ?

« C'est donc au nom de la Justice, de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, de la Religion chrétienne, et telles que les comprennent les élus de ce peuple « si doux, qui n'a jamais persécuté personne, » qu'a été fulminé ce chef-d'œuvre d'iniquité !

« Jamais, nous le disons l'âme indignée, jamais les haines les plus implacables des époques de persécution et de fureurs religieuses, n'ont rien enfanté de plus absurde et de plus odieux.

« Cet abominable réquisitoire sent le bûcher, et nous ramène tout droit aux horreurs de l'Inquisition.

« On croirait entendre le glas d'une autre Saint-Barthélemy excitant le peuple au massacre et à l'extermination.

« Le mépris seul peut faire justice d'une pareille injure faite aux généreux principes de la civilisation moderne. »

Dans la séance de la Chambre des communes du 24 avril, le chef du Foreign-Office s'est exprimé en termes sévères sur les regrettables tendances qui se sont produites en Moldavie contre les israélites. Il a dit que c'est là une affaire qui touche les chrétiens plus au vif que les juifs eux-mêmes, car si la souffrance tombe sur les juifs, c'est le déshonneur qui tombe sur les chrétiens. Il a toutefois reconnu que le prince de Roumanie annonçait la ferme intention de ne rien négliger pour empêcher la continuation de pareils actes de violence. Le gouvernement anglais, d'accord avec la France et avec l'Autriche, a fait parvenir à Bucharest de sages et fermes conseils au sujet de cette question, et lord Stanley a terminé son discours, accueilli par les marques d'un assentiment général, en exprimant la confiance que les manifestations du sentiment public de l'Europe ne resteraient pas sans effet dans les Principautés.

On sait que malgré les témoignages les plus éclatants et les constatations officielles des représentants des grandes puissances dans les Principautés, on a eu le triste courage à Bucharest de nier effrontément les horreurs commises contre les israélites moldaves. Enfin, forcé par les protestations indignées de l'Europe civilisée, le prince Charles s'est rendu à Jassy pour se livrer à une enquête dont il n'avait en vérité nul besoin. Mais là, il s'est joué une comédie ignoble.

En effet, tous les journaux ont raconté qu'une députation de la communauté juive, conduite devant le prince, avait déclaré qu'il n'y avait eu aucune persécution, et elle remerciait Son Altesse de sa protection. Quelle était cette députation ? Sans doute quelques israélites qu'on avait contraints, par des menaces, de mentir, ou plutôt des individus déguisés en juifs et répétant devant le souverain une leçon qu'on leur avait apprise. C'est ainsi qu'on montra jadis à l'impératrice de Russie, voyageant dans son pays nu et désolé, des villages en carton et des populations en peinture, comme des décors de théâtre, pour lui faire croire que ses steppes et ses déserts étaient animés et vivants. Ces négations mensongères ont trouvé leur honteux écho dans la Chambre des députés roumains, qui, dans sa séance du 3 mai, a voté la motion suivante : « La Chambre repousse comme dénué de fondement le reproche fait au gouvernement d'avoir exercé des persécutions contre les juifs, approuve la conduite du ministère et passe à l'ordre du jour. » *Le Journal des Débats*, sous la plume de M. P. David, dit encore à ce sujet (n° du 18 mai) :

« On a parlé cette semaine d'une démarche collective qu'auraient faite auprès du gouvernement roumain plusieurs grandes puissances pour l'obliger à indemniser les familles israélites expulsées par les autorités moldaves. Ce serait l'Autriche qui aurait joué le rôle le plus actif dans cette circonstance. Le cabinet de Bucharest aurait déjà répondu par un refus, en démentant les actes de violence imputés à ses agents. *L'Époque* croit savoir que le cabinet de Vienne repousse cette fin de non-recevoir, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête ouverte par les consuls étrangers, et il est probable que la demande d'indemnité ne sera pas abandonnée. En même temps, s'il faut en croire les renseignements très-graves que nous transmet *la Correspondance du Nord-Est*, le district de Bacou, où se sont produites les persécutions contre les juifs, serait en pleine révolte ; le journal roumain *Terra* affirmé qu'on y a lancé des proclamations appelant le peuple aux armes et déclarant le moment venu « de délivrer le pays des tyrans étrangers, c'est-à-dire des juifs, et des traîtres intérieurs », c'est-à-dire sans doute du ministère Bratiano, contraint par l'indignation de toute l'Europe à désavouer ceux de ses partisans qui avaient présenté le fameux projet de loi contre les israélites. Comment cela finira-t-il ? »

Enfin, les dénégations impudentes de Bucharest ne pouvant plus se soutenir devant la lumière de la vérité, on a adressé de cette ville, le 16 mai, le télégramme suivant :

« Le prince Charles, après s'être convaincu, pendant son voyage en Moldavie, que, dans le district de Bacou, il y a réellement eu des violences commises contre les israélites, a, aussitôt après son retour à Bucharest, ordonné les mesures les plus sévères contre les coupables.

« Le préfet Lecca a été destitué; un grand nombre de fonctionnaires et d'habitants du district de Bacou, qui se sont rendus coupables de violence contre les juifs, ont été mis en état d'arrestation.

« La garde nationale de Bacou a été dissoute.

« Le gouvernement a pris enfin toutes les mesures nécessaires pour donner aux israélites toutes les garanties pour l'avenir. »

Est-ce fini? Faut-il ajouter créance à ces nouvelles d'une réparation tardive et insuffisante? Le gouvernement roumain dit-il enfin, comme Pharaon atteint par les châtimens du ciel: « J'ai péché en vérité; l'Éternel est juste, et moi et mon peuple nous sommes coupables? » (Exode, IX, 27.)

S. BLOCH.

---

## COMMUNAUTÉ DE MOSTAGANEM.

Mostaganem, le 12 mai 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez, je vous prie, être assez bon d'ouvrir les colonnes de votre estimable journal pour faire bon accueil à ces quelques lignes, si vous le jugez à propos.

Vous n'ignorez sans doute pas, monsieur, la cruelle disette qui est venue semer la désolation sur notre chère colonie.

Ce fléau a également atteint nos coreligionnaires, mais dans des proportions beaucoup plus petites que les Arabes. Aussi le nombre de nos pauvres a considérablement augmenté, notre communauté s'est imposé de grands sacrifices pour venir en aide à nos malheureux, et c'est grâce à son bienveillant secours que nos indigents ont pu être soulagés pendant la rigueur de l'hiver.

Mais, aux approches des fêtes de Pâque, nous nous trouvons dans un grand embarras, nous étions à bout de ressources, car la caisse de la synagogue est épuisée depuis longtemps, et nous ne pouvions cependant pas abandonner nos frères nécessiteux.

J'ai fait de nouveau appel à la générosité de nos coreligionnaires, et leur concours à cet égard ne m'a pas fait défaut, car toutes les fois qu'il s'agit d'une bonne œuvre, les israélites de Mostaganem ne reculent devant aucun sacrifice.

MM. David et Cossmann et MM. A. Berr frères, banquiers, qui compatissent toujours au malheur d'autrui, ont, en dehors de la

charité qu'ils font directement aux israélites pauvres de notre localité durant l'année, bien voulu encore contribuer pour leur part à cet acte de bienfaisance pour une somme de 400 francs. (Maison David et Cossmann, 200 francs, et maison Berr frères, 200 francs.)

Nous remercions vivement nos généreux coreligionnaires de cette bienveillante offrande, car leur secours nous a permis de mettre nos indigents à l'abri du besoin pendant les fêtes de Pâque.

Veillez agréer, etc.

DAVID LÉVY VALENCY,  
Délégué du Consistoire israélite.

---

M. Marc Lévy, instituteur à Mostaganem, nous donne la même nouvelle en ajoutant : « Ce n'est pas d'ailleurs, un fait exceptionnel de la charité de ces messieurs ; tous nos pauvres savent qu'on ne s'adresse jamais vainement à eux. » M. Lévy termine ainsi sa lettre :

« Les israélites indigènes qui se plaisent à nous gratifier si bénévolement, nous autres Français, du titre de *roumis* (infidèles), voudront-ils comprendre par cet exemple nouveau que nous sommes réellement leurs frères en Israël, et que nous compatissons à leurs maux ?

« D'où vient ce préjugé funeste qui veut que les israélites français soient des impies, des gens sans foi et sans religion ? Je me l'explique :

« Nos frères indigènes qui ne voyagent que très-rarement et qui, par conséquent, ne voient pas ce qui se passe en France, jugent d'après ce qu'ils ont sous les yeux. Et en cela ils imitent ce touriste anglais qui, voyageant en chemin et passant par je ne sais plus quel endroit, aperçut une femme rousse, il inscrivit aussitôt dans son calepin : « Toutes les femmes de telle et telle ville sont rousses. »

« De ce qu'il y a malheureusement quelques-uns des nôtres qui, en abordant le sol algérien, croient devoir jeter loin d'eux et religion et commandements divins, il ne s'ensuit pas que les autres et tous ceux de France soient des impies.

« Tout troupeau a quelques bêtes malades, et nos chers frères d'Afrique n'auraient qu'à ouvrir leurs yeux pour voir que parmi eux — eux cependant qui veulent passer pour purs — il y a malheureusement, et c'est avec peine que je le constate, proportionnellement plus de mauvais sujets qu'en France. »

## NÉCROLOGIE

Nos coreligionnaires de l'Alsace viennent d'éprouver une grande et douloureuse perte par la mort d'un juste, qui vivait ignoré, modeste, bienfaisant, comme une douce bénédiction de Dieu. Sa mort était en quelque sorte la révélation de sa vie ; son coucher de soleil, l'aurore de sa belle et sainte existence.

Reb Lase Beyersdœrfer, de Guebwiller, était un des derniers représentants de l'antique judaïsme, de sa piété inébranlable, de ses vertus privées et publiques, de sa charité sans bornes, de sa tolérance et de son amour du prochain, de son noble désintéressement, surtout de son amour de la science sacrée, que le défunt cultivait jour et nuit. C'était un israélite selon le cœur du Seigneur, selon la lettre et l'esprit élevé de notre divine loi ; il remplissait tous les devoirs et pratiquait toutes les bonnes actions. Sa vie fut l'honneur et la glorification du nom d'Israël.

*Le Journal de Guebwiller* a publié sur cette perte si sensible les lignes suivantes :

La communauté israélite de Guebwiller vient de perdre un de ses membres les plus aimés et les plus vénérables, que tous, hommes, femmes et enfants, chérissaient à l'égal d'un père :

Beyersdœrfer, plus connu sous le nom de Reb Lase, qui habitait notre ville depuis une trentaine d'années.

Qui n'a connu ce vieillard qui, tous les matins, pendant toute l'année, dès la pointe du jour, se rendait à la synagogue, le front ceint des philactères ?

Beyersdœrfer, très-versé dans la langue hébraïque et la science du Talmud, vouait tout son temps à la prière et à ces études sacrées.

Il ne vivait pour ainsi dire pas en ce monde et ses loisirs étaient consacrés à visiter les pauvres et les malades. Aussi la communauté de notre ville lui a rendu avec éclat les derniers honneurs. Le corps du défunt a été transporté à la synagogue, ce qui ne se fait que très-exceptionnellement dans le culte israélite ; MM. Les Rabbins de Pfstadt, Hat-tatt, Rixheim, Soultz, Bollwiller et Thann, M. Gougenheim, ministre officiant de Guebwiller, et M. le docteur Picard, ont prononcé des discours où ils ont rendu hommage aux vertus du défunt dont le souvenir vivra longtemps dans le cœur de ses coreligionnaires. Malgré une pluie battante, tous les membres de la communauté ont accompagné le convoi funèbre, auquel se sont joints des israélites de Bollwiller, Réguisheim, Cernay, Thann et même de Bâle, jusqu'au cimetière de Jungholtz. M. le rabbin de Mulhouse s'est fait excuser, par dépêche télégraphique, de ne pouvoir assister, pour cause de santé, à la triste cérémonie.

M. le docteur Picard s'est rendu l'interprète des sentiments de toute la population, israélites et chrétiens, en prononçant l'éloquent discours que voici :

Messieurs,

La communauté israélite de Guebwiller est plongée dans le deuil et la consternation, car elle a perdu un de ses membres les plus aimés et les plus vénérables, que tous, hommes, femmes et enfants, chérissaient à l'égal d'un père : Beyersdœrfer, plus connu sous le nom de Reb Lase. Beyersdœrfer n'était pas un homme ordinaire, il appartenait à cette phalange, qui devient chaque jour moins compacte, d'israélites à forte trempe qui ont conservé intactes et dans toute leur pureté les traditions de la loi mosaïque.

Très-versé dans la langue hébraïque et dans la science du Talmud, il a consacré toute son existence, toutes ses journées et bien souvent des nuits entières à ses études sacrées.

Il ne vivait pour ainsi dire pas dans ce monde, il ne connaissait aucune distraction matérielle, il fuyait les relations qui lui auraient fait perdre un temps précieux, il négligeait même le soin de sa personne, s'occupait à peine de la nourriture du corps pour ne songer qu'à celle de l'âme, et nuit et jour priait pour lui et tous ses coreligionnaires, car il voyait avec regret la jeunesse israélite de nos jours se relâcher dans la pratique de notre sainte religion; et, dans des conférences qu'il nous faisait chaque semaine, il cherchait à la ramener dans la bonne voie. Sans doute il poussait peut-être trop loin le respect du culte extérieur, et mieux aurait valu faire quelques concessions aux exigences de notre siècle (1); mais Beyersdœrfer était profondément sincère dans ses convictions et avait un si profond respect pour tout ce qui se rattache à notre culte, qu'il aurait cru commettre une profanation en touchant à l'arche sainte et en supprimant une prescription, quelque peu importante qu'elle fût. Mais Beyersdœrfer ne passait pas seulement son temps à adresser à Dieu des prières; il admettait que la religion consiste surtout à faire le bien et à se rendre utile à ses semblables. Aussi les loisirs qu'il ne consacrait pas à Dieu ou à l'étude du Talmud, il les employait à visiter les pauvres et les malades.

Depuis de longues années il allait tous les jeudis toucher une petite somme chez quelques familles aisées, et le lendemain allait lui-même au domicile des veuves et des orphelins distribuer l'argent qu'il avait recueilli.

Y avait-il quelque part un malade ou quelqu'un était-il tombé dans la misère, aussitôt qu'il en était informé il surmontait sa timidité naturelle et venait solliciter la charité de ses coreligionnaires. Je n'ai pas besoin de dire que toujours il était bien accueilli quand il venait à vous.

Pauvre lui-même, il observait scrupuleusement ce précepte, hélas! trop négligé de nos jours, de donner la dîme aux malheureux, et quand il recevait personnellement une somme d'argent, quelque minime qu'elle fût, il n'oubliait jamais la part du pauvre. Le 24 avril au matin, alors que les ténèbres de la mort l'environnaient déjà, qu'il ne voyait plus les objets extérieurs qu'à travers un épais brouillard, que son intelligence commençait à s'obscurcir et que sa langue était presque paralysée, il fit appeler, au chevet de son lit, l'aîné de

(1) C'est l'opinion personnelle de l'orateur. Dans le fait, le vertueux défunt, fort sévère pour lui-même quant à l'accomplissement des pratiques religieuses, montrait une grande tolérance envers les autres qui négligeaient ces pratiques, et ne permettait pas de critique à leur égard, disant : ישראל קדושים הם.

ses fils, et, d'une voix presque éteinte, il lui dit que dans un coin d'une vieille armoire se trouvait une somme d'argent destinée aux indigents.

Ainsi sa dernière pensée a été pour les malheureux, et cependant il laisse une femme qui n'a pas de fortune et qui a toujours été pour lui une épouse tendre et dévouée; c'est qu'il savait bien que Dieu ne l'abandonnerait pas, que notre communauté, qui l'a tant aimé, reportera cette affection sur sa compagne et que ses dignes fils feraient tous leurs efforts pour consoler leur mère de la grande perte qu'elle vient d'éprouver.

Pour vous faire voir combien sa foi était sincère, je vais encore vous citer un fait bien touchant. Il y a quelques années, il eut le malheur de perdre à la fleur de l'âge une charmante fille qui était sa fille unique et qu'il adorait : eh bien ! sur le bord de la tombe il eut le courage, qui serait donné à bien peu d'entre nous, de prononcer, d'une voix souvent interrompue par des larmes, une oraison remarquable où il disait que tout ce que Dieu faisait était bien fait et qu'il fallait s'incliner devant son auguste volonté. N'est-ce pas une réminiscence du sacrifice d'Abraham, dont bien peu de pères seraient capables de nos jours ? Malgré ses sentiments religieux et bien qu'il vécût pour ainsi dire constamment en contemplation devant l'Éternel, Beyersdœrfer, tout en supportant avec résignation les douleurs et l'affection qui l'ont emporté, ne voyait pas sans appréhension arriver sa dernière heure. Ce n'était certes pas la peur de la mort, mais la crainte de n'avoir pas assez prié, de n'avoir pas accompli assez de bonnes œuvres, lui qui avait voué toute son existence à la prière et à la charité !

Dès le premier jour de sa maladie il dit à ceux qui l'entouraient : « Mon âme appartient à Dieu et puisse ma mort expier tous mes péchés ! » Et jusqu'à son dernier moment, bien qu'il n'eût plus conscience de ce qui l'entourait, on voyait ses lèvres remuer et murmurer des prières.

De tels hommes, messieurs, sont rares de nos jours, et notre communauté éprouve des regrets bien légitimes, car elle a fait une grande perte qui sera difficile à réparer et dont elle se ressentira pendant de longues années. — Beyersdœrfer nous a quittés, il jouit aujourd'hui du bonheur éternel réservé aux élus; placé dans un monde meilleur que celui qu'il a abandonné, il est aujourd'hui devant ce Dieu auquel il a voué toutes ses facultés, et certainement il continue à prier pour nous. Il lègue à ses fils, qui marchent noblement sur ses traces, un héritage mille fois plus précieux que les biens périssables de ce monde, la mémoire d'un homme de bien qui a constamment pratiqué toutes les vertus de notre sainte religion et qui vivra éternellement dans nos cœurs.

---

Le 26 mars est décédée à Lauterbourg (Bas-Rhin) une de ces femmes vaillantes en Israël qui disparaissent peu à peu de nos communautés.

Rosette Dreyfus, épouse d'un digne et fidèle israélite, est morte à l'âge de 68 ans, après une maladie de deux jours. Fille de cet homme de bien connu sous le nom de Reb Ioseph Grünstadt et qui est encore regretté en Alsace, elle a puisé dans la maison paternelle non-seulement l'habitude de toutes les pratiques religieuses, mais aussi et surtout cet esprit de charité qui distingue la femme forte de la Bible; « elle tendit une main secourable aux pauvres et offrit du pain aux nécessiteux. »

A sa mort, on pouvait voir combien elle était estimée et aimée dans toute la communauté; les regrets étaient unanimes et le jour de son enterrement était un jour de deuil public.

Puissent ces témoignages de sympathie être un soulagement à la profonde douleur de son mari, une consolation à ses enfants et à ses nombreux amis !  
 הַיְיָ יִשְׁמְרֵנוּ

On nous écrit de Remiremont (Vosges) :

« Les obsèques de M<sup>me</sup> veuve Bloch ont eu lieu en notre ville, le 17 mars, au milieu d'une foule empressée. M<sup>me</sup> Bloch était une femme d'une piété sincère; elle remplissait tous les devoirs religieux avec l'attention la plus scrupuleuse. En proie, depuis quelques années, à de très-vives douleurs, elle les a supportées avec une résignation angélique, sachant que tout nous vient de Dieu.

« Fidèle aux anciennes traditions de notre culte, elle savait les allier à un sentiment vif des bienfaits de l'instruction. Aussi s'était-elle imposé d'importants sacrifices pour faire élever ses enfants dans les meilleures institutions de notre ville. Le succès a couronné sa sollicitude maternelle; ses filles se font remarquer par des habitudes dignes d'éloges; elles ont su s'élever au niveau des besoins de l'existence et leur activité dans le travail, leur habileté reconnue, leur ont concilié l'estime universelle. Sur la tombe de cette femme de bien, M. le professeur Weil a prononcé un discours qui a vivement ému les assistants. Il a fait un tableau touchant des nombreuses vertus de la défunte, de ses belles qualités comme femme et comme mère de famille, de son inébranlable attachement à Dieu et à la foi de ses pères, de son zèle infatigable dans l'accomplissement des plus austères devoirs de la religion, de sa pieuse et ardente sollicitude pour tous les intérêts sacrés de notre culte. « Comme mère, « a dit l'orateur, M<sup>me</sup> Bloch a voué à l'éducation de ses enfants, ses « constantes pensées et tout son cœur. Chacun de ses conseils maternels était une parole de sagesse et d'amour puisée dans ce trésor « d'expérience qu'elle avait amassé pour en doter ses enfants. »

Ce discours, écouté dans un recueillement profond, a fait verser des larmes, et M. Weil, déjà si estimé par son caractère et ses mérites scientifiques, a acquis un nouveau titre à la considération générale de toute la ville de Remiremont.



## DÉPENSES DU CULTE ISRAËLITE.

### PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 1869.

*Note préliminaire.* — Un crédit de 5,500 fr. est demandé pour augmenter les rabbins dont les traitements sont au-dessous de 1,200 fr..

Des indemnités annuelles sont accordées aux Consistoires israélites pour leurs frais d'administration. Ces indemnités ont été reconnues insuffisantes; on propose d'allouer un crédit de 2,700 fr. pour augmenter de 300 fr. les indemnités accordées à chacun des neuf Consistoires. — Total pour le chapitre XV, 8,200 fr.

*Personnel du culte israélite* : 67 rabbins, 63 ministres officiants.

|   |             |
|---|-------------|
| Grand rabbin du Consistoire central, à 10,000 fr.; grands rabbins des autres Consistoires, de 5,000 à 3,500 fr.; rabbins communaux, de 2,000 à 1,100 fr., et ministres officiants, de 2,000 à 600 fr. . . . . | 156,200 fr. |
| Nouveau crédit demandé pour 1869. . . . .   | 5,500       |
| Indemnité de logement du grand rabbin du Consistoire central. . . . .   | 2,000       |
| Secours à des ministres du culte israélite. . . . .   | 10,000      |
| Dépenses du séminaire israélite. . . . .  | 22,000      |
| Indemnités aux Consistoires pour frais d'administration . . . . .   | 14,100      |

### ALGÉRIE.

|  |         |
|--|---------|
| Trois grands rabbins à 5,000 et 4,000 fr. (1). . . . . | 13,000  |
| Indemnités . . . . .                                   | 4,600   |
|  | 227,400 |

### MATÉRIEL.

|  |                         |
|--|-------------------------|
| Secours pour contribuer aux travaux des édifices du culte israélite. . . . . | 25,000                  |
|  | Totaux. . . 252,400 fr. |

(1) Nous croyons cependant que par suite de la création des trois Consistoires d'Algérie, les grands rabbins de ces Consistoires doivent recevoir un traitement égal de 5,000 francs chacun. S. B.

## CORRESPONDANCE.

Paris, le 22 mai 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Accordez-moi, je vous prie, une hospitalité de quelques instants dans votre estimable recueil.

Président de l'œuvre de Jérusalem, œuvre dont le vénérable M. Blumenthal est l'âme, je dois quelques renseignements, je dois surtout beaucoup de remerciements à nos souscripteurs, de Paris et de la province, dont la charité ne se lasse pas, malgré le silence qui entoure notre action.

Je voudrais publier non-seulement, comme le fait l'honorable président du comité, le nom de nos bienfaiteurs et le chiffre des offrandes qu'ils nous transmettent, mais je craindrais d'abuser de votre bienveillance, monsieur le rédacteur, en vous demandant des insertions trop longues, trop fréquentes, et en faisant de votre journal le recueil de nos actes de charité.

Qu'il me suffise de dire à nos souscripteurs que, grâce à leur précieux appui, nous avons pu envoyer à Jérusalem, dans le courant de cette année, de Pâque 5627 à Pâque 5628, la belle somme de 9633 fr. Une partie de cet argent a servi à l'achat de denrées alimentaires, et tous nos secours, en argent comme en nature, ont été distribués à Jérusalem et à Hebron, par des hommes sûrs, aux plus dignes et aux plus malheureux, surtout aux veuves et aux orphelins.

De plus, nous avons fondé dans la ville sainte, une institution — Beth-Hamidrasch — qui fonctionne depuis quelques années, et où se donne un enseignement régulier de science religieuse et un peu de science profane à plus de 50 orphelins. Quand on veut s'occuper avec fruit des intérêts de Jérusalem, il est indispensable de songer à l'instruction, qui en a été autrefois la gloire, et qui, relevant moralement ceux qui sont tombés, pourra seule leur préparer un avenir meilleur.

Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants, ils sont constatés par les personnes qui visitent cette institution. Nous dépensons annuellement pour l'entretien de cette maison la somme de 4,000 à 4,500 fr.

Il existe à Jérusalem des bâtiments qui ont été récemment élevés par une société allemande, dans le but de fournir gratuitement des logements aux pauvres, et un asile aux pèlerins juifs. Nous avons fait construire dans ce bâtiment une petite maison qui porte le nom de feu notre regretté Ulmann, — souvenir de gratitude et de vénération, — et que nous avons donnée comme habitation à la veuve du rabbin Schwartz, dont les travaux littéraires avaient été utiles au judaïsme. Nous avons fait cette acquisition au prix de 2,500 fr.

En ce moment, il nous reste en caisse chez M. Braun, notre trésorier, la somme de 10,000 fr. : c'est une réserve à laquelle nous ne toucherons pas ; elle est destinée à l'achat d'une grande maison, בית, où nous installerons notre Beth-Hamidrasch, et quelques pauvres, particulièrement dignes d'intérêt.

Voilà, monsieur le rédacteur, ce que nous avons fait, et ce que nous avons l'intention de faire encore.

Ces brillants résultats sont dus à nos souscripteurs, mais ils sont dus sur-

tout, il faut le dire, à notre collègue Blumenthal, noble pèlerin dont le zèle est infatigable, et qui, brûlant, comme dit la Bible, d'un amour ardent pour la terre sainte, fait de notre œuvre l'objet constant de sa sollicitude, recueille sans cesse dans ses pieuses pérégrinations de nombreux dons en sa faveur, et appelle sur elle l'intérêt de nos coreligionnaires. Sa parole est partout écoutée, et l'on aime à seconder ses efforts. Personne ne voudrait refuser de mettre son obole dans la main de ce vieillard, et tous s'inclinent avec respect devant ce grand dévouement à une si sainte cause.

Nous rencontrons, Dieu merci, de près et de loin, beaucoup de sympathie, et ne pouvant citer les noms de tous ceux qui nous honorent de leur confiance, nous voulons au moins les remercier en commun et publiquement. Nous voulons leur dire que leurs sacrifices portent des fruits et qu'ils ne sèment pas en vain. Ils se contenteront, nous le savons, de ce simple récit du bien accompli; cela leur suffit, car ils y trouvent la véritable récompense qu'ils ambitionnent, celle d'avoir concouru à une bonne action. Deux hommes cependant, en dehors de M. Blumenthal, méritent une mention toute spéciale pour l'appui particulièrement bienveillant qu'ils nous prêtent, et notre cœur nous impose le devoir d'inscrire par exception leurs noms; ce sont : M. Dreyfus-Jeidels, de Bâle, et M. Blin, de Bischwiller.

Que tous sans distinction reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude, que tous nous continuent leur protection, et Dieu les bénira des hauteurs de Sion. יברכך ה' מציון

Ah! ce n'est pas un vain mot que ce nom de Jérusalem! Et quand, après deux mille ans, une ville qui n'est plus qu'une ruine, sait encore inspirer de si profondes sympathies, c'est une preuve que Dieu l'a marquée de son doigt divin, et qu'elle est appelée à de grandes destinées! — Jérusalem est pour toutes les religions la ville des souvenirs; elle est pour nous à la fois la ville du passé et de l'avenir!

Et puisque vous m'avez permis, monsieur le rédacteur, de pénétrer dans votre propriété, permettez-moi d'y rester quelques instants de plus pour remplir encore un devoir qui m'est cher. Je veux profiter de cette circonstance pour remercier aussi et féliciter les communautés de Paris et de France du concours qu'elles ont prêté, il y a quelque temps, à deux belles œuvres. Il est si doux de féliciter, de remercier, et si pénible de blâmer! Et pourquoi blâmer, pourquoi se plaindre, quand, à côté de quelques défaillances, il y a encore tant de grandeur? Et pourquoi parler de décadence, quand ces antiques vertus israélites — la foi et la charité — n'ont encore rien perdu de leur force ni de leur splendeur?

Dans le courant de l'hiver mourut un grand rabbin français, enlevé dans la force de l'âge, et ne laissant pour toute fortune à sa nombreuse famille qu'un nom vénéré et un souvenir béni! Ce qui a eu lieu dans cette circonstance, en l'honneur du défunt, fait à la fois l'éloge du noble décédé et surtout de sa circonscription. Paris a voulu s'associer à cet acte de gratitude, et, grâce au zèle de quelques hommes de bien, nous avons pu déposer dans la caisse de la fondation Klein, à Colmar, la somme 12,400 francs.

Et que dire du splendide succès qui a couronné l'appel de l'Alliance israélite en faveur des malheureux juifs de l'Orient, décimés par la peste et par la famine? Quels élans de charité, quels prodiges de dévouement! Plus de 25,000

francs ont déjà été envoyés à ces pauvres et lointains coreligionnaires ; et ce n'est pas fini encore, Il nous est venu de l'argent de tous les côtés, du Nord et du Sud, des riches comme des pauvres, des grandes comme des petites communautés ; et tout cela, il ne faut pas l'oublier, a pu être fait malgré la crise et la cherté dont nous sommes frappés nous-mêmes, malgré les misères qui sont à nos portes ! Qu'elle est belle cette solidarité qui unit entre eux tous les juifs du globe, et quelle source féconde de nobles actions !

L'alliance Israélite publiera les noms des donateurs et les inscrira en lettres d'or, et comme *un souvenir éternel* לזכר עולם, dans son prochain Bulletin.

Associé dans l'appel, je dois l'être aussi dans la reconnaissance, et j'envoie à tous, à mes collègues, aux communautés et à leurs présidents, à tous ceux qui m'ont donné de si grandes preuves d'affection et de déférence, je leur envoie ici mes plus vifs remerciements et mes plus affectueuses félicitations !

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments d'estime et de dévouement.

ISIDOR, *grand rabbin.*

---

## UN MARIAGE.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs et à nos amis le mariage de M<sup>me</sup> Pauline Bloch, fille du rédacteur en chef de *l'Univers israélite*, avec M. Stanislas Pereyra Soarez.

Cette union a été célébrée, le dimanche 24 mai, au temple consistorial de Paris, élégamment orné et éclairé.

Un grand nombre de coreligionnaires distingués et des notabilités d'autres cultes ont bien voulu assister à la cérémonie et donner aux nouveaux époux et à leurs familles une marque publique de leur estime et de leur sympathie.

En l'absence de M. le grand rabbin Isidor, c'est M. le rabbin Lazard qui a donné la bénédiction nuptiale. Le discours qu'il a prononcé a été plein de tendresse, de sentiments touchants, de pensées religieuses élevées. Ses paroles ont produit une sensation bien vive et ont fait couler des larmes d'attendrissement. Il a rappelé le souvenir du grand-père du fiancé, M. Gabriel Pereyra, qui par ses vertus hors ligne a occupé un rang si considérable dans la communauté israélite et la ville de Bordeaux. S'adressant à la jeune mariée, M. le rabbin a fait l'éloge de ses parents et a rendu un hommage brillant à elle-même, pour avoir consacré sa vie à la sainte et pénible mission d'instruire les enfants. « Continuez, madame, a-t-il ajouté, dans votre maison, l'œuvre sacrée que vous accomplissez si bien entre les quatre

murs de l'école. Les exemples de la maison paternelle et votre propre exemple suffisent à votre avenir et à en assurer le bonheur. »

Nous savions depuis longtemps que M. le rabbin Lazard est un orateur sacré d'une rare éloquence et d'un grand mérite. La communauté de Paris l'entend avec plaisir et avec succès. Qu'il reçoive ici l'expression de notre profonde gratitude.

M. le ministre officiant Naumbourg a officié avec le talent remarquable qu'on lui connaît. On a entendu dans le chœur M. Beer dont le chant puissant et harmonieux a produit beaucoup d'effet. Que ces messieurs aussi reçoivent nos sincères remerciements.

Enfin, nous remercions MM. les employés du temple, dont le zélé concours a été si précieux dans cette solennité, et l'administration qui a si bien fait les choses et nous a traité avec tant de distinction, למען משורת נדין.

S. BLOCH.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Un décret impérial du 25 avril confirme l'élection de M. Morhange comme membre du Consistoire de Metz.

— M. E. Attias, négociant à Paris, a été élu membre du Consistoire central pour la circonscription de Bayonne.

— M. Ernest Valabrègue, neveu de l'honorable président du Consistoire israélite de Marseille, a été nommé juge au tribunal de première instance de Die (Drôme); il avait été juge suppléant au tribunal de Grenoble, où il a laissé les meilleurs souvenirs, la réputation d'un magistrat intègre et d'un très-savant jurisconsulte.

— Les dons suivants ont été faits en faveur des institutions charitables de la communauté de Paris :

Par MM. Jaffé, Oppé père et fils, de Lyon, 300 francs; la *Bienfaisante israélite*, 400 francs; la *Loi sacrée*, 100 francs; M. S..., 200 francs; M. Joseph Simon, 100 francs; M. Schwabacher, 300 francs; M. Cliver, 100 francs; M. Mainz, 300 francs.

— Les dons suivants, faits pour les pauvres de Jérusalem, ont été recueillis par M. Albert Cohn :

Quête faite pour l'Orient par M. le grand rabbin Isidor et l'*Alliance*

*israélite*, 1,000 fr., en faveur des familles qui envoient leurs enfants aux différentes écoles; quête faite par M<sup>m</sup>e veuve Lipmanssohn, de Stockholm, pour *bikour holim*, 123 fr. 75 c.; quête faite par M. le grand rabbin Lipman, de Metz, et *מזבית חסד*, 82 fr. 50 c.; anonyme, 20 fr.; M<sup>m</sup>e Nephtali, pour Mairs, 18 fr., et M<sup>m</sup>e Joseph, de Schalbach, 5 fr.

— M. le grand rabbin Isidor, en sa qualité de membre du comité supérieur de la Société du Prince Impérial, a été invité au dîner et à la soirée des Tuileries, le samedi 16 mai.

La famille impériale s'est montrée fort gracieuse envers le premier pasteur du judaïsme français.

— M. le rabbin Oury, de Toulouse, se trouve également au nombre des candidats pour le grand rabbinat de Paris; il a prêché au temple consistorial le samedi 9 mai.

— Nous avons reçu le compte rendu financier de la Société *la Terre promise* pour l'exercice 1867.

Les recettes brutes se sont élevées à la somme de 28,246 fr. 70 c.; les dépenses, à la somme de 20,226 fr. 45 c.

Le fonds de réserve s'élève à ce jour à 87,047 fr. 95 c.

Sur lequel il est dû : à la Ville de Paris, 55,185 fr. 70 c.; au marbrier, 4,424 fr. 65 c.; à divers, 3,928 fr. 20 c.

Reste un avoir net de 23,509 fr. 40 c.

L'effectif de la Société se compose, savoir :

Membres honoraires, 151; membres actifs, 906 ménages, soit 1,812; veufs et veuves, 53; mineurs inscrits, 503. — Total, 2,519 membres.

Dans le cours de cette année, la Société a donné la sépulture perpétuelle à vingt-sept de ses membres.

Les frais qui incombent à chaque sociétaire se sont élevés à 13 fr. 90 c. pour l'exercice 1867.

Les caveaux acquis représentent quarante-sept places; chacune d'elles ressort à 30 centimes environ.

Enfin, les adhésions reçues s'élèvent à cent vingt-quatre ménages.

Nous ne croyons pas devoir rien ajouter à ces chiffres, ils ont leur éloquence; ils montrent aussi avec quelle sagesse et quel pieux dévouement la Société est administrée par son honorable président, M. Jules Lion, et les autres membres du bureau. Nous croyons devoir insister auprès de nos coreligionnaires pour qu'ils donnent tous leur adhésion à une institution qui a conquis en quatorze ans un résultat aussi important.

— On a parlé, dans notre dernier numéro, du *matérialisme* de M. le docteur Sée, nommé membre du Consistoire central.

Un rabbin du Haut-Rhin nous adresse des renseignements qui constatent, selon lui, les sentiments de piété de M. Sée, sa foi en l'immortalité de l'âme et à l'efficacité des prières de la Synagogue.

Depuis bientôt deux ans qu'il a eu le malheur de perdre sa fille aînée, ledit rabbin est chargé par lui de prier pour le repos de l'âme de la défunte, de réciter le *Kadisch derabanan*, et déjà, avant ce triste événement, M. le rabbin a souvent rencontré l'éminent docteur au cimetière de Schlestadt, visitant les tombes de ses pieux parents et récitant les prières d'usage avec une vive émotion et un saint recueillement.

— Nous croyons faire plaisir aux ministres officiants et aux administrations synagogales en leur signalant une œuvre du célèbre compositeur Jacques Rosenhain, notre coreligionnaire, intitulée : *Cantate hébraïque*, pour voix de solo, chœur et orchestre (ou orgue). Cette remarquable composition, exécutée à l'inauguration de plusieurs grands temples d'Allemagne, notamment celui de Francfort, a obtenu le plus brillant succès.

Les ouvrages de M. Rosenhain se trouvent chez Brandus et Dufour, éditeurs, 103, rue de Richelieu, à Paris.

— M. Reutlinger, le célèbre photographe du boulevard des Italiens, a reçu du roi de Prusse une magnifique bague en brillants ornée du chiffre royal, comme hommage rendu à ses mérites distingués et à ses œuvres remarquables.

— On annonce les fiançailles de M<sup>lle</sup> Julie Klein, fille de feu le grand rabbin Salomon Klein, de Colmar, avec M. Sigismond Bamberger, fils du grand rabbin de Wurtzbourg.

— On nous écrit d'Oran (1) :

« C'est incroyable les sacrifices que la communauté s'est imposés pour Pâque afin de soustraire les israélites pauvres aux étreintes de la faim, et ce qu'elle fait encore pour nourrir un grand nombre de familles accablées à la fois par la misère et par la maladie. Aussi, grâce à Dieu, la mortalité ne dépasse pas la moyenne ordinaire de la saison. Il faut aussi reconnaître que tout le monde fait son devoir et se prête à la circonstance.

« Sur un appel pressant du rabbin Isaac Benynalid, de Tétuan,

(1) La lettre nous était parvenue trop tard pour être insérée dans le dernier numéro.

en faveur de tant d'israélites malheureux de cette ville, appel adressé à l'honorable M. Lasry, ancien président du Consistoire d'Oran, ce lui-ci a organisé des souscriptions parmi nos coreligionnaires de Tétuan habitant Oran, Mascara, Bel-Abbès, Mostaganem et Saint-Denis-du-Liy. Ces souscriptions ont produit 5,574 francs, dont 4,003 francs à Oran seul, et cependant le nombre des souscripteurs était très-restreint.

— Le *Courrier de Tlemcen* publie les lignes suivantes :

Nous lisons dans *l'Univers israélite* d'avril :

« A Galatz, sur la plupart des maisons des israélites riches et des francs-maçons se trouvait récemment cette affiche :

« Roumains ! montrez que vous aimez le pays qui vous nourrit. Tuez les juifs, les francs-maçons et leurs amis, sans scrupule, afin que cette impure canaillè ne voie pas la nouvelle année. Dieu soit avec nous ! »

Les francs-maçons accepteront cette confraternité, car s'associer aux opprimés fait honneur. Sans doute le patriarche Jacob a prévu cet événement, car le Talmud dit : « Lorsque le saint homme a envoyé son fils Joseph à la recherche de ses frères à Dathan, il lui fit présent d'une équerre, d'un compas et d'une règle, symboles des francs-maçons et qui signifiaient la droiture, la justice et l'équité.

La Roumanie est chrétienne !... civilisée !... Et gouvernée par un prince prussien !...

— Les dernières nouvelles que nous avons publiées de Tunis, et qui n'émanaient pas de notre digne correspondant ordinaire, manquaient tout à fait d'exactitude. Nous serons sur nos gardes désormais.

#### ITALIE.

M. le chevalier professeur Giuseppe Levi, de Verceil, un des directeurs de *l'Educatore israelita*, a été nommé membre honoraire de l'Institut polytechnique national italien et a obtenu une médaille d'or en témoignage de ses mérites. L'Institut a son siège à Florence et est présidé par le commandeur Caratti.

#### HONGRIE.

Il vient de se former en Hongrie une société israélite sous le titre de : *Association des gardiens de la loi (Schomré hadath)*. Les statuts contiennent les articles suivants :

ART. 1<sup>er</sup>. — Le but de l'association est :

1° De protéger par tous les moyens légaux le judaïsme orthodoxe



hongrois, dans son ensemble comme dans ses parties, contre des attaques injustes ;

2° De prêter un appui efficace aux communautés et aux individus orthodoxes qui souffrent comme tels sans l'avoir mérité ;

3° De propager parmi les coreligionnaires la langue hongroise et la rendre familière à tous ;

4° De soutenir à cet effet les écrits littéraires propres à favoriser le but de l'association.

ART. 40. — L'association est indissoluble, attendu que sa mission repose sur les lois religieuses, éternelles et immuables du judaïsme.

En tête des statuts se trouve un chaleureux et éloquent avant-propos signé par les grands rabbins Schreiber (de Presbourg), Jérémie Low et M. Eisensædter.

#### AUTRICHE.

On écrit de Vienne :

Un ancien officier de l'armée papale, M. Émérique de Herkolat a fait depuis plusieurs années la connaissance d'une jeune fille israélite. Fille de Jacob Braun, petit marchand sans biens, elle ne voulait cependant sous aucune condition abandonner la foi de son père ; alors l'ancien officier, bien qu'agé de quarante-six ans, s'est enfin décidé à se faire recevoir dans le judaïsme. Après avoir reçu ici l'instruction religieuse nécessaire, il vient de se rendre à Amsterdam pour y réaliser, sous les formalités accoutumées, son entrée dans la religion israélite. Après son retour, le mariage du couple aura lieu. M. de Herkolat est de noblesse hongroise, il est veuf et se trouve dans une brillante situation de fortune.

— La *Gegenwart*, journal de Prague, publie la loi du 3 mai relative à la prestation de serment devant les tribunaux autrichiens.

L'ancien serment *more judaico* est aboli. Les personnes appartenant à la religion chrétienne doivent lever le pouce et les deux premiers doigts (symbole de la trinité) de la main droite, et jurer devant un crucifix et deux cierges allumés.

Les israélites doivent se couvrir et poser la main droite sur la Thora. (Exode, chapitre XX, verset 7.)

#### ALLEMAGNE.

M. le baron de Prankh, ministre de la guerre de Bavière, a publié un arrêté portant que désormais tous les soldats juifs seront dispensés du service pendant les fêtes de leur culte, et qu'ils pourront assister aux offices divins sans permission particulière.

— Dans le courant de l'hiver dernier, un catholique âgé de soixante ans a été admis dans le judaïsme, à Munster (Westphalie), sous la direction de M. le grand rabbin Sutro. Le néophyte était, il

y a déjà six ans, entré dans l'alliance d'Abraham par la circoncision, et, depuis plus de vingt ans, il observe les sabbats et les fêtes, met des *Tephillin* et un *arba canfoth*.  
(*Israélite*.)

#### PALESTINE.

Nous avons déjà parlé de l'École créée à Jérusalem sous le nom de *מדרש דורש ציון*, avec l'appui du comité central de la terre sainte, présidé par M. le grand rabbin des israélites de France, et grâce aux efforts du pieux et infatigable M. Joseph Blumenthal, de Paris. (*Univers israélite*, mai 1867.)

Les espérances que nous avons exprimées au sujet de cet établissement se réalisent de plus en plus. Le nombre des élèves, qui l'année dernière était de vingt-quatre, est monté à quarante-cinq, la plupart orphelins. Dirigés par quatre excellents et consciencieux maîtres, ils sont occupés toute la journée à l'étude de la science sacrée et des autres connaissances utiles et nécessaires dans la société moderne. Par leurs progrès croissants, la parole biblique *מציון תצא תורה ודבר מירושלם*, « La Thora émane de Sion et la parole de Dieu de Jérusalem, » s'accomplira sans cesse pour la bénédiction et à la gloire d'Israël.

Nous avons reçu une lettre de MM. les grands rabbins de Jérusalem où ces vénérables docteurs de la loi veulent bien nous rendre compte du dernier examen de l'École. Les résultats ont été non-seulement satisfaisants, mais ont dépassé toute les attentes, dans toutes les branches de l'enseignement — *אשרי עין ראחה*. La culture de la science divine est donc à jamais assurée au lieu même où elle est descendue du ciel, si les nobles protecteurs de cet établissement continuent, augmentent leurs bienfaits en faveur de ces intelligents et pieux enfants, de ces pauvres orphelins, de ces jeunes plantes fleurissant et produisant des fruits dans le sanctuaire de notre Dieu, — *שהולים בבית ה' בהצרות אלקיט ישרהו*. En contribuant à la prospérité de cette œuvre sainte, chacun de nous remplit à la fois les devoirs sacrés de *Thora* (la loi), d'*Aboda* (culte), et de *Guemilouth hasadin* (charité), les trois immortelles colonnes du judaïsme et du monde.

Les honorables administrateurs de l'École nous informent que tout souscripteur de vingt-cinq francs par an aura son nom et la date de sa naissance inscrits sur la table commémorative de l'établissement, et une prière sera récitée à son intention, dans une des classes, à l'anniversaire de sa naissance, et plus tard à celui de sa mort; une souscription de cinquante francs donne droit aux mêmes prières dans deux classes, une de soixante-quinze francs, dans trois classes, et une de cent francs, dans toutes les classes et par tous les rabbins de l'École.

Adresser le montant des souscriptions à M. Joseph Blumenthal, rue des Filles-du-Calvaire, 23, à Paris.

## MAROC.

On lit dans le *Moniteur* :

Des actes de violence et de persécution dirigés contre des israélites s'étaient produits depuis quelque temps à Tétouan et avaient motivé l'intervention officieuse du ministre de France au Maroc. Le baron Aymé d'Aquin avait réclamé, au nom de l'humanité, le châtement des bandits qui s'étaient rendus coupables des crimes et des attentats commis contre les israélites. Le gouvernement marocain s'est ému des plaintes formulées par notre ministre, et a pris des mesures énergiques qui ont amené l'arrestation du chef des bandits, le nommé Aïssa, et de l'un de ses principaux complices. Tous deux ont été mis à mort à Tétouan, en expiation de leurs crimes, qui avaient jeté l'épouvante dans cette ville. On a lieu d'espérer que cet exemple sévère portera ses fruits, et que la sécurité des israélites de Tétouan ne sera plus menacée. Toutefois, le ministre de France doit profiter du prochain séjour que l'empereur du Maroc a l'intention de faire à Rabat pour aller voir ce souverain et obtenir de lui l'adoption de mesures propres à prévenir de nouveaux désordres. Le baron Aymé d'Aquin se rendra à Rabat sur la frégate à vapeur de la marine impériale le *Panama*, mise à sa disposition et arrivée à Tanger depuis le 8 de ce mois.

Pour toutes les nouvelles diverses :

S. BLOCH.

---

**ANNONCES.**

En vente à la librairie française et étrangère, rue Royale-Saint-Honoré, 25 :

תנ"ך TENACH.

|   |             |
|---|-------------|
| TENACH, in-8°, hébreu, relié . . . . .              | 3 fr. 75 c. |
| — in-12, — . . . . .                                | 2 »         |
| — avec traduction française, 2 vol. reliés. . . . . | 3 75        |
| — avec traduction allemande, 2 vol. . . . .         | 3 75        |
| HUMESCH, hébreu, rel. . . . .                       | 1 »         |
| — avec <i>Haphtorah</i> , rel. . . . .              | 1 »         |
| — avec traduction française, rel. . . . .           | 1 25        |
| — avec traduction allemande, — . . . . .            | 1 25        |
| THILLIM, hébreu, rel., in-32. . . . .               | » 50        |
| — hébreu avec traduction allemande, rel. . . . .    | 1 »         |

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 11. — JUILLET 1868.

---

### BULLETIN.

Dans la Sidra de cette semaine (Balak) se trouvent les poétiques et sublimes paroles que la vue du camp des Hébreux arrachait à Balaam. Transporté, enthousiasmé de ce qu'il voyait dans le présent et devinait dans l'avenir, le prophète païen chanta les gloires immortelles d'Israël, son union et son unité, sa force morale inébranlable, « se levant comme un léopard et se dressant comme un lion, » l'harmonie et la divine beauté de son sanctuaire, ses triomphes religieux et sociaux dans le monde. — *וישראל כושח דיל*

Hélas ! que dirait aujourd'hui le voyant de Pethôr s'il jetait son « regard lucide » *עין שרם וזעך* sur la communauté israélite ? Que de points vulnérables y trouverait-il pour lancer de terribles accusations, les projectiles meurtriers de ses malédictions !

Nous avons rapporté, dans notre dernier numéro, qu'il avait été formé, en Hongrie, une société israélite sous le titre de : *Association des gardiens de la Loi*. Peut-être jamais et jusqu'à ce jour on

n'aurait compris l'utilité, la raison d'être d'une pareille association, qui, depuis la sortie de l'Égypte, existait de fait et enveloppait la famille juive de l'univers entier. Gardiens de la Loi ! mais nous tous, nos frères et nos sœurs, nos grands et nos petits, nos savants et nos illettrés, nos riches et nos pauvres, le sommes ou devons l'être, car nous tous faisons partie du *royaume de pontifes* que le Très-Haut a établi par son peuple et dans son peuple, et à qui il a confié la garde de son temple, de sa parole et de sa vérité. Chacun de nous tous, selon une expression talmudique, est *מִשְׁבַּע וְיִסְדָּר מִדֵּר סִינַי* « consacré depuis Sināï. » Que veut dire alors cette société des *Schomré hadath*, cette communauté particulière dans la grande et universelle communauté de Jacob ?

Malheureusement — triste et humiliant aveu ! — ce royaume de pontifes israélites que les Babyloniens, les Assyriens, les Romains, et toutes les puissances ennemies de la terre n'ont pu entamer que dans sa construction matérielle et périssable, est aujourd'hui attaqué, miné, insulté dans son élément fondamental, religieux et spirituel, par une partie de nos propres frères ! Les esprits égarés ou impies n'avaient osé jusqu'à présent que faire la guerre à diverses lois traditionnelles, à des usages isolés observés dans le temple et dans la maison. A l'heure qu'il est, l'audace sacrilège des soi-disant réformateurs va jusqu'à vouloir renverser le sanctuaire tout entier, déchirer tout notre code religieux, le *Schulchan arouch*, et ne laisser debout du judaïsme que sa morale et quelques commandements pratiques qu'ils ne respectent pas même ! Et tout cela, parce que ces réformateurs ont obtenu en Autriche et en Prusse quelques libertés politiques et civiles qui les rendent fiers, irrespectueux et insolents envers Dieu et sa loi. Pouvant être nommés garde champêtre dans un village ou caporal dans un régiment (1), ils foulent aux pieds leur titre de pontife du Très-Haut.

Et ce qu'il y a de particulièrement triste et honteux dans ces attentats contre notre divine religion, c'est qu'ils sont dirigés non-seulement par des laïques, des écrivains sans autorité scientifique, sans mission, sans bonne foi et souvent sans morale, des hommes mal élevés, grossiers, qui font de nos institutions religieuses antiques l'objet des plus hideuses railleries, comme on en trouve à peine chez Eisenmenger, d'exécrable mémoire ; mais il y a aussi des rabbins qui, oubliant tout sentiment d'honneur et de devoir, entretiennent une

(1) Il n'y a pas encore un seul officier israélite dans toute l'armée prussienne.

correspondance privée et publique avec les démolisseurs de notre foi ! Ils discutent avec eux la question de savoir s'il faut *abolir* ou seulement *suspendre* la religion, parce que nos saints et immortels docteurs des temps de malheur et de persécution ont parfois jugé nécessaire de suspendre pendant quelque temps la pratique de certaines lois religieuses contre lesquelles la tyrannie des souverains et des peuples avait décrété l'emprisonnement, le bannissement, la peine de mort ! Et ils comparent ces époques maudites de barbarie et de ténèbres, de violence et de torture, à l'époque actuelle de liberté et de tolérance, pour proscrire une partie de nos croyances et de notre culte que les souverains et les peuples sont charmés de nous voir respecter et observer !

Le mal a fait des progrès si effrayants en Allemagne, que malgré l'amour de la paix et de l'union, si fortement enraciné au milieu de nous, les israélites non atteints par la lèpre réformiste se séparent de leurs coreligionnaires et forment des réunions à part. Ils répètent ces paroles du Seigneur adressées à Moïse et à Aaron au moment de la révolte de Coré : *תברלו מרוך חסדה דמא* « Séparez-vous de cette communauté ! » et ces paroles de Moïse, dites au jour néfaste du veau d'or : *מי לני אֱלֹהֵי* « Qui aime l'Éternel nous suive ! » De sorte que le déchirement et la guerre sont déjà dans beaucoup de villes et menacent de s'étendre de plus en plus. Ainsi les israélites fidèles de Hanovre avaient demandé récemment que les mesures et règlements du culte à arrêter par l'assemblée communale fussent basés sur le code religieux, le Schulchan Arouch, afin de conserver à la communauté le caractère juif. Cette proposition, naturelle, loyale et légitime ayant été rejetée et les statuts adoptés constatant un désaveu flagrant de la loi religieuse, les israélites dont il s'agit ont rédigé une protestation formelle, où il est dit :

« Nous déclarons de prime abord nulles et non avenues toutes les décisions et mesures qui pourront être prises et exécutées et qui seront en opposition avec le code religieux. Nous nous réservons, à nous et à nos coreligionnaires, tous les droits qui nous appartiennent comme membres de la communauté synagogale de cette ville.

« Nous déposons cette protestation solennelle en présence de Dieu qui connaît les plus secrets mouvements du cœur humain, éloignés de toute vue égoïste, excités seulement par la connaissance de ce qui est conforme aux prescriptions de notre sainte religion, et animés du devoir de transmettre à nos descendants, pure et intacte, la sainte loi que nous avons héritée de nos pères, et de conserver la communauté de Hanovre, dont la renommée comme membre fidèle, pieux et vénérable de la grande famille d'Israël a été connue

au loin depuis son existence, comme une vraie communauté juive pour l'avenir aussi. »

Puisse le ciel préserver nos coreligionnaires d'Allemagne de toute persécution, de ce *galouth* amer qui va si bien à notre peuple lorsqu'il oublie et viole l'alliance divine; mais ne craignent-ils pas, par leurs égarements, d'irriter le Seigneur et de s'attirer de terribles châtimens ?

La séparation de Juda et d'Israël et les malheurs indicibles qui en furent la suite doivent-ils se répéter dans notre histoire ?

---

En présence des attaques déplorables et contre nature dirigées par des écrivains juifs contre leur foi et leurs frères, nous ne nous sentons presque pas le courage de repousser les insinuations malveillantes de M. Renan. Dans un récent article du *Journal des Débats*, copiant le fameux Exposé des motifs des trente et un députés roumains, il ose dire : « Le juif talmudiste a souvent été un fléau pour le pays où le sort l'a porté. Qu'on songe au juif d'Orient et des côtes barbaresques, méchant quand il est persécuté, arrogant et insolent dès qu'il se sent protégé. » Et M. Renan, par une assertion fautive et calomnieuse, excite ainsi à la haine et au massacre des juifs au moment où le gouvernement de l'Empereur a dû intervenir pour faire punir leurs meurtriers en Maroc ! « Le *ghetto*, continue-t-il, a été pour le juif moins une contrainte venant du dehors qu'une conséquence de l'esprit talmudique. » Cela veut dire, sans doute, que les juifs eux-mêmes se sont plongés volontairement dans les plus abjects et délétères cloaques des villes, lorsqu'on voulait les loger dans les plus splendides quartiers ! M. Renan montre une haine incroyable pour le Talmud, qu'il voudrait voir brûler : est-ce parce qu'il ne le comprend pas, et qu'il a été obligé de s'en faire traduire quelques passages pour son fameux livre *la Vie de Jésus* ? « Ces pratiques (du judaïsme) ont été et sont encore un véritable malheur pour elle (la nation juive) et pour les pays où elle vit en grand nombre. » Quelle odieuse et ridicule imputation ! Heureusement que M. Renan n'est rien dans les conseils des rois, et qu'il n'a aucune chance d'être nommé prince de Serbie, comme il a eu, à l'étonnement de tous, celle d'être appelé à la chaire d'hébreu au Collège de France ; autrement, il provoquerait l'expulsion des juifs talmudistes et l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de nos pratiques re-

ligieuses, qui sont, assure-t-il effrontément ou stupidement, *un malheur pour les pays !*

---

Si nous déplorons ce qui se passe dans une partie du judaïsme allemand, nous voudrions cependant le prendre pour modèle dans bien des choses. Ainsi, les séances de l'administration supérieure de la communauté de Vienne sont *publiques*, et, de plus, annoncées à l'avance avec l'ordre du jour, par des affiches au temple ou des insertions dans les journaux. Quel excellent et infailible moyen d'exciter les membres du Consistoire à l'accomplissement consciencieux de leurs devoirs, en rendant leurs administrés témoins de leurs paroles, actes, capacités ou incapacités ! d'intéresser vivement tous les israélites aux œuvres religieuses et morales de la communauté, en les y faisant participer en quelque sorte. Mais dans notre pays de parole libre et de lumière, le judaïsme est encore loin de cet hommage rendu à la publicité, la conquête et la loi de la société moderne.

---

Même en Roumanie, le pays du *libéral* Bratiano et de la suave *Trompette*, règne une large publicité ; seulement il faut presque toujours croire le contraire de ce qu'elle dit, cette publicité. Nous devons encore répéter notre phrase stéréotypée : La persécution et les excès contre nos coreligionnaires continuent, malgré toutes les promesses et toutes les protestations. Mais nous avons lu avec satisfaction la Note que le ministre des affaires étrangères, M. le général Nicolas Golesco, a adressée dernièrement aux représentants des grandes puissances à Bucharest, relativement à l'affaire des juifs. Après avoir exposé que la question n'est pas une question religieuse, mais sociale (jolie *sociabilité* ! agressions contre les personnes et leurs biens, emprisonnement et expulsion, pillage et noyade !), M. le ministre dit :

« Tout récemment notre gouvernement a déclaré dans les Chambres qu'il a conseillé l'assimilation aux Roumains des israélites indigènes, c'est-à-dire de ceux qui sont nés dans le pays de père en fils, et de ceux qui par leurs études et leurs talents distingués peuvent rendre de notables services au pays. Le rejet inconsidéré de cet acte constitutionnel a été la source de tout le mal, et nous voyons aujourd'hui encore le remède là où il était indiqué alors.... Après de telles déclarations, toute personne de bonne foi doit repousser comme mal-intentionnée la pensée de persécutions systématiquement dirigées contre les israélites en Roumanie, surtout après la promesse formelle qui a été faite par



le même ministère que, pour l'honneur du pays et de l'humanité, il ne serait toléré aucun acte qui pût ressembler à une persécution.

« Si, néanmoins, il s'est produit certains faits regrettables, le gouvernement de Son Altesse ne pourrait admettre qu'on les considérât comme caractéristiques de sa politique, car c'étaient des faits isolés. Sur trente-trois districts, en effet, ce n'est que dans trois ou quatre que se sont manifestés des actes qui ont servi de thème aux accusations multiples dont nous avons été l'objet.

« Le gouvernement a, soit réprimé ces actes, soit cherché le meilleur moyen d'en empêcher le retour. »

---

Mais les temps messianiques d'une réconciliation universelle entre les races et les croyances semblent approcher de plus en plus. Dans l'assemblée générale de la Ligue internationale et permanente de la paix, qui a eu lieu à Paris le 18 mai, les trois principales religions du monde civilisé étaient représentées par le père Gratry, M. le pasteur Martin Paschoud et M. le grand rabbin Isidor, triple fil indestructible qui lie ensemble l'humanité avec une force inébranlable —  
 חזרונו המשלש לא במדויק ירוק.

M. le grand rabbin a dit que sa présence seule dans cette réunion d'hommes de toutes les origines et de tous les cultes était une marque visible de l'esprit de paix et d'union qui anime la société moderne. Le judaïsme montre le bonheur universel dans le règne immortel de la concorde et de l'amour, dans la transformation des armes de guerre qui font mourir les hommes en instruments aratoires qui les font vivre. Un de nos articles de foi dit : « Je crois avec une conviction sincère à la venue du Messie, — à la domination de la justice et de la fraternité. » Le judaïsme autorise la seule guerre défensive, quand le père de famille combat pour son foyer, sa femme et ses enfants, et le citoyen pour sa patrie et son souverain. Alors le Dieu d'Israël « s'appelle : guerrier אֱלֹהֵי מִלְחָמָה ». Toute autre lutte sanglante entre les hommes est contraire à ce commandement divin israélite : « Tu ne tueras point. »

Le discours de M. le grand rabbin, plein de mots spirituels et de pensées élevées, a eu un très-vif succès.

*L'Univers* de M. Veillot ne croit pas aux bons résultats de la Ligue internationale; il dit : « La paix universelle ne sera possible que le jour où il n'y aura qu'une seule foi et une seule Église sur la terre. » Mais cette seule foi et cette seule Église régnaient à peu près exclusivement dans une partie du monde pendant plus de douze siècles, et pourtant les guerres les plus sanglantes et les crimes les plus atroces, toutes les sauvageries et toutes les horreurs, signalèrent cet

immense espace de temps. Le judaïsme aussi dit : « En ce jour l'Éternel sera un et son nom sera un. » Mais nous comprenons autrement et plus largement que M. Veuillot le sens de cette promesse messianique.

Dans son numéro du 12 juin, *le Figaro*, sous la plume de M. Albert Wolff, se livre à des plaisanteries d'un goût plus que douteux à l'égard des vénérables représentants des divers cultes présents à l'assemblée de la Ligue de la paix, notamment à l'égard de M. le grand rabbin Isidor. Nous aurions peu fait attention à ce fait, si nous n'avions vu plusieurs fois déjà *le Figaro*, rédigé en partie par des écrivains juifs, montrer de fâcheuses dispositions pour nos coreligionnaires. Ainsi, dans son numéro du 30 mai, M. Jules Vallès publie une espèce de biographie de divers professeurs de l'École de médecine et manifeste une malveillance flagrante envers M. le docteur Sée et envers nous tous.

« Juif, dit-il, et ayant de sa race la patience et l'audace, prêt à tous les commerces, connaissant toutes les langues, remueur d'idées plutôt par besoin d'activité que par amour de la science et passion de la vérité, doué comme un homme supérieur, mais non fatalement marqué par ses goûts et par son génie pour la vie austère du savant, tel il (M. Sée) m'a paru, ne me commandant pas le respect, mais aiguisant ma curiosité. »

Ainsi M. Jules Vallès a l'incroyable audace de lancer aux israélites cette grossière injure d'être prêts à tous les commerces ! La vérité, la conscience publique et tous nos sentiments indignés protestent contre une pareille calomnie. Les détails qu'il donne de la situation matérielle du docteur n'ont pas plus d'exactitude que ses propos insultants. M. Sée appartient à une très-estimable famille qui, possédant toutes les traditions d'honneur et de loyauté, jouit d'une position de fortune des plus satisfaisantes, et il n'avait nul besoin, pour faire face aux difficultés de son début dans la carrière de médecin, « de vendre le dernier lopin de terre laissé par la famille, d'échancrer morceau par morceau son patrimoine. » M. Jules Vallès fait souvent preuve d'esprit ; il est fâcheux pour lui d'avoir montré cette fois de l'intolérance et une méchanceté inintelligente.

---

Tout ce qui touche à la liberté de conscience est pour nous d'un intérêt capital ; nous sommes jaloux de nos droits et de nos prérogatives. Un journal d'Alger nous apprend que le gouverneur général a

décidé que les autorités civiles et militaires assisteraient en costume officiel, lors de la célébration de la *Fête-Dieu*, à la bénédiction solennelle qui termine la procession. Nous ignorons en vertu de quelle loi on peut contraindre des fonctionnaires publics professant le judaïsme, le protestantisme ou le mahométisme, notamment des conseillers municipaux appartenant à ces cultes, de prendre part à des cérémonies religieuses catholiques. C'est déjà contrairement à la loi que les processions catholiques parcourent les rues et places d'une ville comme Alger, où diverses confessions sont en présence.

Voici comment M. le préfet de la Seine entend le respect des cultes. A l'inauguration de l'église Saint-Augustin il a dit : « La postérité constatera que dans chacun des nouveaux quartiers de Paris, une place, et la plus belle, a été réservée pour la maison consacrée au culte de Dieu. »

La maison du Dieu d'Israël est reléguée dans une rue sombre, triste et étroite, étranglée entre deux vieux et hideux bâtiments, effacée, invisible, n'osant pas se montrer aux regards des passants, comme une pauvre synagogue dans un ghetto du moyen âge. Le prophète Balaam s'écrie : « Que tes temples sont beaux, ô Jacob ! » M. le baron Haussmann ne veut pas qu'il en soit ainsi.

---

Il n'y a rien de nouveau, dans notre grande Kehilla, sous le soleil de Tamouz. Depuis le sabbat *Behalothekha*, la communauté commence ses départs pour à la campagne, les eaux, les montagnes de la Suisse ; toutes les tribus se mettent en mouvement — *ישראל בני ישראל למסעיהם* ; même l'arche sainte, sous l'image du grand rabbin, s'en va — *יריד בכס ורארן*. Puis, dans la semaine de *Schelach-Lekha*, de nouvelles bandes d'excursionnistes — *meraglim* — s'en vont par monts et par vaux explorer toutes les agréables contrées de nos Chanaans modernes, où coulent les précieuses eaux minérales et des fleuves d'or sur les tables vertes de la roulette. Au sabbat *Korach*, la chaleur est si grande que la terre s'ouvre et qu'il est dangereux de marcher sur l'asphalte des boulevards, qui menace à chaque instant de vous engloutir ; le plus grand Harpagon (*Korach*) se décide à se payer, à deux kilomètres de Paris, un petit coin avec un jardinet, où il trouve quelques maigres bâtons, en guise d'arbres, qui fleurissent — *משור ירורו*. A *Choukath*, la température est si insupportable qu'on meurt de soif et qu'on frappe sur la pierre des tables des cafés pour faire sortir les garçons avec une carafe d'eau glacée ;

alors aussi le soleil impitoyable fait éclore des serpents et d'autres bêtes qui mordent le peuple — ויטשו אוי דעם. Est-ce qu'un malheureux journaliste et un pauvre journal peuvent alors arrêter les fuyards? Non, le sauve qui peut ne lit et n'écoute plus rien.

Le temple portugais a installé trois nouveaux administrateurs : MM. Ed. Delvaille, N. Astruc, L. Bloche, en remplacement de M. le capitaine Moïse, décédé, et de MM. Athias et Raynal, élus membres du Consistoire central et de Paris. Espérons que l'esprit de Dieu descendra sur ces hommes de bien comme jadis sur les soixante-dix anciens d'Israël désignés pour aider Moïse « à porter la charge du peuple. » וישאו ארץ במשא דעם.

Aux candidats rabbiniques qui ont prêché dans le temple consistorial de Paris il faut encore ajouter M. le rabbin Zadoc Kahn, qui s'est fait entendre le samedi 13 juin. Qui sera nommé? Dieu le sait et le Consistoire est son prophète. Nos vœux sont naturellement pour le plus digne, le plus capable, le plus fidèle envers Dieu et sa loi.

A Colmar aussi la question n'est pas encore résolue. Nous avons sous les yeux une liste imprimée de douze candidats, dont quelques-uns aspirent également au grand rabbinat de Paris. L'ami qui nous a adressé cette liste nous a fait remarquer que plusieurs de ces rabbins habitent des villages de l'Alsace où toute l'année ils n'entendent et ne parlent que l'idiome germanique du pays. Cependant, dans leurs prédications françaises ils ne montrent aucun embarras, aucune difficulté, et prononcent la langue de Fénelon et de Bossuet avec une facilité, une élégance admirables. C'est un progrès remarquable qui fait concevoir les meilleures espérances pour l'avenir du rabbinat français.

Qu'on nous permette pourtant de répéter ce que nous avons souvent dit : On attache, selon nous, trop d'importance à l'épreuve de la prédication. On peut être en état de composer fort bien un sermon et le débiter convenablement, sans pour cela posséder les autres importantes qualités désirables et nécessaires dans un ministre du Très-Haut. Notre premier et plus illustre grand rabbin, Moïse, n'était pas orateur. Il a dit : « De grâce, Seigneur! je ne suis pas habile à parler; j'ai la bouche pesante et la langue embarrassée. » En remettant le gouvernement d'Israël à Josué, il ne lui a pas dit : Faites de beaux discours, soyez éloquent! mais : חזק ואמץ « Soyez fort et ferme! » Et lorsque Dieu a choisi Jérémie comme missionnaire de sa pensée et de sa loi, il ne lui a pas non plus recommandé de

s'appliquer avant tout à bien parler, mais : « Je t'établis aujourd'hui comme une ville fortifiée, une colonne de fer, un mur d'airain, sur tout le pays, contre les rois de Juda, ses princes, ses prêtres et son peuple. » Le courage, l'énergie et la science, voilà la triple couronne qui doit orner le front de notre pontife. Celui qui n'oserait pas raconter au roi David l'histoire du pauvre homme à qui le riche a enlevé son unique brebis, ou reprocher au roi Saül son amour immodéré des biens matériels, n'est pas digne d'occuper la première place dans le sanctuaire où Dieu seul doit recevoir notre encens, nos hommages et notre adoration.

S. BLOCH.

---

## HISTOIRE

### DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAËLITES.

(Suite.)

L'office journalier du soir n'est qu'un calque, qu'une répétition de celui du matin. Autour du *Schema*, qui demeure encore ici le point central, nos liturgistes primitifs groupèrent trois formules de bénédiction qui correspondent exactement, et pour la place et pour les idées, aux trois doxologies concomitantes de la lecture matinale. On y rend, en effet, de nouvelles grâces à Dieu de l'amour extraordinaire qu'il a témoigné à Israël en brisant sur sa tête le joug de l'Égyptien et en faisant de lui le peuple de son choix, le ministre de sa parole, le dépositaire exclusif de ses volontés. La seule différence qu'on remarque et qu'il fallait bien faire, c'est que, dans la première formule, au lieu de louer en Dieu le créateur de la lumière et le régénérateur du monde, on célèbre maintenant celui qui éteint les feux du jour, allume ceux de la nuit, répand sur la terre les ombres bienfaisantes du soir et change à son gré les heures, les temps et les températures. A ces trois bénédictions le grand Synode en a ajouté une quatrième qui n'est plus une doxologie pure, mais une prière proprement dite, une requête ; c'est celle de שְׁמַרְנוּ. Après avoir adressé à Dieu des actions de grâce, chaque israélite, avant de se livrer au sommeil, devait se remettre entre les mains de son créateur, invoquer sa protection contre les maux qui pourraient l'assallir dans le silence et

l'obscurité de la nuit, et le prier de ne lui inspirer, pendant qu'il repose, que de bons et salutaires conseils, afin qu'il devienne de jour en jour plus sage et meilleur. C'est là la dernière prière de chaque israélite, le vœu suprême que son cœur formulait avant d'aller goûter le repos, car, dans ces temps reculés, on ne savait encore rien, ni des dix-huit bénédictions, ni d'une troisième lecture du Schema, encore moins du *ברוך ה' לעולם*, qui ne verra le jour que douze à treize siècles plus tard. Ces quatre formules se trouvent aussi indiquées dans la Mischnâ de Berakhôth (I, 4); leur haute antiquité ne saurait donc faire l'objet d'aucun doute.

Nous ne faisons point de doute non plus qu'à part une ou deux additions postérieures, nous ne les possédions dans leur pureté et leur intégralité originelles. Chacune d'elles forme visiblement un tout cohérent et suivi, où rien ne détonne, ni dans la forme, ni dans le fond. Les idées y sont toujours rendues avec cette simplicité, ce naturel, cette clarté et cette pureté de langage qui marquent si profondément toutes les compositions synodales. Les deux additions dont nous parlons sont les onze derniers mots de la première bénédiction... *שומר עמו*, et la finale quotidienne de la quatrième, *ה' צבאו לעולם ועד*, et la finale *ישראל לעד*. R. David Abouharham et Jacob ben Ascher (1340) ont déjà protesté avec force contre la première intercalation qui interrompt si mal à propos le type primitif, et donné leur adhésion avec des éloges aux docteurs sephardéens qui, eux, mieux avisés, ne l'ont jamais voulu admettre dans leur rite (1).

On ne comprend pas, en effet, comment ils'est fait qu'on se soit prêté de si bonne grâce à une addition dont on ne saisit pas la nécessité et qui jure si étrangement avec tout ce qui la précède. Pour ce qui est de la finale de *שומר עמו*, nous la tenons également pour apocryphe, par la raison qu'elle fait double emploi avec celle de *רמורס*. Je ne vois pas pourquoi la grande Synagogue aurait gratifié exceptionnellement la prière de *ישיבת* d'une double bénédiction, l'une pour les jours ouvriers et l'autre pour les jours de sabbat et de fêtes. L'une et l'autre sont applicables au même degré à tous les temps, et la preuve, s'il en était besoin, c'est que tandis que dans une célèbre communauté de l'Espagne, à Tolède, on ne connaissait jamais, même pour les époques fériées, d'autre formule que celle de *שומר עמו*, on avait ailleurs longtemps l'habitude de réciter le *רמורס* même dans

(1) Voy. Tour, O. Ch., n° 236.

la semaine (1). Mais, nous dira-t-on, d'où induisez-vous que c'est cette dernière leçon qui est la plus ancienne, la seule authentique ? C'est que je tiens pour vraie cette observation, si significative et si profonde, de R. Lévi, à savoir que la paix, le *Schâlom*, est le dernier mot et comme la quintessence de toutes nos prières. C'est par la paix que se termine la bénédiction sacerdotale, par la paix l'office du matin, et c'est par la paix encore que nos pères de la synagogue ont voulu clore l'oraison du vêpre (2).

Ces deux interpolations indiquées, il nous reste à justifier notre opinion sur la troisième doxologie, le *אמר ואמר*, auquel on attribue généralement une origine beaucoup plus récente. Le raisonnement sur lequel on s'appuie pour en nier la provenance synodale est celui-ci : dans le traité de Berakhôth, un de nos plus anciens et plus célèbres docteurs, R. Eliézer, fils d'Azaria, nous livre cet aveu que, malgré son commerce assidu avec les plus grands hommes de son temps, commerce qui lui a valu, tout jeune qu'il était, la science consommée d'un septuagénaire, il ignorait absolument, jusqu'à ce qu'il l'eût appris de Ben-Zôma, que la lecture du troisième paragraphe du Schema fût aussi obligatoire pour le soir. Voilà donc un prince de la synagogue, le chef même du rabinat, qui, au commencement du II<sup>e</sup> siècle, ne savait encore rien d'une seconde lecture de la parascha de *Tsitsith*. Cette obligation, elle sera encore niée, un siècle plus tard, par le plus grand docteur de cette époque, par Rab, le directeur de l'Académie de Sôra. Enfin, les Sages qui discutent avec Ben-Zôma ont persisté dans leur sentiment, tout en se voyant contredits par leur Naçi. Preuve évidente que nos premiers Sopherim n'ont jamais rien décidé à cet endroit. Or, comme notre troisième doxologie implique nécessairement la lecture de la section de *ויאמר*, dont elle n'est que le prolongement et l'amplification, il n'est donc pas possible de leur en rapporter la paternité. Ces deux morceaux sont à tel point corrélatifs l'un à l'autre, qu'un docteur du Talmud, le fils de Rab, enseigne positivement que l'omission du premier emporte celle du second, l'un n'allant point sans l'autre (3).

(1) Voy. Nombres, R., p. 243 ; Deut., R., p. 258 ; Tan'houma, sect. פסח ; Tour, O. Ch., n° 267.

(2) אמר ר' לוי חביב הוא השלום סכל הוהמיהם של ברכות איהם אלא בשלום, ק"ש הוהמיה בשלום, פורס סכה שלום, תחלה הוהמיה בשלום, ברכת כוהנים הוהמיה וישם לך שלום. (Deut., R., l. c.)

(3) Consultez Berachoth, p. 12, 13 et 14.

L'argumentation, il faut bien en convenir, est spécieuse, et si l'opinion commune s'y est rendue, c'est, ce me semble, parce qu'elle y était bien forcée. A notre jugement cependant on a été dupe d'une fausse interprétation. Quand R. Eliézer, fils d'Azaria, dit que c'est Ben-Zôma qui lui a enseigné le premier l'obligation d'une seconde lecture de la parascha de Tsitsith, il ne veut point faire entendre par là qu'auparavant il ne se doutait même pas d'une telle obligation ; cette lecture, il la faisait chaque soir, il savait qu'elle était prescrite par le grand Synode ; mais ce qu'il ne savait pas, ce qu'il apprit seulement d'un de ses collègues, c'est que la loi elle-même la recommandait aussi. Nos Sages ne veulent point interpréter la loi dans ce sens ; la commémoration, dans la prière du Maarib, de la sortie de l'Égypte est, à leur gré, d'origine purement rabbinique, et voilà toute la discussion qu'ils ont avec le fils de Zôma. On nous oppose la décision de Rab, qui dispensait ses disciples de la répétition de la parascha, celle de son fils, qui permettait d'omettre cette même parascha avec son annexe, et de les remplacer par une courte prière ; mais cela prouve tout simplement la hauteur de jugement de nos anciens rabbins, qui n'avaient garde d'adorer la lettre aux dépens de l'esprit et du sens. Ils se disaient : Puisque nos maîtres ne nous ont recommandé, pour le soir, la récitation de ויציאתנו ויציאתנו et de son annexe que dans le but de rappeler encore une fois à notre mémoire la délivrance de l'Égypte, toute autre prière dans laquelle ce souvenir est remémoré peut donc nous dispenser de cette récitation. Ce raisonnement ne pouvait s'appliquer au même titre à la lecture matinale, attendu que celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, avait encore un autre but, celui de nous apprendre que le fil d'azur qui pend à nos habits n'est qu'un symbole qui doit nous faire souvenir de notre Père qui est au ciel, symbole qui n'existe point la nuit, où la livrée religieuse n'est plus de rigueur (1). Nous comprenons donc très-bien les différentes assertions de nos talmudistes, tout en faisant remonter jusqu'à l'époque de Néhémie cette partie de notre office du vépre.

Notons encore, en passant, une opinion de M. Zunz, admise également par le D<sup>r</sup> Landshut. Ils croient que la formule primitive de *Emeth ve-émounah* se limitait à des actions de grâce sur la délivrance de l'Égypte, de sorte que le passage de ויציאתנו ויציאתנו jusqu'à ויציאתנו ne serait qu'une enchâssure faite après coup. En traitant de la prière correspondante de *Exrath*, nous avons déjà montré combien

(1) ויראיהם אותו ערש לכסות לילה ; Sabbath, 27.



nous avons peu de goût pour cette critique de marqueteries et d'entailles qui n'est le plus souvent qu'une pure affaire de fantaisie et d'imagination. Pour être en droit de scinder ainsi une prière en deux portions, il faudrait tout au moins qu'il y eût contraste ou incohérence dans les idées ou dans la forme. Or, le passage en question ne cadre-t-il pas à tous égards avec ce qui le précède comme avec ce qui le suit? Les paroles ci-après de la Mechitha semblent être écrites exprès pour réfuter à l'avance l'opinion de nos critiques : « Je ne veux pas seulement te louer, Éternel, pour les miracles que tu as faits en ma faveur, mais aussi pour ceux que tu as opérés en faveur de mes ancêtres et que tu ne cesses d'opérer pour nous de génération en génération (1). » Ne voyez-vous pas là une allusion directe à nos deux formules parallèles de *Ezrath* et de *Emeth ve-émounah*? Nous en avons fini avec notre service quotidien de la semaine, tel qu'il a été arrêté par l'école de Néhémie. Le lecteur trouvera avec nous que cette école a été bien sobre de productions liturgiques, surtout lorsqu'il les aura mises en balance avec les compositions ultérieures de toute nature qui sont venues grossir successivement notre Rituel. Mais cette sobriété le frappera tout particulièrement quand il saura à quoi se réduit l'œuvre synodale dans les différents offices de nos jours de sabbats, de nouvelle lune et de fêtes.

Si on commettait de nos jours à un de nos hébraïsants, étroit tuteur de l'orthodoxie (2), le soin de rédiger un formulaire pour ces diverses solennités, quel zèle ne déploierait-il pas dans cette sainte entreprise! Il mettrait en œuvre toutes les ressources de son art, toutes les richesses de son talent, pour nous donner à sentir, à goûter la fine fleur de ses compositions artistiques. Il ferait l'abeille, il irait butiner sur tous les champs, et, ses provisions une fois faites, il les transformerait en une nourriture abondante et mielleuse. Qu'ils étaient autres, ces hébraïsants éclairés et modestes du second temple! Savez-vous ce qu'ils ont ajouté pour la solennité du sabbat à l'office

(1) Voir Mechiltha, sect. Beschalla'h : לָא עַל הַנִּסִּים שֶׁעָשִׂיתָ עִמִּי בְלִבְדִּי וְכוּ'. La Mechiltha est un des plus anciens documents de notre littérature midraschique. Elle a pour principal auteur un docteur du II<sup>e</sup> siècle, Rabbi Ismaël; mais elle contient, comme tous nos Midraschim, des additions faites par des rabbins beaucoup moins anciens. C'est une explication allégorique du deuxième livre du Pentateuque, à partir de וַיְדַבֵּר יְהוָה לְכֹהֵן וְכוּ'.

(2) Nous ne voyons point ce qu'un tuteur de l'orthodoxie a à faire là; il aurait mieux valu dire : un compositeur prolige. Il y a des bavards dans tous les camps.

de tous les jours? Un psaume et une bénédiction. Le psaume, c'est ce cantique bien connu dont l'épigraphe nous annonce la destination particulière, et dont nous saluons encore aujourd'hui l'entrée du sabbat. La bénédiction, c'est cette formule intermédiaire qu'on trouve encadrée dans les six actions de grâce des Schemoné-Essré du matin et qui commence par les mots : אלירי ויא רצה וכו'. Elle est désignée dans le Talmud sous le nom de קרשה דירום (sanctification du jour), parce qu'elle a pour objet de célébrer la sainteté du sabbat et les bontés de celui qui nous a gratifiés d'un si beau jour (1). Tout le reste, les Schemoné-Essré du soir, du Moussaph et de l'après-midi, le ושמרו, le רשמז משה, le ויכלו, les différents cantiques, le נשמה etc., tout cela n'est venu que longtemps après et successivement. De même pour nos Néoménies. Tout ce qu'ils ont composé d'extraordinaire pour le rite de ces jours, c'est la prière de sanctification, le אלירי ויא קרש וכו', qui tient le milieu des six grâces journalières du matin. De même encore pour les trois fêtes historiques de l'année. La bénédiction mitoyenne, qui se compose de אהה בהרתי לו, ורחמי ורחמי, et dans laquelle on relève la sainteté du jour, les douces jouissances et les grands souvenirs qu'il apporte à l'âme, c'est la seule prière qu'ils aient spécialement affectée au service divin de ces différentes époques.

Cependant pour ces trois grandes solennités nos liturgistes ont cru devoir faire une petite exception. Pour montrer que chacune d'elles doit être consacrée à la joie et à la réjouissance, ils établirent l'usage d'y chanter aussi, à la suite des prières, des hymnes d'allégresse, et, à cet effet, ils firent choix des six psaumes anonymes connus sous le nom de Hallel. Nous lisons, en effet, dans une Mischnâ de Thaanith, que toutes les fois que dans le temple on exécutait le Hallel, les officiants du peuple, les *Ansche Maamad*, afin de s'associer au chœur, négligeaient la lecture de la Loi, et la tradition nous apprend par un de ses organes que cela leur arrivait dix-huit fois dans l'année, à savoir : les huit jours de Soukhôth et de 'Hanouca, et les premiers jours de Pâque et de Pentecôte (2). Les lévites, à l'époque du second temple, entonnaient même le Hallel la veille de Pessa'h, à l'heure où le peuple immolait l'agneau pascal (*Peça'him 64 a*), et il n'est pas du tout hors d'apparence que l'usage que nous avons de le réciter dans les veillées de Pâque, usage dont il est expressément question dans

(1) Berachoth, 29 a; Betsa, 17 a; Sabbath, 24.

(2) Thaan., 28; cf. Arakhin, 10.

la Mischnâ, ait déjà existé au temps d'Isaïe, du moins est-ce dans ce sens que deux grands exégètes, Ibn-Ezra et Gesenius, ont entendu un passage de ce prophète (1). Il faut lire dans le Talmud la manière extrêmement curieuse dont ces chants étaient exécutés en chœur dans les assemblées. L'officiant chantait un demi-verset, une parcelle de phrase, et la communauté lui répondait chaque fois par le cri de Halleluia. Ce mot fut ainsi répété jusqu'à 123 fois, nombre correspondant aux années qu'a vécu Aaron. Le peuple répétait aussi, à la suite de l'officiant, les premiers mots de chaque nouveau psaume, ainsi que les versets *וידבר ליהוה וכו'* (2). Cette manière de réciter le Hallel, dont il n'existe plus chez nous qu'une faible reminiscence, et qui ne fut déjà plus la même à l'époque de Râbâ (IV<sup>e</sup> siècle), se retrouve encore entièrement, de nos jours, chez les israélites du Jémen, qui, eux, répètent même jusqu'à 147 fois le mot Halleluia, nombre correspondant cette fois avec les années que vécut le patriarche Jacob. Nous aurons à parler plus tard d'autres usages de ce genre, également très-anciens, et qui ont été conservés avec la même fidélité par nos frères de l'Orient.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(La suite au prochain numéro.)

---

## LETTRE PASTORALE

DE

### M. LE GRAND RABBIN DE BORDEAUX.

Nous avons déjà, dans notre dernier numéro, appelé l'attention de nos lecteurs sur ce beau et remarquable travail. Ne pouvant pas le reproduire en entier, nous voulons au moins en faire connaître une partie des idées par les extraits suivants :

Après avoir combattu victorieusement l'opinion concernant le prétendu principe de *théocratie* qui se trouverait inscrit dans les enseignements de Moïse, le vénérable pasteur parle du *formalisme* reli-

(1) Isaïe, XXX, 29 : *והשיר יודיעו לכם כליל דוקדוקי רגו*. L'auteur du סמ"ח et celui des הלכות גדולות sont même allés jusqu'à compter cette récitation parmi les six cent treize commandements bibliques.

(2) Voy. Soucca, 38 b ; traité Sopherim, chap. 16 ; Maimonide, traité de Hanouca, III, 12.

gieux que certains écrivains, juifs et autres, reprochent au judaïsme. Il dit :

« Mais c'est précisément, mes frères, au sujet de ce formalisme, qu'il nous reste à combattre une dernière opinion préconçue. A l'heure qu'il est, on consent bien à nous rendre grâce de l'obstination que, fidèles à de saintes traditions de famille, nous avons toujours mise pour résister à toute tentative d'altération de la pureté du monothéisme. Ceux qui aujourd'hui reviennent à ce monothéisme sont charmés de le retrouver si heureusement conservé. On ne se trompe pas non plus sur ce qui a été la cause de cette rare et admirable persistance. Deux points essentiels sont, à cet égard, signalés avec raison par les écrivains qui nous font l'honneur de s'occuper de notre doctrine et de notre histoire passée. Ces deux points concernent, d'une part, l'esprit d'union, de confraternité et de solidarité dont Israël a su s'imprégner aux différentes époques de sa vie si agitée ; de l'autre, le développement heureux qu'a su imprimer à l'idée monothéiste ce prophétisme dont nous venons de parler. Mais, dit-on, ces prophètes qui ont tant fait pour la gloire du peuple juif et tant contribué à la conservation de sa doctrine, n'ont-ils pas constamment reproché à ce peuple son attachement exagéré à la forme, à la lettre de la loi ? C'est donc, après leur mort, cet amour du formalisme qui a été, pour la seconde fois, fatal à Israël, quand le colosse romain est venu l'écraser sous les murs de Jérusalem.

« D'abord, mes frères, on se trompe étrangement en croyant que les prophètes aient jamais prononcé la condamnation du formalisme hébreu. Cela semble être un paradoxe, cependant rien n'est plus vrai. Sans doute les prophètes ont eu les plus sévères paroles pour les pratiques extérieures ; mais, de bonne foi, est-ce contre ces pratiques en elles-mêmes que sont dirigées leurs véhémentes apostrophes ? N'est-ce pas plutôt contre la manière dont les Hébreux avaient pris parfois l'habitude de les accomplir ? « Alors même, dit un des auteurs dont nous nous occupons, alors même qu'Israël restait, dans le cours de son histoire, extérieurement fidèle à sa religion, il se rendait coupable d'immoralités, d'injustice, d'impuretés. » Et voilà, mes frères, ce qui blessait les prophètes. Ils étaient indignés, outrés d'une semblable piété, eux qui, comprenant la nature du Dieu d'Israël, qui n'est pas d'une moralité équivoque, comprenaient du même coup combien il était indigne de venir adorer ce Dieu du bout des lèvres quand la gangrène se trouvait au cœur. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les violentes paroles du pre-

mier chapitre d'Isaïe, et non, comme on le fait, dans le sens d'une condamnation catégorique des pratiques extérieures.

« Comment, d'ailleurs, les prophètes eussent-ils pu jeter la pierre à ce qui est un des points constitutifs du judaïsme ? Au fait, quand on possède un code de lois édictées par Dieu même, est-on encore admis à dire que l'on peut constamment en extraire l'esprit sans se soucier de la valeur de la forme, de l'importance de la lettre ? Rien n'est plus arbitraire, plus exposé à de perpétuelles confusions, qu'un semblable système. La liberté d'interprétation est une noble prérogative que, dans le judaïsme, on n'a jamais marchandée au fidèle, mais qui ne porte de bons fruits qu'autant que ceux qui en usent ne regardent pas toujours la lettre et la forme de la loi comme une écorce inutile. Notre religion se distingue essentiellement par ce caractère particulier qui est de chercher à fondre dans une même doctrine l'esprit et la pratique, l'idée et la vie, c'est-à-dire tout l'homme. Combiner ces différentes choses qui répondent si bien aux différents côtés de la nature humaine, c'est là son but. Les séparer, sacrifier l'une à l'autre, cela s'appelle sortir de la réalité, cela s'appelle s'aventurer sur la pente glissante ou du mysticisme ou du matérialisme, cela s'appelle tourner le dos au progrès. Car, aussi longtemps que l'homme sera homme, un composé de corps et d'âme, le progrès consistera à fournir aux deux ensemble ce qui pour chacun est l'aliment, la nourriture qui lui convient. Ce n'est que quand le formalisme cherche à usurper quelque chose de l'autorité qui appartient à l'esprit et tend à l'enchaîner en le contrariant dans son développement naturel, qu'il devient condamnable. Mais était-ce là la situation des israélites au moment où croula leur nationalité ? Ce l'était si peu, que c'est juste à ce moment que le côté spirituel de notre doctrine s'est manifesté avec le plus d'éclat. Jamais Israël a-t-il fait preuve d'une plus heureuse souplesse qu'à cette funeste époque de son histoire ? Est-ce qu'alors, en présence des ruines encore fumantes du temple de Jérusalem, tout ne paraissait pas perdu pour lui ? Son centre religieux est brisé, il voit presque s'échapper le principe de sa vie intellectuelle, et il semble qu'avec le dernier soupir des prêtres se jetant courageusement dans les flammes, doive avoir battu la dernière pulsation du peuple hébreu. Quoi ! Israël vivra sans son sanctuaire, sans ses prêtres, sans les sacrifices, sans l'encens ! Oui, il vivra, parce que, tout en aimant le côté pratique de sa religion, il n'en aime pas moins le côté spirituel. En perdant l'un, il fait comme une tendre mère, il s'attache à l'autre avec une

double affection. Le temple lui fut une source de pieuses émotions, il les cherchera désormais dans l'étude de la loi. Le docteur qui interprétera cette loi lui tiendra lieu de prêtre ; la prière remplacera le sacrifice quotidien ; la charité sera le nouvel holocauste perpétuel, et une fidélité à toute épreuve au Dieu de Jacob sera le lien entre les restes dispersés de la malheureuse nation. La Bible, en un mot et pour employer encore l'expression d'un de nos auteurs modernes, la Bible où est inscrit le souvenir de tant de splendeurs passées, « la Bible servira à cette race proscrite, asservie, dispersée, de défense, de ralliement, de prince et de patrie. » Où rencontrer encore un peuple qui, formaliste réel autant que l'a été le peuple hébreu, a trouvé en lui, au lendemain de sa défaite, un ressort aussi puissant pour se créer rapidement un nouveau centre de vie et d'espérance ? C'est que son formalisme ne l'empêchait jamais de se pénétrer de l'esprit intime de ses institutions. Si ce n'est donc pas ce formalisme qui a causé sa chute, c'est, à coup sûr, son spiritualisme qui l'a empêché de disparaître de dessus le globe. »

Le judaïsme, dit M. le grand rabbin, conserve l'espoir de voir revenir à lui les enfants perdus sur une route qui a de nombreux chemins pour ramener définitivement à l'acceptation de la religion positive.

« Ce même espoir, il l'a vis-à-vis d'une classe plus nombreuse de nos coreligionnaires que l'on désigne avec raison sous le nom d'indifférents. A la rigueur, ce parti ne devrait pas être compris parmi ceux qui servent à dessiner notre situation religieuse actuelle. C'est un parti sans drapeau. L'indifférence en matière de religion n'est point une couleur, c'est l'absence de toute couleur. Que le judaïsme se modifie, se spiritualise, comme on dit, au gré de ses réformateurs les plus ardents, qu'il se dépouille de tout ce qu'il possède de pratiques saintes, qu'il offre sur l'autel de la rénovation religieuse ses traditions vénérables, qu'il entre en plein dans le courant du siècle, il ne gagnera pas un indifférent. L'expérience a été faite sur ce point et sur un très-large pied dans le judaïsme allemand. Là, dans le but d'attirer les indifférents, on a fait concessions sur concessions. Les réformes innocentes n'y suffisant pas, on a fait des réformes coupables, sans réfléchir que le judaïsme n'est pour rien dans cette plaie d'indifférence religieuse qui est devenue la gangrène de notre époque. Cette plaie a sa cause ailleurs. C'est dans l'attachement au matérialisme qu'elle se trouve. De nos jours on veut être religieux sans s'imposer aucune gêne, aucun sacrifice,

sans se restreindre dans ses plaisirs, dans ses ambitions. C'est cependant un proverbe consacré, que ce n'est que par le sacrifice qu'on peut être agréable au Seigneur. Il faut donc renoncer à voir dans les indifférents un parti religieux. Ils forment une secte à part, la secte des matérialistes, des sensualistes, qui n'a rien à démêler ni avec le judaïsme, ni avec aucune des religions sorties de son sein.

« Ce qui, mes frères, est beaucoup plus sérieux à considérer, ce sont les israélites sincèrement attachés au culte de leurs pères et qui se demandent avec anxiété si, dans ce culte, rien ne peut être modifié, amélioré, pour répondre aux modernes aspirations, à ce désir que nous avons tous de reconquérir pour la Synagogue le lustre et l'empire qu'elle possédait autrefois. Ce parti tient par toutes sortes d'attaches à la religion biblique. Il l'aime comme un enfant dévoué aime sa mère ; seulement il est inquiet de voir les exigences du siècle susciter constamment au fidèle convaincu des luttes et des contradictions.

« En face de ce parti se place celui des hommes qui ne veulent entrer dans aucun compromis, et que l'on appelle le parti des orthodoxes, parti respectable s'il en fut jamais, parce que tout attachement sérieux à la tradition léguée par le passé mérite d'être entouré de la plus profonde vénération. Il n'en est pas moins vrai pourtant que c'est dépasser le but que de se renfermer dans un rigorisme aussi intraitable en déclarant qu'il est conforme à l'esprit du judaïsme. Par ce que nous avons dit plus haut de l'heureuse élasticité de notre système religieux, il est aisé d'inférer que c'est à tort que l'on présente l'esprit du judaïsme sous cet aspect de rigidité excessive. Nous pourrions grouper ensemble plus d'un fait qui attesterait que nos docteurs ont su, de tout temps, se plier aux circonstances nouvelles qui se présentaient pour eux. Est-ce qu'à toute époque, ils n'ont pas arrêté des règlements et pris des décisions, *דברים, גזירות, חוקים*, en rapport avec les nécessités imprévues qui surgissaient autour d'eux ? Rabbi Jochanan ben Zaccai, Simon ben Schetach, Hillel, le nassi Gamaliel I, et jusqu'au célèbre Rabbi Jehouda, qui, le premier, a osé mettre par écrit l'enseignement oral de la Mischna, n'ont-ils pas attaché leurs noms à des mesures auxquelles nous, docteurs modernes, nous aurions peut-être tremblé de prêter les mains ? (1) Qu'importe que ces mesures aient été prises et décrétées

(1) Les circonstances sont loin d'être les mêmes. Jadis, les docteurs de la loi

dans le sens du renforcement de l'obligation religieuse ou dans un sens inverse? Moïse n'a-t-il pas dit : « A cette loi vous n'ajouterez rien et vous n'en retrancherez rien ? » A Dieu ne plaise que nous donnions à supposer que les décisions de ces saints docteurs aient porté le moins du monde atteinte au principe salutaire proclamé ainsi par Moïse ! Nous savons fort bien qu'ils n'ont et qu'ils n'auraient jamais touché à rien de ce qui constitue l'essence de notre religion, même pas pour en renforcer la pratique. Mais le parti progressiste et libéral dont nous défendons ici la cause, et que nous distinguons soigneusement du parti rationaliste, ne demande pas davantage à porter une main sacrilège à l'arche sainte. Quoi qu'on en ait dit récemment, il n'existe ni déchirement ni crise en Israël. Nous sommes parfaitement d'accord sur ce qui fait le point d'appui de notre religion, à savoir la révélation, la mission providentielle donnée au peuple hébreu. Ce n'est pas aujourd'hui que nous prendrions à douter de cette mission, aujourd'hui où nous voyons les plus profonds penseurs payer un sincère tribut d'éloges à la simplicité, à la haute moralité de nos principes religieux ; aujourd'hui où l'on est en admiration devant cette étonnante souplesse avec laquelle Israël a su se plier à toutes sortes de situations sans jamais rien sacrifier de la puissante valeur de sa doctrine ; aujourd'hui, enfin, où des plumes désintéressées entreprennent de réhabiliter celui même de nos livres, le Talmud, qui a été trop longtemps méconnu, parce qu'il est resté trop longtemps incompris. La lumière se fera sur lui comme elle s'est faite sur notre histoire, sur la valeur de notre doctrine religieuse, et, à l'heure qu'il est, nous pouvons redire cette ancienne parole de Moïse : *ה' ילחם לכם ואתם תדרישון*, « Dieu combat pour nous ; » assistons en silence au débat duquel jailliront la confirmation de notre gloire et la réalisation de nos plus chères espérances.

« Oui, très-chers frères, que ce soit là notre attitude. J'ai eu raison d'avancer, au début de cette Lettre, que notre situation actuelle n'avait rien de désespérant ; qu'au contraire, tout semblait s'unir

jouissaient d'une grande et puissante autorité en Israël, et si dans leur sagesse ils ont cru devoir parfois, et pour un certain temps, desserrer un peu la *haïe* élevée autour de la loi, il n'y avait pas à craindre que la digue tout entière fût rompue ; ils étaient respectueusement et religieusement écoutés, quand ils disaient au torrent : Jusqu'ici et pas plus loin ! En est-il de même aujourd'hui ? Quel rabbin de bonne foi oserait répondre affirmativement à cette question ?

S. BLOCH.



pour lui préparer la plus belle des issues. Laissons tranquillement la critique religieuse faire ses fouilles laborieuses. En plongeant dans le plus profond de notre passé, ce sont des perles qu'elle en retirera. La philologie aidée de la science de l'histoire a déjà prouvé la véracité des récits bibliques, par suite de leur conformité exacte avec ce qu'elle a pu déchiffrer des plus anciennes inscriptions sur la pierre et le marbre. En dehors de nous, à part quelques opinions préconçues que nous avons eu à cœur de relever, on apprécie, comme elles méritent de l'être, les traces laissées par Israël dans la marche ascendante de la civilisation qui s'opère toujours en raison directe de la notion simple, claire et évidente que l'on parvient à s'en faire de Dieu. »

---

## LE SYNODE ET LES RÉFORMES.

(Suite.)

Avant de se réformer, il faut se connaître, nous apprend la sagesse antique, et nos docteurs, en disant : « *Sages, soyez attentifs à vos paroles* (1), » ont voulu donner une leçon aux novateurs de tous les siècles. Il ne s'agit pas seulement de désirer du nouveau, il faut encore savoir ce que l'on désire et être fixé sur ce qu'il y a à abolir. Or nous croyons avoir démontré que toute abolition serait intempes- tive et aurait des conséquences fâcheuses. Quand l'arbre penche, il serait imprudent d'y porter la cognée, et il conviendrait bien plutôt de l'étayer et de le soutenir.

Mais quels sont les appuis à lui donner? C'est ce que nous allons rechercher.

Siméon le juste, un des représentants de la Grande Synagogue, de cette pléiade de savants illustres qui forment la transition entre le judaïsme mosaïque et talmudique, et qui, dans la prévision d'une dispersion future, cherchèrent à sauver l'idée juive en l'isolant de l'existence politique de la nation, dit ces paroles mémorables (2) : « *Le monde repose sur trois bases, l'enseignement, le culte et la charité.* » Or, c'est l'œuvre de Siméon le juste qu'il s'agit de reprendre aujour-

(1) חכמים תחזרו בדבריכם, Traité des Principes, I, 11.

(2) על שלשה דברים השולם עומד על תורה על העבודה ועל גמילות חסדים, *Ibid.*, I, 2.

d'hui. Comme alors, le judaïsme subit une crise, et le remède qui le sauva au temps des Séleucides n'a rien perdu de son efficacité.

Des trois points indiqués par le docteur de la Mischna, nous ne traiterons en détail que le premier, les deux autres ne rentrant pas aussi complètement dans le cadre du travail qui nous occupe. La charité d'ailleurs n'a jamais été en péril dans notre communion ; le cœur israélite est aujourd'hui ce qu'il était jadis, il s'émeut à toutes les infortunes, saigne à l'aspect de toutes les souffrances. Aucun appel ne nous trouve en défaut, et nous devons le constater avec orgueil, la *charité juive*, puisque aujourd'hui on cherche à circonscrire cette vertu dans les limites d'une autre confession religieuse, la charité juive, disons-nous, est inépuisable. Si elle a son origine au Sinaï, elle n'en rayonne pas moins sur tous les enfants de Dieu ; et qu'un cri de détresse parte du milieu des populations chrétiennes du Liban, du sein des Arabes fanatiques de l'Algérie, ou qu'il jaillisse de la poitrine de nos frères persécutés en Roumanie, la charité juive est prête ; elle étend partout ses bienfaits, et après avoir soulagé elle demande où il faut soulager encore. Ce n'est donc pas elle qu'il faut encourager parmi nous ; elle sera toujours assez spontanée et viendra au devant des infortunes qui l'imploront.

Ce n'est pas sur le culte non plus que devront porter les efforts du Synode. Les améliorations à y introduire sont du ressort des Consistoires, et un simple arrêté de ces assemblées suffit pour les rendre exécutoires (1). Tous les changements apportés dans la célébration de nos offices ont été acceptés avec joie. L'initiation religieuse, le sermon substitué à la discussion talmudique, la consécration plus digne des mariages, se sont introduits sans opposition aucune et n'ont rencontré que des approbateurs. Réformez donc encore ce qui manque à la solennité de nos offices, et vous aurez bien mérité du judaïsme. Le champ est vaste et loin d'être défriché en entier. Il y a là de quoi satisfaire vos ambitions, et dans vos réformes vous aurez tout le monde avec vous. Vous ne recueillerez que les bénédictions de vos administrés.

Reste la loi (תורה), l'*enseignement*. Là est en effet le point vulnérable du judaïsme actuel. Nous avons dit précédemment que l'ignorance et l'indifférence sont les deux ennemis à combattre. Ce sont eux, en effet, qui nous ont créé notre position humiliante. Ce que

(1) Oui, si ces améliorations ne sont pas en contradiction avec nos traditions religieuses et ne provoquent pas de changements dangereux. S. B.

nous n'avons pas vu aux plus mauvais jours de notre histoire, à ces époques néfastes où nos livres étaient brûlés par la main du bourreau, nous le voyons malheureusement aujourd'hui. L'ignorance a engendré l'indifférence, et fatalement cette dernière augmente l'ignorance, tant est vraie la parole de nos sages : « *Un mal en entraîne un autre* (1). »

Les jeunes garçons apprennent aujourd'hui à lire l'hébreu, parce que cette connaissance leur est indispensable pour faire leur *bar mitzvah*. Mais nous posons en fait que sur dix jeunes gens de quinze ans, neuf ne possèdent plus les éléments de cette lecture superficielle qu'ils ont apprise comme les candidats au baccalauréat étudient leur manuel. Ils ont satisfait aux exigences du programme consistoriel et n'ont rien de plus pressé à faire que d'oublier ce qu'ils n'ont jamais bien su. Quant aux quelques notions qu'on leur a données pour l'initiation, elles ne sont pas moins superficielles et durent ce que dure la lecture, l'espace d'un printemps. Elles se fanent avec les fleurs et disparaissent avec les premières bises de l'automne. Et de fait que peuvent-ils retenir ? On ne leur a rien enseigné, et les quelques rares prières qu'on leur a fait traduire, ils ne les récitent jamais. Notre histoire leur est inconnue, et si le conseil supérieur de l'instruction publique n'avait pas rendu obligatoire l'étude de la petite histoire sainte de M. Duruy, nos jeunes gens vivraient dans une sainte ignorance sur l'existence de nos patriarches. Malheureusement M. Duruy s'est arrêté à la chute du deuxième temple, et depuis lors l'histoire juive, si intéressante pourtant, est lettre morte pour nos enfants.

Il y aurait grande honte à ignorer la date de la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique ; mais ces mêmes savants seraient fort étonnés d'apprendre qu'en 1492 le conquérant de Grenade exila les juifs de l'Espagne. Il y en a qui n'ont jamais soupçonné la place si remarquable et si distinguée que nos pères occupent dans l'histoire de la Péninsule.

Notre littérature si riche et si variée, si influente sur le mouvement des idées au moyen âge, n'existe que pour quelques savants, et sauf Maimonide, dont le nom immortel s'impose aux plus indifférents, aucun de nos philosophes, de nos poètes, de nos savants, n'est connu de nos coreligionnaires. Ibn Ezra, Ibn Gabirol, Raschi, les Tosaphistes, Gersonides, Nachmanides, si dignes cependant de figurer à

(1) עבירות גוררות עבירות, Traité des Principes, IV, 2.

côté du savant de Cordoue, sont ignorés, méconnus, et leurs œuvres jamais consultées. Il faut avoir lu l'*Iliade* et l'*Énéide*; mais les *Devoirs des cœurs* de Bachia, les *Chants lyriques* de Juda Halévy, n'ont pas d'existence légale, et les noms de leurs auteurs ne méritent pas d'être retenus.

Nous n'osons parler de la Bible, source et mère de toute notre littérature. On ne la lit guère, ou, si on la lit, c'est dans des traductions faites par des écrivains hostiles au judaïsme, et qui, soit ignorance, soit mauvaise volonté, en dénaturent le texte. Encore cette lecture est-elle fort restreinte, et la plupart de nos jeunes gens sont loin de soupçonner toutes les beautés que renferme le livre inspiré. Et cependant leur cœur s'enthousiasme facilement; ils comprennent le beau et le saisissent. Mais il ne faut pas trop les accuser s'ils négligent les suprêmes jouissances que leur procurerait la lecture des chants de Moïse et de Déborah, des éloquents discours de nos prophètes, de la poésie pleine de feu des Psaumes et du livre de Job. Si leur attention était portée de ce côté, elle s'éveillerait aussi ardente et aussi avide que pour les littératures profanes. Ils ignorent parce qu'on ne leur a pas fait connaître, et c'est hors de leurs rangs qu'il faut chercher les vrais coupables. Ils pèchent parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Nous en avons vu beaucoup qui nous témoignaient le regret de n'avoir pas été initiés à la langue sainte, et qui n'auraient pas mieux demandé que de lire la Bible si les moyens leur en avaient été facilités.

C'est donc à la source même du mal qu'il faut remonter pour le conjurer, et nous ne cesserons d'appeler sur ce point l'attention de nos coreligionnaires.

Il faut agir sur la jeunesse et sur l'adolescence, répandre de bonnes semences, et surtout, ce qui est de la dernière importance, ne pas négliger de les développer.

Notre presse religieuse proteste avec raison chaque fois que dans la littérature du jour on veut retirer à la Bible la paternité des grands principes de religion et de morale qu'elle enseigne. Mais n'est-ce pas un peu de notre faute si on nous pille avec tant d'audace? Nous ne faisons pas assez valoir notre fonds, et des étrangers s'emparent du terrain que nous laissons en friche. Cette Bible sortie du judaïsme et qui renferme son histoire et sa poésie, ses croyances et ses lois, c'est en dehors de notre confession qu'on l'étudie, et nos jeunes gens reçoivent les vérités qu'elle renferme comme émanant d'une autre doctrine, parce qu'on ne leur a pas appris à remonter aux sources.

Comme les contemporains de Jérémie, « ils abandonnent la source d'eau vive pour se creuser des citernes fêlées qui laissent échapper l'eau (1). »

La critique nous a appris que le livre des Macchabées fut originai-  
 rement rédigé en hébreu, mais que le texte fut perdu et revint à la  
 Synagogue traduit en grecque. Cette traduction n'offrit plus dès lors  
 assez de garantie pour être insérée dans la Bible. Le texte avait passé  
 par des mains étrangères, et les pieux collecteurs du canon suppo-  
 sèrent avec raison que des altérations avaient pu lui être imprimées  
 en dehors de la famille israélite. Or nous voyons quelque chose  
 d'analogue se passer sous nos yeux aujourd'hui. Les principes sinaï-  
 ques, arrivant à nos jeunes gens par un canal autre que celui des livres  
 saints, peuvent, doivent même se modifier dans le trajet et perdre de  
 leur pureté originelle. Il y a donc là une réforme radicale à opérer.

Faire lire la Bible et les livres qui se sont greffés sur elle, intro-  
 duire dans nos habitudes ces fortes études qui sont la source et la  
 garantie de la foi, voilà le point où il s'agit d'arriver. Et pour cela il  
 ne faut pas remettre à demain, car demain sera trop tard. Le mal est  
 profond, le remède doit être appliqué immédiatement sous peine de  
 perdre son efficacité.

Certes nous ne sommes pas de ceux qui prônent outre mesure le  
 passé et dénigrent systématiquement l'époque actuelle. Elle a. du  
 bon, et il serait injuste de ne pas le reconnaître. Mais le passé aussi  
 avait du bon, et c'est ce bon qu'il ne faut pas laisser perdre. On doit  
 prendre le bien d'où il vient, en ayant soin seulement de ne prendre  
 que le bien, et c'est pour cela que nous recommandons à nos réfor-  
 mateurs de jeter un regard sur ce qui se passait jadis. Autrefois, en  
 effet, tout jeune homme allait s'asseoir pendant quelques années sur  
 les bancs d'une *Yeschibah*, et avec la plus mauvaise volonté on en  
 sortait tant soit peu lettré. Partout où s'établissaient nos pères leur  
 premier soin était d'élever un temple qui était aussi une école. La  
 prière n'allait pas sans l'étude. Le temple était fréquenté, parce qu'a-  
 vant d'y entrer on apprenait à savoir ce qu'on y faisait. La prescrip-  
 tion talmudique, basée sur la Bible, qui rend l'instruction obliga-  
 toire, était appliquée avec rigueur, et le mépris public accueillait  
 l'ignorant, le *am haaretz*. La science religieuse était honorée et  
 respectée, et chacun cherchait à en acquérir le plus qu'il pouvait. Il

אזתי שבו מקור מים חיים לחצוב להם בארזות בארזות נשברים אשר לא יכילו (1)  
 זכרים, Jérémie, II, 13.

était rare qu'un jeune homme ne connût pas le Pentateuque et ces beaux passages des Prophètes que la Synagogue a établis comme lectures complémentaires des sabbats et jours de fêtes. Le commentaire de Raschi était universellement étudié, nos prières comprises, et pour nous servir d'une expression du temps encore en usage dans nos départements de l'Est, *on savait où demeurait Dieu*. Aujourd'hui il est presque de bon goût de l'ignorer. L'hébreu est devenu une langue savante, accessible aux rabbins et à quelques orientalistes. Le vulgaire en désapprend jusqu'à la lecture.

Cet état de choses ne peut cependant durer indéfiniment, et à ceux qui parmi nous ont charge d'âmes incombe le devoir d'y remédier. M. le grand rabbin du Consistoire central, dont la sollicitude est si vivement éveillée sur les besoins du culte, a déjà mis la main à l'œuvre. Il a organisé, autant que faire se pouvait, l'instruction religieuse dans les lycées et les collèges de Paris. Mais, nous le répétons, ces moyens ne sont que des palliatifs insuffisants. Il a besoin du concours de ses collègues de tous les degrés et de nos administrations, et ce concours, nous avons regret de le dire, n'est pas encore assez énergique. Il faut faire plus, et nous croyons, quant à nous, qu'il faut mieux faire.

Seulement, après avoir signalé le mal, après avoir indiqué le remède, il s'agit d'en démontrer aussi l'application. C'est ce que nous essayerons de faire brièvement et succinctement. Ce sera là le programme de notre réforme.

NEPHTALY BLOCH.

(*La suite prochainement.*)



## LITTÉRATURE.

## Le Judaïsme, ses Dogmes, sa Mission,

Par MICHEL A. WEILL.

Il me semble que nous assistons à une renaissance des études sacrées en France. Le rabbinat de notre pays, qui, au moyen âge, était fier de compter dans son sein les Raschi, les Thôsaphistes et les רמב"ם, s'est, depuis un siècle environ, condamné à une espèce d'effacement vis-à-vis des rabbins étrangers. Sans doute il y eut toujours des hommes distingués par leur science et leurs vertus ; nos petits neveux parleront avec respect du saint pasteur qui s'appelait Salomon Ulmann et qui, par l'exquise distinction de son caractère et de son talent, était un type d'un *Nasi* en Israël ; la science et la littérature juives déplorent amèrement la perte récente et prématurée du rabbin Klein, en qui se personnifiaient la piété, l'érudition et les ardentes convictions des anciens chefs d'école. Mais quelques brillantes et heureuses exceptions n'ont rendu que plus sensible la médiocrité relative dans laquelle semblait se complaire le rabbinat français. Nous rendons volontiers un légitime hommage aux qualités privées de nos pasteurs, mais, sans attacher une importance exagérée à cette exubérance, parfois malsaine, des productions germaniques, nous ne sommes pas les seuls à regretter que notre rabbinat n'ait pas toujours produit tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui, et que, pour tous les travaux scientifiques, exégétiques et talmudiques, il se soit laissé trop facilement distancer par ses confrères allemands.

On peut assigner différentes causes à cette infériorité relative. L'instruction primaire et préparatoire est généralement insuffisante ; l'étude et l'usage de la langue présentent des difficultés inconnues à nos voisins d'outre-Rhin. Tandis qu'en Allemagne l'enseignement libéral permet à chaque intelligence de se développer suivant sa nature propre et de donner tout ce qu'elle peut produire, en France, la passion du règlement et de la discipline, l'amour de la routine et l'horreur de tout ce qui s'appelle indépendance et nouveauté, ont trop longtemps plié les intelligences sous un même niveau. Les jeunes arbres, élevés dans des serres chaudes, produisent des feuilles et des fruits, mais n'ont jamais la beauté et la vigueur

que donnent seul l'air libre et vivifiant, les rayons bienfaisants du soleil.

Plus tard, l'absence de tout centre intellectuel, l'organisation trop laïque du culte, le manque d'encouragements, enfin l'ignorance et l'indifférence du public, sont autant de causes d'infériorité pour notre rabbinat. Il est arrivé qu'il y a eu toujours chez nous une honnête mais désespérante uniformité, et il a fallu de longs et vigoureux efforts à ceux qui ont voulu s'élever au-dessus du niveau commun. Nous ne blâmons pas, nous nous bornons à constater, et, hâtons-nous d'ajouter, nous sommes heureux de reconnaître les symptômes d'un progrès réel, que nous nous empressons de faire voir et d'encourager.

Il a été question, ici même, d'un ouvrage publié par M. le grand rabbin Trenel, et qui dénote chez ce savant une connaissance intelligente des études talmudiques.

Nous parlerons prochainement (quand le 5<sup>e</sup> volume aura paru) de la traduction du *Pantateuque*, de M. L. Wogue; les lecteurs de ce long et remarquable travail admirent dans l'éminent professeur une science approfondie de la littérature et de l'exégèse bibliques. Enfin, M. Weill publie le premier ouvrage de théologie israélite qui ait paru en France, c'est celui que nous annonçons aujourd'hui et que nous essayerons d'analyser.

Nos lecteurs connaissent de longue date M. Weill; les nombreux articles qu'il a publiés dans *l'Univers* ont révélé son érudition solide, la fermeté et la rectitude de son jugement, la vigueur de sa rédaction, la modération de ses principes et la beauté de son style. Ces qualités se retrouvent à un suprême degré dans cet ouvrage. Nous devons cependant à la vérité d'ajouter, comme ombre à ce tableau, qu'on regrette d'y rencontrer une certaine sécheresse dans l'exposition; l'auteur a vécu trop près des bureaux arabes, il leur a emprunté je ne sais quel ton tranchant et autocratique qui dépare une œuvre de philosophie religieuse. Nous devons exprimer cette réserve, parce que notre critique s'adresse, non-seulement à la question de forme, mais la pensée même de l'auteur en souffre parfois.

Ainsi, M. Weill se demande : Y a-t-il des dogmes dans le judaïsme? Il répond que, dans le sens attaché ailleurs à ce mot, il n'y a pas de dogmes; les vérités primordiales, telles que l'existence de Dieu et sa Révélation, sont des axiomes qui s'imposent d'eux-mêmes à notre intelligence, mais auxquels personne ne nous oblige de croire.



« La vérité des dogmes est indépendante de notre foi, ils subsistent par leur propre force, et l'on peut dire d'eux comme du soleil : *« Aveugles ceux qui ne les voient pas ! »*

Les dogmes ne sont pas des articles de foi, mais des principes généraux qui s'appuient sur la Bible et la tradition : « Le raisonnement ne saurait ni les ébranler ni les fortifier : il n'a d'autre but que de nous procurer à nous-mêmes une source de joissances pures, de joies sereines, prélude de la béatitude éternelle. »

Cette manière d'envisager les dogmes a un caractère grandiose et original qui nous séduit tout d'abord ; elle rappelle cette formule, dont on a bien abusé, de l'arche sainte à laquelle il est défendu de toucher ; mais correspond-elle à la nature des choses ? Nous ne pouvons sans doute accuser que notre propre insuffisance, mais nous devons avouer que, malgré le talent déployé par l'auteur, nous ne pouvons partager cette manière de voir. Sans doute, à un point de vue absolu, toutes les vérités, ou pour mieux dire la Vérité, qui est l'ensemble des vérités, est au-dessus de la discussion, et nos raisonnements ne sauraient rien y changer. Le soleil brille pour ceux que sa chaleur offusque comme pour ceux que ses rayons échauffent. Mais en parlant dogme et théologie, nous considérons la vérité, non pas d'une façon abstraite et absolue, mais dans ses rapports avec notre propre intelligence. Sans doute la Vérité ne se modifie pas, mais, qu'est-ce que la Vérité ?

Cette question, Moïse l'a posée à Dieu, et l'Éternel lui répondit : « Aucun mortel ne saurait la saisir parfaitement. » En effet, la Vérité n'est autre chose que Dieu lui-même ; elle est infinie et insondable. Mais, si elle est absolue dans son essence, elle varie suivant notre intelligence et notre éducation. Elle s'appelait Polythéisme en Grèce, l'Unité à Jérusalem, Trinité dans l'Église romaine.

Je me fais à l'idée que l'homme ne fût pas créé et la Vérité n'en eût pas moins été ce qu'elle est ; mais j'existe avec les facultés qu'il a plu au Tout-Puissant de me donner, et, parmi ces facultés, la première, c'est la raison qui aspire à connaître la Vérité. En outre, avant moi, d'autres hommes ont existé, et une tradition qui remonte jusqu'à Moïse m'apprend qu'à une certaine époque Dieu s'est fait connaître aux hommes d'une manière miraculeuse. Il y a donc deux voies différentes pour arriver à la Vérité ; ce sont : la raison et la tradition, et, en parlant de dogmes, je ne puis les concevoir autrement que dans leurs rapports avec la raison ou la tradition. C'est

la gloire du judaïsme d'arriver à un but identique, en parlant de ces deux points de vue différents ; la vérité philosophique et la vérité historique, loin de se contredire, se fortifient et se confondent dans la Vérité absolue. La théologie a pour but de nous faire voir l'union intime, ou plutôt l'identité entre la Vérité telle que la conçoit la raison, et la Vérité telle que la foi l'enseigne.

Notre raison peut se tromper, car elle est souvent obscurcie par les passions ; la tradition a été souvent dénaturée et falsifiée, la Vérité n'a pu être ternie, mais elle est souvent méconnue par les hommes. La théologie doit dégager la Vérité des erreurs qui l'obscurcissent, et elle y arrive en contrôlant la vérité philosophique par la vérité traditionnelle, et *vice versa*.

Il n'existe pas de dogmes dans le judaïsme, c'est-à-dire que notre religion ne nous impose aucune croyance qui soit *contraire* à la raison, comme il arrive ailleurs. Ainsi, la raison dit que ce qui est infini ne peut pas être fini ; la foi catholique dit que Dieu, qui est infini, s'est fait homme ou fini. Et à cette flagrante contradiction l'Église répond : C'est un dogme, il faut croire, douter serait un crime.

Dans le judaïsme, il n'y a rien de pareil. Partout où il y a *contradiction* entre le principe religieux et le précepte rationnel, nous pouvons affirmer que la tradition est falsifiée ; nous devons repousser tout dogme qui est contraire à la raison. D'autre part, si la religion nous fait connaître un fait historiquement prouvé, il est évident que la raison n'est pas autorisée à le nier, et elle doit accepter les enseignements de la tradition. Ainsi, notre raison rejette d'une façon absolue l'idée de l'Être immatériel se faisant homme ; nous devons affirmer que le dogme de l'Incarnation est un dogme faux. Au contraire, la religion nous enseigne que l'Être immatériel, qui, par un simple acte de sa volonté, commande à la nature physique comme au monde moral, voulant frapper l'imagination des hommes, s'est servi des forces matérielles de la nature, la religion, disons-nous, nous enseigne le dogme de la Révélation. Ce dogme n'est pas un produit direct de la raison, comme celui de l'existence de Dieu, mais il ne répugne pas à la raison de l'accepter ; il est donc de notre devoir d'y donner notre adhésion.

Or, la religion n'est autre chose que la croyance à un ensemble de vérités historiques contrôlées par la raison. A ce point de vue, l'on peut dire que le judaïsme a ses dogmes positifs. Il n'emploie pas la violence pour les faire accepter ; c'est une religion pratique

qui demande des actes et non de la spéculation ; mais nier le dogme, c'est sortir du judaïsme, c'est renoncer au titre d'israélite. Nous disons donc, avec M. Weill, que « la vérité des dogmes est indépendante de notre foi, » mais il est utile d'ajouter que les vérités bibliques et traditionnelles, confirmées ou acceptées par la raison, forment un ensemble de croyances obligatoires pour celui qui veut être israélite.

Au lieu de dire : « Malheur à ceux qui ne le voient pas ! » nous dirons avec la Bible : « Cherchez la vérité et vous la trouverez ! »

Nous avons quelque peu insisté sur ce point, où nous sommes en désaccord avec le pieux et savant auteur de cet ouvrage, croyant mieux lui témoigner notre respect par des réserves consciencieuses que par une adhésion servile :

*Amicus Plato sed magis amica veritas.*

Sous le bénéfice de ces observations, nous n'avons plus que des éloges à donner au travail que nous avons sous les yeux. L'auteur examine les dogmes de l'existence de Dieu, de la Création, des attributs de Dieu, enfin du Culte en général, comme conséquence et but de la Théodicée ; il emploie la méthode historique et rationnelle ; il analyse et apprécie les dogmes dans l'Écriture, la tradition, et des principaux théologiens ; il expose les théories de Saadia, Ba'hya, Jehouda, Halévy, Maïmonide et Albo ; il résume et discute les différentes opinions avec un profond savoir et un grand sens critique ; il indique les conséquences morales et pratiques des dogmes. Il conclut en insistant sur le caractère de continuité, d'actualité et d'universalité de la théologie israélite.

Nous nous proposons de revenir sur l'ensemble et les détails de ce remarquable ouvrage, quand le troisième volume aura paru.

MARC LÉVY.

---

## ÉTAT DE L'HOPITAL ROTHSCHILD

ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES Y JOINTS,

A JÉRUSALEM.

Nous tirons du rapport que nous a adressé, en mars dernier, M. le docteur London, médecin en chef, les renseignements suivants :

Le nombre des malades, depuis le 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars,

était de 103, dont 61 hommes et 42 femmes; 90 ont quitté l'hôpital, guéris; 6 sont morts et 7 sont restés en traitement; 24 étaient de Jérusalem, 2 de Hébron, 4 de Saphet, 29 de Turquie, 18 de Russie, 4 de Pologne, 3 d'Autriche, 3 de Hongrie, 2 de Prusse, 1 de Moldavie, 4 d'Alger, 6 de Maroc, 2 de Perse, 1 des Indes.

Il y avait 4 cordonniers, 1 tailleur, 1 boulanger, 2 relieurs, 2 marchands, 1 musicien, 1 horloger et 91 sans profession (1).

Le nombre des malades traités gratuitement, médicaments compris, soit dans l'ambulance, soit dans leurs demeures, s'élevait, pendant ce trimestre à 5,705, dont 3,491 israélites, 2,011 mahométans et 203 chrétiens.

La fièvre, dans tous ses degrés et ses diverses formes, fournit la plus grande somme des malades; elle monte surtout d'une manière surprenante pendant les mois de l'été, lorsque l'eau commence à tarir dans les citernes et que l'air est empesté par les exhalaisons des cadavres d'animaux exposés dans les rues. L'hypocondrie est étonnamment répandue dans la population mâle de Jérusalem, et l'hystérie parmi les femmes, ce qu'il faut du reste attribuer au *dolce far niente* des habitants. Pendant les trois mois de l'hiver, de la pluie, l'état de santé de la population est excellente.

On ne trouve pas un seul israélite atteint de lèpre, bien que cette terrible maladie semble avoir sévi beaucoup au milieu du peuple israélite au temps de Moïse. On remarque les mêmes faits à Jaffa, à Tibériath, à Hébron et à Saphet. Dans l'établissement particulier de Jérusalem consacré à ce fléau, le docteur London a trouvé presque toutes les formes de la lèpre; il dit dans son rapport: « En vérité, la société des missionnaires anglais, qui dépense des sommes énormes pour acheter des âmes juives, et fait de très-mauvaises affaires depuis quelque temps, accomplirait une œuvre plus agréable à Dieu et montrerait plus d'humanité, de civilisation et de véritable amour du prochain, si elle s'occupait plutôt des nombreux malheureux lépreux. »

Les frais d'entretien de l'hôpital s'élevaient, pendant ce trimestre, à 4,781 fr. 14 cent. M. le baron Alphonse de Rothschild a accordé 800 francs pour achat de linge, et M. Albert Cohn a mérité de nouveau la profonde gratitude des pauvres et des malades.

L'école professionnelle compte 25 apprentis âgés de 13 à 18 ans. L'expérience a montré que cet établissement humanitaire est celui en

(1) C'est bien triste!

Palestine qui donne les meilleurs résultats; il a déjà arraché bon nombre d'enfants à la mendicité, au vagabondage, pour en faire des hommes utiles et d'excellents ouvriers.

L'école des filles a 50 élèves, de 5 à 13 ans, auxquelles deux institutrices enseignent la prière, le calcul, l'écriture et les travaux à l'aiguille; M. Albert Cohn, le fondateur de cet établissement, fournit aux enfants, non-seulement les objets nécessaires à leur instruction, mais aussi des vêtements.

La fondation en faveur des femmes pauvres en couche, créée par la munificence de M<sup>me</sup> la baronne Betty de Rothschild, a distribué à trente femmes le linge nécessaire pour la mère, et pour l'enfant, et 10 francs en argent à chacune d'elles.

La fondation de distribution hebdomadaire de pain due à M<sup>me</sup> Albert Cohn a distribué 3,500 pains, d'une valeur de 330 francs.

---

### L'ÉCOLE DORSCHÉ ZION DE JÉRUSALEM.

Dans une lettre adressée à l'honorable M. Blumenthal par le Comité central de l'*Alliance israélite universelle*, il est dit :

« Nous n'avons pas besoin de vous exprimer la vive sympathie que nous inspirent vos généreux et infatigables efforts en faveur de nos pauvres coreligionnaires. L'œuvre que vous avez fondée vous a acquis des droits à la reconnaissance unanime de tous les israélites, et notre Comité a été heureux de voter une somme de cinquante francs pour l'acquisition de livres de prix en faveur des enfants qui se sont le plus distingués dans cette école. »

---

M. le docteur London, sous la date du 4<sup>er</sup> juin, accuse réception de 1,000 francs recueillis par M. Blumenthal, et qu'il a distribués avec justice et impartialité aux divers établissements d'instruction de Jérusalem, en ayant surtout égard aux orphelins. Dans l'école de travail on a jugé urgent de distribuer des vêtements au lieu d'argent.

---

Aux sommes envoyées depuis un an à Jérusalem, la communauté de Francfort-sur-le-Mein a largement contribué, résultat dû en grande

partie aux efforts de M. Salomon Schwab, frère de feu le rabbin Simon Schwab, professeur au Beth-Hamidrasch de Paris.

A Francfort il a été recueilli, par des fondations et des dons particuliers, 1893 florins; à Mayence et à Bibrich, 136 florins; aux bains de Nauheim (envoyés par M. Loeb Hirschheim), 200 florins; à Schwalbach, 224 florins; ensemble 5,216 francs.

M. Emmanuel Dreyfus, à l'occasion de repas de *berith*, a la louable habitude de faire des collectes en faveur des écoles de Jérusalem.

Parmi les bienfaiteurs de l'œuvre de Jérusalem se trouve l'honorable M. Jacob Heymann, de Paris, qui a fait dans la même année deux dons de 100 francs chacun.

M. Blumenthal nous écrit :

« Comme tous les comités organisés en Europe et en Amérique en faveur de nos frères de la Palestine font des collectes et les y envoient, il serait désirable que tous ces comités se réunissent et établissent un comité principal qui serait chargé de faire tous les envois de fonds aux divers établissements de Jérusalem. Les comités choisiraient à cet effet trois hommes de bien, distingués par leur désintéressement et leur dévouement, qui, jouissant comme de juste d'un traitement annuel, feraient consciencieusement toutes les répartitions en terre sainte, veilleraient attentivement sur toutes les institutions utiles pour y introduire l'ordre et la règle. De cette manière il n'arriverait plus qu'une même personne touche des secours de trois ou quatre comités à la fois, tandis que maint nécessaire ne reçoit rien. »

Le Comité central est composé ainsi qu'il suit :

**MM. ISIBOR**, grand rabbin du Consistoire central de France, *président*.

Albert COHN, président du Comité de bienfaisance de Paris.

Michel ERLANGER, membre du Consistoire de Paris.

Alexandre LAZARE, membre du Comité de bienfaisance de Paris.

Joseph BLUMENTHAL.

Jacob DREYFUS JEIDELS, à Bâle.

Maurice BLIN, à Bischwiller.

Ouri CASPAR, à Londres.

Salomon SCHWAB, à Francfort.

## ALGÉRIE.

*Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
de la commune d'Oran.*

## SECTION VI.

## CULTES.

*Subvention aux fabriques paroissiales.*

*M. Benichou* demande qu'il soit alloué une somme de 2,000 fr. au grand rabbin pour indemnité de logement.

« Messieurs,

« La lacune laissée dans la délibération du 14 décembre dernier, relative à l'indemnité de logement à accorder à M. le grand rabbin, a donné lieu à de fausses interprétations, et a fourni à la malveillance l'occasion de se produire.

« Quand j'ai cru devoir faire observer au conseil que l'indemnité de logement dont il s'agit devait être à la charge du budget départemental ou de l'État, j'avais en vue et l'intérêt du grand rabbin, celui de la communauté israélite, aussi bien que celui de la commune.

« En effet, le crédit dont cette délibération est l'objet paraissait être pour la commune une dépense facultative. Or l'allocation qui pourrait être accordée cette année pourrait l'année prochaine être supprimée. Le loisir qu'avait, à mon avis, le conseil de voter ou de supprimer cette indemnité, rendait la position du grand rabbin critique, et j'ai pensé que cette dépense, le grand rabbin étant un fonctionnaire de l'État, devait rester une charge obligatoire pour le département ou l'État.

« En ce qui concerne l'intérêt de la communauté, elle pourrait avoir d'un moment à l'autre des rabbins communaux, et, dans ce cas, c'était à elle de profiter de l'obligation pour la ville de donner une indemnité de logement à ces rabbins.

« Pour l'intérêt de la ville elle-même, j'ai pensé qu'au moment où des ressources restreintes lui commandent d'apporter la plus stricte économie dans ses dépenses, elle ne doit pas prendre à sa charge celles qui incombent à d'autres budgets, surtout lorsque l'intérêt de personne n'est en jeu; car, je le répète, j'ai cru que du moment où la ville ne le voterait pas, l'indemnité de logement due au grand rabbin resterait forcément, comme elle l'a été jusqu'à ce jour, à la charge de l'État.

« Aujourd'hui, la question est présentée sous une autre face. Il résulte des déclarations de l'administration compétente, c'est-à-dire de M. le président du consistoire, que le grand rabbin remplit à Oran les fonctions de rabbin communal. En présence de cette déclaration, il n'y a plus lieu de reculer devant une dépense devenue obligatoire.

« M. le maire propose d'accorder au grand rabbin une indemnité de 1,500 fr. J'ai l'honneur de vous proposer de porter ce chiffre à 2,000 fr. Vous imitez en cela le conseil municipal d'Alger, et j'ai lieu d'espérer que vous ne lui céderez pas en générosité.

« Notre grand rabbin est non seulement fonctionnaire communal, il est fonctionnaire départemental; il vient tout récemment d'être promu au grade de

grand rabbin; il est marié, père de famille, et sa haute position l'oblige à beaucoup de réceptions. Il s'ensuit qu'il doit être convenablement logé.

« D'un autre côté, aucune dépense n'a jamais figuré au budget communal pour le culte israélite. Voyez la nomenclature des cultes, et vous trouverez :

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| « Culte catholique . . . . . | tant  |
| « Culte protestant . . . . . | tant  |
| « Culte israélite . . . . .  | néant |

« Cet état de choses dure depuis vingt ans que la commune est constituée, et je vous prie de combler une lacune de vingt années, en portant le crédit à 2,000 fr., attendu que c'est pour la première fois que le culte israélite vient à la charge de la ville. »

*Plusieurs membres* repoussent cette proposition, se basant sur ce que cette dépense n'incombe pas à la commune.

*M. le maire* dit au conseil que *M. le préfet* lui a signifié que le logement des grands rabbins incombait à la commune, et que c'était une dépense obligatoire.

Sur cette affirmation, il est proposé d'allouer 1,500 fr. pour le logement du grand rabbin.

Ce chiffre est adopté à l'unanimité, moins *M. Andrieu*, qui soutient que cette dépense incombe au département ou à l'État.

L'honorable *M. Benichou* a donc, une fois de plus, bien mérité du judaïsme en obtenant un vote si favorable pour notre culte. Toujours et partout il use de son influence en faveur de la sainte cause dont il défend les intérêts avec un dévouement aussi ardent qu'éclairé. Il est une des colonnes de l'illustre Synagogue africaine.

L'école israélite d'Oran, dirigée par le savant et énergique *M. Falk* et trois maîtres adjoints, compte 580 élèves (garçons), et ce nombre tend à s'accroître de jour en jour. Les inspecteurs de l'Académie d'Alger ont récemment visité cet établissement et ont adressé au directeur de vifs éloges sur les progrès des élèves, les résultats obtenus et la bonne tenue des classes. Le local, vaste et commode, a été fourni par la Ville; elle s'occupe en ce moment à organiser une maison pour l'école des filles. La communauté israélite d'Oran, grâce à ces heureux éléments et à l'excellent esprit qui l'anime, marche rapidement vers un heureux avenir.

Mais nous en recevons d'autre part de tristes nouvelles. Les maladies et la misère font journellement des victimes. Le Consistoire est à bout de ressources, et malgré les lourds sacrifices que s'impose la communauté, il ne peut que soulager incomplètement les besoins les plus urgents; il a toujours reculé devant un appel aux israélites de France, mais il sera obligé de le faire. Puisse-t-il être écouté !



Le pasteur protestant a fait parvenir au Consistoire, par l'entremise du grand rabbin, mille francs pour les malades, argent de provenance de France; M. le maire de Marseille a également mis à la disposition du maire d'Oran un secours pour les veuves israélites, victimes de la dernière épidémie.

S. B.

M. Marc Lévy, instituteur à Mostaganem, nous écrit que ses observations insérées dans notre dernier numéro ont besoin d'être rectifiées ou expliquées. Le mot *roumis*, en Algérie, ne signifie pas *infidèle*, mais *romains*, et depuis que ce peuple a disparu de l'Afrique, ce mot est pris dans le sens d'*étrangers*.

M. Lévy, en critiquant les israélites indigènes, n'avait en vue que la partie de la population sans instruction, sans intelligence et incapable de former un jugement; mais la communauté renferme de nombreux coreligionnaires d'élite qui sont l'honneur du judaïsme et de la colonie tout entière.

En disant : « Il y a parmi eux (les indigènes) proportionnellement plus de mauvais sujets qu'en France, » il voulait parler des *mauvais croyants*, des hommes qui n'observent pas les préceptes de notre sainte Thora.

### UNE VISITE MINISTÉRIELLE.

Le dimanche 6 juin, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, a terminé sa visite aux écoles de travail par l'inspection de l'école des élèves-maîtres fondée par l'ALLIANCE ISRAËLITE UNIVERSELLE.

Le ministre a été reçu dans la salle d'études par les membres du sous-comité des écoles.

Les élèves, venus des différentes parties de l'Orient et du Maroc, étaient rangés, debout, autour de leur table de travail. M. Duruy a demandé à chacun d'eux quel était son pays d'origine, et à chaque réponse il faisait des remarques sur le mélange des types caractéristiques propres à chaque contrée, avec le type primitif sémitique.

Les réponses des élèves lui ayant appris qu'ils suivaient les cours de physique et de chimie de la Sorbonne et du collège de France, le Ministre a été particulièrement frappé de leur facilité à s'exprimer en français. « Comprenez-vous bien le cours de M. Jamin ? leur a-t-il dit. Si vous devenez des chimistes et des physiciens, vous acquerez, comme professeurs, une influence toute-puissante dans vos

pays orientaux. Je disais naguère au maréchal gouverneur général de l'Algérie : « Envoyez-moi vos jeunes Arabes les plus intelligents, « je vous renverrai des physiciens et des chimistes et, pour chacun « d'eux, vous pourrez supprimer un bataillon de zouaves. »

Le Ministre a demandé de nombreux détails sur le programme des études de l'école centrale de Paris ; il a interrogé le professeur directeur de l'école israélite française de Tétouan, présent à cette visite, sur les travaux de ses élèves, et il a été étonné de leur nombre, d'environ 700.

Quand il a su que l'instruction était donnée en français, que les livres, les cartes, les instruments étaient envoyés de France par l'*Alliance*, M. Duruy a été ému. « C'est bien, messieurs, a-t-il ajouté. « Dites partout à vos coreligionnaires que notre belle patrie a été, « pour eux, le premier pays qui leur ait donné l'égalité absolue de « tous les droits civils et politiques. C'est la France qui, la pre- « mière, les a relevés de l'état d'abaissement et d'infamie où les « avait plongés une si longue et si barbare persécution. Quand je « dis infamie, ce mot s'applique non pas aux persécutés, mais à « nous, les persécuteurs, qui en étions seuls responsables. »

En se retirant, M. Duruy a aperçu M. de Rothschild, avocat, qui avait suivi ses pas dans le local occupé par l'école de l'*Alliance*. Le ministre a cru, naturellement, qu'il était en présence du fondateur de l'*Alliance* et de ses écoles.

« Je vous remercie, monsieur de Rothschild, a-t-il dit ; cette « œuvre est la plus belle et la plus féconde de toutes celles qui « doivent améliorer vos coreligionnaires du monde entier ; vous ne « pouvez pas prêter l'appui de votre fortune et de votre influence à « une meilleure institution. »

M. de Rothschild a accueilli ces éloges avec une modestie mêlée d'un léger embarras. — Les fondateurs de cette œuvre utile ont saisi cette occasion pour insister près de lui afin d'en faire un *allié* et un souscripteur. Espérons que cette souscription est simplement retardée et que bientôt l'*Alliance* pourra compter au nombre de ses adhérents la plus puissante maison israélite du monde entier.

Le ministre a demandé une note détaillée sur les écoles de l'*Alliance*, et, en particulier, sur l'école des élèves-maîtres de Paris. Sa visite a laissé une impression profonde. Nous avons la conviction qu'elle aura creusé, pour l'avenir, une trace féconde, et que l'*Alliance* a, dès ce jour, acquis un nouveau et puissant protecteur.

J. CARVALLO.

## CORRESPONDANCE.

Paris, le 25 mai 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Dans la séance du Sénat du 19 de ce mois, M. le baron Charles Dupin a dit que dans les questions de matérialisme on trouvait toujours des juifs, et pour preuve il ajoute que Spinoza était juif.

Je regrette qu'il ne se soit pas trouvé un sénateur pour lui faire observer qu'il est peu convenable d'attaquer ainsi, et surtout aussi injustement, les hommes d'une religion qui compte dans son sein tant de citoyens français.

M. Dupin a prouvé dans cette circonstance qu'il est plus fanatique encore que savant, plus clérical que membre de l'Institut de France, car à ce dernier titre il aurait dû respecter un peu plus la Bible en ne jetant pas à ses adeptes une accusation aussi erronée. Il n'aurait pas dû oublier que pas une religion, tant ancienne que moderne, n'a porté le déisme à un degré plus élevé que la religion juive ; que Moïse et les prophètes font tout remonter à Dieu, créateur du ciel et de la terre, Être invisible dont Moïse lui-même n'a pu voir que la gloire, principe de tout ce qui est beau et grand, dont l'expression se trouve partout, même dans les règles grammaticales de l'hébreu, dont le superlatif absolu se désigne par un des attributs de la divinité.

Je trouve que la preuve n'est pas plus heureuse que l'accusation.

Vous allez en juger :

Spinoza était juif, dit-il ; alors la majorité des juifs est matérialiste ou positiviste. Ne voilà-t-il pas une grande affaire, un sur des millions d'individus ! Proportion gardée, les hommes de la religion catholique devraient être encore bien plus taxés de matérialisme, puisqu'on les compte par milliers, tant dans l'antiquité que dans ce temps-ci.

J'avoue que si j'avais voulu trouver un exemple d'intolérance et de fanatisme religieux, ce n'est pas au Sénat que j'aurais été le chercher, surtout lorsque les princes de l'Église eux-mêmes qui y siègent donnent tous les jours l'exemple de la modération.

Il est vrai que M. Charles Dupin a prouvé plusieurs fois qu'il n'a pas un caractère très-évangélique.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc. T. ASTRUC, *banquier*,

## NOUVELLES DIVERSES.

## INTÉRIEUR.

Les dons suivants ont été faits aux institutions de bienfaisance de Paris :

De M. Goldschmidt, 400 fr.; de M. Léon (Alexandre), 200 fr.; de M. Dreyfous (Frédéric), 100 fr.; de M. Pollonnais, 200 fr.; de M. Wesweiler, 300 fr.; de M. Hagnœr (Alfred), une obligation de l'emprunt consistorial; de M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 510 fr. de rente pour un lit à l'hôpital (section des incurables); de M<sup>me</sup> veuve M. Mayer, 100 fr.; de M<sup>me</sup> de Rothschild, en faveur de la loterie, 500 fr.; de M. Jules David, 200 fr.; de M<sup>me</sup> Schuster, 100 fr.; de M. Morpurgo (de Trieste), 100 fr.; de M. Leverson, 100 fr.; de M<sup>me</sup> Charles Porgès, 100 fr.; de M. Étienne Alber, 900 fr.; de M. le baron Adolphe de Rothschild, 2,500 fr.; de M. Alexandre Léon, 300 fr.

— M. le baron Adolphe de Rothschild a fait remettre au maire du 8<sup>e</sup> arrondissement une somme de 2,500 francs pour les pauvres du bureau de bienfaisance.

— M. le professeur Émile Jonas, directeur du chant au temple portugais, a été élu membre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

— M. le ministre de l'instruction publique a visité dimanche 7 juin l'École de travail israélite de Paris.

— Le Comité de bienfaisance de Paris vient de fonder une nouvelle œuvre charitable, dite *מלביש צדקים*, qui a pour but de recueillir dans nos familles les objets d'habillement qui ne leur servent plus, et de les distribuer, comme les autres aumônes, aux pauvres les plus nécessiteux et les plus méritants.

« Nos malheureux, dit l'éloquent appel signé par M. Albert Cohn, sont parfois privés des objets d'habillement les plus indispensables, et souvent ils n'ont que des haillons pour les rigueurs de la saison. La religion, vous le savez, en nous recommandant de nourrir le pauvre, nous ordonne aussi de le vêtir, et le Prophète a réuni ces deux devoirs dans ces sublimes paroles : « Rompez le pain avec celui qui a faim, offrez des vêtements à celui qui est nu. »

« Cette œuvre a encore un autre titre à votre sympathie. En donnant des vêtements au pauvre, vous le préservez sans doute du froid, vous le protégez contre les intempéries de l'air, mais vous le protégez aussi contre les tentations du mal; vous le moralisez en l'élevant à ses propres yeux, en le mettant à même de pouvoir se montrer convenablement au milieu de ses concitoyens

sans que son extérieur, en trahissant sa misère, devienne une cause de honte ou de répulsion.

« Le vêtement a une grande influence sur l'avenir du pauvre; quand il ne se respecte plus lui-même, il cesse bien vite de respecter les autres, et ses haillons sont parfois la première cause d'une vie déréglée, l'origine de la dépravation. »

On peut envoyer les effets au secrétariat du comité, *rue du Vert-Bois, 18*, ou écrire, on les fera prendre à domicile.

— La communauté de Paris vient de perdre un de ses plus dignes membres.

M. Benjamin Ennery, frère de feu le grand rabbin du Consistoire central, de bien-heureuse mémoire, et de feu M. Ennery, ancien directeur de l'école israélite de Strasbourg, membre de l'Assemblée nationale en 1848, auteur du *Sentier d'Israël* et de *Prières d'un cœur israélite*, est décédé le 2 juin, à l'âge de 56 ans.

M. Benjamin Ennery, animé des sentiments pieux et élevés qui distinguaient sa famille, était un homme excellent, un israélite de cœur et d'âme. Son amour du bien, sa bonté, son charmant esprit, et surtout sa grande modestie, étaient connus de tous et faisaient de lui un modèle de citoyen, d'ami, de père de famille. Sur sa tombe, M. le rabbin Lazard a rendu un brillant et sincère hommage aux éminents mérites du défunt, dont la mort a fait verser des larmes amères et dont le souvenir béni vivra longtemps parmi nous.

— La communauté de Colmar vient d'éprouver une perte qu'elle a vivement sentie, celle de M<sup>me</sup> Moïse Lévy, enlevée, à l'âge de soixante et un ans, à l'affection de sa famille et aux pauvres, dont elle était la bienfaitrice.

C'est à Baden, où elle s'était rendue, que la mort est venue l'atteindre inopinément.

Cette triste nouvelle, arrivée à Colmar dans la journée du 12 de ce mois, a jeté le deuil dans le cœur de tous ceux qui avaient su apprécier les éminentes qualités qui distinguaient la défunte.

Mariée en 1849 à M. Moïse Lévy, alors veuf et père de cinq enfants en bas âge, elle sut prodiguer aux enfants de son mari les bienfaits d'une éducation solide, et remplacer auprès d'eux la mère qu'ils avaient perdue trop prématurément, avec un dévouement et une sollicitude au-dessus de tout éloge.

Compatissant à toutes les souffrances, elle allait au-devant des malheureux, qu'elle soulageait avec une rare délicatesse, et sans s'inquiéter à quel culte ils appartenaient.

Les dépouilles mortelles arrivèrent dimanche 14 juin au débarca-

dère de Colmar et furent reçues par un concours considérable de personnes appartenant à tous les cultes, qui les accompagnaient à leur dernière demeure.

M. le rabbin de Dambach, par des paroles touchantes sur la tombe de la défunte, a su rappeler tous les titres qu'elle avait à l'affection des siens, à la reconnaissance des pauvres et à l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

Puisse ce témoignage de sympathie publique être, pour l'honorable famille de cette pieuse et excellente femme, une consolation dans sa légitime douleur !

— La *Gazette des Tribunaux* rapporte que le 18 juin dernier, M. Alphonse Weill, demeurant à Paris, rue du Harlay-du-Palais, s'est jeté dans la Seine et a sauvé, au péril de sa vie, un cocher de flaccé qui s'y noyait. La *Gazette* ajoute à son récit :

« Aujourd'hui, dans la journée, M. le commissaire de police Bérillon a fait appeler M. Weill et l'a vivement félicité de son courage et de son dévouement. M. Weill, ancien brigadier de la garde de Paris, ancien soldat d'Afrique, où il a servi vingt et un ans, est aujourd'hui marié, père de famille et âgé de quarante-huit ans. En présence de l'imminence du danger qui menaçait le vieux cocher prêt à périr dans la rivière, il n'a écouté que ses sentiments d'humanité, et oubliant tout le reste il a bravement risqué sa vie pour sauver celle d'un autre. Déjà dans d'autres circonstances M. Weill avait été assez heureux pour retirer des flots deux de ses camarades au moment où ils allaient se noyer en faisant baigner des chevaux dans la Seine, à l'abreuvoir de la caserne des Célestins. »

Pourquoi la *Gazette des Tribunaux*, qui ne manque presque jamais de dire que tel ou tel individu, accusé ou condamné pour quelque acte répréhensible est *juif*, n'a-t-elle pas révélé aussi que l'homme généreux dont elle a raconté la belle et courageuse conduite du 18 juin est israélite ? Cependant cette feuille se dit organe de la justice, c'est-à-dire de l'impartialité ! Est-ce que le bandeau de Thémis qui lui couvre les yeux lui laisse seulement voir le juif dans le fripon, et non le juif dans l'homme de bien et le citoyen dévoué ?

— M. Castro, le digne et excellent ministre officiant du temple consistorial de Bordeaux, vient d'être appelé pour la quatrième fois à Madrid pour y accomplir le divin commandement donné à notre premier patriarche. Et Torquemada avec l'Inquisition et leurs instruments de torture n'ont pu sortir de leur tombe sanglante pour l'empêcher !

La cérémonie a été célébrée dans une très-honorable famille israélite, en présence d'une vingtaine de coreligionnaires des deux sexes, au milieu d'un religieux et touchant recueillement. Tous

montraient un grand bonheur et une grande joie de voir l'alliance d'Abraham se perpétuer même sur une terre étrangère et ennemie. M. Castro a prononcé au repas une allocution qui a produit une véritable sensation, puis la prière et les cantiques ont été exécutés avec une vive émotion ; les assistants, pénétrés de la même pensée, de la même foi et de la même espérance en l'avenir d'Israël, ont béni Dieu en versant des larmes. La fête a été magnifique.

Le soir du même jour, la marraine de l'enfant est accouchée à son tour d'un charmant garçon. M. Castro a donc dû rester encore huit jours de plus à Madrid pour opérer cette seconde circoncision, dont le succès a été le même. Il a profité de ce repos forcé pour visiter, en compagnie de plusieurs coreligionnaires, les tombes de quelques israélites enterrés au cimetière anglais, et y prier. Dans un endroit réservé, il y a quelques monuments et pierres tumulaires ; le concierge, qui entretient admirablement ce lieu et qui connaissait les visiteurs, se présenta chapeau bas et dit : *Aquí son los Hebreos*, « Là sont les Hébreux. »

M. Castro, en faisant par cette chaleur tropicale ce long et très-pénible voyage, a bien mérité du judaïsme. Espérons que bientôt et grâce aux efforts de nos coreligionnaires habitant l'Espagne, le nom du Dieu un et unique sera proclamé et sanctifié publiquement dans ce pays intolérant, qui fut jadis la Palestine européenne.

— Nous avons fait connaître, dans notre dernier numéro, les crimes et attentats commis contre les israélites du Maroc, et le châtement des coupables, qu'au nom du gouvernement français M. le baron Aymé d'Aquin, ministre de France, a réclamé et obtenu.

Cet éminent diplomate s'est montré, dans cette occasion comme toujours, le digne et fidèle organe de la France, le vrai représentant de sa justice, de sa civilisation, de son cœur noble et généreux, et aussi de son courage en présence de la barbarie. Un de nos plus honorables coreligionnaires de Bordeaux, le savant M. Prosper Delpuget, connu personnellement de M. le baron d'Aquin, lui a adressé la lettre suivante :

« Monsieur le Baron,

« Je lis un article dans *le Moniteur* qui m'apprend la juste punition des crimes du brigand Aïssa, ce féroce assassin des juifs de Tétouan. Grâce vous soit rendue ! C'est à votre énergique intervention que nos malheureux coreligionnaires pourront à l'avenir jouir d'une

parfaite sécurité. Ils bénissent la France et son digne représentant au Maroc.

« Je me joins à eux pour exprimer à Votre Excellence mes vifs sentiments de reconnaissance et la prie d'agrée, etc.

« PROSPER DELPUGET. »

— Le comité local de l'*Alliance israélite*, à Bordeaux, a constitué son bureau. Les membres élus sont : MM. Elomir Astruc-Da Costa, *président* ; J. Mendes, *trésorier* ; Albert Sazias, *secrétaire* ; Edouard Marx, Raynal et Min Barabraham, *administrateurs*.

— Le corps enseignant israélite de France a fait récemment une perte fort sensible par la mort de M. Kullmann, professeur à Mulhouse.

C'était un homme d'un grand mérite, d'une science étendue et d'un caractère excellent. Il laisse de vifs regrets parmi les israélites du Haut-Rhin et les nombreux amis qui savaient apprécier ses rares qualités.

— On nous écrit de Bayonne :

« Nos fêtes de Chébugot se sont célébrées, dans notre chère communauté, avec leur éclat habituel ; grâce au Seigneur, aucun incident fâcheux n'est venu troubler l'ordre de nos cérémonies.

« Le premier jour, M. Marx, notre vénérable grand rabbin, a prononcé un magnifique discours et prouvé une fois de plus combien est grand le savoir de cet éminent pasteur. Comme toujours, il a élevé bien haut le drapeau d'Israël. (Plût à Dieu que son auditoire suivit son exemple !) Ses paroles si bien senties se sont gravées dans le cœur des assistants, qui n'ont pu retenir d'abondantes larmes.

« Nous ne parlerons pas du zèle avec lequel les administrateurs du temple remplissent le mandat qui, à si juste titre, leur a été confié ; nous croyons être l'écho de la communauté entière en leur adressant nos sincères félicitations, et, en particulier, à leur plus jeune membre, M. Mardochee Ernest Naquet.

« N'appartenant ni au parti *choriste* ni au parti *anti-choriste*, nous ne terminerons pas sans vous entretenir du nouveau chœur, qui a exécuté avec autant de précision que d'ensemble plusieurs nouveaux morceaux, entre autres un Raoubamin de M. E. Jonas. Nous ne savons vraiment qui mérite le plus nos félicitations, des jeunes choristes qui n'ont pas reculé devant plusieurs semaines de travail pour rehausser par leurs chants sympathiques l'éclat de nos prières, du jeune et habile directeur, M. Albert Millaud, ou de M. Emile Jo-



nas, compositeur par excellence des morceaux, qui, s'alliant si bien à nos belles prières, charment en même temps l'âme et le cœur des fidèles. »

— M. le rabbin Michel Mayer vient de publier : *Leçons sur l'Histoire sainte*. — Première partie. Chez l'auteur, *rue des Rosiers, 4 bis*. — Prix : 2 francs, cartonnée, avec remise pour les écoles, pour une commande de dix exemplaires.

#### ITALIE.

A l'occasion du mariage de S. A. R. le prince héréditaire de la couronne d'Italie, S. M. le roi Victor-Emmanuel a fondé un nouvel Ordre, sous la dénomination de *ordre de la Couronne d'Italie*.

Les israélites ne furent pas oubliés dans la distribution de la nouvelle décoration. Voici le nom des décorés :

Croix de commandeur, à M. Isaac Artom, commandeur des SS. Maurice et Lazare et chevalier de plusieurs autres ordres, ambassadeur d'Italie à Copenhague;

Croix d'officier, à MM. Léon Pincherli, de Vérone, et Joseph Finzi, de Milan, député au Parlement;

Croix de chevalier, à M. Samson, d'Ancone, ancien ministre des finances, commandeur des SS. Maurice et Lazare, député au Parlement; M. Maurogonato, député au Parlement; M. Raphaël Pontremoli, chevalier des SS. Maurice et Lazare, peintre distingué; M. le baron Jacques Trèves des Bonfili, de Venise, chevalier de l'ordre de l'Aigle de Prusse et commandeur de celui des SS. Maurice et Lazare; M. Jacques Dina, directeur du journal *l'Opinione*, député au Parlement.

#### GRANDE-BRETAGNE.

On lit dans le *Leader* :

On parle d'une visite que le prince et la princesse de Galles feront cette année à Ramsgate. Leurs Altesses Royales occuperont très-probablement la résidence de sir Moses Montefiore.

— Le second jour de Pesach, M. le grand rabbin D<sup>r</sup> Adler a prononcé, dans la synagogue de la place Sainte-Hélène, un remarquable discours sur *les seconds jours* — *י"ב שני* — de nos fêtes, qui ont donné lieu à tant de vives controverses, et encore dernièrement dans le *Jewish Chronicle*.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'éminent chef spirituel du judaïsme anglais a conclu, avec une science et une logique admi-

rables, au maintien de ces seconds jours. Il a dit au commencement de son discours :

« Mes chers frères, nous célébrons aujourd'hui le second jour de Pâque, le premier jour de l'Omer. Ce jour fut également célébré à Jérusalem, pendant l'existence du temple, avec une grande solennité et comme un jour sacré important (Menachoth, 68; Maïmonide, *Hilchoth Temidin*, VII). De nos jours, on proteste contre l'observation du second jour de fête, que nous sanctifions depuis bientôt vingt siècles! »

Il serait difficile de réfuter ou même d'affaiblir les puissants arguments produits par le savant théologien.

#### AUTRICHE.

Le pieux et très-savant grand rabbin Lazare Horowitz, de Vienne, est mort le 11 juin, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était une pure et sainte lumière en Israël.

— Depuis la promulgation des lois confessionnelles, un bon nombre de personnes appartenant autrefois au judaïsme et professant depuis une longue suite d'années le christianisme, se sont présentées chez le prédicateur israélite de la Léopoldstadt, avec la déclaration de vouloir retourner à la foi de leurs pères. Parmi ces personnes se trouvent un homme, baptisé depuis vingt-quatre ans, et huit femmes, qui vivaient depuis fort longtemps dans le culte chrétien. Une de ces dernières est une dame noble, haut placée, dont le mari défunt occupait une fonction élevée dans l'Etat. (*Israélite.*)

#### PALESTINE.

M. le président de l'*Alliance israélite* a reçu la lettre suivante :

Jérusalem, le 12 mars 1868.

Monsieur le Président,

J'ai reçu et lu avec un sentiment de vive gratitude la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous voulez bien me remercier de quelques efforts que j'ai faits pour faciliter à Jérusalem l'œuvre que la Société *l'Alliance israélite universelle* s'est proposée : l'instruction de ses coreligionnaires d'Orient.

C'était pour moi un véritable devoir de protéger, autant qu'il était en moi, une institution créée dans un but aussi noble que celui de régénérer par l'enseignement une des portions les plus importantes de la nation ottomane.

En dehors de la sympathie que doit ressentir tout homme éclairé pour une idée si large et si généreuse comme celle qui vous inspire, elle offre à mes yeux un intérêt d'un ordre supérieur, parce qu'elle est la solution partielle de ce problème dont l'importance n'échappe à personne : la diffusion de l'instruction en Turquie. A la réalisation de ce programme est attaché l'avenir de notre

patrie, aussi notre coopération est-elle acquise d'avance à tous les efforts de l'initiative privée y tendant directement ou indirectement.

C'est un notable et frappant exemple que celui que donne là votre Société en fondant à Jérusalem même, ce point d'intersection des trois plus grandes religions du monde, dont la nation ottomane est fière de compter les adhérents dans son sein, ce terrain sacré et neutre sous lequel le Coran, la Bible et l'Évangile se rencontrent et se donnent fraternellement la main ; en fondant, dis-je, ce centre d'instruction dont la bienfaisante influence se révèle déjà par des faits.

Le gouvernement ottoman ne peut qu'approuver et aider de tout son pouvoir une entreprise qui vient si heureusement seconder la vive impulsion qu'il imprime en ce moment même dans tout l'empire à l'instruction des masses. Sa protection est donc assurée ici et partout à l'œuvre que poursuit avec tant de dévouement *l'Alliance israélite universelle*, et qui vient nous apporter un précieux contingent dans cette guerre d'extermination que tout gouvernement sage doit faire à l'ignorance, cette alliée séculaire du fanatisme et de la barbarie.

Veuillez agréer, monsieur le président, avec l'expression de mes plus chaudes sympathies, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le gouverneur général de la Palestine,*

Signé : NASIF.

#### ROUMANIE.

On écrit de Jassy :

Pendant que toute l'Europe a reconnu comme un fait incontestable les persécutions dirigées ici contre les juifs ; pendant que le prince Charles lui-même a été obligé de constater le fait ; pendant que l'Autriche a envoyé des éloges à son consul général à Bucharest pour sa conduite dans la question juive, les actes barbares continuent en Roumanie et le gouvernement semble bien décidé à ne pas abandonner la voie qu'il a prise. Il est vrai, on parle de notes énergiques, d'indemnités réclamées en faveur des victimes, du compte que l'Europe offensée demande pour elle-même. Bratiano sait trop bien que des coups de canon tirés à poudre sont impuissants à faire changer de direction à son vaisseau d'Etat. Ainsi que nous l'avions prédit dans des communications précédentes, le voyage du prince Charles n'a pas apporté le moindre secours aux israélites persécutés de la Moldavie. Dans des villes et des villages ils sont livrés à l'arbitraire absolu des autorités. Trois cent cinquante-huit israélites viennent d'être chassés du district de Baslui, administré par le préfet Boutschin, digne collègue de Leccas.

— S. A. I. le prince Napoléon a reçu une députation israélite, qui lui a présenté une adresse.

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

JOURNAL DES PRINCIPES CONSERVATEURS DU JUDAÏSME

---

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

NUMÉRO 12. — AOUT 1868.

---

### A NOS LECTEURS.

Au moment de clore la vingt-troisième année de notre *Recueil*, nous osons, sans blesser la modestie qui nous convient, répéter ces paroles de Moïse dans la Sidra de samedi prochain :

ראה למדתי אתכם חקים ומשפטים כאשר צוה ד' אלהי

« *Voyez, je vous ai enseigné des lois et des ordonnances, telles que l'Éternel mon Dieu me les a commandées.* »

Nous osons réclamer cette justice pour nous : que dans notre longue carrière de publiciste israélite, nous n'avons jamais rien écrit qui ne fût l'exacte et sincère expression de nos convictions, rien qui ne nous parût commandé par Dieu lui-même. Ce témoignage, que notre conscience nous rend et qui sonne à notre oreille comme une voix d'encouragement d'en haut au milieu de toutes les afflictions de la vie, ce témoignage, disons-nous, nous est aussi pleinement donné par nos frères, qui soutiennent nos travaux et nous accordent leurs sym-

pathies depuis bientôt un quart de siècle. Aujourd'hui, dans notre âge avancé et au déclin douloureux de nos forces, comme au temps de notre jeunesse et de notre infatigable énergie, nos frères semblent nous dire, comme nos ancêtres à Moïse : « Parle-nous encore, et nous t'écouterons. » דבר ארח עמנו ונשמעה .

Oui, avec l'aide de Dieu, nous parlerons encore ; car si, au début de notre pénible labeur, nos opinions étaient le fruit de nos études, de nos méditations, des doux et mystérieux penchants de notre cœur, elles sont aujourd'hui le résultat certain, infaillible, et pour ainsi dire matériel, de l'expérience.

Elle nous a appris :

Que depuis l'affaiblissement de la foi et de la vie religieuse traditionnelle au milieu de nous, nos maisons ont cessé peu à peu d'être un temple du Seigneur, l'autel où brûlait le feu perpétuel de son culte, le foyer de toutes les saintes vertus, de l'amour divin inviolable entre époux, d'une vénération sans bornes des enfants pour leurs parents, de la stricte observation de toutes les convenances et de tous les respects des choses respectables, de la vraie charité israélite, qui n'ouvre pas seulement au pauvre une bourse trop pleine, mais aussi des cœurs sympathiques, des bras fraternels, et lui donne une place honorée au milieu de la famille ;

Que le mariage n'est plus le lien céleste entre deux cœurs qui s'unissent sous le regard et dans la pensée du Très-Haut, pour continuer l'édification de la famille et de la foi israélites, mais une simple et dégradante affaire d'intérêt matériel ; le jeune homme ne dit plus à la jeune femme : « Sois saintement unie à moi selon la loi de Moïse et d'Israël, » mais : « Tu es à moi, de nom au moins, par la transaction d'argent intervenue entre nous ; »

Que la paix et le bonheur, la tranquillité dans le présent et la confiance dans l'avenir, fuient de plus en plus la maison israélite, parce que le fardeau et les soucis écrasants d'une vie somptueuse et anti-religieuse, les besoins factices et malsains condamnés par l'esprit et la lettre du judaïsme, les vanités démesurées et les prodigalités scandaleuses des plus petites individualités chassent toute quiétude, tout repos, toute sereine élévation vers Dieu, éteignent la splendide lumière qui fut allumée par l'éclair du Sinaï dans les demeures et les âmes d'Israël, produisent les ténèbres, étouffent la joie et font verser des larmes ;

Qu'après avoir été le peuple intelligent par excellence, — עם חכם, — célèbre au milieu des nations par sa science divine et hu-

mainé, une société d'élite dans la société universelle, — בגרים לא יירושב, — vivant dans le monde des esprits, où le poëte, écoutant les harmonies célestes, oublie le partage de la terre, ses misères et ses tristesses, nous sommes fiers d'être devenus une race d'industriels, d'inventeurs de machines, de spéculateurs et d'entrepreneurs en toutes choses, mettant notre gloire à posséder quelques artistes, quelques fonctionnaires publics, quelques décorés, et même des professeurs universitaires niant le judaïsme ;

Qu'après avoir goûté de l'arbre de toutes les jouissances mondaines, d'une science qui sape et mine toutes les saintes croyances, de l'arbre sinistre que le serpent nous vante comme devant nous rendre les égaux des dieux, nous avons perdu notre paradis, l'Éden de notre vrai bonheur, l'innocence et l'angélique pureté des mœurs israélites, toute la grandeur, toute l'élévation, toutes les douces félicités de la vie de nos pères.

Voilà ce qu'une expérience irréfragable et évidente nous a appris et nous apprend encore tous les jours ; et voilà aussi où notre publication s'est imposé la tâche de porter remède, non en amusant le lecteur par des causeries frivoles, par des nouvelles sans importance, sans caractère israélite ou sans exactitude, par des choses sans valeur et sans utilité, mais en lui offrant de vrais travaux de science religieuse dus à de consciencieux et érudits docteurs de la loi, en glorifiant sans cesse la foi juive et sa puissante influence sur l'ennoblissement de l'homme et le salut de l'humanité, en inspirant à nos frères, non le doute et la négation, le dédain et des railleries à l'égard des saintes et vivifiantes traditions de la Synagogue, mais l'amour et l'enthousiasme pour la belle et sublime religion qui a fait d'Israël le peuple immortel de l'histoire, le peuple de prédilection de Dieu !

Et cette tâche, à laquelle nous avons consacré notre existence, nous en continuerons l'accomplissement simplement, modestement, sans bruit et sans réclame ; car si jamais nous avons abhorré la grosse caisse, le boniment des tréteaux, le charlatanisme, ils nous inspirent le plus profond dégoût aujourd'hui que nous voyons ce que d'autres font. Ils enflent démesurément leur voix et se donnent ridiculement une importance qu'ils n'ont pas, qu'ils n'ont jamais eue, qu'ils ne peuvent pas avoir ; car pour être vraiment un écrivain israélite, il faut avant tout connaître notre religion, savoir l'étudier dans ses sources, ses origines, dans la langue sacrée dont elle se sert

pour parler aux hommes et dans laquelle sont élevés ses monuments immortels. Sans cette connaissance, on n'est pas un écrivain israélite, mais un simple entrepreneur de gazette, un marchand d'une denrée étrangère. Oui, nous continuerons notre tâche sans aussi nous laisser troubler un instant par les odieuses agressions que, sans cause et sans provocation aucune de notre part, des adversaires sans bonne foi et sans charité ne cessent de diriger contre nous. Ils espèrent s'élever en nous abaissant; ils pensent être utiles à eux-mêmes et agréables à leurs lecteurs en crachant constamment l'insulte et un ignoble dénigrement contre autrui, qui ne s'occupe pas d'eux. Leur indigne et burlesque manœuvre ne peut qu'arracher un sourire de mépris aux honnêtes gens. On sait que les mouches venimeuses et les insectes les plus malfaisants attaquent de préférence les meilleurs fruits. Nos insulteurs nous donnent des brevets de mérite. Qu'ils continuent! Honte et malheur à nous s'ils faisaient notre éloge!

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette petite escar-mouche, qu'il nous était impossible d'éviter. La modestie et l'oubli des offenses que Dieu nous commande ne peuvent pas vouloir que nous gardions toujours le silence quand on outrage, en notre personne, par des insinuations malveillantes et calomnieuses, l'œuvre religieuse que le Très-Haut protège et que tant d'israélites de cœur approuvent. Avec cette protection et cette approbation, nous ne nous détournerons pas de notre chemin et nous conserverons au judaïsme de France un organe fidèle, inébranlable et incorruptible, parce qu'il représente la vérité. Autrement, comment aurait-il pu résister à tous les pénibles embarras, à tous les obstacles douloureux qu'il n'a cessé de rencontrer sur sa route semée de plus d'épines que de fleurs, aux efforts ténébreux et destructeurs de nos adversaires et aux souffrances physiques qui nous accablent depuis tant d'années? Nous osons le dire : Le doigt de l'Éternel se montre dans l'existence de l'*Univers israélite*. Que nos adversaires en prennent donc leur parti et disent franchement avec Balaam : *מה אבק לם קברו אל*

Leur haine déplorable, comme la noble bienveillance de nos amis, est pour nous un encouragement puissant, merveilleux, la plus vigoureuse excitation à nous attacher plus ardemment que jamais à notre œuvre, à la propagation et à la défense des principes sur lesquels Dieu nous a permis de l'édifier. Nous prévoyons des luttes prochaines, même dans la communauté israélite de France, si connue et si louée jusqu'à présent pour sa paix et son union dans le Seigneur.

Nous ne ferons pas une feuille politique, qui, dangereuse pour nos frères dans leurs rapports avec une partie de leurs concitoyens ou avec le gouvernement, selon le drapeau qu'elle arborerait, ne pourrait être, dans ses minimales proportions, qu'une chose insignifiante, un pygmée, une caricature, au milieu de cette grande et splendide presse française, qui défend toujours, et mieux que nous-mêmes, la cause d'Israël partout où elle souffre. Mais notre journal restera et sera plus que jamais une publication religieuse, prêchant sans peur et sans défaillance la vérité israélite et la parole de Dieu, le respect de nos traditions, le maintien de nos saintes pratiques antiques et la supériorité de la religion juive sur toutes les choses et tous les cultes de la terre. Nous soutiendrons toujours que hors la Synagogue il n'est point de salut pour nos frères. Par leur retour seul aux croyances et à la vie de nos pères s'opérera leur retour vers le bonheur et la gloire, s'accompliront leur grande émancipation spirituelle dans le monde, le succès de leur mission sinaïque et la reconnaissance de leur élection divine au sein de l'humanité.

הַשׁוֹמֵר יְהוָה אֱלֹהֵי הַבְּרִית יִשְׁמְרֵהוּ כְּכֹדֶם  
S. BROGH.

## BULLETIN.

Absent de Paris, nous ignorons ce qui se passe dans le pays Aschkenasi de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, ou dans la contrée Sephardie de la rue Lamartine, ou dans les treute Hebroth, ornements et bénédiction de la grande communauté, ou dans l'Alliance israélite, ou dans le Consistoire central, ou dans le Consistoire départemental, ou généralement dans le vaste camp des douze tribus d'Israël réunies en deçà des fortifications de la capitale et au milieu des démolitions de M. Haussmann. Mais grâce à l'accomplissement de la parole du prophète dans la Haphtara de Sabbat Nakmou : « Les vallées s'élèvent, les montagnes et les collines s'abaissent » כל־גֵּיאַ יִשְׁבָּע וְהַר וְהַבְּרִית יִשְׁבָּע ; grâce aux routes ferrées, aux trains express et aux communications électriques à deux francs les vingt mots, le regard s'étend au loin et l'oreille perçoit les sons à travers toutes les distances. Nous entendons donc, à une masse de kilomètres de Paris, la voix de Jacob, et nous sentons aussi, hélas ! la main d'Esau.

A l'exemple de nos ancêtres, qui, dans leurs pérégrinations au fond



du désert, portaient le Tabernacle sur leurs épaules, nous emportons dans nos excursions notre sanctuaire à nous, la rédaction de notre journal, afin de parler de la Thora « en demeurant à la maison et en marchant sur le chemin » בשבתך בביתך ובלכתך בדרך ». L'existence humaine est une course de grande vitesse, un torrent, une tempête; on passe comme un ouragan devant les choses les plus précieuses, les plus saintes, les plus chères à la vie, et le voyageur entend crier : « Cinq minutes d'arrêt !... »

L'événement israélite des dernières semaines a été la nomination du grand rabbin. Le Consistoire a désigné pour ce poste élevé M. Zadoc Kahn, rabbin adjoint et directeur du Talmud Thora, le dernier et plus jeune des candidats, dont plusieurs étaient venus de loin, et même de l'étranger. Voilà donc une grave préoccupation écartée. La Synagogue de Paris dépose son deuil.

L'élu est un homme de talent, théologien et littérateur, bon prédicateur et écrivain élégant, nos lecteurs ont déjà pu s'en assurer; il se fait remarquer par un caractère distingué, une pieuse modestie, un noble désintéressement et une conduite exemplaire. Il est donc à espérer que la communauté aura à se féliciter du choix consistorial, et qu'elle trouvera dans son très-jeune pasteur un nouveau Rabbi Elazar ben Azaria. Cependant il est permis de regretter qu'on n'ait pu tenir compte de l'âge plus avancé, de l'expérience acquise, des services rendus, des vertus et capacités sacerdotales démontrées par une plus longue pratique du saint ministère; il nous semble surtout fâcheux qu'on ait dû ainsi causer un découragement profond aux rabbins qui, après avoir blanchi sous le harnais, ou supporté pendant de longues années le poids du sacerdoce dans des conditions précaires, pénibles, souvent dans la pauvreté, avaient des droits légitimes à un avancement bien mérité, et on vient de leur montrer que ces droits pèsent fort peu de chose dans la balance, et que désormais ils doivent même renoncer à espérer !

Nous connaissons et savons apprécier les sérieux embarras où se trouvait le Consistoire; le problème à résoudre était difficile. Mais qu'il nous permette de lui soumettre une autre observation. La voici : D'après la loi en vigueur, le Consistoire doit présenter une liste de trois candidats, parmi lesquels l'autorité supérieure choisit. Le premier candidat placé sur la liste est ordinairement celui que le Consistoire juge le plus digne. Cependant les candidats figurant en deuxième et troisième ligne doivent, non-seulement être légalement aptes à remplir les fonctions dont il s'agit, mais posséder aussi, au-

tant que possible, des titres et des droits égaux à ceux du premier candidat, à la confiance, à l'estime et à la sympathie de la communauté ; autrement, c'est-à-dire si les deuxième et troisième candidats étaient des hommes médiocres et ne pouvaient soutenir sous aucun rapport, ou faiblement, la comparaison avec le premier candidat, la liste serait une véritable dérision, un acte de peu de bonne foi, et il serait plus loyal de remettre purement et simplement au Consistoire départemental la nomination de son grand rabbin.

A Dieu ne plaise que nous éprouvions la moindre mésestime pour les honorables et dignes rabbins placés en deuxième et troisième ligne de la liste. Cependant ils n'étaient point ceux sur lesquels l'opinion publique israélite et le Consistoire lui-même s'étaient arrêtés un instant. Il y avait d'autres candidats dont le nom était dans toutes les bouches, qui étaient considérés par une bonne partie de la communauté comme les héritiers présomptifs du grand rabbin Isidor, et entre lesquels le Consistoire lui-même balançait jusqu'au dernier moment. Pourquoi ne les a-t-il pas inscrits sur la liste ? Il craignait donc de voir l'un d'eux, n'importe la place qu'il occuperait dans la présentation, agréé par le Consistoire central et le gouvernement, et de ne pouvoir pas *imposer* son candidat de prédilection à la circonscription de Paris ? Voilà ce que nous trouvons bien fâcheux.

Un honorable et très-intelligent coreligionnaire nous a fait remarquer combien étaient regrettables ces improvisations de candidatures dans l'élection du guide spirituel de la première communauté de France et une des plus illustres de l'univers entier. Le Consistoire central devrait posséder l'état des services de chaque rabbin, indiquant exactement son âge, la date de sa nomination, ses travaux littéraires ou théologiques, la réputation dont il jouit, les œuvres de religion ou de charité et les institutions d'enseignement qu'il a fondées. Quand une nomination de grand rabbin doit se faire, on consulterait utilement les divers dossiers, ainsi qu'une commission rabbinique établie en permanence dans la capitale et dont les membres ne pourraient être candidats. Alors les nominations seraient basées sur des éléments sûrs, sur des garanties réelles, sur la justice et l'équité ; le passé des aspirants répondrait de leur avenir, et le Consistoire ne serait pas réduit à se plonger dans le chaos et les ténèbres pour dire ensuite : Qu'un grand rabbin soit !

Nous avons déjà exprimé la crainte que le nouveau temple de la rue de la Victoire ne donne lieu à des luttes réformistes, à des divisions regrettables dans la communauté. Le *Droit* du 9 juillet raconte : « Un ouvrier maçon, nommé Alfred V..., âgé de dix-neuf ans, qui travaillait à la construction d'un édifice destiné au culte réformé, rue de la Victoire, n° 44, est tombé accidentellement de la hauteur du cinquième étage et s'est tué sur le coup. »

Est-ce que le *Droit*, en qualifiant la nouvelle synagogue de culte réformé, serait un prophète de mauvais augure ? הַבְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְלֹא יִדְעוּ מָה  
הַתְּבִיחָה

Nous faisons des progrès immenses ! Deux israélites de Paris se sont dernièrement battus en duel, et l'un d'eux a été blessé. Que peut-on demander de plus à notre éducation civile, sociale et morale ? Moïse, voyant un Hébreu menacer un de ses coreligionnaires, l'a interpellé en ces termes : « Impie ! pourquoi frappes-tu ton frère ? » Que dirait-il aujourd'hui en assistant à un combat à mort de deux des nôtres ? Quel jolif sacrifice offert, par le sang d'un juif versé par un autre juif, au Moloch moderne de la Bourse et du Report ! אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל

Mais voici un signe plus satisfaisant de notre émancipation dans le monde. Par suite de la mort de M. Viennet, de l'Académie française, l'honorable M. Allegri a été nommé grand maître de la Maçonnerie Ecossaise ; il aura pour lieutenant M. Crémieux, ancien membre du gouvernement provisoire.

Notre savant et vénérable collaborateur M. le grand rabbin Michel Weill vient de publier le troisième volume de son grand ouvrage *le Judaïsme, ses dogmes et sa mission* (1). Quel zélé et infatigable ouvrier dans le champ sacré ! Et quelle perte, nous pourrions dire quel malheur réel pour le judaïsme français de se voir privé des services sacerdotaux de cet érudit théologien, de cet élégant écrivain, de ce puissant apologiste dont la science et l'éloquence portent si haut la gloire de la foi d'Israël et de ses vérités éternelles !

(1) Prix : 6 francs. — Chez A. Franck, rue Richelieu, 67.

Espérons qu'on pourra dire bientôt de lui : אבן מאסר הכותרים הייתה לראש : פליטה.

M. le grand rabbin Hirsch, de Francfort, parle dans son *Jeschurun* des circoncisions qui ont eu lieu dernièrement à Madrid (*Univers israélite*, juillet 1868), puis il dit :

« Malgré toutes les horreurs de l'Inquisition, malgré des persécutions séculaires, le peuple juif ressuscite sur le sol espagnol. Torquemada est mort, Isabelle et Ferdinand sont morts; le peuple juif, dont ils avaient juré la mort, qu'ils ont poursuivi et pourchassé, torturé et brûlé, existe encore et s'établit sur la terre même où ses ancêtres montaient sur les bûchers allumés par un pouvoir fanatique et puissant alors. Mais גבורה מעל גבורה שומרי au-dessus de toute agitation terrestre trône le plus haut Gardien et dirige selon sa sagesse les destinées et les cœurs. Cette pensée élève aussi notre regard confiant vers lui qui guérira nos blessures intérieures et extérieures. »

Nous traduisons de l'allemand, d'après *l'Israélite*, l'Adresse suivante que la communauté israélite de Giurgevo (Roumanie) a présentée au prince Napoléon :

« Monseigneur, nous aussi, les israélites roumains de Giurgevo, souhaitons la bienvenue à Votre Altesse Impériale. Nous avons cru de notre devoir de vous assurer de la gratitude infinie dont nous sommes animés pour le noble peuple français ainsi que pour la famille Napoléon, les constants protecteurs de la nation roumaine et de la liberté d'Israël. Continuez en notre faveur votre influence bienfaisante. En qualité de prince français et au nom de la France, en qualité de gendre du roi d'Italie et au nom de l'Italie, priez nos concitoyens roumains de nous traiter comme les israélites sont traités en France et en Italie. L'Éternel, notre Dieu, exaucera alors les prières que nous lui adresserons pour Son Altesse notre bon prince Charles I<sup>er</sup>, votre parent, pour le roi Victor-Emmanuel, votre beau-père, et pour Votre Altesse Impériale.

« Les représentants de la communauté israélite de Giurgevo. »

Le prince Napoléon, en passant par Prague, a visité la synagogue dite *Altneuschuhl* et le vieux cimetière israélite.

Il a également visité le temple israélite de Pesth. Sur sa demande, l'arche sainte a été ouverte, ce dont il a exprimé son contentement.

*Le Débat*, de Vienne, annonce que le différend austro-roumain

qui avait surgi à propos de la question des israélites vient d'être définitivement arrangé. Le gouvernement de Bucharest a fait droit d'une manière positive aux demandes de l'Autriche, et il ne reste plus qu'à résoudre par voie administrative les questions d'indemnités ; le gouvernement roumain a promis avec empressement son intervention à ce sujet.

Cette prompte condescendance du gouvernement roumain est visiblement due à l'influence du prince Napoléon. Sa visite à la cour de Bucharest se fait déjà bien sentir en faveur de nos coreligionnaires. Son Altesse Impériale a reçu un très-grand nombre de personnages haut placés, mais elle a refusé de voir M. Rosetti, directeur du *Roumanul*, feuille hostile aux israélites, et chef du parti rouge, malgré ses vives sollicitations. Après le départ du prince, le ministre Brătianu a enfin fait la déclaration écrite, si longtemps attendue inutilement, que les juifs expulsés de divers districts pouvaient retourner dans leurs foyers.

Malgré notre absence de Paris, notre provision de nouvelles, d'observations et de commentaires n'est pas encore épuisée ; cependant nous ne pouvons pas continuer. Le Lion du mois d'Ab se place à travers notre chemin et nous lance des regards de feu. Nous aurions bien besoin d'un second Josué pour arrêter le soleil dans son œuvre incendiaire. Nous rédigeons à la sueur de notre front ; si le père Adam n'avait pas, par gourmandise, mangé une certaine pomme, nous travaillerions sans peine et sans fatigue ; nos numéros ne seraient pas remplis de ronces et d'épines ; les serpents ne ramperaient pas dans les ténèbres pour nous mordre ; les Chérubins aux chassepots flamboyants ne nous fermeraient pas les portes du Paradis où pousent les idées et l'inspiration, et les plus magnifiques oiseaux de la terre et du ciel nous prêteraient leurs plumes brillantes pour écrire de beaux articles dignes de nos lecteurs. Mais Adam a mangé le fruit défendu, et nos productions en souffrent.

S. BLOCH.

## COMMUNAUTÉ DE PARIS.

Paris, le 20 juillet 1888.

Monsieur le Directeur,

Il y a longtemps que je vous ai promis une seconde lettre; la voici :

J'ai voulu attendre, avant de vous l'adresser, que l'effervescence des élections et le mouvement tumultueux des candidatures se fussent calmés, et que la nomination du grand rabbin de Paris fût enfin consommée. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, et cette nomination du grand rabbin, si vivement demandée, si ardemment disputée, vient couronner l'œuvre.

Des réunions préparatoires ont eu lieu pour donner à Paris un Consistoire nouveau. Chose curieuse ! M. Crémieux avait accepté la présidence de l'une de ces réunions, avec l'espoir de faire élire M. Michel Lévy, l'éditeur. C'est le seul qui n'ait point été élu. J'avais, de mon côté, accepté une présidence analogue, dans l'espoir de faire nommer M. Derenbourg. Même déception. M. Derenbourg n'a point été élu. Je persiste cependant à croire que ces deux noms étaient dignes de figurer parmi ceux du Consistoire. Mais c'est le sort de toutes les candidatures au milieu des tempêtes du suffrage universel. Les moins prévues apparaissent tout à coup et arrivent au port, les plus attendues disparaissent. Ce n'est pas que je veuille me plaindre du Consistoire que nous a donné la majorité des électeurs israélites. Je le regarde comme excellent et j'applaudis sans détour à son premier acte : le choix de notre jeune grand rabbin. On ne pouvait donner à la fois, selon moi, une preuve meilleure d'indépendance et de tact qu'en désignant M. Zadoc Kahn pour cette fonction importante.

Il faut aujourd'hui au grand rabbin de Paris un talent oratoire tout français par la forme, tout israélite par le fond. Il lui faut une grande élévation d'âme, jointe à une modestie digne, une science profonde sans pédantisme, une impartialité ferme entre les opinions diverses, et une mesure toujours calme au milieu de l'agitation des partis. Ces quelques lignes me semblent être le portrait de M. Zadoc Kahn. Il n'a ni la jactance qui accompagne ordinairement le faux mérite, ni l'humilité plate qui dénote une petite âme ou une petite science. J'ai eu plus d'une occasion de mesurer ce qu'il y avait de vues profondes dans la simplicité de ses réflexions et de ses entre-

tiens, ce que sa modestie cachait de dignité et ce que son désintéressement promettait d'impartialité. J'ai écouté ses discours au temple, j'ai lu ses travaux sans parti pris, et je déclare qu'on a choisi, en l'adoptant pour grand rabbin, l'homme du temple et l'homme d'Israël, celui qui nous fera aimer la piété et chérir nos frères, celui qui commandera sans hauteur et se fera obéir et croire sans effort. Il n'y a plus lieu de regretter que les six cent trente-deux électeurs qui ont demandé à être consultés pour ce choix ne l'aient pas été. C'est une élection parfaite.

Exemple bien encourageant pour ceux qui attendent, dans notre séminaire, que leur tour de monter au titre de rabbin arrive un jour! Ils savent aujourd'hui, par la nomination de leur ancien condisciple et maître, que ni la brigue ni les prétentions ne peuvent tenir lieu de mérite, et que, pour le Consistoire chargé d'élire, la noblesse du caractère et du talent est la meilleure des recommandations.

On avait ouvert un véritable concours avant de prononcer. Nous avons entendu des prédications dont certainement quelques-unes n'étaient pas sans mérite. Nous avons vu surgir des candidats imprévus dont quelques-uns offraient des titres sérieux. Aucun n'a montré une élévation plus soutenue, un savoir plus solide que ce dernier et jeune prédicateur qui a remporté la palme, et chez qui, par une coïncidence providentielle, le caractère, les vertus privées, l'homme enfin, n'ont pas démenti le talent. Je vous fais grâce des détails que vos lecteurs connaissent autant que moi.

Ici se présente une question qui a déjà souvent été posée. L'administration et la prédication doivent-elles rester dans les mêmes mains? En principe, je pense que ces deux choses ne peuvent être séparées : celui qui dogmatise doit être aussi celui qui gouverne. Unité de vues, unité de principes, unité de conseils, unité de résolutions, tout doit partir d'un centre unique et y retourner. La paix de la communauté, la bonne gestion de ses intérêts moraux, sont à ce prix.

Mais il ne s'ensuit pas que la main qui dirige doive se passer d'aide et d'appui. Qu'un des rabbins adjoints soit *spécialement* attaché au grand rabbin, qu'il soit chargé, sous sa direction, de tout ce qu'on appelle le casuel, lequel, dans ces dernières années, est allé croissant et se multipliant avec la population juive de Paris; ainsi délivré de ce qu'on pourrait appeler les soins du ménage de la communauté, notre chef spirituel pourra méditer plus tranquillement, prêcher plus souvent, ordonner sans exécuter en personne, et garder

toute sa force intellectuelle, sans l'épuiser dans de minutieux détails d'administration.

Il y a donc lieu de remercier le Consistoire d'avoir fait ce premier pas. Il lui en reste un autre à faire, c'est la réorganisation des services qui relèvent de lui, et notamment du comité de bienfaisance. Ici il y aura toute une refonte à faire, et, si mes avis ne devaient pas paraître intéressés, comme donnés par un membre même de ce comité, j'aurais à entrer dans de longs détails.

J'aime mieux m'abstenir aujourd'hui et laisser le Consistoire faire son œuvre. Celle qu'il vient d'accomplir me fait bien augurer de celle qu'il prépare.

Agréez, je vous prie, etc.

MAURICE MEYER.

## HISTOIRE

### DES DIVERSES FORMES DE L'ADORATION DIVINE CHEZ LES ISRAËLITES.

(Suite.) (1)

Mais, à coup sûr, la grande synagogue aura été obligée de se départir de son excessive sobriété en faveur de nos jours redoutables et solennels de Rôsch-Haschânâ et de Kippour. Erreur ! Même pour ces deux fêtes, si riches d'enseignements, si fertiles en émotions, si imposantes et si graves par les souvenirs et les méditations qu'elles réveillent en nous, elle n'a pas voulu se donner carrière et se substituer ainsi, par des formules toutes faites, aux inspirations ardentes et spontanées qui doivent s'exhaler, en ces jours sacrés, du cœur et de l'âme de chaque israélite. Nos premiers docteurs étaient trop pénétrés de l'esprit de Moïse, qui n'a jamais prescrit aucune prière, de l'esprit de nos prophètes, qui prétendaient que l'adoration divine fût un besoin, une effusion du cœur, et non une affaire de commande et de mémoire (2), pour qu'ils eussent pu se résoudre facilement à rédiger un rituel spécial pour chaque solennité religieuse. Aussi se sont-ils bornés, ici encore, à la prière médiale de consécration des trois

(1) Dans notre dernier article, au lieu de lire, à la page 491, « c'est là, etc. », lisez « c'était là », et au lieu de « ce me semble », lisez « ce semble ».

(2) מצורו אנשים בלמדת, Isate, XXIX, 13.



autres fêtes, sauf à remplacer le *חשיאתו*, au jour du Kippour, par l'oraison de *אֱלֹהֵינוּ וְאֵל מְלֹךְ וְכוּ'*, et au jour du Nouvel an par celle de *אֱלֹהֵינוּ וְאֵל מְלֹךְ וְכוּ'*. Cette dernière prière est trop belle, trop sublime et touchante, l'essence du judaïsme, sa mission, ses tendances, son espoir et son vœu suprême s'y trouvent condensés en des traits trop admirables de simplicité et de grandeur, pour que nous puissions nous en tenir à la seule indication de son origine. Cette origine, d'ailleurs, ajoute encore à son importance, car quoi de plus intéressant, en même temps que de plus curieux pour nous, que de savoir quelle signification les successeurs immédiats des prophètes ont attachée à la solennité du Rôsch-Haschânâ, que l'Écriture se contente d'appeler, sans un mot d'explication, *un jour de retentissement du cor*, *יום חרושת*. J'userai donc ici d'une petite digression.

La grande question du messianisme, que dix-huit siècles de polémiques, de controverses, de disputations et de joutes théologiques n'ont pas su épuiser, et qui conserva tout son intérêt, semble être une de ces questions ouvertes auxquelles s'applique la vieille maxime : *In dubiis libertas*. Qu'est-ce, en effet, que le Messie à la venue duquel la synagogue nous force de croire ? Selon les uns, ce serait un descendant de David qui viendrait, à la consommation des temps, restaurer l'antique état d'Israël et prendre en main le sceptre de l'univers. Selon les autres, ce rejeton de l'antique dynastie se contenterait d'inaugurer sur cette terre le règne de Dieu, c'est-à-dire le règne de sa loi et de son unité. Enfin, il en est d'autres qui croient que le messianisme n'est autre chose que le progrès même de la civilisation, l'avènement de cette ère de gloire et d'enchantement où tous les hommes seront unis entre eux par les liens de l'amour et de la fraternité. Chacune de ces trois opinions se fera fort d'invoquer en sa faveur le témoignage de la Bible ; elles se réclameront tour à tour des mêmes prophètes et en appelleront aux mêmes sources. Cela n'a rien qui doive nous surprendre. Est-il rien, en effet, de plus souple, de plus élastique et de plus ductile que ces peintures splendides et idéales que nos poètes orateurs nous présentent à foison et où l'hyperbole et l'allégorie, le vague et le mystère, jouent un rôle si considérable ? Cette ductilité et cette équivoque sont tellement grandes que, tandis que d'une part on a pu s'en prévaloir jusqu'à voir dans l'ancienne loi, sous le voile de l'allusion et de la figure, la naissance du Christ, sa passion, sa résurrection, son apothéose, tous les dogmes et tous les mystères de la nouvelle alliance, de l'autre, par un excès contraire, il n'a pas manqué en Israël des hommes fort

instruits et fort pieux qui ont pensé de la meilleure foi du monde que la doctrine du Messie est de tradition purement orale (1). Mais ce que nos lecteurs apprendront avec beaucoup plus d'étonnement encore, c'est qu'un de nos sages du Talmud nie franchement et résolûment l'arrivée d'un Oint personnel et applique tous les oracles qui y sont relatifs au roi Ézéchias (2). Nos autres docteurs sont du même sentiment en ce qui concerne les prophéties d'Isaïe ; ce rejeton du tronc de Jessé dont il y est si souvent question, c'est bien la personne d'Ézéchias et non pas une autre que le prophète a voulu désigner par là (3) ; seulement ils trouvent ailleurs, notamment dans Zacharie et Malachie, des passages nombreux qui, à moins d'en corrompre le sens, ne peuvent avoir trait qu'au règne messianique. Ce vague et ces contradictions sur un point qui fait partie du canon de notre foi nous ont déterminé à consulter de notre côté nos oracles divins, afin d'éclaircir à leur lumière cette question si controversée. Le résultat auquel nous sommes arrivé, le voici en peu de mots.

Nous n'avons trouvé dans tout le livre d'Isaïe, regardé jusqu'à présent comme le prophète de l'avenir par excellence, qu'un seul passage où il soit parlé nettement et incontestablement des temps messianiques. C'est le commencement du second chapitre de ce livre, dont le prophète Michée s'est constitué l'écho fidèle. Là, le voyant inspiré, plongeant ses regards dans les profondeurs de l'avenir, nous montre toutes les nations de la terre s'acheminant à l'envi vers la montagne de l'Éternel, vers la maison du Dieu de Jacob, pour s'y abreuver à la source sacrée des vérités mosaïques. « Et alors, ajouta-t-il, il n'y aura plus de guerre, plus de discorde, plus de divisions entre les hommes ; les épées seront transformées en hoyaux et les halberdes en instruments aratoires. » A ce passage près, il n'existe plus rien dans notre recueil qui ait le moindre rapport au messianisme, car le chapitre XI lui-même, mille fois cité et exploité à ce propos, se rapporte tout bonnement, ainsi que l'ont déjà observé Grotius, Gesenius, Luzatto, R. Moïse ha-Cohen et nos talmudistes eux-mêmes, au règne qui devait être si brillant du pieux Ézéchias. Les autres inspirés ont-ils parlé plus au long sur ce thème ? On leur

(1) Voyez Joseph Albo, *Ikkarim*, IV, 42 ; comp. Saadia, *Croyances et opinions*.

(2) אמר ר' חילל אין להם משיח לישראל שכבר אכלודו בימי חזקיהו (Ces paroles ont reçu depuis longtemps une interprétation orthodoxe satisfaisante ; puis l'opinion d'un seul talmudiste ne fait pas autorité. — S. B.)

(3) בקש חק"ב להצטרף לחזקיהו משיח וכו' (S. B.)



dans le peuple que longtemps après le retour de Babylone, et voici comment. Les nâbis de la captivité avaient prédit, comme on sait, le rétablissement prochain du trône de David (1). Cette restauration de l'antique et illustre dynastie à laquelle étaient attachées de si hautes et de si brillantes destinées était attendue avec une juste impatience par tous ceux qui étaient revenus dans la mère patrie. Mais les temps s'écoulèrent, et aucune tige de la souche davidique ne voulait surgir du sol. On disait alors qu'on avait pris le change sur les promesses des prophètes, qu'elles ne devaient pas s'accomplir de sitôt, mais que leur réalisation n'aura lieu que lorsque les autres nations seront assez mûres pour comprendre et embrasser les vérités sinaïques. La venue d'un libérateur miraculeux, issu de la maison de David, fut ainsi confondue avec l'avènement divin du culte monothéiste, du règne de la fraternité universelle, du royaume des cieux sur la terre.

Nos premiers pères de la synagogue, interprètes fidèles des idées prophétiques dont ils étaient les héritiers immédiats, n'entendaient encore l'époque du salut que dans ce dernier sens, et voilà pourquoi, dans leur prière messianique de Rôsch-Haschâna, ils se bornent à appeler de leurs vœux l'apparition prochaine de la monarchie céleste. « Notre Dieu et Dieu de nos pères, daigne établir enfin ton règne glorieux sur l'univers entier, montre-toi dans ta majesté à toute la terre, et fais éclater à tous les yeux la grandeur de ta magnificence et de ton pouvoir, afin que chaque être reconnaisse que c'est toi qui l'as appelé à l'existence, que chaque créature comprenne que c'est toi qui l'as tirée du néant, et que tout ce qui respire dise : L'Éternel, le Dieu d'Israël est le seul roi, et son empire s'étend sur tout l'univers. » Cette prière, grâces en soient rendues au progrès des lumières et à la force invincible de la vérité, ce vœu sublime marche de jour en jour vers son couronnement. Depuis quelque temps surtout, la conception unitaire, rabaisée pendant tant de siècles jusqu'au fond des enfers, se relève, fructifie, et voit se ranger peu à peu sous son drapeau toutes les forces libres et intelligentes de la chrétienté. Cet aveu, nous sommes heureux de pouvoir le recueillir de la bouche même d'un pasteur chrétien et des plus éminents : « Le temps n'est pas encore loin, dit M. Albert Réville (2), où l'unitarisme, c'est-à-dire cette doctrine chrétienne qui rejette le dogme orthodoxe de la

(1) Voyez surtout Jérémie, chap. XXIII, XXX et XXXIII.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mai 1868.

trinité et nie la divinité absolue du Christ, passait pour une excentricité indigne de l'intérêt des sages, quand elle n'était pas abominée des âmes religieuses comme une monstrueuse impiété. Aujourd'hui, la position que l'unitarisme s'est faite en Angleterre et en Amérique, la puissance croissante qu'il prend au sein des églises protestantes du continent européen, où presque partout il a désormais conquis droit de cité, le nombre considérable de catholiques éclairés qui, sans se détacher formellement de l'Église de leur enfance, aiment et professent ostensiblement les principes unitaires, les noms de premier ordre que l'unitarisme peut réclamer comme siens, tout a cassé ces jugements sommaires, tout réclame une appréciation plus équitable d'une des formes les plus épurées, les plus libérales et les plus rationnelles de la religion chrétienne. » Le savant écrivain aurait pu ajouter : *et de la plus ancienne*, car, ainsi qu'il nous le démontre lui-même, le christianisme, dans sa période de formation première, était encore rigoureusement monothéiste.

Mais quel rapport, nous demandera-t-on maintenant, la fête du renouvellement de l'année a-t-elle donc avec la croyance messianique ? Ce rapport, je me l'explique ainsi. Une tradition qui remonte à des temps immémoriaux, et à laquelle cette fête doit son nom, nous apprend que le premier jour de Tischri est l'anniversaire de la création du monde (1). Ce jour fut donc celui où, pour la première fois, l'Être suprême, à côté de son nom ineffable et mystérieux, put encore prendre celui de roi et de régent. « Maître éternel, tu existais déjà, dit l'auteur de l'*Adôn Olâm*, lorsque rien n'existait encore, mais ce n'est que lorsque par ta volonté l'univers fut créé, que l'univers te salua du nom de *Mélékh*. » En effet, il n'y a point de roi sans peuple, point de monarque sans sujets, point de gouvernants sans gouvernés. L'inauguration de la royauté divine date par conséquent du commencement du mois de Tischri, époque anniversaire de la création. Et voilà pourquoi nous venons au renouvellement de chaque année, comme de fidèles et dévoués serviteurs, rendre gloire et hommage à notre roi céleste, au régent de l'univers, et le prier d'étendre enfin son divin empire sur toute la terre et de ne plus permettre qu'il soit partagé par des dieux qui ne furent jamais. L'éclat retentissant du Schóphar n'est qu'une façon antique et glorieuse d'acclamer de nou-

(1) Voy. Rosch-Haschana, 40 b; Pesiktha, 73; Yalkout, sect. Pin'has; Midrasch sur le Psaume XCII. Dans les prières de ce jour nous disons également : *זה ידיום מעשיך וזכרון לידום ראשון; וידיום וזרח שלום*.

veau notre roi souverain, car toutes les fois, chez nous, qu'un nouveau monarque arrivait au trône, c'était à son de trompe qu'on saluait son avènement (1). Faites retentir, s'écrie aussi David, les trompettes et le cor, en présence de notre roi, l'Éternel (2). La fête du Souvenir tient donc étroitement à nos espérances messianiques, car en entendant le son du Schôphar nous nous rappelons aussitôt que c'est à partir de ce jour qu'a commencé, il y a des milliers d'années, le règne de Dieu, et que ce règne, selon la promesse de nos prophètes, doit finir par embrasser l'humanité entière.

Tel fut le corps de prières que les scribes anonymes de la grande congrégation crurent devoir composer pour le culte synagogal de leur temps. Nous croyons n'avoir pas dépassé les bornes de la vraisemblance, ni sacrifié au préjugé ou à l'imagination, en en déterminant les contours et en en fixant les limites. Mais nous n'avons vu jusqu'ici que le premier étage de l'édifice ; il nous faut aussi parcourir les autres et en examiner la construction. En montant ainsi de plusieurs degrés, nous gagnerons en lumières et verrons plus clair. Non pas que le soleil de l'histoire aille nous illuminer maintenant de tous ses rayons ; mais nous aurons beaucoup plus de jour, et bien que les nouveaux constructeurs se soient également refusés à imprimer leurs noms à leur travail, la tradition en aura pris note et nous les révélera de fois à autre. Nous voilà donc arrivé au seuil de la période talmudique, de cette période si prodigieusement féconde, laborieuse, génératrice et célèbre entre toutes. Avant d'énumérer les productions liturgiques qui sont sorties de son sein, il est essentiel d'en indiquer la durée et de dire en combien de parties, d'époques différentes elle peut se diviser. De cette manière on pourra suivre facilement l'ordre d'après lequel les nouvelles prières sont venues s'adjoindre successivement aux anciennes.

Le dernier membre de la grande synagogue, Siméon le Juste, est le premier docteur qui ouvre l'ère talmudique, et comme cet illustre pontife vécut vers l'an 300, c'est donc du commencement du III<sup>e</sup> siècle qu'il faut dater cette nouvelle ère. Combien de temps celle-ci a-t-elle duré, ou, en d'autres termes, quel est le rabbin qui a mis la dernière main à la vaste encyclopédie ? On nomme ordinairement R. Asché, mort vers l'an 427, et son disciple et successeur Rabinâ ;

(1) Voy. I Rois, chap. I<sup>er</sup>.

(2) Ps. XCVIII, 6. A Jérusalem, à l'époque du temple, le Schôphar était toujours accompagné, le Rosch-Haschana, de deux fanfares. Voy. R. H., Mischna, III, 3.

mais il faut descendre encore plus bas et pousser jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'époque des *sâbhoraïm*, pour trouver les vrais docteurs qui ont mis le sceau à la célèbre compilation. Les derniers écrivains du Talmud furent, en effet, les *sâbhoréens* R. José, R. A'ha, R. A'had-buja et quelques autres de leurs collègues, de sorte qu'on peut dire que la phase talmudique embrasse une période nette de huit cents années. Cette période se partage en trois époques bien distinctes : celle des *thannaïm*, ou auteurs de la Mischnâ ; celle des *amoraïm*, ou auteurs de la Ghemârâ ; celle des *sâbhoraïm*, ou opinants (1). La première va de Siméon le Juste et de son disciple Antigone jusqu'à Juda le Saint et ses deux fils, Gamaliel et Simon, c'est-à-dire de l'an 300 avant l'ère chrétienne jusqu'à l'an 200 après ; la seconde de Juda à Rabîna, c'est-à-dire de 200 à 460 environ, et la troisième de Rabîna jusqu'à R. José et ses collègues, qui ont clos le Talmud.

Voyons maintenant comment l'ancien recueil synagogal s'est développé graduellement pendant ce long espace de huit cents années.

ISIDORE WEIL, *rabbin*.

(La suite au prochain numéro.)

---

## L'ÉCOLE RABBINIQUE D'EISENSTADT.

Depuis quelque temps, la Hongrie, occupant une place si glorieuse dans l'histoire des peuples, renaît à une vie nouvelle et reprend son ancienne importance politique et sociale dans le monde. La Hongrie israélite, dont l'éclat n'a jamais eu d'éclipse, prend part à cet éner-

(1) On s'est perdu en conjectures sur l'origine de cette appellation. D'après Buxtorf, les successeurs des Amoraïm auraient été appelés ainsi parce que de leur temps la tradition étant déjà irrévocablement arrêtée, il ne leur restait plus qu'à émettre de simples *opinions* (סברות). Bartolucci me paraît être du même avis. Basnage (*Hist. des Juifs*, liv. III et VII), induit en erreur par le mot latin *opinatores*, les tient ingénument pour des pyrrhoniens, des sceptiques. Des écrivains juifs eux-mêmes, tels que Peter Beer et Ghedaliâ ibn-Zachia, en ont donné les explications les plus invraisemblables. La véritable origine de ce nom me paraît être celle-ci : Après la transcription de la loi orale et de ses commentaires, quel autre nom pouvait-on désormais donner aux rabbins, aux étudiants de cette loi, que celui de *raisonneurs* et d'*opinants* ? Ils devaient raisonner maintenant sur les différentes traditions et interprétations consignées dans le code sacré, et opiner tantôt pour l'une et tantôt pour l'autre. Ces opinions raisonnées, on les insérera pendant quelque temps dans le Talmud lui-même. Le verbe סבר, employé au *Piel* ou au *Hiphil*, a ce sens en chaldéen. Cf. Raschi, B. Metsia, 33 a.

gique mouvement national vers le progrès matériel, moral et spirituel ; par sa force numérique, sa vive intelligence, ses mœurs honorables, son inébranlable attachement aux saintes traditions de nos pères, surtout par ses pieux et savants docteurs de la loi, la Hongrie israélite forme comme une brillante tribu de Juda au milieu du judaïsme universel. Disons aussi que l'influence bénie d'un gouvernement tolérant, libéral, juste et éclairé, se fait salutairement sentir dans son sein et y développe vigoureusement tous les germes de prospérité, d'avenir et de grandeur.

Parmi les nombreuses et célèbres institutions religieuses fondées par les sacrifices et l'ardent dévouement de nos coreligionnaires hongrois, l'école rabbinique d'Eisenstadt occupe un rang éminent. Déjà son existence est un véritable phénomène, surtout pour nous israélites français, qui avons la douce habitude de recevoir de l'État les ressources nécessaires pour l'entretien de notre culte, ses ministres et ses établissements. L'école d'Eisenstadt ne reçoit rien du trésor public, ne possède ni bien au soleil, ni rentes, ni revenus fixes, et pourtant elle entretient cent élèves ! Sa seule fortune, dit le dernier rapport, est sa capacité morale et la confiance qu'elle a conquise auprès de ses amis.

Mais laissons parler *l'Israélite* de Mayence :

Nos lecteurs connaissent de réputation l'école rabbinique grandiose que M. le rabbin D<sup>r</sup> Hildesheimer a fondée, il y a dix-sept ans, à Eisenstadt, et qu'il agrandit sans cesse par un développement toujours plus étendu et plus prospère.

Nous avons sous les yeux un rapport du directeur de cet établissement. Ce rapport est de nature à exciter toute notre admiration pour l'homme qui accomplit de si grandes choses.

Pour comprendre comment un homme peut non-seulement diriger seul une école rabbinique de cent élèves, mais aussi la soutenir avec l'aide de Dieu, enseigner le Talmud et les codes y relatifs, les sciences profanes, le grec, le latin, l'allemand, les mathématiques, l'histoire, etc., et trouver encore le temps de travailler beaucoup et salutairement pour la publicité et le bien général, il est nécessaire de l'examiner de plus près.

(Suit une courte notice biographique d'où nous extrayons le passage suivant :)

En 1851, M. le D<sup>r</sup> Hildesheimer fut nommé rabbin d'Eisenstadt (1).

(1) Il est né en 1820 à Halberstadt, en Prusse.



Il y fonda aussitôt l'école rabbinique, à laquelle il consacre ses forces et des sacrifices matériels importants. Non-seulement il ne touche pas un centime d'honoraires pour les dix ou douze heures qu'il emploie quotidiennement à l'enseignement, mais aussi beaucoup d'étudiants pauvres reçoivent de lui des secours en argent et bon nombre d'entre eux mangent à sa table. Inutile de dire que tout cela n'est possible que parce que sa noble épouse, dont la vertu et la simplicité antique en font une seconde Abigail, le seconde admirablement. Cette excellente femme, issue d'une des maisons les plus distinguées et les plus aisées, renonce volontiers aux agréments de la vie des grandes villes, demeure contente dans la rue des Juifs d'Eisenstadt, et se sent heureuse par l'activité brillante et pleine de résultats de son époux.

« Pour ce qui est de l'historique de l'établissement, dit le rapport, on peut le donner en peu de mots. Sa devise : *ישמר חזרונו עם דרך אמת*, a toujours été maintenue sérieusement et consciencieusement... Le cours est en moyenne de trois à quatre années, pendant lesquelles chaque élève prend au moins part à dix heures de leçons *שיעור* par semaine, ou, s'il est plus jeune et ne possède pas encore la capacité nécessaire pour y prendre part, il y est préparé par une instruction de deux heures par jour. En outre, chacun doit se fixer à lui-même une répétition quotidienne *קבוצ שיעור* de deux ou trois heures, et prendre part, selon le besoin, à la leçon journalière obligatoire d'écriture et de grammaire, *ספוק* et *דקדוק*, dans une des classes. Tout cela, ainsi que, bien entendu, une conduite religieuse et morale, est un devoir rigoureux... Pour les élèves pauvres qui ne peuvent payer un maître, il est désigné, par les ressources de l'association, deux disciples de talent *ברורים מופלגים* qui font tous les jours un *שיעור* de quatre heures. Le premier de chaque mois *ראש חודש*, le directeur de l'établissement fait sur cet enseignement un examen rigoureux pendant quatre à cinq heures, dont le résultat sert de mesure pour la fixation de la subvention du mois suivant.

« Il faut ajouter l'enseignement scientifique aux élèves avancés, douze heures par semaine, par le directeur de l'établissement lui-même, et aux commençants, dans la mesure de leur instruction, également par un membre scientifiquement formé de l'école *שיעור*, sept à huit heures par semaine. Chacun est libre de prendre aux diverses branches de l'enseignement la part qui lui convient; seulement le directeur observe rigoureusement en cela deux points de vue. La participation à l'instruction scientifique est refusée 1° à ceux dont la manière d'accomplir notre sainte loi et d'envisager la crainte de Dieu n'est pas de nature à leur attribuer des sentiments pieux *לשם שמים* dans leurs études; 2° à ceux qui, par une vanité inintelligente, veulent prendre part à des études supérieures sans posséder les éléments rudimentaires nécessaires. Bien que nous ayons la ferme conviction que la diminution de l'étude talmudique exclusive est bien excusée par les nécessités scientifiques du temps, si la juste proportion est gardée, et si l'étude de la science peut se faire avec des pensées saintes, il ne nous échappe pas d'un autre côté que cette diminution se justifiera seulement alors qu'une science vraie, solide, véritable, est cultivée,

et non une demi-science, fautive, creuse, manquant de sincérité, calculée pour se tromper soi-même et tromper les autres. Des travaux des plus jeunes élèves aussi, sous le rapport scientifique, le directeur de l'établissement se rend compte tous les mois par un examen de deux à trois heures. Malgré les ressources relativement si bornées de l'école, nous avons pu distribuer, pendant une série de semestres et à la clôture du cours, à un certain nombre d'élèves pauvres qui se sont distingués par leur conduite et leurs progrès, des subsides en argent pris sur les fonds de l'association *דבריך*. »

Le rapport contient encore deux travaux scientifiques, l'un, du directeur : « Dissertation sur les poids et monnaies judaïco-rituels » ; l'autre, d'un élève de l'établissement : « Aphorismes sur l'introduction à la traduction arabe des Psaumes de R. Saadia Gaon, conservée dans un manuscrit de Munich, par le D<sup>r</sup> Jacob Cohn, candidat rabbinique. » On y trouve aussi une longue liste de dons qui montre l'intérêt général qu'inspire l'établissement, et la liste des élèves présents à l'école en 5627-28 ; on y compte 110 noms, dont 91 appartiennent à la Hongrie, 16 à d'autres provinces de la couronne d'Autriche, 2 à l'Allemagne et 1 au Danemark.

L'œuvre grandiose de M. le rabbin D<sup>r</sup> Hildesheimer fait réellement époque dans l'histoire juive de ce temps. Son activité infatigable et inépuisable, son érudition immense dans la littérature israélite, les sciences mathématiques et philosophiques, tout cela est encore peu de chose en comparaison de la pureté angélique de son caractère, de l'enthousiasme merveilleux qui l'anime pour les juifs et le judaïsme, de l'énergie avec laquelle il est toujours prêt à vouer tout à la sainte cause dont la défense est le principe de sa vie.

Tous ceux qui savent que l'étude vraie et sérieuse de la Thora est le fondement sur lequel s'édifie toute la vie israélite sauront apprécier l'action bénie du rabbin d'Eisenstadt.

Quelle tâche sublime ! Pénétrer cent jeunes hommes de l'esprit du judaïsme, en faire des Talmide Hachamim, des docteurs de la loi, les conduire à des études scientifiques de manière à ce que celles-ci deviennent un relief béni pour la connaissance de la Thora ! Et chacun de ces jeunes hommes répand au loin l'esprit du maître, ouvre de nouvelles sources de connaissance dans un sol aride, et arrose avec l'eau de la vie un champ brûlant de soif.

Depuis ces derniers temps, la situation du beau pays hongrois, si triste autrefois, est devenue riche d'espérances. Les Hongrois du culte israélite aussi marchent vers un développement nouveau que la vue ne peut encore embrasser. Nous attendons que M. le rabbin D<sup>r</sup> Hildesheimer y occupe une place éminente, digne d'un tel homme.

La vue de tels hommes, de tels travaux, est de nature à nous consoler de maintes tristes apparitions du temps actuel. Ce sont les Eutlinger, les Bamberger, les Hirsch, les Schreiber, les Hildesheimer, etc., qui nous autorisent à dire : אֵין נִדְרֵי יִרְמֵם אֲשֶׁר אֲנִישִׁים כְּחַמְתָּ : שְׂרוּיִים בְּרַחֲמֵי « La génération qui a dans son sein de tels hommes n'est pas orpheline. »

---

## DE LA SCIENCE

### CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX.

#### II

ANCIENNES CIVILISATIONS. — LANGUES. — HIÉROGLYPHES.

Dans la première partie de ce travail, nous avons déjà signalé à l'attention de nos lecteurs les conséquences fâcheuses que les sciences en général ont dû subir par la prédominance du charlatanisme des Grecs. Or, nous devons ajouter que l'histoire ne fut pas mieux traitée par eux que toutes les autres branches du grand arbre du savoir humain. Dans leur prétention de tout connaître et de parler de tout, ils substituèrent les fables de leur fantaisie aux faits réels, en convertissant ainsi l'histoire en un roman (1). De ces récits romanesques les savants prêtres de Thèbes riaient de tout cœur ; ils se laissaient aller dans leur hilarité à dire devant Platon même que ces ingénieux romanciers étaient de pauvres enfants (2). Malheureusement, la science des vrais savants a péri, et *les contes des enfants* sont restés : triste leçon pour la vanité et l'orgueil des hommes ! Oui, ils sont restés comme ces nuages noirs qui s'élèvent à l'horizon pour cacher à vos yeux la face rayonnante du soleil. En vain on souhaite de jouir de la lumière bienfaisante du grand astre du jour ; de quelque côté qu'on tourne les yeux, à l'orient comme à l'occident, tant au sud qu'au nord, on y trouve toujours ce brouillard, cet épais brouillard qui ne laisse pas planer votre regard au delà d'une étroite limite, qui

(1) Pour se faire une idée juste de la façon dont les Grecs ont traité l'histoire, il faut voir ce qu'en a dit Micali dans le chap. IV de *l'Italie avant la domination des Romains*.

(2) Platon, dans le *Timée*.

ne vous permet de voir rien de distinct; de manière que, sans quelques débris d'anciens bâtiments, sans quelques inscriptions gravées sur la pierre que le temps n'a pu détruire, et surtout sans ce monument colossal, ce phare lumineux de la route de l'antiquité que la piété et la foi de nos ancêtres ont sauvé du cataclysme universel de l'oubli, sans la Bible enfin, il faudrait renoncer à connaître avec quelque exactitude les temps anciens, et on devrait commencer l'histoire du monde par la fondation d'Athènes et de Sparte. Cependant, bien que la Bible éclaire en plus d'un endroit les ténèbres profondes des temps reculés, il faut remarquer toutefois que bien des notices historiques semées çà et là dans ce livre merveilleux sont restées comme des mots inexplicables, ou vraiment comme des trésors enfouis dans la terre, dont on n'a tiré aucun parti; car les Israélites, pendant les siècles d'esclavage, s'occupaient peu de la philosophie de l'histoire, et les autres savants, puisant dès leur enfance à la source de la science attique et latine, avaient en trop grande vénération les auteurs de la Grèce et de Rome pour songer à relever des points d'histoire dont on n'eût pas trouvé la sanction dans leurs livres.

C'est donc à la recherche de ces trésors de notions historiques d'un temps très-reculé, dont on a perdu jusqu'au souvenir, que nous consacrons ce travail. Mais, pour y réussir, il nous faut imiter l'abeille; et, comme cet insecte industrieux qui pour amasser son miel vole de fleur en fleur, nous devons promener notre attention çà et là, tantôt sur un fragment de la Bible, tantôt sur une tradition ancienne, tantôt enfin sur la structure même des mots et sur la configuration des lettres de l'alphabet, jusqu'à ce que nous ayons amené le lecteur à partager notre conviction sur ce sujet comme sur celui de l'astronomie, c'est-à-dire que les anciens Hébreux avaient une science à eux.

L'histoire telle qu'elle nous est parvenue, l'histoire à son commencement nous montre déjà des monarchies très-étendues étalant une puissance imposante, et en Asie comme en Afrique d'éclatantes civilisations qui répandent tout à l'entour des rayons éblouissants. Elle nous montre, en effet, l'Assyrie en possession de Persépolis, de Ninive et de Babylone, superbes villes toutes les trois, avec des rues magnifiques, de somptueux édifices et de gigantesques monuments, tous ornés de fines peintures, d'élégantes sculptures et d'inscriptions en une langue qui n'était déjà plus celle en usage. Elle nous montre les Égyptiens, campés paisiblement dans cette vallée du Nil arrachée au domaine de l'eau par l'industrie de l'homme et chan-

gée par lui en un jardin délicieux, abandonnant déjà cette Thèbes aux cent portes, merveille de l'art humain, afin de fonder et embellir la jolie Memphis. Elle nous montre l'Éthiopie, rivale de la civilisation égyptienne, se flattant d'être le berceau de la race humaine. Elle nous montre enfin les Phéniciens couvrant toutes les mers de leurs superbes navires, franchissant avec eux toutes les limites de l'Océan, et fournissant les marchés de l'Orient des produits les plus précieux des contrées les plus éloignées.

Pendant on n'arrive pas tout d'un coup à tant de puissance, de civilisation et de splendeur ; ce serait un procédé tout à fait contraire à celui ordinairement employé par les facultés humaines dans leur développement. De plus, l'expérience nous a fait remarquer que l'acquisition de la puissance matérielle, unie au raffinement des mœurs et au perfectionnement simultané des arts et des sciences, n'est jamais l'œuvre d'un seul peuple ; il y a toujours le concours du génie particulier de plusieurs hommes. Cette considération nous porte à conclure en conséquence que ces États si bien ordonnés, ces civilisations si éclatantes, par nous trouvés au commencement de l'histoire, étaient déjà le produit d'un mélange de plusieurs races. Et ce mélange, dont on ne trouve la trace que dans la science des anciens Hébreux, ce mélange, hélas ! était le dénouement d'un drame terrible antérieur, dont les scènes représentaient des envahissements, des conquêtes, des combats affreux, des luttes acharnées, des meurtres, des misères de tous genres.

Au delà de l'histoire écrite il y a donc une histoire cachée.

Cette histoire, on peut la résumer en trois grandes périodes :

1° Celle où les trois races des Noachides avaient fondé, séparément les uns des autres, des États et des empires. Ces trois races représentaient trois grands éléments sociaux, c'est-à-dire le perfectionnement moral, le beau esthétique, et la sensualité ou la force de la matière, et elles avaient donné naissance à des civilisations diverses dont la nature correspondait à celle de ses fondateurs.

2° Celle où les Chamites, plus nombreux et plus forts que les autres hommes, sortirent du Sinaar (1) et des autres contrées dont se composait l'ancienne Éthiopie, en se faisant maîtres d'une grande

(1) Peut-être que le nom de *שֵׁנַר*, donné anciennement à la plaine de Babylone, est un souvenir de l'ancienne patrie, ainsi que les noms de *Nouvelle-Grenade*, de *Nouvelle-Angleterre* et de *Nouvelle-Écosse*, donnés par les émigrants européens aux terres du nouveau monde.

partie de l'Afrique et des bords asiatiques de la mer Rouge. C'est une période d'oppression, de tyrannie, de violence et d'un hideux abrutissement dont la tradition israélite a conservé quelque souvenir dans le portrait du fier Nembrod, dans les persécutions que ce tyran a fait subir à Abraham, et dans les vices abominables des Sodomites.

3° Celle enfin où la puissance des Chamites, usée par elle-même par l'abus de sa force, déclinait peu à peu, laissant ainsi prendre le dessus aux deux autres races des Noachides, qui étaient restées jusqu'alors dans l'oppression. C'était le moment où s'accomplissait la prophétie de Noé (1) : l'élément spirituel et intelligent des fils de Sem et de Japhet triompha de celui de la force brutale des descendants de Cham.

Ce n'était pas précisément un mouvement de conquête qui s'opérait ici, mais plutôt un mélange. C'était la tête et le cœur qui se mêlaient aux tendons et aux nerfs pour en gouverner, pour en diriger les mouvements.

Ce fut ce mélange providentiel qui enfanta çà et là des phénomènes moraux vraiment étranges que sans cet événement la critique la plus fine ne saurait expliquer.

Partout où l'élément chamitique, rude et farouche de sa nature, dominait antérieurement, on trouve, après ce mélange, des mœurs plus polies et les arts et les sciences en honneur. De plus, on est presque sûr d'y trouver deux ordres divers d'idées, qui prouvent que deux ou plusieurs races vinrent s'établir dans la même contrée.

En Phénicie, par exemple, on trouve le culte de Bahal et d'Astarte (résultat d'une croyance fondée sur la science astronomique) à côté de l'ancienne religion des Chamites, c'est-à-dire le culte inhumain et cruel de Moloch; on y voit encore les trompeurs fils Chanaan parler un langage sémitique et posséder le raffinement des arts des descendants de Japhet.

Dans la Chaldée, le despotisme brutal apporté par la domination chamitique de Nembrod n'avait pas la puissance d'éteindre la civilisation sémitique des indigènes, contemporains des Assyriens, selon le témoignage de la Bible (Genèse, X, 11). Au contraire, la brutalité de la force matérielle s'y modifie peu à peu par la science et les mœurs des Chaldéens.

En Égypte, le culte d'Isis et d'Osiris, porté sur les bords du Nil

(1) Genèse, IX, 27.

par des esprits éclairés et bienfaisants (1), fait disparaître le culte farouche de Typhon, l'ancien dieu du pays, le même peut-être que le Moloch des Phéniciens, dieu terrible dont la mémoire n'était pas encore effacée au temps de Moïse. Le souvenir de cette divinité, qui se délectait au sang humain, faisait encore alors l'épouvantail des habitants de la contrée.

Et c'est peut-être pour tirer quelque parti de cet épouvantail que les Israélites, à leur sortie de l'Égypte, allèrent camper là où un simulacre du terrible Typhon s'élevait tout menaçant encore, afin de montrer que hors de la vallée du Nil, à l'entrée du désert, le domaine d'Osiris finissait. Le sage conducteur des Hébreux ne se borna pas à conduire son peuple vis-à-vis de ce monument (2), il le fit camper dans ce lieu jusqu'à ce que la nouvelle du fait fût parvenue aux oreilles de Pharaon. Cette résolution pleine de sagesse a eu pour but d'affaiblir la confiance que les Égyptiens avaient dans les dieux de leur pays, de les effrayer et de leur faire craindre de retomber sous la mauvaise influence de ce terrible Typhon dont ils redoutaient tant la colère.

Dans l'Éthiopie et dans l'Arabie le mélange des Youktanides, des Ismaélites et des fils qu'Abraham eut de Kétura, avec les Kussites, fait naître de nouvelles idées, de nouvelles mœurs, un idiome nouveau.

S. JONA.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Le savant Jablonski veut que le mot *Osiris* dérive d'une des langues sémitiques, et que sa signification soit identique à celle des mots hébreux *Hosser* (חֹסֶר) ou *Hassir* (חָסַר), parce que le dieu égyptien, en représentant tantôt le soleil, tantôt le Nil, était considéré comme la source des richesses du pays (voy. *Panthéon égyptien*). S'il en est ainsi, on pourrait donner à la phrase de חֹסֶר הַיָּם « prêtre d'On » (Genèse, XLI, 45-50) une explication plus satisfaisante que celle qu'on lui a donnée jusqu'à présent. Ce personnage serait le grand prêtre d'Osiris; car le mot חֹסֶר signifie aussi *richesse* (voy. Job, XX, 10). Cette hypothèse serait en certaine manière renforcée par cette circonstance, que *Osiris* porte parmi ses noms celui de *Onofre* ou *Onophre*, mot composé de *On* (richesse) et *Phré* (soleil).

(2) Exode, XIV, 1-9.

## SCIENCE ET RELIGION.

Paris, le 9 juin 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Une discussion qui a eu lieu dernièrement au Sénat vient de soulever une question très-ancienne et dont, à mon grand étonnement, on ne s'est jamais sérieusement occupé : c'est le prétendu antagonisme entre la science et la religion, en faveur duquel on n'a jamais manqué d'invoquer le miracle de Josué. J'aurais été heureux de voir nos rabbins prendre en main la défense de la religion, car mieux que personne ils doivent connaître cette question, et certainement leur opinion aurait plus de poids que la mienne, et leurs arguments, appuyés sur de longues et sérieuses études théologiques, auraient certainement une force que ne peut pas espérer d'atteindre celui qui ne s'occupe des questions religieuses que pour son instruction personnelle. Cependant, comme il n'est pas permis de laisser subsister des erreurs aussi graves et aussi dangereuses, je me permets de vous exposer mes idées sur ce sujet, en vous priant, si vous y trouvez du bon, de les communiquer à vos nombreux lecteurs.

Le danger est d'autant plus grand que l'on entend les hommes religieux, aussi bien que les athées ou que ceux qui nient la révélation, poser en principe l'incompatibilité de la religion avec la science, et, tandis que ces derniers rejettent tout simplement la religion, les autres rejettent des faits de science complètement démontrés et dont personne ne peut nier l'évidence. Au premier abord ce sont évidemment les libres penseurs qui ont raison, car il est tout à fait logique de ne pas croire un fait non démontré lorsqu'il est en contradiction avec des faits palpables ; c'est ainsi que nous procédons toujours, et il n'y a aucune raison de procéder autrement lorsqu'il s'agit de religion. Mais les faits incriminés dans la Bible sont-ils réellement de cette nature ? *That is the question*. Nous allons le voir, et, tout d'abord, je n'hésite pas à affirmer que dans toute la Bible il n'y a pas un seul fait contraire à la science la plus approfondie. Je dis même plus : j'ai la ferme conviction que jamais la science ne découvrira un fait contraire à la Bible ; le long passé de ce livre divin est une sûre garantie pour son avenir.

Je ne connais pas tous les arguments invoqués par nos adversaires,



et, pour cette raison, je ne parlerai que de trois faits bibliques signalés par M. Guérout dans *l'Opinion nationale* du 30 mai, en le priant de m'indiquer les autres griefs qu'il peut avoir contre la Bible.

1° Le premier de ces faits, on le devine, c'est le miracle de Josué. On dit, non sans une certaine apparence de raison, que si la Bible est un livre divin, elle ne devrait pas mettre dans la bouche de Josué le fameux « soleil, arrête-toi », puisque Dieu doit savoir aussi bien que nous que le soleil est immobile par rapport à la terre qui tourne autour de lui.

Supposons un instant que la démonstration actuelle de la rotation terrestre ne puisse jamais être contredite; nous n'en sommes pas tout à fait sûrs, mais pour ma part j'en suis convaincu. Il ne nous reste que deux hypothèses à faire : ou Josué connaissait ce fait, ou il ne le connaissait pas. Rien ne nous empêche d'admettre qu'il ne le connaissait pas, car Dieu pouvait très-bien ne faire connaître aux prophètes que ce qui concernait le bonheur d'Israël, et tout le monde est forcé d'admettre que Dieu nous a laissé le soin de découvrir par notre propre intelligence les lois de la nature. Dans ce cas, Josué ne pouvait-il pas être exaucé par un arrêt de la rotation de la terre? Ses paroles n'expriment-elles pas clairement ce qu'il désirait? Mais admettons même que Josué avait reçu de Dieu l'explication de tous les phénomènes de la nature, comment aurait-il dû s'exprimer? J'avoue que si j'étais dans la même situation aujourd'hui, j'hésiterais à dire : Méridien de Gabaon, arrête-toi sous la direction verticale des rayons solaires. Demandez à l'astronome le plus éclairé à quelle heure le soleil se lève, non-seulement il ne vous corrigera pas cette expression défectueuse, mais il vous répondra gravement : « Le soleil se lève à telle heure et se couche à telle autre heure. » Et cependant nous avons une Académie française qui aurait pu, depuis longtemps, modifier ces expressions vicieuses. Je serais heureux si mes adversaires voulaient bien me faire savoir ce qu'ils ont à objecter à ce raisonnement.

2° Voici maintenant un second fait; celui-ci est, je crois, de l'invention de M. Guérout. Comment admettre, dit-il, que Jonas ait été avalé par un poisson, lorsque l'histoire naturelle nous enseigne que le gosier d'une baleine est beaucoup plus étroit que le corps d'un homme? Il y a ici une double erreur : d'abord n'y a-t-il pas des variétés nombreuses dans les dimensions des animaux, et est-il si contraire à l'esprit de supposer une baleine plus grande que les baleines ordinaires? Mais je n'insiste pas longtemps là-dessus, car je

demandera à M. Guérout d'où il sait que le poisson qui a avalé Jonas était une baleine. Quant à moi, je crois avoir entendu dire que c'était le léviathan, poisson monstrueux dont il est parlé longuement dans le livre de Job et dont les dimensions indiquées sont bien suffisantes pour loger largement un homme. Qui sait si ce n'était pas un dernier rejeton des monstres antédiluviens, qui avaient certes la taille exigée. C'était un miracle, je le sais bien, car la Bible ne nous raconte pas cet épisode comme un fait naturel (1).

Arrivons au troisième grief; celui-ci paraît, au premier abord, tellement puissant, qu'on est tenté, pour rester religieux, de fermer la Bible pour toujours et de ne plus y porter le regard. Cependant gardons-nous-en bien, car, chose remarquable et qui m'a souvent frappé, toutes les objections qui sont faites à la Bible trouvent leur réponse dans l'examen même du passage incriminé. On nous dit, en effet : Comment la terre pouvait-elle produire des plantes le troisième jour, puisque le soleil n'a été créé que le quatrième et que la lumière et la chaleur sont indispensables à la croissance des plantes ? Il est facile de répondre très-brièvement que Dieu a créé les plantes de toutes pièces. Mais il est encore beaucoup plus facile de dire à M. Guérout qu'il lise la Genèse, où il trouvera la création de la lumière et, par conséquent, de la chaleur avant la création des plantes, puisque c'était la première création. A cette occasion, si le temps me le permettait, je ferais voir combien la Genèse est exposée avec clarté et précision, comme tout s'enchaîne dans cette succession de faits, et comme l'interprétation rigoureuse de cette page remarquable de la Bible est supérieure à toutes les découvertes de la science moderne. Plus nous faisons de progrès dans l'étude de la géologie, plus nous nous rapprochons de la théorie de la Genèse, dont le triomphe, je l'espère, ne se fera pas longtemps attendre. Mais, avant de finir, j'ai à répondre à une objection qui m'a été faite bien souvent et qui, cependant, est tout à fait dénuée de logique. On s'étonne que la lumière ait été créée avant le soleil, comme si soleil et lumière étaient identiquement la même chose. Ceci me surprend d'autant plus que ceux qui ont quelque peu étudié savent qu'on est bien près aujourd'hui de renier au soleil toute sa splendeur, en l'attribuant à une atmosphère dont cet astre serait entouré. Mais peu m'importe cette

(1) Je reviendrai, si le temps me le permet, sur la question des miracles, en les examinant l'un après l'autre. Mon regretté père, dans son *Recueil de lettres pastorales*, a déjà démontré la compatibilité du miracle avec la raison.

supposition, qui est loin d'être justifiée; tout le monde sait, et nous en faisons l'expérience tous les soirs, que la lumière peut exister sans le soleil et que cet astre n'est qu'un luminaire, c'est-à-dire un porteur de lumière, comme la Bible a pris soin de nous l'indiquer par l'expression de מאורוּת.

J'espère avoir suffisamment justifié les trois faits allégués par M. Guérout; cependant, s'il devait rester des doutes dans l'esprit de quelques lecteurs, je serais heureux de connaître leurs objections, ainsi que les autres faits de la Bible que l'on accuse d'être incompatibles avec la science.

N. TH. KLEIN,  
Étudiant en médecine.

## UN MORCEAU D'HISTOIRE ISRAËLITE.

Le hasard a fait tomber entre mes mains un manuscrit écrit en langue hébraïque, daté de ש"ב (1612).

Bien que tout le contenu de cet écrit ne soit pas d'un intérêt majeur, il ne laisse pas d'être intéressant, sous le rapport historique, quant à la position des israélites dans beaucoup d'États européens au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, surtout dans l'Alsace.

On ne saurait lire ce manuscrit sans éprouver pour nos malheureux frères d'alors une profonde vénération de leur inébranlable attachement à notre sainte croyance, malgré la condition restrictive dans laquelle ils vivaient, et sans ressentir des regrets de l'état de déchéance où est arrivée l'étude de nos livres sacrés, si florissante à cette époque et si négligée de nos jours.

L'auteur du manuscrit se nomme אשר בר אליעזר הלוי לעזר « Ascher, fils d'Éliézer Lévy, actuellement à Reichshoffen. »

Écoutons sa biographie, qu'il traça de sa main, et dont il appelle les deux premières pages מסעי שמעיה, c'est-à-dire ce qu'il a entendu raconter par ses parents sur sa naissance (en 1599), sur son enfance jusqu'à sa majorité religieuse en ש"ב (1612). A dater de cette année il écrivit de mémoire דברתי מזכרון, dit-il, ses propres aventures et quelques événements survenus, tant à lui qu'à ses coreligionnaires des environs de Reichshoffen, jusqu'en שצ"ה (1635).

Dans la première année de sa naissance (il naquit à Ulsheim, près de Hanovre), ses parents quittèrent le pays pour aller se fixer à אַיטבורג près Metz, d'abord.

Attiré par les liens d'une proche parenté avec une notable famille de Metz, son père, qui vivait jusque-là dans la plus cruelle misère, trouva un peu de meilleurs jours qu'auparavant, et voulut rester en Lorraine. Il changea de domicile et s'établit à Eich (hameau, commune de Sarralbe, Moselle).

Le jeune Ascher fréquenta l'école talmudique de R. Joseph, gendre de l'éminent rabbi Jacob Halévi, de Metz, dès l'âge de onze ans jusque après sa treizième année.

Au mois d'Elul ש"ב, il quitta la maison paternelle pour aller puiser à la source des illustres hachamim de la célèbre Jeschiba (université talmudique) de Prague לשאוב מים מבאר היים לשמש גדולי עולם.

On vit accourir alors dans cette ville, raconte le jeune Ascher, de nombreux jeunes gens par centaines, de très-loin, de la Pologne, de toute l'Allemagne, de l'Alsace, de la Lorraine, etc., etc., qui se livrèrent avec ardeur à l'étude approfondie du Talmud, bravant les dangers du voyage (les routes n'étant pas sûres à cette époque) et se jouant de la misère qui parfois les accablait.

Notre jeune Ascher arriva donc à Prague, après avoir éprouvé en chemin des privations de toute sorte, des tribulations et de grandes contrariétés, à la mi-Marcheswan, en prenant son pied-à-terre chez rabbi Sanvil Péretz Hacoheh, son oncle maternel וצרות רבות והגיעו לי ער בואי לק"ק פראג.

Il suivit le שיעור (cours) du Beth-Hamidrasch, dirigé par les rabbins R. Wolf Dañan et R. Level Peschta.

A l'entrée du mois d'Ab ש"ג, où toute réjouissance est bannie d'au milieu de nous, une peste terrible éclata à Prague. Les habitants en masse, ainsi que les nombreux disciples des Bathé-Midraschim, se sauvèrent dans toutes les directions; la ville était presque déserte. « Moi aussi, raconte Ascher, je me dirigeai pour fuir le fléau, avec dix de mes condisciples, sur Francfort, pour y attendre la disparition de la peste. »

Peu avant Pâque ש"ד, il se rendit pour la seconde fois, avec un de ses camarades במשה בן קמחן ויערד, à Prague. Chemin faisant ils furent assaillis par quatre brigands armés jusqu'aux dents, non loin de la ville. « Ils nous enlevèrent tout ce que nous possédions, nos vêtements, notre peu d'argent, etc., etc., dit notre étudiant, de sorte que nous nous trouvions dans le plus affreux dénûment. Mon camarade fut tellement affecté de cette rencontre inopinée qu'il en mourut la même année. Moi, à cause de ma trop grande indigence, je fus forcé d'être מלמד דרדקי (maître d'école) pendant l'été. »

L'auteur fait le récit succinct du soulèvement des villes de Francfort et de Worms contre les israélites et de leur expulsion momentanée. « L'histoire de cette tragique affaire, dit-il, est connue ; il est superflu d'en parler davantage. »

Après avoir successivement fréquenté les Jeschiboth de Prague et de Furth jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, il rentra à Bising, près Metz, où demeuraient ses parents, pour compléter ses études chez le célèbre Rabbi Joseph Aschkenasi, grand rabbin de Metz, durant toute une année.

Après avoir été melamed (instituteur) en ש"ס, dans une commune rurale près de cette ville, il s'engagea aux mêmes fonctions en hiver ש"ף (1620) dans la petite ville de Dachstein, en Alsace. בשרי טכטיין במדינת עלזיס.

Dachstein, bourg du canton de Molsheim (Bas-Rhin), fut au XIV<sup>e</sup> siècle une communauté importante qui avait un rabbin. On voit encore aujourd'hui une pierre tumulaire, au cimetière israélite de Rosenwiller, d'un rabbin de Dachstein. Les horribles massacres exercés contre la presque totalité des juifs de l'Alsace au XIV<sup>e</sup> siècle, où le 14 février 1349 on en brûla à Strasbourg seul neuf cents, s'étendirent aussi sur Molsheim et Dachstein. Quelques familles échappées au glaive ou au bûcher parvinrent encore à former, à Dachstein, une communauté assez importante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Il y a quelques années qu'on pouvait voir encore à Dachstein des entailures pratiquées sur les poteaux des portes de quelques maisons, ayant servi à y placer les Mesousoth, qui doivent avoir peu à peu disparu. Depuis près de cent quatre-vingt à cent quatre-vingt-dix ans, les israélites ont cessé d'habiter cette localité, en se disséminant, après avoir été réduits à quelques familles, dans des communes voisines, où leurs frères furent plus nombreux.

Dans la même année de ש"ף, l'auteur raconte par quelle circonstance il était venu se fixer à Reichshoffen. Je traduis littéralement :

« Le mercredi 23 Adar Schéni ש"ף (1620), étant dans la ville de Reichshoffen, je me fiançai למ"ט avec Malka מלכה, fille du פריש (chef de la communauté) Éliézer bar Mosché, dit Lippmann Reichshoffen, qui s'engagea à fournir à la dot de sa fille 800 florins, outre la maison de son père en toute propriété לחלושין ובידה של אביו, meubles meublants et la pension. (Il n'indique pas si la pension est promise pour un temps déterminé.) La noce fut fixée au mercredi après שבועה de l'année ש"יב. — Signé : Ascher Halévy.

« Je me rendis de nouveau à Metz en été ה'ש"ה auprès de mon ancien maître.

« Mardi 23 Tamuz ה'ש"א, je vins à la Walk, près Pfaffenhoffen (je me souviendrai toute ma vie de cette date). On me calomnia si odieusement auprès de mon beau-père Lippmann qu'il était sur le point de rompre les fiançailles; mais le ciel l'en empêcha אך מן השמים נזכב.

« Je restai encore à Metz, et voilà ce qui arriva : le dimanche 3 Marchesvan ה'ש"ב, un secrétaire בא קאנטלאר du duc de Lorraine vint sur la brune en demandant à parler au chef de la Kehila; il fut conduit dans la maison du R. Salomon Parness, où il exposa que le motif de sa visite était de sauver la communauté juive de Francfort-sur-le-Mein, contre laquelle on tramait une conspiration.

« Le mardi 23 du même, survint un grand seigneur, accompagné du secrétaire en question, qui expliqua longuement et avec détails de quoi il s'agissait; la Kehila de Metz, après cette seconde visite, expédia en toute hâte un courrier à la communauté de Francfort, qui heureusement fut sauvée. Dieu sait ce qui serait arrivé sans cette double visite. ולא היה דבר רק. »

L'auteur avait consacré dans son manuscrit une seconde partie, pour relater les vexations des Jehudims durant l'invasion si fréquente de l'ennemi dans la province de l'Alsace; mais cette seconde partie manque. Il conte brièvement dans la première partie, pour éviter les répétitions, que, pendant la guerre entre l'empereur Ferdinand II et Frédéric, roi de Bohême et landgrave du Palatinat, ce dernier fit son entrée à Haguenau, sous la conduite du général Mansfeld. שר צבא הנקרא מנזעלד.

Les Jehudims y eurent beaucoup à souffrir. Nous remarquons que les dates indiquées par l'auteur de ce manuscrit correspondent parfaitement avec celles données par les chroniqueurs de l'histoire de l'Alsace. Nous lisons en effet dans le dictionnaire historique du Haut et du Bas-Rhin, par Bagnol, édition 1865, page 168, sous la rubrique Haguenau, que les plus grands désastres de cette ville eurent lieu pendant la guerre de Trente ans: de mille trois cents citoyens qu'elle avait avant cette guerre, il ne lui en restait plus, en 1654, que deux cent cinquante.

Après avoir exaspéré les habitants par ses vexations, le comte de Mansfeld fut chassé de Haguenau en 1622 (date indiquée par le manuscrit ה'ש"ב) par l'archiduc Léopold.

L'auteur dit : תחורבן ששש' בעלזום וצרות היהודי' בטר תגויא הכל יבוא :

בזלך שני שיהיה לזה (C'est justement cette seconde partie, sans doute fort intéressante, qui manque.)

Dans la première partie du manuscrit, l'auteur a écrit plusieurs plaintes en vers, avec יהודי et ילדו d'un mauvais goût, sans valeur poétique, se servant de mots forgés par lui, parfois de mots chaldaïques, véritables bouts-rimés qui ne méritent pas d'être relevés.

Une nomenclature des rabbins les plus distingués de Metz, de toute l'Allemagne, de Bohême, de la Moravie, etc., etc., en ש"יב et ש"יג est donnée par l'auteur. Parmi eux figurent le grand rabbin de Prague, Rabbi Ephraïm Lundenschütz, l'auteur du עוללות אפרים et כלי יקר, et le célèbre rabbi Jeschaïa Halevy Hurvitz שלי"ה, arrivé à Francfort en ש"יד et parti pour Jérusalem en ש"יה. Pour l'Alsace, rabbi Aberlé seul est mentionné.

L'auteur continue, après avoir interrompu le fil de ses aventures :

« Le mercredi 6 kislew ש"יג fut célébré le mariage entre moi, âgé de vingt-quatre ans et trois mois, et ma femme Malka, fille de Lippmann Reichshoffen, elle âgée de quinze ans et quatre mois. »

Je passerai sous silence la discussion qui s'engagea entre Ascher et son beau-père au sujet de la dot et de la maison, qui était caduque et qui s'écroula.

« Rosch Hodesch Ab ש"ג, je me rendis de Reichshoffen à Metz dans une voiture où il se trouvait de l'argent. En y arrivant je fus, sans autre forme de procès, incarcéré, sous l'accusation la plus fausse et la plus mensongère, pendant cinq jours. Pour me faire relâcher, on fut obligé de payer une rançon de plus de 2,000 florins. »

Ce jugement est digne de la justice qu'on fit encore au XVII<sup>e</sup> siècle à nos malheureux frères de ces temps, temps qui ont conservé quelque chose des atrocités des siècles antérieurs à leur égard. La seule qualité d'israélite suffit pour être condamné alors à la prison et à de fortes amendes, sans la moindre preuve.

Ascher, comme juif, n'osa pas même se plaindre trop, et se garda bien de consigner le fait en détail dans son petit journal, qu'il appelle ספר הזכרונות, de crainte qu'il ne tombât entre les mains d'un indiscret et ne parvint jusqu'à l'autorité, qui aurait pu lui faire un mauvais parti de ne s'être pas reconnu coupable.

On peut dire d'Ascher qu'il a passé par les plus dures épreuves du destin, comme Job, mais sans jamais murmurer contre les décrets de la Providence ; au contraire, il se soumettait avec une résignation

patriarcale à tous les fâcheux événements qui l'accablaient de tous côtés.

Il est triste de lire quand il raconte qu'en **שנת 1623** la peste fit son apparition à Oberbronn et dans les environs et que plusieurs centaines de personnes périrent. L'année suivante, la cherté des vivres fut telle que les pauvres **ישראל מבני ישראל** affluèrent à Reichshoffen, et que, hélas ! il n'eut rien à leur donner qu'un gîte. **וידל ישראל מאד מאד**.  
 « Ma maison, continue-t-il, était ouverte à tout le monde. »

« Fatal sort ! s'écrie-t-il dans sa douleur. Je souffrais en silence plus qu'eux. Moi-même j'étais tourmenté par la faim, mais l'espoir en Dieu me fortifia. Mes frères, dit-il en lui-même, la peste vous avait épargnés l'an passé, mais la faim est encore plus terrible. »

« Pour comble de malheur, dit Ascher, à Reichshoffen je fis en **Nisan 1625** l'acquisition d'une vieille maison. Pour la rendre habitable je m'appauvris tellement, **שכל רכוננו מרמסכן**, qu'en m'y installant le 1<sup>er</sup> Tamus je n'avais plus de quoi payer deux chétifs repas. **למזון שתי סעודות**

« J'empruntais sur nantissement et tout ce que je possédais était engagé. Le passif dépassait l'actif. Mais ma confiance en l'Éternel ne se ralentit point un instant, et elle me donna de la force. »

Décrire les atrocités dont l'Alsace fut alors le théâtre serait chose impossible. Occupée tour à tour, dit la chronique du pays, par les Impériaux et par les Suédois, cette province fut mise à feu et à sang par les deux armées.

Écoutons maintenant ce que rapporte notre manuscrit en ce qui concerne particulièrement les israélites de Reichshoffen et des environs.

« Au mois de Tisri, **שנת 1628**, il y avait un sauve-qui-peut général. Ceux qui en avaient les moyens se réfugièrent dans les places fortes, à cause de l'irruption des Impériaux ayant à leur tête le général Kratz. Nous, **יהודים**, **ואנני בני בריה**, nous étions dans le plus grand danger, surtout à Reichshoffen, où nous nous tîmes cachés entre des murailles **החומות** **בין החומות**, sans que personne osât en sortir, dans la crainte d'être maltraité par les soldats. Même chose à Niederbronn, Oberbronn et ailleurs. Du matin au soir nous risquions d'être anéantis.

« Un chef porteur de neuf ou dix titres de noblesse, avec trois cents hommes de guerre, se trouva à Niederbronn, et personne n'osa l'approcher. Je m'armai de courage et exposai ma vie pour délivrer, momentanément du moins, mes pauvres frères et sœurs tant molestés,



accroupis et serrés dans cette espèce de prison d'un nouveau genre.

« Je me rendis auprès de lui, non sans difficulté, et lui vendis quelques articles d'orfèvrerie. Je parvins enfin à obtenir de lui une lettre de sûreté pour moi et mes frères.

« Plus tard, faisant encore des affaires avec lui, un article qu'il trouva trop cher me fit tomber en disgrâce, malgré ma plus humble offre de lui rendre l'argent et de reprendre l'objet à lui vendu, ou de le laisser choisir un autre objet de l'équivalent ou de la double valeur du premier ; il refusa obstinément.

« Il me fit épier, ordonna de me rechercher et de m'arrêter ; bref, ma personne était en grand danger, en danger de mort ; mais Dieu me sauva. וְהוֹרֵא בְרַחֲמָיו הַצִּילֵנִי וְלֹא סָגַר אֹרְחֵי בִידִי.

« Mon pauvre père, qui vivait dans la plus affreuse misère, malade et le corps couvert de plaies, expiant les péchés de toute la génération, vint chez moi le 8 Marcheswan שְׁמִינִי (1627), resta jusqu'au 17 Kislew שְׁמִינֵי, et en ce jour (un jeudi matin) il monta au ciel. Je fus obligé moi-même de faire la טְהוּרָה (purification). Personne n'avait le courage de laver le corps, à cause de ses blessures purulentes. Malgré le péril d'être attaqué à chaque pas par des brigands qui pullulaient alors dans le pays מִן הַתַּרְסָן בר כי מלאה בעת תחוא בר מן התרסן, je conduisais, accompagné de dix personnes, la dépouille mortelle au cimetière d'Etendorff, où elle fut enterrée dans la ligne de la partie haute qu'on rencontre en faisant le tour du champ de repos. כְּשֶׁהוֹלְכִים לְסַבֵּב.

« Au mois d'Iar שְׁמִינִי (1628), la seigneurie de Hagenau מַחְ הַגֵּנְוִיָּא (Reich signifie sans doute ce qui était sous la domination de la maison de Habsbourg) publia des lois sévères contre nous (les juifs). D'après ces ordonnances, tout juif fut contraint de payer annuellement un impôt personnel de 10 reichsthalers, רִישׁ, outre les autres charges ordinaires et exceptionnelles à nous imposées.

« Entre autres ordonnances iniques et persécutrices, il en était une qui nous interdit d'aller prier dans la synagogue ou au cimetière sans acquitter une certaine taxe en argent.

« Pour enterrer un mort, par exemple, une somme de 5 reichsthalers était exigible. Deux hommes furent députés à אִיסְפְּרוּק Ispruk (peut-être Inspruk), avec des pièces par moi rédigées. Que l'Éternel assiste ces deux justes dans leur mission et paix à Israël. »

(La suite de cette triste affaire se trouvait sans doute dans la seconde partie.)

« En Marcheswan שְׁמִינֵי (1629), la peste fit de grands ravages

à Reichshoffen, de même qu'à Haguenau. Elle sévit jusqu'au 1<sup>er</sup> Schebat. Ici, à Reichshoffen, elle fit plus de cent victimes et près de cinquante maisons furent infectées, mais, grâce au ciel, les Bené Israël ne furent pas atteints. Moi qui comme les autres cherchais un refuge dans les localités voisines, je ne pus parvenir à trouver un logement, et je dus rester ici malgré moi. L'Éternel me sauva.

« En reconnaissance envers Dieu, je m'impose pendant deux ans consécutifs un jour de jeûne chaque semaine, avec faculté de le racheter par sept Peschitim שֵׁשִׁים (*Pfennig*, ancienne monnaie).

« La maison que j'avais fait construire à Reichshoffen ne me convenait plus par les motifs suivants :

« 1<sup>o</sup> Elle est située tout près du moulin, l'eau la baigne. Je crains toujours qu'un des enfants, jouant fréquemment sur le pont, ne tombe dans le torrent, fort rapide en cet endroit, et que je ne puisse lui porter secours. Cette pensée me tourmentait et m'effrayait sans cesse. Ma femme surtout insistait de changer de maison.

« 2<sup>o</sup> Dans cette maison il est impossible de se faire entendre en parlant, à cause du bruit de l'eau et des roues qui nous étourdissent lors même qu'on se met derrière la maison, où elle est adossée à une muraille; et, comme elle est isolée des autres maisons, un voleur pourrait sans peine s'y introduire par le toit sans être entendu. Je me résolus donc à l'abandonner. Je prêtai à un non-israélite nommé Wagners Diebold, d'ici, 36 florins, pour sûreté de laquelle somme sa maison me fut spécialement hypothéquée en due forme, sous les conditions ci-après stipulées, savoir :

« Il me sera loisible d'habiter la maison de Diebold tant qu'il demeurera dans la maison, sans que j'aie à lui payer aucun loyer et sans qu'il ait à me donner les intérêts des 36 florins.

« Le 7 Tamus, avant le point du jour, sur l'insistance de ma femme, accouchée depuis quatre jours seulement, je déguerpis en marchant devant elle, le glaive à deux tranchants à la main et en récitant fermement שִׁיר שֶׁל פְּנִים. (Selon la tradition, prière pour préserver l'accouchée, jusque après ses relevailles, de tout accident; ordinairement, un espace de temps de trente jours.)

« Ma fortune consistait alors en 105 florins, outre la maison que je possédais près du moulin, qui était presque libérée. Wagners Diebold se repentit de la convention sus-mentionnée. Il vendit une de ses terres pour me rembourser les 36 florins. Je fus forcé de quitter la maison Schuschan Pourim שִׁחַן et d'aller habiter provisoi-

rement, pour peu de temps, celle des orphelins de Goetsch Reichshoffen.

« N'oublions pas de dire que déjà, le 27 Elul **ש"ט** (1629), le bailli **מיקל** vint ici, à Reichshoffen, me fit mander et me parla en ces termes : « Qu'as-tu fait? Tu as quitté ta maison près du moulin  
« pour aller habiter ailleurs sans ma permission. Tu es revêche,  
« opiniâtre, et tu as été désobéissant. Ignorest-tu ce que portent les  
« lois qui vous régissent, **מה שכתוב בקיומים שלכם**, qu'il est défendu à  
« tout juif de prêter à un non-juif plus de 20 florins? Et pourquoi  
« as-tu eu l'audace de prêter à Wagners Diebold 36 florins sans  
« l'assentiment du bailli? »

« J'eus beau me défendre, il ne voulut pas de ma justification, il ne cherchait qu'une occasion pour me nuire, **כי ראוהו הוא מבקש**. Il m'enjoignit donc d'évacuer la maison dans le délai de deux jours, de payer une amende qu'il stipulerait ultérieurement, et, outre cela, une autre de 10 florins.

« Consterné que j'étais, j'implorai sa clémence, mais il fut inflexible. Je me rendis chez moi le cœur gonflé de douleur et en versant un torrent de larmes, car je prospérais dans cette maison. Mon beau-père parvint, non sans peine et en déliant sa bourse, à le faire revenir de son premier jugement. »

Il paraît, d'après le manuscrit, que les israélites de cette partie de la basse Alsace, Reichshoffen excepté, étaient en petit nombre. Plusieurs communautés à une et deux lieues à la ronde se réunirent à Reichshoffen aux fêtes de Tisri, pour prier en commun.

En **ש"ט**, on n'eut qu'un cédrat pour Reichshoffen, Pfaffenhoffen, Gersdorff, Sourbourg, Eschbach, etc. Plusieurs exprès furent envoyés tous les jours jusqu'à Hoschana-Raba dans ces différents endroits.

Notre Ascher était aussi péritomiste, et sa clientèle s'étendait jusqu'à Ingwiller et Schveighausen. Il semble que les opérateurs étaient bien rares dans le rayon de ces différents bailliages.

En **ש"ט**, le 17 Adar, les Suédois assiégèrent Reichshoffen. Leur chef s'appelait Roellig. Les juifs n'y étaient qu'à deux doigts de la mort. Quatre familles parvinrent, par un grand miracle, à se réfugier à Niederbronn. Pour le détail de cette triste journée, voir la deuxième partie (qui manque). Nouveau jeûne pour notre héros au 17 Adar de chaque année. Bref, dit-il, « c'était un second **נס שריים** que cette délivrance. »

Il se trouve aussi dans la première partie du manuscrit, jusqu'en

שציד, des observations météorologiques, les prix des céréales de quelques années, et quelques autres particularités ne présentant pas d'intérêt pour le judaïsme et pour le lecteur.

RAPHAEL BLUM,  
Ministre officiant à Ballbronn

## UN RABBIN

### OUBLIÉ DU TEMPS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1).

Notre temps, plus que tout autre, peut se vanter d'apprécier justement les hommes selon le mérite des services qu'ils rendent au judaïsme et aux lettres juives; non-seulement il rend hommage à ceux qui ont vécu et travaillé à notre époque, mais il cherche aussi à rappeler le souvenir de tous ceux que le monde contemporain ingrat a passés sous silence. Que de loyaux ouvriers dans le domaine du judaïsme sont à peine connus aujourd'hui par leurs noms seulement!

C'est donc un acte de piété que d'élever un monument à un homme dont nul biographe, à ce que je sache, n'a dit un mot.

Rabbi Isaac Lunteschütz, — tel est le nom du rabbin oublié, — était un arrière-petit-fils du célèbre prédicateur Salomon Ephraïm Lunteschütz (2) et fils de Jacob-Samuel ben Aron Lunteschütz, homme inconnu. Nous ne savons de sa vie que ce qu'il nous raconte lui-même. Tombé dangereusement malade dans sa jeunesse, il reçut le surnom d'Abraham; plus tard il avala une grande aiguille, — מחט — של ברזל גדולה — et fut sauvé des suites de cet accident. Il occupa pendant assez longtemps le rabbinat de Westhofen, près de Strasbourg, et eut beaucoup à souffrir durant la Révolution française, notamment sous le gouvernement despotique de Robespierre; il perdit non-seulement son avoir, mais aussi sa liberté pendant quinze jours. Il dit lui-même à ce sujet : . . . . השקול כנגד כולם בקום עלינו אדם : היה רצה באח לעולם במדומת מלכות צרפת שדירה בימינו כמה סכנות נפשות עברו העל ראשי והם כל חכסם וחזושר מביח אבותי גם הייתי במאסר על דברי תורה מתנגגת רבנית מיום כ"ו תמוז תקל"ד עד יום ט' באב.

Dans un autre passage il décrit les souffrances indicibles auxquelles les israélites étaient exposés au temps de la Révolution : רבים מישראל : במקומות מושבותיהם היו אנוסים להלל שבתות ולסייע בבית הגרנות ובשרות במלאכת

(1) D'après le *Journal mensuel pour l'histoire et la science du judaïsme*.

(2) זקני תנאין תוספי ... בעל עילתא אמרי.

הקצירה וקירובן עומר גורמם . גם לא היה אפשר אז לעמוד על החקירה וגם היה סכנה בדבר להורדה לשואל .... אפילו החפילה וק"ש והפילן וציצית הכל היה בסוד משני חסכנה.

« Beaucoup d'israélites étaient forcés de violer les sabbats, d'aider aux travaux des champs, à couper le blé et le rentrer dans les granges. Il était dangereux d'enseigner dans des cas de conscience. Même prier, réciter le Schema, mettre Tephillin et Tsitsith, il fallait tout faire en secret, à cause du péril. »

R. Isaac Lunteschütz est auteur de plusieurs ouvrages halachiques. Sous le titre de : ברכה אברהם יצחק, il composa des nouvelles pour le traité Berachoth, et sous celui de : אלו של יצחק, il écrivit des nouvelles pour Baba Metzia, qui n'ont jamais été imprimées. Il a été publié un tiers environ d'un autre ouvrage plus grand, intitulé : כלילת יופי : כולל עשר מאמרות וטוב שאלות מיוסר על כללי ספקות וס"ס והזקוקה דאסורא והמנומא.

Avant que l'impression du livre fût achevée, il obtint le rabbinat des israélites suisses, devenu vacant par la mort du rabbin Raphaël Ris, mais qu'il n'occupa que pendant deux ans environ, car il mourut le 24 Elloul 1845.

KAYSERLING.

## NOUVELLES DIVERSES.

### INTÉRIEUR.

Un décret impérial du 25 avril 1868 approuve la nomination de M. Louis Morhange comme membre du Consistoire israélite de Metz, en remplacement de M. Cahn, décédé.

— Un décret du 30 mai 1868 autorise le Consistoire israélite de Paris à accepter la donation d'un terrain faite par les époux Salomon à la communauté de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

— Trois décrets du 9 juin 1868 nomment membres du Consistoire central MM. Cohen (Joseph), pour représenter le Consistoire d'Alger; Sée (Germain), pour représenter le Consistoire de Constantine; Cohn (Albert), pour représenter le Consistoire d'Oran.

— Un décret du 9 juin 1868 approuve la nomination de MM. Honel, Moïse Lévy, Lévy Bram (Isaac), Stora (Daniel) et Tabet (Moïse), comme membres du Consistoire israélite d'Alger.

— Un décret de la même date approuve la nomination de MM. Joseph Attali ben Haïm, Attali ben Ghomri, J. Termine, Stora (Israël), Narboni (David) et Askil-Adda, comme membres du Consistoire israélite de Constantine.

— Un troisième décret du même jour approuve la nomination de MM. Karoubi (Messaoud), Kanoui (Simon), Medioni (Joseph), Bentata (Isaac), Mesguich (Chaloum) et Kanoui (Salomon), comme membres du Consistoire israélite d'Oran.

— Un arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, en date du 5 juin 1868, alloué une somme de 1,600 francs pour les frais d'administration des Consistoires israélites d'Alger, de Constantine et d'Oran.

— Un arrêté de la même date porte de 5,000 francs à 6,000 francs le traitement du grand rabbin d'Alger.

— Un arrêté du même jour nomme M. Cahn en qualité de grand rabbin du Consistoire israélite de Constantine, et porte son traitement à 5,000 francs.

— Un quatrième arrêté nomme M. Charleville comme grand rabbin du Consistoire israélite d'Oran, et porte son traitement à 5,000 francs (1).

— Un décret impérial du 17 juin 1868 approuve la nomination de M. Attias comme membre du Consistoire central israélite, en remplacement de M. Furtado, décédé.

— Un arrêté du ministre de la justice et des cultes, en date du 16 juin, approuve la nomination de M. Weill (Isaac), actuellement à Seppois-le-Bas, comme rabbin à Lauterbourg (Bas-Rhin), en remplacement de M. Grumbach, décédé.

— Par décret du 17 juin, le Consistoire israélite de Strasbourg est autorisé à acquérir un terrain pour la construction d'une synagogue à Wissembourg (Bas-Rhin).

— M. le docteur Marc Sée, chirurgien des hôpitaux de Paris, a été nommé chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine.

— M. Hein (Benjamin), capitaine en second au 2<sup>e</sup> régiment du génie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur : 22 ans de service, 6 campagnes.

— Nous avons annoncé par erreur, comme de création récente, l'institution, par le Comité de bienfaisance, du *מלביש ערמים*, qui a pour but de recueillir des objets d'habillement en faveur des pauvres. Cette œuvre de charité existe à Paris depuis une douzaine d'années. Nous en avons parlé alors ici même.

(1) Jusqu'à présent, MM. les rabbins de Constantine et d'Oran n'avaient que le titre de rabbins consistoriaux et leurs Consistoires étaient de simples administrations consistoriales relevant du Consistoire d'Alger. Nous avons prévu ces augmentations de traitement dans notre numéro du mois de juin (page 470).

— Dons offerts aux institutions de bienfaisance de Paris :

Par M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, 4,000 francs ; par M<sup>me</sup> Furtado-Heine, 500 francs.

— Dons recueillis par M. Albert Cohn, en faveur des pauvres et institutions de la Palestine :

De MM. Moses, de Cincinnati, quête faite en Amérique, 4,000 fr., pour l'école de travail de Jérusalem ; M. le baron J. de Rothschild, 200 francs, pour la synagogue de Tibérias ; par M. le grand rabbin Cahn, de Trèves, 130 francs, et 24 francs par M. le rabbin Lévy, de Saar-Union, pour Jérusalem.

— Pour aider la communauté d'Oran, qui reçoit tant de pauvres du Maroc, le Consistoire central a voté une somme de 4,000 francs sur son ancien fonds du Maroc de 1860 ; la quête faite par M. le grand rabbin Isidor et l'*Alliance israélite* a produit une somme de 2,000 francs, et M. le baron James de Rothschild a offert 3,000 francs.

— M. Adolphe Franck, de l'Institut, a fait, à l'Académie des sciences morales et politiques, un rapport sur le livre de philosophie religieuse de notre savant collaborateur, M. le rabbin Isidore Weil (*Univers israélite*, mai 1868, page 421). Ce rapport, écouté avec le plus vif intérêt par l'illustre assemblée, a été imprimé dans ses comptes rendus.

— On lit dans l'*Impartial de Nancy* :

« Dimanche, la fête annuelle de la Société de prévoyance et de secours mutuels de Nancy a eu lieu avec un grand éclat dans la salle du théâtre, sous la présidence de M. le préfet. M. le maréchal Bazaine a bien voulu honorer la solennité de sa présence, et M. Honoré Arnoub, secrétaire général de la Société nationale d'encouragement au bien, était venu de Paris pour nous retracer, dans un magnifique langage et avec l'autorité de ses cheveux blancs, les bienfaits de l'association et les généreux efforts tentés depuis quelques années pour améliorer le sort du plus grand nombre.

Ses éloquentes paroles ont été très-vivement applaudies. Voici les titres des lauréats qui a tenu à honneur de proclamer lui-même :

« M<sup>me</sup> MOÏSE (Marie-Anne Sichel), à Nancy.

« Soins aux malades, consolations aux mourants, tel est depuis quarante ans l'emploi de la vie de cette femme dévouée. Mère d'une nombreuse famille, souvent frappée par la mort dans ses plus chères affections, elle a su, malgré ses malheurs privés et la modicité des ressources puisées dans le modeste traitement de son mari, ministre officiant du culte israélite, venir au secours de bien des infortunes. Enfin, elle est fondatrice de la Société des filles de Sion. »

Nous ajouterons que M. Moïse, le vénérable Hazan du temple de Nancy, est un homme charitable, un consolateur des pauvres et un ministre officiant excellent. Il a le rare bonheur de chanter les

louanges du Seigneur, à l'âge de soixante-treize ans, avec une voix aussi pure et aussi puissante qu'à quarante ans.

— M. le grand rabbin de Strasbourg vient d'adresser aux rabbins communaux de sa circonscription un appel en faveur de la famille du rabbin Moïse Bloch, décédé en cette ville le 8 juillet, « le dernier membre de cette nombreuse phalange rabbinique qui fut l'honneur et la gloire de la communauté de Strasbourg, qui fut non-seulement une lumière en Israël, mais encore pour un grand nombre d'entre vous la source où ils puisèrent la science sacrée. »

M. le grand rabbin prie MM. les rabbins d'ouvrir dans leurs communautés des souscriptions à l'effet de soutenir la veuve et doter les trois filles non encore établies du pieux et vertueux défunt. Il cite l'exemple de nos coreligionnaires du Haut-Rhin après la mort du grand rabbin Klein. Nous voyons que là aussi s'accomplit le מצוה גוררת מצוה.

— Le Comité central de l'*Alliance israélite universelle* nous a fait la communication suivante :

« M. le grand rabbin Elmalek de Mogador, au Maroc, nous fait connaître les généreux efforts de M. Beaumier, consul de France, en faveur de la communauté israélite, pour laquelle son séjour a été un grand bienfait. C'est grâce à son intervention que l'hôpital a été doté de ressources suffisantes à son existence. Sa bienveillante protection a rendu d'inappréciables services à l'école créée par l'*Alliance israélite universelle*. Non content d'encourager les études par de fréquentes inspections, il a concouru personnellement à l'entretien de l'établissement, il a provoqué de nombreuses souscriptions, en le recommandant au zèle des familles. Enfin son concours est acquis à toute œuvre utile aux israélites, et mérite d'être signalé à la reconnaissance de nos coreligionnaires. »

— Un événement malheureux vient d'arriver à Fontainebleau. M. Moch, israélite septuagénaire de cette ville, après avoir assisté, le soir, à l'enterrement d'une petite fille, s'est dirigé, on ne sait comment ni pourquoi, vers la forêt. Il n'en est pas revenu. A minuit, deux hommes l'ont trouvé évanoui et l'ont porté et conduit à la maison d'un garde, d'où il a été transporté le lendemain à son domicile. Son état était déplorable; il ne pouvait parler et n'avait pas recouvré sa connaissance. Son agonie a duré plusieurs jours; il est mort le 21 juillet, sans pouvoir donner aucune explication.

Un mystère profond plane sur cet événement. Y a-t-il eu crime ou simplement accident? La montre et un porte-monnaie du malheu-



reux ont disparu, et on se demande comment ce vieillard, dont la faiblesse physique était si grande qu'il pouvait à peine marcher à pied pendant quinze minutes, se trouvait la nuit au milieu de la forêt, à deux lieues et demie de la ville.

— Un correspondant oranais critique la présence d'*adjoints catholiques* dans les écoles israélites d'Oran. Cette critique s'adresse évidemment à l'école dirigée avec tant de talent et de succès par M. le professeur Falk, car dans les autres établissements il n'y a point d'adjoints catholiques.

Le correspondant dont il s'agit, s'il avait voulu mieux se renseigner, aurait appris que les deux adjoints catholiques ne sont attachés à l'école de M. Falk qu'à titre *provisoire*, en remplacement de deux adjoints israélites en congé de convalescence, et que le recteur de l'Académie d'Alger n'a pu remplacer par des maîtres israélites *parce qu'il n'en avait pas*.

L'Alsace est pour ainsi dire le seul pays de France qui fournisse des instituteurs israélites à l'Algérie. Le recteur pouvait-il faire venir de l'Alsace, pour quelque temps (six mois ou un an), des instituteurs pour les laisser sans emploi après l'expiration du congé des titulaires? Et l'eût-il voulu, un instituteur y aurait-il consenti?

La présence des deux adjoints chrétiens dans l'école n'a présenté aucun inconvénient. Ce n'est pas l'école qui subit la religion de ces maîtres, mais ce sont eux qui subissent la religion de l'école. Ils ne prennent leurs congés que pendant les samedis et jours de fêtes israélites, et ils sont en classe pendant les fêtes catholiques, quelles qu'elles soient. D'ailleurs, le Consistoire et le grand rabbin ont donné leur entière adhésion à l'entrée à l'école de ces maîtres; les deux tiers des familles ne savaient pas même jusqu'à présent qu'ils n'étaient pas israélites. L'instruction religieuse dans les écoles de l'Algérie est principalement donnée par des rabbins indigènes en dehors des heures de classe réglementaires, et non par des maîtres français, même israélites.

Il faut aussi faire remarquer que l'école d'Oran est non-seulement israélite, c'est *l'école communale du quartier Napoléon*, désignation qui lui est donnée par le conseil municipal. Les élèves sont israélites parce que les israélites presque seuls habitent ce quartier, mais il y a aussi des enfants catholiques, une vingtaine, et ce nombre tend à s'accroître.

— A l'occasion de la distribution des prix dans les écoles israélites, nous recommandons *la Foi d'Israël et Méditations bibliques* comme une utile et digne récompense aux élèves les plus méritants. En demandant plusieurs exemplaires de ces deux ouvrages, on obtient une remise sur le prix déjà tant réduit.

## GRANDE-BRETAGNE.

Dans la séance du *Board of Deputies* du 25 juin, on a lu une lettre de M. Moses Montefiore exprimant sa résolution, sur les instances du comité, de continuer la présidence du Board, malgré son âge si avancé. Cette résolution a été accueillie avec une grande joie.

— La Chambre des communes vient de voter un bill destiné à ouvrir l'accès des chaires des universités d'Oxford et de Cambridge à tous les gradués, à quelque communion qu'ils appartiennent.

## RUSSIE.

Les juifs de Wilna, particulièrement les pauvres, viennent de faire une perte sensible : le marchand juif Judel Apatow est mort.

Trois cents familles pauvres recevaient de lui, tous les jours, du pain à moitié prix ; la vente du pain était organisée dans les boutiques de manière que deux tiers des pauvres juifs et un tiers des pauvres chrétiens pouvaient profiter de ce bienfait. Vingt mille personnes ont assisté à l'enterrement de cet homme de bien.

— M. Samuel Palikaw fait construire à ses frais une synagogue à Moscou ; la dépense s'élève à plus de 100,000 roubles.

(*Libanon.*)

## ALLEMAGNE.

Dans la séance du 4 juillet de la première Chambre de Darmstadt, le prélat Zimmermann fait un rapport sur les réclamations de la communauté israélite orthodoxe de Darmstadt, notamment contre la défense faite à son rabbin de marier des juifs étrangers. Le rapporteur expose que les anciens juifs n'avaient pas connu de cérémonie nuptiale proprement dite ; qu'il suffisait à un couple de déclarer devant un témoin (1) qu'ils voulaient s'appartenir l'un à l'autre. Et comme ce témoin n'avait nul besoin d'être un rabbin, le rapporteur ne voit pas pourquoi des fiancés ne seraient pas libres aujourd'hui de s'adresser au rabbin qui a le plus leur confiance. La Chambre reconnaît la réclamation comme fondée et en prononce le renvoi au gouvernement.

(*Israélite.*)

## TURQUIE.

Un fait curieux se produit depuis quelque temps. Le gouvernement espagnol place sous sa protection des juifs turcs en masse. Quiconque peut seulement prouver par des témoins qu'il est d'origine marocaine reçoit une patente comme protégé espagnol. Il paraît que cela se fait par suite d'instructions venues de Madrid.

(*Idem.*)

(1) Il en fallait deux.

## SERVIE.

Le 20 juin, un service funèbre solennel a été célébré dans la synagogue de Belgrade, en l'honneur du défunt prince Michel.

*Pour toutes les nouvelles diverses :*

S. BLOCH.

---

**APPEL DE SECOURS.**

La famine qui règne parmi les populations israélites de la Russie occidentale est devenue excessive. Journallement les rabbins de villes juives, exposés eux-mêmes à la faim, viennent implorer des secours pour leurs coreligionnaires. Les descriptions qu'ils font de leurs misères sont poignantes : tous les jours des malheureux meurent de faim, et le plus souvent ce sont des chefs de famille qui succombent à l'excès des privations en abandonnant des veuves et des orphelins dans la plus affreuse détresse. On rencontre les affamés errants, semblables à des spectres par leurs traits décharnés, et se cherchant les nourritures les plus repoussantes pour calmer leur faim. Les secours mutuels ne sont plus possibles, à cause de l'appauvrissement général, les gens fortunés jadis étant eux-mêmes réduits à la mendicité. Nous soussignés, nous nous sommes en conséquence constitués ici en commission centrale de secours, et avons nommé trésorier M. Julius Hirsch, de la maison J. Hirsch et C<sup>e</sup>, et nous demandons qu'on veuille bien adresser les offrandes à cette maison. — Nos moyens sont épuisés ! Dépêchez-vous d'envoyer des secours ! Chaque jour fait de nouvelles victimes.

Memel, le 22 juin 1868.

*Le comité central de secours pour les israélites en détresse de la Russie occidentale :*

D<sup>r</sup> RULF, secrétaire ; JULIUS HIRSCH, trésorier ;  
S.-A. WOHLGEMUTH, rabbin ; RUBIN SCHLESS,  
LEISER LEVY, ELIAS BEHR, J.-B. BERNSTEIN.

Nous prions de nouveau tous ceux qui le peuvent de provoquer des dons pour cette œuvre, et de donner à notre appel la plus grande publicité, par tous les moyens possibles, et surtout par l'intermédiaire des journaux.

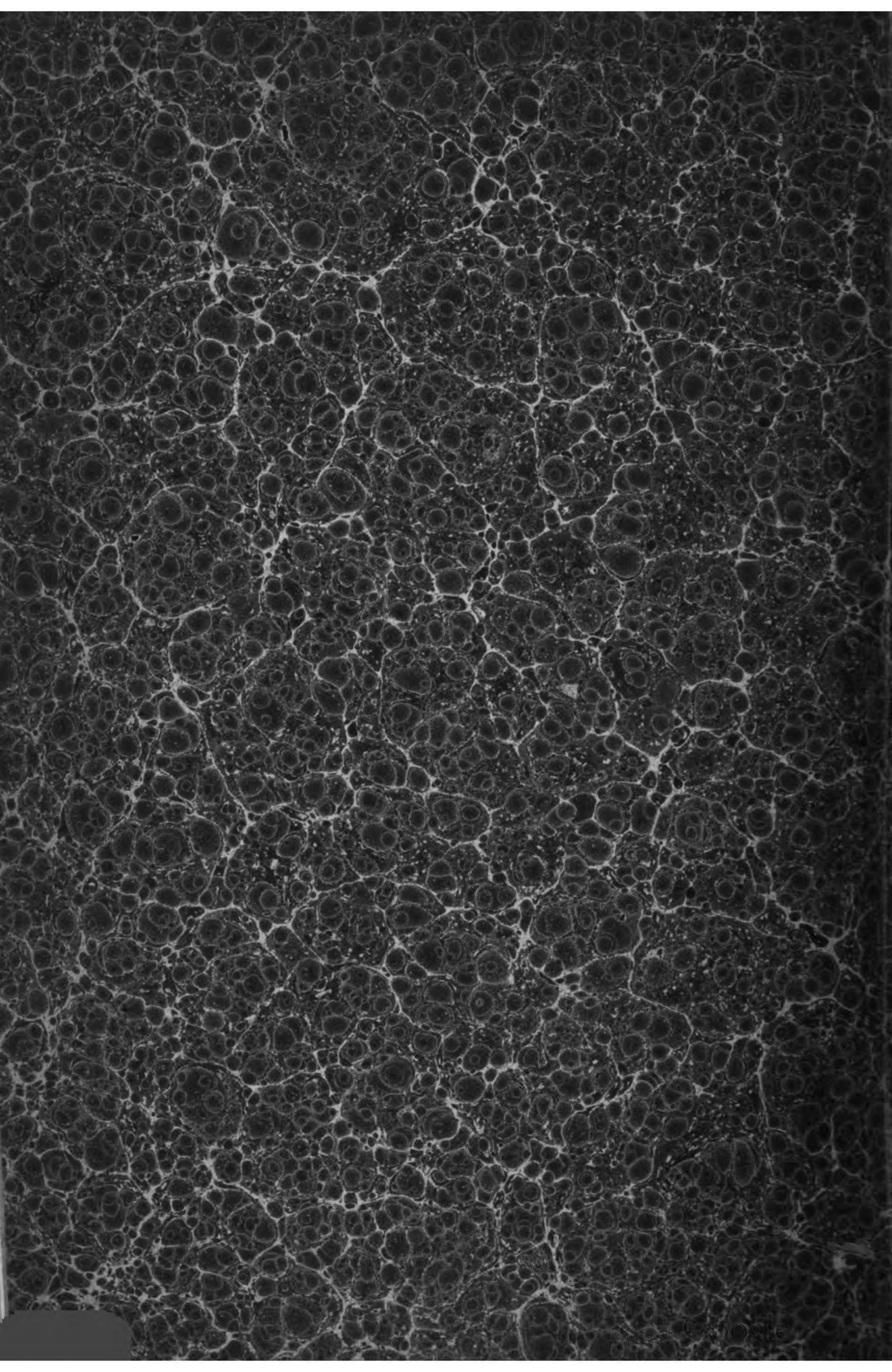
---

CALENDRIER A L'USAGE DES ISRAËLITES pour l'année 5629, par  
L. BLUM, rue de la Verrerie, 4. — Prix : 50 centimes.









This book should be returned to  
the Library on or before the last date  
stamped below.

A fine is incurred by retaining it  
beyond the specified time.

Please return promptly.





3 2044 105 343 248